**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

X. GAUTRELET

LA FRANC-MAÇONNERIE
ET LA RÉVOLUTION

Digitized by Google

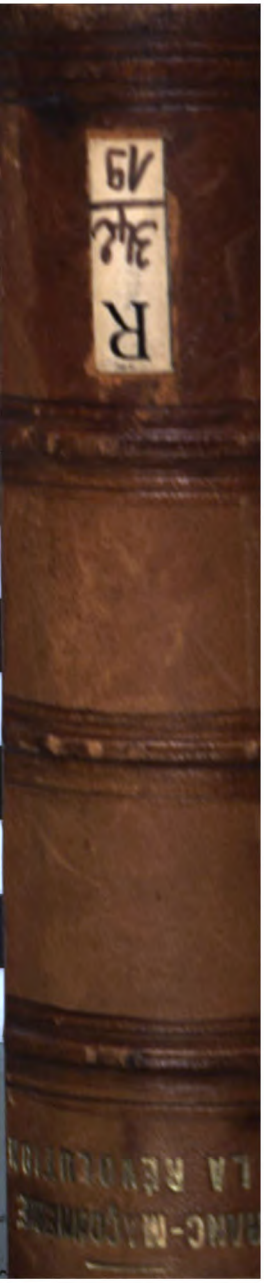


Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

R342/19

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

# FRANC-MAÇONNERIE

ET

# LA RÉVOLUTION

BIBLIOTHÈQUE S. J.
Les Fontaines
60500 CHANTILLY

Digitized by Google

Digitized by Google

# LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

Par le R. P. Fr.-Xav. GAUTRELET,
DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

AVEC APPROBATION DE L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE

La Franc-Maçonnerie est *l'instrument général de la Philosophie* et *le laboratoire de la Révolution.*
(H. MARTIN, *Hist. de France*, t. XVI, p. 535.)

LYON
BRIDAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
3, AVENUE DE L'ARCHEVÊCHÉ, 3

1872

Digitized by Google

PROPRIÉTÉ
DE L'AUTEUR ET DE L'ÉDITEUR.

Digitized by Google

# INTRODUCTION.

« Il me semble que la publication d'un ouvrage vraiment scientifique sur la *Franc-Maçonnerie* satisferait à une des plus hautes nécessités de notre époque. Un livre qui, en remplissant toutes les conditions de la science et de la critique, ferait connaître l'origine, l'histoire, la nature, les pratiques, les symboles, la situation de la *Franc-Maçonnerie* et son influence sur les États modernes, aurait un mérite inappréciable. Il dissiperait enfin les ombres qui enveloppent cette société mystérieuse et permettrait de la juger en pleine connaissance de cause. Puisse quelqu'un de nos savants entreprendre cet important travail ! »

C'est par ces remarquables paroles que l'illustre Évêque de Mayence, Mgr de Ketteler, terminait une dissertation intéressante qu'il composa, il y a quelques années, sur cette question : *Un catholique peut-il être Franc-Maçon ?*

Je n'ai certainement pas la prétention d'entreprendre l'ouvrage dont le savant évêque trace le programme. Il est trop au-dessus de mes forces ; mais je partage tout à fait l'opinion du vénérable prélat sur l'opportunité du travail qu'il indique, et c'est pour cela que j'offre au public ce que je pourrais justement nommer : *Mes Études sur la Franc-Maçonnerie.*

Quoique restreint dans des limites bien plus étroites que ne semblerait l'exiger l'importance du sujet, ce livre ne sera pas, je l'espère, sans utilité pour beaucoup de lecteurs qui n'ont pas le loisir de lire des ouvrages de longue haleine ; et peut-être donnera-t-il à quelques-uns d'entre eux, qui en auraient le temps et les moyens, l'idée de réaliser le vœu si légitime de Mgr de Ketteler.

Le titre placé en tête de l'ouvrage révèle suffisamment le but que je me propose. J'ose promettre au lecteur de justifier pleinement ce titre et de montrer jusqu'à l'évidence la liaison intime qui existe entre ces deux choses : La *Franc-Maçonnerie* et la *Révolution.*

Digitized by Google

Le lecteur a droit de connaître la valeur et l'authenticité des documents sur lesquels reposent les accusations dont la F.·. M.·. est l'objet dans cet ouvrage ; je vais le satisfaire.

Un livre publié en Belgique, il y a quelques années, sous ce titre: *La Franc-Maçonnerie soumise au grand jour de la publicité* (*Gand*, 1866, 2e *édition*), et qui renferme un grand nombre de pièces authentiques tirées textuellement des *livres, revues,* ou autres *publications maçonniques*, nous est tombé providentiellement entre les mains. C'est une mine abondante et que nous sommes loin d'avoir épuisée. L'estimable auteur de ce recueil, *M. Amant Neut*, par cette savante et laborieuse compilation, a rendu un immense service à l'Église. Aussi a-t-il été hautement loué et félicité par le Souverain Pontife dans un Bref daté du 6 décembre 1865. Telle est la source principale où nous avons puisé.

Nous nous sommes aussi beaucoup aidé de l'ouvrage de *M. de Saint-Albin* : *La Franc-Maçonnerie ou les sociétés secrètes.* Le courageux et infatigable écrivain, qui semble avoir reçu une mission particulière pour combattre la *secte*, fait preuve dans son livre d'une rare intelligence des pratiques des sociétés secrètes et de l'*esprit maçonnique.*

Nous avons cité comme faisant autorité le F.·. Clavel (Histoire pittoresque de la *Franc-Maçonnerie*). Cet ouvrage qui parut en 1843, fit du bruit parmi les *Francs-Maçons. Le Grand-Orient* de France prononça même contre le *F.·. Clavel* une sentence d'exclusion perpétuelle, *pour avoir dans son histoire divulgué une partie des secrets de l'Ordre.*

Aucune autre accusation ne fut portée contre l'ouvrage. On ne contesta ni la fidélité du récit, ni la vérité du tableau qu'il avait tracé de la *Franc-Maçonnerie.* Ainsi, cette condamnation, au lieu d'infirmer son témoignage, le corrobore. Le *F.·. Clavel* ne fut coupable que d'avoir dit la vérité que les règlements de la *Franc-Maçonnerie* lui commandaient de taire.

Plusieurs citations sont également empruntées à l'*Histoire des trois grandes Loges de la F.·. M.·.* du F.·. Rebold ; un bien plus grand nombre aux *revues* ou *journaux* de la M.·. en différents pays. L'estimable ouvrage de *M Testu* nous a fourni tous les renseignements nécessaires sur l'*Internationale.* Nous y avons largement puisé. Mais l'autorité que nous citons de préférence, c'est le *Rituel* de la F.·. M.·. qui est, pour elle, *le*

Digitized by Google

*livre sacré*, et qui contient le cérémonial en usage dans la collation des grades. C'est là que l'on peut être assuré de trouver la vraie doctrine de la *Franc-Maçonnerie*. Après le *Rituel* et presque au même niveau, il faut placer les ouvrages du *F.·. Ragon* ; celui qui est intitulé *Orthodoxie Maçonnique* et le *Cours philosophique et interprétatif des initiations*, ainsi que les *Rituels* qu'il a rédigés, jouissent dans l'Ordre d'une autorité exceptionnelle, comme on peut s'en convaincre par les approbations qui ont été données à ces livres et que l'on trouvera dans les *Notes (à la fin de l'ouvrage)*.

Partagé entre le désir d'assurer *à ces Études* toute la solidité désirable, et la crainte d'être trop long ou d'interrompre désagréablement la suite de l'ouvrage, nous avons rejeté à la fin du livre, sous le titre de *Notes*, les documents qui, malgré leur incontestable utilité, ne nous ont pas semblé absolument nécessaires pour l'intelligence de la matière ; un chiffre indiquera au lecteur la note qui se rapporte à la lettre qu'il lit et à la question qui s'y trouve traitée. A la fin de ces *Notes*, se trouve le *Vocabulaire Maçonnique* que le lecteur fera bien de parcourir. La *Franc-Maçonnerie*, en effet, a sa langue spéciale que l'on doit savoir, si l'on veut comprendre le sens de certaines expressions bizarres et inusitées. Nous l'avons tiré presque en entier de l'ouvrage de *M. de Saint-Albin*, en l'abrégeant cependant.

Est-il nécessaire d'avertir nos lecteurs que si nous détestons les erreurs, nous ne haïssons pas les hommes, et qu'en combattant les doctrines, nous savons aimer les personnes ? Enfant de l'Église, notre opinion sur la F.·. M$^{e}$.·. était formée avant de mettre la main à la plume pour en dévoiler les projets et le danger. Mais nous avons appris de notre Mère et de son divin chef, à aimer ceux-là mêmes qui seraient nos ennemis. Nous savons que parmi les F.·. MM.·., il y a beaucoup de dupes. Nous les plaignons sincèrement. Quant à ceux qui connaissent à fond la société dont ils font partie et lui restent attachés, nous les plaignons encore davantage ; ils sont d'autant plus malheureux qu'ils sont plus coupables.

Ramener à la vérité ces esprits qui, de parti pris, se passionnent pour l'erreur, c'est chose difficile ; il serait présomptueux de notre part de l'espérer. Nous nous adressons à une autre classe de lecteurs.

La société à notre époque renferme un grand nombre d'hom-

Digitized by Google

mes, qui, malgré certaines vertus et leur incontestable honorabilité, n'ont de principes arrêtés, ni en religion, ni en philosophie, ni en politique. Chrétiens par la naissance et l'éducation première, mais vivant dans un milieu où règne l'indifférence la plus complète, où l'on s'imagine avoir suffisamment justifié les croyances les plus absurdes quand on a prononcé le mot de *liberté des cultes*, les égarements de l'esprit, en faisant un appel à ce que l'on nomme aujourd'hui la *conciliation*, ces hommes n'ont réellement plus de convictions sérieuses. Pour eux, l'erreur et la vérité, les religions les plus diverses sont au même niveau.

Ils ne comprennent pas qu'au XIX^e^ siècle, l'Église puisse condamner certaines doctrines. Les anathèmes dont elle a frappé les sociétés secrètes leur paraissent pour le moins un anachronisme ; il en ont pitié et s'en scandalisent. Aveugles, qui ne comprennent pas que ce *sont les doctrines qui gouvernent le monde, et les faux principes qui égarent les multitudes* ! Parmi les esprits même cultivés, bien peu savent remonter des effets aux causes et se rendre compte du mal qui menace les sociétés modernes et du remède seul efficace qui peut les guérir. C'est particulièrement pour cette classe de lecteurs, malheureusement trop nomhreuse, que ce livre est écrit. Un *traité* paraîtrait bien aride et rebuterait beaucoup de personnes; j'ai préféré la *forme épistolaire*. C'est à un de ces hommes tels que je viens de les définir, que j'adresse ces lettres. Puisse cet ouvrage contribuer à rectifier certaines idées et réveiller dans un grand nombre d'âmes honnêtes, mais faibles dans la foi, le sens catholique et la sainte passion de la vérité !

---

Nous prévenons le lecteur que dans le cours de cette ouvrage, pour plus de simplicité et nous conformant en cela aux habitudes de la Maçonnerie, nous userons de certaines abréviations que nous indiquons ici :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Ainsi | M.·. | est pour | Maçon. |
| — | M^e^.·. | signifie | Maçonnerie ou Maçonnique. |
| — | F.·. M.·. | — | Franc-Maçon. |
| — | F.·. M^e^.·. | — | Franc-Maconnerie. |
| — | L.·. M.·. | — | Loge Maçonnique. |
| — | F.·. MM.·. | — | Francs-Maçons. |

Digitized by Google

# LA FRANC-MAÇONNERIE

# ET LA RÉVOLUTION

## PREMIÈRE LETTRE.

Etat de la France. — La cause principale de nos maux dans le travail des *sociétés secrètes*.

Monsieur,

Pourquoi ce titre, me direz-vous peut-être. Le voici :

Quand les feux sinistres d'un immense incendie ont dévoré de nombreux et vastes édifices et enseveli sous leurs ruines fumantes la fortune et l'avenir des familles désolées, une enquête se fait : on veut savoir si ce malheur est dû à une cause involontaire, ou s'il a pour principe la malveillance et le crime ; on espère ainsi, sinon réparer le mal, du moins prévenir de nouveaux désastres.

Il n'y a guère plus d'un an, la France était, dans

Digitized by Google

l'opinion de beaucoup de personnes, à la tête des nations civilisées. Elle se montrait complaisamment au monde, fière de la bravoure de ses soldats et de la gloire incontestée de ses armes, fière de la prospérité toujours croissante de son commerce, fière du rapide développement de l'industrie et des arts. Redoutée de ses voisins, elle semblait pouvoir faire la loi à l'univers et lui imposer ses volontés. Que les temps sont changés ! La guerre vient de promener dans notre patrie ses torches incendiaires ; elle a fait couler des fleuves de sang, ravagé nos plus belles provinces, saccagé les villes, dévasté les campagnes. Elle a porté le deuil dans toutes les familles, renversé ou ébranlé toutes les fortunes, anéanti le commerce, paralysé l'industrie, moissonné des générations entières ; et après avoir épuisé les ressources du pays, elle fait peser lourdement sur lui une dette qui l'écrase.

Mais ce n'est encore là que la moindre partie de nos maux. Parmi les partis politiques qui depuis longtemps divisaient la France, il en est qui, peu soucieux de son honneur, et faisant passer leurs intérêts particuliers avant celui de la patrie, après avoir frappé d'impuissance tous les efforts des véritables Français pour repousser l'invasion ennemie, ont tourné contre leurs frères les armes qu'ils n'avaient pas eu le courage d'employer contre les étrangers. Une guerre civile sourdement préparée et partout organisée, a mis la France à deux doigts de sa perte ; et quel est celui d'entre nous qui oserait affirmer que ce mal est conjuré et se flatter que le danger a disparu ? La hideuse Commune proclamée à Paris, a renouvelé les horreurs de 93 ; elle les a dépassées. Le sang des victimes égorgées froidement par des forcenés en qui l'on ne retrouve plus rien de l'homme, les ruine encores fu-

Digitized by Google

mantes des nombreux édifices incendiés par eux, et plus que cela, leurs plans sinistres dont l'exécution aurait fait de toutes nos grandes villes un amas de cendres accumulées sur une mare de sang, ont dit à l'Europe, au monde entier, ce que l'on peut attendre d'une génération sans conscience et sans Dieu, égarée par les passions, nourrie de haine et saturée d'impiété.

En présence de ces ruines entassées, en face de cette universelle désolation, n'est-ce pas pour tout Français un devoir de chercher à se rendre compte des causes fatales qui ont amené une catastrophe dont l'histoire des peuples chrétiens n'offre pas d'exemple? Il nous le semble; serions-nous excusables, en effet, si, préoccupés de l'abaissement matériel, qui est l'effet, nous n'arrêtions pas nos regards sur la dégradation morale, qui en est la véritable cause?... Non, non, ne nous le dissimulons pas, en déplorant nos désastres, c'est pour nous un devoir de nous accuser de nos fautes; si nous sommes malheureux, ayons le courage de le dire, nous sommes avant tout coupables. Si la main de Dieu nous a frappés dans nos intérêts, dans notre honneur, dans nos familles, dans nos personnes, c'est que le souffle empoisonné de l'impiété nous a atteints plus dangereusement encore dans notre foi, dans nos mœurs, dans notre conscience, dans nos âmes; et nous recueillons en ce moment les fruits amers de la guerre insensée faite à Dieu dans notre infortunée patrie, depuis un siècle surtout. Non, ce n'est pas dans quelques mois que la France est tombée de si haut et descendue si bas.

Ecoutez, Monsieur, une parole divine: elle nous donne le mot de l'énigme: — *C'est la justice*, dit l'Esprit-Saint, *qui fait les nations grandes, c'est le péché qui rend les peuples malheureux*... Que l'homme

Digitized by Google

en pense et qu'il en dise ce qu'il voudra : voilà la vérité. — *Justitia elevat gentes, populos autem miseros facit peccatum.* (Prov. 14, 34.)

Vous me direz peut-être, et non sans raison, que le péché a toujours régné sur la terre, et qu'aucune nation n'en est exempte : je le sais, Monsieur, mais vous conviendrez aussi avec moi, que le mal a, dans notre siècle, deux caractères particuliers qui l'aggravent au-delà de toute mesure. Et d'abord ce qui distingue notre époque de toute autre dans l'histoire du monde chrétien, c'est l'affaiblissement progressif de la foi. Elle s'en va, elle fait place à l'indifférence chez les uns, à une impiété hostile chez les autres, et dans presque tous, à une ignorance déplorable : telles sont les causes fatales de ce dépérissement, avant-coureur de la mort. Car la foi, Monsieur, c'est, vous le savez, la racine de la justification, c'est la première et dernière fibre par laquelle notre âme tient à Dieu : arrachez-là, il arrive à l'âme ce qui arrive à l'arbre qui n'a plus de racines ; elle meurt. Le second caractère qui distingue le siècle où nous vivons, c'est que le mal aujourd'hui est organisé : il se fait *officiellement*, régulièrement, fatalement, en vertu même des institutions du pays. Il pénètre dans les masses, d'une manière que l'on peut appeler nécessaire, infaillible, inexorable. Pour faire comprendre ma pensée, il suffirait d'indiquer, d'une part, l'*enseignement* imposé par l'Etat et donné par l'*Université*; et de l'autre, la propagation des mauvaises doctrines par une *presse irréligieuse et immorale.* Cependant il nous faut remonter encore plus haut, si nous voulons trouver la source première et trop féconde des maux qui nous accablent. Vous allez me taxer d'exagération, je m'y attends, je m'y résigne : je ne demande pas à être cru avant d'avoir apporté les

Digitized by Google

preuves de mon assertion. De votre côté, lisez avant de juger.

La grande coupable, Monsieur, parce qu'elle est non-seulement la *complice* de tous nos ennemis, mais encore l'*instigatrice* de tous nos maux, c'est la F.·. Me.·. Oui, c'est elle qui est la cause première et principale de tous nos malheurs et de tous nos abaissements. Elle les a voulus, préparés, et, autant qu'il était en son pouvoir, accomplis. L'accusation est grave, la preuve doit être péremptoire. J'ose promettre qu'elle le sera. Cette preuve sera d'autant plus irrécusable que la F.·. Me.·. elle-même nous la fournira. Ne pensez pas, du reste, que l'opinion que j'émets me soit exclusivement personnelle.

« Ce sont les sociétés secrètes, dit Mgr de Ketteler, évêque de Mayence, qui produisent ces réunions clandestines qui bouleversent la société européenne. La force de la révolution s'exerce tout entière dans les réunions secrètes, et c'est là que l'action funeste des partis déploie son énergie destructive..... Depuis que les sociétés secrètes ont pris le degré de développement qu'elles ont, et reçu l'organisation qui leur est propre, les pays qu'on appelle civilisés sont dans une agitation fiévreuse et incessante. » (Extrait de l'ouvrage : *Un catholique peut-il être Franc-Maçon?*)

« Qu'on pense de la F.·. Me.·. ce que l'on voudra, dit-il ailleurs, on ne peut nier qu'il n'y ait un immense intérêt à la connaître et à se rendre un compte exact de sa valeur morale et intellectuelle... Si la F.·. Me.·. est faussement appréciée par ses adversaires, elle ne peut que profiter à voir son histoire et ses œuvres tirées de leur mystérieuse obscurité. S'ils ont raison de l'attaquer, l'humanité tout entière est intéressée à con-

Digitized by Google

naître ses vices. » (Extr. de l'ouvr. *Liberté, Autorité*, du même auteur.)

« On ne voit clair dans les évènements de nos jours, dit le *Monde* (14 juillet 1867), qu'en jetant quelquefois un regard sur le dessous des cartes. Ceux qui ne tiennent pas compte des *sociétés secrètes* ne sauront jamais apprécier les faits qui se passent sous nos yeux. Avec cette organisation où tout est préparé et tramé de longue main, le public ne sait jamais que ce que les meneurs trouvent bon de lui faire connaître. La constitution, les institutions modernes, les discussions des grands corps de l'Etat ne seront souvent que d'insignes tromperies, tant qu'il y aura des sociétés secrètes puissantes. »

« Aucun homme d'Etat, dit M. Eckert, ne connaît son époque, il ne sait pas les causes des évènements qui s'accomplissent sur le terrain de la plus haute politique, il ne s'explique pas ce qui se fait dans l'administration, dans l'Eglise, dans l'école, dans toute la vie politique et morale des peuples; il ne comprend pas même le sens qu'ont aujourd'hui certains mots; bref, il n'a pas l'intelligence de certains faits en présence desquels il ne sait quel parti prendre, s'il n'étudie à fond l'ordre de la *Maçonnerie* et n'en comprend la nature et l'action. » (*De Freimaure Orden*. 1859. p. 13.) — C'est pour cela qu'un écrivain dont la F.·. M$^{e}$.·. elle-même ne récuse pas le témoignage, n'a pas craint de la nommer: *Le Laboratoire des Révolutions*.

Il serait superflu d'accumuler ici des témoignages qui trouveront naturellement leur place dans la partie de cet ouvrage où nous dirons ce qu'ont pensé de la F.·. M$^{e}$.·. les gouvernements et surtout l'Eglise. Je me contenterai de reproduire ici quelques-unes des paroles de Pie IX sur ce sujet important; elles sont tirées de son allocution du 25 septembre 1863.

Digitized by Google

« Plût au ciel, s'écriait alors le vénéré Pontife, que les souverains catholiques que nos prédécesseurs avaient exhortés à réprimer cette secte profondément perverse, et à défendre la société contre le péril commun... eussent prêté l'oreille à des paroles si graves ! Plût au ciel que dans une affaire si importante, ils eussent agi avec moins de mollesse! Certes, *nous n'aurions jamais eu, et nos pères non plus, à déplorer tant de mouvements séditieux, tant de guerres incendiaires qui ont mis l'Europe entière en feu, et tant de maux amers qui ont affligé et qui affligent encore aujourd'hui l'Eglise...* »

Cette appréciation est pour vous, Monsieur, comme pour moi, du plus grand poids; elle me dispensera d'entrer pour le moment dans d'autres explications. Elle suffira pour écarter de mon assertion ce qu'au premier abord elle pourrait présenter de hasardé et de téméraire à des personnes qui ne connaîtraient aucunement la F.·. M.·. Je prie ces personnes de se donner la peine de lire un ouvrage que l'on pourrait dire composé par la F.·. M.·. elle-même, puisque ses propres écrivains seront constamment, dans ce livre, et ses accusateurs et nos témoins. Le procès sera donc instruit, non par moi, mais par les F.·. M.·.; le lecteur n'aura qu'à prononcer la sentence.

A une autre fois l'entrée en matière.

Veuillez agréer les sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc...

---

Digitized by Google

## DEUXIÈME LETTRE.

Définition de la Franc-Maçonnerie, — d'après elle, — d'après nous. — Elle est cosmopolite et universelle.

Monsieur,

*Qu'est-ce que la F.·. M.·.?* Telle est la première question que vous m'adressez. S'il fallait vous donner une réponse entièrement satisfaisante, je vous renverrais au terme de notre correspondance et à la dernière page de cet ouvrage; vous la connaîtrez, je l'espère, après l'avoir lu. Mais vous me demandez seulement en ce moment une définition générale qui fixe et détermine l'objet de notre étude. Je vais essayer de vous satisfaire.

Voici d'abord comment elle se définit elle-même (1) :

Dans les Constitutions de l'ordre, rédigées et votées par l'assemblée générale du G.·. O.·. de France en 1865, et reproduites en tête de l'*Annuaire maçonnique,* on lit ces paroles:

« La F.·. M.·., institution essentiellement *philanthropique*, *philosophique et progressive*, a pour

(1) On ne lira pas sans intérêt le plus ancien document que nous possédions sur la F.·. M.·. Il porte la date de 1535 et le nom de *Charte de Cologne.* Nous en avons reproduit le règlement. (Voyez Note II à la suite de l'ouvrage.)

Digitized by Google

objet *la recherche de la vérité, l'étude de la morale universelle*, des sciences et des arts, et *l'exercice de la bienfaisance* (*Art. 1*).

« Elle a pour devise : *Liberté, Egalité, Fraternité.* (*Ibid.*)

« La F.·. M.·., disait le F. Grisar à l'Orient d'Anvers, en 1845, représente à mes yeux *la réunion de toutes les tendances religieuses, de toutes les nobles aspirations vers le perfectionnement et l'amélioration du sort moral, intellectuel et physique de la grande famille humaine.* « (*A. Neut. 1 vol. 290.*)

« Dans la sphère élevée où elle se place, disent encore les constitutions, la F.·. M.·. *respecte la foi religieuse et les opinions politiques de chacun de ses membres.* » (Const. Art. 2). Ce qui n'empêche pas le journal M.·. de Vienne (p. 170) de dire que « la F.·. M.·. est une *Société qui, pour se constituer, a dû faire disparaître tous les préjugés si vains, mais si funestes dans leurs conséquences, des nationalités, des conditions et des religions.* »

Le moment n'est pas venu de déchirer le voile sous lequel la F.·. M.·. se déguise et cache son véritable esprit, son but final et ses tendances. Remarquons seulement en passant qu'elle n'a aucun des caractères qu'elle s'attribue dans ses Constitutions.

Non, elle n'est pas *philosophique*, car elle avoue n'avoir aucun système de doctrine et ne vouloir en imposer aucun à ses membres : nous reproduirons plus tard son témoignage à ce sujet.

Non, elle ne respecte pas *la foi religieuse* de ses membres, elle qui sape le fondement de toute religion, et n'en veut pas d'autre que la M^e^.·. elle-même.

Non, elle ne respecte pas *les opinions politiques*,

Digitized by Google

car elle porte une haine implacable à toutes les monarchies et travaille à les renverser. Je ne m'arrête pas à démontrer ici chacune de ces assertions : les témoignages nombreux que nous fourniront bientôt les livres et les écrivains de la F.·. M$^{e}$.·. m'en dispensent ; je préviens seulement le lecteur que les caractères qui lui sont attribués dans ses constitutions, sont autant de *contre-vérités*, et qu'elle ne prend pas plus que nous au sérieux cette définition destinée à donner le change aux *profanes*.

Quelle est donc sa véritable définition ? Qu'est-ce que la F.·. M$^{e}$.·.? La voici telle qu'elle se montrera elle-même à chaque page de ce livre :

*C'est une société d'hommes sans religion, unis ensemble par une organisation mystérieuse et des serments horribles, sous la direction occulte de chefs invisibles, pour faire la guerre à l'Eglise et à la société, et, sous le spécieux prétexte d'établir dans tout l'univers la liberté, l'égalité et la fraternité, ressusciter le paganisme.*

Quand j'avance que ses membres *n'ont pas de religion*, je ne prétends pas nier qu'elle ne renferme un certain nombre de personnes, dans les grades inférieurs surtout, qui s'imaginent, quoiqu'à tort, pouvoir concilier avec leur profession de F.·. M M.·. les devoirs du christianisme et les obligations de leur conscience.

Lorsque je dis que *son but* est de faire la guerre à l'Eglise et aux gouvernements, je veux parler du but *de la société* et non de celui que peut se proposer chaque individu. Mais, qu'ils le veuillent ou non, tous les membres de la F.·. M.·. contribuent au résultat que poursuit la secte. Soldats de la grande armée, ils combattent efficacement pour le triomphe de sa cause, quoi-

Digitized by Google

que par des moyens différents et dans une mesure fort inégale.

En définissant la F.·. M.·., j'ai défini en même temps toutes les *sociétés secrètes*, et la raison en est bien simple. Sans doute, ces différentes sociétés sont distinguées les unes des autres par le *nom* qu'elles portent; leur organisation, leurs règlements peuvent varier suivant la condition des personnes, les différents pays où elles s'établissent et fonctionnent; elles peuvent adopter ou rejeter certaines pratiques accidentelles; mais elles ont une même *nature* et un même esprit. Elles tirent leur *origine* d'une source commune; elles tendent *finalement* au même *but* par des *moyens* identiques. S'il en est parmi elles qui ne saluent pas la M.·. du nom de *Mère*, il n'en est pas une qui ne doive la reconnaître pour sa *nourrice* et l'honorer comme sa maîtresse et sa reine. Leurs doctrines sont les mêmes, et toutes sont animées d'une haine égale contre l'Eglise et contre le Christ. La F.·. M.·. peut donc être regardée comme la formule générale et le type véritable des sociétés secrètes, elle en est la personnification la plus exacte et la plus universelle.

D'après la définition que nous venons de donner, la société M.·. est formée de deux éléments combinés ensemble: l'*indépendance individuelle et l'union sociale*. Champions de la liberté, les F.·. M M.·. s'unissent ensemble pour faire triompher partout leur principe. Leur *devise personnelle* est celle de Satan: *non serviam*, je n'obéirai pas; et leur *but commun* est d'entraîner tous les hommes, s'ils le pouvaient, dans leur révolte sacrilège, comme Lucifer entraîna une partie des anges dans sa rebellion et dans sa chute. Leur *indépendance* est celle des démons, et le *concert* qui existe entre eux pour le mal est le résultat

Digitized by Google

d'une haine commune contre tout ce qui gêne leur liberté et contrarie leurs passions ; elle ressemble beaucoup à la subordination forcée qui, par un juste jugement de Dieu, existe entre les démons des différentes hiérarchies.

J'ai dit que la M.·. embrassait le monde entier dans les plans de sa propagande. C'est elle-même qui nous l'apprend :

« *Le nombre des F.·. M M.·. est illimité.* Ils se réunis sent en assemblée qui prennent la dénomination générique de *Loges* ou *Ateliers*. Ces assemblées sont dirigées d'après des statuts et des règlements généraux et particuliers. » *(Const., art. 7.)*

« La F.·. M.·. aspirant à étendre à *tous les membres de l'humanité* les liens fraternels qui unissent les F.·. M M.·. sur toute la surface du globe, la propagande M.·. par la parole, les écrits et le bon exemple, est recommandée à tous les M M.·. » *(Ibid. art. 5.)*

La statistique de la Me.·. que nous donnerons plus tard, nous prouvera jusqu'à l'évidence que ce travail de propagande s'est fait et qu'il a été couronné de succès. Mais ce caractère d'*universalité* que nous signalons ici ne doit pas être envisagé seulement comme un *fait* ; c'est pour la Me.·. *un principe*, et voilà pourquoi il devait entrer dans sa définition.

« La F.·. Me.·., dit le F. Ragon, n'est d'aucun pays. Elle n'est ni française, ni écossaise, ni américaine. Elle ne peut pas être suédoise à Stockholm, prussienne à Berlin, turque à Constantinople, si elle y existe. Elle est *une et universelle*. Elle a *plusieurs centres d'actions*, mais elle n'a *qu'un centre d'unité*. Si elle *perdait* ce *caractère d'unité et d'universalité, elle cesserait d'être la* Me.·. » (*Cours philos. et interprét., p. 40*)

Digitized by Google

« La M.·. est *universelle*, elle est *une*, dit à son tour le F. Stevens au G.·. O.·. de Belgique, (en 1856). Il n'y a pas des maçons belges, français, allemands, catholiques, protestants ou israëlites. Non, la Me.·. ne connaît pas ces qualifications : c'est une institution *cosmopolite*. Elle appartient à tous les pays, à tous les cultes. Cette institution a des règles, des principes, des statuts qui sont *universels*. »

Ce caractère d'universalité est également reconnu et enseigné dans le rituel. » *D'où vient le mot de loge?* demande-t-on à celui qui doit être reçu *compagnon*. On répond : Du mot sanscrit *Loga*, qui signifie le *monde*. C'est pour cela que la Loge est couverte d'un drap d'azur parsemé d'étoiles, comme la voûte des temples égyptiens, et que sa dimension est incalculable (*Rit. du Compag.*, *p. 37*.) L'antre de Mythra, où les mages avaient leurs mystères, et l'antre d'Athys signifient aussi le monde. (Ib.)

En voilà, ce me semble, assez sur ce sujet. Vous avez une idée générale de la F.·. Me.·. et c'est tout ce que je me proposais. Chacune de mes lettres viendra successivement jeter un nouveau jour sur la question et dessiner plus nettement les membres et les parties de ce grand corps. Ainsi étudiée sous toutes ses faces, cette mystérieuse société nous sera suffisamment connue pour que nous puissions en apprécier la nature et les tendances, et nous faire une juste idée de sa valeur morale et des funestes résultats de son action. Pour tout homme qui réfléchit, la définition que je viens d'en tracer et que j'ose promettre de justifier complètement, la diffusion extraordinaire de ses membres, et le sceau d'*universalité* qu'elle imprime à ses actes, à ses tendances, à ses projets, donnent déjà beaucoup à penser et font entrevoir combien elle est

Digitized by Google

redoutable et de quelle terrible puissance elle peut disposer.

Avant d'entrer plus avant dans la matière, nous avons encore quelques questions préliminaires à étudier.

Et d'abord nous lui demanderons son *nom* et son extrait de naissance.

Ce nom, s'il a été imposé avec connaissance de cause, doit exprimer la chose même qu'il signifie. Elle s'appelle *F.·. Maçonnerie*, et on la nomme aussi *société secrète.*

Il n'est pas sans intérêt d'examiner le sens et la valeur de cette double dénomination; mais vous me permettrez de renvoyer ce travail à ma prochaine lettre.

Je m'arrête pour cette fois et je suis, etc...

---

Digitized by Google

## TROISIÈME LETTRE.

*Noms* de cette institution. — Elle s'appelle *Franc-Maçonnerie* et *Société secrète.*

Monsieur,

Je dois vous entretenir aujourd'hui des *noms* dont on se sert pour désigner l'Institution qui fait l'objet de nos études; on l'appelle d'abord, elle se nomme elle-même *Franc-Maçonnerie.*

D'ou vient ce nom ? Ce qu'il y a de *plus probable*, c'est que dans les premiers temps de leur existence, les membres de cette société, pour mieux déguiser leurs complots, s'affilièrent à des corporations de maçons, ne dédaignèrent pas d'en porter le nom, en prirent les insignes, en adoptèrent l'argot, et qu'ils ont conservé ensuite le masque, passablement ridicule, dont ils s'étaient affublés d'abord par prudence.

Ce qu'il y a *de certain*, c'est que tout, dans leur langage, comme dans leurs insignes, est d'accord avec cette dénomination. Le *tablier*, le *compas*, la *truelle*, l'*équerre*, le *niveau*, la *perpendiculaire*, les noms *d'apprenti*, de *compagnon*, de *maître*, et même la formule par laquelle ils désignent Dieu, le *Grand Architecte de l'univers*, tout, en un mot, rappelle la même idée et semble dériver du nom adopté par la

Digitized by Google

Société. Leur fameux Adoniram, objet de la *Légende* qui sert de thème à l'initiation du *Maître*, est l'*architecte* du temple que fit bâtir Salomon. La *F.·. M*e.·. n'a pas oublié non plus les ouvriers *MM.·.* qui construisirent la tour de Babel, elle les compte parmi ses ancêtres et ses pères.

Devons-nous supposer que ce nom a dans la pensée des *F.·. MM.·.* une autre portée, une signification plus importante? Je ne puis l'affirmer, mais je serais tenté de le croire. Le génie du mal a marqué de son sceau cette singulière institution, et nous retrouvons partout son empreinte. Ne voulant rien avancer que de certain, je me borne à dire en ce moment qu'ils ne sont ni *francs*, ni *maçons*. Ils ne sont pas *francs*, comme ils nous l'avoueront eux-mêmes, et ils ne sont pas *maçons*, nous le prouverons jusqu'à l'évidence. Tout leur travail est un travail de *démolition*. Nous ne tarderons pas de les voir à l'œuvre, et peut-être alors comprendrons-nous mieux tout ce qu'il y a d'infernal dans leur double nom, et pourquoi la *F.·. M*e.·. s'appelle aussi *Société secrète*. Ces deux noms s'accordent ensemble, et nous donnent de l'institution une idée assez juste.

Mais pour prévenir toute équivoque, disons d'abord ce que nous entendons par le mot de *Société secrète*.

Tout corps moral, outre les *éléments* qui le composent, possède une *organisation* qui détermine les fonctions de ses membres et règle leur action ; il a *un but* final auquel il tend et qui est pour la société sa raison d'être; pour parvenir à sa *fin*, il emploie des *moyens* propres à l'atteindre.

Les éléments dont se compose la *F.·. M*e.·. ne sont pas de purs esprits, ce sont des hommes: elle ne saurait sous ce rapport être *invisible ou secrète*.

Mais, de plus, ces hommes se réunissent dans un

Digitized by Google

intérêt commun ; ils forment une *Société*. Alors de deux choses l'une ; ou le gouvernement du pays où s'établit cette société, a proscrit la *F.·. M°.·.* et ne lui permet pas d'exister dans le pays, ou bien il la tolère, si tant est qu'il ne l'approuve. Dans le premier cas, cette société ne pourra se former que clandestinement. Elle s'environnera de ténèbres, et cachera son existence et son action au gouvernement qui l'a interdite; elle sera donc *secrète* comme *société*. Dans le second cas, elle ne craindra pas de se montrer au grand jour ; elle s'affichera publiquement; son existence, comme société, est alors un fait patent aussi éclatant que le soleil; aussi bien elle n'a plus de raison de se cacher comme société.

Peut-elle encore être appelée *secrète*? Au premier coup d'œil il semble que non ; mais un instant de réflexion suffira pour vous convaincre du contraire. En effet, vous connaissez *l'existence* de cette société; mais quel est le *but* qu'elle se propose, quelles sont ses *tendances*, quelle est son *organisation intime*? Quels sont les *moyens* qu'elle emploie pour arriver à ses fins? Tout cela, sans parler de beaucoup d'autres choses, vous est inconnu, reste *secret*, demeure soigneusement caché ; n'est-il pas évident que dans ce sens et pour cette raison, cette société, c'est-à-dire la *F.·. M°.·* , reste une *société secrète*, même dans le pays où elle est tolérée?

Cette distinction nous explique les sentiments en apparence si opposés des écrivains *MM.·.* Selon le *rituel du grade d'apprenti, la F.·. M°.·. n'est point une société secrète, mais une société qui a un secret.* — « L'association *M°.·.*, dit un autre, est une *société secrète*, seulement dans les lieux où elle est persécutée et proscrite ; partout ailleurs elle est sim-



Digitized by Google

plement *fermée.* » — « Tant que la M^e^... a été persécutée, dit un 3^me^, (F. Favre. Essai histor. Introd. p. CII), les ennemis de nos constitutions qui la forçaient de rester dans l'ombre, disaient hypocritement: Les *MM.·. se cachent, c'est qu'ils veulent faire le mal.* Aujourd'hui, grâce aux progrès des idées de tolérance, nous pouvons nous montrer au grand jour, et répandre à pleines mains sur le monde profane les semences de la *morale indépendante.* » (Le monde M.·. fév. 1867, p. 608.)

Soit; mais à ce monde profane, avez-vous dévoilé votre but, manifesté vos perfides desseins, révélé vos moyens d'action? Disons-le hardiment: *non.* C'est ce que nous apprennent les MM. eux-mêmes. Ecoutons-les:

« Le but *de l'ordre doit être son premier secret*; le monde n'est pas *assez robuste pour en supporter la révélation.* » Ces paroles furent prononcées dans une grande Loge d'Allemagne, peu d'années avant la révolution de 1789.

« La durée de notre existence maçonnique, disait le F.·. Dufresne en 1840, dépend de la *conservation rigoureuse de nos secrets.* » (Loge du Travail, à Bruxelles.)

« Aucun grade connu n'enseigne ni ne dévoile *la vérité*, seulement il *désépaissit le voile.* Les grades pratiqués jusqu'à ce jour, ont fait des MM.·. et non des initiés. » [Rit. du grade de Maître, p. 29.)

« Partout, dit le F.·. Ragon, on voit des emblêmes présentant un sens physique et recevant une *double interprétation*, l'une naturelle et en quelque sorte *matérielle*, l'autre *sublime et philosophique, ne se communiquant qu'aux hommes de génie* qui, pendant le compagnonnage avaient *pénétré le sens caché des Allégories.* » (Cours phil... p. 212.)

Digitized by Google

Dans la *M*e.·. *Symbolique* qui comprend les grades d'apprenti, de Compagnon et de Maître, et qui est comme le *Noviciat* de l'ordre, on s'occupe spécialement de former ces novices à *la vie mystérieuse* de la Me.·. chapitrale ou *secrète*. *Le Monde M.·.* nous apprenait, en 1867, que dans la Loge de *Gramby*, au comté de *Durham*, se trouvaient inscrits ces trois mots : *Audi*, *Vide*, *Tace* : *Ecoute*, *regarde*, *Tais-toi*.

Dans une circulaire que les chefs de l'association M.·. allemande, sous la grande maîtrise du *duc de Brunswick*, adressaient, en 1794, aux Arrière-Loges de leur obédience, nous lisons ces paroles significatives : « Vos maîtres devaient vous dire, comme nos pères nous l'avaient appris, que les *secrets de l'association ne peuvent être connus que par quelques maîtres* ; car que deviendraient *des secrets* qui seraient connus d'un trop grand nombre? La *pierre de touche particulière et infaillible de l'aptitude d'un postulant* pour notre ordre, a toujours été d'enchaîner *sa curiosité sous la sage direction de ses supérieurs*. (V. d. St Alb. p. 406.)

Ecoutez encore les paroles que prononce l'initiateur à la réception du *Grand-Maître écossais* et *Chevalier de St-André*, dans la haute *Loge Ecossaise*, où l'on n'admet que les FF. destinés à parvenir plus tard aux fonctions les plus importantes et aux connaissances les plus cachées : Lui montrant toute la décoration de la Loge : « En haut, lui dit-il, voyez le lien de l'amitié, emblême sacré de l'ordre et de nos FF. Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, nos FF. ne forment cependant qu'une seule communauté. *Tous, ils sont initiés aux mêmes secrets, suivent la même voie*..... Telles sont, mon F., les notions que vous devez avoir *de nos secrets et de nos hiéro-*

Digitized by Google

*glyphes* que vous rencontrez dans nos temples. Heureux quand *tous les voiles seront écartés de devant vos yeux*, et que vous verrez *dans la réalité* ce qui ne vous est montré *maintenant qu'avec des images et des figures*! Vous vous en approchez déjà, *ils ne reste plus qu'un pas à faire.* (F. Favre. *Docum. M.*, p. 500.)

Voulez-vous une autre preuve encore plus évidente? Quel est le premier et principal objet du serment impie qui, comme un cercle de fer, relie tous les MM.·. en un seul faisceau, et courbe toutes les têtes sous une tyrannie infernale ? *Ne pas révéler les secrets* de l'Ordre. Ce serment, on le répète à la réception de chaque nouveau grade, et il est sanctionné par les plus horribles imprécations.

Je pourrais multiplier indéfiniment les citations et accumuler les témoignages. Ce serait superflu; les preuves, du reste, se présenteront d'elles-mêmes presqu'à chaque page de cet ouvrage.

Les précautions prises pour ne laisser pénétrer dans les Loges aucun profane, et dérober les réunions aux regards indiscrets ou à l'importune curiosité du téméraire qui n'est pas M..., le *vocabulaire* spécial de l'Ordre, les mots *de passe*, les *symboles* usités dans la Me.·. etc., tout démontre jusqu'à l'évidence que le *secret* est une chose capitale pour la secte, qu'elle le regarde comme la condition essentielle de sa conservation.

Ce secret n'existe pas seulement pour les *profanes*; il s'applique aussi aux membres de la F.·. Me.·. eux-mêmes. On ne le leur communique que par degrés, selon l'importance du grade et dans la mesure des initiations. Beaucoup d'entr'eux ne le connaîtront jamais entièrement ; ils ne pourraient le porter, et la Me.·. n'a

Digitized by Google

pas assez de confiance en eux pour leur dire son dernier mot.

Résumons-nous: 1° La F.·. M.·. est une société *visible* dans ses *membres*; elles est presque partout, sinon approuvée, du moins, tolérée *comme société*. Sous ce rapport et dans ce sens, elle jouit d'une existence *publique*. Mais cette société poursuit un *but* ignoré du monde et qu'elle cache avec le plus grand soin: son action mystérieuse s'accomplit dans l'ombre; ses doctrines, recouvertes de symboles et cachées sous le voile des emblèmes et le vague des affirmations contradictoires, ne sont connues entièrement que d'un très-petit nombre d'adeptes; ses véritables chefs sont invisibles; en un mot, elle est un *mystère*, même pour le plus grand nombre de ses membres. *C'est donc une société secrète*.

Mais « une société secrète, dit Mgr l'évêque de Mayence, est incompatible avec un Etat régulièrement constitué; elle est empreinte d'un caractère d'immoralité. » Et ailleurs: la M.·. est condamnable par cela seul qu'elle est *secrète*; tant qu'elle existera toutes les autres sociétés *secrètes* se trouveront légitimées...

Pendant qu'on supprimait toutes les corporations publiques, on laissait organiser une *société souterraine* qui mine et bouleverse tout. La F.·. M.·. a été la grande école préparatoire de toutes ces menées ténébreuses. Autrefois, la société chrétienne se composait d'une multitude d'*associations privées et publiques*, douées d'une organisation extérieure. La société moderne se compose d'une multitude d'*associations secrètes*, organisées intérieurement. La première *édifiait en haut*, du *côté de la lumière*; la seconde *édifie en bas*, du *côté des ténèbres*. Les hommes creusent sous terre à la façon des renards,

Digitized by Google

et les architectes des nouveaux temples redoutent la lumière du soleil. » (*Un catholiq. peut-il être F.·. M.·.?*)

Vous le comprenez sans peine, Monsieur, on ne peut moins faire que de *suspecter* cet inviolable secret dont la M.·. s'environne comme d'une barrière impénétrable. On ne peut s'empêcher de craindre que ces ténèbres ne couvrent de mauvais desseins; et naturellement on lui applique les paroles de l'infaillible Vérité : *Celui qui fait le mal a en horreur la lumière.*

2° *Visible et invisible*. tout ensemble, *publique* comme société, et *secrète* dans son but intime et ses tendances suprêmes, il en résulte que la F.·. M.·. a deux visages et deux langages. Son action est double; elle a une *doctrine avouée* et une *doctrine occulte*, un enseignement *public* et un enseignement *caché*. Il y a chez elle les *loges* et les *arrière-loges*. Elle a un gouvernement *visible* et un gouvernement *invisible*, comme elle a un *but apparent* bien différent du *but réel* et véritable. Son organisation *extérieure* dissimule une autre organisation *plus intime*, qui disparaît sous la première. Elle a des règlements et des constitutions destinés à passer sous les yeux des *profanes*; elle en a qui ne sont connus que de *l'élite des M M.·.*

Je ne saurais trop recommander à votre attention cette propriété caractéristique de la F.·. M^e^.·. et ce nom de *société secrète* qu'elle justifie si bien. La distinction que, d'accord avec elle, je viens d'établir, est absolument nécessaire pour comprendre le langage de la secte et pour sortir du labyrinthe dans lequel elle cherche à nous enfermer par ses équivoques et ses contradictions dans les points de doctrine les plus graves et les plus essentiels. Concluons : la F.·.M^e^.·. est une *société secrète*.

Digitized by Google

Le mystère dont cette société s'environne, c'est la condition indispensable de sa vie.

Le mystère dont elle couvre ses desseins et son action, c'est le secret de sa force.

Ce mystère exactement gardé, c'est sa sauvegarde vis-à-vis des gouvernements. Mais si le voile qui la dérobe aux yeux des profanes lui tient lieu de justification auprès des simples, c'est aux yeux des gens sages sa condamnation.

Si la F.·. M.·. était parfaitement connue, elle ne ferait pas de dupes, et beaucoup parmi ceux qui font le premier pas, s'ils savaient ce qu'elle se propose, en auraient horreur et ne s'engageraient pas.

De là aussi résulte l'importance extrême de l'étude qui nous occupe, et vous ne m'en voudrez pas d'avoir donné quelques développements à une thèse qui est capitale en cette matière.

Restons-en là pour cette fois, et veuillez agréer, etc...

---

Digitized by Google

## QUATRIÈME LETTRE.

Origine de la F.·. M.·. — Selon les uns *ancienne.* — Selon les autres *nouvelle.*—Selon nous elle est tout à la fois *ancienne et nouvelle.*

Monsieur,

Le sujet que j'entreprends de traiter dans cette lettre ne manque ni d'intérêt, ni de difficultés: il s'agit de l'*origine de la F.·. M.·.* Cette question a occupé les écrivains les plus distingués de la secte; il est naturel à l'homme de se couronner de la gloire de ses pères, et de chercher dans la noblesse et la grandeur de ses ancêtres un mérite que l'on ne trouve peut-être pas en soi! Un fleuve acquiert de l'importance par son long cours et sa source plus reculée; une famille nous paraît plus respectable quand elle peut constater qu'elle descend en droite ligne de quelque ancien personnage célèbre dans l'histoire. La F.·. M.·. n'a pas été à l'abri de ce petit amour-propre: mais je l'ai dit, la question de son origine n'est pas sans difficultés, et les avis ne sont pas toujours d'accord.

« L'origine de la M.·., dit le F. de *Branville*, reste enveloppée d'un voile épais à travers lequel, jusqu'à ce jour, les divers orateurs qui ont traité cette question se sont vainement forcés d'entrevoir quelques faibles rayons de lumière. » (V. note II.)

Digitized by Google

« L'origine de la F.·. Me.·., après plus d'un siècle d'existence positive en France, est encore, dit le F. Bazot, un secret pour nous, comme il l'a été pour nos prédécesseurs. » (Précis. hist. de l'Ordre, t. 1.)

Deux opinions semblent partager la Me.·. en deux camps. Les uns lui assignent une origine très-ancienne; selon les autres elle ne remonterait pas au-delà de quelques siècles en arrière.

Examinons-les successivement.

I. — « Si l'*ancienneté* fixe les rangs entre les sociétés, dit le F. de la Tierce, aucune de celles qui subsistent aujourd'hui ne peut disputer la préséance à la *vénérable confrérie* des F.·. M.·.» (Hist. et stat. de la *F.·. Me.·.* Francfort-sur-le-Meyn, 1792.)

Le F. Juge semble partager l'opinion de ceux qui rattachent la Me.·. aux Gnostiques ; mais il ne s'arrête pas là. « Parmi les nombreuses sectes *gnostiques*, dit-il, qui différaient entr'elles suivant qu'elles retenaient plus du judaïsme ou se rapprochaient davantage du christianisme, *les Basiliens*, *les Marcionites*, *les Valentiniens*, *les Ophites*, *les Séthiens*, *les Caïnites*, *les Carpocratiens*, *les Agapètes*, *les Ebionites*, *les Manichéens*, procédant plus ou moins de la science des anciens mystères d'*Isis et de Cérès*, des doctrines de *Zoroastre*, de *Pythagore* et de *Platon*, formaient la vieille école philosophique de la Grèce et de l'Egypte, les doctrines judaïques et la loi nouvelle développée par le Christ. »

Le F. *Laffon* de Ladébat, remonte droit à Jésus-Christ et à Salomon : « Jésus de Nazareth, juif de naissance, notre grand maître, est le fondateur de la Me.·. écossaise, et nous pouvons aussi justement nous enorgueillir de notre fondateur, que nos FF... de la Me... d'Iorck peuvent s'enorgueillir d'avoir le roi

Digitized by Google

*Salomon* pour fondateur de leur rite. » (Code du F.·. M.·. Rite de Rose-Croix, p. 62, Nouvelle-Orléans.)

Le F. Dr Georges Kloss rattache la Me.·. à la construction de la tour de Babel : Alors, dit-il, la Me.·. commença à gagner singulièrement en importance. Le roi *Nemrod* était M.·., *Salomon* confirma les règlements et les coutumes que son père avait introduits parmi eux; de sorte que la Me.·. était affermie dans le pays, à Jérusalem, et dans beaucoup d'autres royaumes. *Ninus Gracus* vint en France et y établit la Me.·. St-Alban, en Angleterre, dicta des règlements aux MM..., et il aida à en recevoir de nouveaux » (*Le F.·. M.·. dans sa véritable acception*, 2e édit. Berlin 1855.)

« Les descendants de Cham, d'après le F. Enoch, craignant un second déluge, commencèrent à bâtir la tour de Babel ; c'était, dit-il, de mauvais maçons. — Les vrais MM.·. de Dieu lui restèrent fidèles, et prirent le nom de MM.·. par allusion aux travaux de la Tour de Babel. Ils y ajoutèrent celui de *Francs*, pour se distinguer des mauvais MM.·. » (*Le vrai* F.·. M.·. p. 57.)

Nous ne serons pas étonnés maintenant d'entendre le même frère nous dire : « Je n'avilirais par la gloire du grand St-Michel, si je disais à l'honneur des F.·. MM.·. que ce Prince de la milice céleste mérite par sa fidélité à son Dieu, le titre de *sublime Grand-Maître de la première loge des F.·. MM.·.* (*ib.*)

Il ne nous semblait pas possible de remonter plus haut. Nous nous trompions. — « Suivant certains, la F.·. Me.·. part de Dieu lui-même et commence à l'époque du chaos — *Dieu créa la lumière:* conséquence, Dieu est le premier F.·. M.·. (*Code de la F.·. M.·. p.* 151). — Le F. Bazot, qui raconte ces choses

Digitized by Google

merveilleuses, ajoute, (parle-t-il sérieusement ?) : « Dieu ne pouvant tenir loge tout seul, laissa ce soin à Adam — Adam tint-il loge avec sa femme, ou sans elle ? S'il tint loge avec sa femme, voilà une belle et antique origine pour les *loges d'adoption* créées en France, en 1774. Tint-il loge avec ses enfants ? Caïn eut été un fort mauvais frère... Le bon Noé a aussi sa part de l'honneur de l'invention des loges. » *(Ibid.)*

Vous me demanderez peut-être, Monsieur, si les auteurs que je viens de citer attachent de l'importance à leur opinion, et si, dans ce cas, nous devons mettre sur le compte de la M.·. les opinions pour le moins singulières qu'ils émettent ? — Je ne puis mieux vous répondre qu'en apportant ici le témoignage du *livre sacré* de la M.·. de son *Rituel*. Voici ce que nous lisons :

« Les mystères de la sagesse nous sont venus des peuples orientaux. » (Rit. de l'apprent. p. 68.)

« La coutume d'ouvrir les travaux à midi et de les fermer à minuit, est un hommage rendu à l'un des premiers *instituteurs des mystères*, l'*illustre Zoroastre*, qui, les jours de ses séances, réunissait *secrètement* ses disciples à midi, et terminait ses travaux philosophiques à *minuit*, par une agape fraternelle. » *(Ibid. p. 69)*. Quelle dévotion pour le secret et pour les ténèbres !

Ecoutons encore : « La M.·. fondée sur des *mystères bien antérieurs* à ceux *du Christianisme*, ne pouvait pas adopter l'ère chrétienne. » *(Rit. du comp. p. 48.)*

*Les Mages, nos ancêtres,* quittèrent l'Egypte en 3095 et vinrent s'établir à Jérusalem, emportant avec eux les annales de l'ordre ; ils y vécurent paisiblement jusqu'à l'an 4074, que Jérusalem fut prise d'as-

Digitized by Google

saut par Titus-Vespasien, qui en chassa une partie des habitants au nombre desquels étaient *les Mages*, plus connus alors sous la dénomination de *Kadosch, Paulkal, Pharaxsal*, etc., etc. *(Rit. du Royal secret.* p. 57.)

Vous le voyez, Monsieur, bien loin de répudier la haute antiquité que lui assignent ses écrivains, la F.·. M.e.·., dans ses livres les plus autorisés, l'approuve, l'adopte et la consacre. Convenons-en, cependant, les auteurs les plus sérieux de l'ordre ne se montrent pas si entichés de son antiquité et fixent généralement son origine à une époque beaucoup plus rapprochée de nous.

II.—De tous les systèmes énumérés par le F. Bazot, sur l'origine de la M.e.·. (dit M. de St-Alb. p. 28), aucun n'a réuni autant de suffrages sincères, et parmi les F.·. MM.·. et parmi les profanes, que celui qui fait de la M.e.·. la continuation de l'*Ordre du Temple*, proscrit par le roi Philippe-le-Bel, et condamné par Clément V. en 1313 (1).

Le F. Ragon, à propos d'Hyram qu'il appelle un insignifiant personnage, ne craint pas de verser le ridicule sur certaines légendes. « Toutes ces fables, dit-il, qui servent de base au troisième grade où le néophyte arrive avec tout l'étonnement que cause un vieux conte mis en action brusquement, sans préparation, ni logique, peuvent être appelées *grossières*, puisqu'on peut

(1) L'Ordre des *Chevaliers du Temple* fondé en 1118 par des Chevaliers croisés était un ordre religieux et militaire.

Il avait pour but principal et direct de protéger les pélerins de la Terre-Sainte. Il fut d'abord digne de sa première institution, donna au monde de grands exemples de dévouement chrétien et de courage militaire, et rendit à l'église d'éminents services.

Il dégénéra ensuite, et ne sut pas se préserver des vices qu'engendrent ordinairement de grandes richesses, et que développèrent rapidement en eux leur contact avec les sectateurs de l'Islamisme, le spectacle de leurs mœurs dissolues et l'influence de leur climat énervant.

Digitized by Google

en reconnaître la fausseté dans la Bible dont les récits n'ont d'ailleurs rien de commun avec la doctrine initiatique, soit ancienne, soit moderne. » *(Orthod. M. p. 105, etc.)*

Que la F.·. Me.·. d'aujourd'hui descende des Templiers, c'est l'opinion du F. *de Branville*, qui paraît avoir étudié la question plus à fond. « J'ose affirmer, dit-il, que l'ordre M.·. fut établi dans le XIV siècle par les membres de *l'Ordre du Temple,* de l'obédience du grand Prieuré d'Ecosse, et que cette institution rayonna de ce point et se propagea facilement dans les contrées européennes alors couvertes de nos prédécesseurs proscrits. »

C'est la pensée du F. Juge, qui n'est pas moins versé que le F. de Branville, dans l'histoire de la Me.·.

C'est ce que prouve la fraternité qui existe entre les *Templiers* et les MM.·. Les Chevaliers du Temple, dit le F. Wuillaume, fraternisent, ainsi que l'ont fait leurs ancêtres, avec les F.·. MM.·. et ils les visitent sous le titre de *Maçons de l'Ordre d'Orient*, mais sans avoir aucun rite Me.·. (*Tuileur.)*

« Les différents ordres de Maçonnerie, dit à son tour le *Manuel des Chev. du Temple* (p. 12, note), ne sont sans doute, que des contrefaçons de l'*Ordre du Temple*, qui auront eu lieu dans les différents pays où les premiers Chevaliers s'étaient retirés. »

Ainsi, des deux côtés, en affirmant la *distinction* on avoue *la parenté*. C'est enfin ce qui résulte évidemment de l'identité des doctrines communes aux deux sociétés, et de l'analogie, ou plutôt de la similitude de leurs pratiques, comme nous le démontrerons plus tard.

Mais nous avons ici encore une preuve péremptoire et qui se tire des livres sacrés de la Me.·. elle-même.

Digitized by Google

Dans la formule de réception au grade de Chevalier *Kadosch*, quand on demande au récipiendaire : *Qui êtes vous?* Il répond : *Mon nom est Kadosch, rejeton d'un ordre injustement proscrit depuis cinq siècles et plus. — Qui connaissez-vous? — Deux abominables. — Nommez-les: — Philippe-le-Bel et Bertrand de Goth*, (Clément V). Puis vient un exposé prétendu historique des ancêtres de la F.·. M$^{e}$.·., parmis lesquels figurent les Templiers. — (*Rit du Royal secret, p. 56.*)

Cependant nous devons remarquer, pour être exact, que le F. Rebold, tout en admettant la fraternité qui existe entre les deux ordres, suppose, dans son *Histoire gén. de la F.·. M$^{e}$.·.* (p. 116), que c'est la F.·. M$^{e}$.·. qui a conservé la vie *aux Templiers*, au lieu de la recevoir d'eux. Un petit nombre de Templiers, dit-il, échappés aux persécutions de Philippe-le-Bel, roi de France, aidé par le Pape Clément V, se réfugièrent en Ecosse et y trouvèrent un asile au sein des Loges MM.·. L'ordre même parut se reproduire dans la retraite qui lui fut offerte au milieu des montagnes de l'Ecosse, patrie de plusieurs Chevaliers du Temple, jusqu'au moment où les F.·. MM.·. d'aujourd'hui se séparèrent des anciennes sociétés MM.·. » Je ne connais pas d'autre M.·. qui défende cette opinion. Mais, dans tous les cas, ce qui paraît incontestable, c'est que les deux sociétés ont été étroitement unies, pendant plusieurs siècles. Si ces deux fleuves ont actuellement leur lits séparés, il fut une époque où leurs eaux bourbeuses mêlées et confondues ensemble ne formaient qu'un même courant ; et si maintenant on les distingue l'un de l'autre, on s'aperçoit encore qu'elles ont une source commune.

Concluons : la F.·. M.·., si nous l'en croyons, est tout à la fois *ancienne et nouvelle*. Ce qui paraît au pre-

Digitized by Google

mier coup d'œil s'exclure peut s'accorder, et je me sens tout-à-fait disposé à donner raison aux auteurs de chacun de ces deux systèmes en les conciliant ensemble.

Distinguons pour cela entre *l'existence de la F.·. M.·.* comme *société organisée*, ayant ses grades, ses statuts, ses règlements, sa doctrine arrêtée, son but et ses moyens déterminés, telle en un mot qu'elle se montre à nous maintenant; et l'existence, dans le monde, de certains esprits ayant les principes de la F.·. M.·. et se conduisant d'après ces principes, animés de ses sentiments, poursuivant le même but, quoique d'une manière plus vague. Entendue dans le 1er sens, la F.·. M.·. est *nouvelle*, elle est née des *Templiers*. Dans le 2e sens, elle est aussi *ancienne que le monde*; car il y a toujours eu des hommes ennemis de toute dépendance, disposés à secouer le joug de l'autorité, et, pour se justifier à eux-mêmes leur révolte insensée, cherchant à se faire des complices.

Une objection reste à résoudre: comment former la chaine qui, de siècle en siècle, par des anneaux successifs, rattache la M• actuelle aux mystères sacrés de *l'Egypte ou des Indes?* Les auteurs que nous avons cités se sont fait cette difficulté; elle est grande à leurs yeux; ils n'ont pas néanmoins désespéré de la résoudre.

« S'il en coûtait à quelques MM.·. de ne dater leur existence maçonnique que de l'année 1313, dit le F. de Branville, qu'ils apprennent de moi que la religion des chrétiens primitifs d'Orient, qui fut secrètement pratiquée dans *l'Ordre du Temple* par ses *Grands Maîtres* et par un certain nombre *d'initiés intimes*, vint elle-même de *l'Egypte*, où *Moïse d'abord, et Jésus le Christ ensuite, en reçurent les saints dogmes et la*

Digitized by Google

*morale divine*, qu'ils apportèrent l'un et l'autre et qu'ils propagèrent dans la Judée. Ce fait historique immense dont l'Ordre du Temple possède la preuve, n'explique-t-il pas suffisamment la tradition M^e^.·. qui hasarde timidement la prétention de descendre *en ligne collatérale,* peut-être, des *antiques initiations aux mystères de la bonne Déesse?* En effet, on m'accordera sans doute que parmi les *Templiers de la langue d'Ecosse* qui, selon moi, auraient institué *la F.·. M^e^.·.* il s'en soit trouvé plusieurs revêtus du *caractère de Lévite* et *de la haute initiation de cet ordre.* »

Le F. Juge confirme et développe encore davantage la Thèse que le F. de Branville n'avait fait qu'indiquer. « Peut-être, dit-il, serait-on bien près de la vérité, si l'on traçait par les *dernières sectes juives* et les *premières sectes chrétiennes,* la route qu'a suivie *l'initiation Egyptienne, Tyrienne et Hébraïque,* pour passer de la *Judée* à *notre époque régénérée par le Christianisme;* si l'on faisait apparaître sur la scène les *Gnostiques,* et si l'on relevait en passant, cette circonstance qu'ils se maintinrent jusqu'au temps des Croisades qui virent fondre sur l'Orient la vieille intolérance de l'Occident, à l'époque des onzième, douzième et treizième siècles, c'est-à-dire à une époque contemporaine de *l'Ordre du Temple*, seule institution chrétienne que l'histoire nous représente comme ayant possédé dès-lors un système d'initiation, et qu'elle nous montre comme ayant alors puisé en Orient, et introduit chez-elle plusieurs des opinions religieuses les *plus hardies du Gnosticisme.* On sait, en effet, que de nombreuses sectes *Gnostiques*, subsistaient encore à cette époque reculée, dans la Syrie, la Phénicie, l'Egypte, la Palestine et jusque dans l'Asie Mineure, qu'elles y avaient des écoles célèbres, des céré-

Digitized by Google

monies analogues à celles des mystères, et de véritables initiations, que dans quelques-unes on appelait même le *baptême de la sagesse.* » Pour ne pas être trop long, nous renvoyons aux notes le document où ce F, très-considéré dans la M.·., fondateur et rédacteur en chef du Journal M.·. le *Globe*, expose sa pensée et développe son système. (Note III).

Quoi qu'il en soit, nous voici, grâce à la M.·., fixés sur son origine. Comme société organisée, elle ne remonte qu'à la suppression des *Templiers* ; mais son esprit, ses tendances, ses principes sont aussi anciens que le monde. Ses principes, ses maximes, ses doctrines se sont formulés plus ou moins publiquement dans tous les siècles, et ont été plus particulièrement professés par les *Gnostiques*, les *Manichéens*, les *Carpocratiens* et *autres Hérétiques* des 1er siècles du Christianisme ; et dans l'antiquité, par *les disciples de Zoroastre, de Pythagore et de Platon*, et se retrouvent dans les anciens *mystères d'Isis et de Cérès* .. En un mot, selon M. Matter (hist. du *Gnosticisme*), ce sont les *plus hautes spéculations de l'Asie, de l'Egypte et de la Grèce, attaquées et renversées par le Christianisme;* les doctrines ressuscitées du paganisme luttant contre leur vainqueur de toutes leurs forces, *s'alliant même avec lui* pour mieux réussir à l'abattre. » (Tom. 2.)

Arrêtons-nous ; désormais nous en savons assez sur les ancêtres de la F.·. M.·., grâce aux deux illustres frères qui se sont chargés de nous donner sa généalogie et d'exhiber ses titres de noblesse.

Mais avant de clore cette lettre, déjà passablement longue, je sens le besoin de vous faire part d'un sentiment qui me domine et que vous partagerez, j'en suis sûr, avec moi.



Digitized by Google

Comment se fait-il, que la F.·. Me.·. n'ayant rien de plus honorable à nous raconter de son origine, ait eu le courage de reconnaître pour ses ancêtres des hommes dont le nom seul est une injure; et qu'une institution qui se dit chargée de donner la lumière aux hommes, soit née, c'est-elle qui l'avoue, d'une boue si infecte et si dégoûtante! Ah! combien, je lui sais gré de cette franchise; pour cette fois, je le confesse, elle a dit la vérité :

Ainsi donc, ô F.·. MMe.·. qui, peut-être, ne connaissez pas encore bien votre histoire, sachez-le bien, vos Pères sont les *Templiers*. Qu'était-ce donc que ces illustres frères dont vous descendez en droite ligne? Je ne veux pas invoquer ici le témoignage des écrivains catholiques dont vous suspecteriez l'impartialité. — Je ne veux pas, pour faire apprécier les hommes, vous mettre en ce moment sous les yeux leurs doctrines. C'est à vos propres auteurs que j'en appelle.

Voici sur la culpabilité des Templiers, le sentiment du F. Clavel; l'étrangeté des expressions le dispute dans ce morceau, à l'étrangeté de la doctrine. Nous entrons en plein paganisme: mais je n'invoque le témoignage de cet écrivain que pour le point qui nous occupe. (v. *Hist. pittoresque de la F.·. M.·.* II P. c. 2. p. 355.)

« On s'est attaché, dans le siècle passé, à innocenter la mémoire de l'Ordre des Templiers, et l'on a contesté la vérité des accusations dont il avait été l'objet dans le cours de son procès; mais de récentes découvertes établissent que la plupart des faits allègués étaient de la plus grande exactitude. Il est démontré aujourd'hui que les Templiers étaient une branche du Gnosticisme, et qu'ils avaient adopté, en majeure partie, les doctrines et les allégories de la secte des Ophites. Il a beaucoup été question, dans leur procès,

Digitized by Google

d'une tête barbue à laquelle ils attribuaient la puissance de faire croître les fleurs et les moissons. Cette figure était le symbole par lequel les Gnostiques représentaient le Dieu éternel, le créateur.

» De tous temps, les Orientaux ont considéré la barbe comme le signe de la majesté, de la paternité, de la force génératrice. Aussi est-ce avec raison que les Templiers disaient que l'être dont cette tête barbue offrait l'image, était la source de la fertilité des campagnes. Cette tête portait le nom de *baphometus* (baptême de sagesse), mot dérivé du grec. Elle devait présider à l'initiation, qui était en effet pour le récipiendaire un baptême nouveau, le commencement d'une nouvelle vie. On la voit figurer sur deux pierres gravées, d'origine gnostique, rapportées dans la collection de Jean L'Heureux. Sur la fin du XVII^e siècle, on a découvert en Allemagne, dans le tombeau d'un Templier, mort avant la persécution de l'Ordre, une espèce de talisman, où sont tracés des symboles gnostiques : l'équerre et le compas, la sphère céleste, une étoile à cinq pointes (dit *pentagone de Pythagore*, qu'avaient aussi adopté les Ophites); enfin les huit étoiles de l'ogdoade gnostique.

» Dans plusieurs mémoires relatifs aux doctrines secrètes des Templiers, M. de Flammer démontre que ces doctrines étaient celles des Ophites. Entre autres monuments dont il s'étaye, se trouvent deux coffrets ayant appartenu à l'Ordre du Temple et découverts l'un en Bourgogne, et l'autre en Toscane. On voit sur le couvercle d'un de ces coffrets une image de la Nature sous les traits de Cybèle et dans un état de complète nudité. D'une de ses mains, elle soutient le disque du soleil, et, de l'autre, le croissant de la lune, auxquels est attachée la chaîne des éons, la même qui

Digitized by Google

est figurée dans les loges maçonniques par ce qu'on appelle la *houpe dentelée.* Aux pieds de la déesse, est une tête de mort entre le pentagone des Ophites et une étoile à sept pointes, qui fait allusion au système planétaire et aux purifications successives des âmes à travers les sept sphères. Autour du tableau sont tracées plusieurs inscriptions en caractères arabes. Sur les quatres faces latérales, se groupent divers sujets qui paraissent retracer les cérémonies de l'initiation, telles que l'épreuve du feu et celle de l'eau, l'adoration du phallus, le sacrifice du taureau mitriaque. On voit sur l'autre coffret des indications analogues, relatives aux épreuves: le Phallus, le Cteis, le veau de l'initiation des Druzes, et la croix à anse des Egyptiens.

« Les historiens orientaux nous montrent, à différentes époques, l'Ordre des Templiers entretenant des relations intimes avec celui des Assassins, et ils insistent sur l'affinité qui existait entre les deux associations. Ils remarquent qu'elles avaient adopté les mêmes couleurs (le blanc et le rouge), qu'elles avaient la même organisation, la même hiérarchie de grades (les degrés de *fédavi,* de *réfik* et de *daï*, de l'une, répondant aux degrés de novice, de profès et de chevalier de l'autre); que toutes les deux conjuraient la ruine des religions qu'elles professaient en public ; et que toutes les deux enfin possédaient de nombreux châteaux, la première en Asie, la seconde en Europe. Il est du moins constant qu'elles étaient liées par des transactions occultes, et qu'elles se rendaient réciproquement toutes sortes de bons offices. C'est par l'entremise des Templiers que Beaudouin II, roi de Jérusalem, conclut secrètement avec les Assassins un traité par lequel ceux-ci s'engageaient à lui livrer la ville de Damas, en échange de celle de Tyr, qui devait être abandonnée à l'Ordre. »

Digitized by Google

Ainsi parle F. Clavel. Et voilà vos pères, ô F.·.MM.·.!

Mais les Templiers eux-mêmes, d'où sortaient-ils ? Vos écrivains nous l'apprennent encore : des *Gnostiques* et des nombreuses sectes qui en naquirent. Oui les Basilidiens, les Marcionites, les Valentiniens, les Ophites, les Séthiens, les Caïnites, les Carpocratiens, les Agapètes, les Ebionites, les Manichéens sont vos aïeux, d'après l'illustre F.·. Juge.

Ces rejetons impurs d'un honteux paganisme, d'où viennent-ils eux-mêmes ? Ils ont leurs racines, ils ont puisé leur sève dans les mystères d'Isis et de Cérès, dans les doctrines des disciples de Zoroastre et de Pythagore. C'est encore le F. Juge qui le dit. Et toutes ces *associations secrètes* qui se sont manifestées depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, dit le F.·. Clavel, (autre lumière de la F.·. M.·.), dérivent d'une source unique : les *Mystères Egyptiens*. (Hist. pittor. de la F.·. M.·.)

Qu'en pensez-vous, Monsieur ? La F.·. M.·. pouvait-elle prononcer plus solennellement sa condamnation ? Et n'est-il pas consolant de la voir se juger elle-même, en ramassant tout ce qu'il y a de plus vil et de plus méprisable dans l'histoire du monde pour en composer sa couronne; et reconnaissant qu'elle a puisé la vie dans cette écume immonde que l'hérésie et la corruption ont jetée hors du christianisme, et dans les mystères infâmes sous lesquels le paganisme le plus effronté cacha ses abominations.

Non, ne lui disputons pas de pareils ancêtres ; les revendiquer, c'est les mériter, et la secte éhontée qui salue comme ses pères le vice et l'hérésie, prouve par là même qu'elle en est née et qu'elle n'a pas dégénéré.

Vous serez peut-être étonné, Monsieur, de voir la

Digitized by Google

F.·. M.·, qui ne peut revendiquer que de semblables aïeux, tenir si fort à son antiquité : Je m'en étonne comme vous, mais je m'en réjouis.

Qu'elle fraternise donc avec les insensés qui construisirent la tour de Babel, qu'elle remonte jusqu'à Caïn, et même jusqu'aux Anges rebelles que Dieu précipita dans les abîmes. Mais qu'un reste de pudeur l'empêche de blasphèmer, en donnant le nom de Maçon au divin Sauveur du monde, et qu'elle n'ait pas la maladresse d'invoquer St-Michel comme son premier patron Chacun lui répondrait : Vous vous trompez, ce n'est pas *Michel, c'est Lucifer qui fut le 1er Franc-Maçon*; c'est lui qui, le premier, arbora l'étendard de la *liberté* et fit retentir les voûtes du ciel du cri audacieux de *l'indépendance*. C'est lui qui a donné à la F.·. M.·. *sa devise*, dans ces paroles, qui seront l'éternel refrain de tout ce que la terre aura porté d'impies : *Non serviam* : Je n'obéirai pas. C'est lui qui est véritablement le *grand maître de la Mc.·.* et dès ce moment, consultant ses titres et ses origines, nous pourrons dire aux FF.·. MM.·. *Vos ex patre diabolo estis* : Le diable est votre père.

J'ai été un peu long cette fois ; vous me le pardonnerez à cause de l'importance de cette matière.

Veuillez me croire, etc.

---

Digitized by Google

## CINQUIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. *multiple* dans les formes qu'elle prend, est *une* dans son esprit et dans son but.

Monsieur,

Il vous tarde, j'en suis sûr, de considérer de plus près la grande institution de la Me.·. Cependant, avant de pénétrer dans l'intérieur, il est juste d'en connaître les dehors et de nous arrêter un instant dans le vestibule.

Une chose nous frappe et nous étonne d'abord, c'est le défaut *d'unité* que présente, au 1er coup d'œil, ce vaste édifice; on serait tenté de l'accuser d'irrégularité; on se demande si les règles de l'art y ont été bien observées. Ne nous pressons pas trop de condamner les architectes: Le poëte a dit: *Souvent un beau désordre est un effet de l'art*. Cette parole pourrait bien s'appliquer à la Me.·.

Quoi qu'il en soit, la première chose qui frappe quand on étudie ce corps, c'est la *multiplicité de ses rites et de ses formes*, et l'extrême variété des éléments qui la composent.

« Les MM.·. peuvent suivre dans leurs travaux des *rites différents*, mais le *but en est toujours le même.* » (Art. 5. *Régl. de l'ord. M.·. en France* 1826.)

Digitized by Google

« L'ordre M.·. dit le Suprême Conseil, se partage en *différents rites* reconnus et approuvés, qui, bien que *divers*, sont tous sortis *de la même source* et *tendent au même but.* » (Art. 1. du *régl. de la M.·. Ecossaise*, Paris 1846.)

« Le nombre des MMes.·. qui diffèrent de rite, dit le F. Ragon, s'élève à plus de 60. Cette masse de rites n'est due, selon cet écrivain, qu'à la fabrication spéculative des hauts grades. » (*Orth. M.·.* p. 14.)

On distingue les *anciens MM.·.* des *MM.·. modernes.* Il y a le rite *symbolique*, le rite *philosophique écossais; le rite d'Hérédom ou de perfection; le rite de l'ordre de l'Etoile flamboyante; le rite des Philaléthes,* ou chercheurs de la vérité; *le rite des Philadelphes; le rite Egyptien de Misraïm; le rite Persan philosophique; les rites de l'Ordre des Noachites, de l'ordre de Memphis, de l'ordre sacré des Sophisiens,* etc. etc. (S. Alb. 84.)

En France, ainsi qu'en Belgique, nous avons le *rit Français* représenté par le *G. Orient*; le *rite Ecossais* représenté par le Suprême Conseil, et *le rite Egyptien de Misraïm.* Dans l'Annuaire M.·. de 1866, nous trouvons indiquées pour la France 318 loges sous la dépendance du *Gr. Orient*; 81 dépendantes du *Grand Conseil,* 4 seulement appartiennent au *rite de Misraïm.*

En Prusse, la M.·. est scindée en deux *rites* : la F.·. M.·. dite *générale*, et la F.·. M.·. dite *chrétienne.* La seule différence notable qui existe entre ces deux rites prussiens, c'est que dans l'un, on admet des membres de toutes les religions, et tous les développements de l'idée M.·. telle qu'elle est comprise en France et en Angleterre; dans l'autre, au contraire, on ne reconnaît qu'un seul culte et *on cherche à met-*

Digitized by Google

*tre la lumière sous le boisseau,* dit le F. Beysé, (*Journ. de la F M.·.* janv. 1869. p. 230.)

Cependant il est nécessaire de remarquer que pour faire partie de la M.·. ces *rites* doivent avoir été approuvés et reconnus. « Par respect pour les principes de la Mᵉ.·. qu'il a maintenus et qu'il maintiendra toujours, le *rite Ecossais ancien* accepté, admet l'*existence des autres rites légalement établis et reconnus* et travaillant, comme lui, à *l'accomplissement du grand œuvre.* (*Régl. gen. p. la France.* Art. 11, 12.)

Le Gr. Orient, de son côté, déclare que « la F.·. Mᵉ.·. malgré la diversité de ses rites, étant *une par son but et ses principes*, les ateliers peuvent indistinctement suivre, dans leurs travaux, le rite qui répond mieux à leur désir, pourvu que *ce rite ait été régulièrement reconnu.* » (Const. art. 18.)

« De quelque rite reconnu que soit un M.·. il est frère de tous les MM.·. du globe, (*ib*). » Comment se fait-il que cette grande diversité de rites ne soit pas pour la Mᵉ.·. un germe fatal de division et de mort ? C'est que cette diversité n'existe que dans les formes accidentelles et qu'elle est plus apparente que réelle. En un mot, dans la multiplicité nous retrouvons l'*unité.*

« En étudiant les variétés que présente la Mᵉ.·., dit le F. Ragon, on est surpris de trouver au fond de cette diversité de rites, de grades, de symboles, de formules, *une seule doctrine et un seul but.* » (Orth. M.·. p. 14.)

Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, les FF.·. MM.·. ne font *qu'une communauté*: ils ont les *mêmes secrets*, suivent la *même voie,* sont *formés* d'après les *mêmes règles*, et sur la *même mesure*, enfin sont *animés du même esprit* (Recueil de la F.·. Mᵉ.·. Adoniramite.) Ils viennent de *la même source*, et ils ont

Digitized by Google

les *mêmes principes*, ils *travaillent à la même œuvre et* ils ont *le même but*. (Ci-dessus.)

Vous voyez, Monsieur, comment *l'unité* se conserve dans la *multiplicité* et quel lien intime rattache les membres au corps alors même qu'ils semblent séparés les uns des autres. Cette diversité de rites, ce fractionnement apparent de la M.·. a du reste un grand avantage pour elle ; elle paraît ainsi moins menaçante et moins forte, et il lui est plus facile de couvrir son action et de désavouer auprès des gouvernements, tout ce qui pourrait la compromettre.

Outre ce principe d'unité qu'elle puise dans son esprit, la Me.·. a, pour rattacher ensemble tous les rites, le lien commun du *serment* qui est imposé à tous ses membres et maintient forcément, dans la voie tracée, ceux qui n'y seraient pas retenus efficacement par l'unité du principe et du but.

Elle a de plus des *liens* qui, bien qu'en apparence ils soient purement extérieurs, ne contribuent pas peu à conserver l'unité dans le grand corps maçonnique. Ces liens sont de plus d'un genre : c'est d'abord une *langue à part* qui n'est connue que des MM.·. et parlée que par eux. Le *vocabulaire* M.·. que nous renvoyons à la fin de cet ouvrage en donnera l'idée ; nous n'avons indiqué que les termes qui nous ont paru plus essentiels. Ce sont, en deuxième lieu, les mots de *passe* : On appelle ainsi les mots qu'il faut savoir quand on veut entrer dans les *loges*. Le mot de *semestre* est celui que le Gr. Or. envoie tous les six *mois*, aux loges *de son obédience*, afin qu'elles se reconnaissent mutuellement, et soient distinguées des *loges non constituées*. C'est, en troisième lieu, *l'attouchement;* on apppelle ainsi un *signe manuel* qui sert aux FF.·. MM.·. pour être reconnus de leurs frères. Chaque grade a pour se distinguer

Digitized by Google

un attouchement qui lui est propre. Ce sont, en quatrième lieu, les *Bijoux;* ce qui dans le langage de l'ordre signifie un ornement particulier ; ils servent surtout à distinguer les *grades*.

Il y a encore certains *signes mystérieux*, propres à chaque grade et des signes hiéroglyphes employés dans le décor des loges, et qu'on trouve quelquefois sur les enseignes des marchands.

Tels sont les trois points qui rappellent le *delta*.·. Une *équerrre et un compas* entrelacés ; une *branche d'acacia;* une *étoile rayonnante*, ayant au centre *la lettre G*.

Grâce à ces industries, les MM.·. peuvent se reconnaître entr'eux dans tout l'univers, sans se trahir aux yeux des *profanes;* on appelle ainsi, dans l'argot de l'ordre, tous ceux qui ne lui appartiennent pas.

« Ces signes, ces emblêmes, est-il dit dans la constitution M.·., outre leur signification symbolique, ont encore pour objet d'assurer à chacun des membres les *avantages d'une association universellement répandue*, en permettant aux FF.·. MM.·. de se reconnaître. » (Art. 6.)

« Nul ne peut être admis à participer aux travaux M.·. (c'est-à-dire se trouver aux réunions, fêtes, délibérations) qu'en justifiant sa qualité de F.·. M.·. (Art. 10.)

« Il est prescrit au M.·. en *toute circonstance*, *d'aider*, *d'éclairer*, *de protéger son frère*, même *au péril de sa vie*, et de *le défendre contre l'injustice*. » (Art. 5.)

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que la M.·. a fait preuve dans son organisation d'une adresse et d'une connaissance approfondie du cœur humain; la manière dont elle a résolu le problème difficile de l'*unité* dans la *multiplicité*, me paraît vraiment habile.

Digitized by Google

Il fallait bien compter avec ses membres qui, en entrant dans l'ordre, n'ont pas renoncé à leur liberté, ni fait abnégation complète de leurs goûts et de leurs jugements ; elle devait donc leur laisser une certaine latitude : mais elle devait pouvoir compter sur eux dans l'intérêt de son but. Elle a su pourvoir à tout, et, on peut dire que si, dans cette matière, elle use d'indulgence et fait bon marché de *l'accessoire,* elle n'oublie pas la force et la vigueur, et sauvegarde avec soin ce qui est *essentiel*.

Ce caractère *d'unité* entendu comme la F.·. M.·. nous l'a expliqué, caractère qui est pour elle la condition de sa vie autant que de son *universalité*, est pour nous du plus haut intérêt dans le travail que nous entreprenons. Il nous permet d'attribuer à la M.·. les *doctrines* de ses membres, quelque part qu'ils soient, à moins qu'elle ne les désavoue. Il rend tous les MM.·. solidaires et responsables les uns vis-à-vis des autres et des corps dont ils font partie, et cela, en vertu du principe établi par la F.·. M.·. elle-même. Quel que soit le rite adopté par eux, nous pouvons toujours leur dire : vous êtes sortis de la *même source*, vous avez les *mêmes doctrines*, vous tendez au même *but*, vous avez été formés d'après les mêmes *règles* et selon la *même mesure*, vous marchez dans la *même voie* pour arriver au *même terme*. Vous avez les *mêmes secrets* et vous êtes liés par les *mêmes serments*, vous avez été jetés dans le *même moule* et vous êtes animés du même *esprit*. Mais cette remarque s'applique plus strictement encore à toute doctrine exprimée dans les *rituels* de l'ordre.

Nous venons de voir comment *l'unité* se combinait dans la M.·. avec la *multiplicité* et la *diversité;* nous allons voir comment elle sait concilier une *dépendance*

Digitized by Google

absolue et complète avec une *liberté* qui paraît au premier coup d'œil, sans limites et sans frein.

Ce sera le sujet de ma prochaine lettre.

Veuillez, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## SIXIÈME LETTRE.

*Organisation* de la F.·. M.·.— *Subordination* des membres aux dignitaires. — Des différents grades entre eux. — Des ateliers au Grand Orient, etc.

Monsieur,

*Liberté,* telle est la devise de la Me.·. Elle se fait gloire d'avoir arboré cet étendart sur la terre. Nous verrons bientôt qu'elle donne à ce mot l'acception la plus large possible et néanmoins, avec cette liberté dont elle se glorifie, elle a su allier une dépendance et une subordination qui ressemblent beaucoup à la servitude et se rapproche singulièrement de l'esclavage.

Elle n'*exclut personne de son sein, pour ses croyances.* Elle *respecte la foi religieuse et les opinions politiques de chacun de ses membres. Tout M.·. a le droit de publier son opinion sur les questions MM.·. Au sein des réunions, tous les MM.·. sont placés sous le niveau de l'Egalité la plus complète.* (Constit, art. 1, 2, 12, 17.) Voilà le principe.

Mais, en dépit du principe si solennellement proclamé, les FF.·. MM.·. sont forcément ramenés dans la pratique à imiter la nature qui, dans un corps organisé et vivant, subordonne les parties moins principales aux autres, assigne à chacun des membres la fonction qu'il doit remplir, et met chaque chose à sa place,

Digitized by Google

chaque individu à son rang. Ainsi, malgré les grands mots de *Liberté*, d'*Egalité* et de *Fraternité*, les F.·. MM.·. consacrent parmi eux la subordination et la dépendance la plus absolue.

Chaque loge nous fournit la preuve de ce que nous venons d'avancer. « Les assemblées MM^rs^.·., qui prennent la dénomination générique de Loges ou ateliers, disent les constitutions, sont *dirigées par des statuts et des règlements* généraux et particuliers. Les ateliers ont *droit de discipline absolue sur tous leurs membres et sur tous les MM.·. assistant* à leurs travaux. (Art. 7, 10.)

De plus, tandis qu'au bas de l'échelle M^e^.·. se trouvent *les FF.·. servants,* qui sont chargés de la conciergerie, du service de table, du balayage de l'atelier et des autres travaux propres de la domesticité, et cela moyennant un salaire, nous voyons apparaître dans les degrés supérieurs une série de *Dignitaires.*

En voici la liste : 1° *Le Vénérable,* c'est ainsi que l'on nomme celui qui est à la tête *de la Loge,* et préside la réunion. Viennent ensuite :

— Le 1^er^ Surveillant.

— Le 2^e^ Surveillant.

— L'Orateur.

— Le Secrétaire.

— Le Trésorier.

— Le Grand Expert. On appelle ainsi le *Tuileur,* c'est-à-dire le F.·. chargé d'examiner si tous ceux qui se présentent pour visiter la loge, sont maçons.

— L'Hospitalier.

— Le Garde des sceaux.

— Le 1^er^ Maître de cérémonies.

— Le 2^e^ Maître de cérémonies.

— Le 2^e^ Expert.

Digitized by Google

— Le Porte-Etendart.

— Le Maître des Banquets.

— Le Couvreur ou le F.·. *Terrible* : Il est chargé de garder les portes extérieures et les avenues de la Loge pour en écarter les *profanes*. Telle est la première source de l'inégalité qui règne entre MM.·. et le 1er fondement de leur subordination et dépendance, dans l'ordre *de dignité, d'office ou d'autorité.*

Il est une autre source de distinction non moins féconde et plus importante encore, c'est celle qui résulte de la variété des *grades*.

Je vous parlais, Monsieur, dans ma dernière lettre, de la diversité des *rites* qui partagent la grande armée de la Me.·. en plusieurs corps distincts. Chaque *rite* renferme un certain nombre de *grades*. Entre l'*apprenti* qui fait son entrée dans la Loge, et le *chevalier Kadosch,* par exemple, il y a la distance qui sépare le jeune conscrit du vétéran qui, vingt fois peut-être, a reçu le baptême du feu, et qu'aucun danger n'étonne.

Je sais que certains écrivains F. MM.·. se sont efforcés de jeter un voile sur cette différence de grades et d'en nier l'importance. D'après le F. Ragon, la multiplication des grades est le fruit d'une fâcheuse spéculation et n'est propre qu'à enfanter des schismes et des divisions dans la Me.·. « Les 3 grades symboliques, dit cet écrivain M.·., n'ont produit et ne peuvent produire aucun schisme. Les hauts grades sont donc faux et dangereux puisqu'ils donnent lieu à des schismes, à des inimitiés, à des procès, aux *libelles excusables des Barruel et autres, et aux persécutions de l'autorité.* » (*Orth. M*, p. 99, 110.)

Cela veut dire, remarque judicieusement M. de St-Albin, que les 3 premiers grades constituent la *F.·. Me.·. extérieure ou symbolique*, dont l'existence est

Digitized by Google

un fait public et hautement avoué ; et que les autres grades forment la F.·. Me.·. intérieure, qui s'efforce de demeurer invisible pour agir plus librement dans l'ombre. A qui, en effet, le F. Ragon persuadera-t-il que ces hauts grades sont faux et dangereux, lorsque nous les voyons consacrés par les constitutions de l'ordre (art. 366,367, ann. 1826), qui les considère comme les *plus importants* et dont plusieurs, d'après les constitutions, ne peuvent être conférés par communication?

Il est vrai que cette multiplication est excessive, et rien ne nous empêche d'admettre avec le F. Ragon, que la spéculation et l'amour-propre aient été pour quelque chose dans cet excès ridicule; ainsi dans les rites français et écossais, on ne compte pas moins de 33 grades. Le rite égyptien en compte jusqu'à 90. En Prusse la Me.·. *générale* n'en renferme que quatre, et la Me.·. *chrétienne* en renferme sept. Mais en conférant ces 4 ou ces 7 grades, on communique tout ce qui est renfermé dans les 33 degrés français ou écossais, et dans les 90 du rit égyptien. Celui qui veut avoir une idée des titres bizarres et ridiculement prétentieux de ces divers grades n'a qu'à consulter la note IV.

La grande variété des éléments qui composent les Loges et la multitude des adeptes de différentes conditions et dont les dispositions ne sont pas les mêmes, sont entrées, selon M. L. Blanc, pour quelque chose parmi les raisons de cette multiplication. (*Hist. de la Révol.* Chap. Révolut. mystiq.) Selon le F.·. Juge, « ils ont été inventés comme un nouveau moyen de séduction pour attirer aux Loges; moyen d'autant plus puissant qu'il met en jeu la vanité et l'orgueil, et spécule sur l'amour-propre. (*Exam. critiq. des rit.* Globe, tom. II p. 251.)

Digitized by Google

Mais si ces grades se recommandent par leurs titres pompeux, par les bijoux et les ornements qui les distinguent les uns des autres, ils diffèrent essentiellement entr'eux par les degrés de l'*initiation* qui leur est propre, et qui n'est pas la même pour tous. Elle devient de plus en plus intime à proportion que le candidat se montre plus pénétré de l'esprit de l'ordre; elle se fait toujours de la part de celui-ci avec une prudente réserve; plus les secrets sont graves et importants, plus on sent le besoin de ne les confier qu'à des hommes sûrs et parfaitement éprouvés. C'est en cela que consiste le véritable avancement du M.·.

Ne craignons pas de le dire, on ne comprend bien la F.·. Me.·. qu'autant qu'on a pénétré, quelque peu du moins, dans le mystère de ses grades. Ce sont eux surtout qui constituent la véritable organisation intérieure de la Société, et qui établissent l'ordre et la subordination entre les différents membres qui en font partie.

Ces différents *grades,* en effet, donnent la mesure du *mérite* relatif des FF M.·., de la *connaissance* plus ou moins complète qu'ils possèdent de *ses doctrines*, de leur *initiation* plus ou moins intime à ses *secrets*, des *engagements* plus ou moins sacrés qu'ils ont pris, de la *détermination* plus ou moins entière où ils sont de se dévouer à la réalisation de ses desseins et de son but, de la *confiance* plus ou moins grande qui leur est accordée et de la *formation* plus ou moins parfaite de chaque membre.

En un mot, les *grades* constituent l'*échelle mystique* par laquelle le M.· doit s'élever successivement au sommet *de la perfection de l'ordre,* à la *plénitude de son esprit;* ou, pour parler plus justement, dans ma pensée, ce sont les degrés que l'adepte doit descendre

Digitized by Google

l'un après l'autre pour arriver au fond de l'abîme; s'enfoncer graduellement dans la nuit de l'erreur, et par le mépris et la négation de toute vérité dogmatique et morale, parvenir à l'aveuglement de l'esprit et à l'extinction du sens moral dans son âme. Que l'on multiplie les degrés ou qu'on les réduise, cela est indifférent. Le but auquel il faut arriver est déterminé, le nombre des étapes peut varier, mais le terme est le même. Ce que nous dirons plus tard des *initiations maçonniques* jettera un nouveau jour sur cette matière.

Les *dignités* ne supposent pas nécessairement dans ceux qui en sont revêtus un plus grand mérite maçonnique; elles ne donnent pas droit à des initiations plus intimes: Il peut se faire quelquefois que le Gr. Or. lui-même soit tenu en dehors des secrets de l'ordre, comme nous le prouverons plus tard. La naissance, le nom, la position dans le monde, l'influence que l'on exerce, le bien que l'on peut faire à l'ordre en le couvrant de sa protection, etc., sont des raisons suffisantes pour conférer à un membre quelques dignités, sans que pour cela on lui confie les secrets les plus intimes.

Les *grades*, au contraire, ne s'accordent communément qu'au mérite personnel du M.·., je veux dire à son mérite *maçonnique*, au point de vue de la Société dont il est membre.

Mais pour avoir une idée exacte et complète de l'*organisation* de la F.·. M.·., après avoir vu 1° la *dépendance* dans laquelle chaque membre de l'ordre est placé vis-à-vis de la Loge et des dignitaires, et 2° *la subordination* qui résulte, parmi tous les membres, de la diversité des grades, il nous reste à considérer encore, 3° la *dépendance* qui rattache au G.·. O.·. toutes les Loges de son obédience; 4° les liens qui

Digitized by Google

unissent ensemble tous les Gr. Or.; 5° enfin la subordination de toute la Société M.·. à un seul et même chef.

**Dépendance des Loges particulières du Gr. Orient.**

Ouvrons les constitutions de l'Ordre: qu'y lisons-nous?

1° Tous les ateliers maçonniques de l'obédience du G.·. O.·. de France, sont reliés entr'eux par une autorité centrale. L'autorité centrale maçonnique placée sous la haute direction du Gr. Maître de la M.·. Française, porte le nom de *Gr. Orient de France* (art. 8.20.) Le G.·. O.·. de France est composé du *Gr. Maître*, élu par l'assemblée générale pour 5 ans; du *conseil de l'ordre* ayant 33 membres également élus par l'assemblée générale, et de tous les Présidents des ateliers de la correspondance. (Art. 21.)

Le *G.·. O.·. de France*, qui suit le rite français, ne doit pas être confondu avec le *Suprême conseil* qui suit le rite écossais. Le chef du *Suprême conseil* est élu pour la vie et porte le titre de Très-puissant souverain, Grand Commandeur, Grand Maître.

2° Le Grand Maître du G.·. O.·. a le pouvoir exécutif et dirigeant: *il administre avec le conseil de l'Ordre.* Il a le droit de présider toutes les réunions maçonniques; il promulgue les décrets et les décisions du G.·. O.·. et convoque les assemblées ordinaires et extraordinaires. Il a le droit de suspendre provisoirement tous ateliers et tous maçons qui se seraient écartés du respect dû aux lois du pays, ou qui auraient méconnu les statuts conservateurs de l'Institution. (Art. 24, 25.)

Le *Conseil de l'Ordre administre avec le Grand*

Digitized by Google

*Maître de l'Ordre,* et statue sur la validité des élections, les règlements particuliers, les questions maçonniques qui lui sont soumises par les ateliers. (Art. 31, 32.)

3° *L'assemblée générale* se réunit tous les ans le lundi de la Pentecôte. Elle se compose *de tous les Présidents* ou délégués des ateliers de la correspondance, du Grand Maître, et de tous les membres du Conseil et de l'Ordre. (Art. 37.)

Elle reçoit le compte-rendu de l'administration présenté par le *Conseil de l'Ordre.* Elle épure les comptes de l'année, fixe les budgets, modifie, s'il y a lieu, les statuts et règlements généraux et décide souverainement toutes les questions qui intéressent la M^e^.·. (Art. 41.)

### Union de tous les Gr. Orients.

« La Fraternité qui lie tous les F.·. M.·. implique la solidarité de tous les Orients; car, s'il est vrai qu'il puisse y avoir plusieurs administrations maçonniques, il ne peut y avoir qu'une Franc-Maçonnerie, comme il ne peut y avoir qu'une seule humanité. » (*Docum. mac. p. 241.*)

Après avoir dit que la F.·. M^e^.·. est *une,* qu'elle est *universelle,* le F.·. Stevens, dans un discours prononcé à la fête solsticiale du G.·. O.·. de Belgique (1856) ajoutait:

« La *maçonnerie a des traités.* Cette santé portée à tous les G.·. O.·. est la reconnaissance d'un fait qui est pour nous un principe. Il y a entre les M.·. des traités... Les M.·. Belges ont fait des traités avec la France, l'Amérique, l'Angleterre, etc., etc. »

« Les rapports du G.·. O.·. national, lisons-nous ail-

Digitized by Google

leurs, avec les corps régulateurs étrangers, particulièrement avec le G.·. O.·. de France, de Brésil, les Grandes Loges d'Angleterre et d'Allemagne, sont entretenus par un échange de communications plus ou moins importantes pour l'Ordre, mais qui ne sont pas de nature à trouver place dans une publication comme celle-ci. » (*Annal. Mac. du G.·. O.·. de Belg. 1846, ch. des Relat. exter.*)

**Dépendance d'un chef suprême.**

Mais au-dessus des G.·. O.·. eux-mêmes, y a-t-il un *chef suprême* et *universel?* Voici ce qu'on lit dans la charte maçonnique de Cologne (art 13):

« Notre société étant gouvernée par un *chef unique et universel,* et les différents magistères qui la composent, par plusieurs grands maîtres, selon la position et le besoin des pays, rien n'est plus nécessaire qu'une parfaite uniformité entre tous ceux qui, répandus sur la surface de la terre, forment comme les membres séparés *d'un seul corps*: rien n'est plus utile qu'une correspondance de députés et de lettres, conforme partout à elle-même et à sa doctrine. »

Il y a plusieurs *centres d'action,* nous disait tout à l'heure le F.·. Ragon, mais il n'y a *qu'un centre d'unité.* (*Cours phil. et interp. p. 40.*)

Quel est ce centre d'unité, ce chef suprême, universel, qui constitue vraiment la M.·. *une?* Serait-ce *Mazzini,* comme plusieurs indices l'ont fait supposer à quelques-uns ? Est-ce en Angleterre qu'il faut le chercher ? Plusieurs le croient.

« La grande Loge de Londres, *Notre Mère à tous,* est le pouvoir maçonnique le plus important et le plus répandu sur les deux hémisphères. » (*Projet d'une*

Digitized by Google

*conféd. maç. univers. V. Am. Neut. t. II, p. 210.*)

Avouons-le simplement, nous n'avons sur cette question aucun renseignement certain. Nous devons néanmoins à ce propos signaler l'opinion que M. *Gouguenot des Mousseaux* développe dans un savant ouvrage dont l'*Univers* a rendu compte. C'est de ce compte-rendu que nous extrayons ce qui suit:

« La F.·. Me ·. à l'origine excluait les Juifs de certaines de ses Loges. Aujourd'hui ils sont presque partout admis avec empressement. Mais de plus, les Juifs *ont leurs Loges à eux, où jamais chrétien n'a mis le pied. Ils en ont à Londres et à Leipzig. Ils en ont une à Rome, où se réunissent tous les fils des trames révolutionnaires ourdies dans les Loges chrétiennes. C'est le Suprême Tribunal de la Révolution. De là sont dirigées les autres Loges comme par des chefs secrets, de sorte que la plupart des révolutionnaires chrétiens ne sont que des marionnettes aveugles mises en mouvement par les Juifs, au moyen du mystère.* Dans l'Amérique même, *la libre Amérique*, les Juifs ont senti la nécessité de s'organiser en Société secrète sous le nom de *Beni-Bérith*, les fils de l'Alliance.»

« Les loges maçonniques que l'Eglise maudit deviennent pour *Israël* les suppléantes indispensables de la *Synagogue*... Et là des scélérats, comme *Piccolo-Tigro*, pleins de mépris pour leurs stupides adeptes, ne savent pas moins les employer au grand œuvre de la maçonnerie, la reconstruction du temple de Salomon, la *Judaïsation de la chrétienté.* » (*Univers,* 3 août 1870. Compte-rendu de l'ouvrage de M. Gouguenot des Mousseaux : le *Juif*, *le Judaïsme et la Judaïsation du peuple chrétien*).

Cette opinion, que recommande la science et l'érudition de M. Gouguenot des Mousseaux, nous expli-

Digitized by Google

querait plus naturellement l'horrible profanation que dans certaines réunions M^es^.·. on fait de *la Sainte Eucharistie*, selon que le rapporte Mgr de Ségur, dans son opuscule sur la F.·. M^e^.·., mais ne fut-elle que probable, elle serait bien propre à détacher de la secte les maçons qui ont encore conservé le sentiment de leur dignité ; car il est peu flatteur, même pour des révolutionnaires, de n'être que des *marionnettes* mises en mouvement *par les Juifs*.

Je termine cette lettre par une réflexion qui ne vous aura pas échappé, Monsieur:

*L'organisation* M^e^.·. ne peut s'établir régulièrement, elle ne peut se conserver qu'au détriment du *principe sacré de la Liberté*.

Aussi y a-t-il eu des tentatives de réaction. Voici ce que nous lisons dans le *Monde maçonnique* (*Oct. 1864, p.* 345 :)

« A propos de l'élection du G.·. M^e^.·. de la G.·. L.·. du Royaume de Saxe, nos chers confrères de Leipzig, *la gazette du F.·. M.·.*, et la *Bauhutte*, contiennent quelques articles remarquables dont nous recommandons la lecture à nos FF.·. italiens, autant qu'à nos propres LL.·. du G.·. O.·. occupées en ce moment de la révision de la constitution maçonnique. La gazette du F.·. M.·. propose l'abolition de toutes les G.·. LL.·., des GG.·. MM.·. et des GG.·. Dignitaires de l'Ordre, qu'elle considère comme une introduction de la féodalité du moyen-âge, propre à introduire ou à maintenir des abus, et comme des objets étrangers aux principes maçonniques. L'union des LL.·. saxonnes est une communauté établie sur le principe de l'égalité des droits et de la direction indépendante des LL.·. Tandis que des G.·. Off. et des GG.·. Dignitaires ne sont pas en rapport avec ces principes suprêmes; ils seraient

Digitized by Google

plutôt à leur place dans les salles d'honneur de ces châteaux féodaux qu'on rencontrait, que dans les simples ateliers et les Loges des F.·. M.·. libres. »

« Nous sommes opposés à la fondation d'une G.·. L.·. nationale pour toute l'Allemagne, parce que ce moyen ne nous paraît pas conduire au but que nous poursuivons. La réorganisation de la M.·. ne doit pas venir d'en haut, mais elle doit partir d'en bas, des LL.·. elles-mêmes. Chaque L.·. doit reconnaître sa propre valeur, et sa propre dignité; elle doit se suffire à elle-même comme les LL.·. isolées le font déjà avec succès. Sur cette indépendance des LL.·. individuelles, loin de toute tutèle et de toute direction supérieure, on basera, si l'on veut, une union libre des LL.·. égales en droit. C'est pour cela que nous devons commencer par l'abolition entière de nos machines rouillées d'administration, d'immixtion et de direction superflues, telles que sont nos GG.·. LL.·. existantes. En leur absence seulement, les diverses LL.·. pourront renaître à une vie jeune, libre et consciente. »

Ces MM. sont conséquents et logiques, mais ils ne le sont pas jusqu'au bout; car si l'Egalité s'oppose à la dépendance d'une L.·. d'une autre L.·. appelé Grande L.·., elle s'oppose également à ce qu'il y ait dans une L.·. quelconque un Vénérable, des Surveillants, etc.

Quoi qu'il en soit de ces tentatives ou velléités d'indépendance, ce qu'il y a de certain et de prouvé, c'est que: 1° Il existe entre tous les M.·. de l'univers des liens intimes, qu'ils ont les mêmes tendances, un but commun et qu'ils professent tous les mêmes principes fondamentaux; 2° Que les Loges sont organisées entr'elles, et par les GG.·. O.·., avec les Sociétés M.·. étrangères, pour obéir à une même direction, selon les statuts de l'Ordre et les traités; 3° Qu'il n'est pas

Digitized by Google

permis au M.·. de discuter ces statuts, ces traités qui forment une loi suprême ; 4° Enfin, que, selon l'expression du F.·. Murat, G.·. M.·. de la M^e^.·. française, « un maçon n'est pas seulement *membre de la Loge*, ni même *de la* M^e^.·. *française tout entière,* mais *il appartient à la Grande famille* et a pour frères tous les maçons de l'univers. (*Docum. maç.* p 304.) C'est le sens des paroles plus énergiques encore que le Vénérable adresse à l'initié apprenti : « Monsieur, tout profane qui se fait recevoir M.·. *cesse de s'appartenir* ; *il n'est plus à lui, mais il appartient à un ordre qui est répandu* sur toute la surface du Globe. (*Rit. du Grad. d'apprenti, p. 51.*)

Cette organisation de la F.·. M^e^.·. suffirait à elle seule pour en démontrer le danger. On comprend dès lors la vérité et la portée de ces paroles prononcées au banquet de la fête de l'Ordre par le F.·. Grisar, en 1845 : « Fondée pour resserrer les liens des hommes entr'eux, la M^e^.·. *possède par ses affiliations des ressources immenses.* Les a-t-elles utilisées efficacement? *Et ce corps robuste, ce colosse à mille têtes, à 100 mille bras, est-il un grand instrument* de progrès, de réforme, et d'améliorations sociales? *Est-il un laboratoire d'idées nouvelles*? Donne-t-il la vie aux idées *libérales par l'émission d'idées libérales?* Est-il le *précurseur de cet esprit démocratique* qui s'avance, s'étend, et va bientôt *vivifier tous les peuples* qui l'appellent et l'attendent depuis des siècles? » (*V. Am. Neut. I, 690.*) Le F.·. Grisar ne le pense pas: il se plaint de la division qui affaiblit, des petites idées qui n'aboutissent qu'à des résultats sans importance. Nous croyons, nous, qu'il se trompe, et que la M^e^.·. n'est pas aussi en retard qu'il le prétend. Grâce à son action, la démocratie a fait du chemin. Elle *s'avance*, c'est un

Digitized by Google

torrent qui grossit, qui monte, qui déborde. Est-ce pour féconder les campagnes ou les ravager ? Elle *s'étend*... Est-ce pour vivifier les peuples ou pour les détruire?

Là est la question ; elle n'est pas douteuse pour moi. Elle ne l'est pas pour vous non plus, Monsieur, j'en ai la confiance. Mais s'il vous restait quelques doutes sur ce point, ils ne tarderont pas à s'évanouir au soleil de l'évidence.

Je m'arrête: en voilà assez pour cette fois. Croyez-moi, etc...

---

Digitized by Google

## SEPTIÈME LETTRE.

Principe générateur de la F.·. M.·. — Indépendance entière et absolue.

Monsieur,

Jusqu'à présent nous nous sommes arrêtés à considérer l'extérieur de l'édifice, mais nous ne sommes pas entrés dans l'intérieur. Nous avons envisagé le corps de la Me.·. mais nous n'avons pas pénétré jusqu'à l'esprit qui l'anime et le vivifie.

Il est temps de vous introduire dans ce sanctuaire intime où cette société se révélera à nous telle qu'elle est. Je voudrais aujourd'hui vous faire bien connaître l'idée première qui a présidé à son institution, sa raison d'être et son véritable esprit. Quel est le principe fondamental sur lequel repose la F.·. M.·. ? Où ce grand corps puise-t-il sa vie? Où se forme et s'élabore le sang qui circule dans ses veines. Quelle est, en un mot, *son essence*? De tous les sujets que je traiterai dans la suite de nos *études*, je ne crains pas de le dire, il n'en est pas de plus important que celui que j'aborde aujourd'hui.

Le Maçon se dit *franc*, c'est-à-dire *libre*. La *liberté*, tel est le premier mot de sa devise : c'est là tout son *symbole*, c'est tout son *code*, c'est le seul *principe* qu'il adopte, c'est la *seule règle* qu'il s'impose. C'est là

Digitized by Google

sa religion, c'est sa loi, c'est sa morale. *Liberté*, c'est le grand mot qui résume l'idée M^e^.·., c'est l'appât trompeur dont la F.·. M^e^.·. se sert pour séduire les hommes, c'est l'arme toute puissante avec laquelle elle est parvenue à bouleverser le monde.

*Cette liberté*, la F.·. M.·. l'entend dans le sens le plus large et le plus absolu. C'est *l'indépendance* sans limites et sans rectriction.

C'est *l'inviolabilité de la personne humaine*, soustraite à toute espèce d'autorité.

C'est *l'indépendance de l'esprit* qui ne saurait être gênée par aucune révélation; limitée par aucun dogme.

C'est *l'indépendance de la volonté* qui ne se soumet à aucune puissance, qui ne reconnaît ni roi, ni prêtre, ni pape, ni Dieu.

C'est *l'affranchissement complet de l'homme* qui a brisé tous les liens de sa captivité et qui s'est dégagé des *chaînes physiques* et des *chaînes morales*, des *chaînes de la terre* et des *chaînes du ciel*.

C'est *l'émancipation complète de l'humanité*, libre désormais et s'avançant à grands pas dans la voie de la félicité.

Oui, voilà la *liberté* M^e^.·. telle est l'essence de la F.·. M^e^.·.

Voulez-vous vous en convaincre? Ecoutez :

« La *libre pensée* est le *principe fondamental de la M^e^.·.* » (A. N. I, p. 408. Chaîne d'Union 1865.) « Chaque homme est son *Prêtre et son Roi, son Pape et son Empereur.* » (F. Ch. Potvin.) « Nous ne répondons de nos *actes qu'à nous mêmes*; nous sommes nos *propres Prêtres* et nos *propres Dieux.* » (F. Lacroix, ibid.)

« La *liberté de conscience* est supérieure à toutes les croyances religieuses, disait le F. Parrot, à l'assemblée du Gr. Or. » (Juin 1865.)

Digitized by Google

« La F.·. Me.·. lisons-nous dans la Constitution, regarde la *liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme* et n'exclut personne pour ses croyances. » (Art. 1.)

« Un moyen bien simple, remarque le *Monde Maçonnique,* de faire disparaître la cause des discordes parmi les FF.·.,MM.·. c'est de substituer à la base de la *croyance en Dieu* et de l'*immortalité de l'âme,* le *principe de l'inviolabilité de la personne humaine.* » (p. 586.)

« Pour nous, *qui dit F.·. M.·., dit libre penseur.*» C'est ainsi que s'exprime un F.·. M.·. Belge. « La M.·. n'est-elle pas la *tolérance universelle*, la mère accueillant avec un même amour tous les enfants de la même famille humaine.» (Loge de la Constance, à Louvain. V. Chaine d'Union 15 oct. 1866.)

« Selon le F. Stevens, l'attribut essentiel du M.·. *c'est la liberté d'examen.* Je ne comprends pas un M.·. ne sachant pas se mettre au-dessus des préjugés. Le *libre examen est donc l'essence de la Mc.·.*» (Gr. Or. de Belgique, 1854 )

« *L'indépendance de la raison de l'homme, la liebrté d'examen* veulent qu'aucun dogme, aucun texte, aucun pouvoir ne puisse nous arrêter dans nos investigations. Elles ne peuvent vouloir non plus qu'aucune révélation soit acceptée comme limite imposée à l'action de la pensée. » (F. Van Humbeck A. N I, 224.)

« La Me.·. est le refuge des *libres penseurs,* le lieu *où ils se reconfortent.* Ici politique,là sociale, ailleurs simplement économique, partout morale, la Me.·. ne *poursuit qu'un but* : *affranchir les individus des entraves physiques et morales qui s'opposent à leur développement.* » (F. Hayman, Gr.-Or. de France. *V. Monde Me.·.*, t.v.,p. 342.)

Digitized by Google

« Le *règne d'une autorité* quelconque *est un crime si inoui* pour l'esprit des temps modernes, que dans sa rage aveugle, il brise tout ce qui *lui rappelle l'idée même d'autorité.* C'est ainsi que s'exprimait le Pasteur Zille dans le journal clandestin des Loges (Leipzig).

Au banquet des hommes de lettres, le F.·. W. *Jordan de Kœnisberg,* porta le toast suivant :

« Au libre esprit qui n'est encore que dans l'avenir, mais *qui s'affranchira bientôt de toutes les chaînes de la force, qui s'affranchira des chaînes réelles sur la terre et des chaînes des fantômes imaginaires dans le ciel.*» (N° du 15 décembre 1866 )

« Notre ordre constituant une agrégation d'hommes qui entendent *exercer leur libre arbitre,* il ne nous appartient pas d'établir, en fait de religion ou de philosophie, *un corps de doctrines* auquel nos FF.·. soient tenus de se conformer. »Ce sont les paroles du Gr. Or. de Belgique écrivant à toutes les loges de son Obédience, (le 9e mois de l'année 1865).

« A Constantinople comme en France, on soutient dons les loges *qu'un dogme quelconque* serait une violation *de la liberté de conscience,* et la négation *du principe de tolérance.* » (*Monde M.*, *p.* 392.)

Vous venez d'entendre,Monsieur,la France, l'Allemagne, la Belgique et l'Angleterre, ou plutôt vous avez entendu la Me.·. toute entière proclamer que l'indépendance de l'individu est son dogme fondamental, qu'elle n'en reconnaît pas d'autres. *Liberté de la pensée, liberté de l'examen, liberté de la conscience, indépendance absolue de la raison, affranchissement de toutes les entraves physiques et morales, négation de toute autorité, inviolabilité de la personne humaine* : voilà l'essence de la F.·. Me.·.

Plus de *Rois,* plus de *Prêtres,*plus de *Pape,* plus de

Digitized by Google

*Dieu,* chacun est son *Roi* et son *Pape,* son *Prêtre* et son *Dieu.* Vous comprenez maintenant le sens que la Me.·. attache à ce mot de *liberté* ; et je ne crains pas de le dire, vous la trouverez tout entière dans ce mot qui lui sert de devise. Toute sa doctrine religieuse, philosophique et sociale est résumée dans ce mot. Elle n'a pas d'autre loi, pas d'autre morale que l'indépendance. Ce droit est le *droit de chacun*, et il est *au-dessus de toutes les croyances.* Vous me demandez peut-être, Monsieur, si ce principe est bien démontré, s'il est bien vrai ; si ce fondement est bien solide, cette morale pure. Vous ne tarderez pas à être fixé sur ces différents points. Pour le moment je me contenterai de quelques observations propres, ce me semble, à jeter du jour sur cette matière.

Il n'y a peut-être pas de mot qui ait joué un aussi grand rôle dans l'histoire du monde que celui de *liberté*, et peut-être n'y en a-t-il pas un qui soit moins compris. Pas de mot qui sourit plus à l'homme, exerce sur lui une séduction plus douce et plus irrésistible, et pas un mot qui ait fait tant de dupes et tant de malheureux.

Qu'entend-on, ou mieux, que doit-on entendre par ce mot de *liberté*? Distinguons dans l'homme, le *membre de la société* et *l'individu.* Le *membre de la société*, de *la famille*, peut-il être libre dans ce sens qu'il soit affranchi de l'obligation des lois que régissent la société, la famille ? Nul homme sensé ne le prétendra, et la Me.·. elle-même proclame le devoir de se soumettre aux lois de son pays. Ce n'est qu'en remplissant les *devoirs* que lui impose la société dont il est le membre, qu'il acquiert les *droits* de jouir des faveurs et de la protection qu'elle lui assure.

Quand à l'*individu,* en quoi précisément consiste *la*

Digitized by Google

*liberté* qu'il réclame? — Serait-ce dans *la liberté de penser*? Mais *la liberté de penser* peut-elle être la liberté d'abjurer la vérité pour embrasser l'erreur? Le vrai n'est-il pas l'objet essentiel de l'intelligence et son aliment? N'est-ce pas dans la connaissance de la vérité que consiste la perfection de notre entendement? S'il en est ainsi, (et qui pourrait le nier?) toute lumière, tout enseignement, toute règle qui tend à guider l'intelligence dans la connaissance des vérités religieuses, philosophiques, sociales, et à prévenir ses égarements, peuvent-ils être regardés comme contraires à la *liberté?* L'homme doit-il les regarder comme des entraves qui le gênent, et revendiquer comme son droit, comme son privilége, comme son bien, et le plus précieux des biens, l'affranchissement de cette règle, l'absence de cette lumière, la suppression de cet enseignement, qui dirigent son intelligence dans la connaissanse de la vérité et le prémunissent contre l'erreur?

Je ne m'arrête pas ici à prouver que la raison humaine, abandonnée à elle-même, se jette dans tous les précipices, se heurte à toutes les erreurs, s'embarrasse et s'égare à chaque pas dans ses propres conceptions. L'histoire ancienne et moderne est trop souvent l'histoire des contradictions, des folies, des égarements de l'esprit humain.

D'après cela, Monsieur, je le demande, qu'est-ce que *la liberté de penser si sottement prônée par la F.·. M.·.?*

— Serait-ce dans la liberté de *vouloir?*

Mais la liberté de vouloir peut-elle être la liberté de *vouloir le mal*, de fouler aux pieds la vertu pour s'abandonner à tous les vices! Le bien moral, la vertu, ce qui est juste, honnête, convenable, n'est-il pas l'objet essentiel de la volonté et son aliment? N'est-ce pas



Digitized by Google

dans l'amour de ce qui est bien, de ce qui est beau, de ce qui est grand, de ce qui est saint et bon que consiste la perfection de notre volonté ? Mais s'il en est ainsi, et si cette volonté n'est pas *impeccable*, pas plus que notre esprit n'est *infaillible*, la loi, la règle, l'autorité, tout ce qui contribue à diriger la volonté et à la soutenir dans l'amour du bien moral, à la préserver des vices, à la protéger contre l'entraînement des passions, tout cela, dis-je, doit-il être regardé comme une brèche faite à sa liberté ? Et revendiquer comme un *droit* la suppression de toute loi, l'absence de toute règle, l'anéantissement de toute autorité, l'indépendance de la morale, ne serait-ce pas une folie, une injustice, un crime ?

Concluez de là ce que nous devons penser *de la liberté de vouloir et de faire*, telle que l'entend la F.·. M.·.

Ah ! Monsieur, pour user de la liberté de *penser et de vouloir*, il n'est pas nécessaire de la consacrer comme un *droit*: Je conserve, en passant sur un pont, le *pouvoir* de me précipiter dans la rivière, appellerai-je cela un *droit* ? Je *puis* toujours, quand je le voudrai, abuser de mon esprit et de mon cœur ; est-ce à dire que j'en ai le *droit* ? La lumière de la révélation qui m'est donnée pour diriger le travail de mon esprit et le cours de mes pensées, n'est pas plus un attentat à ma liberté, que la barrière placée au bord du précipice pour en préserver l'imprudence ou la témérité. Je *puis* faire une foule de choses que je ne *dois* pas faire et qui me sont très-justement et très-utilement interdites, sans aucun détriment de ma liberté. Consacrer comme un *droit* tout ce qui est au *pouvoir* de l'homme, *légitimer* au tribunal de la *conscience* tout ce que Dieu ne lui a pas enlevé *la puissance de faire*,

Digitized by Google

c'est l'erreur la plus fatale, la plus grossière et malheureusement la plus répandue de nos jours, et c'est là, j'ose le dire, la plus grande erreur et le plus grand crime de la F.·. Me.·. C'est ce qu'il nous sera facile de constater dans la suite de notre travail. Nous verrons que ce principe n'est autre chose que la négation de tout principe et de toute vérité, que ce prétendu fondement n'est autre chose que la répudiation de tout fondement et la destruction de tout l'édifice. Soit que nous considérions la F.·. Me.·. en elle-même, soit que nous la considérions dans son travail et ses œuvres, nous la retrouverons résumée dans la *liberté* qu'elle proclame et l'indépendance qu'elle invoque ; et nous découvrirons dans son principe fondamental l'élément dissolvant qui menace toutes les sociétés, et l'arme la plus dangereuse que l'on ait jamais employée contre le genre humain.

Permettez-moi de renvoyer à mes prochaines lettres l'examen de ce travail de destruction.

Veuillez me croire toujours, etc.

---

Digitized by Google

## HUITIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. rejette le surnaturel et la religion chrétienne.

Monsieur,

En vous signalant le principe fondamental de la F.·. Me.·., je vous ai fait connaître l'arme meurtrière dont cette Société fait usage pour atteindre son but.

La voilà prête au combat, et disposée à livrer l'assaut à tout ce qu'elle appelle *superstition et fanatisme.* Mais à quelle vérité s'attaquera-t-elle avant tout? Au nom de la *Liberté* et de l'indépendance, elle nie la *Révélation et rejette la Foi*. C'est le premier coup du marteau démolisseur.

Je vous citais dans une de mes lettres ces paroles de la constitution Me.·. « La *F.·. Me.·. respecte la foi religieuse de chacun de ses membres* » (Art. 2.) Voulez-vous savoir comment elle observe cet article et ce qu'elle pense et dit de la religion chrétienne? Ecoutez l'écrivain sacré, le F. Ragon :

« *Croire*, c'est *l'opposé de savoir*. L'homme crédule n'est souvent qu'un misérable qui dépend de quiconque n'a pas pitié d'un être sans défense. » *(Cours phil* p. 179.)

« La naissance et les progrès de la religion chrétienne, dit-il encore, *montrent son humanité;* l'examen

Digitized by Google

de ses dogmes et de la morale qu'elle enseigne décèle suffisamment son auteur, puisque ce qu'elle a de bon *est pillé chez les auteurs payens,* et que dans ce qu'elle a de singulier à son Instituteur, *elle ne vaut rien.* »

« Nous pouvons, dit le F. Humbeck, soutenir en M∴ *que toute révélation est inutile.* » (V. Neut. I, p.224.)

« Aujourd-hui que l'esprit d'analyse, si puissamment combattu dans les hérésies du moyen-âge, est permis, et que la lumière luit aux yeux des hommes de bonne volonté, il faut avoir la force de faire bon marché *de tout ce fatras de fables* inventé pour les nécessités d'une autre époque ; il faut avoir la force de porter partout le flambeau de la raison, dût sa flamme réduire en cendres tout ce qui reste encore debout de ces vestiges de l'ignorance et de l'obscurantisme... Ah! si le peuple crédule eût osé percer d'un regard investigateur les flammes qui entourèrent le Sinaï, le jour de la prétendue révélation, il eut compris ce qu'on voulait lui cacher. Si traversant le temps et l'espace, caché au milieu de cette foule qui se prosternait le front dans la poussière, un philosophe de notre siècle eût pu soulever le voile mystérieux qui dérobait aux yeux des profanes les tables de la loi, il vous dirait, mes FF., que ce peuple, frappé de crainte, était le *stupide complice d'un mensonge. Il vous dirait ce que je vous dis: Que le Dieu révélateur n'est pas et qu'il est impossible* ; que c'est ravaler la divinité que de lui assigner un rôle humain, et que Dieu lui-même condamne chez vous, hommes du siècle, cette ignorante et aveugle croyance. » (F. Lacomblé, cité p. N. I, p. 144).

A la place de cette sublime religion de l'Evangile, dit le même orateur, les Prêtres enseignent aujourd'hui *le catholicisme, formule usée, répudiée par tout homme qui pense sérieusemunt. Débarrassons surtout*

Digitized by Google

*l'imposante majesté de Dieu de toutes les frivolités du culte extérieur*, de toutes les erreurs au moyen desquelles on enchaîne les ignorants et les faibles. » (*Ibid*).

« La M^e^.·. rejette ces *fantasmagories idolâtres:* elle s'adresse à la raison, comme *base de convictions et de certitude.* Elle s'adresse à la raison, *comme fondement de la morale universelle*; elle rattache l'homme à Dieu, non par l'intermédiaire d'une théocratie usurpatrice, mais par les sentiments et les idées que Dieu lui-même a mis au cœur de l'homme. » (F. Frantz-Faider, A. N. I, p. 281.)

Et encore: « La *Religion du Christ*, cette religion de *la nature* et du bon sens par excellence, a été établie pour *détruire et remplacer les théocraties juives et payennes*, et elle est tombée elle-même dans l'abîme qu'elle voulait combler. Tant il est difficile de ramener l'homme au culte *du vrai Dieu*, (la nature, sans doute) ; tant il est enclin à la superstition et à la crédulité!... Etrange destinée que celle de ces peuples se courbant à toutes les époques sous le joug des Prêtres!... (*Ibid.*)

« *Le bonheur de tous*, (c'est ainsi que s'exprime un autre M.·. cité par M. Gyr) nous impose l'obligation sacrée de combattre le *fléau de l'espèce humaine, la superstition*, et de lui substituer *le code sublime de la morale et de la nature.* »

« Avant de prouver la divinité de la Religion, il faudrait *prouver l'existence de Dieu*, de ce Dieu qui a parlé aux hommes; il faudrait prouver qu'il leur a dit exactement les mêmes choses que l'on nous propose comme articles de foi, en rapporter les termes; si la révélation a été faite par écrit, montrer les originaux, les produire en caractères ineffaçables, intelligibles à

Digitized by Google

tous et revêtus du sceau de la divinité de qui on les tiendrait. » (*Ibid.*)

Nous ne serons donc pas étonnés d'entendre la M^e^.·. nous dire dans son rituel : « Le Déisme *est la Religion de la raison,* celle *des grands esprits de tous les temps et de tous les lieux;* celle que professeront *tous les peuples de la terre, quand ils ne feront plus qu'une nation et qu'une même famille. C'est la Religion de l'avenir, destinée à remplacer les cultes si nombreux qui défigurent la Divinité sur tous les points* du globe. (Grad. de l'appr. 45).

Ainsi, Monsieur, d'après les F.·. MM.·. la *Révélation est inutile.* Avant de prouver la Divinité de la Religion chrétienne, *il faudrait d'abord prouver l'existence de Dieu.* — Le *Dieu Révélateur n'est pas.* — *Il est impossible.* — L'enseignement de la Religion a pour objet des *fables inventées pour les nécessités d'autres temps.* — *La Foi est l'opposé de la science.* — *Le libre examen* s'oppose à ce *qu'aucun dogme n'arrête l'essor de la pensée.* — *Les cultes défigurent la Divinité.* — Ce sont des *fantasmagories idolâtres.* — Ce que la Religion chrétienne a *de bon est pillé des payens.* — Ce qu'elle a de particulier *est faux.* — Il n'y a qu'une Religion, celle de *la Raison, la Religion de la nature,* etc.. etc.; tel est le langage de la M^e^.·.: voilà sa pensée... La Révélation, la Foi, le surnaturel, l'Evangile, l'enseignement de l'Eglise, tout est mis à néant. Voilà, pour me servir de son expression le 1^er^ coup de marteau que donne la F.·. M^e^.·.; c'est par là qu'elle commence son œuvre de démolition. C'est le faîte et le couronnement de l'édifice qui devait tomber d'abord sous ses coups : vous voyez comment elle s'en acquitte.

Est-il besoin d'appeler sur ce fait l'attention de tous

Digitized by Google

ceux de ses membres qui se flatteraient de concilier le christianisme avec la F.·. Me.·.? S'il y en avait qui se fissent encore illusion, je me contenterais de leur citer ces paroles prononcées par un F.·. M.·.:

« Un homme qui croit au *Symbole des Apôtres*, comment peut-il *s'édifier dans la Loge* où il entend dire qu'il *est libre,* qu'il n'est tenu à aucune croyance; qu'il est égal à tous les hommes, lesquels, sans distinction de religion et de culte, n'ont d'autres rapports avec Dieu que ceux qui ont existé *primitivement.* Celui qui *respecte sincèrement sa Loge ne peut être un fidèle adhérent au catholicisme.* » (Tracé... aux funérailles du F. Fontana, 1863. en Belgique.)

Qu'ils méditent ces paroles plus claires encore du F. Salomon: *Une* Me.·. *chrétienne serait une flagrante contradiction; un cercle carré; une équerre ronde.*, (*V. M. Eckert de la F.·. Me.·.*, t, I. p. 215).

J'aurais maintenant à vous montrer comment la F.·. Me.·. traite le divin Sauveur du monde et les sacrements qu'il a institués. Je renvoie ce sujet à une autre lettre et je demeure, etc.

---

Digitized by Google

## NEUVIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. blasphème Jésns-Christ, sa doctrine et ses sacrements.

Monsieur,

En niant la *révélation* et rejetant l'ordre surnaturel, la Me.·. ne pouvait s'empêcher de nier la divinité de Jésus-Christ et de méconnaître sa mission. C'est à Jésus-Christ surtout que le démon fait la guerre, et si la Me.·. est l'œuvre de l'enfer, comme on ne saurait en douter, elle devait diriger ses principaux coups sur le Dieu fait homme, représentant naturel de toute autorité et de toute Sainteté. Aussi, parmi ses hauts grades, il en est, (celui de *Rose-Croix* en particulier) qui semblent avoir pour objet spécial d'insulter et de blasphêmer le Divin Sauveur du monde... Il en sera question quand nous parlerons des *initiations*.

La F.·. Me.·. a coutume d'envelopper sa pensée d'expressions vagues et ambigües, propres à lui faire atteindre son but auprès de ceux dont les idées sont plus avancées, sans cependant la compromettre auprès des profanes et de ceux de ses membres qui ne pourraient pas porter la vérité. Elle n'a pas cru nécessaire de garder ces ménagements dans l'exposition de sa doctrine sur Jésus-Christ. Là le blasphême se montre au grand jour, insolent, grossier, absurde. La

Digitized by Google

haine que l'on porte au Divin Sauveur du monde se traduit par le délire et l'extravagance. Ce que je vais en dire est tiré de l'*histoire générale* de la F.·. M.·. du F. Rebold, du *cours philosophique*, des Initiations du F. Rayon, et du rituel M.·. J'abrégerai l'exposé dégoûtant de ces rêves sacrilèges que la nécessité seule de mon sujet me force à reproduire. Jésus-Christ, sa doctrine, ses miracles, ses disciples, ses sacrements, le calvaire, la croix, le christianisme et ses dogmes, la foi, l'espérance, la charité, l'adorable Trinité : Tout y est soumis aux interprétations les plus extravagantes et traîné dans la boue.

Elevé chez les *Esséniens*, dit le F. Rebold, *Jésus-Christ parut sur la scène du monde* et prêcha sa doctrine; après sa mort, *ses disciples et ses partisans, privés de leur chef par un incident*, vrai sans doute, donnèrent lieu par leurs récits à une rumeur *graduellement organisée en histoire*, et bientôt toutes les circonstances des *traditions mythologiques* vinrent s'y placer, et il en résulta un *système authentique et complet* dont il ne fut plus permis de douter. »

« Les disciples de Jésus-Christ *ont entouré sa naissance, sa vie et sa mort de miracles qui n'avaient pas eu lieu, et les ont défigurés* sous des apparences *solaires*. La doctrine du Christ qui a formulé et résumé toutes les vérités acquises à son époque, est la même que celle des Israélites, la même que celle des *Gymnosophistes* de l'Inde. La Religion chrétienne est sortie des *mystères de l'initiation*; et la *création*, les *dieux*, les *anges*, les *événements*, les *dogmes*, les *cérémonies*, tels que nous les retracent les livres saints, ne sont que des *réminiscences plus ou moins heureuses des anciens dieux, dogmes et cérémonies des brahmes, des mages et des Egyptiens* » (Hist. gén. de la F.·.

Digitized by Google

M∴p. 300-304). Mais voici qui n'est pas moins curieux et qui apprêterait singulièrement à rire, si de tels blasphêmes n'en ôtaient pas l'envie.

« *La croix* sur laquelle expire le Sauveur du monde est cette grande croix que forme dans le ciel le *méridien*, qui, au moment du passage du soleil dans les signes inférieurs, coupe l'équateur en angles droits. A côté de cette intersection se trouve *l'homme des constellations*. L'homme en grec se nomme *andros*; de ce mot on a fait *André*, qui, canonisé, a produit *Saint André*. Au lieu de *laisser l'homme à côté de la croix*, on l'a mis dessus; de là l'origine du *Calvaire*. »

Dans le rituel de l'ancien Rose-Croix, un tableau représente trois croix: celle du milieu porte une rose mystique au centre d'une couronne d'épines. « La croix du milieu, dit le F. Ragon, est *droite* et symbolise le temps *présent*. Les deux autres sont *inclinées* : celle qui penche à *gauche* représente le temps écoulé de l'année : le *printemps et l'été, règne du bien*. La croix qui penche à *droite* indique l'approche des lieux inférieurs, *l'automne et l'hiver, règne du mal, Malum*, fruit de l'automne... » (*Rit. du gr. Rose-Croix*, p. 31.)

« A l'Orient, s'élève le *Calvaire*... Ce nom indique bien la vieillesse de l'année, la décadence du soleil, l'époque de la stérilité et de la tristesse de la nature. *Les deux larrons* qui accompagnaient Jésus sont ici les deux saisons qui touchent l'équinoxe. *Tous les personnages* que le récit de la Passion place dans cette scène de douleurs sont autant de *constellations*.» (*Cours philos. des initiat.* p. 289, F. Ragon.)

*Quatre lettres* composent la parole sacrée du grade de Rose-Croix ; on les exprime vulgairement par l'inscription placée au haut de la croix : *Jesus Nazarenus*,

Digitized by Google

*Rex Judæorum*: mais elles n'ont pas toujours été prises pour cet emblême. Leur assemblage formait un sens mystérieux longtemps avant le christianisme, et les sages de l'antiquité y avaient attaché un des plus grands secrets de la nature, celui de la régénération universelle; ils les interprêtaient ainsi: *Igne Natura Renovatur Integra;* ou *Ignem Natura Regenerando Integrat;* ou encore *Igne Nitrum Roris Invenitur.* »

Ces interprétations sacrilèges étaient encore trop innocentes pour la M^e^.·. Ecoutez ce que devient Jésus-Christ, pour le Chev. *Rose-Croix*. « L'inscription placée au haut de la croix du Sauveur ne signifie pas pour le F.·. M.·. *Jesus Nazarenus*, *Rex Judæorum*, mais bien: *Jésus*, JUIF de NAZARETH *fut conduit par le Juif* RAPHAEL en JUDÉE, *pour y être justement puni, de ses crimes.* C'est l'interprêtation que donne au Vén. le F.·. M.·. qui sollicite le grade de Rose-Croix.

« La croix est un symbole de la jonction cruciale que forme l'écliptique avec l'équateur. »

« La croix devenue un objet d'adoration, n'était pour les initiés qu'une image des équinoxes. Cette figure céleste est donc, suivant qu'elle désigne le printemps ou l'automne, un symbole de vie ou de mort, de destruction ou de réparation. »

« Le christianisme est la conversion de la croyance secrète des anciens initiés en un culte public. »

« Le culte de la nature est le but du M.·. et du chrétien; il peut donc y avoir dans leurs pratiques respectives un air de parenté...; mais le culte chrétien a, dans quelques parties, dénaturé son domaine, tandis que la M^e^.·. conserve intacte sa légitime... *Trois colonnes* s'élèvent dans cette enceinte, (la Loge), on y a placé les nom des trois vertus qui forment la base du christianisme; *la Foi*, *l'Espérance*, *la Charité*.

Digitized by Google

Serait-ce trop oser que de dire que ces colonnes placées dans les temples de la nature ont signifié jadis les principes qui régissent l'univers et que les anciens indiquent sous les noms d'*agent*, de *patient* et de *produit;* de *création,* de *destruction* et de *régénération;* et que tous les cultes ont caractérisés par leurs nombreuses *Triṇités ?* Dans l'Inde, c'est *Brahma*, *Wishnou*, *Jswara*. En Egypte, c'est *Isis*, *Osiris* et *Orus;* chez les européens *le Père, le Fils, le St-Esprit*; chez les Philosophes hermétiques enfin, *le sel, le soufre et le mercure.*» (*F. Ragon*, *Cours phil.*)

Les deux fêtes principales de la Me.·. sont les fêtes de S. Jean l'Evangéliste et de S. Jean-Baptiste : mais voulez-vous savoir ce qu'est le nom de Jean pour le M.·. ? C'est *Janus*, le soleil des solstices; voilà pourquoi ces fêtes sont placées aux deux solstices, celui d'hiver et celui d'été. «St. Jean, selon le F. Rebold, n'est autre chose que ce que les Romains appelaient *Janua inferi et Janua cœli,* la porte des lieux inférieurs et celle des lieux supérieurs, c'est à-dire le point où le soleil passe des signes supérieurs dans les signes inférieurs et de ceux-ci retourne dans les premiers. » (Rituel du Maître, F. Rebold.)

Le nom de *Jean* est pris chez les Maçons pour *Janus* qui, dans la Rome païenne, présidait au commencement de l'année et était un symbole de la nature. Le Vénérable qui admet un *Compagnon* au grade de *Maître*, adresse au récipiendaire les paroles suivantes: « Dans toutes les cérémonies qui s'accomplissent en « loge, vous reconnaîtrez constamment la même pen- « sée (la même allégorie solaire). Ainsi *notre associa-* « *tion s'est mise sous l'invocation de St.-Jean*, c'est- « à-dire de JANUS, LE SOLEIL DES SOLSTICES. Aussi est- « ce à ces deux époques de l'année que nous célébrons

Digitized by Google

« la fête de notre patron, avec un cérémonial tout as-
« tronomique ; la table à laquelle nous prenons place,
« a la forme d'un fer-à-cheval, et représente figura-
« tivement la moitié du zodiaque ; dans les travaux de
« table, nous portons sept santés ; ce nombre est celui
« des planètes, etc., etc. » (Clavel, *Hist. pittor de la F.·. M^e.·.*)

Concluons, d'après la M^e.·., *l'existence de Jésus-Christ* n'est qu'un *mythe*, le *mystère de la Rédemption* n'est *qu'une fable, les disciples et les apôtres sont coupables de mensonge et d'imposture; ils ont voulu établir la Divinité de leur maître sur des miracles qui n'existèrent jamais*. Ainsi, si l'on en croit la F.·. M^e.·., *la naissance, la vie et la mort de Jésus-Christ sont défigurées sous des apparences solaires et entourées de miracles supposés* ; sa doctrine est *celle des Hiérophantes de l'Egypte*, des *Gymnosophistes de l'Inde*. Les principales vérités de la *religion chrétienne ne sont que des réminiscences plus ou moins heureuses des anciens dieux, dogmes et cérémonies des Brahmes*. Les trois personnes de l'adorable Trinité, *sont mises sur la même ligne que Brahma, Wischnov et Iswara ;* ou bien *Isis, Osiris et Orus ;* ou pourraient être *le sel, le soufre et le mercure*. — Le *Calvaire* et la *Croix ;* la *foi*, l'*espérance* et la *Charité* ne sont que des Symboles. *Les personnages qui figurent dans la passion* du fils de Dieu, des *Constellations*, etc.

Le reste est à l'avenant. — Quant aux sacrements institués par Jésus-Christ, ils ne sont pas plus épargnés.

« Le *Baptême chrétien*, qui dérive de l'ancien usage des ablutions, est une *reconnaissance publique de l'enfant*, auquel il *donne un caractère de légitimité*. »

Digitized by Google

« La *Confirmation* fut établie pour confirmer *l'état baptismal des enfants* et les conforter dans la voie chrétienne. *Seconde reconnaissance publique.*— Par cette *cérémonie* et *celle du baptême*, on arrivait *à connaître, sans frais* pour le peuple, *son dénombrement.* »

« L'*Extrême onction* eut pour but de *connaître le nombre des personnes qui décèdent* et de s'assurer de *l'identité* du mort, dans *la crainte de substitution pour les héritages en l'absence des héritiers légitimes,* et *d'assurer leurs droits de succession.* »

*La confession est une invention des prêtres de l'antiquité* qui n'ont pas manqué de saisir ce moyen de gouverner. » (F. Ragon, *Cours philosoph.*, p. 123).

Et comme si ce n'était pas encore assez pour ces impies, le Rituet M.·. ne craint pas de faire lire dans les 4 lettres placées au-dessus de la croix, la juste punition de Jésus de Nazareth.

Il faut se respecter bien peu pour écrire de pareilles énormités; il faut mépriser encore plus ses lecteurs. Prétendre malgré cela que la M^e^.·. respecte la foi religieuse de ses membres, c'est se moquer d'eux et mentir impudemment à l'univers.

C'est ainsi qu'après avoir nié et rejeté la *révélation,* la F.·. M^e^.·. renie audacieusement *le Dieu révélateur* et l'évangile. C'est son second coup de marteau. Mais *le travail n'est pas fini:* nous avons encore à constater bien d'autres ruines. Après avoir rejeté la *religion révélée*, la M^e^.·. a rejeté la *religion naturelle* ; c'est ce que je dirai dans ma prochaine lettre.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## DIXIÈME LETTRE

La F.·. M.·. abjure toute religion, même naturelle.

Monsieur,

Après avoir entendu la F.·. M.·. enseigner à ses adeptes que le *Déisme est la retigion de tous les grands esprits, la Religion de l'avenir, celle que professeront un jour tous les hommes*, vous vous étiez persuadé sans doute, qu'en abjurant la révélation, elle conserverait du moins la *Religion naturelle.* —Détrompez-vous, Monsieur; quand le soleil de la révélation s'est couché pour une âme, la pauvre raison se trouve bientôt plongée dans les plus épaisses ténèbres, elle tâtonne, elle chancelle à chaque pas, elle marche de négation en négation, elle tombe de précipice en précipice. « Le Déisme, a dit Proudhon, *est un pied-à-terre, nécessaire à tous ceux qui abandonnent la religion de leurs pères.* » — C'est un pied-à-terre; on ne s'y arrête pas longtemps. — C'est une étape dans le chemin qui conduit au scepticisme et à l'incrédulité. — La F.·. M.·. s'est chargée de confirmer cette pensée d'un de ses disciples, qui, du reste, n'a fait que tirer la conséquence du principe posé par la secte. Ecoutons ses oracles :

« I° Nous croyons devoir rappeler, dit un F.·. M.·.,

Digitized by Google

que la Me.·. a toujours professé la plus *complète tolérance* en toute matière, *et surtout en matière de religion.* — Quelques pratiques *d'une religion positive* qu'un F.·. juge convenable d'observer, il ne cesse pas d'être F.·. M.·. s'il reste fidèle au *principe de la liberté d'examen*, et s'il répudie ce principe absurde que: *hors de l'Eglise, il n'y a pas de salut.* » (Tracé au compte-rendu des funérailles du F.·. Fontana — 1863 V. *A. Neut.*)

2° En *tolérant* toutes les religions comme également bonnes, la F.·. Me.·. les *méprise* et les *condamne* toutes comme également fausses. « Toutes les Religions *ont eu leurs justes*, car toutes ont eu *la prétention d'enseigner la justice*, malgré la *torture qu'elles lui font subir.* Et c'est pour cela *que la justice est indépendante de telle ou telle religion.* » (*Rit du Protect. M.·.*, p. 501.)

*L'alliance* de Genève, section de *l'Internationale*, s'explique à peu près dans les mêmes termes. — « La tendance générale, dit à son tour *l'Egalité*, est la *destruction morale de toute autorité et de toute loi. Les cultes s'en vont, il n'y a plus de respect, ni pour les dieux, ni pour les rois, ni pour les puissants.* » (27 mai 1869. — *Genève.*)

3° Elle détruit et renverse le fondement essentiel de toutes les religions.

Voici ce qu'écrivait la Loge de Liége à celle des Philadelphes de Londres, en 1866.

« *Soustraire l'humanité au joug du Prêtre*;

« *Remplacer la foi par la science*;

« *Substituer, pour le bien accompli, les austères satisfactions de la conscience aux pompeuses espérances des récompenses célestes*;

« *Ecarter de l'esprit la vaine préoccupation d'une*



Digitized by Google

*vie future et le fétichisme d'une providence prête à secourir toute détresse*:

« *Réaliser la justice au lieu de la promettre dans un monde inconnu.* »

« *Telles sont nos tendances.* » (*Neut.* 206).

On ne peut guère parler plus clairement.

« *Nous ne voulons pas de Religion*, dit l'Internationale, car les *Religions étouffent l'intelligence.*

4° La F.·. Me.·. fait table rase dans les intelligences et les cœurs; elle en veut bannir toutes les croyances. « Lorsque la Me.·. accorde l'entrée de son Temple à un juif, à un mahométan, à un catholique, à un protestant, c'est à la condition que celui-ci deviendra *un homme nouveau ; qu'il abjurera ses erreurs, qu'il déposera la superstition et les préjugés dont on a bercé sa jeunesse; sans cela, que vient-il faire dans nos assemblées maçonniques?* » (*Hist. popul. de la Me.·.*, p. 517.)

Nous devons réunir tous nos efforts, remarquent les FF.·. de la Loge des *Philadelphes*, de Londres, pour bien faire comprendre à nos Loges respectives et dans le monde profane, qu'il n'est pas besoin de porter *l'estampille d'une secte, d'une Eglise, d'une philosophie, ou la sous-ventrière d'un gouvernement* quelconque pour travailler au bonheur de tous. Selon nous, (et c'est-ce qui fait notre force), un *théiste, un positiviste, un athée, un matéraliste, un spiritualiste*, un éclectique, peuvent avoir, malgré *leurs dissidences philosophiques*, la même notion des *nombres et de l'étendue, et concourir avec* leurs frères à la grande œuvre d'*affranchissement matériel et intellectuel de l'humanité.*» (*A. N.* I, p. 407.)

5° La F.·. Me.·. remplace toutes les religions, toutes les croyances par son principe fondamental de *liberté*

Digitized by Google

*absolue de penser*; c'est pour elle sa philosophie, sa religion, son Dieu. « *Plus de dogmes, plus de joug plus de tyrans, plus de Messie,* » nous a dit le F.·. Potwin, (cité plus haut.)

« La M.·., dit à son tour le F. Franz-Faider, *se trouve au-dessus des religions et des chartes, quelles que soient leurs formules. Que la M.·. soit pour nous la religion vraie et sublime* que notre cœur appelle : initions à ses mystères tous ceux que leurs aspirations poussent à apprendre et à connaître, s'écrie le F.·. Lacomblé. » (*V. Neut.* I. 142.)

Vous avez dans ces paroles, Monsieur, le mot de l'énigme, la profession de foi de la M.·., la définition la plus exacte et la plus vraie de sa religion. Elle est elle-même *au-dessus des religions et des chartes,* par la liberté absolue de penser, de juger. Elle est la *religion vraie et sublime,* qui pour elle se résume dans la liberté ; ce qui ne l'empêche pas de dire *qu'elle n'est point une religion,* et qu'elle ne veut pas même de *Religion naturelle,* parce que *la loi Maçonnique* n'a *ni culte, ni mystères, ni victime sacrifiée* — Elle n'a pas d'autre loi, en effet, que la liberté et l'affranchissement de toute loi ; pas d'autre culte que celui de la liberté ; pas d'autre morale que l'indépendance de toute morale; pas d'autre religion, en un mot, que la négation de toute religion. Du reste, qu'est-ce que la *religion,* sinon l'ensemble des devoirs qui rattachent l'homme à Dieu, son créateur, son maître et sa fin dernière ? Or quels pourraient être ces devoirs, si d'une part vous faites disparaître *l'âme spirituelle et immortelle,* et si de l'autre, vous ne reconnaissez pas *l'existence d'un Dieu,* rémunérateur équitable de la vertu et juste vengeur du crime ? Mais ces deux vérités fondamentales, bases essentielles de la morale, conditions premières de

Digitized by Google

tout culte, éléments nécessaires de toute religion, ne font point partie du symbole M^e^.·., comme nous allons le dire.—La M^e^.·. ne peut donc logiquement professer aucune religion, même naturelle.

C'est ce que j'avais avancé en commençant cette lettre et ce que la M^e^.·. a pris soin de nous prouver et de nous expliquer elle-même. — Nous allons mettre cette vérité dans un plus grand jour encore, en exposant ses idées sur l'immortalité de l'âme. C'est ce qui fera le sujet de ma prochaine lettre.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## ONZIÈME LETTRE.

**La F.·. M.·. ne reconnaît ni la spiritualité, ni l'immortalité de l'âme.**

Monsieur,

La *libre pensée,* vous le voyez, n'affirme pas, elle nie; elle n'établit pas, elle renverse; elle accumule ruines sur ruines. Après avoir nié la religion, le libre penseur se repliant sur lui-même, *nie la spiritualité et l'immortalité de son âme.*

Il est vrai, et je l'ai dit, le 1er art. des Constit. contient ces expressions: « la F.·. M.·. a pour principe *l'immortalité de l'âme*; » mais vous n'avez pas oublié, Monsieur, les paroles qui suivent: « *Elle regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme, et n'exclut personne pour ses croyances;* » et vous vous rappelez qu'elles ont été ajoutées précisément comme un *correctif* à ce que les paroles précédentes avaient de trop absolu pour beaucoup de FF.·. Enfin, vous n'ignorez pas que les paroles de la F.·. M.·. ne doivent pas se prendre à la lettre; car, selon le F. Hayman, « les premiers MM.·., pressentant les difficultés qui pourraient naître dans la suite, ont adopté des formules générales, dont le sens est élastique. *Ainsi, par le mot immortalité de l'âme, on peut entendre la perpétuité de l'être, sinon individuel, du moins collectif.* (*Monde*

Digitized by Google

*M*e.·. t. IV. p. 457.) C'est toujours la même tactique : Dans la bouche de la F.·. M.·., les *paroles disent tout et ne disent rien*, comme le remarque l'un de ses écrivains.

Voulez-vous, du reste, savoir quelle est la pensée de la secte à ce sujet. Ecoutez le F.·. Ragon : « Nous regardons comme chimérique, dit-il, l'existence des *purs esprits : un pur esprit et le néant sont pour nous une même chose, et nous ne concevons pas la matière sans l'esprit, ni l'esprit sans la matière.* » A cette question, qu'est-ce que l'âme, le même F.·. répond : *Demandez-le à l'électricité.* (*Glob.* t. II. page 279.) V not.

Qu'est-ce que la mort? demande encore le F.·. Ragon. La mort de l'homme, répond-il gravement, c'est la *dépersonnification de l'individu*, dont les éléments matériels se décomposent, s'unissent à des éléments analogues et concourent aux transformations infinies de *la matière toujours animée.* (Cours philos. t. II, p. 627.)

« Il m'est impossible, disait le F.·. Bancel aux funérailles du F.·. Fontana, de parler sur le bord d'une fosse sans voir clairement l'immortalité qui en sort victorieuse. » Vous plaît-il de savoir comment? Ecoutez. « *L'idée que le mort servait ne meurt pas avec lui* ; elle passe dans l'esprit de ceux qui demeurent, en sorte que rien ne se perd. Le corps se dissout et retourne aux divers éléments de la nature qui l'avait engendré. *L'âme, étincelle inextinguible, réchauffe de sa flamme éternelle les âmes héritières.* Loi consolante ! elle proclame la *solidarité et la responsabilité du genre humain.*» (V. *A. Neut.* I, p. 159.) N'est-ce pas clair et n'êtes-vous pas satisfait d'une si belle explication ?

Digitized by Google

En 1866, la M^e^.·. belge fut mise en émoi par un débat solennel, entre la Loge *La Constance* de Louvain et le Grand Or.·. de Bruxelles, au sujet de l'immortalité de l'âme. Voici comment la chose se passa :

Lors de la cérémonie funèbre célébrée au Grand Or.·. de Belgique en mémoire du F.·. Léopold, roi des Belges, Chev.·. K.·. D.·., tous les FF.·. MM.·. purent lire la maxime suivante écrite au-dessus du Jubé :

*L'âme émanée de Dieu est immortelle.*

Les MM.·. de Louvain furent scandalisés de cette affirmation et voici dans quels termes ils protestèrent : « Considérant que la libre pensée a été admise par les Loges belges en 1864, comme principe fondamental ;

« Considérant que l'admission de ce principe commande la tolérance la plus grande pour les opinions de tous les M.·.;

« Considérant que le Gr.·. Or.·. en affichant comme seule devise cette maxime : *L'âme émanée de Dieu est immortelle*, a méconnu formellement le respect dû aux convictions des frères qui n'admettent pas le spiritualisme :

« La Loge *la Constance*, Orient de Louvain, proteste énergiquement contre l'atteinte portée par le Gr.·. Or.·. aux principes du libre examen et de tolérance qui sont les bases de la M^e^.·. belge. » — Suivent les signatures.

La *Chaîne d'union* accompagne ce document des réflexions suivantes :

« Qui donc pourrait affirmer que *l'âme émanée de Dieu est immortelle?* Qui en a *la preuve*? Il y a des siècles que les conciles et les papes la *cherchent et ils*

Digitized by Google

*ne l'ont pas encore trouvée...* Ils ne la trouveront *jamais au ciel*, parce que l'âme humaine *se crée elle-même et par elle-même dans l'humanité.*»

Frères de Louvain, vous avez eu raison de protester. Vos ancêtres vous ont aidé à conquérir la liberté de conscience, ce bienfait inestimable. Montrez-vous partout leurs dignes héritiers, etc.» (V. *A. Neut.* I. p. 204 205.)

Cependant le Gr.·. Or.·. trouva le procédé peu respectueux et réprimanda la Loge de Louvain Mais on répondit au Gr.·. Or.·. et loin de se rétracter, la Loge renouvela et confirma sa protestation au nom du libre examen; « Pour nous, disent les FF.·. de *la Constance* « *qui dit F.·. M.·., dit libre penseur.* Toutes les doctrines doivent pouvoir se *produire en Loge,* pourvu qu'elles ne soient pas contraires *aux bonnes mœurs* et *à l'ordre public.* Nous admettons en M^e^.·. l'*athée*, le *spiritualiste*, le *positiviste*, le *catholique* même, si vous le voulez. En effet, la M^e^.·. n'est-elle pas la *tolérance universelle ?* » (*A. N.* II, p. 414.)

Ce n'est pas néanmoins le mot qu'ils repoussent. Il en est qui non-seulement nous accordent l'immortalité, mais même l'*Eternité.* Ecoutez le F.·. Lacroix pérorant aux funérailles du F.·. Verhaegen : « Oui, nous sommes *éternels*, nous sommes *immortels*, non point matériellement, mais spirituellement. Où commençons-nous, en effet? Où finissons-nous ? *Nulle part*. Nous sommes *immortels à double titre*, et par *la trace que nous laissons derrière nous* en creusant *notre sillon, et par l'œuvre que nous avons accomplie*, non moins que par *nos enfants,* cette *continuation de nous-mêmes....* Le secret que cherchait Prométhée, nous l'avons trouvé : *Nous avons dérobé le feu au ciel, et le limon, sous nos mains, s'est pétri, et l'argile a reçu le souffle et la*

Digitized by Google

*transformation de la vie. Nous sommes tout-puissants ; nous n'avons sans doute pas encore atteint les bornes dernières de l'horizon sans fin qui nous appartient ; nous nous frayons lentement le chemin de l'Infini.....* La mort n'est que *la transformation de la vie.....* Est-ce à dire que notre vie future soit *une béatitude sans fin, ou un supplice sans terme? .... Je repousse de toutes mes forces cette théorie qui tend* à l'immobilité et qui nous *fait dépendre d'un maître.* » (*A. N.* II *p.* 201.)

Vous me demanderez peut-être si le F.·. Lacroix parle sérieusement. Si vous en doutiez, voici de quoi vous convaincre :

Ecoutez le rituel du grade du *Maître*, p. 33.

D. — La croyance *à l'immortatité de l'âme* n'est-elle pas un des dogmes *fondamentaux de la F.·. Mc.·. ?*

R. — Oui, sans doute : les anciens philosophes, ne concevant pas en quoi l'âme, (ce cinquième élément, selon les Indiens et les Egyptiens), pourrait être transformée, *l'ont déclarée immortelle.*

D. — Conserve-t-elle son *individualité*?

R. — On l'ignore, puisqu'elle est privée d'organes ; mais *on l'espère.*

D. — Qu'est-ce que la mort ?

R. — C'est la *dépersonnification* de l'individu.

D. — Que devient l'individu après le trépas ?

R. — D'*effet* qu'il était, il devient cause à son tour ; c'est-à-dire que par sa décomposition, les éléments qui formaient son être corporel étant rendus libres, retournent aux éléments analogues pour produire de nouvelles transformations, car rien ne périt que les formes. Quant à son être intellectuel, selon l'opinion de l'antiquité, son *âme qui n'est qu'une parcelle de l'âme*

Digitized by Google

*universelle, retourne à cette immense source de vie.* »

A la réception du chevalier Kadoch, le G.·. M.·. lui dit : « *La vie antérieure,* c'est la vie *de nos ancêtres*, de ceux qui nous ont précédés sur le globe. C'est ainsi que la vie de nos *descendants* qui profiteront de nos découvertes, nous représente *notre vie future.* » (Rit. du ch. Kad. p. 89-90.)

Qu'en pensez-vous, Monsieur, n'est-ce pas assez clair?

Je n'entreprendrai pas ici de combattre cette doctrine aussi absurde que désolante, et flétrie par les payens eux-mêmes. Descendre au-dessous de Robespierre, c'est descendre bien bas. Or, voici les paroles que ce fameux révolutionnaire, digne, ce semble, d'être F.·. M.·., prononçait à l'adresse de ceux qui niaient l'immortalité de l'âme, à la Fête célébrée le 29 prairial, an II, en *l'honneur de l'Être Suprême*: « Malheureux sophiste, s'écrie-t-il, de quel droit viens-tu arracher à l'innocence le sceptre de la raison pour le mettre entre les mains du crime ; jeter un voile funèbre sur la nature, désespérer le malheur, attrister la vertu, dégrader l'humanité?.... Quel avantage trouves-tu à persuader à l'homme qu'une force aveugle préside à ses destinées et frappe au hasard le crime et la vertu, que son âme n'est qu'un souffle léger qui s'éteint aux portes du tombeau? »

La F.·. M.·. a-t-elle fait assez de ruines, et se mettra-t-elle en *sommeil*? Non, pas encore; comme vous le verrez dans ma prochaine lettre.

Je suis avec respect, etc.

---

Digitized by Google

## DOUZIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. nie l'existence de Dieu; ou ce qui revient au même, en détruit l'idée véritable et la nature intime.

Monsieur,

*Les athées*, disait Cuvier, le 15 Messid. an 8, en pleine Académie, *sont des fous ou des fripons.*

La parole *qui nie Dieu, brûle les lèvres sur lesquelles elle passe, et la bouche qui s'ouvre pour blasphémer est un soupirail de l'Enfer*, dit Vauvenargues. (Méditat. sur la foi.)

La M.·. peut-elle être accusée d'enseigner l'athéisme? — J'en conviens, la formule qu'elle a sans cesse sur les lèvres est devenue si célèbre, elle se montre si révérencieuse à l'égard de celui qu'elle appelle pompeusement le *Gr.·. architecte de l'univers* et qu'elle inscrit sous cette rubrique à la tête de tous ses tracés, que je serai probablement pris pour un calomniateur en suspectant ses convictions au sujet de l'existence de Dieu. Mais ici encore, donnez-vous la peine de lire et ne me condamnez pas avant d'avoir examiné les pièces, c'est tout ce que je demande. Remarquons d'abord que dans la bouche de la M.·., la formule usitée n'est pas l'expression d'une croyance.

« Si l'idée de Dieu se produit dans le rituel sous la

Digitized by Google

dénomination de *Gr.·. arch.·. de l'Un.·.*, c'est que ce *sont les traditions de l'Ordre;* mais jamais le *Gr.·. Or.·. n'a imposé ni proclamé un dogme sur ce point.*» (Gr.·. Or.·. de Belg.)

2° Cette formule est singulièrement élastique. « Nos devanciers avaient la prescience des discussions, qui surgiraient un jour parmi nous; ils ont adopté deux formules avec lesquelles tous les hommes de bonne volonté peuvent s'entendre; *Dieu : le grand architecte de l'univers, dénomination générique*, que, depuis Platon, *tout le monde peut accepter pour le Dieu qu'il révère, même ceux qui ne croient pas en Dieu.*» (*Mond. maç.* t. IV, p. 657.)

3° Ce mot cependant les embarrasse encore, ils en conviennent. Voici comment s'exprime une revue M^e^.·.

« L'idée de Dieu est celle qui nous divise le plus... Tandis que les uns admettent simplement le *Dieu personnel* du catéchisme, d'autres représentent toutes les nuances du *Panthéisme*, se ralliant, suivant les tendances ou les affinités de leur esprit, aux *théories hermétiques*, à la *théologie indienne*, à la *philosophie de Spinosa*, ou aux *mystères anodins et vaporeux de M. Renan.*» (*Mond. maç.* 1864 p. 385.) « Il y a, dit la même Revue, dans la M^e^.·., une incroyable confusion d'idées sur Dieu et sur l'immortalité de l'âme. » (Ibid.)

Comment résoudre la difficulté? Jusqu'à ces dernières années, la formule adoptée généralement dans la M^e^.·. conservait en apparence la croyance en Dieu : mais le grand principe de la liberté complète des opinions a produit ses fruits.

Aussi parmi les 151 projets de constitution qui furent adressés au Gr.·. Or.·. de France en 1865, pour la révision de la constitution M^e^.·., soixante repoussaient *l'affirmation de Dieu et de l'immortalité de l'âme,* et

Digitized by Google

l'on ne put maintenir l'ancienne formule : A la gloire *du grand Architecte de l'Univers* qu'au moyen d'un article supplémentaire lui enlevant son premier caractère et subordonnant ce principe admis jusqu'alors, à la libre pensée de chacun. (V. Mond. maç. 1805.) On a donc retenu la formule, afin de tranquilliser les *femmes* des maçons, qui auraient été effrayées, selon M. Garison, de voir leur maris professer l'athéisme ; et aussi parce que, selon M. Ducarre, la M^e^.·. peut grouper sous sa bannière les 2,800 manières de comprendre Dieu. Mais on l'a fait suivre des correctifs suivants:« Elle regarde la liberté de conscience comme un droit propre à chaque homme et n'exclut personne pour ses croyances. » Au fond, c'est logique : rejeter le nom de Dieu, ou le retenir en en détruisant la nature et l'idée, c'est tout un.

Il est vraiment curieux de voir comment le Rituel de l'ordre se tire d'affaire et trouve le moyen de contenter le naïf adepte que l'on reçoit apprenti. *La seule division, lui est-il dit, qui existe entre les hommes de bonne foi*, est dans la question de savoir si la *cause de toute existence est spirituelle ou matérielle*, c'est-à-dire isolée, indépendante *de la matière*, ou bien *inhérente à la matière,* ou *en faisant partie intégrante, mais un matérialiste n'est point un athée.* Nous verrons plus tard qu'il *n'existe rien d'absolument immatériel.* » (Grad. d'appr., p. 45.)

4° De là à la négation positive et directe de *l'existence de Dieu*, il n'y avait qu'un pas. La F.·. M^e^.·. en corps n'a pas encore fait ce pas, elle est trop prudente pour se compromettre à ce point, et c'est le cas de repéter ici ce qu'un F.·. M.·. nous a déjà révélé sur la raison de son secret et du silence: *Le monde ne pourrait pas encore porter ces vérités.* Mais les mem-

Digitized by Google

bres ne sont pas tenus à la même réserve, et la M.·., comme une mère indulgente, ne se croit pas obligée de les reprendre.

« Je repousse de toutes les forces de ma conscience, dit le F.·. Lacroix, et de toutes les forces de ma raison, cette théorie qui tend à *l'immobilité* et qui nous ferait dépendre du caprice *d'un maître.* Je dis que nous ne *répondons de nos actes qu'à nous-mêmes*, et que *nous sommes nos propres prêtres et nos propres dieux.* (Ib. N. II, 202. Discours prononcé aux funérailles du F.·. Verhaeghen. Bruxelles.) » Je dirai *que le nom de Dieu est un mot vide de sens.* Ce n'est point hors de *la nature, qu'il faut chercher la divinité*; *disons que la nature est Dieu.*» (Log. de Liége, 1865. A. N. II, p. 287.)

Selon le F.·. Destrivaux, l'intelligence suprême est *répandue dans tout l'univers; elle réside dans une plante comme dans un astre, toujours divisée et toujours entière, existant sous toutes les formes et n'en ayant aucune, tant de fois définie et toujours indéfinissable.* » (A. N. I, p. 104.) Cela sent bien le Panthéisme.

Dans une lecture sur l'élément religieux de la F.·. M.·. (28 juin 1866), dans la réunion des FF.·. M.·. allemands et américains, le F. Ch. de Gagern à fait les déclarations suivantes: « Je suis fermement convaincu que le temps arrivera et doit arriver *où l'athéisme sera l'opinion générale de l'humanité entière,* et où cette dernière considèrera le *Déisme* comme une *phase passée*, tout comme les *déistes* sont au-dessus des *divisions religieuses.* Il ne faut pas seulement nous placer *au-dessus des différentes religions*, mais bien *au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque* » (Cité par M. A. N. II, 223.) « Seuls, ajoute le Pasteur

Digitized by Google

Zille, seuls, les *imbéciles, ignorants et faibles d'esprit* parlent et rêvent encore *d'un Dieu et de l'immortalité.* » (Ibid.)

C'est ainsi, conclut le Pasteur Zille, *que le dernier fondement de l'homme intellectuel chancelle*: *Tout l'édifice paraît s'écrouler, et un bouleversement universel semble nous menacer;* néanmoins nous avançons *vers un rajeunissement universel.* Les châteaux forts du despotisme spirituel tombent en ruines et en cendres, mais bientôt on mettra la main à la construction de grands édifices pleins de lumière dans lesquels habiteront la paix et la liberté du monde. (Ibid.)

5° Quand la M^e^.·. conserve encore le nom de Dieu, savez-vous quel est celui qu'elle adore? « De l'ensemble des faits naturels, l'*homme a adoré la nature* et en a suivi les lois. C'est encore un *culte,* une *religion,* parce que la violation des règles qui les imposent attire une punition et que son observation fidèle procure à l'homme tout le bonheur possible. » (V. M. de S. Albin, 277.)

Selon le F.·. Chevreau: « *La nature se renouvelle à son propre foyer,* le travail de son organisation *dépendant continuellement du grand Scheva, âme et matière universelle. Telle a été dans tous les temps,* dit-il, *la doctrine des maçons; telle est, à peu près, la doctrine des maçons actuels.* » (Explicat. de la croix philosophique... p. 13.)

Le *Dieu des MM.*·., (dit Proudhon,) *n'est ni substance, ni corps, ni âme, ni créateur, ni père, ni verbe, ni amour, ni paraclet, ni rédempteur, ni satan.* Chez les MM.·. point d'autels, point de simulacres, point de sacrifices, point de prière, point de sacrements, point de grâce, point de mystères, point de sacerdoce, point de profession de foi, point de

Digitized by Google

culte. » (De la justice dans la révolution et l'Eglise.)

Il était difficile de rassembler plus de négations, d'erreurs et de blasphêmes en si peu de mots. Le symbole ne saurait être plus court, il équivaut à zéro en tous sens et sur toutes les lignes.

« Il était naturel aux hommes, dit encore un M.·., de s'arrêter où les effets semblaient finir, et où *l'être* prend un caractère différent de celui qu'ont tous ceux qui lui sont subordonnés. *Cet être était la nature.* »

« Tout nous prouve donc que ce n'est point *hors de la nature que nous devons chercher la divinité. Quand nous voudrons en avoir une idée, disons que la nature est Dieu. Disons que cette nature renferme tout ce que nous pouvons connaître.* »(V. M. de St. Albin, p. 268 et suiv.)

Il me serait facile de multiplier les citations; mais ce serait sortir du plan que je me suis proposé, sans ajouter à l'évidence de la vérité. Concluons:

La Me.·. nous a dit: 1° que jamais elle n'avait fait de *l'existence de Dieu un dogme* et qu'elle ne l'avait *jamais imposé à ses membres* comme sa doctrine; 2° Le *Grand Architecte de l'univers*, tel qu'elle l'entend, peut être accepté de tous, *même par ceux qui ne croient pas en Dieu*; 3° C'est le Dieu des *Panthéistes*, des disciples d'*Hermès et des Indous*. C'est le Dieu de *Spinosa et de Renan*; vous n'avez qu'à choisir entre *les 2,800 manières de comprendre Dieu* dont parle M. Ducarre, et que probablement il aurait bien de la peine à énumérer; vous pouvez même subordonner cette vérité à *la libre pensée de chacun*, selon l'article supplémentaire et explicatif de la constitution. Ce Dieu sera *spirituel ou matériel*, comme mieux vous semblera; cependant *vous verrez plus tard qu'il n'existe rien d'absolument immatériel*. C'est-à-dire que Dieu est

Digitized by Google

matière... 4° *L'athéisme positif*, avec toute sa crudité, a pris racine et se développe rapidement dans les rangs de la Me.·. Parmi ses membres, beaucoup déjà ne craignent pas de se dire athées et s'en font gloire; et ceux qui retiennent le nom de Dieu vont en chercher l'idée dans la *nature* ou dans le *feu*. (V. note IV.) (1)

Ah! Monsieur, que l'insensé, aveuglé par ses passions, dise *dans son cœur*, selon l'expression de nos livres saints, *il n'y a pas de Dieu*; c'est un crime épouvantable. Mais qu'une institution tout entière, qu'une société si nombreuse fasse profession d'un athéisme qui, pour être déguisé chez quelques-uns de ses membres, n'en est pas moins réel; que cette société s'appelle *la lumière*, et se flatte de la donner à ses membres; qu'elle regarde comme plongés dans les *ténèbres* et qu'elle appelle *profanes*, ceux qui ne professent pas ses doctrines; qu'elle s'attribue la mission d'éclairer l'univers tout entier et s'efforce d'initier tous les hommes à ses mystères d'iniquité, c'est une chose si horrible, c'est un projet si monstrueux, que les paroles me manquent pour exprimer ce que je sens, et que l'esprit se refuserait à le croire si les preuves en étaient moins évidentes. Non, la malice de l'homme abandonné à lui-même, n'irait pas aussi loin; il faut pour les expliquer, pour les comprendre, recourir au démon; c'est du puits de l'abîme que sortent ces exhalaisons fétides qui dérobent à tant d'infortunés la lumière du soleil si resplendissant de la divinité, et changent le jour le plus beau en une nuit sombre et ténébreuse. C'est le dernier effort de la rage de Satan, voulant

(1) Cette note reçoit un intérêt tout particulier de ce qui vient de se passer pour la réception de M. Littré, à l'Académie, et de la belle et noble conduite de Mgr l'Evêque d'Orléans dans cette circonstance.



Digitized by Google

faire de tous les hommes un peuple d'athées insurgés contre Dieu et lui disant audacieusement: *Nous ne te reconnaissons pas*; *nous ne t'aimons pas*; *tu n'es pas*; ou mieux encore, avec Proudhon, interrogé à la Loge de Besançon, *sur ce que l'homme doit à Dieu*, répondant: *Guerre à Dieu.*

Quelles sont, quelles doivent être les conséquences d'une pareille doctrine pour les individus, les familles, les gouvernements, les sociétés ? C'est ce qu'il est facile de comprendre. Quand la colonne qui soutient tout l'édifice est renversée, tout s'écroule et tombe en ruine; si vous faites disparaître l'astre bienfaisant dont les rayons éclairent, réjouissent et fécondent la terre, vous rentrez dans le chaos, les ténèbres et la mort. Les racines détruites, l'arbre tout entier se dessèche et périt. « Celui, dit Robespierre, qui peut *remplacer la Divinité dans le système de la vie sociale*, est à mes yeux un *prodige de génie. Celui qui, sans l'avoir remplacée, ne songe qu'à la bannir de l'esprit des hommes, me paraît un prodige de stupidité ou de perversité.* » (Discours pour la fête de l'Etre Suprême. An. II, 29 prairial.)

Après avoir donné ce coup de marteau, la F.·. M.·. peut se flatter d'avoir consommé son œuvre et fini sa tâche diabolique. Nous pourrons constater encore de nouvelles ruines, mais elles ne sont que le résultat du coup fatal qui ébranle le monde dans son fondement, en attaquant jusque sur le trône de sa gloire le *Créateur du ciel et de la terre.* Le Néant a dit à l'Etre: *Tu n'es pas. Qui est notre souverain ?* Nous sommes nous-mêmes et nos *maîtres et nos dieux.*

Mais en voilà assez sur un sujet si triste.

Je termine donc et me dis, comme toujours, etc.

Digitized by Google

## TREIZIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. détruit les bases essentielles de toute morale.

Monsieur,

Après avoir montré la F.·. M.·. renversant l'édifice religieux du sommet à sa base, et rejetant l'une après l'autre la religion *surnaturelle* et la *religion naturelle,* niant l'immortalité de l'âme et s'efforçant d'anéantir jusqu'à l'idée de Dieu, dont elle n'admet le nom qu'en détruisant sa nature, est-il besoin de vous dire que dans cette ruine universelle, la *morale* périt avec le *dogme*, et que l'émancipation de l'intelligence entraîne avec elle celle de la volonté?

Comment, en effet, établir un système de *morale* et l'imposer à l'homme, quand vous avez fait disparaître ces deux vérités qui en sont le fondement nécessaire: *l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme*?

S'il n'y a pas de *législateur*, comment y aurait-il une *loi*? et quelle force pourrait avoir une loi dont l'exécution n'est garantie par aucune *sanction*? Evidemment un système de *morale*, dans ces conditions, serait un édifice en l'air. Ce serait un rêve de l'imagination que le caprice détruit comme le caprice l'a fait? C'est ce que disait le F. Marchal, s'opposant dans le congrès M.·. de 1865 aux prétentions de ceux qui

Digitized by Google

voulaient supprimer la formule par laquelle on est censé reconnaître *l'existence de Dieu.* « Je sais, disait-il, que nos contradicteurs parlent beaucoup de la moralité dont ils prétendent faire la base de leurs doctrines; mais évidemment, pour eux, et dans leur système, *la moralité n'est qu'un mot qu'ils font habilement passer et repasser* sous nos yeux, comme ces muscades dont se servent certains industriels. En fin de compte, *elle n'en est que plus sûrement escamotée.* » (Extr. de div. Journ. M.·. V. Neut. I. p. 192.)

Comprenez-vous en effet, Monsieur, une morale qui ne repose que sur l'intérêt personnel de l'individu? Or, telle est la morale M.·. « Notre esprit doit rechercher dans des *considérations purement humaines, en dehors des spéculations religieuses, le fondement de la morale, la base des droits et des devoirs.* » (*Rit. M.·.* Allocut. du Vén., aux mères.)

Quelle sanction peut garantir l'accomplissement des devoirs, quand on a rien à espérer et rien à craindre au-delà du tombeau? « Nos regrets à la mort de nos amis, dit le F.·. M.·. Destriveaux, ne sont pas troublés par de vaines terreurs, et nos *espérances* ne reposent pas sur *les idées d'une vulgaire crédulité.* Nous n'avons pas l'insolente prétention *d'effacer le mal par une magique parole;* des purifications emblématiques nous avertissent que *le feu* CRÉATEUR est *l'unique* PURIFICATEUR dans la nature. C'est, dégagée de notre *enveloppe matérielle,* que notre *intelligence va se rejoindre à l'intelligence suprême répandue dans tout l'univers; intelligence résidant partout, dans une plante comme dans un arbre.* » (F. Destriveaux profess. de l'Université de Liége.)

Quelle force peut avoir une loi dont chacun est l'interprète et le gardien? Si c'est l'homme qui se fait sa

Digitized by Google

morale, il est libre de la faire comme il l'entend. Or, c'est là précisément ce que prétend la F.·. M$^{e}$.·. « *La morale est purement humaine.* Honneur aux propagateurs d'une *morale indépendante.* » (F. Lenoir, Mond. M$^{e}$.·. 1867, p. 598.)

« J'ose affirmer que la M$^{e}$.·. poursuit le même but que la *morale indépendante.*» (E. Houchet. ib. 569.) Il devait en être ainsi. « Une fois Dieu supprimé, disait le F.·. Marchal (cité plus haut), ne pensez pas qu'on puisse s'arrêter en si beau chemin. Un jour l'argumentation négative *s'attaquera à l'idée de vertu*, comme elle s'est attaquée à *l'idée de Dieu*, et je m'écrierai : *Puisqu'aujourd'hui c'est l'idée de vertu qui nous divise, et que la tolérance est surtout ce qui distingue les MM.·. des autres hommes, supprimons la vertu, et partant toute morale.* »

Mais je n'ai pas dit assez en affirmant que la M$^{e}$.·. détruit et anéantit la morale ; je dois ajouter qu'elle prêche *l'immoralité* et qu'elle y pousse fatalement par ses propres principes. En effet, toute doctrine qui nie la *justice de Dieu* et jusqu'à *son existence, l'immortalité de l'âme, les récompenses et les peines de la vie future,* ouvre nécessairement la porte *à tous les désordres et à tous les crimes.* Elle renverse la seule barrière assez puissante pour arrêter le débordement des passions; elle étouffe dans son germe toute émulation pour le bien, et rend la vertu inpraticable, ou plutôt elle en anéantit l'idée. Il n'y a plus *de devoirs* ; il n'y a plus *de justice*; il n'y a plus *de bien*, ni *de mal moral* ; c'est ce dont sont convenus tous les philosophes qui ont écrit sur ce sujet. Or, peut-on imaginer une doctrine plus *immorale* et plus funeste à l'humanité? et n'est-ce pas la réduire à peu près à la condition de la brute ?

Digitized by Google

Et ne croyez pas que la M^e.·. recule devant cette conséquence : « Lorsque l'homme, dit un F.·. M.·., considère que lui seul, de toutes les créatures, *est doué d'intelligence,* lui est-il *permis de douter* que cette intelligence *lui a été accordée pour se livrer entièrement aux plaisirs qui lui sont communs avec la bête?..* (Vous ne vous attendiez probablement pas à cette conclusion.) Que l'homme cesse donc de chercher, *hors du monde qu'il habite, des êtres qui lui procurent un bonheur que la nature lui refuse! Que l'homme s'aime lui-même et cherche à se conserver!* » (V. Courr. de l'Escaut, juin. 1865.)

Si je voulais ici vous montrer comment la F.·. M^e.·. unit la pratique à la théorie, les preuves ne me feraient pas défaut. Je vous parlerais de la M^e.·. d'adoption. Vous y verriez les sœurs M^es.·. assistées dans leurs réunions par les Frères F.·. MM.·., sans doute à la gloire et au profit de la moralité. (V. M. de St-Albin, p. 307 et suiv.)

Il me suffira pour compléter ma démonstration, de rappeler les principes consignés dans le livre sacré de l'Ordre : Selon la F.·. M^e.·. *l'enfant est venu au monde innocent, il n'a donc aucune faute à expier,* (d'où il suit que le péché originel n'est qu'une fable, et le baptême une momerie.) (*Rit.* d'adopt. p. 13.) Ce qui cependant ne l'empêche pas d'avoir, elle aussi, son baptême.

Mais voici quelque chose de plus fort : écoutez la leçon que l'on fait à *l'apprenti* (1^er grade de la M^e.·.) « La *nature nous enseigne que toutes les passions sont nécessaires à l'homme...* Qu'il n'en est aucune qui ne puisse être tournée au bien social... Que rien *n'est plus déplacé que de déclamer contre les passions...* Que la *violence des passions leur sert d'excuse,* et que dire à

Digitized by Google

*l'homme colère*, de ne point *se mettre en fureur*, c'est dire au *fiévreux de ne point avoir de fièvre.* » *(Rit. du grade de l'app.*, p. 37, 38.)

Cette morale doit mettre singulièrement au large les consciences timorées. Reste à savoir si la vertu gagne beaucoup à ces théories impudentes.

Il est donc bien vrai, Monsieur, je crois l'avoir suffisamment prouvé, si la F.·. M^e^.·., en vertu de la *liberté* d'examen qu'elle proclame, et de *l'indépendance individuelle* qu'elle consacre, a renversé l'un après l'autre les dogmes les plus fondamentaux de toute religion, elle n'a pas respecté davantage la morale. Dans ce naufrage universel, la vérité et la vertu ont également disparu, et sur ces ruines amoncelées, il ne reste d'intact que le marteau démolisseur tout prêt à faire encore d'autres ruines.

Indépendance absolue de l'intelligence, indépendance absolue de la volonté; *pas de maître,* voilà son dernier mot.

Nous connaissons maintenant ses doctrines religieuses; elle n'en a pas. Nous l'avons vu nier impitoyablement tout ce que l'humanité avait jusqu'à présent admis et respecté. Nous allons étudier maintenant ses doctrines *sociales*, ici encore nous contemplerons avec effroi le travail de démolition que poursuit la M^e^.·.

Mais je sens le besoin de constater préalablement un fait important: Est-il vrai, est il certain que la M^e^.·. s'occupe de *politique* ? Dans quel sens et dans quelle mesure s'en occupe-t-elle ? C'est ce que je dirai dans ma prochaine lettre.

Je suis, en attendant, etc.

---

Digitized by Google

## QUATORZIÈME LETTRE

La F.·. M.·. quoiqu'elle en dise, est essentiellement politique dans son but et dans son action.

Monsieur,

La F.·. M.·. s'occupe t-elle de politique? C'est la question que je me pose et que j'entreprends de résoudre. A l'en croire, je le sais, la F.·. M.·. est tout à fait innocente à ce sujet. Elle ne s'occupe pas de ce qui regarde les gouvernements. Rien de plus solennel, rien de plus absolu que sa profession de foi à cet égard.

Ecoutez : « Dans la sphère où elle se place, elle respecte les opinions politiques de chacun de ses membres, elle interdit formellement toute discussion en matière politique qui aurait pour objet la critique des actes de l'autorité civile et des diverses formes de gouvernement. » (Const. art. 2.)

« Elle rappelle a tous ses adeptes qu'un de leurs premiers devoirs comme maçon et comme citoyen, est de respecter les lois des pays qu'ils habitent. » (Ib.)

« La M.·. dans sa sagesse, disait le F.·. Lucien Murat (1855), a exclu toutes discussions politiques. »

« On s'engage à ne jamais parler ni traiter dans les loges ou dans les comités d'aucune question politique.» (Stat. de la L.·. nationale Suisse.)

Digitized by Google

« Les Loges ne peuvent dans aucun cas s'occuper de matières politiques. » (Art 135 du régl. des Gr. Or. de Belg.)

« Les constitutions Mes.·. de tous les pays interdisent aux FF.·. de s'occuper dans le sein des Loges, de questions politiques ; c'est-à-dire que les M.·. ne doivent point discuter les actes politiques ou administratifs du gouvernement sous lequel ils vivent ; interdiction qu'on ne saurait blâmer, puisqu'elle a pour but de mettre les Loges à même d'éviter tout conflit avec les pouvoirs profanes qui les tolèrent ou les autorisent, ou tout sujet de zizanie entre les frères eux-mêmes à qui la tolérance Me.·. fait une loi de respecter les opinions de chacun en fait de religion et de politique, et l'on sait jusqu'à quel point les discussions de ce genre peuvent irriter les esprits. » (Hist. des 3 Gr. Log., p. 147, F.·. Rebold.)

Comment, après des assurances si positives, pourrait-on craindre encore et conserver la moindre défiance ? L'interdiction est *formelle*, elle est consignée dans les *constitutions* : Elle est *générale et dans tous les pays*, elle est *motivée sur d'excellentes raisons*, elle est entière et s'applique *à toute question politique*. N'y a-t-il pas là de quoi tranquilliser les consciences les plus timides?... Mais vous n'avez pas oublié, j'espère, que la Me.·. a deux faces, qu'elle est *visible* et *invisible* tout ensemble, qu'elle dit *oui* et qu'elle dit *non* sans presque se contredire. Il y a *Loge* et *Loge*. Il y a aussi *politique* et *politique*.

J'entends d'abord le F.·. Rebold, que nous citions tout à l'heure, faire une restriction au principe posé. « Mais, dit-il, lorsqu'il s'agit de *la liberté*, de la vie *intellectuelle* de tout un peuple dont les *droits sont foulés aux pieds par le pouvoir*, *alors le devoir du M.·.*

Digitized by Google

*est tout tracé; sa conscience de citoyen et la mise en pratique des principes de la M^e^.·. doivent l'emporter sur les restrictions réglementaires.* »

Remarquez bien, Monsieur, la distinction établie entre les PRINCIPES DE LA M^e^.·. et les RESTRICTIONS RÉGLEMENTAIRES. Ainsi le domaine de la politique est toujours ouvert à la M^e^.·. *d'après ses principes;* et si la prudence engage quelquefois à la réserve, ces *restrictions* ne sont pas applicables dans les questions *les plus importantes de la politique*

C'est à peu près ce qu'avait dit le F.·. Bertrand, lorsqu'en 1848, en qualité de représentant des Gr.·. Or.·. de France, il félicitait le gouvernement provisoire: « Quoique placée, par ses statuts même, en dehors des discussions *et des luttes politiques*, la M^e^.·. française n'a pu contenir *l'élan de ses sympathies pour le grand mouvement national et social* qui vient de s'opérer. Les F.·. M.·. ont porté de tout temps sur leur bannière ces mots: *Liberté, Egalité, Fraternité.* En les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le *triomphe de leurs principes* et s'applaudissent de pouvoir dire que la *patrie tout entière a reçu la consécration M^e^.·.* »

Le F.·. Crémieux, répondant au nom du gouvernement provisoire, confirme la même doctrine: « La M^e^.·., dit-il, n'a pas, il est vrai, pour objet *la politique;* mais *la haute politique, la politique d'humanité a toujours trouvé accès au sein des Loges M^es^.·.... La République est dans la M^e^.·.* et c'est pour cela que dans tous les temps, la M^e^.·. a trouvé des adhérents sur le globe... La *République fera ce que fait la M^e^.·.* Elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe, sur tous les côtés de notre triangle. »

« Dans les réunions M^es^.·. *ordinaires*, dit le F.·. Ra-

Digitized by Google

gon, on ne parle, il est vrai, ni de *religion*, ni de *politique*; mais telle est l'admirable organisation de cette institution protectrice des hautes sciences, que ses *grades religieux parlent à l'intelligence, de l'unité,* en même temps que *les formes et l'administration de cet Ordre parlent à l'esprit politique de tous les FF.·.* Les réflexions qu'elles leur suggèrent sont reportées dans le monde comme *un type sûr et sacré* au moyen duquel ils cherchent à *améliorer ou à détruire ce qui, dans l'ordre religieux ou politique,* perd à la comparaison avec ce que présente l'Ordre Me.·. (*Cours philos.* p. 377.)

« *Par le seul fait des bases constitutives de son existence,* dit à son tour L. Blanc, *la F.·. Me.·. tendait à décrier les institutions et les idées du monde extérieur* qui l'enveloppait. Il est vrai que les *institutions Mes.·. portaient soumission aux lois, respect aux souverains.* Il est vrai encore que, réunis à table, les M.·. buvaient au roi dans les *Etats monarchiques* et au magistrat suprême dans les *Républiques* ; mais *de semblables réserves, commandées par la prudence d'une association* que menaçaient tant de gouvernements ombrageux, ne suffisaient pas *pour annuler les influences* NATURELLEMENT RÉVOLUTIONNAIRES, quoique en général pacifiques, de la F.·. M.·. » (L. Bl. hist. de la Révolut.)

Voulez-vous quelque chose de plus clair encore et de plus décisif sur la question, écoutez le F.·. Veraeghen, Grand Maître en chaire, parlant au Gr.·. Or.·. de Belgique (1854).

« On dira que nos statuts nous interdisent toutes discussions politiques et religieuses. Mais, mes FF.·., ceci doit une bonne fois pour toutes, être sérieusement examiné... Constatons d'abord qu'en *maintes circons-*

Digitized by Google

*tances la M^e.·. a unanimement méconnu cette restriction. Elle s'est activement* MÊLÉE AUX LUTTES POLITIQUES; et quand le *triomphe de sa cause*, salué par la nation entière, démontrait combien *elle est sympathique au pays, qui donc oserait la blâmer?* Ce serait *calomnier l'histoire, nier l'immense service rendu au pays.* Aussi sommes nous fondés à dire qu'elle fera bien de PERSISTER DANS CETTE VOIE Permettez-moi d'ajouter que la défense dont il s'agit *ne résulte nullement des statuts généraux de l'ordre,* qui sont *muets à cet égard.* Si les MM.·. qui ont rédigé notre charte avaient cru devoir rendre cette défense absolue, *ils l'eussent érigée en principe positif dans les statuts.* Or, c'est dans le *règlement particulier du Gr.·. Or.·.* (art. 135) que la *restriction se trouve inscrite*, et elle n'a là *qu'une importance relative, car le règlement peut être modifié sur la demande de cinq membres.* Voilà la *seule barrière à franchir*, et alors que le *G.·. C.·. et le G.·. O.·. sont unanimes dans leur désir d'écarter cette entrave*, il serait puéril de soutenir qu'elle ait encore *la moindre valeur.*

« Ainsi *en fait et en droit*, nous sommes fondés à *écarter définitivement l'interdiction que la lettre nous impose.*

« Au surplus, si la M^e.·. devait continuer à se confiner dans le cercle étroit qu'on voudrait lui tracer, je le demande, à quoi servirait la vaste organisation, l'immense développement qui lui sont donnés? S'il fallait ainsi la circonscrire, *fermons plutôt nos temples, nous trouverons assez au dehors les moyens d'accomplir la faible tâche qui nous resterait à fournir.* Ce que je dis là, *je l'ai entendu cent fois répéter par les meilleurs maçons, par les plus éclairés, les plus dévoués d'entre tous. Je ne suis*

Digitized by Google

*qu'un écho, je dis tout haut ce que tout le monde pens tout bas.*

« Que ceux-là se rassurent donc qui croiraient la loi Me.·. transgressée par la déclaration que je viens de faire. Quand *j'interroge le passé de notre* institution, *n'y vois-je pas que la Me.·. a toujours été la vigie attentive qui veille à la marche du vaisseau politique?* N'est-ce pas elle qui allume dans les ténèbres des tempêtes, le phare libérateur qui signale les écueils? Elle qui pousse le cri d'alarme dans les jours de danger? Son histoire ne se déroule-t-elle pas pour répondre? Chaque fois qu'il le fallait, la Me.·. n'a-t-elle pas formé le centre, le point d'appui de la résistance aux empiétements de l'erreur et du mensonge, de quelque côté qu'ils viennent? Et ce qu'elle a fait déjà, ne sait-elle et ne doit-elle pas le faire dans des circonstances pareilles? » (A. N. I, 300, 301.). « A la veille de luttes décisives le M.·. se cacherait honteusement dans ses temples en disant: *faisons silence, la politique nous est interdite!*» (Ibid.) « Cette mère généreuse de tant d'enfants épars et qui dit comme le Christ, à tous ceux qui ont l'âme honnête et pure: *Paix aux hommes de bonne volonté; celle en un mot qui seule peut résoudre le grand problême des temps modernes*, en conjurant les tempêtes que l'avenir accumule peut-être dans son sein, vous l'avez devinée, mes FF.·., vous l'avez reconnue, à la *sublimité de son essence, à la toute puissance de sa force, c'est la Maçonnerie!!!* »

De ces différents documents MMes.·. il résulte: 1° *que la haute politique, la politique d'humanité*, celle qui s'occupe *de la liberté, de la vie intellectuelle d'un peuple, dont les droits sont foulés aux pieds par le pouvoir*, non-seulement n'est pas interdite, mais qu'elle est *pour le M.·. un devoir.* (F.·. Rebold, F.·. Crémieux.)

Digitized by Google

Qu'elle n'est alors *que la mise en pratique des principes de la* M.·. qui doivent l'emporter sur les *restrictions réglementaires.* (Ib.) Que si l'on interroge le passé de la M.·. on se convaincra qu'elle *s'est toujours mêlée aux luttes politiques* et qu'elle doit persister *dans cette voie.* (F.·. Veraeghen.)

Que la défense dont il est qusstion ci-dessus, *ne résulte nullement des statuts généraux de l'Ordre.* Qu'elle n'a point été érigée en *principe* positif *dans les statuts.* Qu'elle n'est relatée que dans les *règlements* particuliers du G.·. O.·. (Ib.)

Que s'il fallait respecter cette défense et circonscrire la M.·. en lui interdisant la politique, autant vaudrait fermer les temples M.·. Cette pensée est celle de tous les MM.·. (Ib.)

Il est également certain que *les bases constitutives de la M.·. tendent à décrier les institutions et les idées du monde extérieur. Les influences de la M.·. sont naturellement révolutionnaires.* (*F.·. Blanc.*) *Les formes et l'administration de cet Ordre parlent à l'esprit politique* de tous les FF.·. (F. Ragon). Voilà bien des modifications faites aux principes, Remarquons-le d'ailleurs, ce n'est que *dans les réunions MM.·. ordinaires* que l'on s'abtient de parler de politique. Ce n'est que *par prudence* que l'on observe *cette réserve.* (F.·. Rebold.) Que se passe-t-il dans les arrière-loges? Y garde-t-on la même réserve? C'est ce dont il est permis de douter. Les *règlements qui restreignent* cette liberté sont applicables aux FF.·. novices dans l'art, ils n'atteignent pas les arrière-loges. Vons le voyez, Monsieur, nous n'en sommes pas réduits à de simples conjectures sur les sentiments de la M.·. relativement à la politique.

Ecoutez encore le F.·. Dufresne: « Il faut que les M.·., en dehors de leurs ateliers, *signalent les abus*, contri-

Digitized by Google

buent à faire de *bonnes élections*, provoquent les *réformes nécessaires*, et tâchent d'éclairer la religion, trop souvent hélas! surprise, du souverain (l'illustre F.·. Léopold), sur le caractère et les vues par trop audacieuses de quelques fanatiques titrés dont il est malheureusement circonvenu. » (Journ. hist. et Lett. de M. Kersten, t. VII, p. 533.)

Ecoutez le F.·. Veraeghen: «Nous avons atteint notre but; car si *l'opinion libérale a triomphé en Belgique, c'est à la Me.·. qu'elle doit son triomphe. J'applaudis de tout mon cœur aux résultats que vous avez obtenus.* » (1848, A. N. I, p. 146.)

J'ai, ce me semble, suffisamment établi ma proposition. Vous ne douterez plus, Monsieur, personne ne pourra plus douter de l'intervention de la F.·. Me.·. dans la politique. Peut-être serez-vous bien aise de connaître plus en détail en quoi consiste cette intervention, et dans quelle mesure la Me.·. prétend l'exercer. Je vais essayer de vous satisfaire et ce sera l'objet d'une seconde lettre sur ce sujet important. Il est grandement nécessaire d'éclairer sur cette question les gouvernants et même les gouvernés.

Je suis, en attendant, etc.

---

Digitized by Google

## QUINZIÈME LETTRE.

Dans quel sens et quelle mesure la F.·. M.·. s'occupe de politique.

Monsieur,

J'ai promis de vous donner quelques détails sur la manière dont la F.·. Me.·. prétend intervenir dans la politique. Je n'aurai dans cette circonstance que l'embarras du choix entre les témoignages nombreux qui se présentent. Selon le F.·. *Van Humbeck*, dans un rapport fait sur la question qui nous occupe et l'article 135 du règlement: « *En fait de politique, tout ce qui intéresse* L'HOMME, ses *besoins*, ses *droits*, ses *devoirs;* tout ce qui *touche à la* SOCIÉTÉ pour laquelle l'homme est fait, *les qualités et les vices de l'organisation sociale*, dans le passé, comme dans le présent, *en principe* comme dans *l'application aux sociétés existantes, est du* RESSORT DE LA Me.·., de chacun de *ses membres*. C'est même un devoir pour lui. »(V. A.N. I, p. 220.)

Voilà le principe, en voici l'application. Il s'agit d'élections. Vous allez voir comment la Me.·. entend la liberté.

« Un candidat Me.·. sera d'abord proposé par la Loge, dans le ressort de laquelle se fait l'élection, à l'adoption de G.·. O.·. pour être ensuite imposé aux FF.·.

Digitized by Google

de son obédience. Dans *l'élection*, qu'elle soit nationale, provinciale, ou communale, il n'importe, *l'agrément du G.·. O.·. sera également nécessaire, également réservée.* Chaque M.·. *jurera* d'employer *toute son influence pour faire réussir la candidature adoptée.* L'élu de la Me.·. sera astreint à faire *en loge une profession de foi, dont acte sera dressé.* Il sera invité à *recourir aux lumières de cette Loge ou du G.·. O.·.*, dans les occurrences graves qui peuvent se présenter pendant la durée de son mandat. *L'inexécution de ses engagements l'exposera à des peines sévères*, même à *l'exclusion de l'Ordre.* L'application de ces mesures de rigueur sera laissée à la discrétion du G.·. O.·. Chaque Loge pouvant juger utile de s'aider de la publicité, devra se ménager des moyens d'insertion dans les journaux; mais le G.·. O.·. se réserve de lui *recommander ceux de ces journaux qui auront sa confiance.*» (A. N. p. 266.)

On ne sait ici qu'admirer le plus, ou le sans façon, j'allais dire l'impudence avec laquelle la Me.·. se mêle de la politique, malgré ses prétendus règlements, ou la tyrannie qu'elle exerce sur ses membres en pareille occasion. Ne nous en étonnons pas trop : le maçon ne s'appartient plus, il s'est donné tout entier ; il aurait mauvaise grâce de se plaindre. « Les Loges ont non-seulement le *droit,* mais encore le *devoir de surveiller les actes de la vie publique* de ceux de leurs membres qu'elles ont *fait entrer dans les fonctions politiques, le devoir de demander des explications* lorsqu'il paraît *qu'un ou plusieurs* de ces actes *ne tendent pas à éclairer la société du flambeau de la vérité.* »

« Les Loges sont des *écoles* où l'on doit former les hommes aux convictions raisonnées, afin qu'ils *luttent ensuite avec vigueur dans le monde profane*, et sur-



Digitized by Google

tout *dans l'arène politique* en faveur de l'amélioration morale et par suite matérielle de l'humanité. » (F.·. Veraeghen au Gr. Or. de Belg. 1856.)

Ecoutons encore le F.·. Grisar, au banquet de la fête de l'Ordre (1845) : « Je n'entends point remorquer le parti libéral ; mais le *libéralisme sera nous*, nous serons sa pensée, son âme, sa vie, nous *serons* LUI... Ne voit-on pas qu'il attend un *esprit nouveau*, *l'esprit démocratique*, le véritable *esprit de l'Evangile*, pour poursuivre ses succès et ses conquêtes; ne voit-on *pas qu'il nous attend?* Hâtons-nous *d'aller à lui...* A côté de la question palpitante et active du *travail*, nous trouverions celle des *prisons*, du *paupérisme*, de la *protection à accorder aux condamnés libérés*, des *bureaux de bienfaisance*, des *hospices*, des *monts-de-piété*, et tant d'autres questions qui se rattachent à l'hygiène publique, à la bonne *constitution de la société*. Tous ces *problèmes démocratiques* devraient être traités *dans les Loges et résolus en congrès...* La Me.·. ne peut rester *puissante* qu'à la condition de protéger toutes les *initiatives* de l'esprit humain... Non, la Me.·. ne cessera pas de *comprendre les choses nouvelles* ; elle restera ce phare lumineux. ce signe *d'appel et de ralliement* qui, depuis tant de siècles, *remue les hommes et les choses*, et saisira l'idée démocratique de notre époque qui emporte l'humanité vers ses sublimes et merveilleuses destinées. » (A. N. I. p. 200, 202.)

L'Orient d'Anvers, approuvant de tout point le discours et les propositions du F.·. Grisar, l'accepte comme son manifeste et il ajoute :

« Il est temps que la Me.·. s'occupe activement des grandes questions qui remuent la Société moderne. En *France*, malgré l'état de torpeur où la nation sem-

Digitized by Google

ble plongée, nous voyons l'ouvrier lever la tête, demander une garantie de ce droit souverain du travail que Dieu lui a donné en le créant... La démocratie *Anglaise* choisissant pour champ de bataille les lois des céréales, c'est-à-dire, l'impôt prélevé sur la faim, jette le gant au droit féodal et fait trembler par sa protestation énergique et son appel au peuple toute cette haute noblesse anglaise. *L'Irlande* est loin d'être calmée. La Suisse a commencé la lutte en l'arrosant du meilleur de son sang: le libéralisme et l'ultramontanisme se sont provoqués à un duel à mort. *L'Italie* conspire : chez elle aussi la cause de la liberté est sanctifiée par le sang martyr ; chez elle aussi la domination temporelle, le despotisme, sous les traits d'un Pape, ne trouve que le bourreau pour affermir son trône chancelant. *L'Allemagne* s'impatiente sous le joug de ses petits potentats qui jouent les rois. En *Prusse*, le gouvernement absolu combat en vain l'esprit constitutionnel : les principes rétrogrades de son gouvernement échouent contre la volonté forte, inébranlable des Rhénans... Partout nous trouvons des traces du *grand mouvement démocratique* qui *emporte l'humanité* vers sa destination. Ne restons pas *inactifs en présence* de ces faits ; *ne nous laissons pas déborder par l'avenir. Identifions-nous avec les idées démocratiques qui triompheront* alors ; comprenons-les afin de pouvoir les diriger, les contenir lorsqu'elles éclateront et éviter les excès et les abus. »

Un autre orateur parlant dans une réunion M.·. au nom du G.·. O.·. de Belgique, confirme et explique ainsi la doctrine que le F.·. Veraeghen nous exposait tout à l'heure (lettre précédente).

«On veut bien reconnaître que nous sommes sérieux, animés des meilleures intentions ; mais on nous dit :

Digitized by Google

Vous resterez enfermés derrière cette cloison, et vous vous garderez bien de la franchir pour aller répandre au dehors le fruit de vos études et de vos méditations. Mes FF.·., vous signaler cette situation, c'est avoir résolu à toujours qu'il est, non-seulement *du droit*, mais encore du *devoir de la Me.·. de s'occuper de matières politiques et religieuses*, parce que *c'est là que nous trouverons la réalisation de toutes les théories dont nous nous occupons.* »

Puis venant à l'application pratique de ces principes, l'orateur ajoute: « Toutes les *grandes questions de principes politiques,* tout ce qui a trait à *l'organisation*, à *l'existence*, à *la vie d'un état,* oh! cela... oui, cela nous *appartient à nous en première ligne.* Tout cela est de notre domaine pour le dissèquer et pour le faire passer par le creuset de la raison et de l'intelligence. » « A moi l'organisation de l'enseignement; à moi, l'organisation de la charité... à nous de connaître et de juger les atteintes portées au grand principe de fraternité, à l'hospitalité Belge... A nous d'examiner et de proclamer partout ce que doit faire notre patrie pour rester à la tête du progrès européen... *Arrière alors les MM.·. qui viendront me dire que je ne puis pas m'occuper de matières politiques.* »

Quelques années plus tard, un autre M.·. formulait d'une manière plus précise encore et plus complète la tâche de la Me.·., et comment il entendait le devoir de s'occuper de politique:

« Ne serions-nous plus les fils de nos pères, s'écriait le F.·. Goffin? Ne serions-nous plus les descendants de ceux qui ont fait 89?... Le temps est venu d'opposer une barrière puissante aux envahissements du clergé; d'organiser une opposition formidable contre les hommes et les idées du passé; de ranimer le zèle et la foi

Digitized by Google

M.·., et de provoquer l'union solidaire de tous ceux qui préconisent le progrès de l'humanité. Laissez-moi, mes FF.·., vous signaler quelques principes essentiels sur lesquels devra se porter votre attention lorsqu'il s'agira d'élaborer une profession de foi:

### Principes à réserver pour l'avenir.

Suffrage universel direct.

Abolition des armées permanentes, causes de ruine et d'oppression pour les peuples.

Suppression de la Magistrature inamovible, origine des injustices et d es procès scandaleux.

Abolition des traitements du clergé, désormais rétribué par les croyants de chaque culte.

### Principes d'application immédiate

Suffrage universel pour les élections provinciales et communales, comme moyen d'habituer peu à peu la nation à l'exercice de son pouvoir souverain.

Instruction primaire, gratuite et obligatoire.

Abolition de l'octroi et de tous les impôts de consommation, remplacé par un impôt unique d'assurances.

Suppression de la *Banque nationale* et établissement d'un vaste système de *crédit foncier*, commercial et agricole.

*Droit au travail, résultat du droit à l'existence.*

*Organisation du travail par la création de grandes associations ouvrières.*

Récompenses nationales accordées aux ouvriers laborieux et intelligents.

Digitized by Google

*Réduction de tous les budgets, et principalement de celui de la guerre.*

*Association pour rendre les derniers devoirs aux morts sans le concours du clergé.*

*Institution de crèches, écoles gardiennes, salles d'asiles,* bains, lavoirs et chauffoirs publics, boucheries et boulangeries économiques.

*Abolition de la peine de mort, en matière politique et criminelle.*

Tel doit être, selon moi, l'ordre du jour de la grande réunion M.·. qui aura lieu prochainement... *Voulons-nous écraser l'infâme ou le subir?* etc, etc. »

(Discours prononcé à la fête solsticiale de la R.·. Loge, Liège 1855.)

Ce discours, il est vrai, parut imprudent à quelques chefs MM.·. Il fut condamné comme tel par le F.·. Veraeghen, G.·. M.·. *ad interim*; mais acclamé avec chaleur par ceux qui l'entendirent, imprimé en vertu d'une décision unanime de l'assemblée où se trouvaient les députés de huit Loges, reproduit et distribué à cinquante mille exemplaires, on ne peut douter qu'il ne soit l'expression de la pensée d'un très grand nombre de MM.·., sinon de tous. Son défaut est de dire *tout haut* ce que la Me.·. dit *tout bas.* Inutile d'insister d'avantage sur ce point, et en face de ces documents nous sommes fixés sur ce que pense la Me.·. *du droit et du devoir* pour elle de s'occuper de *politique*, ainsi que sur ce qu'elle entend par là, et des questions qu'elle croit être de son ressort.

On trouvera, du reste, une nouvelle confirmation de cette vérité dans ce que nous dirons bientôt de ses *sentiments* pour les *Princes*, et de ses *œuvres* dans les différentes parties de l'Europe.

Voulez-vous entendre maintenant l'*Internationale*?

Digitized by Google

(V. Osc Test., p. 242.) Elle ne tiendra pas un autre langage :

« Nous combattons *l'abstention politique* comme funeste par ses conséquences pour notre œuvre commune.

« Quand nous professons l'intervention politique et les candidatures ouvrières, il est bien entendu que nous ne croyons pas que nous puissions arriver à notre émancipation par la voie de la représentation ouvrière dans les *conseils législatifs et exécutifs*. Nous savons fort bien *que les régimes actuels doivent nécessairement être supprimés*. Nous voulons seulement nous servir de cette représentation *comme d'un moyen d'agitation* qui ne doit pas être négligé par la tactique que nous avons à suivre dans notre lutte. »

« L'intervention dans la politique étant pour nous un moyen d'agitation, il est évident que notre grand but *tend à la transformation intégrale des rapports sociaux*, et que pour nous, *toute agitation* est subordonnée au mouvement socialiste et lui sert de moyen.» (Congr. *de la Chaux-de-Fonds*. Egalité 16 av. 1870.)

« La conquête du pouvoir politique est devenue le premier devoir de la classe ouvrière. *Les travailleurs doivent se mettre au courant des mystères de la politique internationale, surveiller la conduite de leur gouvernement respectif, le combattre, au besoin, par tous les moyens en leur pouvoir;* et enfin lorsqu'ils seront impuissants à rien empêcher, s'entendre pour une *protestation commune*...

« D'après le congrès de Lausanne (1867), l'émancipation sociale des travailleurs étant inséparable de leur émancipation politique — l'établissement des libertés publiques étant une mesure première d'une absolue nécessité : la branche française de l'internationale de

Digitized by Google

Londres déclare que l'association internationale des travailleurs doit être considérée *comme étant une société essentiellement politique*, qui doit mettre à l'étude les questions politiques à côté des questions économiques, etc.»

(Adresse lue dans un Meeting, à Londres, par les membres français de l'Internationale, 26 oct. 1868.)

Que la F.·. Me.·. Française ait eu sa part dans la Révolution de 1870 et 1871, que ces principes en fait de politique, soient les mêmes que ceux de la Me.·. Belge, c'est ce que prouvent les documents que nous avons reproduits au commencement de cette lettre et c'est ce que l'on trouvera démontré bientôt plus formellement encore, quand nous considérerons les *œuvres* de la secte, et comment depuis cent ans ont été appliqués ses principes pour la ruine des sociétés. Le courageux et infatigable athlète qui combat avec tant de talent les sociétés secrètes, M. de St-Albin, a promis de mettre au grand jour la participation qu'elles ont eue à l'horrible insurrection de la Commune de Paris; c'est une page d'histoire qui ne peut manquer de présenter le plus vif intérêt, en nous dévoilant la cause première mais secrète de nos maux. Mais qu'on ne l'oublie pas, la lumière faite sur ce point doit rattacher 1871 à 1848, à 1830, à 1789. Toutes ces révolutions sont sœurs; elle procèdent du même esprit, elles ont les mêmes tendances: ce sont les mêmes effets, à peu de chose près, et ce sont les mêmes causes. Le monde est encore étourdi de l'acte monstrueux par lequel la Commune désespérée a voulu signaler sa chute et venger sa défaite. Eh bien, la pensée d'incendier Paris n'est pas nouvelle et *M. Martial Delpit*, député de la Dordogne, dans le rapport rédigé au nom de la commission chargée par l'Assemblée de faire une enquête sur

Digitized by Google

l'insurrection du 18 mars, a cité les paroles suivantes prononcées le 3 avril 1848 par le fameux Caussidière: « Dites bien à vos stupides bourgeois, à vos gardes nationaux, dites-leur que s'ils ont le malheur de se laisser aller à la *moindre réaction*, *400,000 travailleurs attendent le signal pour faire table rase de Paris;* ils ne laisseront pas pierre sur pierre, et pour cela ils n'auront pas *besoin de fusils*: DES ALLUMETTES CHIMIQUES LEUR SUFFIRONT. » Ces clartés sinistres, ces éclairs qui de loin en loin déchirent le nuage, nous éblouissent et nous épouvantent; la foudre s'abattant sur les hauteurs sociales et après avoir brisé la cime, menaçant de dessècher l'arbre jusque dans ses plus profondes racines, tout cela, dis-je, suffira-t-il pour dessiller les yeux. *Erudimini qui judicatis terram.* Je crois avoir suffisamment établi ma thèse et vous êtes convaincu, Monsieur, j'en ai la confiance, que la F.·. M.·. non seulement ne reste pas étrangère à la politique, mais qu'elle s'en occupe activement; que le principal but des sociétés secrètes, caché sous le spécieux prétexte d'établir la liberté, est de confondre dans une même ruine l'Eglise et l'Etat. Nous allons voir comment elle procède à la démolition de l'édifice social. Ce sera le sujet de mes prochaines lettres.

Je suis avec respect, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## SEIZIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. rejette toute *autorité*. — Elle a eu horreur la *royauté*.

Monsieur,

Avant d'étudier le travail infernal de la F.·. M.·. sur les sociétés qu'elle décompose et dissout jusque dans leurs premiers éléments, il est important de nous rendre compte de l'instrument fatal dont elle se sert pour accumuler ruines sur ruines dans les Etats, dans le monde entier... Ce levier terrible est celui-là même que nous l'avons vue employer pour démolir dans les âmes toute croyance, toute religion, toute vérité. L'apôtre saint Jude me paraît résumer admirablement en trois mots le programme des sociétés secrètes : « Ces hommes, dit-il, *souillent leur chair, méprisent le pouvoir, blasphèment la majesté.* » (Ep. 8.)

Nous avons vu la F.·. M.·. invoquer la *liberté* pour s'affranchir de toute règle de mœurs, et consacrer *l'indépendance de la morale.* Nous l'avons entendue excuser et glorifier les passions les plus basses ; *Carnem maculant.* Nous l'avons vue *au nom de la liberté* secouer le joug de la Religion, rejeter tous les dogmes; nous l'avons entendue blasphémer ce qu'il y a de plus sacré et de plus respectable, sans épargner Dieu lui-même : *Majestatem blasphemant.*

Digitized by Google

C'est encore *au nom de la liberté* qu'elle méprise et renie tout pouvoir et qu'elle secoue le joug de toute autorité : *Dominationem spernunt.* Comme si *l'autorité* ne pouvait et ne devait pas se concilier avec la *liberté!* Comme si l'idée de *société* n'entraînait pas essentiellement l'idée *d'autorité*!

Peut-on concevoir le corps hnmain sans la sage subordination qui établit et maintient chaque membre avec ses aptitudes spéciales uni aux autres membres, sous la dépendance du chef? Et ces insensés voudraient nne société sans autorité, un corps moral sans subordination entre les membres; ils s'insurgent contre le pouvoir, ils en méconnaissent l'indispensable nécessité, ils travaillent à détruire, à renverser cette condition essentielle de toute société !

On lit, je le sais, dans la Constitution de la F.·. M.·. ces paroles rassurantes : « La F.·. M.·. *interdit formellement toute discussion en matière de politique qui aurait pour objet la critique des actes de l'autorité civile et des différentes formes de Gouvernement.* » (Art. 2.)

Mais quelle est la valeur de cette affirmation? La M.·. va nous l'expliquer. « *Il est vrai*, dit le F.·. L. Blanc, que *les institutions M.·. portaient soumission aux lois, respect aux Souverains* ; mais de *semblables réserves, commandées par la prudence,* ne suffisaient pas pour *annuler les influences naturellement révolutionnaires.* » (Hist. de la Révol.).

Il est vrai encore que l'Ordre, quand il peut, engage les Rois et les Princes à présider les Gr.·. Or.·.; mais la F.·. M.·. a déjà dit comment elle leur dérobe ses secrets ; elle a bien voulu nous révéler également le motif qui lui fait ambitionner un pareil honneur.

« L'entrée des Souverains dans l'Ordre, dit le F.·.

Digitized by Google

Valenti, est de très bon augure. Quoiqu'ils NE PUISSENT CONTRIBUER A LA CONSTRUCTION DU TEMPLE M.·., *quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, ils sont très précieux pour l'Ordre,* soit à cause de leurs *richesses*, soit à cause de leur immense *influence. Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons du soleil*, au milieu d'un ciel sans nuage. Là où *le Prince boude*, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever; tandis qu'on peut cingler à *pleines voiles dès qu'une brise favorable s'élève de la cour.* Puissent nos *augustes hôtes* être toujours dispensés de travailler à la sueur de leur front, et *continuer à rester muets et inactifs comme la poupée de Martin!* Leur présence produit d'assez heureux effets sur ceux-là surtout à qui il en coûte déjà beaucoup de faire quelque chose d'utile dans l'ombre et le silence. Où ils disparaissent, l'édifice est menacé comme une ruche sans reine. » (*Le F.·. M.·* , fév. 1852, p. 117.)

Ecoutez encore :

« Le bourgeois a du bon, mais le Prince encore davantage. La Haute Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges M.·. *le plus de Princes et de riches que l'on pourra.* Il n'en manque pas en Italie et ailleurs *qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité; accaparez-les pour la M.·.* La Haute Vente verra plus tard ce qu'elle pourra en faire pour *la cause du progrès. Un Prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous.* Il y en a beaucoup dans ce cas-là! *Faites-en des F.·. MM.·. Ils ser-*

Digitized by Google

*viront de glu aux imbéciles, aux intrigants, aux citadins et aux besoigneux. Ces pauvres Princes feront notre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. C'est une magnifique enseigne.* » (Lett. à la Vente Piém.—V. Mgr de Ségur.)

A l'appui de ce que l'on vient de lire, on pourrait citer ce qui arriva au roi de Prusse *Frédéric II.* — « Une chose qu'il n'est pas permis de révoquer en doute, dit Proyart, c'est que ce Prince ayant découvert peu de temps avant sa mort que les *Illuminés de Munich,* qui ne lui avaient révélé que la partie de leur secret qui regarde *les Prêtres*, en avaient aussi un contre *les Rois*, dénonça lui-même à l'électeur de Bavière la secte atroce qu'il avait protégée. » (Louis XVI et ses vertus, liv. X.)

Il est inutile d'en faire l'observation, la F.·. Me.·. ne s'en cache pas : Elle n'a recours à cette protection que dans son intérêt; elle ne s'en sert qu'autant qu'elle en a besoin. « La F.·. Me.·. doit puiser sa force en elle-même; et quand elle a le malheur d'avoir des protecteurs couronnés, elle ne devrait pas leur donner plus d'importance que ne leur en crée leur position profane. Ceux-ci, en effet, sont bien souvent la cause principale des abus et de l'intolérance qui règnent encore au sein même de l'Ordre. » (*Monde M.*·. Tom. VI, nov. 1863, p. 411.)

En réalité, la F.·. Me.·. *se défie* des souverains; elle les tient pour suspects, elle ne se confie pas à eux, et rendons lui justice, elle a raison. Sa conscience n'est pas tranquille.

« N'avons-nous pas à craindre, disaient les Loges directrices de Francfort et de Wetzlar, dans une circulaire adressée aux Loges de leur obédience, *qu'à la fin,* les *gouvernements* ne considèrent puls d'un œil

Digitized by Google

indifférent une société dans laquelle une partie considérable de leurs sujets reconnaissent pour chefs des Princes et même des personnes privées d'autres pays, et recueillent de fortes sommes destinées à soutenir les Loges étrangères? Qu'arriverait-il surtout si ces gouvernements avaient connaissance des objets dont s'occupent quelques systèmes maçonniques? » (*Annal. M.·. des Pays-B.* t. V, p. 226.)

« Nous qui presque tous connaissons les hauts grades, disait un M.·. belge (le F.·. Schuerman) devant une Assemblée M.·., nous savons que quelques-uns renferment des principes que les gouvernements ne tolèreraient pas, s'ils étaient préconisés publiquement.» (Hist. de la Rév. fr. ch. Révolut. myst.)

« Tous les gouvernements, observe un autre, ont suspecté les tendances politiques de la M^e^.·. Tous ont pris envers elle une attitude de défiance. » (F.·. Dumesnil, Rédact. du journ. *le F.·. M.·.* 1852.)

La M^e^.·. se défie des Princes, elle a pour cela ses raisons, et les Princes se défient de la M^e^.·. et c'est à bon droit; mais ils ne s'en défient pas assez, car la M^e^.·. les déteste; elle conspire contre leur pouvoir, elle a juré leur perte. Voulez-vous vous en convaincre ? Ecoutez ce que le maître de la Loge dit au F.·. que l'on reçoit *Juge Philosophe, Grand Commandeur inconnu:* « Les grades par lesquels vous avez passé ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Adoniram à la fin tragique et funeste de Jacques Molay, *Juge Philosophe, Grand Commandeur de l'Ordre?* Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance, et ne ressentez-vous pas l'*implacable haine* que nous *avons jurée* aux trois traîtres sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay? Voilà, mon frère, la *vraie maçonnerie*, telle qu'elle nous a

Digitized by Google

été transmise. » (F.·. Ragon, Orthodoxie maçonn.)

Pour conclusion, le Juge Philosophe, Grand Commandeur inconnu, reçoit l'insigne de son haut grade, *c'est un poignard* ; et l'indication de son travail spécial, *c'est la vengeance.* (Ib.)

La formule de réception du chevalier Kadoche nous enseigne la même chose et d'une façon plus explicite encore.

« Le Grand Maître, après s'être agenouillé lui-même et avoir fait agenouiller le candidat qu'il va recevoir à ce grade, lui-dit: « Jusqu'ici tu n'as vu dans la Me.·. que des *emblèmes*; il faut y voir maintemant des *réalités*. Es-tu décidé à *fouler aux pieds les préjugés* auxquels tu as été asservi, et à *obéir sans réserve à tout ce qui te sera prescrit pour le bonheur* de l'humanité? » Le candidat l'ayant promis, le G.·. M.·. se relève et lui dit: « S'il en est ainsi, je vais te donner le moyen de prouver la pureté de tes intentions et de nous faire connaître l'étendue de tes lumières. Prosterne-toi devant cette illustre dépouille, et répète le serment que je vais te dicter. » Le G.·. M.·. dicte le serment et le candidat le répète: « En présence de Dieu, notre Père, et de cette auguste victime, je N... jure et promets solennellement sur ma parole d'honneur de ne *jamais rien révéler des mystères du chevalier Kadoche, et d'obéir à tout ce qui me sera prescrit par les règlements de l'Ordre.* Je jure, en outre, *de punir le crime et de protéger l'innocence.* » Alors le G.·. M.·. lui dit: « *Lève toi et imite moi.* » Une tête est là surmontée d'une tiare; le G.·. M.·. la poignarde en disant: « Haine à l'imposture, mort au crime. » Le candidat fait comme lui et répète ses paroles. Non loin se trouve une autre tête couronnée de lauriers; le G.·. M.·. et le candidat s'agenouillent devant elle, et le G.·. M.·.

Digitized by Google

dit: « *Gloire éternelle au martyr de la vertu! Que son supplice nous serve de leçon! Unissons-nous pour écraser la tyrannie et l'imposture.* » Ils se relèvent et arrivent devant une troisième tête, surmontée d'une couronne royale. Le G.·. M.·. la poignarde en disant: « *Haine à la tyrannie, mort au crime.* » Le candidat fait comme lui et répète ses paroles. (*Rit.* du F.·. Laffont de Laudebat.) Tout commentaire serait ici superflu.

Le croiriez-vous, Monsieur? on enseigne la même doctrine jusque dans la *Me.·. d'adoption*, et voici les paroles qu'adresse le G.·. M.·. à la *Parfaite Maîtresse* en la recevant à ce grade: « La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les rois et les Prêtres; au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention *sacro-sainte*. Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler, et nous parlerons à voix basse, car l'heure n'est pas encore venue de le manifester au monde profane. *L'autorité monarchique* dont nous *affectons d'être engoués*, doit un jour *tomber sous nos coups*, et ce jour n'est pas éloigné. En attendant, nous la *caressons* pour arriver sans entrave au complément final de notre mission sacrée, qui est *l'anéantissement de toute monarchie.*» (V. M. de St-Albin, p. 382.)

Ecoutez encore le serment prêté par les membres de la *Société des Quatre saisons*, issue de la *Charbonnerie*.

« Au nom de la République, je jure *haine éternelle à tous les rois, à toutes les aristocraties*, à tous les oppresseurs de l'humanité: Je jure *dévouement absolu* au peuple, fraternité à tous les hommes, hors les aristocrates. *Je jure de punir les traîtres, je promets de donner ma vie, de monter sur l'échafaud*, si ce

Digitized by Google

sacrifice est nécessaire pour amener le *règne de la Souveraineté du peuple et de l'Egalité*. Que je sois puni de la mort des lâches, que je sois percé de ce poignard, si je viole *mon serment!* » (Cité par M. de St-Albin.)

Rapprochez ce serment du cérémonial en usage à la réception du *Juge philosophe, Grand Commandeur inconnu*, et de la formule de réception du *chevalier Kadoche*, vous trouverez le même esprit, les mêmes tendances et la même haine contre la royauté.

L'Internationale ne garde pas plus de ménagement sous ce rapport.

« De Pœpe, de Bruxelles, nous disait hier (c'est Eugène Dupont qui parle ainsi au congrès tenu à Bruxelles, le 15 sept. 1868) que les *rois et les empereurs sont des accidents*. Il disait vrai. Tous les gouvernements actuels sont *à l'état transitoire*. Ce que nous *voulons renverser*, ce n'est pas *seulement le tyran, c'est la tyrannie*. »

« La royauté, dit la *société des Saisons* à ses affiliés, est exécrable. *Les rois sont aussi funestes pour l'espèce humaine que les tigres pour les autres animaux. On ne juge pas les rois, on les tue.* (Cité p. M. de St-Albin, p. 456.)

« Si le pouvoir s'obstine à maintenir une chose que l'esprit de l'époque repousse et qui est usée par le temps, il faut, d'après les lois de la Dynamique, *qu'un pouvoir plus fort s'élève et fasse exécuter les lois de la fatalité*... Si l'humanité doit progresser selon la volonté du grand Maître, *il faut que les vieux échafaudages s'écroulent quand bien même toutes les puissances du monde s'efforceraient de les sauver de la ruine. C'est par la violence qu'ils sont alors renversés.* » (L'Astrée. p. 84.)



Digitized by Google

« Levez-vous, s'écrie un autre maçon, *arrachez la couronne de la tête du conquérant* et placez-la sur la *tête de l'innocence; brisez les chaînes de l'esclavage* qui couvrent des hommes nés libres, *apprenez l'humanité à nos bonzes, réprimez l'orgueil des grands*, rendez à la liberté les droits qu'on lui a dérobés ; relevez l'humanité de la poussière où l'ont *couchée le despotisme et le fanatisme.* » (Journ. maç. de Vienne 11e ann. 1re liv. p. 88.)

« Les *princes*, *les bigots*, *la noblesse*, *ces ennemis implacables du genre humain*, *doivent être anéantis*, *et leurs biens assignés* à ceux qui, par leurs talents, leur science et leurs vertus, ont seuls le droit et le pouvoir *de gouverner les autres. Tout est permis pour les anéantir*: *la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard; la fin sanctifie le moyen.*» C'est le F.·. Fichte qui tient ce langage. (Beitrage zur Bericktigang etc., p. 45.)

Le chef-d'œuvre de l'adresse et de la fourberie est d'atteler les rois au char de la révolution et de leur faire traîner eux-mêmes le formidable engin qui doit les ensevelir sous les ruines de leurs États. La secte le comprend, elle se glorifie d'y avoir réussi.

« Grâce au mécanisme habile de l'Institution, dit le F.·. L. Blanc, la F.·. Me.·. trouva dans les princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non? L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Me.·. ce qu'on pouvait en montrer sans péril. Ils n'avaient point à s'en occuper, retenus qu'ils *étaient dans les grades inférieurs*, où ils ne voyaient que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges,

Digitized by Google

que des formules sans application à la vie ordinaire, en un mot, qu'une comédie de l'Egalité. Mais en ces matières la comédie touche au drame ; et les princes et les nobles furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes. » (*Hist. de la Rév. franç.*, t. II, p. 82,83.)

Il y a là un grave sujet de méditations pour ceux qui sont à la tête des peuples. Mais il est rare que ceux-là méditent, et je n'ai pas la prétention d'arriver jusqu'à eux. Quoi qu'il en soit, la F.·. M$^{e}$.·. a déjà donné bien des coups de marteau ; elle a établi ma thèse par ses paroles, elle l'établira par des faits, comme nous le verrons en son lieu. Nous avons compris ce que sont pour elle les rois et les princes. Restons-en là pour aujourd'hui.

Veuillez agréer, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## DIX-SEPTIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. ne veut pas *d'armée permanente.* Elle déteste la *magistrature.*

Monsieur,

Il est un autre ennemi pour la F.·. M.·.; sa haine invétérée pour la royauté s'étend à l'armée, parce que l'armée est la sauvegarde de l'autorité, l'appui de la loi, le rempart de la royauté. En vain essaierait-on d'en finir avec les princes; s'ils ont entre les mains la force, si une armée puissante et fidèle est là pour soutenir leur cause et venger leur injure, la M.·. n'en viendra pas à bout. Elle le sait ; elle a compris toute la grandeur de la difficulté, et ici plus que partout ailleurs, elle a besoin de dissimuler sa haine et de cacher son jeu. Pour cela, que fait-on ? 1° On enrôle dans la M.·. tous les officiers que l'on peut embaucher, car les officiers forment l'opinion de leurs soldats ; on trouve le moyen de les détacher insensiblement du pouvoir régnant, et l'on prépare, pour les jours critiques, de lâches défections qui divisent le parti de l'ordre, de honteuses trahisons qui l'affaiblissent et souvent paralysent son action et la rendent impuissante. 2° On cherche à déconsidérer les officiers supérieurs qui offriraient plus de garanties ; on sème, dans l'occasion, les bruits vagues de trahi-

Digitized by Google

son pour soulever contre eux l'indignation des soldats, et l'opinion publique toujours prête à accepter les imputations les plus téméraires sans exiger des preuves: certaine presse se charge de colporter ces bruits calomnieux. On parle de destitution, ou au moins de mise en accusation. C'est ainsi qu'on jette la confusion dans les rangs de l'armée; c'est ainsi que la discipline se relâche, que l'esprit de corps disparaît, que la défiance pénètre partout; et si l'armée existe encore dans ses éléments, on peut dire qu'elle n'a plus de nerf, plus d'entrain, plus d'unité, plus de puissance; elle est mûre pour les solennelles défaites et pour les hontes militaires. 3° Enfin, pour couper le mal dans sa racine, on voudrait supprimer les *armées permanentes*, et livrer ainsi le pays sans défenseurs à la merci d'aventuriers avides du pillage et impatients de s'enrichir des dépouilles des autres. La secte sent le besoin d'être prudente et réservée sur cet article; car si on pouvait soupçonner l'artifice qu'elle emploie et le but caché qu'elle poursuit, on se tiendrait sur ses gardes. Nous n'en sommes pas cependant réduits à des conjectures.

Ecoutons le F.·. Ragon dans l'explication du grade *du Grand Élu, chevalier Kadoche*, ou *chevalier de l'aigle blanc et noir* (30e degré).

Remarquons d'abord que, d'après cet écrivain dont l'ouvrage a été approuvé par le G.·. O.·. de Fr., les doctrines professées dans le grade de Kadoche forment le *complément essentiel de la véritable M*e.·. « Arrivé au 4e appartement, où se fait l'initiation, le candidat a devant lui *une croix et un serpent à trois têtes*. Or, dit le F.·. Ragon, le serpent désigne le mauvais principe; ses trois têtes sont l'emblème des abus ou du mal qui s'introduit dans les trois hautes classes de la société : la tête du serpent qui représente une *cou-*

Digitized by Google

*ronne* indique les *souverains*; celle qui porte une *tiare ou une clef* indique *les papes;* celle qui porte le *glaive* représente *l'armée.* Le grand initié qui occupe des positions civiles doit veiller dans l'intérêt de sa patrie et de la philosophie à la répression de ces abus. *Comme gage de ses engagements, le récipiendaire abat avec le poignard les trois têtes du serpent.* » (*Cours interprétatif,* p. 39 et suiv.)

Héritière des doctrines de sa mère, l'Internationale ne pense pas autrement qu'elle. Voici comment s'exprimait l'*Egalité* de Genève, le 27 mai 1869. Ne demandons pas de l'histoire à ces sortes d'écrivains, ils ne la connaissent pas, mais ils savent calomnier et cela leur suffit.

« Les *armées permanentes* sont *filles du despotisme le plus abject.* Elles doivent leur fondation à ce roi de France qui se vautrait dans l'orgie à Bourges, tandis que les *Dunois,* les *Xaintrailles* et les autres représentants du patriotisme français, combattaient bravement contre les ennemis de l'indépendance nationale; et qui paradait dans ses fêtes somptueuses, tandis que *Jeanne d'Arc expiait sur le bûcher de la noblesse anglaise et du clergé français, le crime d'avoir délivré la patrie de ses envahisseurs.* »

« Le principe des *armées permanentes ne se discute plus, c'est la pierre angulaire du despotisme; c'est l'école de la servilité et de la dépravation; c'est la source première de la prostitution; c'est l'épouvantail du progrès; c'est le poignard dirigé contre la poitrine de l'humanité; c'est la hache suspendue, en permanence, sur la tête de la liberté; c'est le principe du parasitisme et de la misère, c'est l'éternel obstacle à la fraternité des peuples. A bas les armées permanentes!* »

Digitized by Google

« L'armée, dit le *Progrès* du Locle (15 mai 1869), qu'elle s'appelle *milice nationale ou garde impériale, est incompatible avec la liberté;* tout comme l'État, qu'il s'appelle *monarchie ou république*, est incompatible avec la *liberté.* »

La F.·. Maçonnerie en Belgique professe les mêmes doctrines. *L'abolition des armées permanentes, causes de ruine et d'oppression pour le peuple*, et, par suite, la *réduction du budget de la guerre* font partie du programme tracé à la Me.·. par le F.·. Goffin, et qui fut adopté par un certain nombre de Loges de Belgique. *Abattre les forces aveugles* (admirez la périphrase); tel est pareillement un des articles du programme adressé en 1856 par la Loge de Liége, à celle de Londres. (V. *Patrie* de Bruges, 30 déc. 1866.)

*L'Alliance du peuple*, journal de Neuchâtel, qui, comme son titre l'indique, poursuivait le même but que l'*Alliance universelle* de Worms, exposait en 1850 le moyen d'arriver au résultat voulu et comptait six fléaux dont les peuples devaient se débarrasser : *les rois, les nobles, l'aristocratie d'argent, les employés, les prêtres et les armées permanentes.*

Les derniers événements de Paris, et la guerre désastreuse qui avait précédé sont venus jeter sur la question une lumière éclatante: nous savons maintenant si la France a besoin d'une armée forte et nombreuse, aguerrie et disciplinée. — On est effrayé quand on se demande dans quel abîme notre patrie aurait été précipitée, si la Commune de Paris n'eût pas trouvé pour arrêter ses monstrueux excès, nos vaillants et courageux soldats. Lyon, Marseille, toutes les grandes villes, disons mieux, la France entière tombait sous la tyrannie de ces hordes sauvages, qui, *au nom de la Liberté*, emprisonnaient les prêtres, saccageaient et

Digitized by Google

pillaient les églises, persécutaient tous les gens honnêtes; *au nom de l'Egalité*, voulaient faire de Paris un vaste amas de cendres et de ruines, et sous le drapeau *de la Fraternité* fusillaient et massacraient ceux qui avaient le malheur de ne pas penser comme eux.

Cette réflexion, Monsieur, vous l'avez déjà faite sans doute : Pour moi, je l'avoue, j'avais besoin de cette démonstration pour comprendre la portée de cette partie du programme maçonnique: « *Plus d'armées permanentes ;* » et ces paroles d'un des orateurs de l'Internationale au congrès de Bruxelles: « *Nous ne voulons plus d'armées, car les armées nous massacrent.* »

Je comprends mieux maintenant la liaison intime qui, dans la pensée de la M^e^.·., confond dans une même haine ces trois choses: la *religion*, le *gouvernement, l'armée.* Ces Messieurs *ne veulent plus de religion, car les religions étouffent les intelligences*; ils ne veulent plus de gouvernements, parce que *les gouvernements, disent-ils, écrasent les pays d'impôt*; *ils ne veulent plus d'armées, parce que les armées les massacrent.*

Il est triste sans doute d'étudier à la lueur de l'incendie ; puissent du moins ces feux sinistres dissiper les illusions que conservent encore un grand nombre d'esprits superficiels! Puissent les gouvernements eux-mêmes comprendre que, s'ils ont besoin d'une puissante armée, il est nécessaire avant tout qu'elle soit fidèle, sûre et disciplinée. Qu'ils n'oublient pas que dans la période que nous allons traverser, le sort de l'Europe est entre les mains de l'armée. L'ordre triomphera, et les sociétés seront délivrées du plus grand danger qu'elles aient jamais couru, si l'armée est partout ce qu'elle doit être. Mais, pour cela, il faut qu'on écarte du soldat les éléments multiples de corruption dont il

Digitized by Google

est environné ; qu'on le mette à l'abri des piéges qui lui sont tendus par l'anarchie ; qu'on améliore son sort au point de vue moral surtout ; que l'état militaire soit remis en honneur, et que l'armée française retrempant son courage dans les sentiments élevés de la religion et du vrai patriotisme, ne descende pas des hauteurs sublimes où l'a placée sa réputation séculaire de bravoure et d'héroïsme.

Encore un mot et je termine. La F.·. M.·., et l'*Internationale* en particulier, qui professent une horreur si grande pour l'armée, n'ont guère plus de sympathie pour la *magistrature*.

Non, *la magistrature*, expression naturelle du droit et de la justice, n'a pas trouvé grâce devant *l'Internationale*. Ecoutez ce qu'elle en pense (pardonnez-moi de citer textuellement): « On sait à quoi s'en tenir sur la moralité des *magistratures* que l'inviolabilité ne défend pas plus de la corruption qu'un couvercle de cristal ne défend notre nez contre les exhalaisons du fromage. *La magistrature française* est totalement corrompue. *La magistrature belge* est tellement avancée qu'elle marche toute seule. *La magistrature allemande* est à la hauteur de ses deux sœurs ; et un *trio d'Euménides* a remplacé dans ces trois pays la divine *Astrée* que les anciens disaient remontée au ciel... Les juges sont *inamovibles et inviolables;* il est vrai : malgré cela ils pourraient bien un jour être SUSPENDUS... à une corde. » (Extr. du n° 12, déc. 1869 de l'Internat.)

En voilà assez pour vous fixer sur cette question : il nous reste à contempler de nouvelles ruines. Après la royauté et l'armée, c'est le tour de la *Famille*.

Je renvoie ce sujet intéressant à ma prochaine lettre, et suis, en attendant, Monsieur, votre serviteur.

---

Digitized by Google

## DIX-HUITIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. est l'ennemie déclarée de la *famille.*

Monsieur,

Après vous avoir montré la haine que professe la F.·. M.·. pour la *royauté* et ses appuis naturels, l'*armée* et la *magistrature*, j'entreprends aujourd'hui de vous prouver qu'elle est l'ennemie la plus dangereuse de la *famille.*

Voici ce qu'un des principaux membres de la *Haute Vente Italienne* écrivait, le 18 janvier 1822, aux agents supérieurs de la *Vente Piémontaise.* Les instructions contenues dans ce document ont un tel caractère de perfidie, qu'on refuserait d'y croire si elles ne sortaient de la bouche même de la M.·.

« L'essentiel est d'isoler l'*homme de sa famille,* de lui en faire *perdre les mœurs.* Il est assez disposé par *la pente de son caractère à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers*, et par ce manége, *après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants* et lui avoir montré *combien sont pé-*

Digitized by Google

*nibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie, mais que l'incendie n'éclate pas.* C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer. *Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion* (l'un va presque toujours à la suite de l'autre), laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la F.·. M$^{e}$.·. a quelque chose de si banal et de si universel que *je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine.* Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces Messieurs *l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du temple de Salomon.* Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel. Se trouver *membre d'une Loge, se sentir en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais,* est pour certaines natures une volupté et une ambition. » (Crétineau-Joly, l'Eglise romaine en face de la Révolution, tome 2.)

J'ose le demander, Monsieur, peut-on pousser plus loin le mépris de l'homme, la science profonde et raisonnée de la corruption, le cynisme effronté et systématique qui veut le mal pour le mal et qui l'organise avec l'habileté des démons eux-mêmes? Je le demande encore, peut-on professer une haine plus perfide pour la famille, et travailler plus efficacement à semer la division dans les ménages, à empoisonner des existences qui n'étaient unies que pour se rendre heureuses

Digitized by Google

mutuellement? Non, une pareille malice ne peut venir de l'homme, elle a sa source véritable dans l'enfer et n'a pu être inspirée à la F.·. Me.·. que par celui qui, depuis sa chute et sa réprobation, est devenu l'ennemi naturel de Dieu, qui le punit, et de l'homme fait à l'image de Dieu et destiné à occuper la place des anges rebelles. Cette instruction qu'on dirait dictée par Satan me paraît suffisante à elle seule pour nous révéler ce qu'est la Me.·.

La F.·. Me.·. ne se contente pas, néanmoins, d'introduire dans les familles la division, le désordre et le malheur qui en est la suite, en démoralisant celui qui en est le chef; elle ne veut pas faire les choses à demi. De là la *F.·. Me.·. des femmes,* qui doit compléter l'œuvre de destruction. A cette école, l'épouse apprendra que le *divorce est dans nos mœurs et fondé sur la nature même du mariage.* Là, au jour de son admission, elle recevra une paire de gants blancs *destinée à l'homme qu'elle estime davantage.* Là enfin, elle apprendra, elle aussi, à se détacher de son mari.

Il n'est sorte de flatteries qu'on n'emploie pour la séduire et la gagner au parti qui pourtant la méprise.

Donc, que la *femme* ne se laisse pas trop éblouir par les grands mots *d'émancipation* qu'on fait retentir à ses oreilles, et les promesses de la *régénération sociale* à laquelle *les sociétés secrètes prétendent travailler.*

Voici le rôle que ces architectes de la société future lui réservent : c'est l'un des secrétaires de l'Internationale (Bebel) qui va parler. (V. Décentralisation, juillet 1871.)

« Quant à la femme, dit-il, à de rares, très rares exceptions près, elle ne peut servir en rien à la reconstruction de la société.

« Esclave de tous les préjugés, atteinte de toutes

Digitized by Google

sortes d'*hystéries* morales et physiques, elle sera la pierre d'achoppement du progrès.

« Elle apprendra à ses enfants un catéchisme réactionnaire quelconque, elle les emmènera au prêche ou à la messe, et jamais peut-être les plus fortes leçons des saines doctrines ne pourront arracher la racine de ses préjugés séculaires.

« Être inférieur, la femme ne voudra *jamais* comprendre tout ce que son émancipation a de beau et de grand pour elle.

« A la *liberté* qui fait la *citoyenne*, elle préfèrera *l'esclavage* qui la laissera *femme*.

« La société devra faire un vigoureux effort pour arracher la femme de l'ornière où elle se complaît.

« Avec elle il faudra employer, *au moral certainement, au physique peut-être*, la raison péremptoire envers les esclaves de vieille race : *le bâton* de l'avènement du socialisme » *Le bâton !!!* Entendez, o femmes, voilà ce que l'on vous promet à la place de la vertu qui vous honore, de la religion qui vous élève et vous ennoblit, de la prière qui vous fortifie et vous console, de la décence et de la modestie qui fait votre gloire et assure votre dignité. Les larmes, l'esclavage et l'oppression, la violence et l'abaissement, voilà votre partage. Méditez ces vérités ; tenez-vous pour averties. O vous, que la religion peut faire si grandes, qui avez un rôle si intéressant et si sublime à remplir dans la société, considérez de quelle hauteur on travaille à vous faire descendre, et dans quelle boue on voudrait vous précipiter!

C'est le second pas pour arriver à la décomposition de la famille. La M∴ en fait un troisième. Elle se regarde comme la *matrice du genre humain*. C'est dans *son moule* que les hommes doivent être coulés pour

Digitized by Google

devenir *des hommes intelligents, des maçons parfaits.* A ce titre, l'enfant ne pouvait lui échapper. Elle s'en empare par le *baptême* Me.·. dont nous parlerons bientôt ; elle s'occupe de lui communiquer son esprit. Écoutez les recommandations faites à *leurs mères*, à la suite du *baptême des jeunes Lowtons*:

« Chaque temple, leur dit-on, réunit les fidèles de sa communion: ici se réunissent des hommes *de toute religion, de toutes sectes*; ici vivent en paix ceux que leurs croyances différentes forcent à se maudire et à se damner mutuellement ailleurs. De cette distinction entre les temples MM.·. et les temples religieux, naît une différence dans l'enseignement, différence que nous devons vous faire remarquer. Ailleurs *la morale est basée sur la foi*; *ici elle est fondée sur la raison.* Forcé par la tolérance même dont nous faisons profession, de la dégager de toute entrave, notre esprit doit rechercher *dans des considérations purement humaines, en dehors des spéculations religieuses, le fondement de la morale, la base des droits et des devoirs.* Vous le savez, *les croyances sont variables*; elles se modifient non-seulement suivant le *temps* et suivant les *climats*, mais suivant *l'âge*; elles ne sont plus à quarante ans ce qu'elles étaient à vingt. La *morale est immuable.* Elle est aujourd'hui ce qu'elle était hier, ce qu'elle sera demain. Pourquoi donc donner une base incertaine à ce qui est certain, une base variable à ce qui ne peut changer? Pourquoi faire de la foi l'assise de la morale? Hélas! l'expérience démontre chaque jour, mais sans succès, les vices de cet enseignement; et combien en avons-nous vus élevés pieusement, comme on dit, *qui ont perdu tout sentiment du juste et du bien, le jour où leur foi a disparu devant un éclair de leur raison!* (Quel est cet *éclair de*

Digitized by Google

*la raison qui fait perdre le sentiment du juste et du bien?*) Voilà pourquoi, nous autres Maçons, nous cherchons à rendre *la morale indépendante de toute idée religieuse*, et nous venons vous dire : Dans votre enseignement de mère de famille, *séparez soigneusement la morale de la religion... Toutes les religions ont eu leurs justes,* car toutes ont la *prétention d'enseigner la justice*. malgré les tortures qu'elles lui font subir; et c'est pour cela que la justice est indépendante de telle ou telle religion. Elle est non-seulement *indépendante, mais supérieure;* car les religions n'existent pas sans l'idée de justice, et l'idée de justice se saisit parfaitement sans que la forme ou l'idée religieuse y soient mêlées Commencez donc par le commencement, c'est-à-dire par *l'enseignement de la justice*, ou, si vous le voulez, *de la vertu*. Et en agissant ainsi, vous créerez des hommes intelligents et forts, des maçons parfaits. » (*Rit Ecossais* du Protectorat M.·. Docum. M.·., p. 501.)

Il y a dans ce galimatias, (permettez-moi de me servir de l'expression) une si grande confusion d'idées, une absence si complète de logique, tant d'erreurs et de contradictions condensées que je plains de tout mon cœur les pauvres mères qui sont condamnées à entendre ces phrases creuses et cette philosophie nuageuse. Heureusement elles ne sont pas obligées d'y rien comprendre. Ce qu'il y a de plus clair, c'est qu'on leur recommande instamment de mettre de côté *la foi,* si elles en gardaient encore quelque étincelle; d'éloigner de *l'enseignement* qu'elles donnent à leurs enfants toute *idée religieuse*, car les religions sont toutes fausses et font *subir des tortures à la justice*, c'est-à-dire à la vertu; d'établir *la base de la morale* sur des *considérations purement humaines*, en dehors *des*

Digitized by Google

*spéculations religieuses*; de dégager la morale de toute religion, car la justice *(ou la vertu)*, est non-seulement *indépendante* de la religion, mais elle lui est *supérieure*. — On avait cru jusqu'à présent que la morale réglait nos devoirs *envers Dieu*, d'abord; puis envers *le prochain* et en ce qui nous concerne *nous-mêmes*. La F.·. M$^{e}$.·. nous apprend qu'on s'est trompé. Tous les peuples, même païens, ont cru à l'existence d'une autre vie où la vertu sera récompensée et le vice puni; mais d'après la F.·. M$^{e}$.·., la morale n'a pas *d'autre base que des considérations humaines*. L'existence de Dieu est mise de côté et l'immortalité de l'âme est supprimée. Voilà ce qui ressort de l'instruction du Vénérable et ce qui doit singulièrement édifier les *Mères F.·. Maçonnes*. Cette doctrine profitera-t-elle aussi beaucoup à leurs enfants? Oui, pour *en faire des maçons parfaits*.

Nous dirons plus tard que la F.·. M$^{e}$.·. ne s'en repose pas entièrement sur les mères pour former leurs nourrissons et *en faire des hommes intelligents et forts*; elle veut y mettre la main elle-même et façonner ces pauvres enfants à sa ressemblance et à sa similitude. C'est par là qu'elle achève son œuvre de démolition dans la famille; c'est ainsi qu'elle trouve le moyen de corrompre les générations dans leurs premiers germes et de compromettre l'avenir en faisant *marcher la mort devant elle*.

Je l'avoue, rien ne décèle plus manifestement la main perfide de *l'ennemi* que cette décomposition des *familles* qui sont les premiers éléments de la société. L'esprit se trouble et le cœur se serre en face de ce système diabolique si fatalement exécuté.

Je vous demande un moment de relâche et suis, Monsieur, etc.

Digitized by Google

## DIX-NEUVIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. nie le droit de *propriété* et *d'hérédité.*

Monsieur,

Nous avons déjà eu l'occasion de remarquer combien la F.·. M.·. se méprenait sur la condition de la société, la nature de la famille et les besoins de l'individu. Elle va nous en donner une nouvelle preuve en rejetant le droit *de propriété et d'héritage.*

Et d'abord elle se fonde, pour renverser la propriété, sur une *égalité* chimérique et impossible qui devrait, selon elle, exister entre tous les hommes... Comme si Dieu n'avait pas consacré partout et en tout l'inégalité, la diversité, la distinction! Comme si l'inégalité n'était pas une condition essentielle au corps moral que l'on appelle société, comme à tout corps physique!... Comme si cette inégalité n'était pas le résultat nécessaire de la liberté de l'homme que Dieu a laissé maître de son sort, et qui, en toutes choses, pour la fortune, pour la science, pour la vertu, doit dans les desseins de Dieu agir, travailler et pour ainsi dire *se faire* lui-même!...

Quant à la *propriété,* c'est le lien de la société, le fondement sur lequel s'appuie la famille, c'est le grand mobile des actions de l'homme, la raison de son tra-



Digitized by Google

vail et le but légitime de ses tendances; c'est le rêve le plus doux que fait le père pour sa jeune famille: il travaille pour lui assurer une existence honnête, un avenir honorable. Détruire la propriété, ce serait briser toutes les carrières qui n'auraient plus de terme et d'objet; éteindre l'émulation sans laquelle tout languit et tout meurt; ce serait tarir la source de toutes les initiatives. Eh bien! Monsieur, cette vérité élémentaire, la F.·. Me.·. affecte de ne la point comprendre; c'est ainsi qu'elle poursuit son œuvre de destruction, car en supprimant la propriété elle isole l'individu, déracine la famille et décompose la société.

Mais pour la condamner avec connaissance de cause, laissons-la nous révéler elle-même sa pensée sur ce sujet important.

« La première des dispositions fondamentales de l'Ordre, dit le *journal M.·.* de Vienne, est de n'accorder de valeur à l'homme que conformément *aux dispositions de la nature*, qui nous a faits *êtres d'une seule et même espèce, citoyens d'un seul et même monde, possesseurs d'une seule et même terre, enfants d'une seule et même mère.*» (P. 130.) Cependant cette *égalité* souffre ici bas bien des exceptions, et c'est en vain qu'elle a été proclamée par la F.·. Me.·. comme sa devise; elle est restée à l'état de lettre morte, et les FF.·. MM.·. eux-mêmes, ceux du moins qui sont propriétaires, se soucient fort peu d'arriver au partage des biens. Telle est néanmoins la logique des principes, que tôt ou tard on en tire les conséquences dernières. C'est ce qui est arrivé en cette matière.

« *Toute la terre,* dit le F.·. Fichte, est *un bien commun: Le droit de propriété s'est établi et constitué par la ruse, et le pouvoir arbitraire est la source de toute la tyrannie et de tous les maux publics.* Ceux-ci

Digitized by Google

ne disparaîtront que par la *répartition égale de tous les biens* (Beitrage zur Berichtigung, p. 45). *Les droits de l'homme sur la terre commune sont plus anciens et plus sacrés que tous les contrats et toutes les coutumes. Ces droits, il faut les rétablir*; *ces contrats, il faut les rompre; ces coutumes, il faut les abroger.* Dans la société humaine, *celui qui ne travaille pas, n'a pas droit à la nourriture.* Or, cette règle ne s'applique pas moins aux riches qu'aux autres hommes, etc. (Ib.) Ces principes du F.·. M.·. allemand, ont été adoptés par la Loge de *Liége.* Voici comment dans un programme envoyé à la Loge des *Philadelphes* de Londres, elle formulait sa pensée: « Pour parvenir au but que nous poursuivons, il faut *abaisser l'orgueil de l'argent et des privilèges, — égaliser les fortunes par l'équilibre proportionné des salaires, — transformer la charité aux pauvres*, qui humilie, *en recherche du droit des pauvres qui les élève.* » (V. Patrie de Bruges, 30 déc. 1866.)

Tel est également le but plus ou moins clairement exprimé de ces différentes sociétés fondées sous le nom *d'Alliance universelle, Alliance des peuples, Alliance républicaine universelle, Confédération maçonnique universelle, etc., etc.*

Parmi *les fléaux qui désolent l'humanité, l'Alliance des peuples* de Neuchâtel (1850), compte en premier lieu, *les rois, les nobles et les riches.* Sur ces trois classes, d'après son calcul, l'humanité pourrait faire une économie de 7 milliards: un milliard sur les rois, 2 milliards sur les nobles, 4 milliards sur l'aristocratie d'argent, ou les finances. Mais pour cela, dit le rédacteur, « il faut que l'extermination *s'étende du Tage à l'Oural, de l'Océan à la mer Noire*, et qu'elle soit assez complète pour anéantir, *non-seulement ces*

Digitized by Google

*fléaux, mais jusqu'aux éléments dont ils se composent.* »

Cependant il était réservé à un enfant perdu de la Mᵉ.·., à l'une des sectes qu'elle a engendrées de sa substance et nourries de son lait, de donner au grand principe de *l'Egalité* tout son développement logique, et de faire entrer dans la région des faits et de la pratique, ces théories quelque peu vagues. L'*Internationale* s'en est chargée. Peut-être est-elle allée plus loin que ne l'aurait voulu sa mère, mais pourtant elle n'a fait qu'expliquer les principes si solennellement proclamés par la F.·. Mᵉ.·.

« Nous demandons, dit *l'Internationale*, organe des sections belges, la législation directe du peuple pour le peuple, *l'entrée du sol à la propriété collective, l'abolition du droit d'hérédité individuelle pour les capitaux et les instruments de travail.* » (27 mars 1869.)

« La *propriété individuelle paralysant le développement de la société et consacrant l'injustice et l'inégalité*, le congrès de Bâle, à la majorité de 54 voix contre 44, a déclaré : 1° *que la société avait le droit d'abolir la propriété individuelle du sol et de le faire rentrer à la communauté*; 2° *qu'il y avait* NÉCESSITÉ *de faire rentrer la propriété du sol à la propriété collective.* »

« Je demande, dit Bakounine au congrès, *la liquidation sociale,* et par liquidation sociale, j'entends *l'expropriation de tous les propriétaires actuels.* » (V. Testu, p. 11.)

Dans le programme envoyé à l'occasion des élections en 1869, *l'Egalité,* journal de l'Internationale à Paris, demandait : « *l'expropriation de toutes les compagnies financières, et appropriation, par la nation, pour les transformer en services publics, de la banque, des*

Digitized by Google

*canaux, chemins de fer, roulages, assurances, mines.* »

L'institution de *l'hérédité* a été qualifiée par le congrès de Bâle, *d'anti-égalitaire et d'anti-fraternelle:* « L'hérédité, dit *l'Egalité* de Genève, n'aurait-elle que *le vice de perpétuer les aristocraties dont elle est le point de départ*, en livrant à une *minorité oisive, parasite, le produit du travail collectif*, ce serait déjà bien suffisant pour la *faire rayer de notre organisation future*; mais ce n'est pas tout. L'hérédité, *c'est la chaîne de l'esclavage du peuple; c'est la source des querelles, des chicanes; c'est la Californie du barreau, la ruine des familles et des individus:* si l'on y regarde de près on voit bien que c'est *l'hérédité qui a produit ce monstre qu'on appelle l'égoïsme.* » (*Egalité,* 12 juin 1869.)

« Si, dit un autre journal du parti, des parents plus actifs et plus intelligents que d'autres, et qui auraient amassé quelque fortune, pouvaient, en la léguant à leurs enfants, constituer un privilège spécial pour eux, la *solidarité serait attaquée au cœur. Ce serait la déclarer inefficace, insuffisante*, et par conséquent, *nier la justice dont elle est la conséquence. Ou la solidarité est un droit, une nécessité, ou c'est une chimère:* dans le premier cas, il faut l'embrasser avec confiance; dans le second, il faut s'en remettre à ce que l'on a voulu appeler la *liberté individuelle*, c'est-à-dire à l'égoïsme, à l'exclusivisme, à la division des intérêts, aux sentiments étroits et absolus de la famille et du patriotisme. » (*Progrès du Locle,* 29 janv. 1870.)

« *Égalitaires* convaincus, nous voulons arriver à *l'Égalité,* non par la *liberté* politique, liberté ridicule qui laisserait subsister cet esclavage civilisé qu'on appelle le *prolétariat*, mais par l'abolition *du droit d'héré-*

Digitized by Google

*dité*, moyen sûr et décisif. » (Égalité, 13 mars 1869.)

Les différents motifs sur lesquels, selon l'*Internationale*, se fonde l'abolition de la propriété et l'hérédité, sont exprimés dans les conclusions du rapport fait au congrès de *Bâle*, par la commission chargée d'examiner la question *du droit d'héritage*; conclusions admises à l'unanimité par la *commission*. (19 sept. 1869.)

« Considérant que le *droit d'héritage*, qui est un élément inséparable de la *propriété individuelle*, contribue à *aliéner la propriété foncière et la richesse sociale au profit de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre;* que, par conséquent, le *droit d'héritage est un obstacle à l'entrée du sol et de la richesse sociale dans la propriété collective :*

« Que, d'autre part, le droit d'héritage, quelque restreinte que soit son action, *constitue un privilége* dont le plus ou moins *d'importance*, *ne détruit point* L'INIQUITÉ EN DROIT *et qui est une* MENACE INCESSANTE AU DROIT SOCIAL; et qu'en outre le droit d'héritage, dans toutes ses manifestations, dans *l'ordre politique* comme dans *l'ordre économique*, *est un élément essentiel de toutes les inégalités*, parce qu'il empêche que les *individus aient les mêmes moyens de développement moral et matériel;*

« Considérant enfin que le congrès s'est prononcé pour la *propriété collective foncière*, et que cette déclaration serait illogique si elle n'était *corroborée par celle qui va suivre* :

« Le congrès reconnaît que *le droit d'héritage doit être complétement et radicalement aboli*, et que cette *abolition est une des conditions les plus indispensables de l'affranchissement du travail.* »

Les conclusions de la commission, mises aux voix, n'obtinrent en leur faveur au Congrès que 32 suffrages;

Digitized by Google

23 furent contraires et il y eut 17 abstentions. (V. *Internat.* 19 sept. 1867.— *Mirabeau*, 7 nov. 1869.)

C'est ainsi que ces hardis et téméraires utopistes dépensent leur esprit (et certes plusieurs n'en manquent pas) à bâtir, comme on dit, des *châteaux en Espagne*, ou plutôt dans les airs. Ils s'imaginent pouvoir constituer la famille, la nation, les sociétés, sans fondement; élever les murs de l'édifice sans ciment; en assurer la solidité en supprimant les angles destinés à relier les différentes parties du bâtiment, et les piliers qui soutiennent les voûtes. Leur ouvrage aura le sort de la tour de Babel; ils seront eux-mêmes confondus et humiliés; mais s'ils n'ont pas le pouvoir d'édifier, ils ont celui de faire des ruines. La société divisée, portant en son sein deux enfants qui se font la guerre, subira longtemps les déchirements de cette lutte fratricide

Le prolétaire, s'il anéantissait le propriétaire, mourrait bientôt de ses propres mains; sa victoire aboutirait au suicide. Si c'est le propriétaire qui l'emporte, son triomphe lui coûtera cher: il le paiera par un déplorable affaiblissement du corps social dont il est membre, par le sacrifice d'une partie plus ou moins considérable des forces vives du pays. Mais ce qui est plus fâcheux encore, c'est la haine et la rivalité qui diviseront les cœurs et armeront les uns contre les autres ceux qui devaient s'aimer et s'aider mutuellement. « *Est-ce que l'œil peut dire à la main: Je n'ai pas besoin de tes services? La tête peut-elle dire aux pieds: Vous ne m'êtes pas nécessaires? Le pied peut-il dire à son tour: Puisque je ne suis pas la main, je n'appartiens pas au corps? L'oreille peut-elle dire: Puisque je ne suis pas l'œil, je n'appartiens pas au corps? Si tout le corps était œil, où serait l'ouïe? Si tout était ouïe,*

Digitized by Google

*où serait l'odorat ? Mais Dieu a établi plusieurs membres et il a fixé à chacun d'eux sa place dans le corps.* » (I, Cor. 12.)

C'est ainsi que parle saint Paul, nous présentant, sous l'image sensible du corps humain, tout le plan providentiel de Dieu dans la composition du corps moral que nous appelons *société*. Rien de plus simple, rien de plus vrai, rien de plus convenable. Comment se fait-il que ces idées si lumineuses et si sublimes dans leur simplicité ne soient pas comprises? Où nous a conduits le prétendu progrès de la lumière, sinon aux ténèbres et à la nuit? Et quelle est cette nouvelle civilisation dont la folie fait oublier celle des peuples plongés dans l'idolâtrie, et dont les énormités révolteraient les sauvages eux-mêmes? Et pourtant vous venez d'entendre ce qui se dit de nos jours; vous connaissez le programme de ces hommes qui veulent faire et refaire la société après 6,000 ans d'existence, parce que sa constitution, selon eux, est restée jusqu'à présent anormale, et reposait sur l'injustice!

Avant de terminer, il n'est pas sans intérêt de voir ces hommes étudiant leur programme dans ses détails, se préoccuper du sort qui sera fait aux riches et aux bourgeois dans ce nouvel état de choses.

« Quand la révolution sociale aura exproprié les bourgeois pour cause d'utilité publique, comme ceux-ci ont jadis exproprié la noblesse et le clergé, que deviendront-ils?

« Nous ne pouvons pas répondre à coup sûr, mais il est probable que le nouvel ordre de choses leur donnera, selon l'expression d'un de nos amis, un bien infiniment plus précieux, *du travail bien payé, à discrétion*, afin qu'ils ne soient plus obligés de vivre du travail des autres, comme ils l'on fait jusqu'à présent. En

Digitized by Google

cas d'incapacité de travail de leur part, ce qui sera le fait d'un grand nombre, *vu qu'ils n'ont guère appris à se servir de leur dix doigts*, eh bien ?... Eh bien, on leur donnera des bons de soupe.

« Mais c'est trop peu, hurleront les bourgeois.

« Trop peu, répondront les ouvriers, trop peu, *du travail bien payé, à discrétion, et de la soupe pour les invalides !...* Diable ! vous êtes difficiles : nous nous en serions bien contentés dans le temps. » (Extr. de *l'Egalité*. 27 nov. 1867.)

Rendons néanmoins justice à l'*Internationale* ; ici encore elle a été devancée par la F.·. M.·. Nous avons déjà entendu le *F.·. Fichte* énonçant sur la propriété les idées que nos socialistes s'efforcent de réaliser : Lui aussi s'est préoccupé du sort futur du bourgeois sous le règne du *socialisme* ou du *communisme*. Ecoutez ce que lui suggère pour cette classe de la société, sa tendre sollicitude. L'écrivain allemand n'est pas de si bonne composition que l'Internationale.

« Dans la société humaine, dit-il, celui qui ne travaille pas, n'a pas droit à la nourriture... Il faut donc que le riche se mette au travail ; personne au monde ne peut laisser ses forces inertes pour ne vivre que du produit des forces des autres... On fixera approximativement le temps qu'il faut à un homme qui a vécu dans l'oisiveté pour arriver à se procurer le nécessaire, jusqu'à ce qu'il y soit parvenu, on lui donnera le nécessaire pourvu qu'il soit constant, qu'il s'applique sérieusement à sa besogne... Peu à peu, on réduira ses besoins et on lui retranchera tous les jours quelque chose de la partie congrue qu'on lui a accordée, jusqu'à ce que ses besoins ne dépassent pas ceux des autres, et que l'équilibre soit établi entre tous les membres de la communauté. » (Ouv. cité plus haut.)

Digitized by Google

Concluons. Une société sans *fondement et sans base*, car on supprime Dieu et l'immortalité de l'âme; *sans règles et sans lois,* parce qu'elle exclut toute *religion*; *sans chef et sans pouvoir*, car l'indépendance personnelle est proclamée et le *principe de liberté individuelle* est le seul qui subsiste ; *sans famille*, car on la détruit; *sans cohésion*, *sans lien*, *sans émulation*, sans intérêt et sans vie, car on supprime *la propriété et le droit d'hérédité :* voilà le rêve de la F.·. M.·. et le chef-d'œuvre qu'elle travaille à réaliser. Il est encore une grande chose qu'elle détruit et qui périt avec tout le reste, c'est l'amour de la patrie, le véritable *patriotisme*. Je renvoie ce sujet à ma prochaine lettre.

Agréez, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## VINGTIÈME LETTRE.

La F.·. M°.·. est *anti-patriotique* et *anti-nationale.*

Monsieur,

Quoique tous les hommes n'aient qu'une même origine et descendent d'un même père, selon la chair; quoique tous, dans l'ordre surnaturel, n'aient qu'un même sauveur et soient appelés à ne former qu'un seul corps en Jésus-Christ, leur médiateur et leur chef, Dieu n'a pas voulu qu'ici bas ils ne constituassent qu'un seul royaume, qu'ils fussent tous sujets d'un seul et même empire. La *centralisation* parfaite ne peut exister sans inconvénient qu'au ciel, et la Providence a pris soin de réfuter à l'avance toutes ces utopies modernes et les projets extravagants de nos idéalistes politiques. La pluralité des continents séparés les uns des autres par des mers immenses; la diversité des climats et par suite des constitutions; la variété des productions de la terre; la différence des langues; la configuration du sol qui élève des barrières, ou creuse une ligne de séparation entre un peuple et un peuple: toutes ces causes concourent à multiplier les Etats et les resserre dans de certaines limites. Le gouvernement en devient plus facile; le lien des intérêts communs qui rattachent entre eux les sujets sont plus intimes, les rapports mutuels plus

Digitized by Google

faciles et plus fréquents, les relations d'amitié, d'affinité, de parenté, plus nombreuses ; la circulation du sang dans tous les membres se fait plus régulièrement, et pour tout dire en un mot, l'unité de vie est plus complète : la nation est comme une grande famille. C'est de là que naît l'amour de la patrie ; cet amour entre dans le plan de la Providence, il est fondé sur la raison et la nature des choses ; c'est une vertu, car la charité doit être réglée, ordonnée, et nous devons aimer davantage la nation, le peuple, le pays dont nous faisons partie, ceux avec qui nous avons des rapports plus intimes et dont le sort est en quelque sorte confondu avec notre sort.

Eh bien, le croirait-on? la F.·. M.·. n'a pas compris cette vérité aussi ancienne que le monde et fondée sur la nature même de l'homme. Elle se fait gloire de n'être pas *nationale*, mais *cosmopolite*. La *patrie* pour elle s'efface devant la grande *figure de la M.·.*, et dans sa pensée, la qualité de *M.·.* doit dominer tout le reste et absorber toute autre qualité.

La F.·. M.·. forme *un État dans l'État*. Par sa constitution elle est *un État au-dessus de l'État* et j'ajoute qu'elle est *un État contre l'État*. C'est elle-même qui se chargera de nous le démontrer.

Oui, la F.·. M.·. est un *État dans l'État*. C'est une société qui a son but et sa fin, ses moyens et son action, son organisation et son fonctionnement *en dehors de l'État*. Elle a sa politique et ses principes, sa religion et ses lois *indépendants* de l'État, et, ce qui est plus grave encore, *inconnus* à l'État, *mystérieux* pour le gouvernement. Elle échappe aux yeux des princes les plus clairvoyants par ses arrière-loges et par son système de doctrines à double entente. Elle leur échappe par le secret qui l'enveloppe et que consacrent et ga-

Digitized by Google

rantissent des serments terribles et la sanction non moins terrible qui leur est ajoutée.

Or, une société qui est dans ces conditions ne forme-t-elle pas un État dans l'État?

Tandis que toutes les autres sociétés, la famille, l'Église, l'État lui-même se manifestent au grand jour, fonctionnent publiquement, sont soumis au contrôle de tous les regards, la M∴ se cache dans l'ombre; elle agit dans le mystère; comme ces oiseaux de nuit qui ne peuvent soutenir les rayons du soleil, elle n'est à son aise que dans l'obscurité, elle ne vit de sa vie propre que dans les ténèbres les plus profondes; ainsi tout contrôle sérieux et efficace est impossible. Une pareille situation n'est-elle pas anormale et dangereuse? N'est-ce pas un danger pour l'État qu'une *société secrète*, composée d'hommes influents, nombreux, audacieux, qui agissent à part, qui s'entourent de mystère? Un gouvernement sage verra-t-il sans appréhension s'étendre dans son sein une pareille société, qui professe des principes au moins suspects, qui se tient dans une complète indépendance, qui exerce une puissance d'autant plus redoutable qu'elle est occulte?

J'ai dit en second lieu que la F∴ M∴, par sa *constitution* était un *État au-dessus de l'État*. En effet, elle nous l'a dit elle-même, malgré la diversité des rites qu'on y distingue, elle est *une* dans son but, son esprit, ses principes, ses secrets. Elle est *universelle* dans ses tendances: « La F∴ M∴, disent les Constitut. (art 5.) aspirant *à étendre à tous les membres de l'humanité* les liens fraternels qui unissent les *F∴ MM∴ sur toute la surface du globe, la propagande M∴ par la parole, les écrits et le bon exemple, est recommandée à tous les membres*. Le *nombre des MM∴ est illimité*.» (art 7.

D'après son propre témoignage, elle est *une Insti-*

Digitized by Google

*tution cosmopolite; elle appartient à tous les pays, à tous les cultes.* Mais ses plans nous le révèlent plus clairement encore. « Je crois *à la solidarité de l'humanité, aux devoirs d'un peuple envers un autre peuple, et aux devoirs de chaque individu, non-seulement envers son propre pays, mais envers le monde entier.* » Ainsi parle l'*Alliance républicaine.* (New-York, 1867.)

« L'idée M.·., dit à son tour la M.·. italienne, a toujours éclairé l'humanité dans la voie du progrès; c'est cette idée qui s'est prononcée pour *l'unité du genre humain, pour l'unité de la foi dans le principe de la liberté démocratique et de la mutualité fraternelle.* » (Le G.·. M.·. De Luca, — Turin 1er août 1865. Il s'adresse *à tous les* FIDÈLES *répandus sur le globe.*) « Le but de la M.·., disent les MM.·. français, *est de faire de tout le genre humain une seule et même famille de frères.* » (F.·. Rebold.)

Les différents noms sous lesquels s'enrôlent ses adeptes nous confirment la même vérité: *Confédération M.·. universelle, Alliance chrétienne, Alliance républicaine universelle.* C'est ce que pose nettement en principe l'*Internationale.* Selon elle « la question sociale ne pouvant trouver sa solution définitive et réelle que sur la base de la *solidarité universelle et internationale des travailleurs de tous les pays,* L'ALLIANCE repousse toute *politique fondée sur le soi-disant patriotisme et sur la rivalité des nations.* » (*Alliance*, juillet 1869.)

C'est en vertu de ce principe que le M.·., quelque part qu'il aille, s'il trouve des F.·. MM.·. peut, fier de son titre, compter sur leur sympathique assistance. « *Il est prescrit au M.·. en toute circonstance, d'aider, d'éclairer, de protéger son frère, même au péril*

Digitized by Google

*de sa vie, et de le défendre contre l'injustice.*» (Const. art. 5.)

Ces expressions, vous le voyez, Monsieur, sont aussi générales qu'elles puissent l'être; elles sont aussi formelles et aussi claires qu'on peut le désirer. Vous comprenez maintenant ce que j'entends par *un État au-dessus de l'État*: Ce n'est pas la F.·. Me.·. qui est dans l'État, c'est l'État qui est dans la F.·. Me.·.; car cette société, plus étendue que toutes les autres, est *universelle*, elle est *cosmopolite*. Établie pour combattre *l'Église catholique*, elle veut être elle-même catholique.

Les autres hommes sont unis ensemble par les liens de la parenté, de la nationalité, par la profession d'une même religion. Pour le F.·. M.·. il existe un lien supérieur à tous les autres. Il est membre *de la F.·. M.·.*, voilà sa famille, voilà sa patrie, voilà sa religion; cette qualité prime toutes les autres qualités.

Il ne nous sera pas plus difficile de prouver que la F.·. Me.·. constitue *un État contre l'État*. En effet, voulez-vous savoir quelles sont les conséquences pratiques du grand principe M.·. ? Écoutez : « Entre maçons, dit le F.·. Bouilly, la puissance des liens fraternels est si forte qu'elle s'exerce même entre ceux que *les intérêts de la patrie ont divisés.* » Et s'adressant aux maçons qui, en temps de guerre, sont sous les drapeaux, il ajoute : « *Ne distinguez ni la nation, ni les uniformes; ne voyez que des frères, songez à vos serments.* » (V. le Globe, t. IV, p. 4.— F.·. Bouilly, G. M. en second de l'Ord. M. en Fr.— Mes Récapitulations.)

« La maçonnerie unit tous les hommes entre eux. *On a vu sur les champs de bataille des combattants sur le point de s'égorger, se faire un signe, s'arrêter. Car*

Digitized by Google

*les lois inexorables de la guerre ont elles-mêmes fléchi sous la puissance maçonnique ;* et c'est peut-être la preuve la plus palpable de *son immense pouvoir.* Oui, la guerre détruit les villes, les États, c'est la destruction générale ; et ce que ni les rois, ni les citadelles, ni les grands capitaines ne peuvent faire pour arrêter ses ravages, *un seul signe, un seul emblème les suspend, un seul mot arrête le carnage.* Mais, chose plus admirable encore, *à ce signe vénérable on a vu des combattants jeter leurs armes, se donner le baiser d'union, et, d'ennemis qu'ils étaient, redevenir à l'instant amis et frères,* AINSI QUE LE LEUR PRESCRIVAIENT *leurs serments.* » (Globe, t. III, p. 440 ; F.·. Lefebvre d'Aumale, Orat. au Gr.·. Or.·. de France.)

Ce que le F.·. *Lefebvre d'Aumale* disait à la fête du 24 juin 1841, de la puissance du serment maçonnique dans les combats sur terre, nous le voyons formellement appliqué, sous forme de règlement, par le *Suprême conseil* du 33e et dernier degré (18 avril 1842), aux combats sur mer. Voici les termes de ce règlement:

« Art. 3. Tout capitaine maçon est autorisé à arborer, en cas de danger, un pavillon maçonnique à ses mâts ; ce pavillon doit être carré et ainsi dessiné en bleu sur un fonds blanc : *Deux mains élevées et serrées en signe de détresse avec la croix au-dessus.*

« Art. 4. Ce pavillon ainsi décrit couvre tout l'équipage et appelle le secours de tout frère qui peut l'apercevoir. *Ne pas voler à ce signe, c'est forfaire à la fraternité et à l'honneur maçonnique.*

« Art. 7. La partie de ce décret qui regarde l'établissement et la fixation du pavillon sera signifiée à nos ateliers et à nos frères de tous les rites et de toutes les obédiences. » (Extr. de délibér. du Sup. Cons. de France. Rit. écossais, 18 avril 1842.)

Digitized by Google

Le *Monde maçonnique* (livraison du 7 sept. 1862) rapporte que la Grande Loge de Hanovre a porté un décret à l'instar du précédent, pour l'établissement d'un pavillon de détresse. Il ajoute que si le règlement précité n'a pas eu tout son effet en France, il faut peut-être l'attribuer à la croix qui s'y trouve et qui n'est pas un signe maçonnique.

A ceux qui prétendraient que ce règlement ne regarde pas les *combats sur mer*, M. Eckert répond qu'il n'a de sens qu'autant qu'il s'applique à ce cas ; en effet, en dehors des combats, il y a des signes conventionnels qui, *reconnus par le droit des gens, obligent quiconque les aperçoit à porter secours aux malheureux, et auxquels tout homme d'honneur s'empresse d'obéir*. (La F.·. Me.·. dans sa vérit. signific. t. I, p. 139.) Il n'y a pas besoin d'être maçon pour cela, et le *Monde maçonnique* que nous venons de citer ne l'entend pas autrement que nous. Nous renvoyons aux notes différentes preuves de fait. (V. not. VII.)

Voici ce qui s'est passé dans la guerre de la Prusse contre l'Autriche.

Nous lisons dans *le Monde* du 22 juillet 1866 :

« Ils (les Prussiens) ont été surtout aidés par la trahison. — Le roi de Hanovre a été trahi chez lui. — Les Bavarois ont traîtreusement abandonné les Hanovriens, alors qu'ils auraient pu aisément leur donner la main. — L'attitude des Badois, enfin, a contribué plus que toute autre chose à paralyser le 8e corps d'armée.

« Tous ces faits sont indiscutables, et ils sont plus qu'étranges quand on les rapproche d'un autre fait non moins évident : c'est-à-dire l'entrain, la bonne volonté, la bravoure de ces petites armées qui ont été livrées



Digitized by Google

l'une après l'autre à un ennemi supérieur en nombre.

« Quels sont donc les traîtres, et où sont-ils? A Hanovre ils ont été peu nombreux, mais malheureusement puissants, car ils disposaient des munitions, et avaient, avant les hostilités, la haute direction des affaires militaires. — En Bavière et dans le duché de Bade, ce sont les gouvernements qui ont trahi, eux ou leurs agents les plus importants, ce qui revient à peu près au même. — Or, il est à remarquer que partout où ces trahisons se sont produites, il y avait des Francs-Maçons, et que le nombre et l'importance des trahisons a toujours été en raison directe du nombre des affiliés au Grand-Orient. — Rien n'est plus naturel, puisque c'est le grand-maître de l'Ordre en Allemagne qui faisait la guerre.

« On a beaucoup disputé sur les dangers de la secte maçonnique, mais il était difficile de trouver un argument plus effrayant en faveur de ceux qui professent à cet égard les croyances de l'Église catholique. — Oui, quiconque a pu ou voulu voir de près ce qui vient de se passer en Allemagne, a dû acquérir la conviction que tous les pauvres soldats de l'armée fédérale ont été livrés aux exécutions militaires de la Prusse par les Francs-Maçons élevés en grade des pays que la Prusse attaquait.

« Ces Francs-Maçons étaient, en tant que Maçons, soumis aux ordres du prince qui entreprenait de renverser leurs souverains légitimes, et entre le serment de leur emploi et le serment de leur conjuration, ils n'ont pas hésité. Ils étaient, en outre, les frères et les complices des Italiens, et pas un d'eux n'a été arrêté par la pensée qu'un Allemand ne pouvait pas sans honte s'allier à des étrangers contre cette patrie allemande dont ils parlent si volontiers. »

Digitized by Google

Pour que le fil des traditions ne se perde pas et que nous sachions bien que l'esprit et les règles de la M^e^.·. n'ont pas changé, nous lisons dans l'*Univers* du 13 juin 1871 ce que suit:

« Ce qu'on n'a pas assez remarqué, c'est que les F.·. MM.·. marchant, à l'injonction de l'*Internationale* et de la *Commune*, trouvèrent dans quelques-uns *des chefs de l'armée de Versailles*, *des FF.·.* qui facilitèrent l'accomplissement de leur mission. Il n'en va pas autrement aujourd'hui. »

« Les *Communeux* pris à la *défense des barricades*, ou à *l'incendie des maisons et des monuments* de Paris, les divers *dignitaires de l'Hôtel-de-Ville, et ceux du comité fédéral,* conduits à Versailles, trouvent dans toutes nos administrations et même jusque dans la magistrature des FF.·. en M^e^.·., qui s'empressent de les protéger. »

Ce que nous venons d'exposer plus au long par rapport à *l'armée* ne se reproduit-il pas, dans une certaine mesure ,dans l'exercice de la justice par la *magistrature?* On pourrait en douter raisonnablement. « Les Annales de l'Ordre maçonnique, dit le journal de Bruxelles (18 nov. 1866), nous révèlent à cet égard les faits les plus étranges. Des hommes coupables de crime avérés, de complots contre la sûreté de l'État, tombent entre les mains de la justice et on les déclare innocents, ou d'invisibles mains brisent leurs chaînes et les rendent à la liberté. Ils trouvent des amis, des complices partout, parmi leurs juges, parmi les plus hauts fonctionnaires, ministres, généraux, gouverneurs; ils en trouvent parmi leurs geôliers, au fond de leurs prisons ; tout le monde leur vient en aide au nom redouté de la F.·. M^e^.·.: c'est ce qui résulte de la vie de Jean Wil écrite par lui-même, dont on trouve

Digitized by Google

l'analyse dans l'ouvrage de M. l'abbé Gyr. (La F.·. M^e.·. en elle-même, p. 167 et suiv.)

En voilà bien assez, ce me semble, pour prouver ce que j'ai avancé. Non, la F.·. M^e.·. n'est pas *patriotique*, elle nous l'a dit elle-même. Pour elle la *religion*, la *nation*, la *famille* disparaissent devant la grande figure de la M^e.·.; tous les autres liens sont subordonnés aux liens M.·.; toutes les obligations et tous les devoirs s'effacent devant les serments sacriléges qu'ils se sont imposés.

Non-seulement elle n'est pas patriotique, mais elle est essentiellement anti-nationale, parce qu'en vertu de sa constitution, elle forme une société dans la société, un État dans l'État; parce qu'en vertu de ses principes, elle est *supérieure à l'État*, au-dessus de l'État; parce qu'enfin en vertu de ses lois et de ses règlements, *elle foule aux pieds les intérêts de l'État* et fait à ses membres un devoir de la trahison.

Je termine cette matière par la profession de foi d'un journal de New-York (le *Libertaire*) qui exprime une doctrine infernale dans un style digne de Lucifer.

« Le *Libertaire* n'a de patrie que la patrie universelle. Il est l'ennemi des bornes. Il est ennemi des bornes-frontières des nations (*propriété d'État*); il est ennemi des bornes-frontières des champs, des maisons, des ateliers, *(propriété particulière)*; il est ennemi des bornes-frontières de la famille *(propriété maritale et paternelle)*. Pour lui, l'Humanité est un seul et même corps dont tous les membres ont un même et égal droit à leur libre et entier développement, qu'ils soient les fils d'un continent ou d'un autre, qu'ils appartiennent à l'un ou à l'autre sexe, à telle ou telle autre race. De religion, *le Libertaire* n'en a aucune; il est protestant contre toutes; il professe la négation de Dieu

Digitized by Google

et de l'âme; il est athée et matérialiste, attendu qu'il affirme l'unité universelle et le *progrès infini* et que l'unité ne peut exister, ni individuellement, ni universellement, avec la matière esclave de l'esprit et l'esprit oppresseur de la matière, comme le progrès non plus ne peut être infiniment perfectible s'il est limité par cette autre borne ou barrière où les *humanicides* ont tracé avec du sang et de la boue le nom de *Dieu*. »

Il est encore une autre considération qui me paraît très-grave et que je crois devoir vous soumettre, parce que dans ma pensée elle complètera ma démonstration. J'en ferai le sujet de ma première lettre.

Je suis en attendant, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## VINGT-UNIÈME LETTRE.

La F.·. Me.·., quoi qu'elle en dise, n'a pas pour but la bienfaisance.

Monsieur,

C'est une opinion si généralement répandue que la F.·. Me.·. est une institution de bienfaisance et qui fait sa principale occupation du soulagement des malheureux, que je crois nécessaire de rétablir la vérité sur ce point important. Je sais bien qu'elle se couvre elle-même avec soin de ce voile propre à faire illusion aux simples, et qu'elle fait beaucoup de bruit des secours qu'elle accorde aux familles de pauvres MM.·. J'ai bien lu dans le 1er article de ses Constitutions ces paroles solennelles: « La F.·. Me.·. est *une institution essentiellement philanthropique.* » Et encore: « l'Ordre des FF.·.MM.·. a pour objet la *pratique de la bienfaisance, l'étude de la morale universelle, la pratique de toutes les vertus.*» « Gardons-nous, disait le F.·. Murat le jour de son installation comme Grand-Maître, *gardons-nous de perdre de vue le but auquel nous tendons. Prêter l'oreille à tous les gémissements* de quelque part qu'ils viennent, offrir *une main secourable* à toutes les infortunes, *soulager toutes les misères,* en un mot, verser *des bienfaits sur l'humanité tout entière, voilà notre mission.* » (La F.·. Me.·. 7e année, p. 99.)

Digitized by Google

Voilà un magnifique programme. Comment la F.·. Me.·. le remplit-elle?

Je l'entends affirmer solennellement elle-même que la *bienfaisance n'est pas son but*. Elle va plus loin et confesse qu'elle ne la *pratique guère*. Écoutons et instruisons-nous.

« La bienfaisance n'est *pas le but*, mais seulement un des caractères et des *moins essentiels* de la F.·. Me.·.,» dit le F.·. Favre. *(Document maç.*, p. 267, not.)

« Avant d'entrer dans la Me.·., écrit un autre, je n'en connaissais pas le but *philanthropique*. Mes *idées étaient des plus incomplètes*. Aussi ma joie a-t-elle été grande, lorsque le Vénérable m'a fait comprendre le but essentiellement *progressiste et moral* de notre association ; lorsqu'il m'a dit que son champ d'action était *l'univers*; sa base, *la vérité*; sa devise, *Liberté, Fraternité* ; ses ennemis, le *fanatisme, le mensonge et l'ignorance*... Aussi la Me.·. ne peut se laisser *abaisser au rang de simple société de secours mutuels*. » (Le *Mond. M.* fév. 1867, p. 664.)

En 1861, un membre du Gouvernement français, M. de Persigny crut reconnaître dans la F.·. Me.·. une institution charitable et la compta parmi les associations de *bienfaisance* qui méritent toute la sympathie du Gouvernement pour les bienfaits qu'elles répandent dans le pays (V. not. VIII.): la Me.·. a repoussé cette qualification, bienveillante sans doute, mais qui donnait une fausse idée du véritable esprit de l'Ordre. « *Nos Pères*, écrit-on au Ministre, pour rectifier ses idées, nos Pères, il y a bien des siècles, se sont réunis sous d'anciens rites, *non pour exercer la charité*, mais pour chercher la *vraie lumière*... Votre Excellence, j'en suis sûr, ne nous fera pas un reproche de poursuivre un tel dessein; mais enfin, il y a *loin de là à une so-*

Digitized by Google

*ciété de bienfaisance.* La charité est la conséquence de nos doctrines et non *le but* de nos réunions. » *(Docum. m.*, p. 318.)

Le G.·. M.·. de la F.·. Me.·. ne repousse pas avec moins d'énergie ce titre de *société de bienfaisance*: « Les sociétés de bienfaisance, dit-il, sont nombreuses; les statuts de chacune d'elles sont différents, et au Gouvernement appartient le droit de nommer leurs présidents. La Me.·., tout en faisant des actes de bienfaisance, exige de ses membres un plus grand mérite, de plus sérieuses garanties; car un M.·. n'est pas seulement membre de sa Loge, ni même de la Me.·. française tout entière, mais il appartient à la grande famille et a pour frères tous les MM.·. » (*Doc. maç.*, p. 304, 305.)

Voilà pour le droit; mais la *pratique* du moins répond-elle à la définition que la Constitution nous donnait tout à l'heure de la Maçonnerie?

Il est facile de dire que la *bienfaisance y est exercée dans le sens le plus étendu, que sa mission est de soulager toutes les misères, de verser ses bienfaits sur l'humanité entière.* Il est facile pour prouver la générosité de la F.·. Me.·. d'en appeler aux *infortunés de tous les pays de la terre,* d'avancer pompeusement qu'il serait impossible *d'énumérer tous les dons collectifs ou particuliers des Loges;* qu'on peut appeler la Me.·. *une sœur de charité;* que la *bienfaisance est l'âme de la Me.·.*: ce sont là quelques-unes des fleurs dont les MM.·. se plaisent à orner leurs institutions. Mais si nous laissons les phrases pour examiner les faits, que trouverons-nous? Selon la règle que je me suis tracée, je laisserai les écrivains maçons nous dire eux-mêmes ce qu'il en est, et ce que nous devons en penser.

Digitized by Google

Non, la bienfaisance n'est qu'un masque destiné à couvrir le but réel, mais secret, de l'Ordre : « Si cette vaste association de philanthropes n'avait d'autre but que de répandre sur l'humanité souffrante la consolation et les aumônes de la charité, dit le F.·. de Branville, comment expliquerions-nous ces défenses sévères de ne rien dire, de ne rien écrire, tracer ou buriner sur le but si louable de cette société secrète, sans encourir les effets certains d'une vengeance atroce, et sans s'exposer à *avoir la gorge coupée, le cœur et les entrailles arrachées, le corps brûlé et réduit en cendres, et à laisser une mémoire en exécration à tous les MM.·.* ? Cette hideuse pénalité, ce luxe de supplices à infliger à l'indiscret qui aurait révélé aux profanes cette innocente conjuration de philosophes tolérants, conspirant dans l'ombre contre les infortunes privées des malheureux ou du pauvre, et le serment par lequel chaque néophyte se soumet à ces horreurs, tout cela serait plus qu'une bizarre fantasmagorie, cela prendrait le caractère d'une révoltante absurdité. » (Le *Globe.*) — Mais ce masque recouvre-t-il au moins quelque essai de bienfaisance ? — « Dites-moi, s'écrie le F.·. Buros, ce qu'a fait l'Institution maçonnique depuis un demi-siècle? Où sont les résultats de ses grands enseignements philanthropiques ? Eh ! mon Dieu, c'est une institution qui a usé le mot de philanthropie et qui a rendu ce mot si opposé à sa signification, qu'aujourd'hui les hommes qui s'en servent véritablement dans le monde, n'osent pas se regarder en face, dans la crainte de s'intimider, comme autrefois les augures de Rome. » (Le *F.·. M.·.* 3e ann., p. 2.)

En 1840 le Gr.·. Or.·. de France propose la fondation d'une *maison de secours*, et fait appel à tous les ateliers de Paris, de la banlieue et des départements.

Digitized by Google

Deux ans plus tard, la décroissance des fonds l'oblige à revenir à la charge; il s'agissait d'y entretenir huit ou au moins six personnes. Quelques années s'étaient écoulées, lorsque dans sa séance du 5 septembre 1851, le F.·. Accary parlant au Gr.·. Or.·. de France s'exprimait ainsi: « La F.·. Me.·., dit-il, d'après l'art. 1er de la Constitution, a *pour objet l'exercice de la bienfaisance.* Cependant, à l'exception de notre *maison de secours* (dont les ressources sont si exiguës que je m'étonne qu'elles soient mentionnées dans les fêtes solsticiales), je ne vois rien qui atteste la manière dont la F.·. Me.·. exerce la bienfaisance... La F.·. Me.·. a pour *objet la pratique de toutes les vertus.* Ici encore que fait notre Institution? Quels sont les actes que nous offrons aux profanes? Quelle fondation est due à la Me.·.? Quelles vertus publiques ou privées l'Institution a-t-elle récompensées? etc. (Le *Globe.* Rév. M. t. III, p. 153.)

Cette *maison de secours,* d'après le compte-rendu de 1858, offrait les résultats suivants: Pour le loyer, les impôts et le traitement du gérant, on *avait dépensé 1,720 francs*; pour la nourriture, le chauffage de ceux qui y recevaient l'hospitalité, 542 francs

En 1854 le F.·. Pontallier, président de la maison, se démit de sa charge, malgré les instances qu'on lui fit pour la garder, et motiva sa demande dans une brochure dont voici l'épigraphe: « *Ce n'est pas avec des paroles qu'on soulage les angoisses de la faim*; *ce n'est pas avec des paroles qu'on soulage la souffrance; il faut autre chose: il faut du cœur, il faut du sentiment.* » Enfin en 1866, trois personnes y ont été secourues et on a dépensé pour cela 451 fr. (Le *F.·. M.·.* 8e ann. oct. 1860, p. 272.)

Deux autres tentatives aussi stériles ont été faites

Digitized by Google

par le G.·. O.·.: on a établi un *orphelinat et un fourneau économique*. L'orphelinat après trois ans d'existence comptait en 1864 *six enfants*. Quant au fourneau économique, voici ce qu'on en lit dans l'histoire des 3 grand. Log. (p. 332) : « Nous ajouterons que ces fourneaux, qui ont occasionné une dépense assez considérable payée par le Gr.·. Or.·., n'ont fonctionné que quelques semaines, *à cause de la mauvaise organisation qui préside généralement à tout ce qui émane du pouvoir maçonnique*. »

« Enfants de la grande famille maçonnique, s'écrie douloureusement le F.·. Lamoureux, où sont les abris que vous avez construits? Où sont les asiles de vos vieillards malheureux, les établissements destinés au soulagement de vos malades et de vos affligés? Rien, rien. Le sol maçonnique de la France est partout en friche; les vieillards souffrent et les veuves sont dans l'indigence, et les orphelins de vos frères sont obligés d'aller frapper à la porte de l'Institut des Ignorantins pour apprendre à lire, et de demander à l'assistance publique un secours de quelque valeur. » (Tenue mens. de la Loge. *La F. M.* 21 juin 1862.)

Nous pourrions multiplier indéfiniment les preuves de la stérilité honteuse qui caractérise la philanthropie M.·. d'après ses écrivains eux-mêmes. Mais si elle ne prodigue pas son or, si elle est avare lorsqu'il s'agit d'ouvrir sa bourse, sait-elle du moins ouvrir son cœur aux malheureux et donner des paroles de consolation à ceux qui souffrent? Laissons encore la parole aux adeptes de la secte; qu'ils nous disent eux-mêmes le cas que l'on fait du pauvre dans la F.·. M.·. et comment on y pratique la *fraternité* inscrite sur son drapeau:

« Rappelons-nous, dit le F.·. Rayon, que la M.·.

Digitized by Google

n'a pas *constitué un corps d'individus vivant aux dépens des autres*. Ces mendiants qui *s'associent pour faire de la misère,* oseraient-ils avouer dans quel but ils se font recevoir? Ils viennent audacieusement vous *imposer leur détresse et le poids de leurs vices*, sans avoir été utile à l'Ordre par aucun *talent, par aucune vertu. Cette lèpre hideuse de la M*e.·. *en France montre la coupable négligence des Loges,* surtout de celles de Paris. » (Cours phil., p. 368.)

« Ne présentez *jamais dans l'Ordre,* disait le F.·. Beurnonville, *que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre.* » (Ib.)

« Nous ne pouvons nous le dissimuler, dit le F.·. Melchior Pottier, il y a dans notre Ordre *des êtres vils qui font de la M*e.·. *métier et marchandise. Honte et malédiction sur ces êtres méprisables qui ont introduit la défiance* parmi nous et tari les sources de la bienfaisance. » (*Globe*, t. III, p. 26.)

Le F.·. Bazot somble renchérir encore sur les FF.·. Pottier et Ragon: « *Le maçon mendiant est sans cesse* chez vous, sur vos pas, dans vos loges; *c'est un génie malfaisant qui vous obsède partout et à toute heure.* Rien ne peut vous soustraire à son importunité *et son insolence ne connaît ni bornes, ni obstacles*: il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre sortie; son morceau de parchemin est l'arrêt de mort de votre humanité. *Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard*; *vous pourriez du moins opposer votre courage au glaive assassin.* Armée seulement *de son titre de maçon*, il vous dit: *Je suis maçon*; *donnez-moi, car je suis votre frère, et votre loi ordonne de faire la charité*; *donnez, ou je publierai partout que vous êtes un méchant et un mauvais frère.* Donnez; mais apprêtez-vous *à donner sans re-*

Digitized by Google

*lâche: le guet-apens est permanent.* »(Cod. du F. M. p. 176.)

On trouvera ce sujet traité plus au long dans le remarquable ouvrage de M. A. N. (II vol. p. 146 et suiv.) Terminons par les paroles du F.·. Rebold: « Ce n'est pas sur des bannières qu'il faut inscrire le précepte pour les FF.·. MM.·. de s'entr'aider, mais il devrait être gravé dans le cœur de tous les MM.·. afin qu'il se manifestât dans toutes leurs actions et à chaque instant de la vie. Or, (il nous en coûte de le dire) *ce devoir est le plus souvent foulé aux pieds.* » (Hist. des trois Gr. Loges, p. 491.)

Concluons avec les MM.·.: La bienfaisance n'est pas *le but réel de la M*e.·.; ce n'est *qu'un masque* La bienfaisance est fort mal *pratiquée* dans la Me.·., ses propres enfants le déplorent : ce devoir est le plus souvent foulé aux pieds. La bienfaisance *n'y est pas même comprise*; et le F.·. M.·. n'a que du mépris et presque de l'horreur pour le *pauvre.* La *maçonnerie* ne sait pas aimer, *elle n'a pas de cœur* : ce sont ses enfants eux-mêmes qui le lui reprochent. Le *monde profane la dépasse en cette matière sous tous les rapports* (F.·. Rebold), et si elle n'avait pas *d'autre but elle n'aurait pas de raison d'être (id.).* Cette *enseigne* est donc fausse et c'est un mensonge à ajouter aux autres mensonges.

Je ne veux pas donner à cette question des proportions que ne comporte pas la nature de cet ouvrage et les limites dans lesquelles je crois devoir le circonscrire; mais celui qui ne trouverait pas dans ce que je viens de dire de quoi former ses convictions sur cette matière, n'a qu'à consulter l'ouvrage de M. Neut. (II vol.) J'ose lui promettre qu'il ne lui restera aucun doute sur la vérité des conclusions que nous venons de

Digitized by Google

tirer. Les témoignages que je viens de citer m'ont paru suffisants pour le plus grand nombre de mes lecteurs.

Le *masque* enlevé, il nous faut considérer *le visage*; nous allons le voir dans toute sa difformité. Ma prochaine lettre mettra sous vos yeux ce qui constitue le trait caractéristique de la F.·. M°.·. et la marque du sceau de l'Enfer. Nous voici au cœur de la question. J'ose espérer que des études précédentes sortiront comme autant de rayons lumineux qui nous aideront à connaître le monstre malgré le *mystère* dont il s'enveloppe, et qu'il a pris pour sa devise et son nom.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## VINGT-DEUXIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. a pour but d'anéantir la *Religion chrétienne.*

Monsieur,

Il est temps de pénétrer dans ce que l'on a si justement appelé *le laboratoire de la Révolution*, jusqu'au sanctuaire le plus intime de la M.·. Là seulement nous sera révélé le secret mystérieux que parmi les adeptes très-peu sont jugés dignes de connaître. Là nous recueillerons, de la bouche même des principaux chefs de la secte, les instructions confidentielles qui doivent diriger les travaux des ouvriers ; là enfin nous pourrons apprécier le but suprême de la M.·., l'objet constant de ses efforts et la raison même de son existence.

Quelle est donc la fin de la F.·. M.·.? La voici en deux mots: Elle veut l'*anéantissement de l'Église et de la Religion catholique, et le renversement des trônes.* Et sur les ruines de la religion et des monarchies, elle veut établir *l'Indépendance absolue, universelle* de toute autorité divine et humaine. Je me bornerai dans cette lettre à vous montrer comment la M.·. est l'ennemie *déclarée de la Religion et de l'Église* qui en est la formule vivante et la véritable personnification. Sa devise, je le sais, semble lui imposer comme un devoir une tolérance générale ; la *liberté de conscience, le libre*

Digitized by Google

*examen*, qu'elle proclame si solennellement, ne doivent-ils pas rassurer tous les cultes, toutes les religions, toutes les croyances ? Ne fait-elle pas profession dans ses constitutions de *respecter la foi religieuse de chacun de ses membres*? Qu'arrive-t-il cependant ? Non-seulement elle ne tolère pas, mais elle combat la Religion chrétienne ; elle s'efforce de renverser l'Église de Jésus-Christ, elle la poursuit de sa haine, elle calomnie et insulte ses ministres, et fait de tout cela son *but principal*, l'objet de ses infernales tendances et le terme final de son action diabolique. Oui, Monsieur, la M^e^.·., tolérante pour toutes les fausses religions, est intolérante pour la Religion chrétienne.

Elle ne se permettra pas de parler mal de *Mahomet* et de blâmer l'*Islamisme*; elle n'aura garde de plaisanter sur le compte des hérétiques calvinistes ou luthériens. Le *déiste*, le *matérialiste*, le *fataliste*, l'*athée* même trouveront grâce à ses yeux et place dans son sein; le *marabout turc*, le *rabbin juif*, le *ministre protestant* recevront de sa part des témoignages de respect. Mais il en va tout autrement de l'Église et des prêtres. La liberté accordée à tous est refusée au catholique. Le droit commun n'existe pas pour lui; il est hors la loi. La M^e^.·. combat à outrance la religion et l'Église de Jésus-Christ. Est-il besoin de le prouver? Mais quand je l'ai montrée niant la révélation et rejetant le surnaturel, blasphémant Jésus-Christ, travestissant indignement sa doctrine, se riant de ses mystères; quand nous l'avons entendue abjurer toute morale, méconnaître l'immortalité de l'âme; quand sa bouche sacrilége a osé dire que Dieu n'existe pas et qu'il n'y a ni providence, ni justice, ni vertus, ni vices, ni récompenses, ni peines, ni bien, ni mal, que faisait-elle autre chose, sinon renverser les fondements de toute reli-

Digitized by Google

gion et anéantir à la fois le dogme, le culte et la morale? Je le comprends néanmoins, Monsieur, dans une question aussi grave que celle qui nous occupe, vous désirez quelque chose de plus spécial. Il ne me sera pas difficile de vous satisfaire. L'Église devait partager avec son fondateur et son chef la haine de l'enfer et les persécutions de l'impiété qu'elle condamne et qu'elle force à rougir : cette gloire ne lui a jamais manqué. Le croiriez-vous, Monsieur, et pouvait-on pousser plus loin l'injustice et l'insolence? des écrivains dont la plume déhontée ne distillait que le blasphême et l'ordure ont eu l'impudence de donner à l'Église de Jésus-Christ le nom d'*Infâme* et de lui déclarer une guerre à mort. *Voltaire, Diderot*, *Helvétius*, etc., traitant l'Église d'*Infâme!!!* Eh bien! ce que le philosophe impie de Ferney, et ses dignes acolytes ont dit, ce qu'ils ont fait, la F.·. M.·. l'approuve et l'exalte. Elle se fait gloire de marcher sur leurs traces, elle aussi; la sainte Maçonnerie (nous avons dit quelle était sa morale) appelle l'Église *Infâme!*

« L'Église, disait l'un d'eux, il y a quelques années, l'Église ayant sa tête à Rome et ses bras partout, si formidable par sa discipline et ses richesses, l'*Infâme* renaît plus *vigoureuse*, plus *intolérante*, plus *rapace* et plus *affamée* que jamais. » (F.·. Frantz-Faider.—V. A. N. I, p. 281.)

Aussi. 1° rien n'est omis pour contrecarrer son action régénératrice. « *C'est beaucoup*, écrivent les FF.·.MM.·. de Londres aux *Libres Penseurs de Belgique*, c'est beaucoup que d'être parvenu dans une proportion notable, *à enlever les morts à l'Église*; mais ce n'est là que le commencement d'une grande œuvre qui ne sera complétée que le jour où l'on sera parvenu également *à arracher les vivants des mains du prêtre*. Nos FF.·.



Digitized by Google

dont les efforts ont été si heureusement couronnés de succès dans l'organisation des sociétés pour *l'enterrement civil*, ne croient-ils pas qu'il serait bientôt temps pour eux, profitant de la latitude que leur laisse une constitution libérale, de faire un pas de plus dans la voie qu'ils viennent d'ouvrir. » (*Chaîne d'union* à Londres.— V. *Patrie* de Bruges, 15 sept. 1865.)

2° Sa doctrine est odieusement travestie. La M^e.·. qui nie la divinité de Jésus-Christ, enseigne que sa naissance, sa vie et sa mort sont des figures, des apparences solaires; que sa doctrine est celle des hiérophantes de l'Égypte, etc. (Lettre 10.) Elle traite le culte catholique et les sacrements de fantasmagories idolâtres.

3° Elle professe un profond mépris pour ses ministres. Elle a pour eux une haine qui tient de la rage; elle n'a pas assez d'injures et de calomnies pour le prêtre et pour le religieux. Le prêtre, en effet, c'est l'Église enseignant, sanctifiant, sauvant le monde. Aussi écoutez :

« Le *plus grand obstacle* à l'affranchissement physique, intellectuel et moral de l'homme, est *sans contredit le Prêtre*. Le Prêtre, tel que l'Église le fait, est l'artisan, *le propagateur le plus puissant, le plus redoutable des préjugés, de l'ignorance et de la superstition*. Or, avec les préjugés, l'ignorance et la superstition, *point de liberté possible*. Sous prétexte d'enseigner à l'homme la route qui doit le conduire au bonheur dans une vie future et problématique, il s'empare de lui dès sa naissance, et lui inculque, sous forme d'enseignement, un poison intellectuel qui le dispose *pour la servitude et pour l'oppression, pour la tyrannie ou l'esclavage*. »

« C'est tout naturel, le prêtre prend l'enfant *à sa*

Digitized by Google

*naissance, et à l'ombre du sacrement de baptême;* puis, plus tard, au nom de la *communion*, passe avec les parents une sorte de contrat par lequel il s'assure l'exercice d'un pouvoir dont les effets pernicieux demeurent le plus souvent indestructibles. Qui ne sait que des premières impressions auxquelles l'homme a été soumis dans l'âge tendre, dépend presque toujours sa destinée? Le prêtre, expert, astucieux dans l'art de la domination, connaît toute la portée de cette vérité; c'est pourquoi il tient tant à s'emparer de l'homme dès son enfance et à exercer sur son esprit les premières impressions. » (*Chaine d'Union*, citée plus haut.)

Ces paroles n'ont pas besoin de commentaires. Elles nous révèlent assez clairement, si nous ne les connaissions déjà, les intentions de la M^e^.·. et son plan infernal; ces odieuses et sottes accusations renferment, ce me semble, un des plus beaux éloges que l'on puisse faire du clergé catholique, et suffiraient pour justifier la tendre sollicitude de l'Église en ce qui concerne l'éducation de la jeunesse.

Poursuivons: « *L'hydre monacale*, si souvent écrasée, nous menace de nouveau de ses têtes hideuses, dit le F.·. Frantz-Faider (cité plus haut). Le prêtre est pour le F.·. M.·. une odieuse personnification de la superstition et du fanatisme: ce sont les prêtres qui ont *inventé le ciel et l'enfer, la crainte des peines futures et l'espérance des récompenses*, et qui ont *imaginé la confession* pour établir leur gouvernement, » etc.

« Quant aux ministres de la religion, dit un F.·. M.·., *la mauvaise conduite du sacerdoce en général, la scélératesse d'un grand nombre de particuliers* qui le composent, *dégradent la majesté du premier être qu'on suppose*, et anéantissent le respect que le *préjugé lui dévoue.* » (M. de St.-Alb., p. 275.)

Digitized by Google

« Les *prêtres et les tyrans ligués pour la destruction du genre humain* sont souvent forcés d'implorer eux-mêmes le secours de la raison qu'ils dédaignent, ou de la *nature avilie qu'ils écrasent sous le poids de leurs divinités mensongères.* » (Ib. 280.) C'est dans ces termes que la F.·. M$^{e}$.·. parle des prêtres.

Voulez-vous encore un échantillon du style de ces forcenés? Voici ce que nous lisons dans un des journaux de l'*Internationale:*

« Regardez le paillasse qui se demène dans un tonneau, comme le diable dans un bénitier, pour insinuer à l'aimable troupeau rassemblé que son baragouin est de la plus pure et saine morale émanant d'une puissance surnaturelle. Ce paillasse aux allures lugubres tonne dans son tonneau comme la foudre, grimace et se contorsionne comme un épileptique, trépigne de fureur et s'élève comme un *cacafougna* tragique, prêt à sauter à pieds joints sur ses auditeurs ahuris, qui écoutent sans sourciller les platitudes et les tirades ennuyeuses de son répertoire tragi-comique... De pareils bélîtres vous soulèvent l'âme d'indignation. Tous leurs actes sont arbitraires, empreints de perfidie et de scélératesse, » etc., etc. Nous ferons grâce à nos lecteurs d'autres amabilités plus remarquables encore et trop remarquables pour trouver place dans un ouvrage sérieux. (*Mirabeau*, n° du 17 av. 1870, à Verviers.)

Il n'est pas difficile de comprendre le résultat produit dans les masses populaires par ces odieuses diatribes. Si le lecteur judicieux jette avec indignation ces feuilles dégoûtantes d'impiété, l'artisan crédule les dévore et s'en nourrit. C'est dans la lecture de ces écrits d'où l'injure et la calomnie débordent que s'allument les haines aveugles et féroces qui, au jour de l'émeute, transformeront l'ouvrier, et quelquefois la femme et

Digitized by Google

l'enfant en autant de sicaires et d'assassins. Le mépris et la haine du prêtre conduisent droit au mépris et à la haine de la religion ; la F.·. M$^{e}$.·. le sait, et c'est ainsi qu'elle poursuit son œuvre de destruction. D'injustes défiances, des accusations fausses et ridicules, semées par elle, divisent la société en deux camps ennemis ; et les fureurs révolutionnaires, longtemps excitées par les journaux dévoués au parti, n'attendent qu'un signal pour se livrer aux derniers excès et répandre à flots un sang innocent.

Vous reste-t-il encore, Monsieur, quelques doutes sur le plan de la F.·. M$^{e}$.·. et le but qu'elle se propose? J'ai de quoi dissiper ces doutes, ou plutôt la F.·. M$^{e}$.·. se charge elle-même de vous fixer complétement sur cette question ; voici ce qu'elle nous dit par la bouche de ses premiers chefs : « *Notre but final est celui de Voltaire et de la Révolution française*: *l'anéantissement à tout jamais du catholicisme et même de l'idée chrétienne qui, restée debout sur les ruines de Rome, en serait la perpétuation plus tard.* » (Instruction de la Haute Vente... On la trouvera reproduite plus complètement plus loin, Lettr. 40.)

Concluons. La F.·. M$^{e}$.·. en veut à la *Religion catholique*; elle est son ennemie déclarée, elle lui fait une guerre à mort; des fondements de l'édifice jusqu'au faîte, il n'est pas une assise, pas une pierre qu'elle n'ébranle et qu'elle ne cherche à renverser. Elle en veut à l'Église de Jésus-Christ; elle s'attaque audacieusement à son divin chef, et lui décerne insolemment le brevet d'Imposteur; elle s'attaque à ses ministres qu'elle s'efforce de traîner dans la boue et de couvrir de ses injures les plus grossières ; elle s'attaque à sa doctrine, à ses mystères, à ses sacrements; elle veut l'anéantir à tout jamais, la détruire de fond en comble:

Digitized by Google

tel est son but final, comme ce fut le but de Voltaire et de la Révolution.

J'ajoute qu'elle fait cela en vertu même de ses principes, logiquement et officiellement. En effet, Monsieur, que la Me.·. soit tolérante pour l'erreur, cela se conçoit, cela doit être, car l'erreur est tolérante pour elle; mais qu'elle tolère *la vérité*, cela ne se peut, car la vérité ne la tolère pas; tout au contraire, elle la condamne, la flétrit, la repousse. Que la Me.·. qui démolit et détruit, donne la main à tous les démolisseurs, cela se comprend; ils travaillent à une œuvre commune: mais qu'elle s'allie avec une institution qui bâtit, qui édifie et qui pour cela pose les fondements de la vérité, de la foi, de la soumission à Dieu, à l'autorité, c'est ce qu'elle ne peut faire sans se renier, sans abjurer son principe constitutif et fouler aux pieds sa devise chérie. Entre l'*Indépendance maçonnique*, ou le *Non serviam* de Satan, et la soumission *de l'intelligence et de la volonté*, qui est la loi fondamentale de l'Église catholique, non seulement il ne peut y avoir d'accord, mais il y a nécessairement une opposition directe, une irréconciliable inimitié.

Le premier cri de la Me.·. c'est *guerre à l'Église*, le second est *guerre à la Monarchie*, c'est ce que j'exposerai dans ma prochaine lettre.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## VINGT-TROISIÈME LETTRE.

La F.·. M.·., pour arriver à son but, veut renverser les monarchies et leur substituer une République universelle.

Monsieur,

La F.·. M.·. a pour fin dernière, pour but suprême, de détruire le christianisme, de renverser l'Église catholique ; nous l'avons prouvé, et ma dernière lettre a suffi, j'en ai la confiance, pour donner à cette première proposition la clarté de l'évidence. Il ne me sera pas plus difficile, vous allez le voir, de vous démontrer que le but de la F.·. M.·. est également de renverser *toutes les monarchies pour établir à leur place une sorte de République universelle* rêvée par elle, et qui est, à mon sens, tout à la fois la plus dangereuse des illusions et la plus grossière des utopies. Dans une de mes précédentes lettres, la F.·. M.·. nous a révélé sa haine instinctive et profonde pour l'autorité et pour les rois qui en sont la personnification la plus ordinaire et la plus naturelle (v. Lett. 16). Vous avez déjà entrevu que dans la personne du *Roi*, c'est à la royauté qu'elle en voulait; elle a eu la franchise de nous le dire, et ce serait en vain, du reste, qu'elle entreprendrait de le dissimuler, comme nous allons le démontrer. Oui, son but c'est le renversement de toutes les monarchies.

Digitized by Google

Depuis bientôt 6,000 ans les sociétés reposent sur des bases ruineuses. L'injustice et l'imposture ont servi de fondement à l'édifice qui n'a subsisté que pour le malheur de l'humanité. Il est temps que l'humanité se ravise.

Ecoutez d'abord l'*Alliance républicaine universelle.* C'est une association formée à New-York en 1867, dans le but de réduire tous les États du monde en une seule République, sous la direction de la F.·.M.e.·.

« Le *but* de l'association est d'affirmer le droit de tout pays à se gouverner en *République*, et par conséquent le *droit de tous les républicains de s'unir entre eux pour former une solidarité républicaine.* »

« Pour appliquer les vérités sus-énoncées, on propose de *former une seule association fraternelle de tous les hommes à principes libres, qui désirent promouvoir, dans la mesure de leurs forces, la reconnaissance et le développement du véritable républicanisme dans tous les pays et chez tous les peuples.* Cette association fraternelle doit être composée de sections distinctes dont chacune comprendra les membres d'une même nationalité, Américains et Européens, autant qu'il sera possible. »

« Ces sections, en conservant leur individualité respective, seront autant de représentations *des futures républiques*, tandis que *leurs futurs délégués réunis dans un conseil central*, représenteront la *solidarité des républiques dont la réalisation* est le but suprême proposé aux travaux de l'*Alliance.* »

Voici la *profession de foi de l'Alliance*:

« *Je crois à la République*, qui est l'organisation d'un peuple libre sur le fondement de *l'égalité des droits sociaux et politiques*, comme l'unique moyen pour un peuple d'exprimer et de traduire en actes sa

Digitized by Google

volonté, pour l'accomplissement de sa propre destinée et de ses devoirs envers l'humanité.... De même que je crois à la nécessité d'une *organisation républicaine pour chaque peuple,* pour qu'il puisse atteindre son plein développement moral, je suis *contraint de croire à la nécessité d'une organisation républicaine pour toutes les nations de la terre;* je crois, en conséquence, *à la solidarité de l'humanité, aux devoirs d'un peuple envers un autre peuple* et aux devoirs de chaque individu, non-seulement envers son propre pays, mais *envers le monde entier.* » « Je crois donc que c'est un DROIT ET UN DEVOIR SACRÉ *pour toute nation et pour tout homme d'aider* de tous les moyens possibles les efforts des autres nations et des autres hommes pour la fondation d'une *Alliance républicaine universelle.*» (New-York, janv. 1867.—V. *Le Monde,* 14 juin 1867.)

Voici comment au congrès F.·. M.·. de Worms, le 22 juin de la même année, on mettait en pratique le programme américain: « On s'efforcera d'établir des *Loges nationales,* ainsi *qu'une grande Loge générale qui les embrassera toutes.* Le principe de notre Ordre ancien, à modeler selon les exigences de notre époque, consiste dans *la communauté des hommes basée sur l'amour du prochain et sur la poursuite sérieuse de tout ce qui est noble, bon et vrai*; *communauté, union intime, qui exclut toute indifférence,* tout manque de charité envers le prochain. Les enfants d'un même père qui vivent à présent séparés, *seront réunis sur le terrain commun de l'humanité* et travailleront ensemble *à la recherche de la divinité.* Nous désirons que la grande œuvre de ces hommes entreprenants réussisse, que s'accomplisse la prophétie du savant Barthelemess, député au congrès par la M^e^.·. de l'Amérique du Nord: *La mission cosmopolite de*

Digitized by Google

*notre Association exécutera l'Alliance que nous venons d'établir et qui fait tant d'honneur à l'esprit allemand. Cette Alliance, avant dix années d'ici, sera, en dépit de tous les obstacles, une réalité.*» (Correspond. de la *Freimaurer Zeitung* de Leipzig, 22 juin 1867.)

Dès le 25 février 1867, l'*Unità italica*, en reproduisant le programme de l'*Alliance républicaine universelle*, la montrait intimement unie à la F.·. M.·. italienne et spécialement à Mazzini.

Voici, en effet, ce qu'on lit dans ce programme:

« *Moyens d'action.* — On se propose de créer une caisse pour l'*Alliance républicaine universelle*, au moyen de contributions à verser par ses membres, sous forme de taxes de fraternité, d'impôts fixés d'avance et de donations volontaires en faveur de la caisse.

« Ce fonds est destiné à suppléer aux dépenses d'impression, d'agences organisatrices et des autres moyens nécessaires pour atteindre le but de l'association. *Tout l'argent recueilli par le travail qui sera fait en Europe, sera mis à la disposition de Joseph Mazzini, comme représentant du Comité européen* (1).

« *Conseil central.* — Le conseil central devra être composé d'un président, d'un secrétaire des finances, d'un secrétaire des actes, et d'autant de secrétaires qu'il y aura de nationalités représentées dans le conseil.

(1) Nous avons vu, dit *la Perseveranza*, un titre *(cedola)* du nouvel emprunt Mazzini et précisément celui qui porte le N° 18,518. Cette cédule est lithographiée et de forme oblongue. A gauche et à droite, il y a deux figures allégoriques de femme: celle de gauche représente la République, armée d'un glaive *(daga)*; aux pieds de la première figure est écrit *Colombo*; aux pieds de la seconde *Washington*. En tête est écrit: *Alliance républicaine universelle*. An milieu: *Italie*. — *Souscription: 1 franc*. A l'endroit de la souscription: *Pour l'Alliance, Joseph Mazzini* (la signature est autographe). A l'angle supérieur, à gauche, on lit: *Liberté*, et au-dessous: *Pensiero-Azione*; à l'angle de gauche: *Association*.

Digitized by Google

Chaque secrétaire, représentant ainsi une république, présente ou future, sera le ministre accrédité de sa propre section et l'intermédiaire avec elle; il sera responsable de l'affiliation de ses membres et de leur adhésion aux ordres du conseil central. Ces secrétaires, après la première année, seront élus par les diverses sections.

« Les actes du conseil central seront secrets. »

L'*Internationale* n'est pas moins formelle et son langage est encore plus explicite:

« Ennemie de tout despotisme, ne reconnaissant d'autre forme politique que *la forme républicaine,* et rejetant *absolument toute alliance réactionnaire,* elle repousse aussi toute *action politique* qui n'aurait point *pour but immédiat et direct le triomphe des travailleurs contre le capital.*

« Elle reconnaît *que tous les États politiques et autoritaires* actuellement existants, se réduisant de plus en plus aux simples fonctions administratives des services publics dans leurs pays respectifs, *devront disparaître dans l'union universelle des libres associations,* tant agricoles qu'industrielles.

« La *question sociale* ne pouvant trouver *sa solution définitive et réelle que sur la base de la solidarité universelle et internationale des travailleurs de tous les pays,* l'*Alliance* repousse *toute politique* fondée sur le soi-disant *patriotisme,* et sur la rivalité des nations.

« Elle veut l'*Association universelle* de toutes les associations locales pour la liberté. » (*Alliance*, sect. de la Démocratie socialiste.—V. M. Testu, p. 29.)

La branche française de l'Internationale de Londres considérant:

« 1° Que la *Monarchie quelle qu'elle soit, les aris-*

Digitized by Google

*tocraties, les théocraties*, et tous les *despotismes sont incompatibles* avec la vérité, la justice et la morale, les droits de l'homme et du citoyen et l'affranchissement complet de la classe ouvrière (choses reconnues et proclamées comme étant la base et le but de l'association internationale des travailleurs);

« 2° Que la *forme républicaine démocratique et sociale est seule en parfaite harmonie avec les principes et le but de l'association internationale du travailleur:*

« Par ces motifs, déclare que l'Association internationale des travailleurs est une *société républicaine, démocratique, sociale et universelle, partageant les principes, le but et les moyens praclamés par la commune révolutionnaire de Paris.*» (M. Testu, 242, 243.)

Le socialisme espagnol fait chorus avec le socialisme français:

« Les classes privilégiées, dit-il, *sont à leur agonie*, et elles mourront quand les ouvriers le voudront; quand les classes productrices se lèveront pour *accomplir la révolution sociale, inévitable conséquence de la révolution politique;* lorsqu'enfin, non contents de dire: *A bas les Bourbons, à bas les Buonaparte, les Mastaï, les Cobourg, les Lorraine, les Savoie,* nous dirons: *A bas l'exploitation de l'homme par l'homme... Tremblez, tyrans de tous les pays; les ouvriers s'éveillent déjà* de la funeste léthargie où votre despotisme les tenait assoupis. » (H. Testu, 288, 289.)

En voilà bien assez pour justifier la seconde partie de ma proposition. Il est donc bien avéré que la F∴ M^e^∴ a pour fin et pour but de bouleverser le monde entier en précipitant dans un même abîme la société religieuse et la société civile, pour établir sur les rui-

Digitized by Google

nes des États renversés un système de République universelle qu'elle a rêvé.

*Le plan en est tout tracé.*

« Nous croyons, dit l'Internationale (28 fév. 1869), avoir montré que l'association renferme en *germe dans son sein toutes les institutions de l'avenir*. Que dans chaque commune il s'établisse une section de l'Internationale, *et la société nouvelle sera formée et l'ancienne s'écroulera d'un souffle*. Ainsi lorsqu'une plaie se cicatrise, l'on voit au-dessus se former une escarre, tandis que la chair se reforme lentement au-dessous. *Un beau jour la croûte tombe et la chair apparaît fraîche et vermeille.* »

*Un État* s'est constitué secrètement *dans l'État* et contre l'État; au moment venu, celui-ci comme un vieil échafaudage s'écroule et laisse voir celui qui l'a miné sourdement jusqu'à ce qu'il pût le remplacer.

*Les ouvriers qui doivent construire l'édifice sont enrégimentés.* Ils sont en nombre, et grâce à l'organisation simple et féconde qui préside à l'œuvre, ils se multiplient partout et d'une manière effrayante.

*Ils sont unis ensemble par les liens de l'intérêt* et l'espérance d'un avenir heureux, et de plus aucun d'eux n'est admis dans l'association *sans une déclaration formelle qu'il adhère à tous les principes, aussi bien qu'à tous les devoirs de la société; et sans prendre sur son honneur l'engagement solennel de s'y conformer dans toutes les circonstances de sa vie et de les propager en tous lieux et toujours avec toute l'énergie et la persévérance dont il est capable.* (Testu, p. 60.)

*L'association est universelle*, elle s'étend et se propage rapidement dans tous les pays : la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Autriche, la Hollande,

Digitized by Google

l'Allemagne, la Russie, l'Amérique, l'Angleterre, la Suède, sont enlacés dans le réseau de cette société dont la force égale la grandeur, ou plutôt dont la force croît à mesure qu'elle s'étend davantage. C'est par millions que se compte ses adhérents.

Ainsi, Monsieur, *grâce à la F.·. M.·.*, voici une partie considérable du genre humain en insurrection permanente contre l'autre partie. Une haine implacable est entretenue dans le cœur de *l'ouvrier* contre le *propriétaire* La collision paraît imminente et des deux partis l'un ou l'autre doit, selon toutes les apparences, succomber dans la lutte.

Qu'on le sache bien, en effet, l'antagonisme que nous signalons n'a rien de commun avec les dissentiments accidentels qui ont, à certaines époques, armé une classe de citoyens contre l'autre.

Non, jamais les fastes de l'humanité n'ont rien enregistré de semblable; jamais il n'y eut de luttes comparables à celle qui se prépare sous nos yeux, jamais tempête sociale ne menaça l'univers d'une catastrophe aussi épouvantable.

Ce n'est pas seulement le *nombre* des deux armées, bientôt en présence l'une de l'autre, qui donne à cette guerre fratricide un caractère étrange et monstrueux; ce n'est pas seulement *l'organisation savante et redoutable* de la force ouvrière: mais ce qui la rend incomparablement plus dangereuse, ce qui, au premier coup d'œil, nous la ferait regarder comme l'agonie des sociétés et le prélude de la fin des temps, c'est que la division des intérêts et l'antagonisme des tendances reposent sur des principes, s'appuient sur des doctrines et leur empruntent une force illimitée et une constance à l'épreuve des insuccès eux-mêmes.

Comment, en effet, a-t-on formé et développé l'as-

Digitized by Google

sociation *Internationale?* Sur quelles bases repose-t-elle? Il y a vingt ans, une parole sortie de la bouche du F.·. M.·. Proudhon, en provoquant l'étonnement du monde par sa hardiesse, soulevait les mépris et la répulsion par son opposition ouverte avec la justice et le bon sens. *La propriété*, avait dit ce forcené, *c'est le vol.* Eh bien, cette parole dont le cynisme n'a d'égal que l'absurdité et qui serait simplement une folie si elle n'était dans l'esprit de celui qui l'a proférée un attentat contre le droit, la propriété et la société, cette parole, dis-je, est devenue le principe fondamental et sacré du communisme. C'est sur ce principe que s'appuie tout le système de l'Internationale. Il est devenu pour les prolétaires une vérité, et c'est à leurs yeux la justification péremptoire et inattaquable de leurs aspirations insensées et de leurs insurrections meurtrières.

Or, Monsieur, quand le sens moral est perverti au point d'admettre les plus grossières erreurs comme des maximes incontestables, quand *le bien* est devenu *le mal* et que le *mal* se nomme le *bien*, quand on prend les ténèbres pour la lumière, et que la lumière est appelée du nom de ténèbres, quelle ressource reste-t-il à la vérité pour se faire jour et rétablir son empire ? Aucune, ce semble.

Non, quand dans ces esprits égarés on a fait disparaître tous les fondements de la morale ; quand dans ces intelligences aveuglées, séduites, le soleil divin lui-même s'est éclipsé et que ses rayons ne pénètrent point à travers l'épais nuage des passions qui les enveloppent; que Dieu a cessé d'être pour elles ; quand toutes les barrières qui pouvaient s'opposer au débordement des vices ont été renversées; quand enfin pour l'homme il n'y a plus d'avenir et qu'il ne voit et n'es-

Digitized by Google

time plus dans le présent que la jouissance, que ne peut-on pas craindre du torrent révolutionnaire, et le mal est-il susceptible de guérison?

Or, voilà, Monsieur, la situation présente. Représentez-vous une de ces planètes qui poursuivent si régulièrement leur marche dans l'immensité des espaces; si, soustraite aux influences attractives qui lui servaient de lois, réglaient ses mouvements avec tant de précision et prévenaient les moindres déviations, elle s'échappait de son orbite, où s'arrêterait-elle dans sa course aventureuse et déréglée et quels horribles chocs n'auraient pas à redouter les corps sur lesquels elle se précipiterait? Non moins terribles seront les secousses de ces deux moitiés de l'humanité se ruant l'une sur l'autre, avec la certitude de la destruction de l'une ou de l'autre, et au risque de périr toutes deux.

Ah! Monsieur, quelle écrasante responsabilité pèse sur cette secte infernale qui, par ses doctrines et ses principes, alluma au milieu des sociétés cet épouvantable incendie! C'est en vain que la M^e^.·. voudrait en ce moment renier l'*Internationale*: c'est elle qui lui a donné le jour; c'est de sa substance et de son esprit que l'*Internationale* a été formée; c'est de ses principes qu'elle s'est nourrie. Nous aurons occasion de le prouver plus tard. Et que veut dire le mot d'*Égalité* que la F.·. M^e^.·. a pris pour devise? Ou il ne signifie rien, ou vous devez reconnaître le principe dont l'*Internationale* tire les conséquences logiques, naturelles, rigoureuses... Et cet autre mot qui renferme à lui seul le symbole et le code maçonnique, *Liberté, Indépendance,* de quel droit vous opposeriez-vous à ce qu'on lui donnât une plus large interprétation? Non, non, l'Internationale ne fait qu'appliquer vos principes et suivre vos leçons; la

Digitized by Google

fille est digne de la mère, et la mère n'est pas recevable à désavouer sa fille.

Telle est la puissance de l'erreur érigée en doctrine, quand en même temps elle flatte les passions.

L'anneau qui rattachait l'homme à Dieu, au ciel, à l'éternité étant rompu, le voilà précipité de chute en chute, de négations en négations, de folies en folies, niant, rejetant l'une après l'autre toutes les vérités et ne s'arrêtant qu'au fond de l'abîme sur les ruines des sociétés, sous le poids écrasant de ses crimes et en face de la justice éternelle du Dieu qu'il a insulté et blasphémé.

Ne croyez pas, Monsieur, que j'exagère. Ecoutez ces paroles par lesquelles je termine: elles furent prononcées par *un certain Venizier* dans une réunion tenue à Charing Cross (Londres) en 1869:

« *Nier Dieu, c'est affirmer l'homme*, unique et véritable souverain de ses destinées; c'est tuer le Prêtre et la religion. La négation de la divinité, c'est l'homme s'affirmant dans sa force et sa liberté.

« *Quant à la famille*, nous la repoussons de toutes nos forces au nom de l'émancipation du genre humain.

« C'est à la *famille* que nous devons *l'esclavage de la femme, l'abrutissement de l'enfant.*

« L'enfant appartient à la société et non à ses parents; à la société de l'instruire, de l'élever, d'en faire un citoyen. Quant aux parents, ils ne doivent que la reproduire.

« *Nier la famille, c'est affirmer l'indépendance de l'homme* dès le berceau ; c'est arracher la femme à l'esclavage où l'ont jetée les prêtres et une civilisation pourrie.

« Quant *à la patrie*, nous la répudions parce que nous n'acceptons pas que l'on puisse faire égorger des



Digitized by Google

hommes au nom des nationalités. Tous les travailleurs, tous les prolétaires sont frères ; l'ennemi, c'est la société telle qu'elle est organisée.

« La société est mauvaise, donc il faut la changer.

« Travailleurs de tout pays, à l'œuvre ! Guerre impitoyable au capital, à la propriété, aux gouvernements qui la protègent ! Le droit au travail pour tous, l'atelier à tous: voilà notre but.

« Pour y arriver, nous n'épargnerons rien; nous combattrons, s'il le faut, à l'ombre du drapeau rouge, étendard du socialisme et de la commune. » (Décentralisation, 19 juin 1871.)

Après avoir entendu ces énormités, il n'y a plus rien à dire: on n'a de force que pour plaindre les infortunés en qui le sens moral a complétement disparu, et gémir sur la société qui les a formés.

Je me suis étendu sur cette question, Monsieur, vous me le pardonnerez; c'était nécessaire. Je pourrais dès à présent vous dire : Vous connaissez la F.·. Me.·..—Nous continuerons néanmoins nos études.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## VINGT-QUATRIÈME LETTRE.

Initiation maçonnique. Réception au grade d'*Apprenti*.

Monsieur,

Avant d'entamer le sujet si important des *initiations M.·.*, il me semble nécessaire d'appeler votre attention sur quelques observations préliminaires.

J'ai insisté dans ma *6e lettre* sur le rôle essentiel des grades dans l'organisation de la F.·. Me.·., et j'ai dit qu'il était impossible de connaître intimement cette société, si on n'avait pas pénétré dans le mystère de ses grades initiateurs. Ces *grades*, en effet, composent l'échelle mystique que doit montrer le M.·. qui aspire à la perfection de l'Ordre. Cette échelle peut compter plus ou moins de degrés; mais qu'il y en ait 4 ou 7, comme en Prusse; 33 comme en France, etc., etc.; 99 ou plus encore comme dans le rite Egyptien, la Me.·. est une. Son esprit et le but qu'elle poursuit sont les mêmes. On part du même principe pour arriver au même terme.

Il est évident que plus il y a de degrés, moins il y a de distance entre chacun, puisque la hauteur totale de l'échelle ne varie pas. Il peut donc se faire que parmi les grades intermédiaires il y en ait qui diffèrent peu les uns des autres. Cette échelle mystique qui établit

Digitized by Google

les degrés de perfection relative des Maçons, indique également le chemin qu'ils ont à parcourir pour arriver au terme; elle trace le programme de leurs études morales et de l'enseignement qu'ils reçoivent. Bien connue, elle nous donnerait l'explication des symboles et des emblèmes et nous révélerait bien mieux l'esprit de la société, la marche habile et prudente qu'elle suit dans la formation de ses membres, et la communication qu'elle leur fait de ses secrets. Mais c'est ici surtout que le voile dont elle couvre ses opérations est plus épais. Obligé de me restreindre, j'espère cependant en pouvoir dire assez pour éclairer notre jugement.

On distingue ordinairement la Me.·. *extérieure et symbolique,* de la Me.·. *intérieure*, que quelques-uns appellent *supermaçonnerie*. Les trois premiers grades, d'*apprenti*, de *compagnon* et de *maître*, qui constituent la Me.·. extérieure ou symbolique, sont regardés comme d'une importance minime, et relativement innocents, en comparaison des autres. C'est plutôt le vestibule et l'antichambre de la Me.·. que la Me.·. elle-même.

Pour nous, en étudiant attentivement ces premiers grades, nous avons été frappé du degré de perfection que l'on exige du candidat, encore au début de sa nouvelle vie; de la rigueur des épreuves auxquelles il est soumis, et de la détermination énergique qui lui est nécessaire dès son entrée dans la carrière M.·. On peut dire que le premier pas est un pas de géant. Vous en serez convaincu, Monsieur, en examinant de près les cérémonies de la réception de l'*apprenti*. C'est par là que l'on commence. Nous avons reproduit presque textuellement le formulaire que nous avons trouvé dans l'excellent ouvrage de M. de St-Albin, et qui est tiré du Rituel de l'Ordre. Avant tout, que le candidat n'oublie

Digitized by Google

pas qu'il est *profane* (c'est le nom que l'on donne à quiconque n'est pas M.·., sans doute parce que par la Me.·. on se dévoue, on *se consacre*, ou l'on est *consacré*, à qui?). Non-seulement il est *profane*, mais il est dans un état *d'aveuglement et de ténèbres*, et s'il *frappe à la porte* de la Loge, s'il demande à être M.·., c'est qu'il est *désireux de voir la lumière et qu'il vient la solliciter humblement de la respectable Loge.*

Admirez d'abord, Monsieur, avec quelle *humilité extérieure* il doit se présenter: « Aujourd'hui pour l'admission, l'aspirant est amené au local de la Loge par un frère qu'il ne connaît pas, et introduit dans une chambre solitaire, où il trouve entre deux flambeaux la Bible ouverte au 1er chap. de saint Jean; après quelques instants donnés à la réflexion, *on ôte au candidat ses habits, on lui met à nu le côté gauche et le genou droit*; *on lui fait mettre un soulier en pantoufle*; *on lui enlève son chapeau, son épée* (il doit en avoir une) *et tout son métal*, c'est-à-dire son argent. On *lui bande les yeux*, et on le conduit dans le *cabinet des réflexions*. On lui défend d'ôter son bandeau avant qu'il ait entendu frapper trois coups. On le laisse seul. Enfin il entend le signal, il ôte son bandeau, et sur les murs tendus de noir, il lit ces inscriptions: *Si une vaine curiosité t'a conduit ici, va-t-en. — Si tu crains d'être éclairé sur tes défauts, tu n'as rien à faire ici. — Si tu es capable de dissimulation, tremble, on lira au fond de ton cœur. — Si tu tiens aux distinctions humaines, sors; on n'en connaît point ici. — Si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin. — On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, même celui de la vie: es-tu prêt à les faire? — Si tu persévères, tu seras purifié par les éléments,*

Digitized by Google

*tu sortiras de l'abîme des ténèbres, tu verras la lumière.* »

C'est dans ce *cabinet des réflexions* que le candidat *doit faire son testament,* et il doit répondre également par écrit à ces trois questions : *Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu, — ses semblables, — lui-même?* Le tout est communiqué au Vénérable et à la Loge. Si la Loge ne repousse pas le candidat, le F.·. Terrible revient le trouver, *lui bande de nouveau les yeux, et lui passe autour du cou une corde dont il tient le bout,* pour le conduire ainsi à la porte du temple.

Tout étant ainsi disposé, commence la cérémonie. Pour mieux en suivre la marche et en comprendre la portée, nous en exposerons 1° *les préliminaires* et comme l'introduction; 2° la *partie principale* et substantielle; 3° la *conclusion et le résultat final.*

*Préliminaires.* Le F.·. Terrible tenant le bout de la corde passée au cou du candidat, le conduit les yeux bandés et dans l'accoutrement que nous avons dit, à la porte du temple où il le fait heurter trois fois avec force. Dans la Loge tendue de bleu, le 1er *Surveillant* dit au Vénérable : « *Vénérable, on frappe à la porte* ». Le Vénérable répond : « *Voyez quel est le téméraire qui ose ainsi troubler nos travaux.* »

Le *Couvreur* entr'ouvre la porte, pose la pointe de son épée sur la poitrine nue du récipiendaire et demande : « *Quel est cet audacieux qui tente de forcer l'entrée du temple?* »

Le *F.·. Terrible* répond : « L'homme qui vient de frapper est un profane désireux de voir la lumière et qui vient la solliciter humblement de notre respectable Loge. »

*Le Vénérable.* « *Demandez-lui comment il a osé*

Digitized by Google

*concevoir l'espérance d'obtenir une si grande faveur.* »

Le *F.·. Terrible.* « *C'est parce qu'il est né libre et qu'il est de bonnes mœurs.* »

Le *Vénérable.* « *Puisqu'il en est ainsi, faites-lui décliner son nom, le lieu de sa naissance, son âge, sa religion, sa profession et sa demeure.* »

Après avoir satisfait à ces questions, le candidat est conduit par le F.·. Terrible entre les deux colonnes, c'est-à-dire au centre de la Loge, et celui-ci lui appuie la pointe de son épée sur le sein gauche. L'interrogatoire commence.

Le *Vénérable.* « Que sentez-vous? Que voyez-vous? »

Le *Postulant.* « Je ne vois rien, mais je sens la pointe d'une arme. »

Le *Vénérable.* « Apprenez que l'arme dont vous sentez la pointe est l'image du remords qui déchirerait votre cœur, si jamais vous étiez assez malheureux pour trahir la société dans laquelle vous demandez votre admission, et que l'état d'aveuglement dans lequel vous vous trouvez figure les ténèbres où est plongé tout homme qui n'a pas reçu l'initiation maçonnique. Répondez, Monsieur, est-ce librement, sans contrainte, sans suggestion que vous vous présentez ici? »

Le *Postulant.* « Oui, Monsieur. »

Le *Vénérable.* « Réfléchissez bien à la demande que vous faites: Vous allez subir des épreuves terribles. Vous sentez-vous le courage de braver tous les dangers auxquels vous pouvez être exposé? »

Le *Postulant.* « Oui, Monsieur. »

Le *Vénérable.* « Alors je ne réponds plus de vous! F.·. Terrible, entraînez ce profane hors du temple et conduisez-le partout où doit passer le mortel qui aspire à connaître *nos secrets...* »

Le Postulant, les yeux toujours couverts d'un ban-

Digitized by Google

deau, est entraîné hors de la Loge. Après qu'on lui a fait faire quelques tours sur lui-même pour le dérouter, on le ramène des *Pas perdus* dans la Loge, dont le *Couvreur* a ouvert la porte à deux battants pour que le Postulant puisse y entrer sans s'en douter. Un grand cadre est préparé dont le vide est fermé par du papier, comme les cerceaux que franchissent les écuyères dans les cirques. Des frères soutiennent ce cadre, instrument de la première épreuve.

Le F.·. *Terrible* demande *au Vénérable:* « *Que faut-il faire du profane?*» Et le Vénérable répond : « *Introduisez-le dans la caverne.*» Deux FF.·. saisissent le Postulant et le lancent de toutes leurs forces sur le cadre dont le papier livre passage en se déchirant. Deux autres FF.·. reçoivent le patient sur leurs bras entrelacés. On referme violemment les deux battants de la porte. Au moyen d'un anneau et d'une barre de fer, on imite le bruit d'une serrure massive et le pauvre postulant se croit enfermé dans la caverne. Quelques instants se passent dans un silence profond qui semble être le silence de la tombe.

Tout à coup le Vénérable frappe un grand coup de maillet et ordonne qu'on place le Postulant auprès du 2e Surveillant et *qu'on le fasse mettre à genoux.* Puis il adresse au nom du Postulant et au nom de la Loge une prière au grand Architecte de l'Univers. Ensuite on interroge le Postulant, après qu'on l'a fait asseoir sur un siége hérissé d'aspérités et porté sur des pieds d'inégale hauteur.

L'examen, qui roule sur des questions de métaphysique, étant terminé, le *Vénérable* demande au Postulant s'il persiste dans le dessein de se faire recevoir F.·. M.·.; sur sa réponse affirmative, le *Vénérable* lui dit :

Digitized by Google

« Je vais vous faire connaître à quelles conditions vous serez admis parmi nous, si toutefois vous sortez victorieux des épreuves que vous avez encore à subir; le premier devoir dont vous contracterez l'obligation est de garder un silence absolu sur les secrets de la F.·. M$^{e}$.·. Le second est de combattre les passions qui dégradent l'homme et le rendent malheureux, et de pratiquer les vertus les plus douces et les plus bienfaisantes: secourir son frère dans le péril, prévenir ses besoins, l'assister dans la détresse, l'éclairer de ses conseils quand il est sur le point de faillir, l'encourager à faire le bien quand l'occasion s'en présente, telle doit être la conduite du F.·. M.·. Le troisième devoir est d'observer les statuts généraux de la F.·. M$^{e}$.·., les lois particulières de la Loge, et d'exécuter tout ce qui est prescrit au nom de la majorité de cette respectable assemblée. »

Le *Vénérable* ajoute: « Maintenant que vous connaissez les principaux devoirs d'un M.·., vous sentez-vous la force de les mettre en pratique? »

Le *Postulant*. « Oui, Monsieur. »

Le *Vénérable*. « Avant d'aller plus loin, nous exigeons votre serment d'honneur; mais ce serment doit être fait sur une coupe sacrée. Si vous êtes sincère, vous pourrez boire avec confiance; mais si la fausseté est au fond de votre cœur, ne jurez pas, éloignez plutôt cette coupe, et craignez l'effet prompt et terrible du breuvage qu'elle contient. *Est-ce que vous consentez à jurer?* »

Le *Postulant*. « *Oui, Monsieur*. »

Le *Vénérable*. « Faites approcher cet aspirant de l'autel. F.·. Sacrificateur, présentez à cet aspirant la coupe sacrée, si fatale aux parjures.

Le *F.·. Terrible* ayant conduit le Postulant devant

Digitized by Google

l'autel, lui met dans les mains une coupe à deux compartiments qui tournent sur un pivot. D'un côté il y a de l'eau, et de l'autre une liqueur amère.

Le *Vénérable* dit au Postulant : « *Profane, répétez avec moi votre serment: Je m'engage à l'observation stricte et rigoureuse des devoirs prescrits aux F.·. MM.·. et si jamais je viole mon serment...*»

Le *F.·. Terrible* fait boire au Postulant une partie de l'eau contenue dans un des deux compartiments; puis il l'arrête et fait pivoter le vase, et la liqueur amère vient se placer du côté du Postulant.

Le *Vénérable* poursuit... « *Je consens que la douceur de ce breuvage se change en amertume et que son effet salutaire devienne pour moi celui d'un poison actif.* »

Le F.·. Terrible fait boire au Postulant la liqueur amère. Le Vénérable frappe un violent coup de maillet et s'écrie : « Que vois je, Monsieur? Que signifie cette altération subite de vos traits? Est-ce que votre conscience démentirait les protestations de votre bouche ? Et la douceur de ce breuvage se serait-elle changée pour vous en amertume?... Qu'on éloigne le profane. »

Le Récipiendaire est conduit entre les deux colonnes, et le Vénérable lui dit encore:

« Si vous avez dessein de nous tromper, Monsieur, n'espérez pas y parvenir ; la suite de vos épreuves le manifesterait clairement à nos yeux. Mieux vaudrait pour vous, croyez-moi, vous retirer à l'instant même, pendant que vous êtes libre encore; si vous attendez un instant de plus, il sera trop tard. La certitude que nous aurions de votre *perfidie vous serait fatale, et il vous faudrait renoncer à revoir jamais la lumière du jour*. Voyez donc sérieusement ce que vous avez à faire.

Digitized by Google

F.·. Terrible, emparez-vous de ce profane et faites-le asseoir sur la sellette des réflexions. »

Un grand coup de maillet accompagne ces dernières paroles, et tandis qu'on exécute l'ordre qu'il a donné, le *Vénérable* ajoute: « Qu'il soit livré à sa conscience et qu'à l'obscurité qui couvre ses yeux se joigne l'horreur d'une solitude absolue. »

Après quelques minutes passées dans le plus profond silence, le *Vénérable* répond: « Eh bien, Monsieur, avez-vous mûrement réfléchi à la détermination qu'il vous convient de prendre? Vous retirez-vous, ou, au contraire, persistez-vous à braver les épreuves? »

Tout ce qui vient de se passer, n'est, comme nous l'avons dit, que le préliminaire de la cérémonie et comme l'introduction à l'acte solennel, à l'initiation de l'apprenti.

Le Postulant ayant exprimé la volonté de poursuivre jusqu'au bout la série des épreuves, le *Vénérable* dit: « *F.·. Terrible*, faites faire à ce profane son premier voyage et appliquez-vous à le garantir de tout accident. »

Sous la conduite du F.·. Terrible, le Postulant, les yeux bandés, fait trois fois le tour de la Loge. Il passe successivement sur des planchers mobiles, qui, posés sur des roulettes et hérissés d'aspérités, se dérobent sous ses pas, et sur d'autres planchers inclinés en bascule qui tout à coup fléchissent sous lui et semblent le laisser tomber dans un abîme. Puis il monte les degrés de l'*Échelle sans fin*, il monte longtemps; s'il veut s'arrêter, on lui dit de monter encore jusqu'à ce qu'enfin parvenu (il le croit du moins) à une très grande hauteur, on lui ordonne de se précipiter en bas... et il tombe d'une hauteur de trois pieds. Cette épreuve est accompagnée d'un bruit de vent, de grêle et de ton-

Digitized by Google

nerre, et à cette tourmente épouvantable viennent encore se mêler des vagissements d'enfants et des cris horribles. Ainsi s'accomplit le premier voyage.

Conduit au second Surveillant, celui-ci pose son maillet sur le cœur du Postulant et demande : « *Qui va là?* » Le F.·. Terrible répond : « *C'est un profane qui demande à être reçu Maçon.* — Comment a-t-il osé l'espérer? — Parce qu'il *est né libre et qu'il est de bonnes mœurs.* — Puisqu'il en est ainsi, qu'il passe. »

Le Vénérable demande au Postulant: *Croyez-vous à un Être Suprême*? La réponse, dit le Rituel, est *ordinairement affirmative*. Le Vénérable loue le Postulant de ses bons sentiments: « Cette croyance fait honneur à votre cœur et à votre raison; elle n'est pas seulement le partage du philosophe et du F.·. M.·., elle est aussi celui de l'homme sauvage. Si nous admettons parmi nous l'honnête *homme de tous les cultes*, c'est qu'il ne nous appartient pas *de scruter les consciences, et que nous pensons que l'encens de la vertu est agréable à la divinité, de quelque manière qu'il lui soit offert.* La *tolérance* que nous professons n'est point le résultat de l'athéisme ou de l'impiété, mais seulement celui de *l'indulgence et de la philosophie.*»

Si le Postulant se déclare pour *l'athéisme*, le Vénérable lui dit : « La seule division qui existe entre les personnes de bonne foi est dans la question de savoir si la *cause de toute existence est spirituelle ou matérielle*, c'est-à-dire, isolée, indépendante de la matière; ou bien inhérente à la matière et en faisant partie intégrante. Mais *un matérialiste n'est point un athée.* Nous verrons plus tard qu'il *n'existe rien d'absolument immatériel.* »

Le Vénérable demande ensuite au Postulant : «*Qu'est-ce que le Déisme*? » Et voici comment il le lui explique

Digitized by Google

lui-même : « Le *Déisme ou Théisme* est la croyance à l'existence de *Dieu sans révélation, ni culte.* C'est la religion de la raison, celle *des grands esprits de tous les temps, de tous les lieux, celle que professeront tous les peuples de la terre quand ils ne formeront plus qu'une seule nation et une seule famille: c'est la religion de l'avenir, destinée à remplacer les cultes si nombreux qui défigurent la divinité sur tous les points du Globe.* »

Voilà donc le Postulant bien fixé sur les croyances de la F.·. M.·., et sa religion. La cause de toute existence est-elle *spirituelle ou matérielle*, indépendante de toute matière? *Non*, nous verrons plus tard qu'il *n'existe rien d'absolument immatériel.* Tous les cultes sont indifférents; ou plutôt il ne doit pas y avoir *de culte;* car le *Déisme*, qui est la *religion de la raison et des grands esprits de tous les temps, n'admet ni révélation, ni culte*, et cette *religion doit être celle de tous les peuples, elle doit remplacer les cultes si nombreux qui défigurent la divinité* sur tous les points du globe. Est-ce assez clair? Voulez-vous mieux encore? *Dieu, le grand architecte de l'univers*, est une dénomination générique que, depuis Pluton, tout le monde peut accepter pour le Dieu qu'il révère, *même ceux qui ne croient pas en Dieu. (Monde maç.*, t. IV, p. 657.)

C'est ainsi que se conclut le premier voyage. Le second va commencer. Il ressemble beaucoup au premier, quoique les périls simulés ne soient pas tout à fait les mêmes. Après le second voyage, le Postulant, conduit au 1er Surveillant, est interrogé par lui comme il l'a été par le 2e Surveillant après le premier voyage, et grâce à la même réponse, qu'il demande la lumière, *qu'il est né libre et qu'il est de bonnes mœurs,* il passe outre.

Digitized by Google

Ce second voyage se termine par une instruction du *Vénérable* sur les *devoirs* de l'homme *envers Dieu, ses semblables et soi-même*.

« *Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu*? Les termes de cette interrogation semblent clairs; mais quand on veut s'en rendre compte avec précision, on s'aperçoit de la difficulté. Veut-on la définir? Si l'on cherche seul cette définition, il est à craindre qu'on ne rencontre l'idée de personne, et qu'on ne fasse pour soi seul un idéal inapplicable dans la société, avec qui cependant il faut chercher à se tenir dans une certaine harmonie. *Le devoir de l'homme envers Dieu variera selon les individus*. Il sera doux ou rigide, de crainte ou d'amour, de fils ou d'esclave. *Le culte sera gai ou chagrin, cruel ou humain, de reconnaissance ou d'expiation*; il sera tout *extérieur* et surchargé de cérémonies, ou bien *tout intérieur* et de sentiment, selon l'idée qu'on se sera faite du grand Être à qui l'on rend ce culte.

« Admirons ici la haute sagesse et la prudence de ceux qui ont conçu le plan de la F.·. M$^{e}$.·. Ils connaissaient toutes les variétés d'opinions et de doctrines, ils s'appelèrent F.·. MM.·. et dirent qu'ils bâtissaient moralement un temple *à la vérité et à la vertu*; ils nommèrent ce par qui tout existe; *Grand Architecte de l'Univers*. En effet, considérant l'univers comme son temple, existe-t-il une plus belle architecture? *La sagesse et la force* soutiennent l'édifice, en même temps que l'ordre et l'harmonie en sont *la beauté* et l'ornement.

« De cette manière, présentant une formule générale qui n'a de positif que le point admis partout et qui le sera toujours, la M$^{e}$.·. laisse à chacun, comme un domaine inviolable et sacré, tous les articles qu'il pourra

Digitized by Google

ajouter pour compléter sa croyance. Si une telle conception est impuissante pour opérer la paix parmi les hommes, qui pourra jamais l'établir? »

Tirons la conclusion de ce verbiage passablement entortillé: *Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu? Le devoir de l'homme envers Dieu varie selon les individus. Le culte est différent*, selon l'idée *qu'on se fait de la divinité.* A l'exception *du point admis partout, l'existence du Grand Architecte de l'Univers* (et nous savons ce que l'on entend par là, et que cette formule peut convenir même à *l'athée*) *tous les articles sont laissés à l'appréciation de chacun comme son domaine inviolable et sacré.*

En d'autres termes, je ne *dois* rien à Dieu, si cela me plaît ; je ne suis pas même obligé d'admettre son existence.

« *Qu'est-ce que l'homme se doit à lui-même? Rien.* Réponse juste, car un individu ne peut être en même temps *son débiteur et son créancier*. L'homme *se doit* de ne pas déshonorer son être et de se guider par l'honneur, par la vérité, l'instruction et l'étude. Ajoutons que pour lui-même, il ne doit jamais rien dire ni rien faire d'imprudent, ou qui soit dicté par la passion. »

L'homme ne *se doit rien*. L'homme *se doit*. L'homme ne peut être *son débiteur et son créancier*. Il se *doit de ne pas se déshonorer... de ne jamais rien dire d'imprudent*. Bien adroit celui qui comprendra.

« *Qu'est-ce que l'homme doit à ses semblables?* L'homme doit à ses semblables tout ce qu'il se croit dû à lui-même par ses semblables : les droits de l'un sont les devoirs de l'autre. »

Chacun reste encore ici *juge* de ses devoirs, qui varieront selon ses appréciations. *Le riche* qui n'a pas

Digitized by Google

besoin d'être aidé, devra conclure qu'il n'est pas obligé de venir au secours du *pauvre*; le *pauvre* ne devra rien à ses semblables et se croira fondé à partager avec le *riche*.

Et puis ce *devoir*, cette obligation morale, quelle en est la source? qui l'impose? qui en garantit et en sanctionne l'observation? qui en détermine l'étendue? Si elle n'a pas son principe dans un Être supérieur à l'homme, si elle n'est pas confirmée par une sanction indépendante de l'homme, si, en un mot, elle tire son origine et sa force de l'appréciation individuelle, si chacun est chargé de l'interpréter à sa façon, et peut la violer sans avoir à redouter aucun châtiment, n'est-il pas vrai qu'elle est illusoire? Donc la seule réponse logique est la même que celle qui a été faite aux deux premières questions: *Que doit l'homme à ses semblables? Rien.* L'homme n'a pas d'autre maître que lui, il est essentiellement indépendant du Créateur et de la créature, il ne répond de ses actes qu'à lui-même.

Le second voyage est terminé; et comme le premier avait abouti à la négation de *toute Religion*, de toute révélation, de tout culte et de tout dogme, le second a abouti à la négation de toute *morale*. Devoirs envers Dieu, envers soi-même, envers ses semblables, tout s'évanouit et disparaît. L'intelligence est affranchie du joug de la foi et de tout symbole religieux; la volonté est indépendante de toute loi et de toute autorité. La M^e^.·. va vite en besogne, et dans ces voyages, si courts qu'ils puissent paraître, on a fait bien du chemin. Il ne restera plus maintenant qu'à tirer les conséquences. Vient le troisième voyage qui ressemble aux deux autres, tout en offrant la variété dans les épreuves.

Après le troisième voyage, le Postulant est conduit au *Vénérable*. Les mêmes questions lui sont adressées.

Digitized by Google

On y répond de la même manière, et le *Vénérable*, sur ce qu'on lui dit que le profane est *né libre et qu'il est de bonnes mœurs*, ajoute : « Puisqu'il en est ainsi, qu'il passe par les flammes purificatoires, afin qu'il ne lui reste plus rien de *profane*. » Et tandis que le Postulant descend les marches de l'Orient, pour se rendre entre les deux colonnes, le F.·. Terrible l'enveloppe de flammes (1).

Le Vénérable annonce au Postulant que ses voyages sont terminés : « Profane, vous avez été purifié par la terre, par l'eau et par le feu ; je ne saurais trop louer votre courage ; qu'il ne vous abandonne pas cependant, car il vous reste encore des épreuves à subir. La société dans laquelle vous *désirez être admis, exigera peut-être que vous versiez pour elle jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Êtes-vous prêt ?* » Sur la réponse affirmative du Postulant, le *Vénérable* ajoute : « Nous avons besoin de nous convaincre que ce n'est pas là une vaine assurance : *voulez-vous qu'on vous ouvre la veine à l'instant ?* »

Le Postulant ayant consenti, on lui pratique très-légèrement la saignée, mais par un artifice qu'il est inutile d'expliquer ici, on lui fait croire que le sang s'échappe en grande abondance, et quand l'opération est censée avoir suivi son cours, on lui fait tenir son bras en écharpe.

Le *Vénérable* lui dit ensuite ces graves paroles :

(1) Cela se fait au moyen de la *lampe à Lycopode*, long tube de métal se terminant à une extrémité par une embouchure, et à l'extrémité opposée par une lampe à *esprit de vin*, entourée d'un crible en forme de couronne, dont les trous livrent passage à une poudre très-inflammable, appelée *Lycopode*, renfermée dans l'intérieur, et que le souffle de celui qui tient l'instrument pousse sur la flamme de la lampe.

Cette poudre provient des capsules du *Lycopode*, plante cryptogame, de la famille des mousses, et qui a la figure d'un *pied de loup*. De là son nom.



Digitized by Google

« Monsieur, tout profane qui se fait recevoir M.·. *cesse de s'appartenir*; *il n'est plus à lui, mais il appartient à un Ordre* qui est répandu sur toute la surface du globe; et pour que la différence des langues n'empêche pas un M.·. d'être reconnu pour tel, il existe, dans toutes les loges de l'univers, un sceau chargé de caractères hiéroglyphiques, connus des seuls vrais MM.·. Ce sceau après avoir été rougi au feu, étant appliqué sur le corps, y imprime une marque ineffaçable. Consentez-vous, Monsieur, à recevoir sur la partie de votre corps que vous indiquerez, cette empreinte glorieuse, afin de pouvoir dire en la montrant à des FF.·.: *Et moi aussi je suis maçon?* »

Le Postulant répond : *J'y consens.* « F.·. Expert, dit le Vénérable, faites votre office. » On applique sur la partie du corps indiquée, ou le côté brûlant d'une bougie qu'on vient d'éteindre, ou un petit verre qu'on a légèrement chauffé avec du papier enflammé; ou bien encore on frotte la peau avec du linge sec, puis on y pose très-prestement un glaçon ou un corps froid. Le tour est joué. Quelquefois le Vénérable se contente de la bonne volonté du Postulant et le dispense de cette cérémonie. Il termine toujours en lui disant: « Votre résignation nous prouve que dans tous les temps et toutes les circonstances, vous vous honorerez du titre de M.·. et le rendrez honorable. » Il ne faut pas oublier pour l'intelligence de ces cérémonies que le Postulant a toujours les yeux bandés.

Il l'engage ensuite à sacrifier pour le soulagement des pauvres que l'on assiste journellement, l'argent et le produit des bijoux qui lui appartiennent, et dont on a commencé à le dépouiller, comme nous l'avons dit. Le Postulant dit au F.·. Hospitalier, à voix basse, ce qu'il veut faire pour les maçons indigents. Puis le

Digitized by Google

*Vénérable* dit au *F.·. Maître des Cérémonies*: « Remettez le candidat au F.·. 1er Surveillant pour qu'il lui apprenne à faire *le premier pas dans l'angle d'un carré long*; vous lui ferez *faire les deux autres*, et vous le conduirez ensuite à l'autel des serments. »

Nous voici arrivé au moment solennel pour le candidat qui va être reçu Apprenti M.·.. Agenouillé devant l'autel des serments, le F.·. Maître des Cérémonies lui applique sur le sein gauche les pointes d'un compas, placé d'avance avec une équerre et une épée flamboyante sur la Bible ouverte qui est sur l'autel.

Le *Vénérable* invite toute la Loge à prendre part à à l'acte qui va s'accomplir: « Debout et à l'ordre, mes frères; *le Néophyte va prêter le serment redoutable.* » Tous se lèvent, *saisissent leur épée* et se tiennent dans la posture consacrée, tandis que le Postulant prête le serment qui lui est demandé:

« Je jure, au nom de l'Architecte Suprême de tous les mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes, les attouchements, les paroles, les doctrines et les usages des F.·. M.·. et de garder là-dessus un silence éternel. Je promets et jure à Dieu de n'en jamais rien trahir ni par la plume, ni par signes, ni par gestes; de n'en jamais rien faire écrire, ni lithographier, ni graver, ni imprimer; de ne jamais publier ce qui m'a été confié jusqu'à présent et ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et me soumets à la peine suivante, si je manque à ma parole: Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge; qu'on me coupe la main, qu'on m'arrache la langue, qu'on me tranche la gorge; que mon cadavre soit pendu dans une loge pendant le travail de l'admission d'un nouveau frère, pour être la flétrissure de mon infidélité et l'effroi des autres; qu'on le brûle ensuite et qu'on en jette les cendres au vent,

Digitized by Google

afin qu'il ne reste plus aucune trace de la mémoire de ma trahison. Aussi vrai que Dieu m'aide et son saint Evangile. Ainsi soit-il. »

Le Postulant placé entre les deux colonnes, tous les FF.·. rangés en cercle autour de lui dirigent sur lui leurs épées nues, *de manière qu'il soit comme un centre où convergent tous les rayons.* Le F.·. Maître des Cérémonies, placé derrière, dénoue, sans le faire encore tomber, le bandeau qui n'a pas cessé de couvrir les yeux du Postulant. Un frère, placé en avant, tient la *lampe à Lycopode.* Alors le Vénérable prend la parole:

« Frère 1er Surveillant, maintenant que le courage et la persévérance de cet aspirant l'ont fait sortir victorieux de ses longues épreuves, *le jugez-vous digne d'être admis parmi nous?* »

*Le 1er Surveillant.* « Oui, Vénérable. »

*Le Vénérable.* « Que demandez-vous pour lui? »

*Le 1er Surveillant.* « *La lumière.* »

*Le Vénérable.* « *Que la lumière soit.* »

*Le Vénérable* frappe alors trois grands coups de maillet. Au troisième coup, le bandeau du Néophyte tombe, pour qu'il puisse être ébloui par une grande flamme sortie de la *lampe à Lycopode* où souffle le F.·. qui la porte.

En même temps qu'il voit cette lumière éblouissante, et toutes les épées nues dirigées sur sa poitrine, le Néophyte entend tous les FF.·. s'écrier: « *Que Dieu punisse le traître!* » Mais le *Vénérable* le rassure: « Ne craignez rien, *mon frère,* des glaives qui sont tournés vers vous: ils ne sont menaçants que pour les parjures; si vous êtes fidèle à la F.·. Me.·., comme nous avons sujet de l'espérer, ces glaives seront toujours prêts à vous défendre; mais si, *au contraire, vous ve-*

Digitized by Google

*niez jamais à la trahir, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ces armes vengeresses.* »

Tous les FF.·. baissent alors la pointe de leurs épées, et sur l'ordre du Vénérable, le Maître des Cérémonies ramène le nouveau frère à l'autel où il s'agenouille encore. Le *Vénérable* prend sur l'autel l'épée flamboyante, en place la pointe sur la tête du nouveau frère *et le consacre Apprenti M.·.* en lui disant :

« Au nom du Grand Architecte de l'Univers, et en vertu des pouvoirs qui m'ont été confiés, je vous crée et constitue Apprenti Maçon et membre de cette respectable Loge. »

Puis *le Vénérable* après avoir frappé trois coups de maillet sur la lame de l'épée, relève le nouveau frère, lui ceint un *tablier de peau blanche*, lui donne une *paire de gants blancs* que le M.·. doit porter dans la Loge comme un *emblème de son innocence*, et une paire de gants de femme qu'il doit offrir à celle qu'il estimera le plus. Enfin, il lui révèle les mystères particuliers au grade d'Apprenti Maçon et lui donne le triple baiser fraternel.

L'Apprenti est reconduit entre les colonnes pour y être proclamé en sa nouvelle qualité. Sur l'ordre du Vénérable, tous les frères applaudissent par le signe, par la batterie des mains et par l'acclamation d'usage, à l'initiation qui vient d'avoir lieu...

Enfin le nouveau frère, *ayant repris ses habits*, est conduit par le F.·. Maître des Cérémonies à l'extrémité *Est* de la colonne du *Nord*, où il prend place en qualité de Récipiendaire, sur un siége particulier. Le *F.·. Orateur* lui adresse un discours solennel qui termine la Cérémonie.

Digitized by Google

J'aurais bien quelques observations à vous communiquer sur ce Cérémonial passablement compliqué; mais la séance a été longue et je crois plus sage de les renvoyer à un autre entretien.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## VINGT-CINQUIÈME LETTRE.

Le F.·.M.·.. dès le premier pas, sacrifie sa dignité, sa liberté, sa conscience, et, s'il est chrétien, sa religion.

Monsieur,

Les proportions que j'ai été obligé de donner à ma dernière lettre, ne m'ont pas permis de faire ressortir comme elles le méritent les particularités les plus remarquables de la cérémonie de l'admission au grade d'*Apprenti*. Ce sujet me paraît d'autant plus important que nous ne dirons rien de la plupart des autres grades.

Je l'avoue, en considérant la manière dont la Me.·. traite le candidat qui s'offre pour entrer dans ses rangs, il me semble que son coup d'essai est un coup de maître. Evidemment elle a compté sur une volonté bien déterminée de la part de l'aspirant, mais s'il devait être arrêté par un reste de scrupule, s'il n'était pas déterminé à faire bon marché de sa conscience, il ne tardera pas à être détrompé, et la Me.·. l'enserrera si bien dans ses filets, dès le premier pas, qu'il lui sera impossible de reculer. Jugez-en vous-même, Monsieur.

Le premier sacrifice qu'elle lui demande est celui de sa *dignité et de son indépendance*.

Qu'un homme grave et sérieux se soumette aux tor-

Digitized by Google

malités humiliantes et ridicules qu'on exige de lui; qu'il se laisse dépouiller de ses vêtements et conduire, les yeux bandés, la tête nue, dans un accoutrement bizarre et indécent, à des épreuves inconnues, destinées à constater sa témérité et son indépendance; que cet homme consente à reconnaître pour ses maîtres ceux qui se font une gloire de n'avoir aucun principe, et dont tout le mérite consiste à taxer le genre humain tout entier d'ignorance et de sottise et à se proclamer les seuls *voyants;* qu'il s'abaisse devant eux et leur demande *la lumière*; qu'il échange ses croyances contre un système impie; qu'il consente à sceller de son sang répandu un engagement illicite et des promesses coupables; qu'il s'humilie jusqu'à recevoir le stigmate de la M^e^.·. pour en porter sur la chair *l'empreinte glorieuse*: je l'avoue, c'est pour moi un mystère. Ce triomphe doit singulièrement flatter la M^e^.·. et Satan doit en rire de bon cœur. Ah! Monsieur, si l'Église s'avisait de nous demander quelque chose de semblable dans l'intérêt de notre salut, mille voix s'élèveraient pour la condamner. Ce qu'on ne ferait pas pour Dieu, on le fait pour le démon; et cet ennemi du genre humain, si plein d'orgueil, prend plus particulièrement plaisir à l'abaissement et à la dégradation du chrétien qui porte en son âme le sceau de la divine ressemblance.

Ce n'est pas tout. Les épreuves diverses auxquelles le postulant est soumis sont toutes plus humiliantes les unes que les autres, et lui imposent le sacrifice le plus absolu de son amour-propre le plus innocent, et du sentiment légitime de sa dignité d'homme raisonnable et libre. Il y a dans cette conduite une singulière contradiction entre les actes de la M^e^.·. et ses promesses emphatiques de liberté absolue dont elle berce ses adeptes.

Voulez-vous, en effet, vous convaincre que cet homme

Digitized by Google

qui se dit *né libre* et qui prétend entrer dans la Me.·. pour y jouir d'une liberté plus grande, est traité par elle comme le plus vil esclave? C'est sous la pointe d'une épée placée sur sa poitrine qu'il doit répondre au Vénérable; c'est sous la menace d'un breuvage empoisonné qu'il doit prendre ses premiers engagements et *boire la coupe sacrée si fatale aux parjures*. La défiance et les menaces le poursuivent partout : « *Si vous avez dessein de nous tromper, Monsieur,* lui dit le Vénérable, n'espérez pas y parvenir; la certitude que nous aurions de votre perfidie *vous serait fatale et il vous faudrait renoncer à voir jamais la lumière du jour.* » Ce n'est point encore assez; avant de lui faire prononcer le serment solennel, on a recours à de nouvelles précautions : « *Nous avons besoin de nous convaincre,* dit le Vénérable au récipiendaire, *que l'assurance que vous nous donnez de vos dispositions n'est pas vaine.* Voulez-vous qu'on vous ouvre la veine à l'instant? » Et pour comble d'humiliation, il faut qu'il reçoive et porte gravé sur sa chair le honteux stigmate de la Me.·. C'est encore sous le fer menaçant des frères formant un cercle autour de lui, qu'il prononce le *terrible serment*; on le rassure, il est vrai, mais en faisant briller d'un nouvel éclat la redoutable épée suspendue sur sa tête : « Ne craignez rien , mon frère, *des glaives qui sont tournés vers vous, ils ne sont menaçants que pour les parjures*. Si vous êtes fidèle à la Me.·., *ces glaives seront toujours prêts à vous défendre; mais si, au contraire, vous vouliez jamais la trahir, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ces armes vengeresses.* » Enfin, au moment même où le Vénérable prononce la formule d'admission, il place encore *sur la tête de l'Apprenti la pointe de l'épée flamboyante.*

Digitized by Google

Au sacrifice de sa *dignité* et de sa *liberté*, le M.·. ajoute celui de sa conscience. *Pourquoi les épreuves usitées pour l'admission aux grades de la F.·. M.·.?* Le F.·. Defresne (dans un discours prononcé pour l'ouverture de la Loge *le Travail*, à Bruxelles, en 1840) va nous l'apprendre. Il recommande aux novices de l'Ordre deux choses principalement : *une discrétion rigoureuse et un courage à toute épreuve.* « *Le courage, dit-il, pour se moquer du diable et de l'enfer* (mais avant tout de sa conscience et de ses remords). *Combien de foi n'en a-t-on pas vu,* continue tristement l'orateur, *abjurer au lit de la mort, par crainte des tourments de l'enfer, le titre de maçon, plus efficace, d'après moi, devant le trône des miséricordes que des prières salariées. Le courage est une des qualités dont il est indispensable que soit doué celui qui se présente à l'initiation.* » Il fait observer que c'est dans ce but qu'on soumet les candidats à diverses épreuves physiques. C'est pour cela qu'on leur bande les yeux, qu'on les tire, qu'on les houspille, qu'on les lance de l'un à l'autre comme une balle au jeu de paume, qu'on les introduit dans des caveaux faiblement éclairés par quelque lueur satanique, qu'on présente tout à coup à leurs regards étonnés des cadavres, des squelettes, qu'on se jette sur eux le poignard à la main, qu'on les tourmente enfin par toutes sortes de fantasmagories et de diableries, le tout, disons-nous, pour s'assurer qu'ils sont hommes à se rire plus tard du diable en personne. » (Journ. hist. et litt. de M. Kersten, t. 7, p. 533 et suiv.)

Que dirai-je du serment que l'on exige du récipiendaire, et des engagements si solennels qu'il prend d'observer fidèlement les devoirs prescrits aux F.·. MM.·., et des imprécations horribles qui sanctionnent le serment

Digitized by Google

de ne jamais révéler les secrets de l'Ordre? Insensé, savez-vous ce qui pourra vous être demandé, quand on vous prévient que *l'on exigera peut-être de vous que vous versiez, pour la M^e^.·., jusqu'à la dernière goutte de votre sang*? quand vous promettez *d'exécuter tout ce qui sera prescrit au nom de la majorité* de la Loge, dont vous ignorez les sentiments et les projets, et dont vous avez plus d'une raison de vous défier? Écoutez le jugement que portait de ce serment le prince *Frédéric d'Orange*, Grand-Maître national de la M^e^.·. dans les Pays-Bas, en 1819. Le F.·. de Wargny, Grand Orateur de la Loge de Bruxelles, lui avait écrit au nom de plusieurs maçons distingués par leur zèle et leurs connaissances, que « *les Apprentis, les Compagnons et les Maîtres ignorent tout ce qui se passe autour d'eux et qu'ils doivent d'ailleurs, par devoir et par principe, se soumettre à toutes les décisions dogmatiques des grades supérieurs, et obéir sans pouvoir émettre leur avis.* » Le Prince fut *révolté de la conduite que l'Ordre tient à l'égard des MM.·. des grades inférieurs*, ou, pour nous servir de ses propres expressions, « *de ce que l'on y fait promettre et même jurer à un frère une soumission, une obéissance absolue à un autre frère.* »

« Eh quoi! s'écriait-il, on fait promettre au candidat *un secret sans réserve sur un objet qui lui est inconnu.* On lui fait *jurer d'obéir à ce qui lui sera communiqué;* et comme si ce n'était pas assez, il doit promettre protection au péril de sa vie.... *à quoi?... il l'ignore*: c'est peut-être *un bien*; c'est peut-être *un mal*; c'est peut-être *une conspiration contre l'État*; c'est peut-être *le serment de renier Dieu...* et préalablement il a juré *d'en garder le secret, d'y obéir*

Digitized by Google

*et même de le protéger et de le défendre!!* » (Annal. M., t. IV, p. 138.)

Ce serment, l'initié le signera de son sang. Le manuel du F.·. M.·., du F.·. Bazot, dit expressément que l'*Apprenti*, en jurant de garder les secrets de l'Ordre, se voue, en cas d'infraction, à l'exécution de ses frères, et qu'il scelle ensuite de son sang les engagements qu'il a contractés. (Manuel, tom. I, p. 19, 21.)

Je le demande à tout homme de bonne foi, peut-on se persuader que les secrets de la Me.·., que l'on s'oblige par le serment et sous les peines les plus graves à ne pas révéler, aient pour objet de bonnes actions? S'il en était ainsi, pourquoi le secret, le serment, les peines atroces que l'on encourrait? Est-il prudent et raisonnable, est-il permis de s'engager par serment à une chose que l'on ne connaît pas, et qui peut être mauvaise?

Peut-on, sans péché, prendre Dieu à témoin d'un engagement imprudent, téméraire et criminel?

La Me.·. qui permet à ses adeptes d'être athées, peut-elle légitimement exiger le serment, et s'accorderait-il avec le respect qu'elle professe pour les opinions religieuses et politiques de chacun, pour la liberté absolue de conscience qu'elle laisse à tous ses membres?

C'est ainsi que la Me.·. se joue de ses adeptes: au nom de la liberté, elle leur impose la plus odieuse et la plus dure des tyrannies.

Vous le voyez, Monsieur, le candidat en entrant dans la Me.·. est obligé: 1° de sacrifier sa *dignité d'homme;* 2° de renoncer à sa *prétendue liberté*, car on le traite comme un esclave; 3° de fouler aux pieds *sa conscience*, car il fait des serments criminels, il prend des engage-

Digitized by Google

ments illicites. Son admission, s'il est chrétien, lui coûtera plus cher encore : il lui faut fouler aux pieds sa religion. En effet, les cérémonies de sa réception ne sont qu'une sacrilège parodie des cérémonies du baptême. Écoutez et voyez si je m'avance trop: je vais mettre en regard ce qui s'observe dans l'Église pour le baptême de l'enfant, et ce que vous venez de voir prescrit dans le rituel M.·. et pratiqué pour devenir *Apprenti maçon*.

| **Ce qui se pratique au baptême de l'Enfant.** | **Ce qui se pratique à l'admission de l'Apprenti.** |
|---|---|
| L'enfant qui doit être baptisé attend hors de l'Église, il n'est pas encore enfant de Dieu. | Le Postulant est introduit dans une chambre solitaire, puis dans le cabinet des réflexions. Il est encore *profane*. |
| Le Prêtre demande à ceux qui le présentent, quel est l'enfant, d'où il est, quels sont ses parrains? | On lui fait décliner son nom, le lieu de sa naissance, son âge, sa religion, sa profession. |
| Que demandez-vous de l'Église? — La foi, la vie éternelle. | Quel est, dit le Vénérable, cet audacieux qui ose nous troubler?... L'homme qui vient de frapper, répond l'introducteur, est un *profane désireux de voir la lumière*. |
| Le Prêtres souffle par trois fois sur la face de l'enfant, en disant: *Retire toi de lui, esprit immonde*. | Le Vénérable ayant dit: qu'il *passe par les flammes purificatrices, afin qu'il ne lui reste rien de profane*, le F.·. Terrible l'enveloppe de flammes à trois reprises différentes. |
| Deux fois le Prêtre fait le signe de la croix sur le front et la poitrine de l'enfant, en demandant pour lui la pureté de mœurs digne du christianisme. | Le F.·. Couvreur lui met la pointe de son épée sur la poitrine nue, et le F.·. Terrible atteste *qu'il est né libre et qu'il est de bonnes mœurs*. |
| Le prêtre prie Dieu pour l'enfant. | Le Vénérable, au nom du Postulant et de la Loge, adresse une prière au Grand Architecte de l'Univers. |

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| Le Prêtre demande que l'*enfant soit délivré de l'aveuglement du cœur* où il est plongé ; | Le Postulant a les yeux bandée, ce *qui figure*, dit le Vénérable, *les ténèbres où est plongé tout homme qui n'a pas reçu l'initiation M*.·. |
| Que *les liens dont Satan le tenait captif soient rompus ;* | Une corde passée autour de son cou rappelle au Postulant qu'il est, en qualité de profane, dans un honteux esclavage. |
| Qu'il soit délivré des exhalaisons fétides des mauvaises passions. | On recommande au Postulant de combattre ses passions. |
| *Daignez*, Seigneur, *éclairer cet enfant de la lumière de votre intelligence*. | Une seconde et une troisième foi, on répond pour le Postulant qu'il vient demander *la lumière*. |
| L'enfant est introduit dans l'Eglise. | Le Postulant. ramené dans la Loge, est conduit devant l'autel. |
| On récite le *symbole des Apôtres*, l'oraison dominicale. | *Croyez-vous* à l'Être Suprême? Explication de la Religion. |
| Par trois fois le Prêtre commande au démon de sortir de l'enfant. | Les trois voyages du Récipiendaire. |
| Renoncez-vous à Satan, à ses œuvres, à ses pompes ? | On demande au Postulant: Persistez-vous à vouloir? Vous sentez-vous la force? Avez-vous mûrement réfléchi? |
| Promesses du baptême. | Serments, engagements pris par l'Apprenti et qu'il signe de son sang. |
| Le Prêtre fait l'onction sur la poitrine de l'enfant. | Le Maître de Cérémonies tient la pointe d'un compas sur le sein gauche du Récipiendaire. |
| Le Prêtre demande à l'enfant représenté par le parrain: *Croyez-vous*? | Le Vénérable : Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu, à ses semblables, à soi-même ? |
| Voulez-vous être baptisé ? | Êtes-vous *prêt à verser votre sang pour la société* ? Voulez-vous qu'on vous ouvre la veine? |
| Le Prêtre. Je te *baptise au nom du Père et du Fils et du St-Esprit*. | Au nom *du Gr*.·. *Archi*.·. *de l'Univ*.·. *je vous crée et constitue Apprenti Maçon*. |
| Le Prêtre fait une onction sur le sommet de la tête de l'enfant avec le saint Chrême. | Le Vénérable tient la pointe de l'épée flamboyante sur la tête nue du Récipiendaire. |

Digitized by Google

| | |
|---|---|
| Le Baptême nous fait enfant de Dieu et de l'Eglise. | Le *Maçon ne s'appartient plus, il appartient à la société.* |
| Le Baptême imprime un caractère. | C'est aussi l'effet prétendu de la profession M°.·.; et de plus on marque le corps de l'Apprenti du signe M°.·. |
| L'enfant est revêtu d'une robe blanche. | L'Apprenti est ceint d'un tablier de peau blanche; on lui donne une paire de gants blancs. |
| Allez en paix et que le Seigneur soit avec vous, dit le prêtre. | L'Apprenti reçoit le triple baiser fraternel et les acclamations de l'assemblée. |
| L'enfant a reçu un nom au baptême. | L'Apprenti s'appelle désormais *Frère.* |
| L'enfant appartient à l'Eglise, il est son enfant. | L'Apprenti fait désormais partie de la Loge M.·. et prend place parmi ses frères. |
| L'enfant est représenté par le parrain et la marraine qui répondent pour lui. | Le Postulant est présenté par les deux surveillants, qui répondent pour lui et se font ses cautions. |

Enfin, il n'est pas jusqu'à *l'indélébilité du caractère* imprimé par le Baptême chrétien que la Me.·. n'attribue à l'initiation maçonnique (1).

Il est inutile, ce me semble, de poursuivre plus longtemps cette comparaison. Si chacun des rapprochements que nous venons de faire n'est pas l'effet d'un calcul impie, comment se persuader qu'une analogie si frappante, si bien suivie, soit tout entière le résultat du

(1) La commission nommée pour faire un rapport sur la demande du F.·. N., tendant à être rayé de la liste des FF.·. de l'Ord.·. pense que si on peut cesser d'être membre d'une L.·., on ne peut toutefois jamais perdre sa qualité de Maç.·., l'admission d'un Prof.·. dans l'Ord.·. lui imprimant un caractère sacré et indélébile qui lui reste toujours, même lorsqu'en voulant le méconnaître, il s'en montre indigne.

La Grande-Loge de Bruxelles ratifia, le 29 juin suivant, la décision de la loge de Gourtrai.

Le Grand-Orient de Belgique a déclaré de nouveau en 1856 que l'obligation prononcée par un Maçon donne à celui-ci un caractère *indélébile.* (Voir l'arrêté du Grand-Orient, faisant suite à la lettre envoyée aux membres des Chambres législatives. (Ann, Maç. des Pays-B. t. IV, p. 35 et suiv.)

Digitized by Google

hasard? Mais si le Rituel Me.·. trahit l'intention d'une sacrilége parodie de ce que la religion catholique a de plus sacré, que devons-nous penser de ces initiations? Et ne sommes-nous pas fondés à chercher dans les mystérieuses et souvent burlesques cérémonies des différents grades, l'infernal dessein de tourner en dérision les vérités les plus augustes, et de fouler aux pieds les pratiques les plus saintes du christianisme?

C'est là, je le crois du moins, la clef des secrets de la Me.·. et le seul moyen de se rendre parfaitement compte des initiations. Les symboles, les emblèmes, les légendes n'offrent généralement qu'un bien mince intérêt. L'invraisemblance, les contradictions, le ridicule même, leur enlèveraient toute autorité et les rendraient insipides, si l'impiété ne leur donnait une saveur secrète, une certaine odeur d'enfer. Un travail complet sur cette matière aurait ses avantages, mais il aurait aussi ses difficultés; nous ne pouvons songer à l'entreprendre et si nous avons tant insisté sur l'initiation de *l'Apprenti*, c'est qu'il nous a semblé que la connaissance exacte du premier pas fait dans la Me.·. pouvait nous donner une idée assez juste du chemin qui conduit aux grades les plus élevés; car si le début est tel, quelle sera la fin? Et si des grades qui passent pour innocents et que l'on dit être en dehors de la vraie Me.·., exigent de la part des adeptes une renonciation si complète à leurs croyances religieuses, et leur fait contracter des engagements si redoutables, que devons-nous penser des grades supérieurs de l'Ordre? Quoi qu'il en soit, je le répète en terminant cette lettre, le premier pas fait dans la carrière est pour l'apprenti M.·. un pas de géant; de même le premier coup de marteau de la Me.·. pour façonner le novice, révèle sa puissance et sa force : elle n'a fait que dessiner vague-

Digitized by Google

ment les traits généraux du vrai M.·.; on y reconnaît néanmoins la main d'un maître habile; l'ébauche, quelque imparfaite qu'elle soit, est déjà un chef-d'œuvre: oui, chef-d'œuvre de malice.

Ne pouvant entrer dans l'examen détaillé des différentes initiations, j'indiquerai seulement d'une manière générale le chemin que l'on suit dans la Me.·. pour arriver à la perfection, et je soulèverai le voile qui recouvre l'impiété de certains grades élevés. Ce sera l'objet de ma prochaine lettre.

Agréez, Monsieur, etc.

---



Digitized by Google

## VINGT-SIXIÈME LETTRE.

Réception aux grades de Compagnon, — de Maître, — d'Elu des neuf, —de Rose-Croix,—de chevalier Kadoche.

Monsieur,

J'ai promis de planter au moins quelques jalons sur la route obscure que suit l'adepte qui, reçu *Apprenti*, doit parcourir la carrière maçonnique. Chacun de ces grades doit avoir son but, réaliser dans le M.·. un degré de perfection, se rattacher au grade précédent par un lien et préparer au grade suivant. Je vais essayer de remplir ma promesse ; je serai court néanmoins.

1° Un mot sur le grade de *Compagnon*.

Comme dans la réception de l'*Apprenti* on a sapé les fondements des deux vérités fondamentales de la Religion, qui sont l'*existence d'un Die* , distinct de la matière et souverainement parfait, et l'*immortalité de l'âme;* il était important de chercher à combler le vide que laissent dans l'esprit l'absence de ces deux vérités, et de familiariser l'homme à s'en passer. C'est pour cela qu'on donne au Compagnon certaines explications scientifiques dont le but est, sinon de rendre raison des merveilles de l'ordre naturel que nous admirons dans l'univers, et des faits non moins étonnants dont l'homme est personnellement le principe et le sujet, du moins

Digitized by Google

de faire supposer qu'on n'a pas besoin pour cela de recourir à Dieu, ni de supposer la spiritualité de l'âme.

C'est ce que le Vénérable se propose, croyons-nous, par la description emphatique des effets extraordinaires produits dans la nature par *l'électricité*, et des nombreux phénomènes qu'on lui attribue. (V. not. IX.)

La lecture attentive du *Rituel* M^e^.·., si elle est faite sous cette idée, nous devient intelligible; on en saisit le dessein perfide, on en voit la portée, on comprend pourquoi cette description trouve sa place dans un *rituel* et dans le *cérémonial* d'un grade; sinon elle ne serait qu'un hors-d'œuvre ridicule, elle n'aurait ni raison ni but; outre l'inconvénient d'étonner le *candidat* qui n'y comprendrait rien, elle aurait encore celui de n'avoir aucune explication pratique pour l'instruction et la formation du M.·. Mais suivez cette idée, rapprochez-là de ce que la F.·. M^e^.·. nous a enseigné sur la nature de Dieu, sur la puissance *du feu créateur, purificateur et rénovateur de toutes choses.*

« Voyez ces *lumières, ce feu multiple, ce signe ardent*, ce triangle unique, *adoré* de tout ce qui respire. Voilà *l'origine de toutes choses, la source de la vie,* le type de la nature agissante. *C'est le feu éternel, qui anime tout, qui donne l'existence à tout. C'est Dieu* sous son plus intelligible symbole; car *sans le feu, sans la lumière, il n'y a plus rien, le monde n'a jamais existé, il est impossible.* » (F.·. Des Etangs. *Le véritable lien des peuples*, ou la M^e^.·. rendue à ses vrais principes, p. 114, Paris 1848.)

Cette idée, rapprochez-la surtout de ces paroles du F.·. Ragon qui, a cette question: *Qu'est-ce que l'âme?* répond simplement: *Demandez cela à* L'ÉLECTRICITÉ (*Glob.* t. II, p. 279), et vous aurez le fil conducteur qui vous dirigera dans un labyrinthe dont sans cela vous

Digitized by Google

ne pourriez sortir. C'est un pas fait dans la voie M∴.

2° La légende d'Adoniram, architecte du roi Salomon dans la construction du temple de Jérusalem, et assassiné pour n'avoir pas voulu révéler le secret de son art, fait presque tous les frais de la cérémonie de réception du *Maître*. « *Un crime commis, une cérémonie funèbre, la commémoraison de la mort d'un illustre personnage,* tels sont les faits de la légende du 3e grade symbolique. Si ce mot symbolique ne vous rappelait pas que dans ce grade, comme dans tous les précédents, tout est emblématique, l'observation seule de ces cérémonies suffirait pour vous en convaincre... Cette mort n'est qu'une allégorie. » Et le très-respectable, après avoir donné de curieuses explications de cette allégorie, recommande au récipiendaire *de ne rien croire de ce qu'il lui a raconté !!*

Grâce à cet expédient, dit M. de St-Albin (p. 146), « si la M∴ doit arrêter le candidat au grade de *Maître,* l'histoire d'*Adoniram* ne sera pour lui qu'une *allégorie,* dans laquelle il s'agit du soleil et du cours des saisons. Mais s'il doit monter plus haut, cet *Adoniram* est la sagesse et le génie de l'architecture, de l'architecture intellectuelle qui s'appelle la *F∴ M∴*, et qui doit reconstruire le monde sur un plan nouveau; et les meurtriers d'*Adoniram*, ce sont les *profanes* de tous les temps; ce sont les *chrétiens* qui défendent la société chrétienne contre les fils d'*Adoniram*, ardents à la détruire pour élever à sa place la société nouvelle qu'ils ont rêvée. »

Le signe du *Maître* est appelé *le signe d'horreur,* parce qu'il *signifie l'horreur dont les Maîtres furent saisis quand ils aperçurent le meurtre d'Adoniram.*

Il y a donc encore ici un pas important fait par la réception de ce grade : le candidat aperçoit déjà, quoi-

Digitized by Google

que dans le vague et le lointain, l'*ennemi* que l'on signale à sa haine et sur lequel on appelle sa vengeance. La prudence M^e^.·. laisse encore pour le moment le personnage enveloppé d'un voile, mais plus tard le voile disparaîtra.

3° Voyons maintenant ce qui se pratique à l'initiation de l'*Élu des neuf*, c'est le 9^e^ grade M.·. « La chambre obscure doit être tendue de noir et n'être éclairée que par la lumière dont on va faire mention: au fond, d'un côté, il faut une espèce d'antre ou caverne, couverte et garnie de branches d'arbre, dans lequel doit être un fantôme assis, dont la tête est garnie de cheveux et seulement posée sur le corps. Tout auprès se trouvent une table et un tabouret, et vis-à-vis un tableau transparent, représentant un bras tenant un poignard, et un mot écrit: *Vengeance!* Sur la table un gobelet; et en bas du tabouret, on a préparé un grand poignard et une lampe portative qui rend une faible lumière; à l'autre côté de la chambre, il faut une fontaine de laquelle doit découler de l'eau claire. »

Lorsque tout est ainsi disposé, et que le F.·. Intime a conduit le récipiendaire, les yeux bandés, dans cet appartement, il le fait asseoir sur le tabouret devant la table, la tête appuyée sur un de ses poignets, puis lui dit: « *Ne bougez pas, mon frère, de cette situation, que vous n'entendiez frapper trois coups qui vous serviront de signal pour vous découvrir les yeux. Suivez exactement ce que je vous prescris, sans cela vous ne pourriez être admis dans l'auguste Loge de Maître-Élu.* » Après ce discours, le F.·. Intime sort, ferme la porte avec force et abandonne le récipiendaire pendant quelque temps à ses réflexions; ensuite il frappe trois coups, puis laisse le temps au récipiendaire d'examiner ce qui est autour de lui; après quoi il entre d'un

Digitized by Google

air sérieux et lui dit : « Courage, mon frère ; voyez-vous cette fontaine ? Prenez ce gobelet, puisez de l'eau et buvez ; car il vous reste bien de l'ouvrage à faire. »

Quand le récipiendaire à bu : « *Prenez, lui dit le F.·. Intime, cette lampe, armez-vous de ce poignard, entrez au fond de cette caverne, frappez tout ce que vous trouverez, ou ce qui vous résistera. Défendez-vous, vengez votre Maître et rendez-vous digne d'être Élu.* »

« Le récipiendaire entre, le poignard levé, tenant la lampe de la main gauche ; le F.·. Intime le suit, et lui montrant le fantôme ou la tête, il lui crie : *Frappez, vengez Adoniram, voilà son assassin.* Le récipiendaire frappe de son poignard. Ensuite, le F.·. Intime lui dit : *Quittez cette lampe, prenez cette tête par les cheveux, levez votre poignard* et suivez-moi. » (Recueil de la F.·. M.·. Adoniramite.)

On le voit, il y a progrès, le doute et le vague est disparu, et nous sommes déjà loin du grade du *Maître* à qui l'on n'ose pas dire la vérité, quoiqu'on désire qu'il la devine. Cependant on ne révèle pas encore à l'*Élu des neuf* quel est le scélérat qui a assassiné ADONIRAM et sur lequel il faut venger sa mort. Mais patience, on y arrivera.

4° Le 18e grade, appelé de *Rose-Croix*, nous manifeste un progrès non moins frappant en ce qui regarde l'impiété de la M.·. C'est un Grand-Maître national de la M.·. des Pays-Bas, Frédéric d'Orange, qui, bien que protestant, se plaint amèrement de ce que dans les cérémonies et les emblèmes du grade de *Rose-Croix*, on insulte sacrilégement Jésus-Christ, et qui démontre que ces emblèmes, offerts non-seulement à des juifs et à des musulmans, mais à des chrétiens, doivent révolter leur conscience. « Nous ne pouvons

Digitized by Google

dissimuler, dit le prince, que la légende de ce grade *Sublime Prince Rose-Croix* n'est autre chose que l'histoire de Jésus-Christ. Or, qui osera nier que nous ne pouvons *assimiler à des fictions la vie et la mort de Jésus-Christ?* Comment ne sommes-nous *pas indignés*, en lisant la légende de ce grade, *d'y trouver des cérémonies si entièrement contraires à la doctrine et au caractère du Fils de l'homme; contraires même aux divins préceptes de Jésus?* Nous ne transcrirons pas cette légende; nous ne commettrons par le crime de *représenter le divin Jésus comme un emblème....* Pourquoi exiger de moi, vous dira le chrétien, que je promette de voiler à mes semblables la doctrine de mon divin Maître? N'a-t-il pas dit: *Allez, instruisez tous les peuples?...* Ne doit-il pas être horriblement révoltant pour le vrai chrétien de voir dans ce grade de *Rose-Croix*, Jésus-Christ personnellement *représenté par.....? et où....? et comment?... et quand?* » On comprend tout ce qu'il y a d'énergie et de force dans cette suspension et ce que dit ici une réserve imposée par la prudence. (*Annal. Maçonn. des P.-B.*, t. IV, p. 88, 127.)

5° Terminons cette matière des initiations par la réception du *chevalier Kadoche*. Voici comment s'exprime le F.·. Ragon dans son *Cours philosophique*, en expliquant le grade du Grand-Élu, chevalier Kadoche, ou chevalier de l'Aigle Blanc et Noir (30e degré.)

Il remarque d'abord que *les doctrines professées dans le grade de Kadoche forment le complément essentiel de la véritable Me.·. Ce grade porte avec raison le titre de* Nec plus ultrà. *Les trois degrés au-dessus ne sont qu'administratifs. Les chevaliers Kadoches* (30e degré), *forment un aréopage conservateur, dépositaire des traditions non altérées et qui*

Digitized by Google

*ne doit être composé que de l'élite des MM.·.* (P. 398.)

Il y a dans ce grade quatre appartements: l'initiation s'accomplit dans le quatrième.

*1er appartement.* Il est tendu de *noir*, éclairé par une seule lampe triangulaire suspendue à la voûte. Il communique à un caveau, espèce de *cabinet de réflexion*, où se trouvent confondus les symboles de la destruction et de la mort. Ce lieu sépulcral et silencieux, cet appareil funèbre et les questions qui partent d'un cercueil, inspirent au candidat de sérieuses réflexions. Cette sombre allégorie lui rappelle les dangers auxquels se sont exposés les propagateurs de la philosophie, Socrate, Jésus, Galilée et beaucoup d'autres, et lui donne à penser qu'il pourra peut-être un jour s'y trouver également exposé. C'est dans cette prévision qu'une voix lui crie: *Si tu ne te sens pas le courage d'affronter les plus grands dangers, retourne sur tes pas* (p. 391). Le candidat persévère.

*2e appartement.* Il est tendu en *blanc*. Deux autels occupent le centre; sur l'un est une urne pleine d'esprit de vin qui éclaire la salle; sur l'autre est un réchaud avec du feu et de l'encens à côté. Un aigle, aux ailes déployées, est suspendu au-dessus du *Delta*. Cette pièce n'est occupée que par le F.·. *Sacrificateur*, qui, sur la demande de l'aspirant, a été introduit dans le temple de la vertu et qui lui dit: *Mortel, prosterne-toi.* Le candidat obéit, jette de l'encens sur le feu, et entend une invocation adressée par le Sacrificateur à la sagesse toute puissante. *Relève-toi et poursuis ta route,* dit ensuite l'interlocuteur au récipiendaire.

*3e appartement.* « La tenture est *bleue*, sa voûte est étoilée; il n'est éclairé que par trois bougies jaunes. C'est l'*aréopage*, c'est-à-dire la réunion des sages.

« Le président rappelle à l'introducteur qu'on ne

Digitized by Google

peut admettre aux derniers mystères que ceux que l'intégrité, la réputation intacte et la probité la plus épurée placent au-dessus du vulgaire; ceux que la fidélité, le zèle et la *fermeté mettent au-dessus de toute crainte*; ceux qui, *dégagés de tous préjugés, sont susceptibles d'adopter les principes philosophiques;* enfin, ceux dont le génie, guidé par la raison, peut atteindre à la découverte de la vérité en perçant le sombre voile qui dérobe aux mortels les mystères de la nature. »

L'introducteur ayant répondu de l'aspirant comme de lui-même, il le fait entrer avec les formalités voulues dans le

« 4e *appartement,* où se tient le *conseil souverain des grands Élus chevaliers Kadoches*. Cet appartement est tendu en *rouge; à l'Est* est un trône surmonté d'un double aigle couronné, les ailes déployées, tenant un glaive entre ses serres. Dans ce local éclairé de douze bougies jaunes, le *chapitre* prend le titre de *sénat*, c'est-à-dire, assemblée des *anciens*. Les FF.·. se nomment *chevaliers*.

« Parvenu dans ce divin sanctuaire, le candidat apprend les engagements qu'il contracte; puis on lui fait monter et descendre une échelle mystérieuse qui par sa forme rappelle le *Delta*. (P. 395.)

« Les emblèmes de ce grade sont une croix et un serpent à trois têtes.

« Le serpent désigne le mauvais principe; ses trois têtes seront l'emblème des abus ou du mal qui s'introduit dans les *trois hautes classes* de la société. La tête du serpent qui porte une *couronne,* indique les *souverains*; celle qui porte une *tiare* ou une *clef* indique les *Papes*; celle qui porte un *glaive* indique l'*armée*.

« Le grand initié qui occupe des positions civiles

Digitized by Google

doit veiller dans l'intérêt de sa patrie et de la philosophie à la répression de ces abus.

« Comme gage de ses engagements, le récipiendaire abat avec le poignard les trois têtes du serpent. »

Voici comment Montjoie (dans son *histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans-Égalité*), raconte l'admission de ce prince au grade de chevalier Kadoche :

« Louis-Philippe-Joseph fut introduit par cinq F.·. MM.·., appelés *frères*, dans une salle obscure. Au fond de cette salle était la représentation d'une grotte qui renfermait des ossements, éclairée par une lampe sépulcrale. Dans un des coins de la salle on avait placé un mannequin couvert de tous les ornements de la royauté, et au milieu de cette pièce on avait dressé une échelle double.

« Lorsque Louis-Philippe-Joseph eut été introduit par les cinq frères, on le fit étendre par terre comme s'il eût été mort. Dans cette attitude il eut l'ordre de réciter tous les grades qu'il avait reçus et de répéter tous les serments qu'il avait faits ; on lui fit ensuite une peinture emphatique du grade qu'il allait recevoir et on exigea qu'il jurât de ne jamais le conférer *à aucun chevalier de Malte*. Ces premières cérémonies finies, on lui permit de se relever : on lui dit de monter jusqu'au haut de l'échelle, et lorsqu'il fut au dernier échelon, on voulut qu'il se laissât choir. Il obéit, et alors on lui cria qu'il était parvenu au *Nec plus ultrà* de la M^e^.·. Aussitôt après sa chute, on l'arma d'un poignard et on lui ordonna de l'enfoncer dans le mannequin couronné, ce qu'il exécuta. Une liqueur couleur de sang jaillit de la plaie sur le candidat et inonda le pavé. Il eut de plus l'ordre de couper la tête de cette figure et de la tenir élevée dans la main droite et de

Digitized by Google

garder le poignard teint de sang dans la main gauche, ce qu'il fit. Alors, on lui apprit que les ossements qu'il voyait dans la grotte étaient ceux de *Jacques Molay, Grand-Maître de l'Ordre des Templiers*, et que l'homme dont il venait de répandre le sang et dont il tenait la tête ensanglantée dans la main, était *Philippe le Bel, roi de France.* »

Ce récit, on le voit, s'accorde pour les traits essentiels avec la description que vient de nous faire le F.·. Ragon. Le bijou du chevalier Kadoche, c'est le poignard. Et selon le rite écossais, *une croix qui porte sur un de ses côtés une tête de mort traversée d'un poignard.* « Il existe, dit le F.·. Ragon, beaucoup de rituels de Kadoche. Tous les rituels primitifs expriment la *haine de la royauté française et de la papauté* et l'intention de venger sur les successeurs de Philippe le Bel et de Clément VI, le meurtre inouï des chevaliers du Temple et de leur Grand Maître. »

Les nouveaux rituels ont cherché à couvrir davantage une vérité, trop brutalement exprimée pour ne pas choquer; mais elle n'en est pas moins constante.

« Le premier cri de vengeance, dit le F.·. Ragon, s'échappe du *grade d'Élu.* Il se répète dans le 29e degré et reparaît dans le grade du chevalier *Kadoche,* » *qui est l'exécuteur* de l'Ordre, dit ailleurs le même frère.

D'après le manuel de la F.·. Me.·. (Leipzig, 1864) le grade de Kadoche résume en lui *toute la doctrine du système Écossais,* et rappelle à ceux qui y sont promus le *devoir de combattre la superstition*, c'est-à-dire, toute religion qui a pour base la révélation. (Art. Kadoche.)

En reportant nos regards en arrière, et en nous rendant compte de l'espace qu'a parcouru l'initié, élevé

Digitized by Google

au grade de chevalier Kadoche, ou pour me conformer au langage maçonnique, des degrés de l'échelle mystique qu'on lui a fait monter successivement, nous avons quelque idée de la marche suivie par la secte pour for mer le F.·. M.·. parfait. Son premier pas est un pas immense, et dès le début le candidat, par les principes qu'on lui inculque, par les épreuves qu'on lui impose et par les engagements absolus qu'il prend, s'abonne à tout et se condamne à tout. Chaque grade vient lui apporter une nouvelle révélation, lui demander de nouveaux sacrifices et lui faire contempler plus distinctement la fin dernière de la Me.·., et à chaque grade reçu, à chaque nouvelle initiation, on exige qu'il renouvelle ses serments et qu'il rive de plus en plus la chaîne de fer que lui impose l'impitoyable maître auquel il s'est livré, et qui peut lui demander à chaque instant jusqu'à la dernière goutte de son sang. De nouvelles épreuves humiliantes, dures, effrayantes, le disposent à ce qu'il y a de plus extrême.

Il s'endurcit insensiblement contre les remords de sa conscience, et les terreurs vagues, mais saisissantes, que lui inspirent encore sa foi expirante, et ce qu'il appelle les préjugés de sa première éducation. Lorsqu'il a ainsi travaillé longuement à renverser dans son âme tout ce que le sentiment chrétien y avait établi; lorsqu'il s'est familiarisé avec les perspectives les plus effrayantes, avec les chutes les plus irrémédiables, avec les catastrophes les plus horribles; lorsqu'il est monté tant de fois au sommet de l'échelle pour se précipiter dans l'abîme, alors, on le comprend, le F.·. M.·. est enfin achevé; rien, hélas! il faut le dire en gémissant, rien ne manque désormais à sa formation, rien n'est capable de l'arrêter dans la voie maudite où il s'est jeté.

Digitized by Google

Mais, tandis que son esprit s'enfonce plus avant dans l'erreur, il se ferme à la connaissance de la vérité. A force d'ajouter serments sur serments, la conscience, meurtrie ou blasée, devient insensible, et le sens moral s'éteint et disparaît. Cet homme qui s'est fait F.·. M.·. pour être libre, se trouve être le plus esclave des esclaves : l'infortuné ! il lui devient de plus en plus difficile de secouer le joug qu'il s'est volontairement imposé ; il ne peut plus se débarrasser du boulet qu'il traîne, et la chaîne qui le tient sous le pouvoir du démon s'appesantit toujours davantage.

Ce n'est pas sans efforts et sans combats qu'on arrive à ce degré. Un certain F.·. Lacomblé, qui paraît en avoir fait l'expérience, nous dépeint ainsi les luttes intérieures que le M.·. doit subir :

« Il faut *avoir la force de faire bon marché de tout ce fatras de fables* inventées pour les nécessités d'un autre temps... *Il faut du courage pour cela.* Presque tous nous sommes attachés encore par des liens *invisibles à une routine fatale.* Les souvenirs de la jeunesse, des croyances primitives, si fortes chez les enfants et les femmes, *viennent troubler par de vagues lueurs l'action de la logique.* L'homme, devenu *capable de raisonner, éprouve pendant longtemps, surtout si son âme est sensible, de mystérieux avertissements, de secrètes invitations à se soumettre à l'aveuglement de ses premières années. La force de l'habitude est si grande chez lui qu'il confond souvent cet appel de la passion avec l'avertissement de sa conscience.* » (De quel côté se trouve la passion ? De quel côté la conscience ?)

« Il faut de *l'énergie pour porter ainsi le scalpel de l'analyse dans le sanctuaire de cette foi aveugle que nous avons puisée du sein de nos mères, qui*

Digitized by Google

*s'est entretenue et développée en nous par l'entourage du culte,* par les dehors et par la forme plus que par l'idée.... Oui, ces mystiques *rêveries sont dangereuses, et nous devons nous y soustraire pour voir juste et juger sainement. Ayons donc la force de faire abstraction de tout cet entourage;* pénétrons au fond du sanctuaire, sans nous laisser éblouir par les dehors visibles de ces attrayants spectacles ; n'envisageons que la partie réelle des choses et la vérité apparaîtra à nos yeux... »

Voilà, Monsieur, comment se bâtit peu à peu l'édifice M^e^.·. Chaque grade est une nouvelle assise destinée à lui donner plus de force et d'élévation. Le fondement est jeté dans le grade d'Apprenti; il reçoit son couronnement dans le grade suprême. Disons mieux, car la M^e^.·. n'édifie pas, elle détruit ; on a commencé dans la grade d'Apprenti la démolition par le toit; dans chaque nouveau grade, on a renversé successivement les différents étages ; les fondements eux-mêmes doivent être démolis et bouleversés, il ne doit pas rester pierre sur pierre. Voilà le terme auquel aboutit le travail M^e^.·. dans les individus, comme dans les sociétés, et c'est dans les grades supérieurs que se consomme cette affreuse destruction. Le cœur s'attriste et se serre en contemplant un pareil aveuglement. On se demande comment l'homme peut ainsi se haïr lui-même et s'obstiner dans la tâche ingrate de sa décadence morale opérée par lui-même et contre lui-même. C'est le mystère de Satan ; c'est son chef-d'œuvre.

En voilà assez pour cette fois.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## VINGT-SEPTIÈME LETTRE.

Maçonnerie d'adoption ou des femmes, complément de la Franc-Maçonnerie.

Monsieur,

Le moment est venu, ce me semble, de vous parler de la *M*e.·. *d'adoption* ou *M*e.·. *des Dames*, complément de la F.·. Me.·. Après avoir étudié cette institution Me.·. dans son *principe*, et dans son *organisation*, nous chercherons à en apprécier exactement *le caractère et le but*.

L'*ennemi de la nature humaine* renferme dans sa haine infernale *l'homme et la femme*; il devait donc travailler à les perdre tous deux. Sans doute il attache plus d'importance à engager dans les voies de l'erreur et du vice celui qui est établi le chef de la famille, bien persuadé que par le mari il viendra facilement à bout de la femme, et que le sort des enfants est en quelque sorte remis entre les mains de leur père. Il n'ignore pas néanmoins combien grande est l'influence de la mère de famille et quelle action douce et puissante elle exerce sur ses enfants; il sait combien efficacement une épouse chrétienne peut agir sur l'esprit et le cœur de son époux quand elle est sincèrement attachée à la religion. Il n'ignore pas davantage quel rôle décisif la

Digitized by Google

femme, en Europe surtout, remplit dans la société, pour sa perte ou pour son salut; quelle est la puissance de la vertu, combien est fatal le déréglement des mœurs. Nous ne devons donc pas être surpris qu'après avoir enrôlé sous ses drapeaux, dans les sociétés secrètes, un si grand nombre d'adeptes, Satan ait étendu son action aux personnes du sexe. Ecoutez la F.·. Me.·. elle-même nous dévoiler la véritable raison de cette institution.

« Ce n'est pas pour flatter de vaines espérances ni faire du prosélytisme par tout moyen, que la Franc-Maçonnerie a institué des mystères et des fêtes d'un rite particulier, sous les auspices des dames. Sa mission, son but, son œuvre, c'est l'association, l'association par excellence. Seule, elle n'a point de bornes pour en développer l'esprit; indulgente aux faiblesses, aux préjugés, luttant par la persuasion, elle appelle à elle toutes les bonnes volontés; son existence n'est ignorée de personne en pays civilisé; nombreux dans tous les temps, ses adeptes sont répandus sur la surface du globe, et son avenir, si le progrès est une vérité, est d'être la société tout entière. Mais pour assurer sa marche, elle ne procède que par voie d'élection; elle laisse, entre elle et la foule, la distance qui lui permet de voir ceux qui s'avancent à sa tête, et ne veut grossir son cortége que de ces natures d'élite. Aussi, tant que ses doctrines n'auront pas prévalu, tant qu'elle n'aura pas élevé tout à son niveau, il se fera une sorte d'isolement autour d'elle. Les relations d'ordre civil, au moins pour la partie secrète de la vie du Franc-Maçon, pourront en recevoir quelques atteintes et les familles s'en plaindre les premières. De là la pensée de l'institution de Maçonnerie des dames; il faut dire toutes les vérités. » (Extrait du journal le *Franc-Maçon*, livraison de Janvier 1854, p. 9-17.)

Digitized by Google

Du reste, pour peu que l'on connaisse le cœur humain et qu'on se soit rendu compte des principes de la Me.·., on n'a pas de peine à comprendre que le membre des sociétés secrètes a dû chercher dans cette institution un attrait, que les réunions ordinaires ne lui auraient pas toujours assez abondamment procuré.

Voilà pourquoi la Me.·. d'adoption s'appela d'abord *les amusements mystérieux*. Mais le voile était trop transparent et dut, par prudence, faire place à un autre.

« Cette aimable institution, dit le F.·. Ragon, fut établie dans le but de disculper les maçons *du reproche qu'on leur faisait de repousser de leurs réunions les femmes, à l'instar des anciens initiés qui se faisaient une vertu de la chasteté.* »

Il est curieux de voir la F.·. Me.·. d'adoption *conçue* presqu'en même temps que l'autre, par les *Illuminés* qui firent tant de mal à l'Allemagne catholique, dans le siècle dernier. Ce qu'ils projetèrent dès le début, ne fut exécuté que plus tard; mais telle est la logique du mal, telles sont les tristes, mais inévitables conséquences des passions laissées sans barrière et sans frein, que tôt ou tard le principe est appliqué; et du germe, fatalement développé, on voit sortir le fruit. (V. not. X.)

La F.·. Me.·. *d'adoption* est calquée avec plus ou moins de fidélité sur l'autre. Elle renferme à peu près les *mêmes grades*, généralement exprimés par le féminin des différents noms en usage dans la Me.·. masculine. Il y a des *Maîtresses Parfaites*, des *Sublimes Écossaises*, des *Élues*, des *Chevalières de la Colombe*, des *Chevalières de la Bienfaisance*, des *Princesses de la Couronne* ou *Souveraines maçonnes*.

Outre la multiplication des *grades*, dans le même rite, la Me.·. d'adoption renferme, comme l'autre, une



Digitized by Google

grande diversité de rites. On y distingue le *rite de Cagliostro*, le *rite des Dames Écossaises*, *de la colline du mont Thabor*, l'*Ordre du Palladium* ou *Souverain conseil* de la sagesse, l'*Ordre de la Félicité*; celui-ci est *androgyne*, c'est-à-dire qu'il renferme des F.·. maçons et des F.·. maçonnes. Il en est de même de l'Ordre des *Chevaliers et Chevalières de l'Ancre*, de l'Ordre des *Fendeurs et des Fendeuses*, de l'ordre de la *Persévérance*, de l'Ordre des *Chevaliers et des Dames Philocoréites* ou amants du plaisir.

Je ne m'arrêterai pas à relever ce que ces noms divers présentent de bizarre et d'équivoque. La multiplication des *rites*, autant et plus encore que celle des *grades*, donnerait à penser que le nombre des Franches-maçonnes est très-considérable, mais nous n'avons à ce sujet aucun renseignement précis.

Il ne nous sera pas difficile maintenant d'apprécier assez exactement le caractère de la Me.·. d'adoption. Elle me paraît d'abord, et vous serez, j'en suis sûr, de mon avis, singulièrement *suspecte*.

Observons, en effet, que les Dames (c'est le F.·. Ragon qui nous l'apprend) ne s'assemblent jamais seules; elles sont toujours aidées dans leurs travaux par des maçons; il en résulte que les offices sont doubles, c'est-à-dire, qu'à côté de chaque sœur dignitaire est un un frère de la dignité correspondante: ainsi, à côté de la Gr.·. Maîtresse est le Vénérable; à côté de la sœur inspectrice est le premier surveillant; à côté de la sœur Dépositaire est le second surveillant, et ainsi du reste. A l'exception de ces trois offices, toutes les autres SS.·. dignitaires ont le même titre que dans les loges ordinaires. (Manuel complet de la Me.·. d'adoption, p. 16.)

En taxant de suspecte cette institution, je suis d'ac-

Digitized by Google

cord avec la F.·. Me.·. elle-même. Elle est si bien convaincue que les relations qu'entraînent nécessairement la coexistence des ces deux Ms.·., et leur fonctionnement, sont choses délicates, que l'on en fait un secret à l'*Apprenti*. On lui dit même expressément, quand on le reçoit : Nous n'admettons point de femmes dans nos mystères. (Rituel de l'Apprenti, p. 56.)

Mais ce secret n'existe plus déjà pour le *Compagnon*. « *Vous avez cinq ans*, lui dit le Vénérable. La progression que suit le grade indique les lumières et l'expérience que vous êtes censé avoir acquises ; mais apprenez, mon F.·., que l'âge ne les donne réellement qu'à celui qui s'est associé aux hommes et aux choses. Cet âge vous rend apte à visiter les *loges d'adoption pour les Dames*, où tout se compte par cinq. » (Rit. du Comp., p. 31.)

Si la chose est délicate pour le M.·., combien plus encore pour la Maçonne! Mais la femme qui consent à faire partie de la Me.·. ne doit pas être trop scrupuleuse; et, du reste, on procédera avec mesure et précaution dans les initiations. Le discours du G.·. M.·. à la réception de l'*Apprentie* est un modèle du genre.

Après lui avoir fait observer « *la haute imprudence qu'elle a commise* en s'exposant ainsi, *seule et sans appui*, dans *une société dont elle ignore la composition et les mœurs*, et où *sa pudeur pourrait être en danger*, » il ajoute: « Nous voulons bien croire que l'inconséquence et même la curiosité n'a aucune part à votre démarche, et que l'idée avantageuse que vous avez conçue de la Me.·. est l'unique motif qui vous engage à vous faire recevoir parmi nous; mais malgré la confiance et l'estime que vous nous inspirez, avant de vous révéler nos mystères, je dois vous apprendre que le grand point de la Me.·. est de rendre la société aussi

Digitized by Google

parfaite qu'elle peut l'être ; que le caractère du M.·. est d'être juste et charitable, d'être *au-dessus des préjugés*, de fuir l'artifice et le mensonge. Toujours guidés par *la vertu*, nous ne *devons être occupés que de nous acquérir l'estime générale, et mériter l'amitié de nos frères et sœurs*. Voilà, madame, une légère idée des devoirs que vous allez vous imposer Nous sommes convaincus que vous n'aurez pas de peine à les remplir. L'engagement que vous allez contracter, en vous liant étroitement à nous, vous confirmera dans ce que vous devez à la Religion, à l'État et à l'humanité. » (F.·. Ragon, Manuel complet etc., p. 25-26.)

Il ne nous sera pas difficile de comprendre ce que signifient ces grands mots dans la bouche du G.·. M.·., ou plutôt nous savons déjà qu'ils ne sont là que comme une précaution oratoire, propre à jeter de la poudre aux yeux, et à voiler des mystères qui blesseraient peut-être, par un trop vif éclat, le regard encore novice de l'*Apprentie*.

Après avoir montré que la F.·. Me.·. *d'adoption* est bien *suspecte* dans son principe et son institution, il me serait facile de prouver qu'elle est *ridicule* dans ses cérémonies. Je ne veux ici que donner une légère idée des puérilités risibles que l'on fait entrer dans la formule d'admission aux grades des Franches-maçonnes.

Voulez-vous savoir, par exemple, les *signes*, l'*attouchement*, le *mot* et la *sainte parole* qui servent aux initiées pour se reconnaître et qu'on communique à l'*Apprentie* ? Je copie le *Rituel*.

« *Signe d'ordre*. Les deux mains l'une sur l'autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier.

« *Signe de caractère*. Porter sur la bouche les deux premiers doigts de la main gauche, le pouce sous le

Digitized by Google

menton, comme pour exprimer le silence.

« *En réponse.* Se prendre l'oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongé sur la joue.

« *Attouchement.* Avancer réciproquement la main droite ouverte, les doigts rapprochés et placer les mains l'une sur l'autre par l'intérieur.

« *Mot de passe.* Éva (en hébreu *Havah*, la vie). C'est selon la Bible, le nom de la mère commune des humains.

« *Mot sacré.* Féix, Féax, que l'on interprète ainsi : Académie ou École de vertus. »

Non moins bizarres sont les signes et les mots communiqués à la *Compagnonne*.

La *Maîtresse* n'a rien à envier aux autres grades, car chaque grade a ses *signes*, ses *attouchements*, ses *mots*. Je vous fais grâce, Monsieur, d'un détail qui ne vous apprendrait rien de plus que ce que vous savez déjà, et qui aurait l'inconvénient, je le crains du moins, de vous ennuyer.

Si vous désirez avoir quelque idée de la *tenue des Loges* d'adoption et de ses banquets, vous n'avez qu'à recourir aux *notes*. La F.·. Maçonne sait boire, à ce qu'il paraît. Vous me direz peut-être que ce que j'appelle *ridicule et bizarre*, doit avoir un sens dans la M^e^.·.. Je ne suis pas éloigné de le croire ; comment, sans cela, trouver quelque goût dans un argot de si mauvais aloi ? Chaque mot, chaque signe ne renferme-t-il pas une allusion immorale ou impie ? Je ne puis l'affirmer. Entre le ridicule et le crime, libre à la Franche-Maçonne de choisir.

Je viens de laisser tomber le mot d'*immoralité*, j'espère, Monsieur, que vous ne m'aurez pas accusé d'une excessive sévérité. Le Gr.·. Maître lui-même semble

Digitized by Google

autoriser ce jugement, *en taxant de haute imprudence la démarche que fait l'Apprentie, qui s'expose seule et sans appui dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pourrait être en danger.* Ce reproche, en pareille circonstance, me paraît tenir beaucoup de la comédie. Aussi, je ne m'étonne pas d'entendre le F.·. Findel (Hist. de la F.·. Me.·., t. I, p. 242), avouer que, dans ces réunions, les *convenances et les mœurs ne laissèrent pas que de recevoir de graves atteintes.*

La cérémonie de l'initiation au grade se termine par trois baisers que le Gr.·. Maître donne à l'*Apprentie,* qu'il appelle dès lors *sa sœur.* Le baiser de paix sur le front, le baiser de confiance sur la joue droite et le baiser d'amitié sur la joue gauche. Ces mêmes baisers se renouvellent à l'initiation de la Compagnonne et de la Maîtresse. On remet ensuite à l'initiée une paire de *gants d'homme* avec cette recommandation : « *Recevez, chère sœur, cette paire de gants d'homme, ne les donnez qu'à un homme éprouvé, digne de vous et de nous.* »

Quand l'initiée prête le serment, elle est assise à la place du Président qui, durant cette formalité, est à ses genoux. (Manuel de la Me.·. d'adoption, p. 129.)

Assez sur ce sujet ; ne parlons ni de l'Hiérophante ou Grande Prêtresse, ni du F.·. *Sentiment,* ni de la sœur *Discrétion,* ni des *Nymphes,* ni du *Temple de l'amour,* ni de l'autel des mystères où l'on offre des parfums à Vénus et à son fils ; ni des pièces de vers plus que légères qui assaisonnent ces réunions. On trouvera dans l'ouvrage de M. de St-Albin bien d'autres détails, et l'on pourra apprécier à leur juste valeur ces paroles du F.·. Ragon :

« Notre objet dans la Me.·. d'adoption est encore de servir une cause qui doit être bien chère à toute âme

Digitized by Google

délicate, *celle de protéger l'innocence et la beauté*, et de former entre les Dames et nous une alliance éternelle *cimentée par la plus pure amitié*. A ces titres, quels *mortels vertueux* n'ambitionneraient pas l'honneur d'être *Chevaliers Philocoréites?*

« Quand voudra-t-on comprendre que, pour rendre à l'Ordre Me.·. son attrait irrésistible et son antique splendeur ; *aux mœurs publiques leur pureté, leur vérité purgée d'hypocrisie ; à l'éducation domestique, pleine encore de préjugés, son rayonnement humanitaire,* il faut *admettre les femmes aux travaux maçonniques?*» (Manuel compl. de la Me d'adoption p. 140.)

Qu'en pensez-vous, Monsieur, et pouvait-on pousser plus loin l'impudence et le mensonge?

Un mot sur la *fin* que l'Ordre s'est proposé d'atteindre dans l'institution de la Me.·. d'adoption, et je termine.

Sans doute il a voulu attacher à la Me.·. et attirer aux réunions, par l'attrait si puissant du plaisir, un bon nombre de maçons. On s'en est servi comme d'un moyen de propagande. C'est le F.·. Ragon qui nous l'apprend.

« Les sociétés androgynes, dit-il, surtout celle des *Félicitaires*, des Chevaliers et des Nymphes de la Rose, malgré leur apparence si frivole, ont été un agent très-puissant pour propager la *Me.·. d'adoption*, et *semer dans les esprits les principes maçonniques* d'Égalité.

« En effet, les personnages de la haute aristocratie, qui dédaignaient alors de se mêler en aucune sorte à la bourgeoisie, se laissèrent entraîner à ces fêtes de plaisir, de goût et de galanterie par l'attrait piquant de la haute nouveauté, et leur fréquentation avec les F.·. MM.·. devint favorable aux progrès de l'Ordre et

Digitized by Google

aux succès des fêtes d'adoption. » (Man. compl. de la Me.·. d'adop, ibid.)

Mais si vous voulez savoir quel est le but final que la secte se propose, rappelez-vous ces paroles de l'auteur sacré : *C'est au rôle qu'a joué la femme en Europe que nous devons notre civilisation, malheureusement encore entravée par l'orgueil de l'homme.* Et surtout, méditez ce que le G.·. M.·. adresse, en lui conférant le 4e grade de la Me.·., à la *Parfaite Maîtresse :*

« Ma chère, les erreurs, les superstitions et les préjugés que vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre cerveau, seront dissipés, maintenant que nous vous avons initiée aux arcanes symboliques de la Me.·., et que la lumière de la vérité a rayonné sur vos pupilles. Une tâche ardue, mais sublime, vous est dorénavant imposée. La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les rois et les prêtres. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention sacro-sainte. »

Cette allocution du Gr.·. M.·. à la *Parfaite Maîtresse* a été publiée par la *Vera buona Novella* de Florence, et reproduite par la Correspondance de Rome, n° 181, 1 fév. 1862.

Nous voilà suffisamment fixés sur ce point. Une pénible impression me domine en traitant cette matière. Honte à la Me.·. qui, sachant *le rôle qu'a magnifiquement joué la femme en Europe pour notre civilisation,* a voulu la faire servir à corrompre et à dégrader l'humanité. Si rien n'élève plus naturellement l'âme à Dieu, si rien ne nous montre la vertu plus belle et plus attrayante, que la femme chrétienne, dans laquelle on aime à trouver l'image vivante et la copie fidèle de l'*auguste Marie,* je ne sais s'il y a rien de si vil et de si

Digitized by Google

méprisable que la femme impie ; avec la foi, presque toujours elle a perdu la pudeur, sa faiblesse naturelle fait ressortir encore davantage sa malice. Une dernière remarque doit trouver ici sa place. Dans la M$^{e}$.·. d'adoption comme dans l'autre, on commence, on continue et l'on termine les initiations par le *serment du secret*. Voici celui de l'*Apprentie :* « En présence du Grand Arch.·. de l'Univers, qui est Dieu, et devant cette auguste assemblée, je promets de garder fidèlement dans mon cœur les secrets qui vont m'être confiés, sous les peines d'être deshonorée et méprisée ; pour m'en garantir, puisse une *portion de l'Esprit divin* descendre dans mon cœur, l'éclairer, le purifier et me conduire dans les sentiers de la vertu. Ainsi soit-il. »

Voici celui que prête la *Parfaite Maîtresse* : « Je jure je promets de tenir fidèlement dans mon cœur les secrets des F.·. M.·. et de la F.·. M$^{e}$.·.; je m'y oblige sous peine d'être coupée en pièces par le glaive de l'ange exterminateur. »

On le voit, la M$^{e}$.·. sait s'accommoder à la faiblesse de ses membres ; elle les conduit pas à pas à la perfection de son esprit. De l'Apprentie à la Parfaite Maîtresse, il y a déjà loin, c'est le progrès M$^{e}$.·..

Je suis, Monsieur, etc...,

---

Digitized by Google

## VINGT-HUITIÈME LETTRE.

Famille de la F.·. M.·.— Caractère essentiel des sectes qu'elle a enfantées.

Monsieur,

Pour connaître parfaitement la F.·. M.·., nous avons encore besoin de faire connaissance avec sa famille et ses enfants. Ils sont nombreux, et je sortirais des bornes que je me suis prescrites, si j'entreprenais d'en écrire l'histoire ; je me bornerai à vous parler de ceux qui me paraissent avoir joué un rôle plus important et qui ont mieux reproduit la physionomie de leur mère. Je dirai quel est le lien qui les unit et pourquoi ils diffèrent en apparence.

On remarque assez ordinairement, vous le savez, Monsieur, dans les membres d'une même famille des traits de ressemblance qui décèlent la communauté de leur origine : la coupe du visage, la couleur des yeux, la physionomie générale et souvent un je ne sais quoi qu'on ne saurait définir et qu'on saisit pourtant, révèlent dans deux individus très-différents l'un de l'autre, un même sang, une même origine, deux frères en un mot, et font retrouver le père et la mère dans leurs enfants. Les rapports de ressemblance sont communément d'autant plus frappants que le type original présente

Digitized by Google

plus de singularité. Appliquons ceci à la Me.·.. Quelle est la propriété caractéristique qui la distingue? Quels sont les traits principaux de sa physionomie? En rappelant sa devise, nous avons dit ce qu'elle est; son essence, son esprit, son action, tout en elle vient se résumer dans cette parole : *Liberté*; d'où, par voie de conclusions, découlent l'*Égalité* et la *Fraternité*. La nature de la Me.·. est là tout entière.

*Liberté*, sans réserve et sans restriction. Par conséquent, plus d'autorité, plus de lois, plus d'entraves, ni pour l'intelligence, ni pour la volonté; plus de dogmes, plus de morale, plus de religion, plus de prêtres, plus de maîtres, plus de rois.

*Égalité*. Pourquoi des nobles et des princes? Pourquoi des riches et des pauvres? Tous égaux par la nature, nous devons être tous égaux par nos droits. Il ne doit point y avoir des *propriétaires* d'un côté et des *prolétaires* de l'autre; des hommes qui *jouissent*, et d'autres qui *travaillent*. Tout doit aboutir, se fondre et se confondre dans le grand principe de la *solidarité*.

*Fraternité*. Nous sommes tous membres de la grande famille humaine. Tous, nous sommes frères. Adieu les *nationalités*, — adieu le *patriotisme*,— adieu la *famille*. Ce que vous donneriez à la famille, à la patrie, vous l'enlèveriez au genre humain. Pourquoi des armées, puisque nous sommes frères? Pourquoi la *propriété, l'hérédité*? Vive le *communisme*, vive le *socialisme!* Je sais que que tous les F.·. MM.·. n'entendent pas leur devise dans un sens aussi large et aussi absolu; mais s'ils admettent le principe, de quel droit nieraient-ils les conséquences? Sur quoi se fonderaient-ils pour restreindre le sens que l'on doit attacher à ces mots *Égalité*, *Fraternité*, puisque le soleil *de la liberté* qui les éclaire, est regardé comme la seule règle légi-

Digitized by Google

time des croyances et de la conduite de l'homme raisonnable, et que cette *liberté de penser*, de juger, de nier ou d'admettre, est déclarée le droit absolu, inaliénable de chaque individu?

Je le répète, la F.·. M^e^.·. est établie sur le triple fondement de *la Liberté*, *de l'Égalité et de la Fraternité.* Voilà les trois racines dont elle tire sa sève et sa vie. C'est de ces trois ruisseaux, confondant leurs eaux bourbeuses, que ce grand fleuve se forme et s'alimente.

Ne l'oublions pas cependant, c'est la *Liberté* qui, comme premier principe, engendre l'*Égalité* et la *Fraternité*. La *Liberté* est la *base principale* sur laquelle reposent les deux autres principes constitutifs. Elle est la *racine-mère* d'où sortent comme rejetons *l'Égalité et la Fraternité.* Elle est *la source première* d'où naissent originairement les deux autres ruisseaux. Or, *cette Liberté*, dans la pensée et dans l'esprit de la M^e^.·., *absolue*, *entière*, *complète,* est l'attribut essentiel, l'héritage inaliénable, la propriété personnelle de chacun. Elle ne souffre donc pas de contradiction, elle ne comporte pas de restriction.

Tel est, Monsieur, le principe que je tenais à établir et qui doit nous servir à reconnaître les nombreux rejetons de la M^e^.·.. Rendons à chacun ce qui lui appartient et ne ravissons pas à cette illustre mère la gloire d'une fécondité dont elle s'honore et se félicite.

Un écrivain, qui travailla pendant dix ans à ramasser les matériaux destinés à compléter ses *Études historiques sur les sectes et sociétés religieuses et politiques*, *M. le comte Le Couteulx de Canteleux*, ne craint pas d'avancer, dans la préface de son ouvrage, imprimé à Paris en 1863, « que presque toutes les sociétés secrètes s'enchaînent, se donnent naissance les unes aux autres, et peuvent être considérées comme tirant leur

Digitized by Google

origine de l'Orient, ce grand berceau de toutes les croyances humaines;... qu'elles se recrutent à peu près toutes dans la F.·. M$^{e}$.·., la grande pépinière des adeptes. » Il va jusqu'à douter qu'il ait existé des sociétés secrètes dont les membres ne fussent pas F.·. MM.·.. Selon lui, « elles ont presque toujours deux sortes de règles et de doctrines, l'une *vulgaire et générale,* l'autre *particulière et secrète, connue seulement de certains initiés qui sont rarement dans les plus hauts grades* (peut-être veut-il dire dans les plus *hautes dignités*, ce qui est bien différent), mais par les mains desquels tout passe, et en réalité tout se fait. « Enfin, selon M. Le Couteulx, le plus souvent les chefs des sociétés secrètes furent des hommes ambitieux qui voulaient lutter contre l'ordre social, le renverser à leur profit et faire de leur société un marche-pied pour leur ambition. »

Saisir sous les ombres du mystère qui les recouvre, et suivre à travers les âges les fils traditionnels de cette généalogie diabolique, ce serait une chose sans doute très-intéressante, mais qui est extrêmement difficile. Je dois me borner à projeter quelques rayons de lumière sur un sujet essentiellement obscur et ténébreux. Laissez-moi vous dire auparavant quel est, au témoignage d'un estimable écrivain, la raison du morcellement et de la multiplication des sociétés secrètes.

« Toutes les insurrections, dit M. Gyr, qui ensanglantèrent la France sous la restauration, eurent pour auteur la Franc-Maçonnerie sous le nom soit de *Charbonnerie*, soit de *Jeune-France*, soit de *Jeune-Europe.* Quant à ces dernières dénominations, elles ne furent, comme la Charbonnerie et le *Tugenbund,* que des formes nouvelles pour voiler ses menées souterraines; le but de chacune de ces sociétés particulières n'était

Digitized by Google

que l'application immédiate et locale des principes généraux de l'Ordre maçonnique. Si l'on en doutait, il suffirait de mettre sous les yeux du lecteur les statuts de chacune de ces associations. La Maçonnerie n'oserait pas en désavouer une ligne, sous peine d'inconséquence ou sans s'exposer à être convaincue d'imposture. Dans toutes on a soin de stipuler des priviléges en faveur des Maçons en les dispensant des épreuves ordinaires, tellement est profonde la conviction des conspirateurs que la Maçonnerie se prête à tous les plans subversifs de l'ordre politique et social.

« Pour quel motif la Franc-Maçonnerie adopte-t-elle ou fait-elle adopter des noms particuliers pour chaque association spéciale? Il n'est pas difficile de se rendre raison de ce procédé. C'est pour ne pas compromettre son nom. Si les conjurés réussissent, elle en recueille secrètement tout le profit et revendique l'honneur du succès. Dans le cas d'un échec, elle a la ressource de désavouer l'entreprise avortée et de décliner toute responsabilité; tout en déplorant secrètement l'imprudence de ses enfants, elle est la première à flétrir hautement leurs projets. Si la complicité de quelque frère des Loges est prouvée juridiquement, elle répudie ce membre isolé en prétendant qu'elle n'est pas responsable de ses folies; elle l'appelle un enfant perdu, un traître à l'Ordre, un parjure. Un autre avantage que la Maçonnerie trouve en fondant des associations particulières, consiste en ce qu'elle peut plus facilement déjouer la surveillance de la police. » (Extrait de *la Franc-Maçonnerie en elle-même*, etc. Liége 1859, p. 352.)

Ainsi, que les adversaires de l'Église écrivent sur leur drapeau *Philosophie, Libéralisme, Démocratie, Communisme, Socialisme, Internationale;* qu'ils

Digitized by Google

s'appellent *Carbonari*, *Solidaires*, *Libres-Penseurs*, etc.; peu importe. Les uns et les autres ont pour but final de détruire l'Église et de renverser les gouvernements. Tous veulent être libres et secouer le joug, et dans les cœurs de tous se trouvent également la haine de la religion et la haine de l'autorité.

Mais quelle est l'*Institution* qui, de son souffle puissant, anime toute ces sociétés? C'est la *Maçonnerie*. C'est elle qui tient entre ses mains tous les fils, fait jouer tous les ressorts, imprime le mouvement et la direction. Et si les sociétés secrètes se multiplient sous son influence, c'est pour assurer à son action plus d'étendue, d'efficacité, de puissance. Ce n'est pas assez d'une bouche à ce volcan pour vomir la lave brûlante qui bouillonne dans ses flancs; elle déborde de toute part, se fraie plusieurs passages, et le torrent destructeur menace le monde d'une inondation générale. Cependant le foyer où se forme ce torrent embrasé est le même, et toutes les bouches de ce volcan vomissent également la mort.

C'est, Monsieur, le triste phénomène que nous allons constater. Ici encore nous retrouverons l'*unité* dans la *diversité;* et si des effets nous voulons remonter aux causes, des ruisseaux à la source, nous aboutirons à la M∴. Mais je vous demande la permission de renvoyer ce sujet à une autre lettre.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## VINGT-NEUVIÈME LETTRE.

Parenté de la F.·. Me.·. avec les Chevaliers du Temple, — la philosophie du XVIII· siècle. — le libéralisme.

Monsieur,

J'ai promis de vous indiquer sommairement les liens qui unissent les différentes sociétés secrètes à la F.·. Me.·., je vais essayer de remplir ma promesse. Je commencerai ce travail de comparaison par les *Templiers.*

Vous n'aurez peut-être pas oublié, Monsieur, que le *F.·. Rebold*, en contradiction sur ce point avec les meilleurs écrivains de la secte, au lieu de faire descendre la F.·. Me.·. des *Templiers*, prétend que c'est la F.·. Me.·. qui a, sinon donné, du moins conservé la vie aux *Templiers* après la destruction de l'Ordre. Et le F.·. Ragon, que nous citerons bientôt, semble adopter la même opinion. Vous vous étiez peut-être accoutumé à regarder l'Ordre des *Chevaliers du Temple* comme n'existant plus; il n'en est rien.

« Cet *Ordre* religieux et *militaire*, dit le F.·. Willaume (dans son *Tuileur*), subsiste toujours, malgré l'abolition qui en a été faite par Clément V. Il existe encore de nos jours, remarque le F.·. Clavel, *un Ordre du Temple* qui n'est qu'une réforme Me.·.. (Hist. pittor.

Digitized by Google

p. 219). Selon d'autres *FF.·. MM.·.*, les deux Ordres sont si étroitement unis qu'ils n'en font qu'un, et la différence qui existe entre eux consiste uniquement dans la *diversité des rites*.

« La F.·. M^e^.·., dit le F.·. Auvellos, combat sous deux bannières différentes : sous celle de la *Croix* et sous celle de l'*Etoile flamboyante*. Celle qui combat sous la *première bannière*, pratique des *cérémonies religieuses* et possède un ordre hiérarchique, à l'instar des *Templiers*. Celle qui combat *sous la seconde*, s'isole de toute *religion positive* et ne reconnaît pas à Dieu le droit d'intervenir dans les choses de ce monde. »

« La M^e^.·. qui suit le système *Templier*, subdivise son grade de Rose-Croix, en neuf degrés, *six classiques* et *trois lévitiques*. Les membres de ces *trois derniers degrés* sont nommés *Lévites Diacres*, *Lévites Prêtres* et *Lévites Pontifes;* ce n'est qu'aux adeptes de ces trois derniers degrés que l'Ordre dévoile ses *arrière-secrets*. Les autres adeptes qui ne sont que dans les degrés classiques, se glorifient du titre de *Rose-Croix*, mais ne sont initiés à rien. » (La F.·. M^e^.·. dans ses rapports avec..... P. II, p. 64.)

Voici quelles sont les doctrines *religieuses* des *Templiers* modernes?

« DIEU EST TOUT CE QUI EST. CHAQUE PARTIE OU DIVISION DE CE QUI EST, EST UNE PARTIE DE DIEU, MAIS N'EST PAS DIEU MÊME.

« Dieu est la plus haute intelligence. Chacune des parties qui constituent le grand tout ou Dieu, est douée d'une portion de son intelligence, en raison de sa destinée. La réunion de toutes ces parties forme l'ensemble des mondes, *l'Universum*, c'est-à-dire le grand tout ou Dieu.



Digitized by Google

« Il n'y a pas d'autre religion que la religion naturelle.

« Cette religion, la seule vraie, se conserva dans les temples grecs et égyptiens de l'initiation. Elle fut communiquée ensuite à Jésus.

« Jésus la transmit à son disciple Jean, auquel il conféra l'initiation ainsi que la suprématie sur l'Église qu'il avait établie.

« Les mystères de l'initiation égyptienne qui avaient été communiqués à Jésus et transmis à Jean, furent conservés en Orient jusqu'à ce qu'ils fussent communiqués, l'an 1118, à Théobald, Grand-Maître de l'Ordre du Temple.

« Les successeurs de Théobald les ont gardés et se les sont transmis de main en main jusqu'à notre époque. » (1)

Mais quelles sont ses tendances politiques? « Avant la révolution de 1789, la *fraction politique des Templiers* modernes n'avait d'autre but avoué que l'anéantissement du catholicisme, tel que l'ont défiguré les Pontifes romains, qu'ils considèrent comme les plus utiles auxiliaires du despotisme. Sous l'empire, ils déploraient les attentats liberticides du chef de l'État; mais comprimés par sa gloire, leur indignation s'adoucissait par l'espérance de voir un jour Napoléon rendre au peuple français les droits usurpés sur lui. A l'époque où les hordes étrangères nous vinrent imposer les Bourbons, les Templiers se bornèrent à poursuivre l'ex-

(1) Passages extraits du Rituel des Templiers modernes intitulé: «Lévitiçon ou Exposé des principes fondamentaux de la doctrine des Chrétiens-Catholiques-Primitifs, suivi de leurs Evangiles, d'un extrait de la Table d'or et du Rituel cérémoniaire pour le service religieux, etc., et précédé du Statut sur le gouvernement de l'Eglise et la hiérarchie lévitique. Paris 1831.

Digitized by Google

pulsion de la race asservie; et nous avons tous été fidèles, jusqu'au 3 août, à ce patriotique devoir.

« Satisfaits de la Révolution à laquelle ils ont eu la gloire de concourir, l'hostilité violente a disparu maintenant de leurs doctrines et de leurs vœux. N'ayant plus rien d'essentiel à détruire, ils veulent les conséquences les plus nombreuses et les plus vraies de la liberté; mais ils les veulent sans secousses, et rejettent toutes les théories absolues. Assez éclairés pour ne pas être dupes des formes politiques, ni esclaves d'une dénomination de gouvernement, ils savent que telle monarchie comporte souvent plus de liberté que telle république, et quels que soient d'ailleurs leur souhaits particuliers, ils se rangent avec dévouement sous la bannière de la patrie. Une seule haine remplit leur cœur: celle des *Bourbons* et du *Jésuitisme*; elle se tempérait du mépris et sommeilla plusieurs années; mais au jour de l'oppression, elle éclata comme la foudre. Après quoi, leur irritation s'est calmée et a fait place au besoin de travailler avec persévérance au but que se proposent toutes les fractions du Temple: *l'affranchissement absolu de l'espèce humaine; le triomphe des droits populaires, de l'autorité légale; l'anéantissement de tous les privitéges sans nulle exception, et une guerre à mort contre le despotisme religieux ou politique, de quelque couleur qu'il puisse se parer.*» (Art. sur la *F.·. M*e.·. publié en 1832 par le F.·. d'Asveld).

Qu'en dites-vous, Monsieur, ce *programme* n'est-il pas exactement celui de la F.·. Me.·.? Mais si vous voulez vous convaincre mieux encore de l'identité de la doctrine que professent les deux Ordres, rappelez-vous les principaux chefs d'accusation qui servirent de base à la condamnation des *Templiers*.

Digitized by Google

Selon Duruy, on les accusait de *préparer la ruine des trônes* pour établir à leur place une *République universelle; de renier Jésus-Christ, à leur admission dans l'Ordre; de s'engager par serment, à suivre, sans exception, les ordres de leur Grand-Maître; à n'épargner ni sacré, ni profane, à tout regarder comme licite pour le bien de l'Ordre*; et surtout, *à ne jamais dévoiler les horribles secrets de leurs mystères nocturnes, sous peine des plus terribles châtiments.* (Traité sur la condamn. des Templiers.)

Dans l'un et l'autre Ordre, il y a des *signes et des mots* destinés à se reconnaître, et *ceux-là seuls sont considérés comme faisant partie de la milice active* parmi les Templiers, qui sont dépositaires de ces *signes et mots d'orthodoxie ou de passe.* (Manuel des Templ.)

Je n'insiste pas davantage. Si cette parfaite ressemblance d'esprit, de pratiques et de tendances ne suffit pas pour rendre certaine l'opinion que nous signalions tout à l'heure, et qui confond les deux Ordres en un seul, elle prouve au moins, et surabondamment, que les liens de la fraternité sont bien étroits et qu'il y a parenté au premier degré.

Allons donc plus loin et faisons ensemble un second pas. Qu'a fait la M^e^.·. pour le *bonheur de l'humanité*, depuis son introduction en France jusqu'à la fin du 18^e^ siècle? En apparence, peu de chose. Elle était obligée à garder encore bien des ménagements; elle parlait peu, ne se montrait pas au grand jour; mais ne croyez pas qu'elle *sommeillât*. Elle prenait racine et travaillait sous terre. On ne discerne pas immédiatement l'action du levain mêlé à la pâte, mais cette action, pour être latente, n'en est pas moins réelle; elle est même plus efficace.

La F.·. M.·. a-t-elle exercé une influence réelle et

Digitized by Google

décisive sur *la secte philosophique* qui, au dernier siècle, fit à l'Eglise une guerre si acharnée, et prépara si efficacement la révolution de 1789? Ne vous étonnez pas, Monsieur, de ce nom de *secte* que je donne à ces prétendus philosophes, qui n'étaient au fond que de véritables impies et qui se coalisèrent pour attaquer la religion catholique.

S'ils ne furent pas unis entre eux par des liens extérieurs, une organisation régulière, des statuts, des réglements, ils le furent par la conformité de leurs pensées et de leurs tendances, de l'esprit qui les animait et du but qu'ils poursuivaient : ils professaient les mêmes principes, ils n'avaient qu'un même système doctrinal. Dans leurs livres comme dans leurs conversations, ils s'accordaient à prêcher l'impiété, et tous à l'envi vomissaient le blasphème sur ce que la religion a de plus sacré. Voilà, si je ne me trompe, un des premiers fruits de la Mc.·.; si elle ne fut pas la mère de la philosophie, elle en fut du moins la nourrice.

En effet, les principes que professèrent ces philosophes sont précisément ceux de la F.·. Mc.·.. Les blasphèmes sortis de leur bouche sont ceux que nous avons retrouvés sur les lèvres des F.·. MM.·., quand nous examinions leurs doctrines. Le cri de ralliement des uns et des autres est le même. *Écrasez l'infâme*, disait Voltaire; *écrasons l'infâme*, disent les F.·. MM.·..

Vous n'aurez pas oublié le terrible vœu dans lequel un de ces philosophes résumait le but poursuivi par la philosophie : *il aurait voulu étrangler le dernier des prêtres avec les boyaux du dernier des rois.* L'Église et l'État ne sont-ils pas enveloppés dans une même haine par la F.·. Mc.·.?

C'est au nom de la *liberté de penser* que celle-ci fait si bon marché de la révélation. C'est à la *raison*

Digitized by Google

*de l'homme* que ceux-là en appelèrent constamment pour attaquer tous les mystères de la foi.

Si la F.·. Me.·. aime à travailler dans l'ombre, la philosophie sait aussi, quand elle le croit utile, se taire et dissimuler. Elle sut même recourir au mensonge et à l'hypocrisie. On connaît son adage : *Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose.* Enfin, si dans les sociétés secrètes le *culte et la morale* sont anéantis en même temps que *le dogme*, la philosophie, pas plus que la Me.·., ne s'arrêta devant aucune négation. Je ne veux rien exagérer dans les points de comparaison que nous découvrons entre ces deux *ennemies* de l'Église ; mais à celui qui ne voudrait pas reconnaître qu'il existe entre elle de l'affinité, je demanderais comment il se fait que l'apparition de la F.·. Me.·. en France soit précisément l'époque où l'esprit chrétien a subi un si fatal échec, et le signal d'une dégénération déplorable dans les mœurs publiques, dégénération qui alla toujours croissant jusqu'à la révolution de 1789?

Je demanderais encore comment il se fait que le chef avoué de cette tourbe impie qui, dans le dernier siècle, ne craignit pas de déclarer la guerre à l'Église, Voltaire, ait été tout à la fois le coryphée des incrédules et l'un des membres les plus illustres de la Me.·., la plus parfaite personnification du philosophisme irréligieux et de la F.·. Me.·.? D'où vient que cette société a conservé pour ce démon incarné une si profonde et si filiale vénération? Si on n'admet pas cette parenté entre la philosophie et la F.·. Me.·., il faut encore expliquer comment et pourquoi les plus célèbres des incrédules de cette époque ont été en même temps membres des Loges MM.·.. Ah ! n'en doutons pas, c'est là que ces prétendus esprits forts, qui n'étaient que des esprits superbes, avaient été formés ; là qu'ils avaient puisé la

Digitized by Google

haine aveugle et invétérée dont ils étaient animés pour le christianisme; là enfin qu'ils venaient exciter et ranimer leur zèle, à concerter de nouvelles attaques et combiner ensemble de nouveaux moyens pour *écraser l'infâme...*

Ne craignons donc pas de le dire, après le F.·. Ragon: « *Refuge assuré de la philosophie, c'est la F.·. M.·.* qui a sauvé le peuple du joug avilissant du fanatisme et de l'esclavage. (Nous savons ce que le F.·. Ragon entend par ces mots.) C'est aux connaissances que la M.·. répandit dans les classes élevées de la société anglaise qu'on attribue en grande partie *l'émancipation de l'Angleterre et sa réforme pacifique en 1668. Cent ans plus tard, la philosophie moderne, éclairée des lumières de l'initiation, a fait plus en France...* » etc. (*Cours philosoph. et interprét.* p. 377.)

La F.·. M.·., a dit un autre écrivain, aux applaudissements des Maçons, n'est pas l'organe d'une secte tout exceptionnelle. *Elle est l'instrument général de la philosophie.* (M. Henri Martin. Hist. de Fr., t. 16, p. 535.)

La *philosophie* avait accompli sa tâche et fait son temps. Ce nom ne figure plus que dans l'histoire: il personnifiait une secte anti-religieuse et anti-sociale. Le nom disparut pour faire place à ce qu'on appelle le *libéralisme*. Entre ce mot et celui de *liberté* écrit sur le drapeau M.·. il y a, vous le comprenez, une grande analogie.

Par le mot de *Libéralisme* nous entendons le système doctrinal qui, en matière de Religion et de politique, sous prétexte d'étendre la liberté de l'homme, favorise la licence. Diminuer l'autorité de celui qui commande et encourager l'indépendance de celui qui obéit; abaisser le supérieur et, s'il était possible, émanciper le sujet; par crainte de la tyrannie, amoindrir le

Digitized by Google

pouvoir, si tant est qu'on ne le détruise pas entièrement: telle paraît être la grande préoccupation du *Libéralisme;* voilà sa tendance. Système fatal qui, sous prétexte d'éviter l'oppression, fomente la révolte, et par le désir d'alléger le joug de l'obéissance et de la soumission aux lois, tend à le supprimer totalement. Ce *Libéralisme* est formulé dans les grands principes de 89, que bien des personnes exaltent sans les connaître et qui ont été pour la France et l'Europe la source féconde de maux incalculables.

*La liberté de penser*, ce qui veut dire, non le *pouvoir radical* qu'on ne peut enlever à l'homme, mais le *droit* de rejeter la *révélation;* le droit *de ne rien croire*, ou de ne croire que ce que l'on veut; de s'affranchir de l'*autorité de l'Église*, quoiqu'on lui appartienne par le baptême. La liberté de la pensée ainsi entendue, est le tombeau de la foi et la négation de l'ordre surnaturel.

*La liberté des cultes*, qui a pour principe *l'indifférentisme religieux*, fait profession d'établir un même niveau pour toutes les religions; c'est-à-dire, de les regarder toutes comme également vraies, également respectables, quoiqu'elles se repoussent et se condamnent mutuellement; ou, au contraire, toutes comme également fausses, également méprisables. La liberté des cultes est le mépris de tous les cultes, et la négation de toute religion.

*La liberté de la presse*, qui repose sur les deux autres, est le droit accordé à l'erreur, au mensonge, à l'impiété, à toutes les passions, de combattre la vérité et la vertu, d'égarer les esprits, de corrompre les cœurs, de combattre l'autorité, de saper les fondements de toute société ; c'est le droit de préparer, de colporter, de vendre, de distribuer, je devrais dire d'imposer le

Digitized by Google

poison à toutes les conditions; c'est le droit d'attaquer et de détruire dans les âmes tout principe religieux, tout sentiment moral, toute idée d'ordre, de justice et d'honnêteté. Ce n'est pas ici le lieu de démontrer ce que ces trois libertés renferment de faux et de funeste : je n'ai voulu en ce moment que les définir afin de faire comprendre ce que l'on entend par *Libéralisme*. Il me reste à prouver que la doctrine de la F.·. M^e^.·. est essentiellement *libérale* dans le sens que je viens d'expliquer, et que le *Libéralisme* ainsi défini est véritablement maçonnique. Mais pour quiconque a lu ce que nous avons dit des doctrines religieuses et sociales de la F.·. M^e^.·., la démonstration n'est pas à donner, elle existe évidente, palpable, saisissante.

Cette identité d'esprit, de pensées et d'aspirations, avec le *Libéralisme,* non-seulement la F.·. M^e^.·. ne la repousse pas, mais elle s'en glorifie ; que dis-je? Elle se reproche de ne pas marcher plus résolument dans une voie qui est la sienne, et de ne pas être à la tête d'un mouvement qu'elle approuve, qu'elle a mission d'imprimer et qu'elle devrait diriger... « La M^e^.·., dit le F.·. Grisar, ce corps robuste, ce colosse à mille têtes, à cent mille bras, est-il un grand instrument de progrès, de réformes et d'améliorations sociales? est-il *un laboratoire d'idées nouvelles*, donne-t-il la vie *aux idées libérales*, par l'émission *d'idées libérales*?..

Si nous élevions notre but, nos pensées et nos actions à la hauteur des besoins actuels..., ne serions-nous pas à l'instant à la tête *des partis libéraux*?... je n'entends pas remorquer le *parti libéral*, mais le *Libéralisme sera nous*; nous serons *sa pensée*, *son âme*, *sa vie;* nous serons *lui*, enfin...» (Disc. à la Loge de la Persévérance d'Anvers 1845.)

Digitized by Google

Le *Libéralisme* sort de ce mot diabolique qui, prononcé par Satan, a passé dans la bouche de la M^e^.·. et lui sert de devise: *Liberté*. C'est la M^e^.·. qui a jeté dans le monde cette semence maudite de toutes les révolutions, de tous les soulèvements contre l'autorité.

Confiée à une terre si bien préparée, cette semence, dont toutes les passions de l'homme devaient favoriser le développement, a porté ses fruits. Ils sont bien amers! Que la F.·. M^e^.·. se félicite de son succès, qu'elle se glorifie d'avoir allumé l'incendie qui doit dévorer la terre; nous ne pouvons l'en empêcher; mais un jour viendra, et il n'est pas éloigné, que le monde la connaîtra, et dans ce jour, il la maudira.

J'ai voulu indiquer la trace de son action dans le temps même qu'elle travaillait à l'ombre et secrètement. Nous la verrons désormais lever fièrement la tête et se montrer au grand jour.

Permettez-moi de renvoyer ce sujet à ma prochaine lettre, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTIÈME LETTRE.

Parenté de la F.·. M.·. avec le Communisme, le Socialisme, le Carbonarisme, les Solidaires, les Libres-Penseurs.

Monsieur,

Du *libéralisme* à la *démocratie*, il n'y a qu'un pas; ou plutôt, il n'y a que la distance du principe à la conséquence. Dans le *libéralisme*, la *démocratie* est renfermée. Elle en sort comme le fruit du germe, comme le rejeton de la tige, la conséquence du principe.

« Le *libéralisme*, disait le F.·. Marguet (24 juin 1854 Gr. Or. de Belg.), qui repousse l'élément démocratique, répudie injurieusement son élément le plus vital, comme si la *démocratie* était incompatible avec le *libéralisme!* Mais que serait-ce donc que le libéralisme, s'il n'avait pour complément la démocratie? Ce serait un mot vide de sens, un mot à rayer du vocabulaire politique. »

Faites disparaître l'*autorité,* il n'y a plus de sujets, il n'y a plus d'inférieurs, il n'y a plus de peuple; ou bien ce peuple est souverain; il est *souverain* parce qu'il est *libre,* et du jour où vous l'affranchissez du joug de l'autorité, vous le déclarez maître, maître de lui-même et de ses destinées. Vous l'investissez du pouvoir, vous le faites *démocrate.* Et comme le peuple

Digitized by Google

c'est l'immense majorité des hommes, le pouvoir que vous lui confiez est le pouvoir suprême; il devient le maître absolu : c'est le règne des membres sur le chef. Désormais les branches, au lieu de recevoir la sève du tronc, la lui communiqueront. C'est le monde renversé.

Or, que pense la F.·. M^e^.·. de ce problème, de ces doctrines, de ces tendances? Quels sont ses principes? Quelle est en cette matière sa conduite? La loge de la *Persévérance* d'Anvers, écrivant (mars 1846) à celle de Gand, va nous le dire:

« Il est temps que la M^e^.·. s'occupe activement des grandes questions qui remuent toute la société moderne; qu'elle étudie les immenses problèmes économiques qui préoccupent tous les peuples. Car ne nous aveuglons pas; il se passe quelque chose d'extraordinaire en Europe; nous voyons partout des esprits inquiets, des populations indécises et mécontentes.

« En France, malgré l'état de torpeur où la nation semble plongée, nous voyons l'ouvrier lever la tête, demander une garantie de ce droit souverain du travail que Dieu lui a donné en le créant. Nous voyons de tous côtés les intérêts du travail se concerter, et se préparer à soutenir le défi qu'ils ont déjà jeté au monopole des grands industriels, des grands propriétaires et à l'agiotage sous toutes ses formes.

« La *démocratie* anglaise, choisissant pour champ de bataille les lois des céréales, c'est-à-dire, l'impôt prélevé sur la faim, jette le gant au droit féodal et fait trembler par sa protestation énergique et son appel au peuple toute cette haute noblesse anglaise. L'Irlande est loin d'être apaisée.

« La Suisse a commencé la lutte en l'arrosant du meilleur de son sang. Le *Libéralisme et l'Ultramontanisme* se sont provoqués à un duel à mort.

Digitized by Google

« L'Italie conspire; chez elle aussi la cause de la liberté est consacrée par le sang des martyrs; chez elle aussi la domination temporelle, le despotisme sous les traits du Pape, ne trouve que le bourreau pour affermir son pouvoir chancelant.

« L'Allemagne s'impatiente sous le joug de ses petits potentats qui jouent les Rois.

« En Prusse, le gouvernement absolu combat en vain l'esprit constitutionnel; ses principes rétrogrades échouent contre la volonté forte, inébranlable des Rhénans.

« Avons-nous besoin de parler des graves symptômes qui se manifestent chez nous (en Belgique)?

« Partout nous trouvons des traces du grand mouvement démocratique qui emporte l'humanité vers sa destination.

« Ne restons pas inactifs en présence de ces faits; ne nous laissons pas déborder par l'avenir. Identifions-nous avec les idées démocratiques qui triompheront alors. Étudions-les, comprenons-les, afin de pouvoir les diriger, les contenir lorsqu'elles éclateront et éviter les excès et les abus.

« L'ascendant de la Me.·. ne sera pas immédiat; c'est une œuvre de temps; son influence se préparera par son travail et se fixera par ses actes..... Étudions les grandes questions sociales, rendons-nous maîtres de ce terrain fertile, et le triomphe de notre cause est assuré. »

Le F.·. Grisar, dont les idées sont adoptées par la loge que nous venons de citer, propose la réunion d'un congrès où l'on traiterait les questions sociales. « L'*organisation du travail* pourrait être une des premières questions. Pourquoi la Me.·. n'aurait-t-elle pas un organe spécial, un journal ou une revue dans le

Digitized by Google

genre de la *Revue démocratique*?..... Tous les *problèmes démocratiques* devraient êtres traités dans les loges et résolus en congrès; par là, nous remplirions réellement notre *mission*, nous imprimerions une force nouvelle et considérable aux forces actives de la société..... La M^e^.·. ne peut rester puissante qu'à la condition de protéger toutes les initiatives de l'esprit humain, etc. » (1845, à la loge de la *Persévérance* d'Anvers.) Vous le voyez, Monsieur, la *démocratie* est en principe dans la M^e^.·., c'est un rejeton de cette plante.

Nous ne nous appesantirons pas sur ce qui regarde le *communisme* et le *socialisme*, dont on a tant parlé il y a quelques années. C'est l'application des principes posés par la F.·. M^e^.·., de *l'Égalité* et de *la Fraternité*. Ces principes, popularisés dans les classes ouvrières, y ont pris racine. Ils ont constitué comme *un droit nouveau*. On en a formé un système de doctrine; de la théorie on est descendu à la pratique.

Mais remontez à la source, vous arriverez à la *devise M.·.* L'*Internationale* nous le dira bientôt plus clairement encore.

*Carbonarisme italien*. Selon Charles Botta (hist. d'Ital. liv. 23, ann. 1808), la secte des *Carbonari* italiens a pris son origine dans les montagnes de l'Abruzze et de la Calabre, où il y a une grande quantité de *charbon*. Beaucoup de ses membres exerçaient le métier de *charbonnier*. Ils désignèrent leurs assemblées sous le nom de *vente*, faisant allusion à la vente qu'ils faisaient de leur charbon, lorsqu'ils descendaient de leurs montagnes et venaient dans la plaine. Comme les FF.·. MM.·., ils avaient plusieurs *grades*, cachaient leurs *rites* sous le plus grand *secret*, et se servaient de certains signes pour se

Digitized by Google

reconnaître. Le *Carbonarisme italien* prit à son origine un masque religieux destiné à se faire accepter plus facilement par une population pleine de foi. Le Carbonarisme gagna bientôt les *Romagnes* et se propagea même à Naples. »

Un maçon napolitain, exilé en Angleterre, assigna plus tard, dans un écrit qui parut à Londres en 1848, une autre origine à la F.·. Me.·. napolitaine.

« A peine, dit-il, les armées françaises s'étaient-elles emparées de ce royaume (en 1806), que la Me.·. s'y établit et y prospéra. En 1811, elle avait atteint l'apogée de sa prospérité. »

Quoi qu'il en soit de leur origine, les *Carbonari*, dit M. Ravitti, ont, comme les FF.·. MM.·., pour *but suprême et final la destruction de l'Église catholique par le renversement du trône.* Ils conservent une partie des *rites M.·..* En politique ils ont pour but spécial de rendre l'*Italie indépendante de toute domination étrangère* et d'établir le *gouvernement représentatif.*

« Sire, écrivait Vincent Dandolo, conseiller d'Etat du royaume de Naples, au roi Joachim Murat, le *Carbonarisme se répand en Italie*: Délivrez-en, si vous pouvez, votre royaume, car *cette secte est ennemie des trônes.*» (Colitta, Storia del Reame di Napol. t.VIII, ann. 1819.) V. Archiv. dell' Ecclesiastico, vol. IV, p. 380.)

Voici, d'après M. Louis Blanc, (histoire de 10 ans, p. 99 etc.) l'origine du Carbonarisme français.

« Les troubles de juin 1820 avaient eu pour aboutissement la conspiration militaire du 10 août, conspiration étouffée la veille même du combat. Le coup frappé sur les conspirateurs avait retenti dans la loge des *Amis de la vérité*, dont les principaux membres se dispersèrent. *MM. Joubert et Dugied* partirent pour

Digitized by Google

l'Italie. M. *Dugied* revint à Paris, portant sous son habit le ruban tricolore, insigne du grade qu'il avait reçu dans la *Charbonnerie* italienne. M. *Flotard* apprit de son ami tous les détails de cette initiation à des pratiques jusqu'alors ignorées en France. Il en parla au conseil M^e^.·. des *Amis de la vérité,* et les sept membres dont le conseil se composait, résolurent de fonder la *Charbonnerie française*, après s'être juré l'un à l'autre de garder inviolablement ce secret redoutable. Les règlements apportés d'Italie convenaient merveilleusement à des Italiens, mais ne pouvaient guère devenir en France un code à l'usage des conspirateurs. On dut songer à des modifications. MM. *Buchez, Bazard et Flotard* furent choisis pour préparer les bases d'une organisation plus savante. »

La *Charbonnerie*, dit L. Blanc, qui était un jeu puéril comme principe, fut comme organisation quelque chose de puissant et de merveilleux. (Ib.)

Mais d'où était sorti cette organisation, demande M. de St-Albin, sinon de la *Loge M.·.des Amis de la vérité*, comme l'avoue le F.·. Le Blanc? C'est donc bien l'œuvre de la F.·. M^e^.·.. Cela est si vrai que le Rituel de la *M^e^.·. forestière*, (*Charbonnerie*, *Fenderie*, etc.) fait toujours partie de la liturgie M^e^.·.; et l'*auteur sacré* a joint au rituel de la *M^e^.·. forestière*, une analyse de quatorze associations politiques secrètes, provenant de ces deux anciennes institutions : c'est ce qu'on lit dans le titre même du *Rituel*. La *M^e^.·. forestière* comprend les *Charbonniers* (carbonari) ou *Bons Compagnons Fendeurs*, *les Prodigues convertis*, *les moins Diables que nous*, *les Scieurs*, *les Charpentiers*, *les Amis du peuple*, *les Travailleurs égalitaires*, *les Francs-Juges*, *les Invisibles*, *les Vengadores d'Alibaud, etc.* (V. vocabul. M^e^.·. à la fin de l'ouvrage.)

Digitized by Google

La *jeune France*, la *jeune Europe*, la *jeune Italie*, le *Tugenbund*, les *Bons Cousins*, etc., ne sont que des formes diverses sous lesquelles se dissimule la même institution. Tracer l'exquisse, même rapide, de chacune de ces *sociétés*, ce serait un travail qui nous conduirait trop loin, et que nous ne croyons pas nécessaire à notre but.

Ce que nous avions à démontrer ici, c'est que la *Charbonnerie française est née* de la Me.·. : nous venons de le prouver par le témoignage du F.·. Le Blanc.

Le *Siècle* confirme ce témoignage ; voici ses paroles : « Pour constituer l'association qu'ils avaient en vue, Bazart et ses compagnons avaient besoin d'une autorisation impossible à obtenir. La *F.·. M.·. fournit le moyen de tourner la difficulté*; *elle fut le prétexte et le couvert de l'entreprise*. (Le *Siècle* cité par l'*Union* de Paris 1866, 1 mai.) La Loge des *Amis de la vérité*, dit-il encore, *fut le berceau et la pépinière du Carbonarisme français*. (Ib.)

Leurs premiers *règlements* furent ceux de la *Charbonnerie italienne* qui se considérait comme la partie militante de la F.·. Me.·.. Ils les adaptèrent ensuite au génie et au caractère du pays.

Leurs *principes* et leurs doctrines ne différaient pas des principes et de la doctrine de la F.·. Me.·..

Leur *but* était le même. Tous, dit le *Siècle*, avaient au cœur l'amour de la patrie, *le culte de la Révolution et de la liberté*. (Ibid.)

En voilà plus qu'il n'en faut pour établir une incontestable parenté entre la *Me.·.* et la Charbonnerie française. Il y a entre l'une et l'autre les *rapports de la mère avec son enfant*. Il me serait facile d'ajouter de nouvelles preuves à celles que je viens de donner; la



Digitized by Google

crainte de vous fatiguer inutilement me fait négliger ces documents.

*Solidaires et Libres-Penseurs*. Vous n'ignorez pas, Monsieur, l'existence de l'horrible société des *Solidaires* et de celle des *Libres-Penseurs*, qui imposent à leurs membres l'obligation rigoureuse de ne pas recourir au prêtre à l'heure suprême, et de se faire enterrer sans les prières de l'Eglise. La M.·. a-t-elle quelque affinité avec ces sectes monstrueuses?

Le point de départ est le même, le but que l'on se propose est le même. Si la M.·. n'a pas donné la dernière forme à ces sociétés, elle les approuve et les encourage. Les documents que nous allons citer suffiront pour l'établir sans réplique.

En Angleterre et en France, comme en Italie, la Maçonnerie a applaudi cordialement à la fondation de ces sectes horribles, qui font honte à la civilisation moderne, et elle s'est mise immédiatement en devoir de les encourager à aller plus loin encore, si c'était possible.

Nous en trouvons la preuve dans un journal maçonnique de Londres, la *Chaîne d'Union*, qui contient un document signé par plusieurs Francs-Maçons de cette capitale et qui porte pour suscription :

« *A la Maçonnerie et aux Libres-Penseurs de Belgique.*

« Nous avons appris avec plaisir, y est-il dit, les succès qu'ont obtenus en Belgique les Libres-Penseurs, à propos de l'organisation de sociétés pour l'enterrement civil. Nous félicitons bien sincèrement nos Frères belges pour *l'excellente idée* qu'ils ont eue. C'est *un grand exemple qu'ils ont donné au monde* et qui, nous n'en doutons pas, portera des fruits salutaires. Que la Ma-

Digitized by Google

çonnerie belge prenne donc pour elle une large part de nos félicitations, *car nous savons qu'elle n'a pas été étrangère à l'initiative de ce mouvement rationaliste.*

« Mais à nos félicitations et encouragements, que nos Frères de Belgique nous permettent de joindre quelques conseils dictés par un sentiment qu'ils comprendront : celui de notre attachement aux grands principes qui servent de lien commun entre tous les amis de la liberté et du développement de l'intelligence humaine. Certes, c'est beaucoup déjà que d'être parvenu, dans une proportion notable, à enlever les morts à l'Eglise ; mais ce n'est là que le commencement d'une grande œuvre, *qui ne sera complète que le jour où l'on sera parvenu également à arracher les vivants des mains du prêtre.*

« Nos Frères, dont les efforts ont été si heureusement couronnés de succès, dans l'organisation des sociétés pour l'enterrement civil, ne croient-ils pas qu'il serait bientôt temps pour eux, profitant de la latitude que leur laisse une Constitution libérale, de faire un pas de plus dans la voie qu'ils viennent d'ouvrir?.....

« Nous n'avons pas la prétention de leur rien enseigner à cet égard; nous avons seulement voulu leur demander s'ils ne croiraient pas qu'il fût opportun, après les succès déjà obtenus pour l'enterrement civil, de tenter d'élargir leur œuvre en y ajoutant les attributs de ce qu'on pourrait appeler le BAPTÊME et le MARIAGE CIVIQUES. »

En formulant le vœu sauvage exprimé ci-dessus, les Francs-Maçons anglais ignoraient sans doute qu'il était déjà rempli par leurs alliés de Belgique. En effet, voici le préambule et les principaux articles des statuts de la société des *Libres-Penseurs*, fondée en 1864 à Bruxelles :

Digitized by Google

« Les fondateurs de la société des LIBRES-PENSEURS, en posant la première pierre de cette société, saluent avec vénération ses deux sœurs ainées, l'*Affranchissement* et les *Solidaires*.

« Ils ont la conviction, qu'en fondant cette société, ils vont plus que jamais travailler à délivrer l'homme des préjugés qui font la force de nos ennemis, et *frapper au cœur le charlatanisme du prêtre*.

« Cette conviction est d'autant plus profonde, que non seulement *nous devons mourir sans prêtre*, mais encore que *nous devons donner l'exemple du mariage purement civil, et de la naissance de nos enfants sans le baptême du prêtre*.

« Certains que les principes du *Libre-Penseur* sont de *délivrer l'homme du prêtre, qui, jusqu'à ce jour, le tient dans un asservissement honteux, indigne de quiconque fait usage du raisonnement*, ils savent que le principe est indivisible, et qu'un cercle ou société séparée doit avoir pour résultat une propagande que l'on ne peut faire sur un seul point.

« Forts de ces idées, ils n'ont point reculé devant le devoir qui leur est imposé de jeter franchement les bases de l'édifice, sur lequel nous avons *pointé [sic]* notre bannière, où tout le monde peut lire, en caractères qui ne sont point cachés dans ses plis, ces mots qui résument toute notre devise :

« *Libres-Penseurs.*

« *Plus de prêtre à notre mort, à notre mariage et à la naissance de nos enfants!*

« Assurés d'un succès que le droit et la justice expliquent mieux que ce que l'on voudrait vainement narrer, c'est avec la conviction profonde de bien faire, et de *trouver dans tous les hommes de bien des adhé-*

Digitized by Google

*rents*, que nous livrons notre manifesté à la publicité.

« Il n'y a chez nous ni haine ni rancune ; nous n'avons de souvenir du passé, que ceux qui nous ont fait parvenir à *combattre ouvertement les oppresseurs de la raison humaine, pour délivrer l'homme de tous ses préjugés.*

« C'est assez dire ce que nous voulons et ce que nous sommes ! »

Suivent les articles, parmi lesquels nous nous bornons à citer les suivants :

« Art. 1er. La Société a pour but de délivrer l'homme de tous les préjugés.

« Tous les membres s'engagent :

« 1° A se passer du prêtre avant de mourir, ainsi qu'à ses funérailles ;

« 2° A ne contracter le mariage que devant l'état-civil ;

« A se passer du prêtre à la naissance de l'enfant, à ne lui faire administrer ni la communion ni la confirmation.

« Art. 2. A la mort d'un membre, la Société se charge de faire les frais de convocation, du cercueil et de l'enterrement.

« Celui qui accepterait l'assistance du prêtre cesse d'être membre, et n'a droit à aucune réclamation pour ce qu'il peut avoir payé.

« Art. 5. Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, peut être admise comme candidat, sur la présentation d'un membre ; avant sa majorité, elle devra l'être par ses parents ou par les personnes en tenant lieu. » (Am. Neut. I, 200-201.)

« La Belgique, jusqu'à présent, grâce aux libertés dont elle jouit et aux avantages qu'elle en a recueillis,

Digitized by Google

nous paraît être appelée à l'honneur de cette grande initiative.

« Nous savons que cette œuvre d'émancipation est immense et qu'elle a besoin de tous les dévouements; aussi, ce n'est pas seulement à la Maçonnerie belge que nous avons exclusivement entendu nous adresser, mais encore aux libres-penseurs que la Belgique compte aujourd'hui en si grand nombre dans son sein. »

« Il y a derrière la question que nous avons pris la liberté d'adresser à nos Frères de Belgique, *tout un plan à faire connaître et à développer,* ce dont nous avons cru devoir, pour aujourd'hui, nous abstenir, nous réservant toutefois de produire nos idées en temps et lieu, selon qu'il sera répondu à notre appel. » (Extr. de la *Chaîne d'Union* de Londres, et du *Monde M.·.* Voy. *Patrie* de Bruges, 13 septembre 1865.)

La F.·. M.·. de l'*Italie unitaire* s'accorde avec la M.·. anglaise. Voici l'article 37 des nouveaux statuts généraux du Gr.·. Or.·. italien.

« Art. 37. Lorsqu'un président d'atelier est averti du décès d'un maçon régulier, il nomme une commission pour accompagner le défunt à sa dernière demeure.

« Les honneurs funèbres auxquels cette commission participe doivent être purement civils, *à l'exclusion de toute intervention du clergé, et de toute cérémonie ecclésiastique.* »

Nous avons affirmé que les *Solidaires* avaient trouvé de l'écho dans la M.·. française. La loge l'*Avenir*, à l'Orient de Paris, présidée par M. Eugène Pelletan, mit en 1866 à son ordre du jour *l'étude des moyens les plus propres à propager les enterrements civils,* et tous les FF.·. de Paris furent priés de faire part à ladite loge, de leurs observations à ce sujet.

Il est bien vrai que le Gr.·. Maître Mellinet, blâma

Digitized by Google

officiellement ce qui s'était fait, et suspendit même provisoirement la loge de l'*Avenir*, mais plusieurs loges se sont proposées d'en appeler au *Conseil*.

On trouvera aux Notes une dissertation courte et substantielle d'un F.·. *d'Hestal*, 30.·., qui combat avec beaucoup de logique le despotisme anti-religieux des *Solidaires et Libres-Penseurs*. Mais on peut lui répondre avec autant de force et de logique en partant du grand principe M.·.: quand on permet de rejeter l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, quand on traite hautement la religion catholique, les sacrements et son culte, de fictions et de fantasmagories ridicules, peut-on trouver mauvais que d'autres agissent en conséquence? (V. Not. XI.)

Il me reste à vous parler d'une autre fille de la M^e^.·. qui jeune encore, s'est acquis déjà une immense célébrité. L'*Internationale*, c'est son nom, demande à être étudiée sérieusement. Je renvoie ce sujet à une autre lettre.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTE-UNIÈME LETTRE.

Parenté de la F.·. M.·. avec l'*Internationale.* — Organisation, but, moyens d'action, doctrines de l'Internationale.

Monsieur,

Les derniers évènements de Paris ont révélé au monde une des plaies les plus profondes qui dévorent les sociétés modernes et probablement le plus redoutable danger qui les ait jamais menacées.

On a vu l'*Internationale* à l'œuvre ; elle n'a pas craint de dire ce qu'elle voulait : elle a montré ce dont elle était capable : il y a dans ses actes et dans le programme monstrueux qu'elle jette insolemment aux gouvernements comme un défi, quelque chose de si extraordinaire, qu'on n'est pas moins étonné de son audace que révolté de ses projets épouvantables.

Il me semble vous entendre me demander pourquoi je la classe parmi la postérité de la F.·. M.·., et sur quels fondements je m'appuie, pour établir entre ces deux sociétés la relation intime qui existe entre la fille et la mère. Est-il bien certain que l'*Internationale* doive le jour à la M.·., et peut-on justement attribuer à celle-ci les excès de celle-là?

Cette question est d'autant plus opportune, que parmi les F.·. MM.·. il en est un grand nombre qui n'admet-

Digitized by Google

tent pas cette parenté, et qui, honteux des excès de l'*Internationale*, voudraient bien persuader au monde que la F.·. Me.·. n'a rien de commun avec elle. Avant de répondre directement à votre question, Monsieur, permettez-moi d'abord une observation. Quand j'affirme que l'*Internationale* est un rejeton de la *F.·. Me.·.*, je ne veux pas dire que celle-ci ait formellement conçu le plan de celle-là, déterminé le but spécial qu'elle poursuit, et ses moyens d'action, formé son organisation et tracé ses règlements particuliers. Non. Quand nous l'avons appelée la mère des *Libres-Penseurs*, des *Solidaires*, des *Carbonari* et des autres sociétés secrètes qui infectent le monde, nous n'avons pas voulu dire qu'elle leur eût donné la forme spéciale qui les distingue les unes des autres, et de la F.·. Me.·. elle-même. Mais cela n'est pas nécessaire pour établir une véritable filiation entre la Me.·. et ces différentes sectes. Il suffit pour cela de prouver que ces rejetons sortent originairement de la même racine, se nourrissent de la même sève et vivent de la même vie. Or, Monsieur, quel que soit le mystère qui recouvre la première éclosion de l'*Internationale*, quel est l'homme intelligent qui, à première vue, ne découvre dans cette société redoutable, devenue l'épouvantail des Gouvernements, la pensée intime de la F.·. Me.·., son esprit et sa vie? La devise à jamais célèbre qui renferme et exprime l'essence de la Me.·., n'est-elle pas aussi la devise de l'Internationale; et son code, le principe fondamental sur lequel s'appuie tout l'édifice, la seule justification qu'elle puisse donner de sa doctrine?

N'avez-vous pas vu quelquefois près d'un vieil arbre, s'élancer nombre de rejetons qui croissent et grandissent à son ombre. On les prendrait pour autant d'arbustes ayant leurs propres racines et leur vie spéciale.

Digitized by Google

Creusez légèrement la terre qui les environne, vous vous convaincrez facilement que ces prétendus arbustes n'ont d'autre sève que celle du vieil arbre qui semble vouloir se reproduire et se perpétuer dans ces jeunes rejetons.

Vous avez là, Monsieur, une image fidèle de l'étroite parenté qui existe entre la *F.·. M^e.·. et l'Internationale.* Ce sont les mêmes racines qui alimentent ces deux arbres. Analysez la sève qui circule dans les branches, réduisez leurs doctrines à leur plus simple expression, cherchez la raison dernière de ces systèmes destructeurs de tout ordre moral; vous trouverez au fond du creuset ces trois paroles sacramentelles de la F.·. M^e.·.: *Liberté, Égalité, Fraternité;* vous n'y trouverez que cela Il peut y avoir des différences dans l'interprétation et l'application pratique de ces grands principes, mais c'est la base commune qui supporte la législation de la M^e.·. et celle de l'Internationale. Le point de *départ est le même; le but* auquel on tend est le même: destruction de l'Église, renversement des monarchies; le *chemin* seul est différent, les moyens ne sont pas tous les mêmes. En faut-il davantage pour établir une véritable et étroite parenté entre les deux Institutions?

Ajoutez à cela la protection dont la F.·. M^e.·. n'a cessé jusqu'à ces derniers temps d'environner l'*Internationale.*

D'où sont venus en effet les premiers encouragements donnés à cette société? De la F.·. M^e.·.. La note XII vous en convaincra: je ne sais si vous n'y découvrirez pas l'extrait de naissance de l'*Internationale* et les preuves de la *maternité* de la F.·. M^e.·.. A coup sûr, si elle n'est pas mère, elle est au moins nourrice, c'est elle qui a bersé l'enfant nouveau-né sur ses genoux. Il est un autre document non moins précieux pour éta-

Digitized by Google

blir cette filiation, mais trop long pour être inséré dans cet ouvrage. Vous le trouverez dans l'ouvrage du F.·. Em. Rebold (Histoire des trois grandes loges de Francs-Maçons, Paris 1864, p. 652.). Il est difficile de ne pas voir dans les trois projets que l'auteur développe, l'idée et l'ébauche de l'organisation de l'*Internationale*. Mais si vous doutez encore de la parenté qui unit la Mᵉ.·. avec l'Internationale, je n'aurais qu'à vous rappeler la solennelle manifestation que la F.·. Mᵉ.·. fit à Paris l'année dernière et dont j'aurai bientôt occasion de parler. N'est-il pas vrai que la F.·. Mᵉ.·. était alors d'accord avec la Commune, et que la Commune représentait et personnifiait l'esprit, les principes et les tendances de l'Internationale?

Concluons. Dans le sens que nous avons expliqué, la F.·. Mᵉ.·. est vraiment la *mère* de l'Internationale. Mais qu'est-ce donc que cette société, dont le nom est devenu si célèbre? Quelle est son *organisation*? Quel est son but et quels sont ses moyens d'action? Quels *sont ses principes*? C'est ce que je me propose d'étudier aujourd'hui avec vous. Dans une autre lettre nous chercherons à déterminer *les chances probables de son avenir*, et *le sort* qui, selon toutes les apparences, lui est réservé.

Voyons d'abord en quoi consiste *la société* dite *Internationale et son organisation*. Représentez-vous, Monsieur, les *différents ouvriers d'une même corporation*, par exemple les ouvriers *tisseurs ou charpentiers, maçons, peintres*, etc. s'unissant ensemble dans un intérêt commun ; ou, si les ouvriers de chaque corporation n'étaient pas assez nombreux, plusieurs corporations se réunissant pour *former une association* ouvrière : vous aurez ce que l'Internationale appelle *une section*.

Digitized by Google

Que ces différentes *sections,* devenues plus ou moins nombreuses dans une ville, une province, soit rattachées ensemble par un *Conseil* où chacune d'elles est représentée, nous aurons ce que l'Internationale appelle la *fédération,* ou le *Conseil fédéral.* Il est des villes comme Paris, Lyon, etc, où les *sections* sont en assez grand nombre pour former une *fédération.* Dans les villes où il n'existerait qu'une *section,* elle se rattacherait à la *fédération* existant dans la ville la plus rapprochée.

Que ces *fédérations* diverses, établies dans un même pays, comme la France, la Belgique, etc., devenues nombreuses, s'unissent ensemble par un *centre commun,* par un *Congrès annuel* ou un *Conseil général,* qui les représente et les rattache les unes aux autres, vous aurez une sorte de *confédération nationale.*

Enfin que ces différentes *fédérations* ou *confédérations* soient représentées par un *Conseil général,* ou plutôt *international* permanent, centre unique où viennent aboutir toutes les *sections,* par l'intermédiaire des *fédérations,* vous aurez une idée assez juste de l'*Internationale* considérée dans son organisation matérielle.

Le *Conseil général,* ou mieux *international,* est le centre où aboutissent les fédérations ouvrières du monde entier. Le siége actuel est à Londres. Outre le président, le secrétaire général, un trésorier, il y a dans le Conseil général autant de *secrétaires particuliers* qu'il y a de différents *pays* où se trouvent des *sections* de l'*Internationale.* Ces secrétaires correspondent avec les secrétaires spéciaux désignés par chaque *section* dans un pays. Chaque année le *Congrès* indique le siége du Conseil général et procède à la nomination de ses membres ; et le Conseil général, à son

Digitized by Google

tour, est chargé d'organiser *le Congrès*, d'en discuter et d'en diriger le programme et de le faire connaître à toutes les *sections*.

Le *Conseil fédéral* sert à la fois d'*intermédiaire* entre les différentes *sections* et entre les *sections et le Conseil général*. Il se compose des délégués des associations ouvrières déjà *fédérées*. Sa composition varie suivant l'importance des localités, et le plus ou moins grand nombre de groupes d'ouvriers fédérés. Il est chargé de la *défense des salaires*, *des intérêts divers des corporations et de l'étude des questions économiques et sociales*. Il doit chercher à établir l'union entre *tous les ouvriers*, dans leur lutte contre *l'exploitation du capital*.

Il est tenu de faire une propagande active parmi les masses ouvrières, de leur exposer les principes et le but de l'*Internationale*, de les initier à son organisation. C'est lui qui statue sur les demandes d'*emprunt* adressées à la *fédération*, sur l'opportunité de soutenir des *grèves*, de contracter des *emprunts* auprès *d'une société adhérente*, ou du Conseil général, etc., etc. (*Intern. Organ.*— V. M. Osc. Testu, p. 46.)

Là où le besoin se fait sentir, le Conseil ou Congrès national sert d'intermédiaire entre les fédérations et le Conseil général ou international. La *section* peut être assimilée à la *Commune*. Elle réunit les ouvriers de tous les métiers, sans distinction, et discute les questions qui intéressent la localité. Les sections sont reliées entre elles par les fédérations, ou les Conseils fédéraux, qui comprennent chacun un certain nombre de sections. Dans les locatités où il y a plusieurs *sections*, on établit un *comité local*, qui sert *d'intermédiaire* entre les *sections et le Conseil fédéral*.

Digitized by Google

Ainsi l'organisation est complète.

Les questions ne concernant qu'un *corps de métier* sont traitées dans les *réunions de ces corps de métier*;

Celles qui intéressent toute une *localité*, dans *la section ;*

Celles qui embrassent les intérêts de toute *une région*, *dans le Conseil fédéral;*

Celles qui intéressent tout *un pays*, dans les *Congrès et réunions générales* des délégués de toutes les *fédérations ouvrières* ;

Les affaires *internationales* sont traitées par le *Conseil général* et dans les *Congrès internationaux*. (Ib. p. 50.)

Mais, me direz-vous peut-être, Monsieur, quel est *le but de cette société*? Que veut-elle? Quelle est la raison sociale qui lui sert de lien? Je n'aurai pour vous satisfaire qu'à laisser parler l'*Internationale* elle-même.

« L'Association est *établie pour procurer un point central de communication et de coopération entre les ouvriers des différents pays aspirant au même but, qui est le concours mutuel, le progrès et le complet affranchissement de la classe ouvrière*. Voilà pourquoi elle s'appelle *Association Internationale des Travailleurs*.»(Statuts, art. 12.—V. M. Testu, p. 108.)

« Nous ne sommes pas des *socialistes* à système, disent-ils ; nous sommes *purement et simplement des révolutionnaires*; nous *faisons appel à la masse* et nous sommes convaincus qu'elle seule a le secret de ses destinées et qu'elle seule peut donner le mot d'ordre de l'avenir. *Les droits des travailleurs, voilà notre principe ; l'organisation des travailleurs, voilà notre moyen d'action; la Révolution sociale, voilà notre but.* » (*Internt.* 27 mars 1867.)

Digitized by Google

« L'*Internationale*, ajoute une de leurs revues, c'est le *réveil*, c'est la *moralisation*, c'est la *puissance*, c'est le *triomphe* prochain *des travailleurs*, sur les *ruines du capital* monopolisé entre les mains des bourgeois; c'est la moralisation forcée de ces derniers par le travail et la juste distribution de ses produits. » (*Égalité*, 28 juin 1869.)

« *Égalitaires* convaincus, nous voulons arriver à l'*Égalité*, non par la liberté politique, *liberté ridicule* qui laisserait subsister cet esclavage invétéré qui s'appelle le *prolétariat*, mais par l'*abolition de l'hérédité*, etc., etc. (*Égalité*, 10 avril 1869.)

« Le peuple, disent-ils encore, n'a jamais pris parti dans les révolutions politiques qu'avec le vague espoir qu'elles apporteraient quelque soulagement à sa misère et à son esclavage séculaire; il s'est toujours trompé. La Révolution a tué *l'aristocratie militaire* et mis à sa place *la bourgeoisie*. Le peuple ne s'appelle plus ni *serf* ni *esclave*, il est proclamé né *libre*, en droit, mais, dans le fait, son esclavage et sa misère sont les mêmes. Et ils resteront toujours les mêmes, tant que les masses populaires continueront de servir d'instrument à la politique bourgeoise, que cette politique s'appelle *conservatrice*, *libérale*, *progressive*, *radicale*, et lors même qu'elle se donnerait les allures les plus *révolutionnaires* du monde. Car toute politique bourgeoise, quels que soient sa couleur et son nom, ne peut avoir au fond qu'un seul but: *le maintien de la domination bourgeoise*; et la domination bourgeoise, c'est *l'esclavage du prolétariat*. » (*Internat.* 5 sept. 1869.)

« Toutes les politiques ont été jusqu'à présent fondées sur l'exploitation des classes ouvrières. L'*Internationale* a dû commencer par déblayer le terrain;... elle a dû rejeter de son sein tous les systèmes politi-

Digitized by Google

ques connus afin de pouvoir fonder, sur *les ruines du monde bourgeois*, *la vraie politique des travailleurs*, la politique de *l'association internationale.* » (Ib.)

Quant à ses *moyens d'action*, le plus puissant de tous et le plus redoutable, c'est son *organisation* dont nous avons exquissé le plan. Elle le comprend.

« Pour à présent, dit le journal qui porte son nom, le rôle de l'*Internationale* consiste seulement à organiser, à associer les ouvriers par *corporations*, par *localités;* puis à les *fédérer de région à région, de nation à nation;* et à réunir en un *seul faisceau* tous ces *groupes coopératifs et locaux.* »

« *Au point de vue le plus restreint* et le plus immédiat, elle arrive ainsi à les soutenir les uns par les autres *en cas de grève.* (Sociétés de résistance anglaise. En France, *sociétés de prévoyance*, *chambres syndicales*, *sociétés de crédit mutuel.*)

« *Au point de vue général*, ses moyens d'action sont les mêmes. Elle a déjà rassemblé sous son égide, en Europe et en Amérique, plusieurs millions d'ouvriers; et il est facile de comprendre que quand nous serons tous organisés, quand nous nous tendrons tous la main d'un bout du monde à l'autre, nous n'aurons qu'à nous lever pour conquérir nos droits ; et *l'édifice de la tyrannie s'écroulera.* » (Internat. 25 mars.)

Il nous reste encore à examiner les *principes de l'Internationale.* Fille de la F.·. M$^{e}$.·., elle n'a pas oublié tout à fait les leçons de sa mère; elle *s'efforce d'aller doucement* afin d'aller plus sûrement; elle sait dissimuler et attendre, mais il ne nous sera pas cependant trop difficile de découvrir sa pensée intime : sous ce rapport, il faut le reconnaître, elle montre une franchise que la M$^{e}$.·. n'a pas toujours.

« Nous pensons, dit l'Internationale (5 sept. 1869),

Digitized by Google

que les fondateurs de l'association ont agi avec une très-grande sagesse en éliminant d'abord du programme de cette association toutes les *questions politiques et religieuses*. Sans doute ils n'ont point manqué eux-mêmes, ni d'opinions *politiques*, ni d'opinions *anti-religieuses* bien marquées; mais ils se sont *abstenus de les émettre dans ce programme*, parce que leur but principal était d'unir, avant tout, les classes ouvrières du monde civilisé dans une action commune... S'ils eussent arboré *le drapeau d'un système politique ou anti-religieux, loin d'unir les ouvriers* de l'Europe, *ils les auraient encore plus divisés* ; parce que, *l'ignorance des ouvriers aidant, la propagande intéressée et au plus haut degré corruptrice des prêtres, des gouvernements et de tous les partis* politiques bourgeois, sans en excepter les plus rouges, a répandu une foule de fausses idées dans les masses ouvrières. Afficher un *programme politique ou anti-religieux* comme le programme de *l'Internationale, ce serait la tuer.* »

Mais malgré ces réserves qui, du reste, ne concernent que le *programme*, il ne nous sera pas difficile de nous fixer sur les doctrines et les principes de l'association.

Et d'abord, en fait *de religion* que pensent les membres de l'Internationale ? « *Nous ne voulons pas de religion, car les religions étouffent l'intelligence.* » (Pag. 16, Testu.)

« *L'Alliance veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi, et de la justice humaine à la justice divine* » (P. 28.)

« *L'Alliance se déclare* tout simplement *athée.*

« *La tendance* générale est la *destruction morale de toute autorité et de toute loi ; les cultes s'en vont. Il n'y a plus de respect ni pour les dieux, ni pour les rois.* » (M. Testu, p. 35.)



Digitized by Google

*Trois fléaux continuellement en permanence, rongent les productions de l'humanité: le prêtre, le soldat, le rentier.* (V. M. Testu, p. 36.)

Nous avons eu l'occasion de faire connaître les principes de l'Internationale sur la *propriété*, *l'hérédité*, *la famille*, *l'armée*, *la magistrature*. Nous savons que pour elle tous les *gouvernements* doivent faire place à une *République universelle*. Son nom seul nous dit assez qu'elle est *anti-nationale*.

Inutile d'insister sur ces questions, elles sont résolues pour nous; il n'est pas moins évident pour vous, Monsieur, que les principes de l'*Internationale* sont les principes de la F.·. M.·. et que leurs doctrines religieuses et sociales sont identiques. En quoi diffèrent ces deux sociétés? Leur esprit est le même; mais l'*Internationale* nous semble plus occupée de ses intérêts temporels que la F.·. M.·., qui poursuit plus directement l'anéantissement de la religion catholique comme sa fin suprême.

« Ce qui nous sépare radicalement et immédiatement, nous *autres socialistes*, des hommes politiques les plus radicaux, c'est que, pour ces derniers, *la liberté* est tout, absolument tout. Ils disent: La *liberté d'abord*, *la solidarité après*: devise profondément illogique; nous disons, nous, et nous ne nous lasserons pas de le répéter: *La solidarité d'abord*, *la liberté après*. » (*Progr. du Locle*, 28 avril 1870.)

Pour les membres de l'*Internationale*, ce qui domine tout, c'est le partage, c'est l'*égalité* rêvée, c'est le *communisme*, *le socialisme* passant de la théorie à la pratique. Il y a si longtemps qu'on proclame sur tous les tons la devise devenue célèbre: *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, que les ouvriers, en cela plus conséquents que ceux qui leur ont fait la leçon, en demandent

Digitized by Google

la réalisation. Vous nous vantez si fort l'arbre, laissez-nous en cueillir les fruits, semblent-ils dire à ceux qui les trouvent exagérés dans leurs prétentions et refusent de faire cause commune avec eux.

Quoi qu'il en soit, il y a dans l'apparition de l'*Internationale* et l'éclatante manifestation de ses principes et de ses tendances, un danger pour la F.·. M.·.. Qu'elle proteste tant qu'elle voudra, l'*Internationale* peut toujours lui répondre : *Vous posez le principe, comment pouvez-vous rejeter la conséquence?* Condamnée par les *siens*, c'est en vain qu'elle voudrait s'excuser auprès des *profanes*; on lui dira toujours avec raison : C'est vous qui avez mis le feu à l'édifice social, c'est vous qui avez allumé l'horrible incendie qui menace de tout dévorer. Vous espériez en circonscrire les ravages : espoir insensé ! Peut-on faire un compromis avec les flammes, et raisonner avec les passions que l'on a déchaînées?

Ai-je rempli ma promesse? Vous ai-je donné de l'*Internationale* une idée juste et assez complète? Je l'espère; il me reste à jeter un coup d'œil sur l'avenir probable de cette société dont le nom seul est devenu une menace pour les gouvernements. Je le ferai dans ma prochaine lettre.

Je suis, en attendant, etc.

Digitized by Google

## TRENTE-DEUXIÈME LETTRE.

Vices intrinsèques de l'*Internationale.* — Son sort présumé et probable.

Monsieur,

Je l'avoue, l'existence et le développement de l'*Internationale* sont pour moi un mystère; il y a dans le fait que nous avons sous les yeux une telle monstruosité, que l'esprit se refuserait à l'admettre, si le spectre effrayant ne se montrait pas à nous dans son affreuse et saisissante réalité.

En effet, que quelques individus isolés, cédant à la tyrannie de leurs passions ou à l'égarement de leur esprit, parviennent à se justifier jusqu'à un certain point des attentats qu'au fond leur conscience condamne, alors même qu'elle se laisse entraîner; je le comprends.

Mais que des *millions* d'individus, la plupart élevés dans le christianisme et éclairés de ses divines lumières, s'enrôlent les yeux fermés dans une société où l'on fait profession de rejeter les vérités les plus incontestables et les enseignements sacrés de la révélation, de fouler aux pieds les commandements de Dieu et les préceptes de la loi naturelle; qu'ils posent en principe, érigent en dogme les erreurs les plus grossières; et ne tenant aucun compte ni des lumières de la foi, ni de celles de la raison, ni de l'expérience de soixante siècles,

Digitized by Google

ni de leur conscience, ni des convictions de tout ce que l'univers renferme, je ne dis pas de croyants, mais d'hommes raisonnables et jouissant de leur bon sens, s'engagent résolument dans une voie où le crime les accompagne à chaque pas ; qu'ils s'avancent ainsi, séduits par une criminelle utopie, au devant de tous les dangers, de tous les excès, de tous les malheurs, pour aboutir finalement à une éternité qui se présente à eux menaçante et terrible, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas: n'est-ce pas, Monsieur, une énormité, une monstruosité telle que l'univers n'en vit jamais?

Quoi! des millions d'hommes dont beaucoup reçurent une éducation soignée et sont loin d'être dépourvus de talents; des millions de chrétiens, élevés par le baptême à la sublime dignité d'enfants de Dieu, abjurent ainsi leur foi et leurs espérances, renient leur Sauveur et leur Dieu; foulent aux pieds la vertu et le devoir, sacrifient leur conscience, leur âme et leur éternité, sous le prétexte ridicule et l'accusation nouvelle dans le monde, de l'*injustice sociale,* que renferme, à leur sens, l'inégalité des *conditions*, *des fortunes et des positions* !

Tel est, néanmoins, le spectacle que nous avons sous les yeux. Écoutez-les:

« La loi n'est pas égale pour les Français, parce qu'elle veut que *celui-ci* (le prolétaire) *donne* de ce qu'il a *produit*, et que *l'autre* (le propriétaire) *prenne* ce qu'il *n'a pas produit*, et pas en petite quantité » (*Défenseur des droits de l'homme*, 17 juillet 71.)

« Celui qui ne travaille pas mange le bien d'autrui: *Voilà le vrai voleur*, voilà celui *que la loi devrait frapper.* » (Id. Ib.) Par travail, ces Messieurs entendent les travaux *manuels,* les seuls qu'ils appellent féconds.

C'est ainsi que ces hommes qui prennent pour devise la fraternité, inscrivent à la tête de leur programme

Digitized by Google

ces mots : *La propriété est un vol;* Guerre aux riches et aux propriétaires : et la première assise de l'édifice social qu'ils prétendent construire à nouveau, sera composé des cadavres d'un tiers du genre humain.

Encore une fois, Monsieur, n'y a-t-il pas dans l'existence et le développement de l'Internationale (même en tenant compte des *dupes* qui sont en grand nombre), un phénomène unique, singulier, monstrueux et en quelque sorte incroyable? Non, jamais on ne conçut de projet plus audacieux et plus grandiose, mais en même temps il n'y en eut jamais de plus insensé, de plus criminel et de plus impossible.

I. Rien *de plus insensé*. L'*Internationale*, en effet, suppose comme une vérité incontestable que depuis six mille ans, toutes les sociétés ont existé dans une position anormale et contraire à la justice, puisqu'il y a toujours eu dans tous les pays, dans tous les États, dans tous les temps, une grande *inégalité* dans les conditions et dans les fortunes. Or, rompre avec tout le passé, rêver un autre ordre de choses, blâmer et condamner tout ce qui a existé, vouloir réformer le monde et le placer sur d'autres bases, n'est-ce pas, pour le moins, téméraire? Et la seule nouveauté de ces idées ne doit-elle pas les rendre suspectes?

Ce système ne tient aucun compte de la *subordination* nécessaire dans toute société : comme si une société pouvait exister sans supérieurs d'une part et sans inférieurs de l'autre. En décrétant l'*égalité* il méconnaît la nature du corps moral, qui, à l'instar du corps physique, se compose de membres fort différents les uns des autres par leurs aptitudes et leurs fonctions.

En abolissant la *propriété et l'hérédité*, il détruit la famille, décompose et dissout la société. Otez la *propriété*, il n'y a plus d'intérêt personnel; par consé-

Digitized by Google

quent il n'y a plus de spontanéité, d'émulation, d'initiative privée. En effet, qu'on le veuille ou non, il faut bien le reconnaître, *l'intérêt personnel* est, sinon le mobile unique, du moins le mobile le plus ordinaire des projets et des entreprises de l'homme. Faites-le disparaître, vous n'aurez plus que la stagnation des esprits et des cœurs, le marasme des intelligences, une sorte d'engourdissement moral, des sociétés endormies dans l'indifférence et courbées sous la tyrannie de la matière et des sens.

En supprimant les *nationalités*, le *patriotisme* et la *famille*, ce système étouffe dans l'homme le germe des affections les plus douces, le principe des plus belles vertus, les aspirations les plus nobles et les plus généreuses. Ce système est contre nature, c'est une insulte faite au bon sens et à la raison des individus et des sociétés, c'est la plus monstrueuse folie qu'ait enfantée le *siècle des lumières*.

II. Ce projet est non-seulement *insensé*, mais *criminel*; la folie se combine ici avec le dérèglement moral porté à son comble.

L'*Internationale*, en effet, a très-bien compris qu'elle ne pouvait justifier son plan, légitimer ses tendances aux yeux de ses adeptes, qu'en faisant *disparaître Dieu du monde*; en niant son existence et se débarrassant ainsi de sa justice, de ses commandements, de ses promesses et de ses menaces, de ses jugements et de toute responsabilité morale.

Par une suite nécessaire, elle devait nier *l'immortalité de l'âme*, la vie future; il n'y a plus pour elle de récompenses pour la vertu, plus de châtiments pour le crime, plus de frein pour les passions, plus de barrière pour arrêter les débordements du vice.

Disons mieux: il n'y a plus *de vice et plus de vertu*.

Digitized by Google

Le bien et le mal moral, le juste et l'injuste, ne sont plus que des mots vides de sens. Mais en faisant ainsi disparaître *Dieu*, vous éteignez le flambeau céleste qui seul illumine le monde des esprits, vous rentrez dans la nuit du chaos. En méconnaissant la dignité *de l'âme*, vous n'avez plus en vous et autour de vous que mystères désolants et contradictions inexplicables. D'où venez-vous? où allez-vous? quelle est votre origine? quel est votre but? quels sont vos devoirs ici-bas? A ces questions et à cent autres, pas de réponse possible.

Doctrine *dégradante* pour l'homme, qui n'est plus distingué de la brute que par une *intelligence* faite pour la vérité et impuissante à la connaître; par un *cœur* aspirant au bonheur et incapable de le posséder jamais; par une *raison*, enfin, frappée de cécité et tournant ici-bas dans un cercle de contradictions dont elle ne peut sortir.

Doctrine *désolante* pour le malheureux à qui elle enlève toute consolation, et qu'elle condamne à souffrir sans espoir, sans adoucissement, sans raison et souvent sans justice.

Doctrine *avilissante* pour l'individu et pour la société dont elle circonscrit l'action dans les limites étroites du temps, qu'elle condamne à une guerre intestine, à d'irréconciliables rivalités, à d'éternelles divisions dont le résultat nécessaire est la destruction et la mort. Désormais il n'y a plus, il ne peut plus y avoir pour l'homme d'autre loi que son caprice et son plaisir, d'autre vie que celle des sens, d'autre bonheur que les jouissances matérielles de la bête, d'autre Dieu que son plaisir. J'ajoute enfin que ce projet *insensé et criminel* est :

III. Un projet *impossible* à réaliser. En effet, Mon-

Digitized by Google

sieur, l'*Internationale* en voulant refaire à neuf les sociétés 1° détruit, renverse, anéantit toutes les bases des sociétés, en exclut tous les éléments essentiels, et se voue follement à la tentative ridicule d'élever l'édifice sans fondement, sans pierres et sans ciment. Elle veut de l'ordre sans subordination, un corps organisé sans la variété et la diversité des membres, la vertu sans motif et sans raison, des lois dépourvues de sanction, un monde sans Dieu, la vie présente sans la vie future, qui en est le complément nécessaire et la seule explication suffisante; autant vaudrait une terre sans soleil. Elle veut donc ce qui est cent fois *impossible*.

2° Pour réaliser ce plan insensé, elle prépare une immense collision entre les deux parties vitales de la société. Sans doute, tous ceux qui possèdent ne consentiront pas facilement à se laisser arracher ce qu'ils ont acquis au prix de leurs travaux et de leur industrie; la lutte sera terrible, longue, acharnée. Les gouvernements menacés dans leur existence ne sauraient rester indifférents. Avertis, ils se préparent et se tiennent sur leurs gardes. Les travailleurs, qui ont contre eux le tort d'une agression injuste, remporteront-ils la victoire? On peut raisonnablement en douter; et dans tous les cas elle leur coûterait cher.

3° Mais supposons qu'ils triomphent, qu'adviendra-t-il? Ils ont détruit et bouleversé les sociétés; ont-ils construit quelque chose de stable? Non. Unis tant qu'ils n'ont eu qu'à démolir, ils se diviseront aussitôt qu'il faudra bâtir. La confusion se mettra dans leurs rangs. La jalousie, la haine les armeront les uns contre les autres; impuissants à s'entendre, ils useront leur énergie à se détruire mutuellement, et, nouveaux ouvriers de Babel, ils seront ensevelis sous les ruines de la tour orgueilleuse qu'ils se flattaient d'élever jusqu'au ciel.

Digitized by Google

Vous me demandez sur quoi je me fonde pour prédire ce résultat final, je vais vous le dire.

L'homme, Monsieur, qu'il l'avoue ou le nie, porte en lui, je veux dire dans ses passions, un principe de division, de guerre intestine et de mort. L'*Internationale* ne refera pas l'homme à neuf ; elle ne détruira pas en lui cette cause fatale et féconde de désordres, d'excès, de crimes de tout genre ; ce germe puissant de tous les vices se développant avec nous et conspirant sans cesse contre le devoir, la vertu, le bien moral, la justice et la charité. Les éléments qui la constituent et qui doivent composer la société nouvelle, ne sont pas exempts de passions et de vices, ils ne sont pas à l'abri de tout désordre, de tout dérèglement, de tout excès.

Est-ce que l'Internationale exclura de son sein l'ambition, l'avarice, l'immoralité, l'ivrognerie, la paresse, la violence? Se flatte-t-elle de l'espoir chimérique de voir tous ses membres vivre d'une manière honnête et raisonnable? Il y a parmi les ouvriers des hommes laborieux, réglés, tempérants. Mais serai-je taxé d'injustice en avancant qu'il y en a de paresseux, de dissolus, de débauchés, etc.?

Cela étant, n'est-il pas évident que les désordres dont elle se plaint si amèrement et dont elle accuse si hautement toutes les sociétés actuellement existantes, se reproduiront également dans son sein? Se promettre l'union des esprits et des cœurs, la conformité des sentiments et des volontés dans une société ainsi composée, ne serait-ce pas une illusion par trop grossière? Êtes-vous bien sûrs, d'ailleurs, d'avoir résolu d'une manière satisfaisante tous les problèmes que renferme votre société nouvelle, qui n'a point d'antécédent et qui est contraire à tout ce qui a existé jusqu'à présent. Le système que vous faites prévaloir aujourd'hui et qui est

Digitized by Google

loin de réunir tous les esprits, ne serait-il pas remplacé demain par un autre système ? Est-ce que tous les ouvriers renient *la famille,* réprouvent le droit de *propriété* et d'*hérédité* ? Nous savons bien qu'il n'y a pas conformité de sentiments sur ces questions importantes. Vous faites aujourd'hui le partage ; vous le faites, je veux bien le supposer, sur les bases que vous croyez les plus équitables ; ceux qui viendront demain ne le casseront-ils pas ? *Établir* une *République sociale*, telle que vous l'entendez, et lui assurer quelque *stabilité*, c'est donc se faire illusion : cette entreprise est mille fois impossible. Eh quoi ! vous supprimez toutes les garanties d'ordre, et vous vous flattez d'échapper au désordre ? Vous renversez toutes les barrières qui pouvaient s'opposer au débordement du vice : le crime n'a plus rien à redouter pourvu qu'il se cache ; la vertu n'a plus rien à espérer, le malheur n'a plus de consolation ; l'homme n'a plus de maître, plus de juge, plus de père ; il n'y a plus de Dieu pour vous et votre société, il n'y a donc plus de bien ni de sens moral : et une pareille société pourrait subsister un mois ? Non, mille fois non : en prédisant à l'*Internationale* que le lendemain de son triomphe, encore douteux, elle finira honteusement par le suicide ; que si elle ne tombe pas sous les coups de ceux qu'elle voudrait anéantir, elle périra de ses propres mains, nous ne faisons qu'annoncer l'accomplissement d'une loi invariable. Le poison le plus fatal aux sociétés, c'est l'erreur érigée en principe, et quand une société n'est fondée que sur les erreurs les plus graves et les plus capitales, elle porte la mort dans son sein.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, nous venons de constater un phénomène sans antécédent dans l'histoire. Si la M.·. médite la *ruine des sociétés*, comme je crois

Digitized by Google

l'avoir prouvé, elle peut se féliciter d'avoir mis au monde, nourri et élevé l'*Internationale* ; c'est bien là son chef-d'œuvre, comme c'est la dernière conséquence de ses principes. Une chose nous console, c'est que la fille pourrait bien dévorer la mère. On dirait que la Me.·. le craint, et l'Internationale semble de son côté ne pas s'effrayer de cette perspective. Le F.·. Arnoux (de l'Internationale) comparaît dernièrement *la F.·. Me à une poule qui aurait couvé l'œuf d'un aigle et qui s'apercevrait qu'elle a fait éclore un être appelé à la détruire.* Nous pouvons, sans manquer à la charité, souhaiter qu'il ait dit vrai. Tous y sont intéressés.

Il est temps de clore cette lettre et d'en finir avec cette question.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTE-TROISIÈME LETTRE.

*Puissance de la F.·. M.·. Nombre* des affiliés, moyens de *recrutement. Unité* de but et d'action. *Serments* qui les lient. *Passions* mises en jeu. *Secret* qui couvre tout.

Monsieur,

Après avoir étudié l'*organisation* de la M.·., sa *constitution* intime et ses *doctrines religieuses et sociales*; nous avons, d'après elle, déterminé le *but* qu'elle se propose et indiqué la marche qu'elle suit dans la *formation de ses membres* pour en faire des maçons parfaits, et nous venons en dernier lieu de considérer les *principaux rejetons* sortis de cette souche maudite et nourris de sa sève; nous pourrons maintenant, et sans peine, nous rendre compte de sa *puissance*. Ses desseins perfides nous sont connus: nous savons ce qu'elle veut; mais son pouvoir est-il à la hauteur de son vouloir? C'est une question qui se présente naturellement à l'esprit et qui ne manque pas d'importance; or, je ne crains pas de l'avancer, la puissance de la M.·. est pour ainsi dire illimitée, elle est pour la société une menace incessante et le plus grand des dangers. Il vous sera facile de le comprendre.

Ce qui donne à la F.·. M.·. une *force incalculable* et la rend redoutable non seulement à l'Église, mais à

Digitized by Google

tous les gouvernements, c'est : 1° qu'elle est répandue partout l'univers; 2° que partout elle poursuit le même but et accomplit avec ensemble son infernale mission; 3° que ses membres ne s'appartiennent plus et que le serment impie qui les lie à la M.·. ne leur permet pas de reculer; 4° son action est d'autant plus efficace qu'elle surexcite toutes les *passions de l'homme*; 5° enfin, le secret qui cache son but et recouvre son action mystérieuse, la rend plus dangereuse encore. Un mot sur chacun de ces points et nous serons fixés sur la formidable puissance de la F.·. M.·..

1° Que la M.·. soit répandue sur toute la terre et qu'elle soit marquée, comme elle s'en fait gloire, du sceau de l'*universalité*, c'est ce que nous avons suffisamment prouvé dans notre lettre 2e. Il n'est pas aussi facile de déterminer avec quelque exactitude le nombre de ses membres. L'annuaire M.·. de 1865, que nous avons sous les yeux, indique, pour cette époque, 8,258 loges dans les différentes parties du monde. (Nous renvoyons aux notes le tableau indicatif de ces ateliers.) En supposant que chaque loge compte en terme moyen 70 membres, nous avons un total approximatif de 578,060 maçons répandus dans tout l'univers.

Mais une observation importante du F.·. Rebold nous paraît devoir modifier singulièrement le chiffre réel des F.·. MM.·.. Selon l'écrivain M.·., c'est à peine si sur *16* membres qui entrent dans l'Ordre, il en est *un* qui continue à prendre part aux travaux de la loge et qui soit *membre actif*. Aussi en 1850 évaluait-il le nombre des MM.·. qui ne prennent plus de part active aux travaux des loges à 8 ou 9 millions. (Journal le F.·. M.·. p. 16.) Cependant le même frère dans son histoire des *3 Grandes Loges de France* (p. 685), ne portait plus ce nombre, en 1864, qu'à 2 ou 3 millions.

Digitized by Google

La différence entre ces deux chiffres est si grande, qu'on serait tenté de supposer que l'un ou l'autre est fautif. Le désir d'attribuer à la société un plus grand nombre d'adeptes lui a-t-il fait exagérer, le chiffre adopté en 1850? L'aurait-il diminué en 1864, de crainte que ce grand nombre de défections, ne produisît un fâcheux effet? Je ne pourrais dire laquelle de ces deux suppositions est la vraie. Si les défections suivaient la proportion de 1 sur 16, en prenant le chiffre de 70 pour terme moyen du nombre des frères dans chaque loge, nous arriverions à la première conclusion du F.·. Rebold, qui nous indique 8 à 9 millions de MM.·. non actifs. (Voy. not. XIII, Statistique de la M.·., en 1865.)

Si vous aviez, Monsieur, encore quelque peine à vous expliquer le nombre si considérable des adeptes de la F.·. M.·., il ne me sera pas difficile de dissiper tous vos doutes sur ce sujet. Il me suffira de vous indiquer quelques-unes des *industries* qu'elle emploie pour *attirer* à elle, et la *prudente réserve* dont elle se sert pour *retenir* dans la société ceux qui y sont entrés.

Je ne parlerai ici ni du *mystère* dont elle s'environne et qui a des charmes pour un grand nombre;

Ni de l'*Étendard de la Bienfaisance* que la M.·. élève bien haut: cette *enseigne*, dans l'esprit des plus honnêtes, est son *Palladium* et suffit à sa justification;

Ni des grands mots de *liberté*, d'*égalité* et de *fraternité* que l'on fait miroiter aux yeux de l'ouvrier et qui exercent sur lui une sorte de prestige: cette liqueur traîtresse est si douce et si forte tout à la fois, que la seule odeur l'enivre et le prive de l'usage de sa raison.

Je n'insisterai pas sur les *fêtes d'adoption*, *les banquets*, et surtout les réunions auquelles on admet les *Sœurs maçonnes*; serait ce dans ces réunions que la

Digitized by Google

*F.·. M.·.* poursuit *son œuvre de haute moralisation?*

Ecoutons le F.·. Juge parlant du rite de Misraïm; ce qu'il en dit convient, dans une certaine proportion, à tous les autres. « Ce rite, dit-il, se présente sur la scène orné de *tant de décors de tout genre*, de tant de *plaques de toutes formes*, de tant de *cordons de toutes couleurs*, de tant de *riches écharpes*; il a au service de ses bienheureux officiers et de ses glorieux adeptes, des dénominations si pompeuses; il déploie, dans les moindres détails, un tel luxe d'instruments de musique; il appelle si souvent ses prosélytes à des fêtes d'adoption, à des bals et à des banquets, qu'il semble n'avoir été institué que pour *réjouir les yeux de l'homme, charmer ses oreilles, séduire ses sens, l'attirer par l'éclat des cérémonies, et l'attrait si vif du plaisir apparaissant sous les auspices du vin, de la musique et de la femme.* » Qu'en pense le F.·. Dufresne? (V. not. XIV).

L'*amour-propre* et le *plaisir* peuvent expliquer bien des choses. Mais la F.·. M.·. a d'autres ressources encore.

L'*intérêt* est un autre mobile qui n'a pas moins de puissance sur l'esprit d'un grand nombre. « Il faut malheureusement le reconnaître, dit le F.·. Verhaeghen, beaucoup de profanes entrent dans la M.·. parce qu'ils y sont poussés par des intérêts personnels, politiques ou matériels qu'ils désirent satisfaire. L'une des obligations consistant dans le *mutuel appui*, des profanes ambitieux viennent faire aux loges des déclarations de principes, afin d'intéresser un atelier tout entier aux succès de leurs luttes pour entrer dans la vie politique. » (V. Neut. I, p. 266.)

Mais je ne saurais mieux vous éclairer sur ce sujet qu'en laissant parler la M.·. elle-même.

Ecoutez comment un écrivain de la secte résume

Digitized by Google

cette matière: « Pour attirer des hommes de toutes sortes d'opinions et de toutes conditions, dit le F.·. Clavel, la F.·. M^e.·. a mieux encore que la diversité de ses *rites;* elle a aussi la diversité de *ses attraits*. C'est, dit-on à ceux que l'on veut enrôler, une institution *philanthropique, progressive*, dont les membres *vivent en frères*, sous le niveau d'une *douce égalité*... Le F.·. M.·. est citoyen *de l'Univers*; il n'existe aucun lieu où il ne rencontre des frères empressés à le bien accueillir, sans qu'il ait besoin de leur être recommandé autrement que par son titre, et de se faire connaître d'eux autrement que par les *signes* et les *mots mystérieux* adoptés par la grande famille des initiés. Pour déterminer les *curieux*, on ajoute que la société conserve soigneusement *un secret* qui n'est et ne peut être le partage que des seuls F.·. MM.·.. Pour décider les *hommes de plaisir*, on fait valoir les fréquents banquets où la bonne chère et les vins généreux excitent à la joie et resserrent les liens d'une fraternelle intimité. Quant aux *artisans et aux marchands*, on leur dit que la F.·. M^e.·. leur sera fructueuse, en étendant le cercle de leurs relations et de leurs pratiques. Ainsi l'on a des arguments pour tous les penchants, pour toutes les vocations, pour toutes les intelligences, pour toutes les classes. » (Hist. pittor. de la F.·. M^e.·., p. 1-2.)

Voyons maintenant avec quelle prudente réserve la M^e.·. procède envers ceux qui entrent dans son sein.

Vous n'avez pas oublié, Monsieur, les hypocrites protestations contenues dans les premiers articles de la *Constitution M^e.·.* relativement à la *foi religieuse et politique de ses membres*, à son *respect* pour l'*autorité civile et les lois des pays*; et vous savez à quoi vous en tenir sur ce sujet. Voulez-vous voir jusqu'à quel point elle peut porter la condescendance, et comment



Digitized by Google

elle sait s'accommoder aux temps, aux lieux, aux personnes, et ménager, quand il faut, ce qu'elle appelle les préjugés de ses adeptes. Elle ne craint pas d'entrer par leur porte quand elle a l'espoir de les faire sortir par la sienne. Pour se convaincre de cette vérité, il suffirait de lire le règlement dressé pour la loge de Liège, au moment de sa fondation en 1774. Les 33 articles sont empreints d'un esprit catholique qui ne serait plus de saison aujourd'hui ; ainsi le 23e et le 30e prescrivent des *messes* à faire dire pour les défunts maçons. On solennise la fête de St Jean en assistant à la *messes*. (Art. 29.) — (V. A. Neut. t. V. p. 90 et suiv.)

Dans la charte de Cologne se trouve cet article: Quoiqu'en accordant nos bienfaits, nous ne devions nullement nous *inquiéter de religion ni de patrie*, il nous a cependant paru *nécessaire et prudent* de ne recevoir *jusqu'à présent* dans notre Ordre que ceux qui, dans le *monde profane ou non éclairé,* professent la *religion chrétienne*. (Art. 6.)

C'est dans le même but et pour couvrir mieux ce qui pourrait effrayer bien des candidats, que la F.·. Me.·. se sert de *symboles et d'emblèmes*, qui, ainsi qu'elle en convient, *signifient tout et rien : tout* pour l'Ordre qui en a la clef, *rien* pour le récipiendaire qui n'est pas initié. *Les légendes* servent à la même fin; elles jouent un grand rôle dans la F.·. Me.·.; il est donc important d'être bien fixé sur leur valeur dans la pensée de l'Ordre. Nous trouvons des aveux précieux sur cette question dans une *planche* écrite par une loge septentrionale à une loge méridionale du royaume des Pays-Bas (3 mai 1820). Il y est dit: *que ces légendes ont été créées quand il était dangereux de se déclarer pour l'esprit de l'Ordre*; qu'on plaça derrière ces légendes *le but et l'intention* de l'Ordre qui renfermait

Digitized by Google

et cachait à la fois la *Liberté, l'Égalité et la Fraternité*; que la propagation de *ces principes était le secret des maîtres des Loges; que dans la suite ce fut surtout celui des présidents des chapitres; que ceux-ci savaient comment ils devaient agir, et comment les FF.·. doivent être dirigés pour pouvoir goûter les principes qui devaient leur être inculqués par tous les symboles possibles; que ces légendes ne devaient pas éprouver l'esprit* (vu qu'elles sont ridicules et qu'elles ont peu de tendance au but qu'elles présentent); *que leur ridicule même, leur peu de tendance à ce but, ont sauvé maint et maint frère; que ce ridicule et ce peu de tendance ont toujours empêché la destruction de l'Ordre; que s'il conste qu'un F.·. est assez éprouvé, on peut laisser là la légende et l'initier dans l'esprit de l'Ordre; que ces légendes servent précisément à rendre impénétrable la barrière qui sépare le profane et le vrai frère éprouvé.* (Annal maç. t. IV, p. 265.)

Nous savons déjà comment la M^e^.·. sait tromper les souverains eux-mêmes.

Il est quelquefois arrivé, dit le F.·. Ragon, que des délégués se présentaient un jour de tenue ou de fête maçonnique, pour interdire, au nom du souverain, la M^e^.·. dans ses États; les officiers de la Loge les accueillaient et disaient: *Venez, entendez et jugez.* Les initiait-on à un grade *d'Élu, ou de Kadoche, de Prince Rose-Croix, ou de chevalier du Soleil?...* on s'en gardait bien. On les recevait au *grade d'Apprenti*,.. ils fraternisaient avec les maçons, et, sur leur rapport, l'interdiction était rapportée.

Enfin, M. Robinson remarque que les MM.·. emploient, selon les circonstances, des *rituels* différents, parmi lesquels il y en a où toutes les choses offensan-

Digitized by Google

tes pour la religion et les gouvernements, sont supprimées. (V. A. N. II, p. 38.)

L'Ordre, il est vrai, engage les souverains à accepter la présidence du Gr.·. Or.·. ou de la Loge mère; mais ici encore il sait mettre à l'abri ses secrets. *A côté du Gr.·. Or.·.* il y a l'*Institut dogmatique* établi pour professer le dogme et composé des FF.·. qui possèdent les 31, 32 et 33e grades; et au-dessus de l'Institut, il y a le Grand Collége des rites ou le suprême Conseil composé de 33 maçons tous du 33e degré et se recrutant exclusivement dans l'*Institut dogmatique.* Grâce à cette organisation, le G.·. O.·. lui-même peut être étranger au secret de l'Ordre. En voilà assez, ce me semble, pour expliquer le problème.

Quoi qu'il en soit, nous sommes heureux de constater, pour l'honneur de l'humanité, qu'un assez grand nombre de ceux qui ont fait les premiers pas dans la Me.·., s'arrêtent et ne vont pas plus loin. Ah! sans doute, les premières *épreuves* et les *engagements* qu'on leur impose et qui sont d'autant plus redoutables que l'objet en reste inconnu, en ont effrayé plusieurs. Ceux qui s'imaginaient que la F.·. Me.·. était une institution *philanthropique*, ont pu se convaincre qu'elle avait un tout autre but; ceux qui s'étaient persuadés qu'elle restait en dehors *de la religion et de la politique*, n'ont pas tardé à s'apercevoir qu'ils avaient été trompés. Ne pouvant reculer, ils ont pris le parti de ne pas avancer.

Hâtons-nous de le dire cependant, ces membres bâtards de la Me.·., bien qu'ils restent à l'arrière-garde, n'en font pas moins partie de l'armée; ils restent engagés par leurs serments. S'ils ne travaillent pas avec le même zèle que les autres, ils contribuent néanmoins à la réalisation du but suprême, par leur cotisation et

Digitized by Google

par leur influence ; et probablement plusieurs cherchent à racheter par les services qu'ils peuvent rendre à l'Ordre dans le monde profane, la tache de leur apparente défection, tache toujours plus ou moins grave aux yeux d'une société naturellement défiante et soupçonneuse, qui n'épargne pas les menaces les plus terribles à ceux qui seraient tentés de la trahir, et qui aux menaces sait, au besoin, joindre les châtiments. Ce chiffre des *dupes* que tous s'accordent à dire très-considérable dans la F.·. Me.·., et les défections relativement si nombreuses dont nous venons de parler, nous éclairent sur un autre point, et sont bien propres à nous faire apprécier à leur juste valeur les F.·. MM.·. qui, triomphant de toutes les épreuves, s'élèvent aux grades supérieurs, atteignent le sommet de l'échelle, et deviennent les *véritables profès* de cet Ordre d'un nouveau genre, qui suit la *Religion de Satan.*

Après avoir évalué d'une manière approximative, d'après le calcul du F.·. Rebold, le nombre des FF.·. MM.·., nous aurions été heureux de pouvoir nous fixer également sur le nombre des *F.·. Maçonnes* qui ont leur place dans la grande armée, et auxquelles la F.·. Me.·. recommande instamment de combattre par la parole. Mais, sous ce rapport, nous sommes obligés d'avouer notre ignorance ; l'histoire de la Me.·. reste muette et nous ne pouvons pas même faire des conjectures probables.

Remarquons, avant de terminer cette indication, tout incomplète qu'elle est, du nombre des FF.·. MM.·., qu'il n'a été question ici que des membres de la *société secrète* qui porte formellement le nom de *F.·. Me.·.*; mais nous avons vu une foule d'autres associations, sorties de son sein et rejetons de la même racine, naître, grandir, se développer sous son ombre protectrice, et

Digitized by Google

chaque jour se multiplier et se reproduire sous des noms divers et des formes plus ou moins variées, toutes animées de son esprit, vivant de sa vie et partout poursuivant le même but.

Ces différents corps de troupes font partie de la grande armée ; ils combattent pour la même cause; marchent sous le même étendard, et reçoivent le mot d'ordre de la Me.·. qui fut leur mère et qui reste leur maîtresse. La puissance numérique de la F.·. Me.·. s'accroît donc de tous ces corps d'armée, et tous, au signal donné s'ébranlant comme un seul homme, assailliront l'Église, la religion, la monarchie.

2. Telle est, en effet, la seconde considération propre à nous donner quelque idée de la puissance de la F.·. Me.·.. Répandue partout et comptant dans ses rangs ces troupes si bien disciplinées, réunies dans l'intérêt d'un même but, elle est véritablement *une*, en même temps qu'elle est *universelle : une* dans ses *statuts* essentiels et dans son *esprit ; une* dans sa *doctrine* et ses *tendances; une* dans la *fin* qu'elle se propose et les *moyens* qu'elle emploie pour l'atteindre. Si l'*union* fait la force, c'est surtout lorsque d'un si grand nombre de combattants elle ne fait qu'un eseule armée compacte, et que, l'intérêt de chacun des corps qui la compose se confondant dans l'intérêt général, la cause commune est aussi la cause particulière de chacun.

3. Cependant à ce puissant motif d'un *même but* poursuivi par tous, la F.·. Me.·. ajoute un autre moyen non moins efficace; un cercle de fer étreint tous ses membres, en forme un seul faisceau, et les oblige, bon gré malgré, de courir sa fortune et de subir son sort. Je veux parler *du serment redoutable* prononcé par le F.·. Me.·. et de la sanction terrible qui garantit l'accomplissement des engagements contractés. De quoi

Digitized by Google

n'est pas capable le soldat convaincu que s'il recule il sera fusillé? Ainsi en est-il des F.·. MM.·.. Il y a dans ce serment exigé de tout candidat qui a consenti à faire le premier pas dans les initiations, un chef-d'œuvre d'adresse de la part de cette société. On peut, il est vrai, s'arrêter dans la carrière; mais reculer n'est pas possible, trahir encore moins. Grâce à cette précaution, ce que l'on ne pouvait espérer de la conformité de sentiments et de l'union des cœurs, on l'obtient par la crainte et les menaces. Tous les membres de cette société sont obligés de se courber sous la loi rigoureuse qui tient suspendue sur leurs têtes la fatale épée toujours prête à les percer, et la Mᵉ.·. les enchaîne à son char triomphant comme ces vils troupeaux que l'on conduit à la boucherie.

4. Ajoutons à cela que la F.·. Mᵉ.·., pour arriver plus sûrement à ses fins, s'adresse à toutes les *passions* de l'homme.

Les *passions*, vous le savez, Monsieur, ce sont les grandes forces motrices de l'humanité. Bien dirigées et mises au service de la raison et de la grâce, les passions seraient d'une immense ressource et deviendraient l'instrument des plus belles vertus et des plus héroïques sacrifices; mais il faut bien le dire, ces passions sont aveugles; impatientes du frein, trop souvent elles entraînent, elles égarent, elles subjuguent celui qui devrait les dompter et les gouverner. Elles le précipitent d'abîme en abîme dans tous les excès du vice; elles font le supplice de l'homme, le malheur des familles, la honte de l'humanité. Ces passions sont nombreuses, elles sont diverses, et se retrouvent plus ou moins développées dans le cœur de tous. Il y a presque toujours dans chacun de nous l'étoffe pour faire un saint ou un scélérat, et tout dépend de la direc-

Digitized by Google

tion que l'homme reçoit, ou qu'il se donne à lui-même.

Or, je le répète, la M^e^.·. n'a pas honte de mettre en jeu les *passions de l'homme*, non-seulement pour l'attirer à elle, mais surtout pour le faire concourir à son but, le pénétrer de son esprit et le rendre son docile instrument. C'est même là-dessus qu'elle fonde sa plus ferme espérance de succès; on aurait peine à le croire si elle-même ne l'affirmait pas. Écoutez:

« Les *alchimistes du moyen âge* ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de la *pierre philosophale* qui était *leur rêve*. Celui *des sociétés secrètes* s'accomplira, par la *plus simple des raisons*: c'est *qu'il est basé sur les passions de l'homme*. Ne nous *décourageons donc*, ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite. Préparons nos armes dans le silence des *ventes*; dressons toutes nos batteries, FLATTONS TOUTES LES PASSIONS, LES PLUS MAUVAISES *comme les plus généreuses*, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour au-delà même de nos calculs les plus improbables. » (Instr. secrète de le *Vente Suprême*. V. M. Crétineau-Joly. Tome II, p. 82,90)

Que pensez-vous de ce langage, Monsieur? Lucifer en personne dirait-il mieux? Mais où doit-on aboutir quand on prend ses passions pour guides, et quelle peut être la fin quand, pour y arriver, on emploie de pareils moyens? Il me paraît superflu de le dire.

5. Enfin, il n'est pas difficile de comprendre que le *secret* dont la F.·. M^e^.·. s'enveloppe, sert merveilleusement sa cause. Ce secret est pour plusieurs de ses adeptes *le charme* qui les attire; il cache prudemment à d'autres des vérités qu'ils ne pourraient porter; il est surtout nécessaire pour dérober aux yeux des *profanes* et des Princes, les sourdes menées de la secte, la fin

Digitized by Google

odieuse qu'elle se propose, les trames perfides qu'elle ourdit. L'ombre la protége. Si ses projets étaient connus, ils seraient immanquablement déjoués et confondus. Et voilà pourquoi, disons-le en passant, une *société secrète* est une continuelle menace pour le pouvoir et la société, et dans son nom se trouve la raison suffisante de sa condamnation.

Résumons-nous : voulons-nous avoir une idée de la puissance de la F.·. M$^{e}$.·.? nous n'avons qu'à considérer le *grand nombre* de ses membres répandus partout l'univers, l'*unité* d'esprit et de but qui en fait une armée compacte et parfaitement disciplinée, les *engagements terribles* qui lient chacun de ses membres et le forcent en quelque sorte à servir la M$^{e}$.·., les *passions* auxquelles ils obéissent et qui sont le grand mobile de leurs entreprises, et le *secret* qui couvre leurs desseins et leur action.

Nous comprendrons mieux encore cette puissance illimitée de la secte, si nous considérons les *armes* dont elle se sert pour combattre; ce sera le sujet de mes prochaines lettres. Je termine celle-ci en vous renouvelant l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTE-QUATRIÈME LETTRE.

Moyens employés par la F.·. M.·. pour arriver à son but. — 1. *Éducation.* — Elle veut soustraire l'enfant à l'*Église*, l'élever dans ses principes, *malgré ses parents.*

Monsieur,

Si une armée est redoutable par le nombre des combattants, la valeur et la discipline des troupes qui la composent, elle ne doit pas moins ses succès à la qualité de ses armes, à leur précision et à leur portée. Examinons quelles sont celles dont se sert la F.·. M.·. dans la guerre acharnée qu'elle fait à l'Église.

« Vous savez, disait M. Salvandy (disc. p. la distrib. du prix de concours en 1837), que s'il arrive à une génération de faire fausse route, on demande quels maîtres la formèrent. »

« On réformerait le monde, disait Leibnitz, si on réformait l'éducation; » d'où l'on peut conclure que le moyen le plus sûr de le pervertir c'est de pervertir l'éducation. Au dire de M. Thiers, les *Instituteurs sont en quelque sorte le moule dans lequel on jette la jeunesse* (Univ. 17 juin 1844). La M.·. a parfaitement compris cette vérité: l'idéal qu'elle poursuit, c'est de former tous les hommes à son image, comme elle-même est formée à l'image du démon Nous ne devons

Digitized by Google

donc pas nous étonner qu'elle s'efforce de s'emparer de l'enfant.

*Le soustraire à l'enseignement du prêtre et de l'Église, exclure complètement la religion de son éducation, le mettre dans la nécessité de recevoir l'instruction M^e.·., et pour cela dépouiller le père et la mère du droit sacré qu'ils possèdent d'élever leurs enfants:* voilà comment elle procède, telle est la marche qu'elle suit avec une satanique persévérance. Ce que je viens d'avancer, je vais le prouver.

Le premier pas de la F.·. M^e.·. dans cette voie, son premier besoin c'est de soustraire l'enfant à l'*enseignement du prêtre et de l'arracher des bras de l'Église*, sa véritable mère. Écoutez un de ses Orateurs :

« En vain, avec le 18^e siècle, nous flatterions-nous d'avoir écrasé l'infâme; l'infâme renaît plus vigoureuse, plus intolérante, plus rapace et plus affamée que jamais. Pour établir plus sûrement son empire, c'est *de la jeunesse qu'elle veut s'emparer*. Prendre les enfants dès le berceau, se charger de leur éducation jusqu'à l'âge viril, telle est sa prétention. — C'est contre cette domination que nous devons combattre. Pour atteindre notre but, il faut établir *autel contre autel, enseignement contre enseignement.* » (F.·. Franz-Faider. Install. de la Loge la *Fidélité* Gand. 1846). Un romancier français, digne à tous égards de la F.·. M^e.·., l'infâme Eugène Sue, écrivait au *National* en 1859.

« Le premier moyen à employer pour combattre la *réaction cléricale, c'est de soustraire à son influence et à son enseignement les générations naissantes.* »
« Retirer au clergé l'autorisation d'ouvrir des établissements d'instruction publique. »

« L'*intervention du prêtre dans l'enseignement* à titre d'autorité, si l'on en croit la Loge d'Anvers, an-

Digitized by Google

nule forcément *l'action des Instituteurs*, la paralyse *et prive l'enfant de tout enseignement moral.* » (V. A. N. I, p. 347 et suiv.)

« Les lois qui régissent l'instruction en général, sont vicieuses, dit la Loge de Liége, en ce qu'elles accordent *une influence néfaste aux ministres d'une Religion positive qui poursuit un but diamétralement opposé à celui du Libéralisme.* » (Ib. 348.)

Je reproduis ici les paroles déjà citées plus haut d'une Loge M.·. anglaise:

« Le plus grand obstacle *à l'affranchissement physique, intellectuel et moral de l'homme, est sans contredit le prêtre...* Tant que *l'enseignement de l'enfance sera confié ou abandonné à l'influence du clergé, la société ne sera pas affranchie.* » (Voy. lett. 22.)

« Propager et répandre l'instruction à tous les degrés, par tous les moyens, sous toutes les formes; arracher pièce à pièce à nos éternels adversaires cette domination absolue qu'ils exercent dans nos campagnes,... n'est-ce point là le point de départ, la base essentielle de la régénération sociale à laquelle notre institution s'est vouée, à laquelle elle se doit avant tout. » (Assemblée génér. de 1867. Gr.·. Or.·. 5e séance, 14 juin. F.·. Béringer.)

2. La Me.·. veut exclure impitoyablement la religion de l'éducation de la jeunesse, et bannir de l'enseignement qu'on lui donne, toute *instruction religieuse.*

«L'enseignement du catéchisme, dit la Loge d'Anvers, est le *plus grand obstacle au développement des facultés de l'enfant.* » D'après celle de Namur, le propre de l'enseignement obligatoire est *de ne pas s'occuper de religion, ni même de morale.* (Neut. I, 348 etc.) « Il est triste, dit la Loge de Louvain, d'avoir à men-

Digitized by Google

tionner *l'influence délétère du catholicisme sur le progrès intellectuel des masses.* Le protestantisme a mieux compris que le catholicisme ce qui doit être une religion morale et humanitaire. *Le paupérisme et l'ignorance sont bâtis sur l'Évangile.* »

« Il faut user, écrit à son tour Eugène Sue au *National*, de toutes les ressources de la presse et des moyens d'agitation légale du pays, pour pénétrer l'opinion publique de cette *vérité incontestable, que l'instruction morale des enfants pourrait et devrait être complétement en dehors et distincte de l'instruction religieuse*; résumer *l'éducation morale* dans ce que j'appellerais le *catéchisme civique*. Cette éducation serait bien supérieure à celle que donne le *catéchisme catholique*. Celui-ci, sauf la recommandation de respecter ses parents, d'aimer son prochain, de ne pas voler, ne contient *qu'un tissu d'idolâtries et de mensonges, chaos d'imposture incompréhensible* à tout le monde. »

*Suppression de toute instruction religieuse*, c'est un des articles d'un projet de loi élaboré par le Gr.·. Or.·. de Belgique. (Neut. I, 348.)

3. Après avoir chassé la religion de l'école, après en avoir fermé la porte au prêtre, il restait une chose à faire à la Me.·., s'emparer elle-même de l'éducation et s'en assurer le monopole, sans doute au nom de la *Liberté*.

« Quand des ministres, disait le F.·. Bourlard (à la fête solsticiale du 24 juin 1854. Gr.. Or. de Belg.), viendront annoncer au pays comment ils entendent organiser l'*enseignement du peuple*, je m'écrierai: A moi, *Maçon*, à moi *la question d'enseignement*, à moi *l'examen*, à moi *la solution*. »

Cette prétention est-elle fondée? La F.·. M.·. est-elle vraiment une institution progressive, philosophi-

Digitized by Google

que, scientifique ? M. Edmond About va nous déclarer ce qu'il en pense :

« Je fais bon marché, dit-il (*Opinion nation.* 19 nov. 1865), des *progrès réalisés* par la M^e^.·. contemporaine dans le domaine des *arts* et des *sciences*, voire des *sciences philosophiques*. Il est trop évident que la M^e^.·. n'a fait ni un peintre, ni un musicien, ni un sculpteur, ni un mathématicien, ni un philosophe. Elle a reçu Voltaire, elle s'en fait gloire, mais elle ne l'a pas créé... Toutes les Loges de l'Europe s'attelleraient ensemble, elle ne produiraient pas la cinquième partie d'un *Rossini,* d'un *Ingres*, ni même d'un *M. Cousin.* En 1865, le F.·. M.·. le plus complet, se fût-il élevé jusqu'au 99^e^ grade dans les ateliers de perfectionnement, ne sait rien qui ne soit imprimé dans les livres et les journaux. L'initiation n'a pu lui donner que des *secrets vides*, des *formules creuses*;... je dis plus, il serait un *mauvais F.·. Maçon*, un mauvais citoyen, un homme impie s'il gardait par devers lui *un atôme de vrai.* »

Mais si la F.·. M^e^.·. est incapable d'enseigner par elle-même, il lui reste de procurer à des instituteurs de son choix le monopole de l'enseignement.

« Il faut faire décréter, dit Eugène Sue, que nul citoyen ne sera autorisé par l'État à ouvrir une maison d'éducation, s'il n'appartient à l'*université laïque.* (Lett. au *National.*) C'est pour l'État un devoir *de salut social* de refuser péremptoirement à ses ennemis (le clergé) l'autorisation d'élever la jeunesse dans l'aversion et le mépris des lois fondamentales du pays.» (Ibid.)

Il lui reste encore d'encourager par tous les moyens l'enseignement conforme à ses doctrines et à ses tendances.

« Nos devoirs spéciaux, comme MM.·., c'est ainsi que s'exprimait le F.·. Dufresne, à la Loge de Bruxelles

Digitized by Google

en 1841, consistent à fournir des encouragements aux sciences ainsi qu'aux beaux-arts; à contribuer de tous nos moyens à l'érection d'écoles où l'on reçoive gratuitement l'instruction *primaire* et même *secondaire*... A soutenir sans relâche pour l'enseignement *supérieur*, *l'Université libre, dont nous avons doté la Belgique.* »

C'est un devoir pour l'État, dit la Loge d'Alost, d'imposer aux populations, au moyen de la caisse commune, administrée par le gouvernement, un certain degré d'instruction et d'éducation.

« Que nos frères de Belgique organisent l'enseignement libre; qu'ils en multiplient les centres, s'écrie la *Chaîne d'Union* de Londres (1865). Car le jour où l'on viendra demander aux parents de s'engager à *soustraire leurs enfants au virus de l'enseignemeot clérical*, il faudra être prêt à leur ouvrir les portes d'établissements où ils recevront une *éducation rationaliste.* »

La France n'est pas en retard, et ces dernières années ont vu se fonder et se développer une association qui, sous le nom de *Ligue d'enseignement*, n'a pas d'autre but que de faire passer l'éducation de la jeunesse entre les mains de la M^e^.·. ou de ses auxiliaires.

Qu'est-ce que la Ligue d'enseignement? se demande le *Monde M.*·. (février 1867). Ce sera, répond-il, *une guerre à l'ignorance.*

Nous commençons à comprendre ce que, dans le langage M.·. veulent dire les mots d'*ignorance, de fanatisme*, *de superstition*. La lumière est dans la M^e^.·., elle n'est que là. C'est dans son sein que se trouve la *science*; en dehors d'elle il n'y a plus que ténèbres.

Voici ce que dit le Monde M.·. d'une société d'*encouragement pour l'Instruction primaire*:

« Il était impossible de trouver une œuvre plus sympathique à la Maçonnerie. Aussi le conseil de l'Ordre

Digitized by Google

a-t-il résolu, non-seulement de l'autoriser et de la patronner, mais encore de la prendre sous sa direction, en la constituant au sein du Grand Orient de France. C'est là un fait très-grave qui mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux choses de la Maçonnerie.

« Faire servir l'influence de notre institution à répandre les lumières, encourager les efforts des hommes voués à cette tâche pénible, ingrate, mais honorable entre toutes, d'initier aux premiers éléments de la science; combattre l'ignorance, et, par suite, les préjugés, les superstitions et le fanatisme; contribuer à augmenter sans cesse le nombre de ceux qui participent aux bénéfices de l'instruction, jusqu'à ce que tous aient leur part légitime de ses bienfaits: ce sont là, pour des hommes dévoués à la cause du progrès, de louables tentatives, et nous y applaudissons de tout cœur. » (Pages 340 et 341, Monde M.·., oct. 1866.)

« La Franc-Maçonnerie, remarque l'*Espérance* de Nancy, sous prétexte de faciliter l'accès des écoles aux enfants des différentes religions, veut qu'on élimine des écoles toute religion. Mais la raison qu'elle allègue n'est qu'un voile dont elle couvre son dessein d'éteindre imperceptiblement, à commencer par l'enfance, le flambeau de la foi divine, pour le remplacer par le feu follet du rationalisme humain. La loge ne sait que trop bien qu'en écartant des écoles de la jeunesse la religion, elle transforme ces écoles en autant de pépinières d'incrédulité; elle sait qu'un enseignement sans catéchisme et sans prêtre, n'est propre qu'à produire des jeunes gens sans foi, sans religion, sans Dieu, de vrais Solidaires en herbes.

« C'est bien le désir de la loge d'en arriver là. Mais, comme le disait récemment un journaliste, le plus ter-

Digitized by Google

rible châtiment pour ces malheureux que Dieu gêne serait de réussir en leur entreprise. S'ils arrivaient à faire une génération d'athées, ils seraient épouvantés de leur œuvre. Où Dieu n'est plus, la société vacille comme un homme ivre, et les hommes, consternés de leur folie et honteux de leur impuissance, sont condamnés à marcher ou dans le sang ou dans la honte! » Comme le dit le proverbe, quand Dieu se retire Satan règne!

Que cette *Ligue* soit l'œuvre de la Me.·., avouée, protégée, soutenue par la Me.·., c'est ce dont il serait difficile de douter. Il y a sans doute divers genres d'opinion parmi les F.·. M.·. sur le mode que l'on doit adopter dans l'accomplissement de cette tâche importante. Les uns, pensant que cette œuvre ferait honneur à la Me.·., n'auraient pas reculé devant une participation *officielle, publique* et solennelle de la société Me.·. à cette grande entreprise; les autres ont cru plus prudent de dissimuler son action, pour la rendre plus efficace et plus sûre: ils ont craint de soulever, par l'éclat et la publicité, les justes défiances des profanes; mais sur le principe et la chose ils sont d'accord.

« Le Gr.·. Or.·. de France, disait le F.·. Brémond *(à la 409e L. La Parfaite sincérité, Or.·. de Marseille)*, a songé à la création d'une œuvre qui a pour but l'encouragement et la *propagation de l'instruction primaire*, au moyen des *récompenses pécuniaires* et honorifiques; et la fondation d'*écoles primaires et d'adultes.* » (Le *Monde Me.·.* fév. 1867, p. 614.)

Si les loges particulières ont mieux aimé faire sans bruit ce que le Gr.·. Or.·. voulait faire bruyamment et *officiellement*, il n'en est pas moins vrai que *toutes ont mis depuis longtemps à l'ordre du jour de leurs travaux cette question de l'enseignement* (ib. p. 740).



Digitized by Google

*Contraires à l'idée d'un enseignement M.·. officiel* (p. 637), toutes les loges cependant approuvent l'œuvre du F.·. Macé. Elles-mêmes nous l'assurent :

« Nous sommes heureux de constater que la *ligue de l'enseignement* du F.·. Jean Macé, et la *statue du F.·. Voltaire*, rencontrent dans toutes nos loges *les plus vives sympathies*. On ne pouvait unir deux *souscriptions plus en harmonie: Voltaire*, c'est-à-dire, *la destruction des préjugés et des superstitions;* la *ligue de l'enseignement*, c'est-à-dire *l'édification d'une société nouvelle* uniquement basée sur *la science et l'instruction. Tous nos FF.·. le comprennent ainsi.* » (Monde M.·. avr. 1867, p. 736.) Aussi Paris, Nantes, le Hâvre, Marseille, etc., en un mot toutes les loges s'enrôlent dans la ligue de l'enseignement et font de l'œuvre du F.·. J. Macé, leur œuvre personnelle.

Et ce n'est pas encore assez pour la Me.·. de *fonder des écoles ;* elle cherche à se rendre maîtresse des *écoles communales,* en encourageant les instituteurs les plus méritants ; mais il est bien entendu *qu'il n'y a de méritants que les Instituteurs qui sont indépendants de toute attache religieuse.* (Monde M.·., févr. 1867, p. 133, V. M. de St-Alb. 470, etc.)

C'est ainsi que l'on prépare de longue main les recrues de la Me.·.. Ces écoles sont des pépinières de F.·. MM.·. : là on les fait à l'image de leur mère, on leur communique son esprit, on les jette dans le moule. Ils en sortiront tout formés, mûrs pour les grades *symboliques,* et les grades symboliques leur serviront de noviciat pour la *Me.·. occulte.*

Il y avait un pas de plus à faire ; la Me.·. n'a pas reculé. Pour soustraire les enfants à l'autorité paternelle et déposséder les parents d'un droit que jusqu'à présent personne ne leur avait contesté, comment s'y prend-on?

Digitized by Google

On les oblige à envoyer leurs enfants aux écoles MM.·.. «*Y a-t-il*, s'écriait un jour à l'Assemblée législative de France, le fameux *Ledru Rollin*, qui ne paraîtra suspect à personne en cette matière, *y a-t-il une souffrance* plus grande pour l'individu que l'oppression de sa conscience, que la déportation de son fils dans des écoles qu'il regarde comme des lieux de perdition? que cette conscription de l'enfance traînée violemment dans un camp ennemi et pour servir l'ennemi?» (Ext. du *Courrier de Bruxelles*, 15 décembre 1864.) Qu'aurait-il dit, si cette obligation de recevoir l'instruction et l'éducation dans tels ou tels établissements eût été sanctionnée des *peines suivantes*? Laissez-moi, Monsieur, exposer ici simplement comment la Maçonnerie entend la liberté; vous auriez de la peine à croire à de pareils excès, si vous n'en aviez la preuve sous les yeux.

D'après la *loge d'Anvers*, « la fréquentation de l'école doit se prolonger jusqu'à l'âge de 18 ans, et sous les peines *correctives suivantes* : Pour les parents réfractaires, l'*avertissement*, *la réprimande publique*, *la privation de tutelle*, *des droits d'électeur et d'éligibilité*, *incapacité de remplir aucun emploi public*, *placement de l'enfant, enlevé à sa famille*, *dans des institutions créés à cet effet par l'État.* »

La loge de Verviers déclare « *que tous ses membres verraient sans répugnance les pénalités de l'amende et de la prison, inscrites dans la loi, contre les parents récalcitrants.* »

Celle de Bruxelles renchérit encore sur celle de *Verviers*; elle demande en sus « *l'enrôlemenl forcé de l'illettré dans le cadre de la milice, l'amende et la prison pour les parents.* » Celle de Louvain *fait chorus et trouve que c'est à tort que, jusqu'à présent, les parents ont joui de toute liberté*

Digitized by Google

*dans les soins relatifs à l'éducation de leurs enfants.*

Enfin, dans un projet de loi, élaboré par le Gr.·. Or.·. et dans lequel sont résumées les diverses propositions des loges de l'obédience, on indique les mesures suivantes :

1° Obligation pour le père, ou pour la mère veuve, de conduire *de force* ses enfants à l'école ;

2° Suppression de toute instruction religieuse ;

3° Inscription des *noms des parents en défaut* sur *un tableau exposé publiquement* devant la maison commune ;

4° *Condamnation* des parents à une *amende de 100 francs* au *maximum* ; en cas d'insolvabilité, à *des travaux forcés* de un à trente jours au profit de la commune, ou à un emprisonnement de un à cinq jours ;

5° Comme dernier moyen, *soustraction de l'enfant* à la direction des parents.

Qu'en pensez-vous, Monsieur ? Et voilà comment la Me.·. entend la liberté ; voilà comment elle la pratique ! Mais je n'ai pas tout dit sur cette matière, il s'en faut ; vous me permettrez d'y revenir dans ma prochaine lettre que je ne vous ferai pas attendre longtemps.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTE-CINQUIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. veut s'emparer de l'*éducation de la jeune fille*. Elle veut rendre l'*instruction obligatoire*.

Monsieur,

L'œuvre de la M.·. aurait été incomplète si elle n'avait embrassé l'éducation de la jeune fille comme celle des jeunes gens. « La femme, disait un des premiers chefs des sociétés secrètes allemandes, exerçe une trop grande influence sur l'homme pour que nous puissions réformer le monde si nous ne réformons les femmes. Mais comment l'entreprendre? Là est toute la difficulté. Les dames adultes, les mères surtout, qui sont imbues de préjugés, souffriront-elles que d'autres s'occupent de l'éducation de leurs filles? Il faut donc commencer par des demoiselles et par des dames d'un certain âge. » (Voy. *Not.* X, se rapportant à la Lettr. 28.)

Ce que l'Allemagne avait rêvé, la Belgique et la France l'ont réalisé. Bruxelles possède une école fondée avec le concours de l'autorité communale, dan- las quelle on élève les filles en dehors de toute instruction religieuse. Cette école est très-nombreuse, grâce à la protection dont elle est l'objet. La M.·. a aussi créé à *Liége* des écoles *dominicales* de jeunes filles adultes.

Digitized by Google

Réunies dès le matin chaque dimanche, on les exerce à des ouvrages manuels ; il n'est pas question pour elles, bien entendu, d'assister au saint sacrifice de la messe, et l'on s'applique même à effacer de leur cœur tout sentiment religieux.

Qui ne sait les efforts qu'a faits en France un ministre de l'instruction publiqne pour arriver au même résultat? L'opposition que M. Duruy a rencontrée dans l'autorité ecclésiastique et le bon sens populaire ont singulièrement gêné l'exécution de ses projets; ses efforts cependant n'ont pas été stériles, et si rien ne vient arrêter le développement de ces institutions, la France, qui doit en partie à la bonne éducation de la jeune fille ce qui lui reste encore de foi et de mœurs, ne tardera pas à tomber au fond de l'abîme où depuis plus d'un siècle s'efforcent de la précipiter les *libres-penseurs* et les *loges MM.·..* La postérité recueillerait alors les fruits amers de cette éducation qui *dégrade* ceux qu'elle devrait *élever*, et bannit à la fois du foyer domestique la religion et l'innocence, les joies pures et le bonheur vrai de la vertu. Si le programme *Duruy* parvient jamais a être appliqué, on saura par expérience ce qu'est une épouse, une mère sans conscience et sans foi, et ce que devient une famille condamnée à grandir et à se développer dans l'atmosphère pestilentielle d'une impiété systématique. Ce jour-là on maudira M. Duruy, et la Me.·. qui l'inspira.

Pour assurer le succès de cette grande entreprise et, de gré ou de force, jeter toutes les générations dans le moule, il fallait rendre cette éducation M.·. obligatoire, et pour ainsi dire nécessaire. Laissez-moi donc, Monsieur, appeler ici votre attention sur le grand principe *d'instruction obligatoire* que la F.·. Me.·. proclame si haut et dont elle voudrait assurer l'application

Digitized by Google

par les moyens tyranniques que je viens d'indiquer. Ce principe, je le sais, est adopté par certains hommes d'ailleurs bien intentionnés ; le contester, n'est-ce pas s'exposer à être condamné, avant même d'avoir été entendu? Hélas! Monsieur, qu'il est peu de personnes qui sachent réfléchir et se rendre compte de la valeur des principes le plus à la mode et des expressions même les plus claires en apparence!

Inutile d'établir ici que la religion catholique n'est pas *ennemie de l'instruction*, qu'elle ne craint pas *la lumière*. L'Église a reçu de son divin fondateur la mission *d'enseigner tous les hommes*, et nul doute pour elle que le premier et le plus radical besoin de l'homme soit celui de l'*Instruction*; c'est l'intelligence qui doit diriger la volonté dans ses opérations, et la condition indispensable à l'homme pour remplir ses *devoirs* envers Dieu, envers ses semblables, envers soi-même, c'est de les connaître.

Mais quelle est l'*instruction* qu'il importe à l'homme de recevoir? Évidemment, ce n'est pas *toute instruction*. Il vous importe peu que votre *jardinier*, par exemple, sache parfaitement le métier de *cordonnier*, s'il ne doit pas l'exercer, et il vous importe beaucoup qu'il connaisse la manière de cultiver utilement votre jardin, de tailler les arbres, qu'il sache le temps convenable pour semer et planter, etc. Or, Monsieur, il y a dans chacun de nous deux hommes : le citoyen du *temps* et celui de l'*éternité*; le membre de la société civile et le membre de la sociéte religieuse. Que chacun sache parfaitement ce qu'il doit connaître pour être un *excellent chrétien*, et qu'il apprenne également tout ce qu'il doit savoir pour *remplir parfaitement son rôle dans la société*; voilà, ce me semble, tout à la fois la matière et la mesure de l'*instruction* que chacun doit pos-

Digitized by Google

séder, et dans quel sens et dans quelle limite elle doit être *obligatoire*.

Mais vous le comprenez facilement, Monsieur, cette règle n'impose pas à tous l'obligation d'acquérir la même *instruction*. Les besoins sont relatifs : chaque condition, chaque carrière, chaque état, chaque membre a ses fonctions propres, ses devoirs spéciaux; chacun doit acquérir les connaissances nécessaires pour s'en acquitter convenablement et dans l'intérêt de la société dont il est membre. Mais comme tous nous sommes *faits pour le ciel*, que tous nous sommes *les enfants de Dieu*, et que nous ne pouvons arriver au ciel, ni vivre comme il convient à des enfants de Dieu, sans connaître la *religion et les devoirs* qu'elle nous impose, tous nous devons recevoir avant tout l'*instruction religieuse*.

Et bien, je le demande, est-ce ainsi que l'on entend l'*instruction obligatoire* dans la M^e^.·.? Non; bien loin de là, on prend plaisir à effacer toutes les nuances qui distinguent les conditions et les états, on n'a qu'une seule règle et qu'un même niveau. L'*égalité de nature* doit, selon nos modernes utopistes, amener l'égalité dans l'éducation. Point d'*instruction religieuse*, voilà le premier article du programme. Pour le reste, l'instruction doit être *la même pour tous*. Il était difficile de procurer plus perfidement et plus fatalement la ruine des âmes et le malheur des sociétés.

Que résulte-t-il, en effet, de la mise en pratique de l'*instruction obligatoire* entendue dans le sens que lui donne le Fr.·.Ma.·.? Autant les connaissances propres à l'état, à la profession, à la condition de chacun sont utiles et profitables, autant qui sont nuisibles et funestes, du moins pour l'ordinaire, les connaissances étrangères à sa carrière et à ses devoirs, non seulement

parce qu'elles lui ravissent un temps qu'il emploierait mieux à se perfectionner dans son emploi, mais surtout parce qu'elles exaltent l'amour-propre de l'individu, lui font perdre les goûts simples et les bonnes habitudes qui sauvegardent en lui la vertu. Ce jeune homme qui a fait ses classes avec quelque distinction, cette jeune personne qui a quelque connaissance des arts d'agrément, se croient capables de tout. Le mépris pour leurs parents et pour tous ceux qui seraient dépourvus des connaissances dont ils ont quelque teinture, l'horreur pour la vie simple de la famille et de la campagne, le goût du luxe, le désir de paraître, une confiance démesurée en eux et dans leurs talents, vrais ou supposés, tels sont les effets de la *science* qu'ils possèdent ou qu'ils croient posséder.

De là découle un autre mal dont les suites sont incalculables, et que j'appelerai par son nom ; le *déclassement de la société.* Les travaux de la campagne, l'exercice d'une profession utile mais laborieuse, ne sont plus à la hauteur du mérite et de la capacité de ce jeune homme, de cette jeune personne. Il est plus facile et plus doux de passer quelques heures dans un bureau, dans un magasin, avec la perspective de pouvoir se procurer les plaisirs du théâtre, du jeu, et les mille agréments de la ville. Adieu les travaux des champs, les occupations du ménage. Une vie légère et dissipée, l'amour du plaisir, le goût de la toilette remplaceront la vie sérieuse, réglée, fatigante mais morale, utile à l'âme et au corps, que l'on aurait menée dans la campagne, et prépareront à la jeunesse des dangers plus grands encore.

Considérez, Monsieur, la population de nos grandes villes : il ne vous sera pas difficile de constater le désordre que je signale en ce moment, et que je crois de-

Digitized by Google

voir attribuer, en grande partie du moins, à l'*instruction* mal entendue dont je parle. Voilà, j'ose le dire, la source ordinaire de ce fatal *déclassement* qui pousse hors de leur voie un si grand nombre de personnes, les enlève à des carrières dans lesquelles elles auraient utilement servi le pays, pour les jeter, sans vocation, sans aptitude, sans les qualités requises, dans des états qui n'étaient pas faits pour elles, au détriment de leur vrai bonheur, au préjudice de la société, et plus encore avec le danger imminent de compromettre leur salut éternel.

Car enfin, quel est l'effet immédiat de cette *instruction obligatoire* pour tous? C'est la vulgarisation de l'*impiété et du vice :* elle met tout le monde en état de lire les mauvais livres et les mauvais journaux, et provoque ainsi dans tous le goût fatal de ces lectures dangereuses qui flattent les passions et les surexcitent. Rendre le poison doux et aimable en le présentant environné des charmes du style, et en revêtant le vice même des couleurs et des ornements de la vertu, c'est le travail d'une littérature légère et licencieuse; et tandis qu'on encourage les écrivains du siècle à multiplier les romans les plus immoraux, on leur prépare des masses de lecteurs, d'autant mieux disposés à se laisser corrompre et séduire, qu'il n'ont pas assez de science pour découvrir l'erreur, et que leurs passions vives et ardentes n'ont pas encore éprouvé ces cruelles déceptions qui, en blessant profondément l'âme, commencent en elle le travail du désenchantement. Voilà, ce me semble, le chef-d'œuvre de l'enfer.

Il est un autre résultat non moins funeste qui dérive de la même cause. Vous le savez, Monsieur, la presse est devenue le grand instrument de la politique; c'est l'arme terrible mise au service des passions. De

Digitized by Google

nos jours surtout, c'est le plus grand moyen d'agitation qu'emploie la révolution. C'est par la presse que l'on popularise les principes les plus contraires à l'ordre et à la société, et ces doctrines pernicieuses qui tendent à ruiner de fond en comble tous les États, à renverser tous les gouvernements. C'est par elle que s'insinuent et s'infiltrent dans les masses les idées fausses d'une liberté sans frein et sans règle, qui n'est autre chose que la négation de *toute autorité* et l'anéantissement de tout devoir et de toute morale.

C'est ainsi qu'on prépare des recrues nombreuses à toutes les révolutions, c'est par là qu'on multiplie indéfiniment les éléments de désordre, et qu'on forme une redoutable opposition à tout gouvernement quel qu'il soit. Enfin c'est l'infaillible moyen pour la F.·. Me.·. de s'étendre, de grandir et de préparer son triomphe définitif.

Ces réflexions suffisent pour nous expliquer le zèle de la Me.·. en ce qui concerne la propagation de l'instruction; nous savons quel est l'*enseignement* qu'elle désire répandre, et si nous avions pu conserver sur ce point quelque doute, elle a pris soin de les dissiper en stipulant que l'*enseignement religieux*, et même celui de *la morale*, devaient être bannis *de ses écoles*. Tout cela, sans doute, en vertu du principe de *liberté* qu'elle consacre. Ainsi, *obligation d'apprendre* ce qu'on ne voudrait pas, et *défense d'enseigner* ce que l'on voudrait et devrait savoir, voilà comment la F.·. Me.·. entend et réalise son programme; voilà la double tyrannie qu'elle impose et le double mensonge par lequel elle se joue effrontément de la famille et de la société.

Cependant la tâche était au-dessus des forces de la Me.·.: elle l'a compris, mais elle a su se créer des auxiliaires dévoués, elle accomplira avec eux et par eux ses

Digitized by Google

projets désastreux. C'est ce que mes prochaines lettres vous démontreront jusqu'à l'évidence.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTE-SIXIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. et l'*Université*. — Identité de principes et de doctrines.

Monsieur,

J'ai déjà eu l'occasion de l'insinuer, la F.·. M.·. qui veut former tous les hommes à son image, et qui, pour réussir plus sûrement, s'empare de l'enfance, a bien compris qu'elle ne suffirait pas à la tâche de l'éducation et qu'il était nécessaire de confier ce travail important à des ouvriers choisis, animés de son esprit et dociles à ses inspirations. Elle n'a pas dédaigné de s'occuper des *écoles primaires;* elle les protége afin de les avoir sous la main, et là où elle n'en est pas la seule et absolue maîtresse, elle cherche à s'en assurer du moins la direction générale.

Mais que fait-elle pour l'instruction *secondaire* et l'enseignement *supérieur?* La F.·. M.·. exerce-t-elle une influence réelle sur le corps enseignant? Existe-t-il entre *la F.·. M.·.* et *l'Université* quelque parenté, quelque affinité? L'Université serait-elle la *Matrice* destinée à marquer les générations de l'effigie de la F.·. M.·., à leur communiquer sa vie et son esprit? Serait-elle la nourrice intelligente chargée d'allaiter les enfants de la secte et de lui préparer des hommes tels qu'elle les souhaite? La question est grave et mérite votre attention.

Digitized by Google

Ne voulant rien avancer en cette matière qui ne soit certain, je laisse à chacun la liberté de regarder l'Université comme la *fille*, ou la *sœur*, ou l'*alliée* de la F.·. M^e^.·.; mais je prétends qu'il faut choisir entre ces titres et que l'un des trois lui convient. Il n'entre pas dans mon plan de constater ici le nombre plus ou moins grand d'universitaires F.·. MM.·.. Ce travail ingrat serait long et ne me paraît pas nécessaire. Fidèle au principe que j'ai établi précédemment, c'est dans l'unité d'esprit, de tendances et de but, c'est dans l'*identité des doctrines* que je chercherai à découvrir l'étroite alliance qui unit ces deux Institutions. Car si nous retrouvons dans ces deux corps un même *principe de vie*, si une même sève alimente ces deux rejetons, si c'est le même sang qui circule dans les veines de ces deux corps, si leurs sentiments sont identiques et se traduisent par un même langage et la profession extérieure des mêmes croyances et des mêmes erreurs, nous serons suffisamment autorisés à proclamer leur parenté. Or, c'est ce qu'il nous sera facile de démontrer.

Il est tout à fait inutile de vous rappeler, Monsieur, ce que ces lettres vous ont appris des *doctrines religieuses et sociales de la F.·. M^e^.·.*; vous n'avez pu l'oublier. La religion *chrétienne* et l'ordre *surnaturel*, *Jésus-Christ*, *sa doctrine et ses sacrements*; la religion *naturelle* elle-même dans ses prescriptions les plus essentielles. Que dis-je? l'*Immortalité de l'âme et la vie future, l'existence d'un Dieu créateur, la morale et les premiers principes de la loi naturelle;* tout a été blasphémé, renversé. L'autorité *des princes*, *les liens sacrés de la famille et de la nationalité*, *les droits de propriété et d'hérédité*, la F.·. M^e^.·. a tout rejeté, elle n'a rien respecté.

Or, il est vraiment curieux et il est singulièrement

Digitized by Google

instructif de considérer avec quelle exactitude l'*Université* a professé les mêmes principes, et la parfaite concordance de la doctrine universitaire avec la doctrine M.·..

Un livre parut, il y a bientôt trente ans, qui étalait au grand jour les nombreuses et graves erreurs dont l'enseignement est autorisé dans l'Université. Ce livre irréfutable parce qu'il était écrit par la grande coupable elle-même, mit en émoi tout le corps universitaire; on ne pouvait rien dire sur le fond, on se plaignit de la forme. La blessure était grave ; ne pouvant en espérer la guérison d'ailleurs, on l'attendit prudemment du temps et de l'oubli. Le temps a fait son œuvre, la plaie est cicatrisée; on a tout fait pour ensevelir le livre dans un éternel oubli, mais on n'a rien changé aux doctrines, et l'enseignement est resté à peu près le même.

L'*Université* a continué sa marche triomphale au milieu des ruines intellectuelles et morales qu'elle accumule dans la société. Que dis-je ? Son action s'est accrue au lieu de se restreindre: elle a fait peser sa main de fer sur l'éducation des filles qu'elle voudrait aussi monopoliser.

Jetez, Monsieur, un coup d'œil sur la table de ce livre *le Monopole Universitaire* ou, si vous aimez mieux, consultez le *Catéchisme de l'Université*, écrit à la même époque, vous serez frappé d'y trouver toutes les accusations intentées à la M^e^.·.. Je ne ferai ici qu'indiquer certains points essentiels. Aux yeux de l'Université, comme pour la M^e^.·., le *surnaturel* n'existe pas. *La raison est la loi souveraine dans l'homme*, dit M. Matter. *La Philosophie*, dit M. Saisset, est *indépendante de la religion, supérieure à la religion. C'est la philosophie* grecque qui a mis au monde toutes *les grandes vérités morales et religieuses*. Le

Digitized by Google

*Catholicisme, le Protestantisme*, et cette autre religion qu'on appelle *Philosophie* sont *également dignes de l'homme. C'est une nécessité absolue pour la philosophie de ne rien reconnaître en dehors ni au-dessus d'elle. (Christianisme et Philosophie.)—Toutes les religions ont le même prix, ou plutôt n'en ont aucun*, avait dit M. Bouillier.

Le Dieu de la M^e^.·. est aussi le Dieu de l'*Université*; car selon M. Cousin, *il est à la fois Dieu, nature et humanité;* et selon M. Quinet, *c'est la puissance de transformation de la matière.* D'après M. Renan, *il n'y a pas dans l'univers d'intelligence supérieure à celle de l'homme.* (Rev. des Deux-Mond , janv. 1860, p. 374.)

Nous avons vu comment *la M^e^.·.* traite le divin Rédempteur du monde. L'*Université* ne le respecte pas davantage. Si vous en croyez M. Lerminier, le *Christ, comme tous les Révélateurs, est homme. La Rédemption et la* médiation de Jésus-Christ sont des mythes, des symboles que le soleil de la philosophie dissipe. (M. Jouffroy). La *vie future*, enseigne M. Michelet, est *la suprême individualisation.* Quant aux *récompenses et aux pénalités*, il ne faut *pas en chercher d'autres que dans la forme même du souvenir.* C'est précisément ce que nous enseignait tout à l'heure la F.·. M^e^.·. *Le péché originel est*, selon M. Ferrari, *une épouvantable absurdité. L'homme n'est pas déchu,* dit M. Lerminier. C'est ce que rappelle le Vénérable à la cérémonie *du baptême du Lowton.* Le monde, dit M. Taine, forme un *être unique, individuel dont tous les êtres sont membres. La cause ne diffère pas de l'effet.* (Philosophes français, p. 361.)

Le *vice et la vertu* sont des *produits* comme le *vitriol et le sucre.* (Id. Ib.) La M^e^.·. n'a pas mieux dit.

Digitized by Google

Nulle *limite ne peut être tracée à l'esprit humain. Rien n'est au-dessus de l'homme...* Qui sait si la *science infinie* n'amènera pas le *pouvoir infini*? dit M. Renan (Rév. des deux mond. 1863, t 47). Vous n'avez pas oublié le mot d'un maçon: *Nous avons dérobé le feu du ciel, nous sommes tout puissants.*

Dans *l'Université*, comme dans la F.·. Me.·., après avoir élevé l'homme au-dessus de Dieu, on le rabaisse au niveau de la *matière.*

« Dans les *grands courants historiques*, il n'y a *comme partout, que des problèmes de mécanique.* » (M. Taine, Hist. de la Littér. angl.)

« La *matière est une condition nécessaire de la pensée.* » (Renan, Rev. des deux mond., t. 14.)

« L'âme de l'homme est de même nature que celle des animaux, » lit-on dans un ouvrage donné en prix par l'Université. (Instincts et mœurs des animaux.)

« L'homme a commencé à se dégager du sol sous la forme du singe, » a dit M. Duruy.

Selon M. A. Comte, « le dogme de l'enfer est un conte comme celui de Croque-Mitaine »... D'après l'auteur de l'*histoire naturelle*, page 507, « l'imagination crée peu à peu l'autre vie sur le modèle de celle-ci, et elle s'ingénie de préférence dans toutes les fables qui se rattachent à la punition des crimes et à la réparation des fautes. »

Enfin, si vous voulez la justification de la morale indépendante, consultez le *catéchisme* composé par MM. Bouilher et Lortet. Vous y lirez que « le vrai progrès moral et religieux consiste en ce que chacun obéit à la loi qu'il se donne à lui-même et qui doit être aussi considérée par lui comme la volonté du créateur révélée à son esprit par la raison. Plus de prêtres, plus de cultes. (P. 32.)



Digitized by Google

Les *doctrines sociales de l'Université* sont également celle de la F.·. M.·.. La *souveraineté du peuple est éternelle; c'est un dogme, une religion.* (Lerminier.) *Qui se figure aujourd'hui,* dit M. Quinet, que les *rois sont des rois* et ne voit que *ce sont des fantômes?* Et pour clore ce travail de comparaison, M. Ferrari nous déclare qu'il ne voudrait pas du *droit de propriété.* Platon, dit-il, réclamait la *communauté des biens et la communauté des femmes.* C'est un grand *principe que la communauté des femmes,* ajoute M. Matter.

Ne croyez pas, du reste, que ces principes restent à l'état de théorie et ne trouvent pas aujourd'hui même leur application pratique. Si les doctrines politiques de l'*Internationale,* que nous avons vues se personnifier dans la *Commune* de Paris, ne sont pas universellement les doctrines de l'*Université,* comme nous n'avons pas de peine à le croire, nous ne pouvons néanmoins douter que ces doctrines ne soient partagées par un certain nombre de ses professeurs.

C'est M. Jules Simon lui-même qui nous l'apprend... « J'aurais été bien étonné, il y a un mois, M. le Recteur, écrivait le ministre (au mois de mai de cette année 1871), si l'on m'avait dit que je lirais *dans plusieurs journaux de départements* des articles *signés par des professeurs,* dans lesquels la *Commune de Paris est excusée et même glorifiée.* Que des *esprits cultivés* aient besoin d'être avertis pour juger *entre la France et une partie des criminels,* voilà, je l'avoue, *ce qui me confond.* » M. le ministre se hâte d'adoucir ce que cette phrase pouvait présenter de sévère.

« Je ne suis pas capable, dit-il, *d'oublier les droits inhérents à la qualité de citoyen, et de porter atteinte à la liberté des convictions politiques ou religieuses*

Digitized by Google

*de mes collaborateurs* »... *(Ib.)* Si, comme on vient de l'en accuser, M. Jules Simon fait partie de l'Internationale, ne s'est-il pas trop avancé? Ne nous étonnons du reste, ni du blâme infligé, ni de la réserve du ministre : il serait si doux de contenter tout le monde! En effet :

Le principe de la *liberté individuelle*, en politique comme en religion, est le premier principe de l'*Université*, comme *de la* M^e^.·., et si l'on est blâmable d'avoir manifesté ses opinions, c'est parce que l'universitaire, *en acceptant de faire partie d'un corps enseignant, a contracté des obligations envers lui, et que la gravité de son état lui interdit les controverses passionnées et violentes. (Ibid.)*

Vous me direz peut-être, Monsieur, que les doctrines que je viens de signaler représentent l'opinion de quelques universitaires, mais qu'on ne peut pas rigoureusement en conclure que ce sont les doctrines de tout le corps. J'en conviens ; je vais même plus loin et j'estime que ce grand corps enseignant n'a pas de doctrine à lui, ce qui, à mes yeux, est la preuve incontestable du vice radical de son enseignement. Mais en outre, Monsieur, est-ce que l'*Université* peut décliner ainsi la responsabilité que les membres font peser nécessairement sur le corps? Quoi, vos professeurs les plus illustres, vos écrivains les plus célèbres, vos meilleures têtes, en un mot, font dans un pays catholique hautement profession d'incrédulité, enseignent publiquement l'impiété, attaquent insolemment la religion de la France, les croyances de ses enfants, et vous ne leur imposez pas silence et vous les laissez faire! Que dis-je? vous encouragez, vous récompensez leurs efforts! Les places les plus distinguées leur sont réservées ; et la France catholique naguère encore subissait l'af-

Digitized by Google

front de voir nommer à une chaire élevée de la capitale, l'impie blasphémateur qui, au grand scandale des fidèles de tout l'univers, et à l'étonnement de la science indignée, osait, il y a quelques années seulement, attaquer la divinité de Jésus-Christ!... Non, non: l'Université ne peut décliner l'accusation qui lui est intentée. Si elle ne partage pas les erreurs de ses membres, qu'elle les désavoue, qu'elle les expulse de son sein.

Tant qu'elle se taira, tant qu'ils resteront ses membres, ses enfants, nous serons fondés à croire qu'elle pense comme eux; que n'ayant elle-même ni convictions arrêtées, ni doctrines, ni religion, elle tolère également toutes les doctrines et toutes les religions et les méprise toutes; or, n'est-ce pas là précisément la religion M.·.?

Quoi qu'il en soit, Monsieur, j'ose le demander: l'Université est-elle capable de donner un enseignement *religieux* par des professeurs qui n'ont pas de religion? Peut-elle donner un enseignement *philosophique*, dépourvue elle-même de doctrine *philosophique*, et avec des professeurs qui, sans boussole et sans guide, privés des lumières de la foi, sont emportés en sens contraires par le vent de toutes les opinions? L'Université peut-elle former de *bons citoyens* quand, dans son sein, couvent et fermentent les principes les plus *révolutionnaires*? Son enseignement peut-il être *moral*, quand ses membres les plus distingués renversent les fondements de toute *morale*, et qu'à leur yeux *la vertu et le vice ne sont que des produits comme le sucre et le vitriol*?

Aussi que sort-il de ses établissements?... *Que sont nos officiers?* Certes, ce n'est pas moi qui les accuserai; je ne me ferai pas même l'écho des jugements qui ont été portés sur leur compte par des amis et des

Digitized by Google

ennemis, en France et hors de France; mais, *français*, puis-je être indifférent à ce qui intéresse si vivement l'honneur de mon pays, et n'est-il pas singulièrement mortifiant d'entendre dire, qu'à part d'honorables exceptions, l'officier français, autrefois si estimé, devient méprisable par l'étalage presque affecté d'une impiété voltairienne, d'une légèreté d'esprit, de goûts, de mœurs, proverbiale, et d'une incapacité relative incontestable, parce que, sorti des cours préparatoires, il *n'étudie* plus et il *oublie*, et que s'il a porté des convictions religieuses à l'Université, il n'en a rapporté que l'incrédulité? Que sont nos *jeunes médecins*? Ici encore, on trouve, grâce à Dieu, de nombreuses exceptions; mais pourtant combien le mal n'est-il pas répandu? Pour le comprendre, il n'est besoin que de se rappeler ce qui se passa, il y a quelques années seulement, à l'école de médecine de la capitale, et la profession publique de *matérialisme* qu'afficha là très-grande majorité des étudiants. Il suffirait même de jeter un coup d'œil sur le *dictionnaire des sciences médicales* qui est le *manuel* classique des jeunes étudiants en médecine. Là vous apprendrez, si vous ne le savez pas, que l'on donne *le nom d'âme à l'ensemble des facultés du système nerveux central, à l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière*; *qu'une idée est le produit d'une combinaison analogue à celle de l'acide formique; que désormais on peut se passer de l'hypothèse des esprits*, et qu'on n'a pas besoin de *Dieu et de l'âme pour expliquer le monde*, etc.

Il y aurait trop à dire sur cet article, et ce n'est pas le lieu; vous me permettrez cependant, Monsieur, de reproduire, avant de terminer ce sujet, l'acte d'accusation dressé contre l'*Université*, non par un journal clérical, (cela ne prouverait rien aux yeux de bien des

Digitized by Google

gens), mais par le *National*, en 1842. Vous y trouverez la preuve que le mal que nous déplorons n'est pas nouveau, et que nous recueillons en 1871 ce que l'on sème depuis plus de trente ans; vous ne serez pas tenté de me traiter d'exagération.

« Quant à la *morale, l'exemple* et les *paroles* des hauts dignitaires ne tendent qu'à inculquer une seule maxime : *Chacun chez soi, chacun pour soi.* On continue bien, quoique avec réserve, à donner pour sujet de lecture ou d'amplification les *traits de dévouement et de patriotisme* qu'offre l'histoire de nos pères ; mais ce n'est pas la faute des maîtres si quelques jeunes gens prennent ces belles leçons au sérieux et songent à se les appliquer. On leur inculque la pensée qu'il *faut avant tout, faire de bonnes affaires et le plus promptement possible.* Les *enfants de nos campagnes apprennent à mépriser le travail lent et honorable de leurs pères*, pour se jeter sur tous les grands centres de population, où, pourvu qu'ils aient *quelque facilité d'élocution et peu de conscience,* ils sont à peu près sûrs de faire fortune. Nous renonçons à tracer ici le sombre tableau qui est malheureusement sous nos yeux; mais que nos lecteurs songent un instant à ce que le régime sous lequel nous vivons *a fait d'une grande partie de la jeunesse française*, et ils pourront aisément suppléer à ce que nous taisons. Ils comprendront que si, dans *l'armée,* dans *l'administration,* dans le *barreau,* dans les *professions* appelées *libérales*, dans *l'industrie*, on voit *tant d'hommes n'avoir soin que de leur intérêt personnel et fouler aux pieds tout ce qui fait obstacle à leurs passions*, c'est que *l'éducation première*, dont l'*Université* est responsable, a fait place chez nous à une *école d'égoïsme et de corruption prématurée. L'Université c'est une caisse.* » (Sept. 1842.)

Digitized by Google

« L'*Université*, dans la marche *de son instruction*, est *tout à fait défectueuse*, avait dit antécédemment *M. Destutt de Tracy*. Malgré tous les talents de ses ministres, je dis que ce *serait un bienfait que la suppression immédiate de l'Université*. Il en résulterait les *plus grands avantages. C'est organiser le bien que de désorganiser le mal.* »

Nous voudrions pouvoir dire que depuis lors l'*Université* s'est amendée. Mais n'est-il pas au contraire évident, qu'emportée par le courant toujours grossissant de l'incrédulité et de l'impiété combinées ensemble, elle n'a fait que se précipiter plus aveuglément dans l'abîme sans fond du matérialisme et de l'athéisme, où, comme dans un tombeau, gisent fatalement ensevelies la vérité et la vertu, le dogme et la morale, la conscience et le devoir, la dignité de l'homme et sa grandeur, le présent et l'avenir des sociétés?

Mais si l'enseignement de l'Université n'est pas *moral*, satisfait-il du moins aux exigences de la science? Si ses professeurs ne sont pas *religieux* sont-ils à la hauteur de leur mission et le pays a-t-il à se féliciter de leur enseignement?

Voici comment, cette année même, un membre de l'*Université* jugeait en pleine séance d'Académie des sciences, l'illustre corps dont il fait partie depuis longtemps:

« Je le déclare franchement, voilà en mon âme et conscience ce que je pense: l'*Université*, *telle qu'elle est organisée*, *nous conduirait à l'ignorance absolue*. Le professeur n'est rien, l'administration est tout. Je ne reconnais aucun tribunal supérieur à l'Académie des sciences pour juger en pareille matière; c'est pourquoi je voudrais qu'elle employât toute son autorité à faire sortir de ses gonds la porte rouillée qui s'est fermée

Digitized by Google

sur notre enseignement depuis 92. Il faut une réforme radicale ; il faut que l'Académie se préoccupe de l'enseignement ; il s'agit de l'avenir de notre pays. Depuis 80 ans, pour parler *instruction publique*, il faut être *ministre*, député ou chef de bureau. Il faut que l'Académie fasse cesser ces errements. » (M. Henri Sainte-Claire Deville.)

Les causes en apparence multiples de cette dégénérescence se réduisent, en fin de compte, à une seule.

*C'est la centralisation, appliquée à l'Université, qui, d'un avis général,* A TUÉ L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR. *Il faudrait que nos Universités reprissent leur indépendance, comme avant la première révolution.* (M. Dumas. V. Univ. 8 mars, 1871.)

Concluons et terminons. L'Université est-elle *fille* de la F.·. M$^{e}$.·. ? Je n'oserais le dire. Est-elle son *alliée*? fait-elle son œuvre? est-elle animée de son esprit? La F.·. M$^{e}$.·. a-t-elle trouvé dans l'Université une *auxiliaire* toute puissante pour arriver à ses fins, s'emparer de la jeunesse et lui instiller son venin? Je réponds hardiment : Oui. Car son enseignement, dans ses livres et du haut de ses chaires, est conforme à l'enseignement de la *F.·. Maçonnerie*, et les doctrines de la F.·. M$^{e}$.·. sont les doctrines en honneur dans l'Université, les doctrines de ses membres les plus célèbres et souvent de ses chefs. Je crois l'avoir suffisamment prouvé.

Ah ! sans doute, dans ce corps si vaste et si étendu, il y a un grand nombre de membres qui ne sont point imbus des mêmes erreurs, qui ne partagent pas les opinions impies de leurs collègues ; il y a de vrais savants, des hommes honorables et même de solides et sincères chrétiens ; mais il n'en est pas moins vrai que l'Université, représentée par son gouvernement, ses

Digitized by Google

chefs, son administration, les doctrines qui y sont tolérées, enseignées par ses plus notables illustrations, consacrées même par le principe du *libre examen* et de la *liberté de la pensée*, l'*Université*, comme *corps*, partage, enseigne, glorifie les mêmes erreurs que la F.·. Me.·.; cela suffit pour l'apprécier à sa juste valeur, ou plutôt pour la condammer.

Vous venez de voir comment la Me.·., pour atteindre son but, s'attaque d'abord à la jeunesse. Nous allons la contempler poursuivant son travail de décomposition des sociétés par une arme plus redoutable encore, *la presse*. Ce sera le sujet de ma prochaine lettre.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTE-SEPTIÈME LETTRE.

Second moyen employé par la F.·. M.·., la *Presse*.—Puissance des doctrines dans le monde.

Monsieur,

Après vous avoir montré la F.·. M.·. s'emparant de la jeunesse et s'efforçant de lui communiquer par elle-même et par les auxiliaires qu'elle forme, son esprit et ses doctrines pernicieuses, j'entreprends aujourd'hui de vous faire connaître un autre moyen, plus terrible et plus puissant encore, dont elle se sert pour arriver a ses fins, je veux parler de la *presse*. Mais cette question est si importante qu'ici plus qu'ailleurs il est besoin de procéder avec ordre. J'établirai donc avant tout 1° la fatale influence de l'*erreur sur les individus et les sociétés*; 2° je démontrerai le vice inhérent à *la liberté* de *la presse*, qui est la grande propagatrice de l'erreur et des mauvaises doctrines; 3° enfin je dirai quelle est *la part* qui revient *à la F.·. M.·.*, de cette fausse et désastreuse liberté.

Les deux grandes puissances qui se disputent l'empire du monde ne sont pas précisément *la vertu et le vice*, mais *la vérité et l'erreur*, de même que ce qu'il y a de plus radical dans l'homme, ce n'est pas la volonté, mais l'*entendement*. On peut, il est vrai, connaître le bien et faire le mal; dans ce cas l'homme se

Digitized by Google

condamne lui-même et trouve dans sa conscience un juge éclairé qui le rappelle à son devoir, proteste contre sa faute et ne lui permet pas de s'endormir dans le crime; mais on ne peut pas *faire le bien sans le connaître,* et si cette connaissance venait à nous manquer, si, ce qui serait plus fâcheux, *l'erreur positive avait pris dans l'intelligence la place de la vérité,* évidemment la volonté, fatalement égarée, ne pourrait que marcher de faute en faute et tomber de précipice en précipice. Telle est cependant l'imperfection de notre nature, si profonde est la plaie faite à notre intelligence par le péché originel, que nous sommes sans cesse exposés à nous tromper et à prendre le faux pour le vrai. C'est ce que prouve manifestement l'expérience de tous les siècles, l'histoire des sociétés aussi bien que celle des individus. Ce fut donc un bienfait immense pour le monde que l'apparition sur la terre de celui qui, descendu des splendeurs du ciel, put dire avec autorité aux hommes: *Je suis la vérité*, et vint révéler à sa créature la doctrine céleste qu'il *avait puisée dans le sein du Père.* Les admirables effets que, dans l'ordre de la nature, le soleil opère journellement sous nos yeux, ne sont qu'une image imparfaite des merveilles bien plus surprenantes de cette manifestation divine. *Une grande lumière*, dit le prophète, *a brillé aux yeux de ceux qui étaient plongés dans les ténèbres.* Le phare divin allumé sur la terre pour nous montrer le chemin du ciel et nous faire éviter les écueils semés sur notre route, n'a pas cessé de répandre ses bienfaisantes clartés. Celui qui a dit de lui-même: *Je suis la lumière du monde*, habitera jusqu'à la fin des siècles au milieu de nous, et il nous parle encore par son Évangile, il nous parle par son Église qui tient ici-bas sa place, et qu'il a chargée de continuer son œuvre et avant tout

Digitized by Google

d'*enseigner toutes les nations*, d'instruire, tous les hommes et de leur redire ce que, le premier, il avait annoncé à ses apôtres et à ses disciples : c'est là le principal devoir, la fonction la plus importante de l'Église, comme c'est le premier et le plus radical besoin de l'humanité.

Ne nous le dissimulons pas néanmoins, celui qui *fut menteur dès le commencement*, continue son triste métier et travaille sans cesse à tromper les hommes. *Satan* se pose encore comme le précepteur du genre humain; il a ses écoles, il a ses chaires, il a ses professeurs, il a surtout pour répandre l'erreur et égarer les esprits, la grande voix de la *presse*. Jamais il ne l'employa avec plus d'art, avec plus d'ardeur et avec un égal succès ; et ne craignons pas de le dire, de toutes les persécutions que l'Eglise a essuyées, c'est la plus terrible et la plus funeste.

En effet, Monsieur, si la vérité est l'*aliment* de l'intelligence, sa lumière et sa force, l'erreur est pour elle un poison ; si la vérité est la *vie* de l'entendement, l'erreur en est la *mort*; si la vérité établit l'homme dans *l'ordre et dans la paix*, *le désordre et le trouble naissent* de l'erreur; enfin, si la vérité conduit *à la vertu*, *élève* l'âme, l'*agrandit et la rapproche* de Dieu qui est le Père des lumières, l'erreur conduit comme naturellement au vice, elle rabaisse, *dégrade l'homme et l'éloigne de Dieu* son créateur.

Or, ces effets qui se manifestent dans l'individu, se reproduisent également dans les sociétés. *Il y a toujours de grands désordres*, a dit M. de Bonald, *là où il y a de grandes erreurs, et de grandes erreurs là où il y a de grands désordres*. Cette proposition du célèbre philosophe chrétien renferme un sens profond; elle est également vraie dans ses deux parties, avec cette dif-

Digitized by Google

férence néanmoins que de l'erreur découle logiquement, nécessairement le désordre, tandis que le désordre ne produit pas nécessairement l'erreur. Il est impossible que l'intelligence dévoyée n'égare pas la volonté à sa suite; mais il n'est pas impossible que le vice de la volonté n'aveugle pas l'intelligence.

Les résultats des doctrines et leur influence sur les sociétés et les individus sont incalculables; les idées, les doctrines, les principes sont pour un être raisonnable ce que la sève est à l'arbre, ce que le sang est au corps; c'est dans ses principes que l'homme trouve le mobile réel de ses actions et de ses tendances; c'est là qu'il puise la règle qui le dirige, la force qui le soutient, la raison première de ses démarches. De là, en un mot, découlent sa vie morale, ses vertus et ses vices. Cependant si cette proposition souffrait quelque exception dans les individus, elle n'en admet pas lorsqu'il s'agit des masses. Aussi, Monsieur, l'infaillible moyen de précipiter une nation à sa décadence et à sa ruine, c'est de la nourrir d'erreurs, de la saturer de mauvaises doctrines et d'altérer en elle le sens moral. Un des ennemis les plus acharnés de la religion catholique à notre époque, celui pour lequel l'âme chrétienne se sent davantage une instinctive répulsion, le trop fameux Renan n'a pas hésité à proclamer cette vérité, sans s'apercevoir peut-être qu'en l'énonçant, il prononçait sa propre condamnation.

La *question de l'avenir de l'humanité* (ce sont ses paroles) *est tout entière une question de doctrine.* D'après ce rationaliste impie, *la philosophie seule est compétente pour la juger;* d'où il conclut, que la *révolution réellement efficace, celle qui donnera la forme à l'avenir, sera une révolution religieuse et morale. Le rôle va de plus en plus passer aux*

Digitized by Google

*hommes de la pensée.* (Libert. de pens. t. IV, p. 159.)

On appelle *homme de la pensée*, sans doute, ceux qui ne croient pas à l'existence de Dieu, à l'immortalité de l'âme. Ce sont là les philosophes compétents pour juger les doctrines !

« *Un dogme nouveau*, dit à son tour M. Mill, écrivain positiviste, *amène un règne nouveau; un nouvel état mental amène un nouvel état social.* » (Conserv. Révol. Posit.)

C'est dans le même sens qu'un homme de 1848 (qui est aussi l'homme de 1871), Félix Pyat, disait : *Le peuple est un grand logicien qui ne manque jamais de conclure.* (Disc. sur le droit au travail.)

L'expérience est ici parfaitement d'accord avec la raison. Qu'est-ce qui a fait descendre les peuples païens dans cet abîme de corruption que l'histoire nous révèle ? leurs erreurs religieuses. Qu'est-ce qui a élevé les peuples chrétiens à l'héroïsme de la vertu, du courage et du dévoûmemnt? leurs croyances religieuses.

C'est ce que la F.·. M$^{e}$.·. a parfaitement compris, et vous avez vu, Monsieur, avec quelle infernale adresse, pour former le M.·. parfait, elle démolissait en lui l'édifice chrétien du sommet jusqu'à la base. C'est ce que la philosophie du 18$^{e}$ siècle comprit parfaitement aussi, et voilà pourquoi elle organisa contre l'Église un système de mensonges et de calomnies, d'injures et de blasphèmes qu'elle propageait par tous les moyens possibles, encourageant ses apôtres par cette parole peu honorable pour l'humanité, mais malheureusement fondée sur l'expérience : *Mentez, mentez toujours, il en restera quelque chose.* L'une et l'autre ont compris quelle est la *puissance des doctrines*, vraies ou fausses, sur les sociétés. L'une et l'autre ont également compté sur la *crédulité du peuple*, naturellement soupçon-

Digitized by Google

neux, et toujours disposé à croire sans preuve les affirmations les plus sottes, les contes les plus ridicules, quand ils flattent son intérêt ou favorisent ses penchants mauvais. On dirait qu'à ses yeux, pour avoir un brevet de capacité, il suffit d'attaquer la religion, et que celui-là est certainement son ami qui est l'ennemi de l'Église et du prêtre. Toujours il fut dupe de ceux qui se posèrent en défenseurs de ses droits méconnus et de sa liberté enchaînée, mais je ne crois pas qu'en aucun temps on ait fait accroire aux masses de plus énormes absurdités. Rien de plus sensé que le peuple laissé à sa droiture naturelle, mais rien de plus facile à séduire, surtout quand on met en jeu ses passions.

Mais ici distinguons soigneusement entre la faute qui souille la volonté et tombe sur un fait, et l'erreur qui tombe sur le *principe* et tend à égarer l'*intelligence*. Cette distinction nous est absolument nécessaire pour comprendre combien criminelle et fatale est la propagation de l'erreur, combien funeste et terrible dans ses résultats est le poison des mauvaises doctrines.

Porter un homme au mal, et, profitant de sa faiblese se le faire tomber dans une faute, c'est un désordre et ce qu'on appelle un *scandale*: cependant cet homme peut se repentir et se relever. Mais, par des discours impies, détruire en lui *la foi*, renverser ses *principes religieux*, c'est lui faire un tort bien plus considérable. Car dans ce cas ce n'est pas au fruit de l'arbre, ce n'est pas à la branche ni même au tronc, c'est à la racine même que vous vous attaquez; vous tarissez en lui les sources mêmes de la vie. Dans le premier cas c'est *l'acte*, dans le second c'est le *principe* qui est altéré.

Un serviteur, un employé fait à son profit un détournement: *c'est une faute*. Mais s'il se justifie à lui-même l'injustice, si, fondé sur une parole insensée qui tend à

Digitized by Google

devenir une des maximes du droit nouveau, la *propriété c'est le vol,* il se persuade pouvoir en conscience s'approprier le bien d'autrui, le désordre est beaucoup plus grave, car le sens moral est altéré par un faux *principe.* Un enfant *désobéit* à ses parents, c'est une *faute*; mais à force d'entendre dire que tous les hommes sont libres, il *rejette l'autorité* et ne se croit pas obligé d'obéir: il est égaré. Un ouvrier se laisse entraîner au cabaret et s'*enivre*, c'est une *faute*; mais séduit par les doctrines perverses qu'il entend débiter, il se dégoûte de sa femme, il s'éloigne de sa famille, il ne se *croit plus obligé de s'occuper de ses enfants* : il est victime de l'erreur ; le principe est vicié; le mal, *on le comprend* sans peine, est beaucoup plus grand.

Céder à ses passions, c'est une faute; cependant aussi longtemps que la conscience réclame, le mal n'est pas incurable: mais absoudre les passions et leurs excès et donner le nom de *bien* à ce qui est *mal*, c'est rendre la guérison impossible. Que l'homme entraîné par ses penchants qu'il n'a pas su dominer, se laisse aller aux vices les plus honteux, c'est un grand malheur: cependant quelque profond que soit l'abîme où il est tombé, il peut se relever aussi longtemps que la lumière brille à ses yeux. Mais s'il ne croit plus au *bien* et au *mal*, si la *vertu* et le *vice* ne sont plus pour lui que des mots vides de sens, si enfin il n'admet pas une autre vie où le juste sera récompensé, le méchant puni; que dis-je? si à ses yeux l'âme n'est pas immortelle, si Dieu pour lui n'existe pas; c'en est fait, toutes les barrières sont renversées, toutes les digues rompues; le champ est laissé libre à tous les désordres.

Vous m'avez compris, Monsieur, et vous avez saisi l'importante distinction que j'établis entre la *faiblesse* ou la *malice* de la volonté, et l'*erreur*, l'*égarement* de

Digitized by Google

l'esprit ; entre la violation accidentelle, et l'altération de la règle des mœurs et du principe qui doit diriger nos actions et notre conduite.

Tant que la racine est vivante, on ne doit pas désespérer de l'arbre, quoiqu'il soit malade et que bien des branches soient mortes et desséchées. Tant que le principe de la vie raisonnable subsiste et que l'homme conserve la droiture de son intelligence, on peut espérer son retour malgré la violence des passions qui l'égarent. Mais quel espoir peut-on conserver quand la racine elle-même a cessé de vivre?

Appliquons aux *sociétés* ce que nous venons de dire des *individus*.

Les plus malades ne sont pas les plus dissolues, les plus corrompues dans leurs mœurs ; ce sont celles où les principes sont plus altérés, les doctrines plus faussées ; celles où, selon le langage de l'Esprit-Saint, les *vérités* ont subi *une fatale diminution : « Diminutœ sunt veritates a filiis hominum.* » (Ps. 11.)

Si donc vous rencontrez une nation dans laquelle le *principe sacré de l'autorité*, sans lequel nulle société ne peut prospérer, est nié, ou, si vous l'aimez mieux, sacrifié à une liberté mal entendue ; si dans cette nation l'existence normale de la *famille*, c'est-à-dire le respect des enfants pour leurs parents et l'amour vrai des parents pour leurs enfants, sont méconnus, les liens qui unissent le mari et la femme, systématiquement relâchés ou brisés ;

Si les lumières de la foi qui éclairaient cette nation et l'avaient placée à la tête des nations chrétiennes, se sont obscurcies ou même éteintes ;

Si cette nation, dans une partie très-considérable de ses membres, a rompu avec le divin Sauveur du monde, l'unique médiateur entre Dieu et les hommes, en rejetant



Digitized by Google

sa doctrine, sa loi, ses sacrements, son Église; si elle lui a dit audacieusement: *Recede a nobis*, retirez-vous de nous; (Job. 21.)

Si, par un progrès fatal mais logique du mal, ces esprits rebelles et dévoyés en sont venus à se nier eux-mêmes, en abjurant leur immortalité et en se comparant aux animaux des champs;

Si par une aberration monstrueuse et presque incroyable, ces intelligences superbes, après avoir secoué le joug de toute autorité, ont fini par nier Dieu lui-même, et sous l'action bienfaisante de ce soleil des esprits, ont osé dire qu'il n'existait pas;

Si enfin, le système entier des doctrines qui ont éclairé et dirigé toutes les sociétés depuis le commencement du monde, les fondements du droit et de la propriété, la distinction du bien et du mal, du vice et de la vertu, la justice de Dieu, la dignité de l'homme et la raison de son existence, son origine et ses destinées, tout s'est écroulé, abîmé: Ah! Monsieur, dites-le hardiment, cette société est descendue aussi bas qu'elle puisse descendre; le mal s'est attaqué à la racine; les fondements de l'édifice sont minés et détruits; la vie est tarie dans sa source; il n'y a plus pour elle de *principes;* donc, plus de grandeur, plus de force; sa dernière heure a sonné.

Or, ce mal immense, je dirais volontiers ce mal sans remède, n'est-ce pas le résultat logique, nécessaire, fatal de la *liberté de la presse*? Ce travail de démolition, n'est-ce pas celui qu'elle poursuit avec un incroyable acharnement et un aveuglement inexplicable?

C'est là, Monsieur, ce que j'ai à démontrer, et la tâche ne me paraît pas trop difficile; permettez-moi cependant de renvoyer cette démonstration à ma prochaine lettre.

Croyez-moi toujours, Monsieur, etc.

Digitized by Google

## TRENTE-HUITIÈME LETTRE.

*Funestes effets* de la liberté de la presse.— Vices essentiels de cette liberté.

Monsieur,

J'ai prouvé suffisamment, ce me semble, que la vie ou la mort des sociétés, leur grandeur ou leur décadence, leur bonheur ou leur malheur sont contenus dans les principes qu'elles professent, dans les doctrines et les idées qui les pénètrent, comme le fruit est dans son germe, la conséquence dans le principe dont elle découle, le ruisseau dans la source qui l'alimente. Mais par quelle voie les mauvaises doctrines se propagent-elles? par quels canaux ces eaux empoisonnées vont-elles porter la mort dans toutes les classes de la société? Vous m'avez prévenu, Monsieur, et vous avez nommé la *presse*.

Je n'ai pas besoin de vous dire ici l'immense développement de la *presse* à notre époque, et la puissance de son organisation. Vous la voyez à l'œuvre. Inutile de vous rappeler la liberté à peu près illimitée dont elle jouit, l'universalité, la constance et la régularité de son action: c'est un fait qui n'a pas besoin d'être prouvé parce que personne ne le peut nier et qu'il frappe tous les yeux par son évidence. Or, ce fait de gouvernements

Digitized by Google

protégeant, encourageant, consacrant la liberté de la presse, est si extraordinaire et si étonnant, il renferme tant de choquantes contradictions, que nous ne pouvons nous dispenser de le considérer avec attention. Il était réservé au *siècle des lumières* de se faire gloire du spectacle le plus étrange qui fut jamais, et de nous montrer des sociétés se disant civilisées, qui conspirent contre elles-mêmes, travaillent avec un aveugle acharnement à se détruire et à se suicider, et donnent le nom de *progrès* à cet incroyable déréglement.

Que diriez-vous, Monsieur, de l'insensé qui, semant de l'ivraie dans son champ, se flatterait du chimérique espoir de faire une abondante moisson de froment? Que penseriez-vous de celui qui, s'abreuvant de poison, espèrerait jouir d'une santé florissante?

Quoi! pourrions-nous dire à ces gouvernements mal avisés, vous laissez semer tous les jours dans le champ confié à vos soins toutes les erreurs, et vous voudriez récolter la vérité ! On y sème l'athéisme et vous vous étonnez d'y voir croître et pulluler des athées! On y sème le matérialisme, et vous vous étonnez d'y voir se multiplier les matérialistes! On y sème à pleines mains l'irréligion, le mépris de Dieu et des choses saintes, et vous vous étonnez d'y voir triompher l'impiété! On y sème la défiance et la division entre les membres d'une même société, et vous vous étonnez de voir éclater la guerre civile! On y sème la haine et l'horreur de toute autorité et vous prétendriez échapper aux révoltes! On y sème, on y prêche la *liberté* la plus large, la plus absolue, l'indépendance la plus complète, et vous vous étonnez de voir la soumission, l'obéissance mises en oubli et foulées aux pieds! Vous laissez attaquer les bases jusqu'ici inviolables de la *propriété*, et vous vous plaignez de voir le socia-

Digitized by Google

lisme se développer, grandir et vous menacer dans vos intérêts les plus chers !

N'est-il pas vrai, Monsieur, que dans la plupart des livres, revues, journaux de notre époque, la *religion catholique* est constamment attaquée, indignement calomniée, ses dogmes combattus et niés, ses mystères les plus augustes blasphémés, ses sacrements tournés en dérision, sa morale même odieusement travestie?

N'est-il pas vrai que dans ces livres, revues, journaux, l'*autorité* est tous les jours avilie et présentée au peuple comme une ennemie, qui en veut à son bonheur, dont il doit se défier et qu'il ne saurait trop haïr, repousser et combattre?

N'est-il pas vrai que ces livres, ces revues, ces journaux contiennent des excitations *à la révolte*, sèment la *division* entre les différentes classes de citoyens, *soulèvent une partie de la population* contre l'autre, et creusent entre elles un abîme profond que l'avenir aura de la peine à combler ?

N'est-il pas vrai que dans ces livres, revues, journaux, l'impiété et l'irréligion coulent à pleins bords, et qu'elles y sont assaisonnées par une *dégoûtante immoralité?*

N'est-il pas vrai, enfin, que tous les *principes de la justice et du droit,* les bases sacrées de la morale et de la vertu, les fondements mêmes de la société y sont constamment attaqués et battus en brèche, et que l'erreur y est enseignée publiquement, solennellement et presque officiellement?

Tout ce que je pourrais dire ou indiquer ici en preuve, est tellement au-dessous de ce qui s'accomplit devant nous ; la pratique l'emporte tellement sur les théories les plus avancées, que je ne me sens pas le courage d'insister sur un fait qui frappe tous les yeux

Digitized by Google

et dont l'énormité est telle que pour en donner une idée les expressions les plus énergiques sont impuissantes.

Oui, je le répète, voilà ce que la presse libre accomplit pour le malheur des sociétés; et cette *liberté* de détruire et de ruiner, de démoraliser et de corrompre, de dissoudre et de décomposer la société, est l'idole du jour ! on la caresse comme un bienfait, on la défend comme une conquête, on l'exalte comme un progrès, on lui sacrifie tout, même la société!

Le fait est patent ; et parmi les plus déterminés et les plus chauds partisans de la presse, il n'est personne qui ne soit obligé d'avouer, s'il ne veut nier l'évidence, que la presque totalité des journaux et des revues qui distribuent à toutes les classes de la société ce que l'on pourrait appeler leur pain de chaque jour, et l'aliment qui devrait éclairer, purifier et fortifier les intelligences, contiennent les erreurs les plus graves et les plus préjudiciables au bien de la société, à la religion et à la morale. Comment se fait-il donc qu'ils patronnent la liberté de la presse?

Dans ses jours les plus mauvais, nous avons vu la *Commune* de Paris, poussée par l'instinct de sa conservation, *supprimer* à peu près tous les journaux. *Un* gouvernement *régulier* n'osera-t-il pas du moins opposer quelques digues au torrent dévastateur?

Quoi donc ! vous surveillez la *fabrication du pain*, vous veillez à ce qu'aucun élément étranger, par un mélange frauduleux, n'en altère la qualité: et l'aliment des âmes ne vous préoccupe aucunement; l'erreur circule, se vend, s'impose même, sans qu'on s'en effraie ou qu'on trouve à y redire !

Les précautions les plus sévères sont prises à l'égard du *pharmacien* pour la préparation et la vente de certains *remèdes* qui, par imprudence, pourraient, au lieu

Digitized by Google

de la santé, procurer la mort du malade; et vous ne prenez aucune précaution contre la propagation de ces éléments bien autrement dangereux, qui vont porter dans presque toutes les familles le poison et tuent les intelligences et les cœurs en détruisant les croyances et les mœurs!

On sévit avec raison contre *l'incendiaire* qui, en s'attaquant à la demeure du citoyen, menace en même temps sa fortune et sa vie; et chaque jour vous laissez distribuer à foison les éléments destructeurs qui, après avoir couvé secrètement sous la cendre et allumé la flamme des passions mauvaises dans les cœurs, éclateront un jour comme la foudre et dévoreront des populations entières dans un immense incendie!

Vous punissez sans pitié *le vol*; ce crime a le don d'exciter en vous une répulsion spéciale et de provoquer vos rigueurs; et chaque jour vous laissez enseigner au peuple que la *propriété est un vol*! La presse propage sous vos yeux les principes du *communisme*; elle organise, encourage, enrégimente les *communeux* : et la presse est innocente!

Celui qui s'attaque à la *réputation d'un citoyen* peut être appelé devant les tribunaux et puni comme *calomniateur;* et le journaliste qui déverse l'injure et la calomnie sur une classe entière de la société, sur le clergé, par exemple, n'a rien à redouter de votre justice! Il a violemment attaqué toute une catégorie de citoyens, mais il n'a nommé personne; la loi n'a pas de châtiment pour lui: il pourra impunément satisfaire sa haine et distiller son venin!

Enfin, car on pourrait multiplier les exemples de contradictions grossières et impardonnables dans une législation chrétienne, quiconque insulte le chef de l'État est passible de peines plus ou moins graves; et celui

Digitized by Google

qui insulte le *Dieu* par qui seul règnent les rois et subsistent les empires, échappera à tout contrôle, en vertu de votre liberté prétendue!

Le *professeur* doit acheter par de longues études, par de laborieux examens la permission d'enseigner les langues *grecque et latine*, et même la langue *française*; quelle occupation plus innocente! Et le premier individu à qui il prendra fantaisie d'écrire dans un journal, le fera sans contrôle, et débitera, sans que le gouvernement s'en mette en peine, autant d'erreurs qu'il écrit de phrases, et cela au nom de la liberté!

Celui qui voudrait exercer la *médecine* sans avoir obtenu ses diplômes, serait traduit et condamné devant nos tribunaux, comme ayant exposé témérairement la vie de ses semblables, fait des ordonnances ou distribué des remèdes sans connaissances suffisantes et sans autorisation. Et il sera permis au premier venu d'enseigner la politique sans avoir fait aucune étude, d'émettre les opinions les plus absurdes et les plus dangereuses sur la religion et la morale, sur la nature de l'âme et la perfection divine!

Avouons-le, il y a dans la faveur dont jouissent certains principes auprès de personnes d'ailleurs honorables, quelque chose de si singulier, de si extraordinaire qu'on ne peut se l'expliquer que par une inqualifiable irréflexion.

Remarquez-le, en effet, Monsieur, on n'exclut personne du métier d'écrivain et de journaliste: quelle que soit son ignorance des choses qu'il traite, quelles que soient ses mœurs, ses opinions politiques ou religieuses, on ne s'en inquiète aucunement. Chacun est libre d'écrire sur la matière qu'il lui plaît de traiter, même sur celle qu'il n'a jamais étudiée. Et cependant l'enseignement du journaliste se donne, non à vingt ou

Digitized by Google

quarante élèves, mais à des milliers de personnes; il se donne chaque jour; il pénètre dans toutes les familles, dans toutes les conditions. L'erreur peut s'y introduire revêtue de toutes les grâces du style, présentée avec un art perfide; elle est d'autant plus facilement acceptée qu'ordinairement elle flatte les passions. Elle s'adresse au cœur comme à l'intelligence; le plus ignorant n'en sera que mieux préparé à recevoir le poison, et chaque jour apportant sa dose, quel est le tempérament moral qui pourra résister? On en a fait la remarque bien souvent: le lecteur, même prévenu contre un journal, finit par en adopter les idées et en épouser les sentiments, s'il continue à le lire.

Cessons donc de nous faire illusion. Élever bien haut un magnifique édifice, tandis qu'on en sape les fondements, c'est une folie. Espérer la paix quand on fomente la guerre, et vouloir recueillir la charité et l'amour quand on sème les divisions et les haines, c'est tenter l'impossible. Vous voulez que la France soit forte, prospère et heureuse; et partout, tous les jours, à toutes les conditions, vous distribuez le poison qui affaiblit, énerve, tue les corps et les âmes; vous abaissez les intelligences, vous amoindrissez les caractères, vous corrompez les cœurs, vous détruisez le ciment qui seul pourrait unir les pierres de ce grand édifice, c'est-à-dire la religion, la charité: illusion grossière s'il en fut jamais! Vous ririez de l'insensé qui voudrait faire disparaître le soleil de notre système, sous prétexte d'y voir plus clair, de donner plus de régularité au mouvement planétaire, et d'assurer à la terre plus de fécondité. Non moins insensés, mais bien plus coupables et infiniment ingrats, sont ceux qui rêvent de se passer de Dieu...

*Se passer de Dieu!!!* Et nous sommes au XIX· siècle!.. Devant de pareils blasphèmes l'esprit se trouble, le cœur

Digitized by Google

se serre; il n'y a plus à raisonner, il faut pleurer sur cette génération de fous.

Vous me direz peut être, Monsieur, qu'on ne peut plus supprimer les journaux, que tout le monde veut être au courant de ce qui se passe. Soit, mais quel besoin y a-t-il de remplir ces journaux de récits scandaleux, de blasphèmes impies, de calomnies mensongères, de théories creuses, subversives de tout ordre et de toute société ?

Vous voulez marcher avec le siècle, soit: deux choses sont nécessaires pour le bonheur des hommes: la religion qui les élève et les console, les soutient, les éclaire, les prépare pour le ciel ; et les connaissances dont ils ont besoin pour remplir avec avantage leurs devoirs de citoyen. Pourquoi, pour chaque métier, chaque profession n'y aurait-il pas un journal rédigé par des hommes compétents sachant la théorie et la pratique du métier, faisant part des découvertes, donnant les leçons utiles au progrès, au développement, à la perfection de ce métier, de cette profession? C'est une idée que je me contente d'indiquer et à laquelle je ne prétends pas attacher plus d'importance qu'il ne convient. Mais pour marcher avec le siècle, faudrait-il donc fouler aux pieds la religion, la morale, la justice et le bon sens?

Je termine cette lettre déjà bien longue, et me dis de nouveau, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## TRENTE-NEUVIÈME LETTRE.

*Comment* la F.·. Me.·. *se sert de la presse* pour accomplir son œuvre.

Monsieur,

J'ai essayé de vous dire quelle était la puissance de l'*erreur* pour le malheur des sociétés, et comme l'erreur se propage par la presse, j'ai dit combien fatale était la *liberté de la presse.*

Il me reste à montrer comment la Me.·. se sert de cette arme si dangereuse, et quelle est la part qui lui revient dans cette funeste *liberté*, conquête prétendue de l'esprit humain sur le despotisme: c'est ce que j'entreprends de faire dans cette lettre.

Remarquez-le d'abord, Monsieur, la *liberté de la presse* est une conséquence de la liberté de la pensée, du libre examen et de la souveraineté de la raison, ce qui est tout un. Après avoir émancipé la pensée, il était naturel d'émanciper également la *parole* qui en est l'expression, et l'*écrivain* qui lui sert d'*organe.* La Me.·. *ayant la mission* (elle le prétend du moins) de *répandre la lumière, d'éclairer le monde, de lutter partout et toujours pour assurer le triomphe de la vérité sur l'erreur*, pourrait-elle se passer de la presse et de la *presse libre?* Evidemment *non.*

Il fut un temps où la F.·. Me.·. devait garder certains

Digitized by Google

ménagements et tempérer son zèle par la prudence; cette réserve n'est plus nécessaire. La prospérité de l'Ordre et l'appui qu'il trouve jusque dans les gouvernements, le dispensent de la prudence que commandait une autre époque. Aussi, grâce à la protection qu'elles rencontrent jusque sur les trônes et dans ceux qui les environnent, les publications maçonniques peuvent désormais se produire sans crainte et paraître sans rougir aux yeux d'un public indifférent aux idées religieuses, et qui, plein d'indulgence pour toutes les erreurs, semble quelquefois ne conserver de défiance et d'antipathie que pour la seule religion véritable. La F.·. Me.·. connaît son siècle, elle sait qu'elle n'a plus besoin de garder de ménagements.

Pourquoi la Me.·. disait le F.·. Grisar (à l'Or.·. d'Anvers), n'aurait-elle pas un organe spécial ou une *revue*, dans le genre de la *Revue démocratique? J'espère*, disait quelques années plus tard le F.·. Boulard au Gr.·. Or.·. de Belgique, *que bientôt la presse aura une partie de sa mission à remplir pour la vulgarisation des vérités que la Me.·. professe. Nous devons, à côté de chacun de nos temples, avoir cette force puissante, légale, constitutionnelle, la presse. Elle doit parler pour la vérité, comme on la fait parler pour le mensonge et l'ignorance.* » Une revue trimestrielle fut effectivement fondée en 1854, et plusieurs fois depuis, recommandée au zèle des MM.·..

La F.·. Me.·. compte un assez grand nombre de *Revues*, qui sous des formes diverses, avec plus ou moins de discrétion et de réserve, propagent les idées de l'Ordre. Il en est qui affichent un certain respect pour la religion : tel est, par exemple, le *Franc-Maçon*, revue mensuelle fondée en 1847. C'est le journal orthodoxe et mystique de la Me.·.. Il faut qu'il soit bien coupable

Digitized by Google

sous ce rapport pour que les *maçons du progrès* le flétrissent impitoyablement du nom de *jésuite*. Le *Journal des initiés*, destiné à faire de la propagante M.·. évite de nommer la Me.·. de crainte d'exciter des préventions. Les allures du *Monde M.*·. sont plus franches et mieux dessinées; il fait la guerre aux deux autres et les accuse d'être arriérés.

C'est la classe *libérale*, ce sont les *progressistes de la Me.*·. qui ont essayé de faire disparaître des constitutions le nom du *Gr.*·. *Architecte de l'Univers*, comme étant une vieillerie qui sent trop la religion, et qui entrave toujours plus ou moins le plein épanouissement de la liberté.

La Me.·. revendique, en outre, comme lui appartenant, la *Morale indépendante*, la *Libre pensée*, la *Libre conscience*, la *Solidarité*. Nous lui accordons encore pour peu qu'elle le désire, le *Siècle, l'Opinion nationale*, *l'Avenir national*, le *Temps*, la *Liberté*, le *Journal des débats*, la *Revue des deux mondes*. La plupart des rédacteurs de ces journaux ou revues, rationalistes avoués, s'ils ne sont pas athées, sont de dignes enfants de la Me.·. et professent ses doctrines. Nous ne parlons ici que de la France. Il va sans dire que chaque pays où la Me.·. est établie, possède dans la presse des publications spéciales et des organes avoués.

Résumons-nous : 1° La F.·. Me.·. a posé le principe de la *liberté de la presse;* c'est là un des rejetons sortis de ses racines les plus intimes, et nourris de sa sève. 2e Elle s'applique largement le bénéfices de cette liberté; elle en use sur un grande échelle. Mais ce n'était pas assez pour son zèle. 3° Elle forme elle-même, elle pènètre de son esprit la plupart des écrivains qui se chargent d'empoisonner les générations et d'amasser les ténèbres intellectuelles sur la terre.

Digitized by Google

Ceux-là même qui, parmi ces écrivains, ne font point partie de la Me.·., sont imbus de ses doctrines et les font passer dans leurs productions littéraires; ils partent du même principe et veulent arriver au même but: mais la plupart tiennent à elle par les liens plus intimes de la filiation et sont eux-mêmes membres de quelque Loge. Nous l'avons déjà fait remarquer en parlant des philosophes du XVIIIe siècle, les plus célèbres et ceux qui firent à l'Église une guerre plus acharnée étaient F.·. MM.·.. Qui ne sait que *Proudhon* est mort F.·. M.·.? On raconte qu'au jour de sa réception comme *Apprenti*, à cette question qui lui était adressée par le Vénérable: *Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu*? cet impie forcené osa répondre par ces paroles sataniques qui étonnèrent la Me.·. elle-même, sans trop la scandaliser pourtant: *Guerre à Dieu*. Le trop fameux *Renan*, qui enseigne *que le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique, et que le soleil est le Dieu particulier de notre planète* (V. Mgr de Ségur, p. 70), Renan, dis-je, est F.·. M.·. *et Grand Chancelier de l'Ordre*.

Nous pourrions, sans trop de peine, former une liste des écrivains de notre époque qui reconnurent la F.·. Me.·. pour leur mère, qui sortirent de ce moule, et ne démentirent pas leur première origine et leur éducation M.·.. Laissons-les dormir en paix sous le drap mortuaire, ou, sous le voile du secret, garder leur *incognito*. Cela n'est pas nécessaire pour ma démonstration. Je l'ai dit: ce que la F.·. Me.·. ne peut faire elle-même, elle l'accomplit par ses auxiliaires. Tout écrivain qui consacre son talent *à combattre la superstition, ce fléau de l'espèce humaine, pour lui substituer le code sublime de la morale et de la nature* (F.·. Ragon), est assuré de conquérir son estime et ses sympathies. Mais voulez-vous, Monsieur, constater une fois de plus la

Digitized by Google

pureté de la *morale* M.·. et jusqu'à quel point elle pousse en ce genre la délicatesse ? *Eugène Sue* est assez connu en France par ses ouvrages pour qu'il ne soit pas nécessaire de lui faire aujourd'hui son procès. On sait qu'en 1857 le tribunal correctionnel condamnait les *Mystères du peuple* (ouvrage commencé en 1839 et continué jusqu'en 1857) comme renversant *tous les principes sur lesquels reposent la Religion, la morale et la société, faisant l'apologie de l'incendie, du vol, du pillage, travestissant la morale religieuse, prêchant la haine au gouvernement, excitant à la révolte, etc., outrageant les bonnes mœurs par des descriptions immorales, des tableaux indécents et obscènes, réhabilitant les actes les plus odieux et les plus criminels, flétris à toutes les époques et par toutes les sociétés.* Eh bien, Monsieur, voulez-vous savoir ce que la M.·. pensait de cet écrivain et de ses ouvrages? Certes, nous ne lui demandons pas de renier les principes d'*Eugène Sue* qui sont les siens ; mais, était-elle donc obligée d'exalter ses ouvrages, véritable foyer de corruption et fumier dégoûtant, composé des plus sales immondices ? En 1845, la loge M.·. d'Anvers décernait à l'unanimité une plume d'or *au noble et courageux écrivain, comme un faible gage de la reconnaissance et de la sympathie qu'elle éprouvait pour tout ce qui est grand et beau.* Et la loge bruxelloise ne voulant pas rester en arrière, offrait en même temps et pour les mêmes motifs une médaille d'or au brillant romancier. Vous ne serez peut-être pas fâché, Monsieur, de connaître la lettre qui lui fut écrite à cette occasion. Ce document vraiment instructif et très-propre à nous donner la juste mesure de l'élévation des sentiments, de la noblesse des idées et de la pureté de la morale qui distinguent ces Messieurs, et dont *Eu-*

Digitized by Google

*gène Sue* était à leurs yeux la plus haute personnification.

« Anvers, le 23 janvier 1845.

« Monsieur,

« Pénétrés d'un profond sentiment d'estime et d'admiration pour les utiles travaux auxquels vous vous livrez sans relâche, travaux dont le but est si noble et si élevé, puisqu'il s'agit de l'amélioration et du bien-être de la société en général, depuis l'ouvrier laborieux réclamant sa part du grand travail social, jusqu'aux classes les plus élevées, nous avons l'honneur de vous informer que les membres de la Loge maçonnique la *Persévérance* d'Anvers, ont décidé, à l'unanimité, qu'ils vous offriraient une plume d'or, comme un faible gage de leur reconnaissance et de la sympathie qu'ils éprouvent pour tout ce qui est grand et beau. Les membres de ladite Loge ne se dissimulent pas les difficultés sans nombre que vous devez rencontrer en poursuivant la rude tâche que vous vous êtes imposée; ils n'ignorent pas non plus combien le nombre de nos ennemis communs est formidable, et qu'aucun sacrifice ne leur coûte pour assurer le triomphe de leur œuvre de ténèbres; mais ils ont la confiance que vos œuvres, en éclairant le peuple sur ses droits naturels, paralyseront les effets de leurs doctrines impures; et une fois notre tâche accomplie, alors l'Europe civilisée dira avec orgueil: « *Honneur à Eugène Sue! honneur au noble et courageux écrivain!* »

Eugène Sue remercia les membres de la Loge maçonnique d'Anvers et de la lettre qu'ils lui avaient écrite et de la plume d'or qui l'accompagnait. « Veuillez croire, Messieurs, dit-il dans sa missive, en date du 18 février, que je suis aussi touché que profondément reconnaissant de cette marque de votre sympathie bien-

Digitized by Google

veillante, sympathie si flatteuse, si honorable pour moi. Une telle adhésion me rend fier, Messieurs; mais elle m'impose de grands devoirs. J'ose espérer qu'à défaut de talents, mon zèle, mes convictions, ma persévérance m'aideront à accomplir ma part de la *noble tâche* à laquelle vous vous êtes si *naturellement* voués... Grâce à l'extrême et juste influence que les loges maçonniques acquièrent de jour en jour en Belgique, CES LOGES SONT A LA TÊTE DU PARTI LIBÉRAL-SOCIALISTE... — Agréez, etc. — EUGÈNE SUE. » (Extrait de *l'Orient, Revue universelle de la F.·. M.·.* Paris, 1844-1845, p. 218.)

Quels ont été les tristes résultats de cette presse impie qui propage avec une égale ardeur l'incrédulité et l'immoralité? C'est ce qu'il est presque inutile de dire, parce que chacun peut le voir de ses propres yeux.

Voici comment Grégoire XVI, écrivant aux Évêques du monde catholique, traçait le tableau de l'état déplorable auquel la conspiration des sociétés secrètes a réduit l'Église et la société civile:

« Nous vous parlons, Vénérables Frères, de ce que vous voyez de vos yeux, et de ce dont nous pleurons et nous gémissons ensemble. C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, d'une science sans pudeur, d'une licence sans bornes. Les choses saintes sont méprisées, et la majesté du culte divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est blâmée, profanée, tournée en dérision par des hommes pervers. De là, la saine doctrine se corrompt et les erreurs de tout genre se progagent audacieusement. Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les règles les plus respectables, ne sont à l'abri des atteintes des langues d'iniquité. Cette Chaire du bienheureux Pierre, où nous sommes assis et où Jésus-Christ a posé le fondement de son



Digitized by Google

Église, est violemment agitée et les liens de l'unité s'affaiblissent et se rompent de jour en jour. La divine autorité de l'Église est attaquée, ses droits sont anéantis, elle est subordonnée à des considérations terrestres et réduite à une honteuse servitude; elle est livrée, par une profonde injustice, à la haine des peuples. L'obéissance due aux Évêques est méconnue, et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles et monstrueuses, qui n'attaquent plus la foi catholique en secret et par des détours, mais qui lui font ouvertement une guerre publique et criminelle: car, quand la jeunesse est corrompue par les maximes et les exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est bien plus grand et la perversité des mœurs devient plus profonde. Ainsi, lorsqu'on a secoué le frein de la religion par laquelle seule les royaumes subsistent et l'autorité se fortifie, nous voyons s'avancer progressivement la ruine de l'ordre public, la chute des princes, le renversement de toute puissance légitime. Cet amas de calamités vient surtout de la conspiration de ces sociétés dans lesquelles tout ce qu'il y a eu dans les hérésies et dans les sectes les plus criminelles, de sacrilége, de honteux et de blasphématoire, s'est écoulé, comme dans un cloaque, avec le mélange de toutes les ordures! »

Concluons. La F.·. M.·. a posé le principe de la *liberté de la presse*; elle *en use largement* pour sa part; elle *forme les écrivains*, elle *prépare les lecteurs*, elle *encourage les publications les plus immorales* et les plus révolutionnaires. C'est ce que nous venons de démontrer. Or, cette *liberté*, nous l'avons prouvé jusqu'à l'évidence, est de tous les moyens de corruption pour les individus et pour les sociétés, le plus efficace et le

Digitized by Google

plus terrible, parce qu'en altérant les doctrines et faussant les principes, en égarant les intelligences et pervertissant le sens moral, l'erreur attaque l'arbre dans ses racines, et tarit dans l'homme les sources même de la vie raisonnable. En excitant, en justifiant toutes les passions, cette funeste liberté prépare et provoque toutes les révolutions ; elle ébranle les fondements des états et multiplie les ruines intellectuelles et morales. Ce *moyen* est d'autant plus puissant qu'il trouve des auxiliaires dans toutes les passions ; cette *arme* est d'autant plus redoutable qu'elle frappe dans l'ombre et sans qu'on puisse prévenir ses coups ; ce *poison* enfin est d'autant plus fatal qu'il est servi à toutes les classes de la société comme leur aliment quotidien, et que le breuvage perfide est plus agréable au goût et cache mieux, sous une douceur apparente, ses funestes effets.

Il nous reste maintenant à considérer quel art satanique déploie la Me.·. pour assurer à son action toute son efficacité et parvenir au but qu'elle poursuit. C'est elle-même qui va nous mettre sous les yeux et nous expliquer en détail les ressorts de sa politique vraiment infernale : ce sera le sujet de ma prochaine lettre.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTIÈME LETTRE.

Troisième moyen. La F.·. M$^{e}$.·. pour *détruire la religion*, cherche à *dominer l'Église*.

Monsieur,

S'emparer de la *jeunesse* par l'éducation, étendre sur *toutes les conditions* de la société sa délétère influence, au moyen d'une *presse impie*, est-ce assez pour la M$^{e}$.·.?

Non, Monsieur, elle porte ses prétentions plus haut. Pour elle, il ne suffisait pas de former à sa ressemblance les générations naissantes, et de faire couler dans le corps de la société, avec son esprit et ses sentiments, le poison qui la tue. Elle a voulu infecter les sources mêmes de la vie chrétienne; et en étendant sa domination sur le chef auguste de l'Église, vicier, égarer, pervertir son action. Comprenant parfaitement que l'élément *religieux* est, de tous, le plus puissant, et qu'elle ne parviendrait à renverser les gouvernements qu'autant qu'elle ferait concourir à ses plans le *chef si respecté de la catholicité*, et qu'elle aurait à son service la puissance morale dont il dispose, elle en a eu l'idée, elle en a conçu le projet, elle s'est mise à l'œuvre et travaille à l'exécution de ce plan infernal. Ici encore, Monsieur, je ne demande pas à être cru sur parole : il faut dans une matière aussi grave un témoignage que

Digitized by Google

l'on ne puisse contester, une autorité à laquelle personne ne puisse refuser son assentiment. Cette autorité, nous l'avons; ce témoignage, vous allez l'entendre. Le document que je reproduis ici a été publié pour la première fois par M. *Crétineau-Joly*, dans son ouvrage l'*Église en face de la Révolution* (Tom. II, p. 82). C'est une instruction secrète, adressée il y a quarante ans à toutes *les Ventes* par la *Vente suprême* du *Carbonarisme*. Ce document suffirait pour démontrer la vérité de toutes les accusations faites à la Me.·., et, à son tour, il trouve dans tout ce que nous avons dit jusqu'à présent, la preuve de sa vérité : c'est-à-dire qu'il est d'accord avec les autres renseignements que nous avons, les confirme et qu'il en est confirmé à son tour.

Là se trouvent clairement formulés :

Le *but final*, que se propose la Me.·. ;

Le *moyen* qu'elle croit le plus efficace et le plus nécessaire pour l'atteindre;

La *méthode* indiquée pour écarter les *obstacles* qui s'opposeraient à la réalisation du plan.

La *préparation éloignée* et la marche qu'il faut suivre graduellement;

Enfin les *résultats* certains que l'on espère obtenir.

De là, enfin, ressort un avertissement solennel donné *à l'Église* tout entière par la Me.·., mais au *jeune clergé surtout*, aux séminaires et autres établissements où se forme la jeunesse. Ce plan diabolique n'a-t-il pas été déjà efficacement appliqué, en quelques contrées surtout? Les premiers résultats n'ont-ils pas été, en partie du moins, obtenus quelque part? Nous laissons à d'autres, mieux instruits que nous, le soin de le décider. Mais ce que la Me.·. n'a pas encore fait, elle espère bien l'accomplir tôt ou tard.

Je reproduis intégralement l'instruction que la

Digitized by Google

Vente suprême adressait à toutes les Ventes, il y a quarante à cinquante ans. Cette pièce est si importante, elle nous révèle si bien l'esprit de la secte, que vous me saurez gré, j'en suis sûr, de n'en rien retrancher.

« Depuis que nous sommes établis en corps d'action, et que l'Ordre commence à régner au fond de la *Vente* la plus reculée comme au sein de celle la plus rapprochée du centre, il est une pensée qui a toujours profondément préoccupé les hommes qui aspirent à la régénération universelle : c'est la pensée de l'*affranchissement de l'Italie,* d'où doit sortir, à un jour déterminé, l'affranchissement du monde entier, la *République fraternelle et l'harmonie de l'humanité.* Cette pensée n'a pas encore été saisie par nos frères d'au-delà des Alpes. Ils croient que l'Italie révolutionnaire ne peut que conspirer dans l'ombre, distribuer quelques coups de poignard à des sbires ou à des traîtres, et subir tranquillement le joug des événements qui s'accomplissent au-delà des monts, pour l'Italie, mais sans l'Italie. Cette erreur nous a déjà été fatale à plusieurs reprises; il ne faut pas la combattre avec des phrases, ce serait la propager; il faut la tuer avec des faits. Ainsi, au milieu des soins qui ont le privilége d'agiter les esprits les plus puissants de nos *Ventes,* il en est un que nous ne devons jamais oublier.

« La *Papauté* a exercé de tout temps une action décisive sur les affaires de l'Italie. Par le bras, par la voix, par la plume, par le cœur de ses innombrables Évêques, prêtres, moines, religieuses et fidèles de toutes les latitudes, la papauté trouve des dévouements sans cesse prêts au martyre et à l'enthousiasme. Partout où il lui plaît d'en évoquer, elle a des amis qui meurent, d'autres qui se dépouillent pour elle. C'est un levier immense

Digitized by Google

dont quelques papes seuls ont apprécié toute la puissance (encore n'en ont-ils usé que dans une certaine mesure). Aujourd'hui il ne s'agit pas de reconstituer pour nous ce pouvoir dont le prestige est momentanément affaibli : notre *but final* est celui *de Voltaire et de la Révolution française*: *l'anéantissement à tout jamais du catholicisme, et même de l'idée chrétienne,* qui, *restée debout sur les ruines de Rome, en serait le perpétuation plus tard.* Mais pour atteindre plus certainement ce but, et ne pas nous préparer de gaieté de cœur des revers qui ajournent indéfiniment et compromettent dans les siècles le succès d'une bonne cause, il ne faut pas prêter l'oreille à ces vantards de Français, à ces nébuleux Allemands, à ces tristes Anglais qui s'imaginent tous tuer le catholicisme, tantôt avec une chanson impure, tantôt avec une déduction illogique, tantôt avec un grossier sarcasme passé en contrebande, comme les cotons de la Grande-Bretagne. Le catholicisme a la vie plus dure que cela. Il a vu de plus implacables, de plus terribles adversaires, et il s'est souvent donné le malin plaisir de jeter de l'eau bénite sur la tombe des plus enragés. Laissons donc nos frères de ces contrées se livrer aux intempérances stériles de leur zèle anti-catholique ; permettons-leur même de se moquer de nos *Madones* et de notre dévotion apparente. Avec ce passeport, nous pouvons conspirer tout à notre aise et arriver peu à peu au terme proposé.

« Donc, la papauté est depuis seize cents ans inhérente à l'histoire de l'Italie. L'Italie ne peut ni respirer, ni se mouvoir sans la permission du pasteur suprême: avec lui, elle a les cent bras de Briarée ; sans lui, elle est condamnée à une impuissance qui fait pitié. Elle n'a plus que des divisions à fomenter, que des haines à voir éclore, que des hostilités à entendre surgir de la

Digitized by Google

première chaîne des Alpes au dernier chaînon des Apennins. Nous ne pouvons pas vouloir un pareil état de choses: il importe donc de chercher un remède à cette situation. Le remède est tout trouvé. Le pape, quel qu'il soit, ne viendra pas aux sociétés secrètes; c'est aux sociétés secrètes à faire le premier pas vers l'Église dans le but de les vaincre tous deux (le pape et l'Église).

« Le travail que nous allons entreprendre n'est l'œuvre, ni d'un jour, ni d'un mois, ni d'un an: il peut durer plusieurs années, un siècle peut-être; mais dans nos rangs le soldat meurt et le combat continue.

« Nous n'entendons pas gagner les papes à notre cause, en faire des néophytes de nos principes, des propagateurs de nos idées. Ce serait un rêve ridicule, et de quelque manière que tournent les événements, que des cardinaux ou des prélats, par exemple, soient entrés de plein gré ou par surprise dans une partie de nos secrets, ce n'est pas du tout un motif pour désirer leur élévation au siége de Pierre. Cette élévation nous perdrait; l'ambition seule les aurait conduits à l'apostasie, le besoin du pouvoir les forcerait à nous immoler. Ce que nous devons demander, ce que nous devons chercher et attendre, comme les Juifs attendent le Messie, c'est un pape selon nos besoins. Alexandre VI, avec tous ses crimes privés, ne nous conviendrait pas, car il n'a jamais erré dans les matières religieuses. Un Clément XIV, au contraire, serait notre fait, des pieds à la tête. *Borgia* était un libertin, un vrai sensualiste du XVIII^e siècle, égaré dans le XV^e. Il a été anathématisé, malgré ses vices, par tous les vices de la philosophie et de l'incrédulité, et il doit cet anathème à la vigueur avec laquelle il défendit l'Église. *Ganganelli* se livra, pieds et poings liés, aux ministres des Bourbons qui lui faisaient

Digitized by Google

peur, aux incrédules qui célébraient sa tolérance, et *Ganganelli* est devenu un très-grand pape. C'est à peu près dans ces conditions qu'il nous en faudrait un, si c'est encore possible. Avec cela, nous marcherons plus sûrement à l'assaut de l'Église qu'avec les pamphlets de nos frères de France, et l'or même de l'Angleterre. Voulez-vous en savoir la raison? c'est qu'avec cela, pour briser le rocher sur lequel Dieu a bâti son Église, nous n'avons plus besoin de vinaigre annibalien, plus besoin de la poudre à canon, plus besoin même de nos bras : nous avons le petit doigt du successeur de Pierre engagé dans le complot, et ce petit doigt vaut, pour cette croisade, tous les Urbain II et tous les saint Bernard de la chrétienté.

« Nous ne doutons pas d'arriver à ce terme suprême de nos efforts; mais quand? mais comment? L'inconnue ne se dégage pas encore. Néanmoins, comme rien ne doit nous écarter du plan tracé, qu'au contraire tout y doit tendre, comme si le succès devait couronner dès demain l'œuvre à peine ébauchée, nous voulons dans cette instruction, qui restera secrète pour les simples initiés, donner aux préposés de la Vente suprême des conseils qu'ils devront inculquer à l'universalité des frères, sous forme d'enseignement ou de *memorandum*. Il importe surtout, et par une discrétion dont les motifs sont transparents, de ne jamais laisser pressentir que ces conseils sont des ordres émanés *de la Vente*. Le clergé y est trop directement mis en jeu pour qu'on puisse, à l'heure qu'il est, se permettre de jouer avec lui comme avec un de ces roitelets ou de ces principicules sur lesquels on n'a besoin que de souffler pour les faire disparaître.

« Il y a peu de chose à faire avec les vieux cardinaux ou avec les prélats dont le caractère est bien dé-

Digitized by Google

cidé ; il faut laisser les incorrigibles à l'école de *Consalvi*, ou puiser dans nos entrepôts de popularité les arm e qui rendront inutile ou ridicule le pouvoir entre leurs mains. *Un mot* qu'on invente habilement et qu'on a l'art de répandre dans certaines honnêtes familles choisies, pour que de là il descende dans les cafés, et des cafés dans la rue; *un mot peut quelquefois tuer un homme.* Si un prêtre arrive de Rome pour exercer quelque fonction publique au fond des provinces, connaissez aussitôt son caractère, ses antécédents, ses qualités, ses défauts surtout. Est-il d'avance un ennemi déclaré? un *Albani*, un *Palotta*, un *Bernetti*, un *della Genga*, un *Rivarola*? Enveloppez-le de tous les pièges que vous pouvez tendre sous ses pas; créez-lui une de ces réputations qui effraient les petits enfants et les vieilles femmes : peignez-le cruel et sanguinaire; racontez quelques traits de cruauté qui puissent facilement se graver dans la mémoire du peuple. Quand les journaux étrangers recueilleront par nous ces récits, qu'ils embelliront à leur tour inévitablement, *par respect pour la vérité*, montrez ou plutôt faites montrer, par quelque respectable imbécile, ces feuilles où sont relatés les noms et les excès arrangés des personnages. Comme la France et l'Angleterre, l'Italie ne manquera jamais de ces plumes qui savent se tailler dans les mensonges utiles à la bonne cause. Avec un journal dont il ne comprendra pas la langue, mais où il verra le nom de son délégat ou de son juge, le peuple n'a pas besoin d'autres preuves. Il est dans l'enfance du libéralisme, il croit aux libéraux, comme plus tard il croira *en nous ne savons trop quoi.*

« Écrasez l'ennemi quel qu'il soit, écrasez le puissant à force de médisances *ou de calomnies*; mais surtout écrasez-le dans l'œuf. C'est à *la jeunesse qu'il faut*

Digitized by Google

aller; c'est elle qu'il *faut séduire*, elle que nous devons *enchaîner*, *sans qu'elle sans doute,* sous le *drapeau des sociétés secrètes*. Pour avancer à pas comptés, mais sûrs, dans cette voie périlleuse, deux choses sont nécessaires de toute nécessité. Vous devez avoir l'air d'être *simples* comme des colombes, mais vous serez *prudents* comme le serpent. Vos pères, vos enfants, vos femmes elles-mêmes doivent toujours ignorer *le secret que vous portez dans votre sein*; et s'il vous plaisait, pour mieux tromper l'œil inquisitorial, *d'aller souvent à confesse,* vous êtes comme de droit autorisés à garder le silence le plus absolu sur ces choses. Vous savez que la moindre révélation, que le plus petit indice échappé au tribunal de la pénitence ou ailleurs, peut entraîner de grandes calamités et que c'est son arrêt de mort que signe le révélateur volontaire ou involontaire.

« Or donc, pour vous assurer un pape dans les proportions exigées, il s'agit d'abord de lui façonner, à ce Pape, une génération digne du règne que nous rêvons. Laissez de côté la vieillesse et l'âge mûr; allez à la jeunesse, et si c'est possible, jusqu'à l'enfance. N'ayez jamais pour elle un mot d'impiété ou d'impureté: *Maxima debetur puero reverentia;* n'oubliez jamais ces paroles du poëte, car elles vous serviront de sauve-garde contre des licences dont il importe essentiellement de s'abstenir dans l'intérêt de la cause. Pour la faire fructifier au sein de chaque famille, pour vous donner droit d'asile au foyer domestique, vous devez vous présenter avec toutes les apparences de l'homme grave et moral. Une fois votre réputation établie dans les colléges, dans les gymnases, dans les universités et dans les séminaires, une fois que vous aurez capté la confiance des professeurs et des étudiants, faites que ceux prin-

Digitized by Google

cipalement qui *s'engagent dans la milice cléricale aiment à rechercher vos entretiens*. Nourrissez leurs esprits de l'ancienne splendeur de la *Rome papale:* il y a toujours au fond du cœur de l'Italien un regret pour la *Rome républicaine*. Confondez *habilement ces deux souvenirs* l'un dans l'autre. Excitez, échauffez ces natures si pleines d'incandescence et de patriotique orgueil. Offrez-leur d'abord, mais toujours en secret, des *livres inoffensifs*, des poésies resplendissantes d'emphase nationale, puis peu à peu vous amenez vos *dupes au degré de cuisson voulu*. Quand sur tous les points à la fois de l'État ecclésiastique, ce travail de tous les jours *aura répandu nos idées comme la lumière*, alors vous pourrez apprécier la sagesse du conseil dont nous prenons l'initiative.

« Les événements qui, selon nous, se précipitent trop vite, vont nécessairement appeler, d'ici à quelques mois, une intervention armée de l'Autriche. Il y a des fous qui, de gaieté de cœur, se plaisent à jeter les autres au milieu des périls; et cependant ce sont ces fous qui, à une heure donnée, entraînent jusqu'aux sages. La Révolution que l'on fait méditer à l'Italie n'aboutira qu'à des malheurs et à des proscriptions. Rien n'est mûr, ni les hommes, ni les choses, et rien ne le sera encore de longtemps; mais de ces malheurs vous pourrez facilement tirer une nouvelle corde à faire vibrer au cœur du *jeune clergé:* ce sera la *haine de l'étranger*. Faites que l'Allemant (il Tedesco), soit ridicule et odieux avant même son entrée prévue. A l'idée de *suprématie pontificale*, mêlez toujours le vieux souvenir des *guerres du sacerdoce et de l'empire*. Ressuscitez les passions mal éteintes des *Guelfes et des Gibelins*, et ainsi vous vous arrangerez, à peu de frais, une réputation de *bon catholique et de patriote pur*.

Digitized by Google

« Cette réputation donnera accès à nos doctrines au *sein du jeune clergé,* comme au fond des couvents. Dans quelques années, ce jeune clergé aura, par la force des choses, envahi toutes les fonctions; il gouvernera, il administrera, il formera le conseil du souverain; il sera appelé à choisir le Pontife qui devra régner, et ce Pontife, comme la plupart de ses contemporains, sera nécessairement plus ou moins imbu des principes italiens et humanitaires que nous allons commencer à mettre en circulation. C'est un petit grain de sénevé que nous confions à la terre; mais le soleil des justices le développera jusqu'à la plus haute puissance, et vous verrez un jour quelle riche moisson ce petit grain produira.

« Dans la voie que nous traçons à nos frères, il se trouve de grands obstacles à vaincre, des difficultés de plus d'une sorte à surmonter: on en triomphera par l'expérience et la perspicacité; mais le but est si beau qu'il importe de mettre toutes les voiles au vent pour l'atteindre. Vous *voulez révolutionner l'Italie? cherchez le Pape dont nous venons* de faire le portrait. *Vous voulez établir le règne des élus sur le trône de la prostituée de Babylone? Que le clergé marche sous votre étendard,* en croyant toujours marcher sous la *bannière des chefs apostoliques. Vous voulez faire disparaître le dernier vestige des tyrans, des oppresseurs?* tendez vos filets comme Simon *Barjone? Tendez-les au fond des sacristies, des séminaires et des couvents,* plutôt qu'au fond de la mer; et si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche plus miraculeuse que la sienne. Le pêcheur de poissons devient pêcheur d'hommes; vous, vous amènerez des amis autour de la Chaire apostolique. *Vous aurez pêché une révolution en tiare et en chape, marchant avec*

Digitized by Google

*la croix et la bannière, une révolution* qui n'aura besoin que d'être un tout petit peu aiguillonnée pour *mettre le feu aux quatre coins du monde.*

« Que chaque acte de votre vie tende donc à la découverte de cette pierre philosophale. Les alchimistes du moyen âge ont perdu leur temps et l'or de leurs dupes à la recherche de ce rêve. Celui des sociétés secrètes *s'accomplira par la plus simple des raisons: c'est qu'il est basé sur les passions* de l'homme. Ne nous décourageons donc ni pour un échec, ni pour un revers, ni pour une défaite; préparons nos armes dans le silence des Ventes; *dressons toutes nos batteries, flattons toutes les passions, les plus mauvaises* comme les plus généreuses, et tout nous porte à croire que ce plan réussira un jour au-delà même de nos calculs les plus improbables. »

(V. Crétineau-Joly, *L'Église Romaine en face de la Révolution,* tom. II, p. 82, etc.)

Résumons ce plan:

1° *Quel est le but final de la M^e^.·. ?*

Notre *but final est celui de Voltaire et de la Révolution française*: l'anéantissement, à tout jamais, du *catholicisme et même de l'idée chrétienne.*

2° *Quel est le moyen principal pour l'atteindre?*

La papauté a exercé de tout temps une action toujours décisive sur les affaires d'Italie; le Pape quel qu'il soit ne viendra pas aux sociétés secrètes, c'est aux sociétés secrètes à faire ce premier pas vers l'Église.

Nous ne prétendons pas gagner les Papes à notre cause, en faire des propagateurs de nos idées: Ce que nous devons chercher, *c'est un pape selon nos besoins.* Un pape qui se livre aux *gouvernements qui lui font peur*, et aux *incrédules qui célèbrent sa tolérance.*

3° *Comment renverser les obstacles?*

Digitized by Google

Il y a peu de chose à faire avec les *vieux cardinaux*, ou avec les prélats dont le *caractère est bien décidé*. Il faut les démonétiser par *le ridicule, la colomnie, le mensonge*. Écrasez le *puissant* à force de médisances ou de calomnies, mais surtout écrasez-le dans *l'œuf*.

4° *En quoi consiste la préparation éloignée?*

C'est à la jeunesse qu'il faut aller, elle qu'il faut séduire et entraîner sans qu'elle s'en doute.

Pour cela, le plus *grand secret; dissimuler* et, si cela est utile, feindre : *l'hypocrisie et le sacrilége* peuvent servir;

Jamais un *mot d'impiété ou d'impureté* devant les jeunes gens;

Se donner les apparences de *l'homme grave et moral*;

Établir *solidement sa réputation dans les colléges*, gymnases, universités, séminaires;

Puis, exciter leur enthousiasme pour l'*ancienne splendeur de la Rome papale*, en confondant ensemble dans le cœur de l'Italien, *le regret de la Rome républicaine*.

5° *Marche graduée et progressive qu'il faut suivre.*

Prêtez des livres *inoffensifs d'abord*, et *en secret*, des poëmes, etc., etc;

Puis, amenez peu à peu vos dupes *au degré de cuisson voulu*.

A l'occasion de *l'intervention autrichienne*, qui va devenir nécessaire, vous soufflerez la haine de l'étranger; vous le rendez odieux. Ressuscitez les passions mal éteintes des *Guelfes et des Gibelins*. A l'idée de *suprématie pontificale*, mêlez les souvenirs des guerres du *sacerdoce et de l'empire*, assurez-vous ainsi la réputation de *bon catholique et de patriote pur*. Cette réputation donnera accès à nos doctrines au *sein du jeune clergé*, comme au fond des *couvents*.

Digitized by Google

6° *Quels sont les résultats qu'on obtiendra?*

Dans quelques années *ce jeune clergé* aura, par la force des choses, envahi *toutes les fonctions....* et formera le *conseil du souverain*; il sera appelé à *choisir le Pontife.* Ce Pontite lui-même sera plus ou moins imbu des *principes italiens et humanitaires*. Le grain de sénevé confié à la terre produira une riche moisson.

Méditez, je vous en prie, Monsieur, les deux dernières pages de l'Instruction que vous venez de lire, et dites si le plan tout entier n'est pas digne de Satan: infernal dans la fin qu'il poursuit, infernal dans les moyens qu'il indique, infernal dans la marche qu'il trace et dans la malice avec laquelle il exploite les mauvaises passions.

Il ne me reste plus qu'à dire un mot des principaux rouages que la M^e^.·. met en jeu pour exercer son action et réaliser ses plans. Son organisation sous ce rapport, comme sous bien d'autres, ne laisse rien à désirer.

De même que le véritable but de la société et les moyens principaux employés pour l'atteindre, ne sont connus que d'un petit nombre de membres élevés aux grades supérieurs; ainsi la haute direction de tout le corps, le commandement de toute l'armée, et le plan de la campagne, tout cela est réservé a *un conseil suprême,* dont les membres ne sont pas connus de tous les MM.·.. Là se prennent les déterminations importantes; de là partent l'impulsion et le mouvement, le mot d'ordre et les instructions secrètes. C'est là proprement *la tête de la M^e^.·., c'en est l'âme.* Il y a, nous l'avons dit, en parlant de l'organisation de la société, une dépendance et une subordination réelle, une sorte de hiérarchie entre les grades; mais en dernière analyse, le principe de l'action et du mouvement, c'est le

Digitized by Google

*conseil suprême* où se préparent et s'élaborent les plans, où se prennent les décisions importantes.

Au second degré nous plaçons les *réunions ordinaires des Loges*. Là se communiquent à tous les membres les résolutions qui peuvent leur être communiquées; là se concertent les travaux propres à la Loge; là se donnent les instructions nécessaires aux membres qui la composent. Il y a, sans doute, outre les réunions particulières des Loges, d'autres réunions propres à certains grades, à certaines fractions de la M.·.. Nous ne voulons ici que donner une idée générale du gouvernement.

Au troisième degré, se trouvent les *clubs*. Deux choses me paraissent les distinguer et en former le caractère spécial: 1° Le club se compose d'éléments moins choisis que *la Loge* et il ne se couvre pas d'un secret aussi impénétrable; 2° il semble avoir pour but de tracer aux hommes *d'action* la tâche à remplir, et de multiplier les auxiliaires de la F.·. M.·. pour l'exécution de ses projets. C'est là que, pour l'ordinaire, se préparent les émeutes; que les passions excitées s'élèvent par la fermentation à la hauteur des révolutions et des coups de main. Si le *conseil suprême* est *la tête* du corps M.·., les clubs en sont *les bras*. A l'un le *plan et l'impulsion*, aux autres *l'exécution*.

Mais en même temps qu'elle favorise les réunions les plus dangereuses et les plus fatales à la tranquillité publique, à l'union des familles, à la prospérité des États, on dirait que la M.·., par un calcul perfide, emploie tous les moyens dont elle peut disposer pour empêcher les réunions religieuses, créer des obstacles aux fêtes chrétiennes, et entraver la pompe et la solennité du culte catholique. Est-ce le résultat d'un plan tracé et suivi? Est-ce la conséquence naturelle de l'af-



Digitized by Google

faiblissement de la foi, ou la suite d'une crainte exagérée et d'une réserve méticuleuse de la part de l'administration? Je ne sais; mais ce qui est bien certain, c'est que peu à peu, on est parvenu à faire supprimer presque partout les belles *processions de la fête Dieu*, et celle de l'*Assomption*, ainsi que les grandes démonstrations religieuses qui avaient lieu au temps des *missions*. C'est ainsi qu'on se plaît encore à faire coïncider les fêtes purement civiles avec les fêtes les plus solennelles de l'Église. Les *concours régionaux*, les *courses de chevaux*, les *expositions diverses* font une fâcheuse concurrence à la solennité qui environnait la célébration des plus augustes mystères de la Religion. Enfin ne semble-t-il pas qu'un certain nombre d'*entrepreneurs et d'architectes* aient pris à tâche d'empêcher l'ouvrier de sanctifier *le dimanche?* Ah! l'impiété comprend bien que supprimer *le dimanche* et les *fêtes chrétiennes,* soustraire l'homme à l'influence de l'Église, le priver de l'instruction religieuse qui est le premier besoin de son âme, l'éloigner de la pratique des sacrements, c'est l'infaillible moyen de le démoraliser, d'en faire le docile auxiliaire des sociétés secrètes, une menace pour l'État et un instrument pour la révolution.

Mais il est temps d'aborder une autre question: Nous n'avons plus qu'un pas à faire pour connaître à fond la puissance dont la M^e^.·. dispose avec tant d'adresse et les moyens efficaces qu'elle emploie pour parvenir à ses fins. Ce sera l'objet de ma prochaine lettre.

Je suis, en attendant, comme toujours, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-UNIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. s'efforce de pousser ses adeptes aux places importantes et d'en exclure les autres.

Monsieur,

Permettez-moi d'abord de reproduire ici les art. 4 et 5 des constitutions Mes.·.

« La F.·. Me.·. aspirant à étendre *à tous les membres de l'humanité les liens fraternels qui unissent les F.·. MM.·. sur toute* la surface du globe, *la propagande Me.·.* par la parole, les écrits et le bon exemple, est *recommandée à tous les MM.·.* (4)

« Il est *prescrit* au M.·., *en toute circonstance, d'aider, d'éclairer, de protéger son frère même au péril de sa vie*, et de le défendre contre l'injustice. »(5.)

Rien de plus simple et de plus innocent en apparence; mais laissez-moi vous le dire, Monsieur, et vous ne tarderez pas d'en convenir, rien de plus menaçant et de plus dangereux en réalité, quand il s'agit d'une société dont le but, l'action, la présence même, vous échappent et sont insaisissables Dans la vingtième lettre nous avons vu l'application de ces principes jusque sur les champs de bataille, c'est-à-dire dans les circonstances où il est très-rare que le F.·. M.·. puisse reconnaître un frère dans l'ennemi qu'il doit combattre,

Digitized by Google

et plus difficile encore de lui tendre la main sans se compromettre gravement aux yeux des siens. Mais si les prescriptions de l'Ordre sont respectées jusque dans la chaleur des combats, au milieu des balles et de boulets, en face de la mort et au risque d'être puni comme traître à la patrie, que doit-il en être dans des circonstances ou leur observation n'offre aucun danger? Si l'on accorde protection à un étranger, à un ennemi de la patrie, que l'on a mission de combattre et de repousser, que fera-t-on pour ceux en qui l'on reconnaît non-seulement des *frères en M*e.·., mais des enfants de la même patrie et que l'on n'a aucune raison de repousser ou de haïr? Quoi! il vous *est recommandé de faire de la propagande* par tous les moyens dont vous disposez, il vous est *prescrit, d'aider, de protéger votre frère M.·. en toute circonstance, au péril même de votre vie*; les lois inexorables de la guerre n'empêcheront pas le M.·. d'observer cette prescription; et vous, magistrat, par exemple, vous n'userez par de votre influence en faveur de vos frères *accusés* et peut-être *convaincus*, dont le sort est remis entre vos mains? « Quelle garantie, dit à ce sujet la *Patrie* de Bruges (29 oct. 1858), l'homme, lié par ces serments de fraternité, peut-il offrir aux justiciables qui lui confient leurs intérêts?... A qui plus qu'à un juge importe-t-il de conserver toujours et partout cette liberté qui ne flatte ni ses propres passions, ni celles d'autrui, et qui ne s'inspire que de nobles sentiments? Mais cette liberté existe-t-elle chez le Maçon? Non, la confiance des justiciables en de pareils magistrats est impossible. Les garanties d'impartialité disparaissent. La justice n'est plus cette divinité tenant sa balance égale entre les parties et portant le bandeau sur les yeux, pour ne point distinguer entre les hommes sur lesquels son arrêt va se pronon-

Digitized by Google

cer; sa balance porte un poids que la passion jette toujours dans un des plateaux; son bandeau est troué et un œil malin distingue adroitement si c'est un *adversaire* ou un *partisan* que l'arrêt doit atteindre; que devient alors la dignité d'un tribunal, la sentence d'un juge, le respect de la chose jugée, l'intérêt social tout entier? »

Dans un tel état de choses, dit M. Neut, les juges ne sont plus juges, ils sont parties; ils ne rendent pas des *arrêts,* ils rendent des *services*. Aussi le savant M. Eckert démontre-t-il que la Me.·. est incompatible avec la fonction de juge: « Où en serions-nous réduits, s'écrie-t-il, si par les serments de la politique de l'Ordre, tous les siéges de la magistrature étaient le partage exclusif de la Me.·. ? Alors *le pouvoir judiciaire serait séparé de l'État et passerait aux mains d'une* personne morale, *il dépendrait, non d'un État particulier, mais d'un État universel.* (*La F.·. Me.·.* dans sa vérilable signif., t. I, p. 144.)

Nous l'avons dit, la F.·. Me.·. *en veut à l'armée*; en attendant qu'elle la supprime, elle s'efforce de la corrompre et de gagner les chefs. Elle *en veut à la magistrature*; en attendant qu'elle l'abolisse, elle cherche à la dominer en y faisant pénétrer ses adeptes et ses principes. Avis à l'armée, avis à la magistrature.

Mais ce n'est là encore qu'une faible partie du danger que crée au sein d'une nation, l'existence d'une *société secrète.*

Supposons un instant que la F.·. Me.·., grâce à sa puissante influence, à ses sourdes menées, à ses intrigues, parvienne à faire placer à la tête d'une *administration* un homme selon son cœur, ayant son esprit, un vrai F.·. M.·.; administration des postes, des chemins de fer, des bateaux à vapeur, banque de France,

Digitized by Google

crédit foncier etc., etc., peu importe : qu'arrivera-t-il? D'une part, cet homme par sa position tient dans ses mains une foule de places dont il peut disposer plus ou moins arbitrairement; il se trouve maître du sort de beaucoup de subordonnés dont l'avancement dépend essentiellement de lui. D'autre part, cet homme est F.·. M.·., il lui est prescrit *d'aider*, *de protéger ses frères MM.·. au péril même de sa vie*, de les défendre contre *l'injustice :* on veut qu'il fasse de la propagande. Or, je le demande, quel moyen plus efficace de faire de la propagande que l'intérêt temporel, et de quelle puissances ne jouit pas pour le bien de ses FF.·. en Me.·. celui de qui dépendent les employés de cette administration?

Pourrions-nous supposer qu'il n'aura égard qu'au mérite des individus dans la distribution des places et des faveurs? Le M.·. qui ne favoriserait pas son frère, observerait-il ses règles? Ah! plût à Dieu qu'on se bornât là, et que la partialité pour les membres de l'Ordre n'entraînât pas à des injustices criantes envers ceux qui n'en font pas partie; que tout avancemeut ne devînt pas impossible à celui qui a le courage de s'afficher comme catholique et n'a pas lâchement consenti à sacrifier sa dignité d'homme et de chrétien aux exigences tyranniques de la secte! Combien de fois n'en ai-je pas entendu faire la triste observation? Combien d'hommes honorables sont injustement arrêtés dans leur carrière par des chefs F.·. MM.·. qui, au nom de la *Liberté,* de l'*Égalité*, de la *Fraternité*, imposent l'entrée des Loges comme la condition essentielle d'un avancement, parfaitement mérité du reste!

« *Pour nous*, dit ici le savant archevêque de Mayence, Mgr Ketteler, traitant ce sujet, nous le disons dans toute la sincérité de notre âme, nous croyons avoir constaté souvent de telles influences; nous croyons avoir remar-

Digitized by Google

qué que dans maints endroits, plusieurs emplois importants, sans avoir égard uniquement aux capacités, sont donnés de préférence à des MM.·.; que l'on tâche même assez souvent de confier des postes publics hors des villes à des hommes insignifiants, afin d'agrandir leur influence et de leur donner une apparence de capacité et un semblant d'honorabilité exceptionnelle. Ces hommes sont honorés des notabilités MM.·., admis dans leur compagnie et deviennent les instruments aveugles de la Me.·.. C'est en outre une conviction fort répandue qu'un excellent moyen d'arriver aux places plus importantes et d'être appuyé, c'est d'appartenir à la F.·. Me.·.. Nous ignorons ce qui en est, mais nous savons bien que cette crainte est légitime et qu'elle le sera tant que la Me.·. restera secrète et échappera au contrôle de la publicité. (*Un catholique peut-il être F.·. M.·.?* Dissertation. Mayence 1865.)

« La Me.·., dit également M. Eckert, *hisse ses adeptes à toutes les places de l'Administration et écarte tous ceux qui ne sont pas initiés.* Le M.·. qui occupe une position civile, *est sommé de se rappeler le serment qu'il a fait de venir en aide à son frère, et celui qui est initié à un grade supérieur, protége ses simples frères*, selon que le commande *l'intérêt de l'Ordre.* C'est ainsi que cette société parvient à *faire entrer ses adeptes dans toutes les places.* Ainsi, par le fait, la F.·. Me.·. parvient à dominer le pouvoir et le gouvernement, et, tandis qu'elle proclame l'*Égalité* des droits de tous les citoyens, elle a une préférence marquée pour ses membres; elle leur distribue les places de l'État, des écoles et des communes, et sape les fondements même du gouvernement. » (*La F.·. Me.·. dans sa véritable signif.*, t. I, p. 139.)

Je le demande, Monsieur, peut-on exercer une per-

Digitized by Google

sécution plus odieuse contre les hommes de foi et de conscience? Peut-on commettre une injustice plus criante envers les familles et les individus, que de subordonner ainsi leur avancement à une honteuse et criminelle apostasie?

Mais ce n'est pas tout encore. Pour nous faire une idée plus juste du danger qui menace une société où règne la F.·. M^e^.·., supposons un instant (la supposition n'est ni incroyable, ni chimérique), supposons, dis-je, que le *ministre de l'Intérieur*, en France ou ailleurs, soit F.·. M.·.: s'il a quelque zèle pour les intérêts de la secte, s'il a pris à cœur la recommandation de propagande consignée dans les constitutions; s'il veut obéir à la prescription qui lui est faite, *d'aider, de protéger ses frères en toutes circonstances,* quelle sera sa conduite? Il usera de son immense autorité à la plus grande gloire, et au plus grand bien de la F.·. M^e^.·.. Il mettra à la tête des départements, des *MM.·. éprouvés*; ceux-ci exerceront à leur tour l'influence dont ils jouissent et feront nommer des *maires et des conseils municipaux* à leur dévotion. C'est ainsi que la F.·. M^e^.·. gouvernera les principales administrations d'un pays.

Si au lieu du ministre de l'*Intérieur*, c'est le ministre de l'*Instruction publique* qui représente les Loges dans le cabinet, et si, en vertu de la législation du pays, ce ministre a de fait, si non en droit, un pouvoir illimité en ce qui regarde la matière de l'enseignement, la discipline des classes, le choix des professeurs, les examens à subir, etc. Je le demande, n'est-il pas vrai, que la génération tout entière, cette génération qu'il s'agit d'élever et de former, et dont dépend l'avenir du pays, est remise entre les mains de la M^e^.·., qui devient alors véritablement le *moule* de la société?

Digitized by Google

Substituons maintenant le *ministre des Cultes* à celui de l'Instruction, qu'arrivera-t-il? Une société qui fait profession de rejeter toutes les religions, de ne croire à rien, de nier jusqu'à l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme; une société dont la devise est celle de Voltaire, *écrasons l'infâme,* et dont le but est d'anéantir le catholicisme; en un mot, la F.·. M^e^.·. présidera au choix des évêques et s'arrogera le droit de réglementer leurs actions, de surveiller le clergé: alors à quoi pouvons-nous nous attendre, et quelles garanties peuvent avoir les catholiques du libre exercice de leur culte et de leur religion?

Mais, si parvenue au pouvoir, la F.·. M^e^.·. exerçait clandestinement mais très-réellement son despotisme dans tous ces différents ministères à la fois; si nous la supposons à la tête de toutes nos grandes administrations, étendant librement son sceptre de fer sur toutes les carrières, les ouvrant, les fermant à son gré, disposant de l'avenir et de la fortune des familles, tenant une nation catholique sous *l'étreinte d'un pouvoir* hostile à l'Église et à la Religion, et l'enveloppant tout entière dans un réseau M^e^.·. : que doit-il advenir par la force des choses? Si c'est elle qui conduit le char de l'État, dans quel abîme doit-elle le précipiter fatalement! Ah! c'en est fait de cette nation; elle ne peut que se décomposer tristement et s'éteindre bientôt dans l'abaissement et dans la honte. Avec la religion et la foi, avec la morale et le culte de l'autorité, ce peuple a perdu le respect de lui-même et l'amour de la patrie, les vertus domestiques et les vertus sociales, sa grandeur, sa force, tout ce qui le distinguait; il ne lui reste qu'à mourir étouffé sous le mépris des nations, le souvenir amer de ce qu'il fut autrefois et la pensée non moins cruelle de ce qu'il pouvait devenir.

Digitized by Google

Dans tous les cas, Monsieur, vous l'avez compris, *ce n'est plus alors l'État qui gouverne, c'est la F.·. M.·..* Mais ce qui met le comble à l'injustice et à la tyrannie, c'est que tout cela se fait au nom de la *Liberté*, de l'*Égalité*, de la *Fraternité*. Oui, l'ironie la plus sanglante vient ici s'ajouter à la tyrannie la plus cruelle, et Satan triomphe doublement, car il satisfait tout à la fois et sa haine et son orgueil; aux coups dont il nous frappe il joint encore la moquerie.

Reconnaissons-le, Monsieur, l'Église catholique à la vie dure; et si quelque chose peut étonner à bon droit celui qui ne voit en elle qu'une institution humaine, c'est qu'elle ait résisté à une pareille persécution. Ne craignons pas de le dire: Pour un homme qui réfléchit, il y a là une preuve irréfragable de la divinité de la religion. Depuis longtemps l'édifice serait tombé, si une main divine ne le soutenait.

Je ne sais, Monsieur, si je me fais illusion, mais il me semble vous avoir suffisamment éclairé sur les moyens employés par la F.·. M.·. pour parvenir à ses fins; nous connaissons sa doctrine et ses enseignements. Nous avons entendu les *paroles*; nous allons considérer les *faits*. Elle nous a exposé la *théorie*, et ses plans; elle va nous montrer l'application et la *pratique*. C'est ce que vous apprendra ma prochaine lettre.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-DEUXIÈME LETTRE.

Ce que la F.·. Me.·. a fait en France depuis cent ans. — Sa part dans la Révolution de 1789.

Monsieur,

Il est temps de voir la *F.·. Me.·.* à l'œuvre ; nous avons dit quelle était sa *puissance*, nous avons considéré *les armes* redoutables dont elles se sert. Mais quels sont les résultats que nous devons lui attribuer dans l'histoire des sociétés européennes depuis un siècle?... C'est ce que je me propose d'étudier aujourd'hui. C'est le cas de rappeler ici les paroles déjà citées du savant *M. Eckert*: « *Aucun homme ne connaît son époque ni ne sait la cause des événements qui s'accomplissent sur le terrain de la plus haute politique... s'il n'étudie à fonds l'ordre de la Me.·. et n'en comprend la nature et l'action....* » Certes, je n'ai ni la pensée d'écrire l'histoire des révolutions accomplies en Europe depuis cent ans, ni la prétention de pouvoir assigner exactement la part qui en revient à la Me.·.: chacun comprendra que, si elle est intéressée à cacher son action, c'est surtout lorsqu'il s'agit d'événements politiques qui la compromettraient infailliblement. Fidèle à ma promesse, je ne veux attribuer à la Me.·. que ce qu'elle s'attribue elle-même.

Digitized by Google

Si les documents qu'elle nous fournit ne suffisent pas pour découvrir complètement la trame qu'elle ourdit, ils serviront du moins de jalons pour nous indiquer la voie dans laquelle elle a marché constamment; en les suivant nous ne nous égarerons pas.

*Révolution*, tel est le mot qui résume l'*histoire de France* depuis un siècle. Les moments si courts de paix laissés par les différents bouleversements dont notre malheureuse patrie a été le théâtre, n'ont guère servi qu'à préparer les secousses violentes qui ont ébranlé la société jusque dans ses fondements, et ces changements continuels de gouvernement qui ont fait au peuple français une si triste réputation chez les autres nations.

Mais cet état permanent *de révolution*, à qui le devons-nous? Où s'allument ces feux souterrains qui nous menacent sans cesse d'une conflagration générale? Disons-le hardiment: *Les sociétés secrètes, la F.·. Maçonnerie*, voilà le foyer volcanique dont les éruptions périodiques promènent continuellement en Europe le ravage et la mort.

Oui, c'est la F.·. M$^{e}$.·. qui *prépare* les révolutions c'est elle qui *les accomplit*. Elle nous l'a dit elle-même sur tous les tons, elle achèvera la démonstration en nous révélant la part qu'elle a prise dans toutes nos commotions politiques.

Voyons d'abord ce qui *lui revient* de la révolution de 1789.

La F.·. M$^{e}$.·. revendique comme son œuvre cette grande catastrophe. Dès 1794, le Gr.·. chap. des MM.·. allemands, en voyant les ravages que l'esprit révolutionnaire, parti de France, faisait dans toute l'Europe, s'écriait complaisamment: L'*Ordre M.·. a révolutionné les peuples de l'Europe pour de longues générations.*

M. Edm. About, qui fait l'apologie de la F.·. M$^{e}$.·.

Digitized by Google

(Opin. nat. 19 nov. 1865), à cette question qu'il se propose: *Est-ce à dire que les F.·. MM.·. n'aient jamais conspiré?* répond ainsi: « M'est avis qu'ils n'ont pas fait autre chose depuis l'an 1725 jusqu'à la révolution de 1789. Les épreuves de l'initiation, le secret des Assemblées, les mots et les signes mystérieux, le serment, tous les détails de rite indiquant clairement que la Me.·. a été une conjuration énergique, terrible contre les iniquités du vieux monde. » Écoutons maintenant le F.·. L. Blanc.

« Émue d'invincibles désirs, agitée de mille espérances confuses, la France avait pris depuis quelque temps un aspect étrange.

« Alors en effet, commencèrent à courir parmi le peuple des rumeurs qui l'agitèrent en sens divers. On parlait de personnages liés entre eux par des serments redoutables et tout entiers à de ténébreux desseins. On les disait possesseurs de secrets qui valaient des trésors, et on leur attribuait un pouvoir magique. Bientôt le bruit se répandit et s'accrédita que des chimistes inconnus s'étaient établis au faubourg Saint-Marceau. Dans des laboratoires, que des soins vigilants dérobaient à la persécution, des hommes au regard pénétrant, au langage inintelligible, aux vêtements souillés, s'occupaient activement soit à faire de l'or, soit à fixer le mercure, soit à doubler la grosseur des diamants, ou à composer des élixirs. Ces singuliers travailleurs restaient volontiers confinés dans leur faubourg; ils habitaient des réduits obscurs, et ne semblaient en aucune sorte associés à la jouissance des richesses dont on aurait pu les supposer créateurs. Mais ils avaient des chefs qui se faisait rechercher dans le monde, et y déployaient avec grâce, avec générosité, une opulence éblouissante. Tel d'entre eux auquel on

Digitized by Google

ne savait ni domaines, ni contrats, ni rentes, ni famille, menait une existence de souverain et dépensait plus en bienfaits que les princes ne faisaient en spectacles et en fêtes.

«..... S'ils affectaient de vivre plongés dans l'étude des sciences occultes, c'était pour déjouer la surveillance et tromper l'inquiétude des gouvernements; s'ils marchaient environnés de mystères, c'était pour mieux dominer, par l'attrait du merveilleux, la foule crédule; leurs chefs étaient des apôtres de révolutions; et l'or qui servait à préparer des voies à la propagande, cet or qu'on prétendait fondu dans de magiques creusets, venait d'une caisse centrale alimentée par des souscriptions secrètes et systématiques, par des souscriptions de conspirateurs.

«..... Auparavant il importe d'introduire le lecteur dans la mine que creusaient alors sous les trônes, sous les autels, des révolutionnaires bien autrement profonds et agissants que les encyclopédistes.

« Une association composée d'hommes de tout pays, de toute religion, de tout rang, liés entre eux par des conventions symboliques, engagés sous la foi du serment à garder d'une manière inviolable le secret de leur existence intérieure, soumis à des épreuves lugubres, s'occupant de fantastiques cérémonies, mais pratiquant d'ailleurs la bienfaisance et se tenant pour égaux, bien que répartis en trois classes: *apprentis*, *compagnons* et *maîtres*, c'est en cela que consiste la Franc-Maçonnerie, mystique institution que les uns rattachent aux anciennes initiations d'Égypte, et que les autres font descendre d'une confrérie d'architectes déjà formée au III^e siècle.

« Or, à la veille de la révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement

Digitized by Google

immense. Répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société civile.

« Dans les loges maçonniques, en effet, les prétentions de l'orgueil héréditaire étaient proscrites et les priviléges de la naissance écartés. Quand le profane qui voulait être initié entrait dans la chambre appelée *cabinet de réflexions*, il lisait sur les murs, tendus de noir et couverts d'emblèmes funéraires, cette inscription caractéristique : « Si tu tiens aux distinctions humaines, sors, on n'en connaît pas ici. » Par le discours de l'orateur le récipiendaire apprenait que le but de la Franc-Maçonnerie était d'effacer les distinctions de couleur, de rang, de patrie; d'anéantir le fanatisme; d'extirper les haines nationales; et c'était là ce qu'on exprimait sous l'allégorie d'un temple immatériel, élevé au Grand Architecte de l'Univers, par les sages de divers climats, temple auguste dont les colonnes, symboles de force et de sagesse, étaient couronnées des *grenades de l'amitié*. Croire en Dieu était l'unique devoir religieux exigé du récipiendaire. Aussi y avait-il, au-dessus du trône du président de chaque Loge ou *Vénérable*, un *delta* rayonnant, au centre duquel était écrit en caractères hébraïques le nom de *Jéhovah*.

« Ainsi par le seul fait des bases constitutives de son existence, la Franc-Maçonnerie tendait à décrier les institutions et les idées du monde extérieur qui l'enveloppait. Il est vrai que les institutions maçonniques portaient soumission aux lois, observation des formes et des usages admis par la société du dehors, respect aux souverains. Il est vrai encore que, réunis à table, les Maçons buvaient au roi dans les États monarchiques et aux magistrats suprêmes dans les républiques. Mais

Digitized by Google

de semblables réserves, commandées à la prudence d'une association que menaçaient tant de gouvernements ombrageux, ne suffisaient pas pour annuler les influences naturellement révolutionnaires, quoique en général pacifiques, de la Franc-Maçonnerie. Ceux qui en faisaient partie continuaient bien à être, dans la société *profane,* riches ou pauvres, nobles ou plébéiens; mais au sein des Loges, temples ouverts à la pratique d'une vie supérieure, riches, pauvres, nobles, plébéiens devaient se reconnaître égaux et s'appelaient frères. C'était une dénonciation indirecte, réelle pourtant et continue, des iniquités, des misères de l'ordre social ; c'était une propagande en action, une prédication vivante.

« D'un autre côté, l'ombre, le mystère, un serment terrible à prononcer, un secret à apprendre pour prix de mainte sinistre épreuve courageusement subie, un secret à garder sous peine d'être voué à l'exécration et à la mort, des signes particuliers auxquels les Frères se reconnaissaient aux deux bouts de la terre, des cérémonies qui se rapportaient à une histoire de meurtre et semblaient couvrir des idées de vengeance, quoi de plus propre à former des conspirateurs? Et comment une pareille institution, aux approches de la crise voulue par la société en travail, n'aurait-elle pas fourni des armes à l'adresse calculée des sectaires, au génie de la liberté prudente?..... Alors que, sous la main de pouvoirs violents, la société frémissait d'impatience, mais se voyait réduite à voiler ses colères, combien de ressources des pratiques de ce genre ne ménageaient-elles pas aux artisans de complots !

«.. .. Le cadre de l'institution s'élargissant, la démocratie courut y prendre place; et, à côté de beaucoup de frères dont la vie maçonnique ne servait qu'à

Digitized by Google

charmer l'orgueil, à occuper les loisirs ou à mettre en action la bienfaisance, il y eut ceux qui se nourrissaient de pensées actives, ceux que l'esprit des révolutions agitait.

«..... Bientôt se produisirent des innovations d'un caractère redoutable. Comme les trois grades de la Maçonnerie ordinaire comprenaient un grand nombre d'hommes opposés par état et par principes à tout projet de subversion sociale, les novateurs multiplièrent les degrés de l'échelle mystique à gravir; ils créèrent des arrière-loges réservées aux âmes ardentes; ils instituèrent les hauts grades d'*élu*, de *chevalier du soleil*, de la *stricte observance*, de *Kadoche* ou homme régénéré, sanctuaires ténébreux, dont les portes ne s'ouvraient à l'adepte qu'après une longue série d'épreuves, calculées de manière à constater les progrès de son éducation révolutionnaire, à éprouver la constance de sa foi, à essayer la trempe de son cœur. Là, au milieu d'une foule de pratiques tantôt puériles, tantôt sinistres, rien qui ne se rapportât à des idées d'affranchissement et d'égalité.

«..... Il ne faut donc pas s'étonner si les Francs-Maçons inspirèrent une vague terreur aux gouvernements les plus soupçonneux; s'ils furent anathématisés à Rome par Clément XII, poursuivis en Espagne par l'inquisition, persécutés à Naples; si, en France, la Sorbonne les déclara *dignes des peines éternelles*. Et toutefois, grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franç-Maçonnerie trouva dans les princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des souverains, au grand Frédéric, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement, de la Franc-Maçonnerie, ce qu'on*



Digitized by Google

*en pouvait montrer sans péril;* et ils n'avaient point à s'en inquiéter, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où le fond des doctrines ne perçait que confusément à travers l'allégorie, et où beaucoup ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des loges, que des formules sans application à la vie ordinaire, et, en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais, en ces matières, la comédie touche au drame; et il arriva, par une juste et remarquable dispensation de la Providence, que les plus orgueilleux contempteurs du peuple furent amenés à couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes.

« Cependant, parmi les princes dont nous parlons, il y en eut un envers qui la discrétion ne fut point nécessaire. C'était le duc de Chartres, le futur ami de Danton, ce *Philippe-Égalité* si célèbre dans les fastes de la Révolution, à laquelle il devint suspect et qui le tua. Quoique jeune encore et livré aux étourdissements du plaisir, il sentait déjà s'agiter en lui cet esprit d'opposition qui est quelquefois la vertu des branches cadettes, souvent leur crime, toujours leur mobile et leur tourment. La Franc-Maçonnerie l'attira. Elle lui donnait un pouvoir à exercer sans effort; elle promettait de le conduire, le long de chemins abrités, jusqu'à la domination du *forum;* elle lui préparait un trône, moins en vue, mais aussi moins vulgaire et moins exposé que celui de Louis XVI; enfin, à côté du royaume connu, où la fortune avait rejeté sa maison sur le second plan, elle lui formait un empire peuplé de sujets volontaires et gardé par des soldats passifs. Il accepta donc la grande maîtrise aussitôt qu'elle lui fut offerte; et l'année suivante (1772), la Franc-Maçonnerie de France,

Digitized by Google

depuis longtemps en proie à d'anarchiques rivalités, se resserra sous une direction centrale et régulière qui s'empressa de détruire l'inamovibilité des *Vénérables*, constitua l'Ordre sur des bases entièrement démocratiques, et prit le nom de Grand-Orient. Là fut le point central de la correspondance générale des Loges; là se réunirent et résidèrent les députés des villes que le mouvement occulte embrassait; de là partirent des instructions dont un chiffre spécial ou un langage énigmatique ne permettaient pas aux regards ennemis de pénétrer le sens.

« Dès ce moment, la Maçonnerie s'ouvrit, jour par jour, à la plupart des hommes que nous retrouverons au milieu de la mêlée révolutionnaire. » (V. Not.XV.)

Faut-il s'étonner après cela que l'Assemblée nationale, en abolissant toutes les corporations, ait *excepté la F.·. M.·.*? Que le Corps législatif ait passé sous la *voûte d'acier* lorsqu'il se rendit au *Te Deum* chanté à la cathédrale de Paris, au commencement de la révolution? Que l'infortuné Louis XVI, arrivé le 17 juillet 1789, au perron de l'Hôtel-de-Ville, après avoir accepté la cocarde parisienne, ait *monté l'escalier* de l'Hôtel-de-Ville, *sous une voûte d'acier*? C'est donc avec beaucoup de vérité que le F.·. Tordeux a dit:

« Notre institution n'est pas un élément perdu au milieu d'une société dont elle s'isole pour pratiquer à l'écart des rites particuliers... Notre M.·., tout en restant dans les limites de ses principes et de son organisation, est un des agents les plus actifs du progrès des idées. Elle ne peut rester indifférente aux diverses questions qui s'agitent autour d'elle. Cette situation, nos pères l'ont eue avant nous, et si nous nous reportons a l'ancien ordre des choses, nous verrons bien *qu'ils sont arrivés naturellement, par un progrès constant des*

Digitized by Google

*idées* et une amélioration des conditions sociales, *à cet immense fait* du XVIIIe siècle qui se traduit par notre éternelle devise: *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. » (Fête solsticiale, 28 déc. 1867. Gr.·. Or.·. de Fr. F.·. Tordeux.)

« La Me.·. n'a certainement pas produit ce mouvement des esprits à elle seule; mais quel moyen *puissant de propagande ses Loges n'ont-elles pas offert à* ceux de ces adeptes qui *exposaient les nouvelles doctrines*? » (Id. ib.)

Nous venons de considérer le premier résultat des doctrines de la Me.·. et d'assister à la première éruption de ce nouveau *Vésuve*, placé au milieu de l'Europe, comme un soupirail de l'Enfer, pour le malheur des sociétés. Prenons un instant de repos avant de contempler de nouveaux ravages et de nouvelles ruines.

Je suis, en attendant, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-TROISIÈME LETTRE.

**La part de la F.·. M.·. dans la révolution de 1830.**

Monsieur,

Après de si grands travaux, il était permis à la F.·. M.·. de se reposer en attendant tranquillement les funestes effets de l'incendie qu'elle avait allumé. Elle *sommeilla* pendant quelque temps, dit le F.·. Ragon. Une autre raison l'engageait à dormir en paix et sans bruit. La main de fer de Napoléon se fit sentir ; il ne consentait à laisser subsister la M.·. qu'à la condition qu'il en serait Maître. Elle effaça momentanément de son drapeau les mots de *liberté* et d'*égalité*, qui ne pouvaient pas s'accorder avec les prétentions du souverain, et, grâce à ses protecteurs, elle put continuer à vivre.

« Le gouvernement impérial, dit le F.·. Bazot, se servit de son omnipotence à laquelle tant d'institutions d'hommes cédèrent si complaisamment, pour dominer la M.·.. Elle ne s'effraya ni ne se révolta : elle vit *l'intention* ; elle jugea les *moyens* de se laisser dominer comme tant d'autres. Que désirait-elle en effet ? Étendre son empire. *Elle se laissa faire sujette du despotisme pour devenir souveraine*, et tout le monde la bénissait. Quand la liberté, amie inséparable de tout citoyen, mur-

Digitized by Google

murait en silence et en secret, c'est dans le sein de la M^e.·. qu'on trouvait le peu de liberté qui restait aux grands cœurs. » (Code des F.·. MM.·., page 183).

La chute de Napoléon fut suivie du retour des Bourbons. L'*ennemi* dont la M^e.·. avait cru renverser pour toujours le pouvoir, reparaissait en France, d'autant plus acclamé que la France avait souffert davantage et des excès de la *révolution*, et de la *tyrannique ambition* du conquérant dont elle avait payé si cher la gloire militaire. Il fallait s'accommoder aux circonstances et se ménager le droit de conspirer dans l'ombre, en se pliant extérieurement à toutes les exigences d'une situation nouvelle et peu en harmonie avec ses goûts. La M^e.·. comprit ce que lui imposait de réserve et de prudence cet état de choses et ne se laissa pas décourager. Elle ne perdit pas un instant de vue le but qu'elle poursuit sous tous les gouvenements ; mais elle dissimula avec plus de soin les complots qu'elle formait, et ne négligea rien pour donner le change au nouveau pouvoir contre lequel elle ne cessa de conspirer.

Non, la M^e.·. ne s'arrête pas, elle ne cesse de conspirer. C'est en vain que M. About cherche à nous rassurer. « Aujourd'hui, dit-il, qu'elle a remporté la victoire; aujourd'hui que sa devise : *Liberté*, *Egalité*, *Fraternité*, est devenue le mot d'ordre du genre humain, lorsqu'elle voit la science, l'industrie, la politique elle-même renverser les barrières internationales qu'elle battait en brèche, la M^e.·. vit en paix avec le nouvel ordre de choses qu'elle a si laborieusement préparé. » Mais il ne faut pas trop compter sur cette paix. Ce sont là des formules auxquelles la M^e.·. n'attache aucune importance, et qui ne trompent que ceux qui veulent être trompés.

A l'objection qu'il se fait : *A quoi bon la F^d.·. M^e.·.*

Digitized by Google

*maintenant, si elle a obtenu son but?* M. About ne répond rien de sérieux ; car, après avoir dit que les ateliers ne sont point un rendez-vous de bourgeois désœuvrés, ni un cercle de bons vivants ou une institution gastronomique, ni une industrie de savants, qu'est-elle donc? dit-il. « C'est une vaste association de bourgeois honnêtes, intelligents et tolérants qui se rassemblent *pour parler de ce qui les unit, sans toucher à ce qui les divise; un petit conservatoire où quelques hommes d'opinions et de religions diverses vont respirer en commun l'air de 89... Déduction faite des formes surannées, il reste un fonds sérieux et un enseignement sain... La hauteur des discussions qui planent au-dessus de toute actualité religieuse ou politique, la modération, la cordialité rachètent les côtés enfantins du Rite.* » (Ed. About, *Op. nat.*, nov. 1865).

Tout cela, je l'avoue, n'est pas fort clair ; mais M. About va compléter son idée, et sans craindre de se contredire, il va nous tracer un plan que les F.·. MM.·. présents et à venir auront de la peine à réaliser.

« La loge, l'atelier M.·., dit-il, ce sont des oasis morales où les passions s'apaisent, où le cœur s'élève et s'élargit, où les *hommes les plus élevés de chaque ville* se rassemblent à jour fixé pour chercher *à fonder solidement la morale sociale et étudient les meilleurs moyens de rendre l'homme meilleur et plus heureux... Fonder une morale qui s'impose avec l'autorité la plus incontestable au genre humain tout entier ; rédiger une loi qui satisfasse tout le monde et ne blesse ni les opinions, ni la foi, ni les intérêts de personne : c'est l'harmonie universelle à fonder, ni plus, ni moins.* Voilà le but de la M.·. et quoiqu'il soit *placé un peu haut et un peu loin*, il est *assez digne d'ambition pour que les plus honnêtes gens chaussent*

Digitized by Google

*leurs bottes et se mettent en route.* » (*Op. nat.* nov. 1865, Ed. About.)

Non, quoi qu'en dise M. About, le sommeil pris par la M^e^.·. ne devait pas durer ; il était simplement destiné à réparer ses forces, à aiguiser ses armes, à préparer de nouvelles batteries. C'est le repos du volcan après son éruption. Il est employé au travail souterrain d'une nouvelle fusion ; il prépare et annonce une nouvelle éruption.

Mais avant de montrer ce que fit la F.·. M^e^.·. contre les Bourbons, il n'est pas hors de propos de rappeler les témoignages de dévouement qu'elle leur donna à l'époque de leur retour en France.

Sans doute, la restauration de 1814, fut un coup fatal pour la secte qui a toujours vu dans les Bourbons les défenseurs de l'Église et de la religion, et n'a jamais espéré d'eux la protection dont elle avait joui précédemment. Cependant le *Suprême Conseil* d'une part, et le *Grand Orient* de l'autre, résolus de faire, comme on dit, *bonne mine contre mauvaise fortune*, votèrent chacun 1000 fr. pour l'érection de la statue d'*Henri* IV.

« A la fête solsticiale du 24 juin, tous les orateurs du Gr.·. Or.·. célébrèrent la joie qu'éprouvait le peuple maçonnique en voyant *enfin* son *roi légitime* entouré *de son auguste famille.* » (Hist. des 3 Gr.·. Loges, p. 122.)

« Les Loges de Caen, de Falaise, de Pont-l'Évêque, etc., se réunirent pour célébrer le retour de Louis XVIII et de la famille royale, et leurs travaux se terminèrent par un serment unanime *de défendre les lys et de mourir pour le maintien de la famille des Bourbons.* A Marseille, les FF.·. de toutes les Loges, avec leurs insignes maçonniques, précédés de leurs dignitaires décorés, promènent dans la ville le buste du roi,

Digitized by Google

dont ils font l'inauguration dans leurs temples. » (Ib. p. 123.) La seconde restauration fut saluée des mêmes cris de joie que la première, de la part des Loges. Plus tard Charles X reçut les mêmes témoignages de dévouement que son frère. Nous allons voir combien ces témoignages étaient sincères.

Je ne parlerai pas ici des troubles de juin, ni de la conspiration du 19 août de la même année, à *Paris* ; ni de celle du 1er janvier 1822, à *Belfort;* ni de celle du 22 février suivant, à *Saumur*. Que ces tentatives de révolte aient été l'œuvre du carbonarisme et de la Loge M.·. des *Amis de la vérité*, c'est ce dont il n'est pas permis de douter et ce que le F.·. Louis Blanc raconte en détail dans son histoire de 10 ans (1 volume.) Toutes ces tentatives échouèrent. Le glaive de la justice ayant abattu la tête du général *Berton* et de trois de ses complices, les *Carbonari* quittèrent leurs *Ventes*, et se réfugièrent dans les Loges. Ainsi la F.·. M.·., suivant le témoignage du *Siècle*, avait été *le berceau et la pépinière de la célèbre société secrète des Carbonari, laquelle mit en danger la restauration et contribua dans une si large proportion à la renaissance du parti républicain en France.* (Le *Siècle* cité p. l'*Union*, 1er mai 1866.)

Cette même *F.·. M.·.*, frappé en 1820 dans la Loge *des Amis de la vérité, par le coup qui avait atteint les conspirateurs,* selon M. Blanc, fut encore *l'asile où se réfugièrent les Carbonari. Ils affluèrent*, dit le F.·. Langlace, *dans les Loges M.·. où ils dissimulaient facilement, sous le titre de frères, leur parenté collatérale de Bons Cousins.* (V. Le Globe, t. II p., 127.)

Toutes ces tentatives infructueuses furent pour la F.·. M.·. une raison de prendre son temps, de dresser mieux ses plans, et de préparer dans l'ombre le coup décisif

Digitized by Google

qui devait abattre les Bourbons. Nous suivrons, en exposant la catastrophe de 1830, M. de St-Albin, dont le récit est justifié par des pièces authentiques que nous joignons au texte.

« Après avoir glissé (c'est M. de St-Albin qui parle) après avoir glissé le F.·. Decazes dans les conseils du gouvernement, la F.·· Me.·. se fit une loi électorale pour elle, qui rendait les FF.·. MM.·. maîtres dans les colléges d'arrondissement. Elle a ainsi préparé le mouvement insurrectionnel de 1830. Et quand cette insurrection eut éclaté, elle en fit une révolution en trompant le roi Charles X sur le nombre et la force des insurgés ; mais surtout sur les dispositions de l'armée.

*M. de Lourdoueix* a publié, à la suite de son livre ; *La révolution c'est l'orléanisme,* trois lettres fort curieuses du F.·. *Odilon Barrot,* l'un des commissaires chargés d'accompagner Charles X à Cherbourg. Ces lettres attestent la déloyauté des réponses faites au roi. « Nous avons traversé *le camp ennemi et nous l'avons trouvé plus fort que nous ne le supposions*; » dit le F.·. Barrot dans une de ses lettres. Et dans la suivante : « Mon cher général, vous pouvez arrêter votre mouvement, nous venons de déterminer le roi à partir, *à force de* LUI FAIRE PEUR DE VOS FORCES (ces trois derniers mots effacés). Ses forces étaient considérables et bien posées, le maréchal n'estime pas à moins de 10,000, leur nombre. »

La première lettre explique *quelle peur* les commissaires ont pu faire au vieux roi. « Mon prince (c'est à L. Philippe que s'adresse Od. Barrot), c'est avec bonheur que nous vous annonçons le *succès de notre mission.* Le roi se détermine à partir avec toute sa famille. Nous lui avons fait entendre que l'intérêt seul de son petit-

Digitized by Google

fils pouvait le déterminer à résister et à verser encore du sang. »

Le F.·. L. Blanc raconte ainsi cette trahison : « Toujours confiant dans les dispositions qu'il supposait au duc d'Orléans, le roi ne pouvait comprendre dans quel but on troublait ainsi son repos. « Que me voulez-vous, Messieurs, dit-il, en apercevant les commissaires ? Tout est réglé maintenant et je me suis entendu avec mon lieutenant-général. Mais, sire, répondit le maréchal Maison, c'est précisément lui qui nous envoie pour prévenir votre majesté que le peuple de Paris marche sur Rambouillet, et pour le supplier de ne point s'exposer aux suites d'une attaque furieuse. » Charles X, se croyant alors trompé, laissa éclater son ressentiment avec violence, et le maréchal Maison qui s'était présenté le premier fut si intimidé, qu'il alla se placer derrière M. de Schonen. M. Odilon Barrot prit la parole avec assurance ; il parla des horreurs de la guerre civile, du danger de braver des passions encore incandescentes. Et comme le roi Charles X insistait sur les droits du *duc de Bordeaux*, formellement réservés par l'acte d'abdication, l'orateur lui représenta d'une voix caressante que ce n'était pas dans le sang qu'il fallait placer le trônc de Henri V. « Et soixante mille hommes menacent Rambouillet », ajouta le maréchal Maison. A ces mots, le roi qui marchait à grand pas, s'arrête et fait signe au maréchal qu'il désire l'entretenir en particulier. Après quelques moments d'hésitation, le maréchal y consent. Alors le regardant fixement : « Monsieur, lui dit le roi, je crois à votre loyauté, je suis prêt à me fier à votre parole. Est-il vrai que l'armée parisienne, qui s'avance, soit composée de 60,000 hommes ?—Oui, sire. » Charles X n'hésita plus. (Hist de 10 ans, IV. édit. 2 T, p. 430.) Le F.·. L.

Digitized by Google

Blanc dit, quelques pages plus haut, que cette bande révolutionnaire formée d'avocats, de médecins, de bourgeois de toutes les professions, de jeunes gens de toules les classes, et qui avait quitté Paris en fiacre, se composait de 15,000 environ (p. 422). La nuit ayant surpris l'expédition à Coignerès, le général Payol ordonna une halte: il regardait la défaite comme inévitable en cas d'attaque (p. 424).

« Tous les chefs de la Révolution de 1830, dit M. de St-Albin, appartenaient à la F.·. Me.·.: Lafayette, Lafitte, Dupont (de l'Eure), Schonen, Gérard, Maison, Mérilhou, Teste, Bérard, Mauguin, Audry de Puyraveau, Labbey de Pompières, Alex. de Laborde, Dupin aîné, Philippe Dupin, d'autres qui vivent encore, d'autres qui sont morts et que cependant je ne veux pas nommer. »

La F.·. Me.·. voulut se couronner elle-même dans la personne du fils de Philippe-Egalité, Louis-Philippe d'*Orléans,* qui était son répondant auprès du gouvernement de la *restauration*, comme *Philippe-Égalité* avait autrefois été son répondant auprès de *Louis XVI.* La F.·. Me.·. le proclama roi, mais *roi-citoyen*, n'osant pas dire *roi-Maçon.* Elle croyait le tenir par ses serments maçonniques et avoir un gouvernement Me.·. présidé par un fantôme de roi, et dirigé par les *Loges.* Mais la F.·. Me.·. n'avait été pour Louis-Philippe, comme il n'avait été lui-même pour la F.·. Me.·., qu'un *moyen.* Le *roi-citoyen,* ou *maçon*, voulut être roi, et son premier soin fut d'éloigner du gouvernement le F.·. Lafitte, le F.·. Dupont (de l'Eure), le F.·. Odilon Barrot, tous les FF.·. qui pouvaient lui rappeler les engagements envers la Me.·.. Il affaiblit le F.·. Lafayette qui, comptant que cette royauté serait une royauté M.·. l'avait solennellement proclamée la *meil-*

Digitized by Google

*leure des Républiques*. C'est ainsi que la F.·. M$^{e}$.·. se trouva prise dans ses propres filets. Elle ne tarda pas à s'en apercevoir, et il faut lui rendre cette justice qu'elle ne s'en déconcerta pas. Elle n'était pas à bout de ressources, comme nous allons le voir. Mais avant d'arriver à la Révolution de 1848, arrêtons-nous un instant.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-QUATRIÈME LETTRE.

La part de la F.·. M.·. dans la révolution de 1848.

Monsieur,

*Cependant le G.·. O.·. avait, comme précédemment, mis en pratique le principe de la F.·. Me.·. qui est d'encenser les nouveaux pouvoirs* (F.·. Rebold, Hist. de 3 Grand. Log., p. 144). Il avait offert la grande maîtrise au fils aîné de Louis-Philippe ; mais son offre n'avait pas été agréée. Louis-Philippe comptait sur l'expérience qu'il avait acquise dans les Loges, pour se soustraire aux effets des ressentiments de la Me.·. trompée; mais il n'avait pas été, comme son père, initié à tous les dogmes occultes. La Me ne lui avait pas livré tous ses secrets.

Dès qu'elle se fut convaincue que ce Maître prétendait bien ne pas subir la loi, mais l'imposer, et qu'il ne voulait pas être l'instrument de la secte, elle comprit que son œuvre n'était pas achevée. Elle songea donc à une nouvelle révolution et s'occupa de la préparer. Elle le fit avec une patience et une constance qui durent lui coûter, mais dont elle se consola néanmoins, car elle ne perdait pas tout-à-fait son temps et le règne de Louis-Philippe fit à la religion et à l'Eglise un mal incalculable.

Digitized by Google

Dès l'année 1845, la M.·. qui se sentait atteinte par la circulaire du *Maréchal Soult, défendant aux militaires de fréquenter les loges M.·.*, avait mis tout en œuvre pour arrêter cette mesure et la faire retirer, et dès lors aussi, elle se défiait plus encore d'un gouvernement qui, loin de la servir, se tournait contre elle.

L'année 1847 vit la M.·. prendre une mesure qui devait amener des conséquences plus graves. « Un grand nombre de Loges dans la province de France, dit le F.·. Rebold, comprenant que les bases de l'Institution M.·. reposent sur les principes les plus purs de la morale *(Liberté, Egalité, Fraternité)*, et qu'elles *ne peuvent plus rester étrangères aux idées progressives et généreuses qui cherchent de toutes parts à se faire jour; que c'est manquer aux devoirs de la M.·. que de regarder, sans y prendre part, ce mouvement général tendant à rendre à la portion la plus nombreuse et la plus déshéritée de la société, la place qu'elle s'efforçait de conquérir par son travail et sa patience,* ces Loges, disons-nous, formèrent des alliances plus intimes entre elles *et résolurent de se réunir tous les ans en congrès pour discuter et résoudre ces graves questions.* (Hist. génér. de la F.·. M.·., p. 173). Ne trouverait-on pas dans cet initiative le premier germe de l'*Internationale?* Peut-être. Quoi qu'il en soit, cette détermination propre à réveiller la défiance du gouvernement, fut blâmée et condamnée par le Gr.·. O.·.. Mais il se vit à son tour condamné par les loges. Au fond, tous étaient d'accord, mais on voulait se ménager une excuse pour toutes les éventualités. Le G.·. Maître, dit M. de Saint-Albin, ne s'était-il pas montré docile à la voix sortie du fond des entrailles de la F.·. M.·., au congrès tenu à Saintes, les 5, 6 et 7 juin 1847, *où*, selon le F.·. Rebold (p. 172), *les orateurs tracèrent au pou-*

Digitized by Google

*voir M*e.·. *un* NOUVEAU CHEMIN CONDUISANT DIRECTEMENT AU BUT DE L'INSTITUTION.

« L'ancien protecteur de l'Ordre, que les loges avaient fait *Roi* et qui ne voulait pas l'être pour le compte de la Me.·., mais pour celui de sa dynastie, en était venu à représenter aux yeux des FF.·. *le mauvais principe*. Pour eux qui avaient reçu ses serments, c'était un traître. » (M. de St-Albin, p. 365.) Il fallait s'en défaire.

M. *Eckert* raconte que les chefs de la révolution de 1848 étaient des *maîtres des loges parisiennes*, qui recommencèrent contre Louis-Philippe ce qu'ils avaient fait contre Charles X, et qui usèrent du même mensonge pour le tromper... « Louis-Philippe avait-il perdu la mémoire du passé, ou fut-il accablé en reconnaissant, à tant de signes, la justice de Dieu? je ne sais. Les F.·. MM.·. purent croire que leurs vieux mensonges venaient d'obtenir le même succès que 18 ans auparavant: Louis-Philippe parut se rendre; mais *Charles X*, roi-chevalier jusqu'au bout, était tombé comme un chevalier doit tomber; il n'avait rien cédé à la *Révolution*. Louis-Philippe crut tout sauver en subissant un ministère de FF.·. MM.·.. Les Loges l'avaient fait arriver au trône par les barricades de juillet; voudraient-elles, quand il se livrait encore une fois aux F.·. MM.·. l'en faire descendre par les barricades de février? En le voyant renoncer à sa politique de dix-huit années, ne s'apaiseraient-elles point? Mais les loges avaient appris à se défier de Louis-Philippe, et quand le Maçon qui combattait dans la rue, vit l'autorité entre les mains d'un de ses frères, il recommença hardiment une nouvelle attaque, et le *ministre*, au *nom du roi*, commanda aux troupes de cesser le combat. *Là où la force n'avait pas résisté, la faiblesse devait vaincre!*

Digitized by Google

Voilà le fruit de la fidélité qu'Odilon Barrot, ministre M.·., venait de jurer à la maison régnante. (Eckert, *La F.·. M^e^.·. dans sa véritable signification, t. II p. 230)*.

Le F.·., qui donnait ainsi le dernier coup à l'établissement de juillet, était l'un de ceux qui avaient le plus contribué à le fonder ; l'un des trois commissaires qui avaient trompé la bonne foi de Charles X, à Rambouillet; celui qui, sans y penser, s'était fait dans ses lettres le dénonciateur de la déloyauté des trois FF.·. MM.·. !

Ainsi, la F.·. M^e^.·. avait *préparé* cette nouvelle révolution. La F.·. M^e^.·. l'avait *accomplie* de ses propres mains. Il ne lui restait qu'à se féliciter de son œuvre, à l'exalter et à la glorifier, et c'est là ce qu'il nous reste à dire, où plutôt ce qu'elle va nous raconter elle-même, dans l'orgueil de son triomphe et l'enivrement d'une joie qu'elle ne dissimule pas. Voici ce que nous lisons dans le journal *Le F.·. M.·.* et autres journaux de l'époque :

Le 24 mars 1848, une députation des membres du Grand-Orient, revêtus de leurs cordons maçonniques, est allée déposer entre les mains du *Gouvernement provisoire* un acte d'adhésion à la République.

Cette députation fut reçue par *MM. Crémieux et Garnier-Pagès*, membres du *gouvernement provisoire* et M. Pagnerre, secrétaire-général, qui étaient également revêtus du cordon, signe de leur affiliation à la Maçonnerie.

Le F.·. Bertrand, ancien président du tribunal de commerce, représentant du Grand-Maître, prit la parole en ces termes :

« A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS.

« *Le Grand-Orient de France, au Gouvernement provisoire.*

« Citoyens,

« Le Grand-Orient de France, au nom de tous les ate-



Digitized by Google

liers maçonniques de sa correspondance, apporte son adhésion au Gouvernement provisoire. Quoique placée par ses statuts mêmes en dehors des discussions et des luttes politiques, la Maçonnerie française n'a pu contenir l'élan universel de sa sympathie pour le grand mouvement national et social qui vient de s'opérer. Les Franc-Maçons ont porté de tout temps sur leur bannière ces mots: *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. En les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes, et s'applaudissent de pouvoir dire que *la patrie tout entière a reçu par vous la consécration maçonnique.*

« Ils admirent le courage avec lequel vous avez accepté la grande et difficile mission de fonder sur des bases solides la liberté et le bonheur du peuple; ils apprécient le dévouement avec lequel vous savez l'accomplir, en maintenant l'ordre, qui en est la condition et la garantie.

« Quarante mille Francs-Maçons, répartis dans près de cinq cents ateliers, ne formant entre eux qu'un même cœur et un même esprit, vous promettent ici leur concours pour achever heureusement l'œuvre de régénération si glorieusement commencée.

« Que le grand Architecte de l'Univers vous soit en aide!... »

M. Crémieux, membre du Gouvernement provisoire, a répondu:

« Citoyens et Frères du Grand-Orient, le Gouvernement provisoire accueille avec empressement et plaisir votre utile et complète adhésion; le grand Architecte de l'Univers a donné le soleil au monde pour l'éclairer, la liberté pour le soutenir. Le Grand Architecte de l'Univers veut que tous les hommes soient libres. Il nous a donné la terre en partage pour la fertiliser, et

Digitized by Google

c'est la liberté seule qui fertilise. La Maçonnerie n'a pas, il est vrai, pour objet la politique ; mais la haute politique, la politique d'humanité, a toujours trouvé accès au sein des loges maçonniques. Là, dans tous les temps, dans toutes les circonstances, sous l'oppression de la pensée, comme sous la tyrannie du pouvoir, la Maçonnerie a répété sans cesse ces mots sublimes: *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité!*

« LA RÉPUBLIQUE EST DANS LA MAÇONNERIE, et c'est pour cela que, dans tous les temps, heureux ou malheureux, la Maçonnerie a trouvé des adhérents sur toute la surface du globe. Il n'est pas un atelier qui ne puisse se rendre cet utile témoignage qu'il a constamment aimé la Liberté, qu'il a constamment pratiqué la Fraternité. Oui, sur toute la surface qu'éclaire le soleil, le Franc-Maçon tend une main fraternelle au Franc-Maçon; c'est un signal connu de tous les peuples.

« Eh bien, la République fera ce que fait la Maçonnerie: elle deviendra le gage éclatant de l'union des peuples sur tous les points du globe, sur tous les côtés de notre triangle; et le Grand Architecte de l'Univers, du haut du ciel, sourira à cette noble pensée de la République qui, se répandant de toutes parts, réunira dans un même sentiment tous les citoyens de la terre.

« Citoyens et Frères de la Franc-Maçonnerie, *Vive la République!* » (1)

(2) Le 10 mars (1848), une députation composée

(1) Le *Moniteur* ajoute: « Des applaudissements unanimes accueillent ces paroles. La députation se retire aux cris répétés de *Vive la République! Vive le gouvernement provisoire!* »

(2) Le Journal *le Franc-Maçon* qui donne la relation suivante; la fait précéder de ces mots: « Le Bulletin du *Grand-Orient* a parlé d'une visite au gouvernement provisoire, de la *planche* remarquable du F.·. Bertrand et de la belle réponse du F.·. Crémieux. A son tour, le Journal *le Franc-Maçon* va rendre compte d'un acte d'adhésion à la République, fait six jours après par d'autres Francs-Maçons. » (Livraison de juillet, 5848, p. 33).

Digitized by Google

presque entièrement de Maç.·. de l'obédience du Suprême Conseil, partit de la place de la Bourse, le drapeau aux couleurs nationales en tête, surmonté des attributs maç.·. et portant sur ses plis ces mots: FRANC-MAÇONS. Trois cents FF.·. marchant deux à deux, attiraient tous les regards par leur gravité silencieuse. Arrivés à l'Hôtel-de-Ville, sept FF.·. revêtirent le tablier d'Apprenti; c'étaient entre autres, les FF.·. Vanderheym, du Planty et Jules Barbier; ils pénétrèrent dans la salle où les reçut M. de Lamartine, et Jules Barbier prononça avec émotion les paroles suivantes:

« Citoyens membres du Gouvernement provisoire, une réunion de Francs-Maçons, qui appartiennent indistinctement à tous les rites, vient se présenter devant vous avec le tablier pour insigne, c'est-à-dire avec le symbole de l'égalité et du travail. Nous sommes tous, en effet, des ouvriers travaillant avec une ardeur égale à la construction d'un édifice social où chacun ait sa place du bonheur qui lui est due. Habitués à voir des frères dans tous les hommes, pénétrés de la sublimité de cette parole divine: « Aimez-vous les uns les autres, » nous saluons des acclamations les plus vives le Gouvernement républicain qui a inscrit sur la bannière de la France cette triple devise qui fut toujours celle de la Maçonnerie : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*. Oui, citoyens, notre modeste bannière est celle de l'union, de la sympathie entre tous les Français comme entre tous les peuples. C'est à ce titre que nous venons l'offrir au Gouvernement provisoire, au cri de : *Vive la République!* » — M. de Lamartine a répondu : « Je n'ai pas l'honneur de savoir la langue particulière que vous parlez. Cependant je connais assez l'histoire de la Franc-Maçonnerie pour être convaincu que *c'est du fond de vos loges que sont émanés, d'abord dans*

Digitized by Google

*l'ombre, puis dans le demi-jour et enfin en pleine lumière, les sentiments qui ont fini par faire la sublime explosion dont nous avons été témoins en 1789, et dont le peuple de Paris vient de donner au monde la seconde, et j'espère la dernière représentation, il y a peu de jours* (1). Ces sentiments de fraternité, de liberté, d'égalité, qui sont l'évangile de la raison humaine, ont été laborieusement, quelquefois courageusement, scrutés, propagés, professés par vous dans les enceintes particulières où vous renfermiez jusqu'ici votre philosophie sublime. Ces sentiments, qui avaient dû se cacher, peuvent maintenant se proclamer au grand jour ; leur propagation sera d'autant plus puissante, qu'ils se répandront de toutes les bouches et qu'il sortiront sur la nation tout entière, sans qu'on ait besoin de les dissimuler sous des symboles quelconques. La raison n'a plus besoin de symboles, elle est aujourd'hui le soleil sans nuages; nos yeux sont assez forts pour le fixer, et si vous gardez encore quelques années ces drapeaux, ces signes de liberté, d'égalité, de travail, avec lesquels vous vous présentez devant nous, vous ne les garderez plus comme une nécessité, vous les garderez comme un fidèle et glorieux souvenir des travaux que la Franc-Maçonnerie a supportés dans des temps difficiles et dont elle présente maintenant le témoignage au genre humain. »

Les premiers jours après la révolution de février, la Franc-Maçonnerie ne tarissait pas en chants d'allé-

(1) La revue maçonnique *Latomia* (1848, t. XI, p. 284), citée par M. Eckert (t. II, p. 234), dit que M. de Lamartine fit à la députation la déclaration suivante : J'AI LA CONVICTION QUE C'EST DU SEIN DE LA FRANC-MAÇONNERIE QU'ONT JAILLI LES GRANDES IDÉES QUI ONT JETÉ LE FONDEMENT DES RÉVOLUTIONS DE 1789, DE 1830 ET DE 1848. — « La révolution de février nous avait tous grandis de cent coudées, » dit un membre de l'Ordre dans le journal le *Franc-Maçon* (t. I, p. 60).

Digitized by Google

gresse sur le triomphe que ses principes venaient de remporter. « Le lendemain de la victoire, s'écriait le « F. Van der Heym, tout un peuple brisait le trône et « gravait sur le frontispice de la demeure royale : *Li-* « *berté*, *Égalité*, *Fraternité*. La société tout entière « venait d'adopter les principes fondamentaux de la « Maçonnerie. Les combattants n'ont eu besoin que de « quelques heures de lutte pour triompher de l'op- « pression, conquérir cette liberté que la Maçonnerie « prêche depuis tant de siècles. Nous, ouvriers de la « fraternité, nous avons posé la pierre fondamentale de « la République (1). »

Cependant le succès fut court et ne répondit pas aux espérances. « Pour avoir pendant trois mois, dit le « Vénérable de la loge des *Amis du peuple*, de Pontoise, « imparfaitement compris le mot *Fraternité*, aujour- « d'hui le pays souffre d'énormes douleurs ; il est épuisé « par des maux inouïs, et tout paraît plongé dans l'obs- « curité et les ténèbres. Craignons, ajoute-t-il, que « notre flambeau ne soit une torche : que la lueur de « l'incendie, et non celle de la vérité, éclaire nos tra- « vaux, et qu'un monceau de cendres ne soit notre seul « monument (2). »

Certes, ces craintes étaient fondées, et tout Paris les partagea, comme on le voit dans le *Journal des Débats* qui, dans son numéro du 22 août, s'écriait : « Le spectacle dont nous sommes témoins nous arrache un cri d'épouvante et de douleur. C'est en vain que nous voudrions fermer les yeux devant l'éclair mortel qui *jaillit sur toute la société depuis la base jusqu'au sommet et pénètre dans les palais comme dans les*

(1) Le *Franc-Maçon*, 1re ann., p. 39.
(2) Le *Franc-Maçon*, ibid.

Digitized by Google

*tavernes*. Que dira l'univers, qui fixe les yeux sur nous? Que diront ceux qui déjà, sans cela, proposent le spectacle de nos misères, de nos divisions, de nos souffrances, comme un avertissement pour les peuples et comme un enseignement horrible? Comment! de la bouche des *chefs du peuple*, de ceux qui ont vécu, conspiré et combattu avec lui, sortent des aveux épouvantables! Il serai vrai qu'il y a, sous le soleil, sur cette terre, une horde de 400,000 hommes qui sont prêts à niveler une ville que l'on appelait jadis la capitale de la civilisation! 400,000 ouvriers, qui feraient disparaître Paris plutôt que de céder, et qui accompliraient leur œuvre avec un paquet d'allumettes chimiques! A ce peuple on dit : « Tu auras tout, tu seras riche, tu seras « heureux, tu dois être le premier, puisque tu as été « le dernier! » Et au jour où il sera fatigué d'attendre, où il reconnaîtra l'imposture de ces promesses, il prendra son fusil, il arrachera le pavé, il arborera le drapeau rouge; et alors les hommes s'entretueront, alors les femmes et les enfants pleureront, alors l'ouvrier se trouvera sans asile, sans domicile, sans Dieu, et poussera ce cri horrible que nous avons entendu : « Vengez-moi et pillez! » Et après ce dernier blasphème, il se présentera devant le tribunal de Dieu. » (3)

Aussi la République, au lieu de se répandre de toutes parts, se vit bientôt menacée dans Paris même, où elle venait d'échanger avec la F.·. M^e.·. des protestations si fraternelles, menacée, dis-je, sinon dans son *existence*, du moins dans son *organisation*. Elle allait recevoir du suffrage universel un Président, et tout annonçait que ce candidat ne serait pas républicain.

Alors les FF.·. se rappelèrent que le premier em-

(3) Voir M. Eckert, t. II, d. 239.

Digitized by Google

pire avait été l'*époque la plus florissante de la F.·. M.·. française*, et en rêvant au passé, ils songèrent à l'avenir, comme on va le voir.

Voici la pièce qu'un certain F.·. Redarès, Maçon, adressa au prince Louis Napoléon :

**Songe fait en 1848.**

Seul, cette nuit, dans mon modeste asile,
Je dormais d'un sommeil tranquille,
Lorsqu'un songe est venu surprendre mes esprits.
C'était un songe prophétique.
Maîtres et compagnons, nous étions réunis
Sous une voûte symbolique
Lorsqu'apparut le grand Napoléon.
Après nous avoir fait le signe du Maçon,
Il nous a dit : Enfants de la lumière,
Le ciel à vos vœux a souri.
Un des miens est parti de la terre étrangère,
Son courage n'a point failli.
Il vient, guidé par mon génie,
Poursuivre mes nobles travaux
Et sauver la mère patrie
Des intrigants, des fourbes et des sots;
Du joug d'un pouvoir tyrannique
Il brisera l'autorité ;
Il sait que de la liberté
La France est la terre classique.
Vous le verrez dans sa bouillante ardeur
Défendre sa sainte querelle ;
Et son bras ainsi que son cœur
A tout jamais seront pour elle. »
A ces mot le Maître s'est tu ;
Son aigle l'a porté sur ses brillantes aîles
Vers les demeures immortelles.
Et le grand homme a disparu.

M. Mocquard fut chargé de répondre à cette poésie prophétique. Voici en quels termes il le fit :

Digitized by Google

Monsieur,

Louis-Napoléon Bonaparte vous remercie par mon organe des nobles sentiments que vous lui exprimez dans la piéce de vers que vous avez bien voulu composer pour lui. Il a reconnu ce dévouement inaltérable d'un vieux brave de l'Empire, plein des souvenirs de cette grande époque. Le neveu de l'empereur consacrera tous ses efforts à répondre aux vœux de tous les citoyens qui, comme vous, prennent une part si active à sa candidature. — Agréez, Monsieur, l'assurance, etc.

Paris, 17 nov. 1848.

MOCQUARD.

(*V. Etudes histor. et philos. sur les 3 grad. de la M*e.·., symbol. F.·. Rédarès).

La Me.·., vous le voyez, Monsieur, ne manque pas de prévoyance et le soleil levant reçoit ses hommages. Elle applaudira à son triomphe aussi longtemps qu'il consentira à subir l'influence du Gr.·. Or.·. et qu'il répandra la lumière Me.·. ; mais en fléchissant le genoux, la secte gardera son indépendance, et saura, quand ses intérêts le demanderont, renverser l'idole et faire disparaître l'astre qui de satellite voudrait devenir planète. C'est ce que nous ne tarderons pas de constater encore une fois.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-CINQUIÈME LETTRE.

La part de la F.·. M.·., dans la Révolution de 1870. — Guerre, République, Commune.

Monsieur,

Je ne crois pas nécessaire d'insister ici sur la part plus ou moins active qu'a pu prendre la F.·. M.·. à la transformation de la République faisant place à l'empire, ni sur les engagements qu'aurait pu contracter alors avec la secte celui de ses membres qui devenait Empereur.

Les premières années du règne de Napoléon III ne manquèrent pas d'un certain éclat; les craintes des catholiques s'étaient en partie dissipées, et la France aurait fini par se rallier sincèrement à son gouvernement, s'il lui eût donné des gages assurés de sa droiture et de ses bonnes intentions. Ce n'était pas le compte de la F.·. M.·., qui sans doute soupçonna l'empereur d'avoir plus à cœur les intérêts de sa dynastie que les affaires de la secte à laquelle il appartenait. Elle sut bien lui rappeler ses engagements, et l'avertissement fut si grave et si solennel qu'il produisit son effet.

Voici comment est raconté l'attentat d'Orsini dans la

Digitized by Google

*Biographie universelle* (v. II édit. Art. Orsini, Félix).

« Le jeudi 14 janvier 1858, l'empereur et l'impératrice devaient assister à une représentation donnée à l'Opéra. Le cortége impérial arriva vers huit heures et demie. Il se composait de trois voitures. Tout à coup éclatèrent trois détonations terribles, qui furent comparées à des détonations de canon. En même temps un nombre considérable de projectiles de toutes formes, de toutes grosseurs, étaient lancés dans tous les sens. La commotion fut si violente que tous les becs de gaz s'éteignirent simultanément. Par un hasard providentiel, ni l'empereur ni l'impératrice ne furent atteints. Cependant la voiture n'avait pas reçu moins de soixante-seize projectiles dans ses diverses parties. Des deux chevaux de l'attelage, l'un mourut sur le coup, l'autre dut être abattu. Le cocher, les valets de pied avaient été plus ou moins frappés. Le général Roguet, qui accompagnait leurs Majestés dans leur voiture, avait reçu à la tête un coup violent qui avait déterminé un grave épanchement de sang. Sains et saufs, l'empereur et l'impératrice entrèrent à l'Opéra.

« Au dehors la confusion était extrême; les blessés, les morts ou mourants gisaient sur le sol; on aurait dit un véritable champ de bataille. Les constatations judiciaires établirent que cent cinquante six personnes avaient été atteintes, et que le nombre des blessures reconnues par l'expertise médicale, ne s'élevait pas à moins de cinq cent onze. Dans la liste des victimes, on remarquait vingt-et-une femmes, onze enfants, treize lanciers de l'escorte, onze gardes de Paris et trente-et-un agents ou préposés de la préfecture de police.

La justice fut bientôt sur la trace des coupables. Quatre Italiens, Orsini, Pieri, Rudio et Gomez furent

Digitized by Google

saisis. Le 12 février, l'instruction judiciaire étant terminée, la chambre des mises en accusation les renvoyait devant la cour d'assises de la Seine. Orsini reconnut sa participation presque exclusive à la confection des bombes (1) ; il fut candamné à la peine des parricides, ainsi que Pieri et Rudio. La peine de ce dernier fut commuée en celle des travaux forcés à perpétuité, peine à laquelle avait été condamné Gomez, des circonstances atténuantes ayant été admises en sa faveur.

Le 13 mars, l'échafaud fut dressé. Pieri fut livré le premier aux exécuteurs. On remarqua en lui une surexcitation nerveuse. Orsini mourut avec fermeté et sang-froid ; ses derniers mots furent : *Vive l'Italie! Vive la France!*

Avant de terminer, nous avons à rappeler un dernier épisode de cette sombre vie. Orsini eut l'étrange pensée d'invoquer, en faveur de l'indépendance italienne, le bras et le puissant secours de celui-là même qu'il avait voulu frapper au nom de cette cause. Du fond de sa prison, il adressa à l'empereur une lettre pour lui demander de venir au secours de l'Italie et de la protéger contre l'Autriche. Cette lettre fut lue à l'audience et dans le cours de la défense, par l'avocat d'Orsini, Jules Favre, qui en avait reçu préalablement l'autorisation de l'empereur. Voici ce document :

« Les dépositions que j'ai faites contre moi-même

(1) Voici un des effroyables détails qu'il donna à ce sujet. « Je voulais « porter en France les bombes chargées, mais je réfléchis qu'il valait mieux « maintenir le fulminate à l'état humide, et je l'ai apporté de Londres en « Belgique et de Belgique à Paris dans un sac de nuit, entouré de papier « et de linge que j'humectais de temps en temps. Ainsi mouillé, il devait « bien peser près de deux livres anglaises. J'ai chargé moi même les bom- « bes dans ma chambre ; il m'a fallu faire sécher la poudre, montre et ther- « momètre en main, devant le feu. Si une étincelle avait sauté dessus, « j'aurais sauté en l'air avec toute la maison. »

Digitized by Google

« sont suffisantes pour m'envoyer à la mort, et je la « subirai sans demander grâce, tant parce que je ne « m'humilierai jamais devant celui qui a tué la liberté « naissante de ma malheureuse patrie, que parce que, « dans la situation où je me trouve, la mort est pour « moi un bienfait. Près de la fin de ma carrière, je « veux néanmoins tenter un dernier effort pour venir « en aide à l'Italie, dont l'indépendance m'a fait jus- « qu'à ce jour braver tous les périls, aller au devant « de tous les sacrifices. Elle fait l'objet constant de « toutes mes affections, et c'est cette dernière pensée « que je veux déposer dans les paroles que j'adresse à « Votre Majesté. Pour maintenir l'équilibre actuel de « l'Europe, il faut rendre l'Italie indépendante ou « resserrer les chaînes sous lesquelles l'Autriche la « tient en esclavage. Demanderai-je pour sa délivrance « que le sang des Français soit répandu pour les « Italiens? Non, je ne vais pas jusque-là. L'Italie de- « mande que la France n'intervienne pas contre elle; « elle demande que la France ne permette pas à l'Al- « lemagne d'appuyer l'Autriche dans les luttes qui vont « peut-être s'engager. Or, c'est précisément ce que « Votre Majesté peut faire si elle le veut. De cette vo- « lonté dépend la vie ou la mort d'une nation à qui « l'Europe est en grande partie redevable de sa civi- « lisation. Telle est la prière que de mon cachot j'ose « adresser à Votre Majesté; de rendre à ma patrie l'in- « dépendance que ses enfants ont perdue en 1849 par « la faute même des Français. Que Votre Majesté se « rappelle que les Italiens, au milieu desquels était mon « père, versèrent avec joie leur sang pour Napoléon- « le-Grand partout où il lui plut de les conduire; qu'elle « se rappelle que tant que l'Italie ne sera pas indé- « pendante, la tranquillité de l'Europe et celle de Votre

Digitized by Google

« Majesté ne seront qu'une chimère. Que Votre Ma-
« jesté ne repousse pas le vœu suprême d'un patriote
« sur les marches de l'échafaud, qu'elle délivre ma pa-
« trie, et les bénédictions de vingt-cinq millions de
« citoyens la suivront dans la postérité. — FÉLIX
« ORSINI. »

Peu de temps après l'exécution d'Orsini, l'*Unione*, de Turin, organe officiel du Carbonarisme piémontais, sommait Napoléon III d'être l'exécuteur testamentaire du régicide. « S'il hésite, s'il tarde, disait ce Moniteur des sociétés secrètes, les bombes et les poignards sauront bien remplir leur mission. »

Ce que le Vieux de la montagne faisait ponr quelques individus sur lesquels il exerçait le droit absolu de vie ou de mort, et dont il exigeait une soumission aveugle et entière, la F.·. Me.·. le fait pour les *nations et les rois*. Le sort des sociétés est dans ses mains, elle en dispose en maîtresse absolue.

Napoléon accepta le programme d'*Orsini* et le dépassa. Mais la France ne consentait pas à le suivre servilement dans le chemin de l'apostasie; elle flétrit et condamna sa politique machiavélique. Napoléon ne pouvait donc aller ni si vite, ni si loin que le voulait la secte dont les exigences devenaient toujours plus impérieuses et les volontés plus tyranniques et plus impatientes. C'est là que l'attendait la justice divine. La guerre avec la Prusse, engagée peut-être dans le but de faire une diversion heureuse et qui lui aurait procuré quelque repos, précipita le dénouement et détermina la chute du malheureux empereur.

Nous voici arrivés à la dernière catastrophe qui a étonné le monde et précipité la France dans un abîme de maux. Une campagne exceptionnellement désastreuse, suivie d'une paix dont les conditions sont aussi dures

Digitized by Google

qu'humiliantes, a fait place aux horreurs de la guerre civile; et notre infortunée patrie semble condamnée à dépenser ce qui lui reste de force à se déchirer de ses propres mains. Ici encore quel est le rôle de la F.·. Me.·.? C'est ce qu'il nous reste à exposer le plus brièvement qu'il nous sera possible.

La question est double et se présente à nous sous deux formes différentes. La *guerre* et la *révolution* se sont pour ainsi dire donné la main. Or, la Me.·. a désavoué *la guerre*, et *proclamé*, *exalté la révolution*, *et la République* qui en est la formule en France. Cette diversité de conduite, qui peut surprendre au premier coup d'œil, n'a rien que *de logique* dans les principes de la secte.

La Me.·. *désavoue et déteste la guerre*; pourquoi? 1° Parce qu'elle n'est pas *patriotique et nationale*, mais qu'elle est *cosmopolite*, et par suite indifférente aux intérêts de la patrie. 2° Elle déteste la guerre parce qu'elle a en horreur les *armées permanentes*, et tout ce qui est de nature à fortifier le pouvoir contre lequel elle conspire. 3° Elle déteste la guerre parce que son effet naturel est de développer et de perfectionner l'élément militaire; 4° Elle la déteste parce qu'elle lui ravit une partie de ses membres et des bras sur lesquels elle comptait. C'est ce qui nous explique les protestations des Loges M.·., et spécialement de l'*Internationale* dès le premier moment où la guerre se déclarait, au mois de juillet 1870. On trouvera dans M. Testu, *p. 315*, le manifeste de l'*Internationale* de Paris, approuvé et signé par les différentes sections de la capitale, et adressé aux travailleurs de tous les pays. On y trouvera également la réponse de l'*Internationale allemande* parfaitement conforme au manifeste français.

Digitized by Google

C'est par le même principe que l'on s'explique la raison intime et le véritable but du fameux *congrès de la paix*, qui, dans le temps, séduisit certains esprits par le prestige d'une belle utopie et du rêve le plus doux que puisse faire un cœur sensible. Allons au fond des choses et sachons une bonne fois si ce sont des sentiments de charité et même d'humanité qui ont inspiré ce congrès et les résolutions qui y ont été prises. Écoutez, ô vous qui seriez portés à vous laisser tromper par la promesse magique d'une *paix universelle;* c'est l'*Internationale* elle-même qui va vous révéler son secret. « Le *Conseil central* de l'association adhère *pleinement à ce congrès,* et décide qu'il faut le *soutenir énergiquement* et participer à tout ce qu'il pourrait entreprendre, pour *réaliser l'abolition des armées permanentes* et le maintien de la paix, DANS LE BUT *d'arriver le plus promptement possible à* L'ÉMANCIPATION DE LA CLASSE OUVRIÈRE, *et à son affranchissement du pouvoir et de l'influence du capital,* ainsi qu'à la FORMATION D'UNE CONFÉDÉRATION D'ÉTATS LIBRES *dans toute l'Europe.* » (Testu, p. 147.)

Cet attendrissement sur les terribles effets de la guerre, dans la bouche des F.·. MM.·., n'est donc pas sincère mais purement factice. On ne peut en douter quand on entend un des membres de *l'Alliance humanitaire* nous dire froidement: *Il est possible que la grande cure révolutionnaire qui se prépare pour l'Europe coûte une couple de millions de têtes : mais peut-on tenir compte de deux millions de misérables quand il s'agit du bonheur de 300 millions d'hommes?* (V. Gazette de Londr 9. nov. 1849.) Nouveaux réformateurs des sociétés, avant de supprimer les prisons, les tribunaux, les gendarmes, commencez par supprimer les crimes individuels, les vols, les assassinats, etc. Avant

Digitized by Google

de dissoudre les *armées permanentes*, commencez par détruire l'ambition, l'orgueil, l'injustice et les autres passions qui tyrannisent l'humanité. Pas d'illusions! Il y a toujours eu, il y aura toujours des guerres, parce qu'il y aura toujours des passions.

La F.·. Me.·. s'est-elle bornée à *désavouer la guerre* et n'a-t-elle pas travaillé efficacement à frapper d'impuissance nos soldats et nos armées? L'histoire viendra, nous l'espérons, répandre ses clartés sur ce qui, pour nous, est encore un mystère. Elle nous fera connaître les causes qui malgré le courage de nos soldats ont amené tant de défaites et tant de hontes.

Concluons. La F.·. Me.·. *a la guerre en horreur*; elle nous l'a dit, et nous savons pourquoi. Mais la Me.·. aime singulièrement et *la Révolution et la République*, elle ne s'en cache pas. C'est elle encore qui a préparé et accompli la Révolution de 1870.

« Il faut *préparer la Révolution sociale*, écrivait l'Internationale à la date du 26 avril 1870, car sachons-le bien, nous, producteurs, nous *devons être l'État*, et *quand nous le voudrons, nous le pourrons*.... Si nous ne voulons pas retomber *à la démoralisation du Bas-Empire*, montrons-nous *les dignes fils de ceux qui ont amené 1789, 1830 et 1848*. Il faut que désormais nous ayons pour devise ce mot de Danton: *De l'audace, encore de l'audace et toujours de l'audace*. Il faut dire tout haut une fois pour toutes, que nous voulons la *République sociale* avec toutes ses conséquences. (Int. no 24 av. 1870.) Aussi à peine la République fut-elle proclamée en France, au mois de septembre 1870, que la Me.·. fit éclater sa joie et manifesta sur tous les tons sa vive satisfaction. *Nous saluons la République grandissante qui s'élève*, dit la Me.·. *allemande. Vive la République sociale universelle!* répète à son tour



Digitized by Google

la M^e^.·. *Anglaise*; la M^e^.·. *Italienne* fit plus encore, elle envoya pour la soutenir, la défendre, et même la propager, le *héros de Caprera*, le *général Garibaldi*, avec ses légions de bandits. L'histoire racontera les exploits du chef el des soldats. Dijon, Autun, Châlons, Lyon, Marseille en garderont l'impérissable souvenir. Mais qui a proclamé la République en France? Est-ce le suffrage universel? Non, c'est la M^e^.·.. Qui s'est attribué le pouvoir? La M^e^.·.. Qui a gouverné la République? La M.·.. On ne sait pas, on ne saura jamais exactement ce qu'a coûté à la France, en hommes et en argent, ce gouvernement usurpé par d'ambitieuses nullités, dont le principal mérite consistait dans la soif de l'or, une dégoûtante impiété, la haine du prêtre et une horreur instinctive de tout sentiment religieux.

Cependant, ce que l'on pouvait prévoir arriva. La division se mit parmi les frères. Les maçons les plus distingués par leur position sociale, comprirent que la persécution ouverte et l'excès dans le désordre compromettraient l'avenir de la République et provoqueraient le dégoût et la réprobation de tous les gens honnêtes; ils se souciaient fort peu de voir tirer les dernières conséquences de leurs principes, par le pillage et la réalisation pratique du système socialiste. Or, c'était là précisément que voulait en venir la M^e^.·. de bas étage, et particulièrement l'*Internationale*. De là un antagonisme qui n'a pas été sans bons résultats; car, que fussions-nous devenus, si le torrent impétueux qui menaçait de tout ravager n'eût trouvé des digues assez fortes pour l'arrêter; et si partout en France, on avait subi le joug des hommes qui ont bouleversé la capitale et allumé, au cœur de la nation, le flambeau de la guerre civile?

Qui dira tout ce que les passions enrégimentées sous

Digitized by Google

le drapeau sanglant de la République, ont amoncelé de ruines et commis d'horreurs dans Paris ? Or, la Commune, qu'on ne l'oublie pas, est la vraie personnification de la République telle que la comprennent la plupart de ses partisans, c'en est la formule naturelle et la conséquence légitime : la F.·. M.·. elle-même ne l'a pas compris autrement, et n'a pas craint de faire une profession de foi, à la face du ciel et de la terre, qui ne permet plus de se faire illusion sur son esprit, ses tendances et son but suprême.

Le 29 avril 1871 avait lieu une manifestation maçonnique en faveur des émeutiers de Paris, dont le journal officiel de la Commune donne le compte-rendu. Voici comment l'un d'entre eux, *le citoyen Térifocq*, s'est exprimé à l'Hôtel-de-Ville avant de faire la démarche résolue.

« Citoyens frères,

« Je suis du nombre de ceux qui ont pris l'initiative d'aller planter l'étendard de la paix sur nos remparts, et j'ai le bonheur de voir à leur tête la bannière blanche de la Loge de Vincennes sur laquelle sont inscrits ces mots : *Aimons-nous les uns les autres*. Nous irons présenter cette bannière la première devant les rangs ennemis ; nous leur tendrons la main, puisque Versailles n'a pas voulu nous entendre. Oui, citoyens frères, nous allons nous adresser à ces soldats et nous leur dirons : Soldats de la même patrie, venez fraterniser avec nous ; nous n'aurons pas de balles pour vous avant que vous nous ayez envoyé les vôtres. Venez nous embrasser et que la paix soit faite. Si cette paix s'accomplit, nous rentrerons dans Paris, bien convaincus que nous aurons remporté la plus belle victoire, celle de l'humanité. Si, au contraire, nous ne sommes pas entendus, et si l'on tire sur nous, nous appellerons à notre aide

Digitized by Google

toutes les vengeances. Nous sommes certains que nous serons écoutés et que la *Maçonnerie* de toutes les provinces de France suivra notre exemple: nous sommes sûrs que sur chaque point du pays où nos frères verront des troupes se diriger sur Paris, ils iront au devant d'elles pour les engager à fraterniser. Si nous échouons dans notre tentative de paix, et si Versailles donne l'ordre de ne pas tirer sur nous, pour ne tuer que nos frères sur les remparts, alors nous nous mêlerons à eux, nous qui n'avions pris jusqu'ici le service de la garde nationale que comme un service d'ordre, ceux aussi qui n'en faisaient pas partie, comme ceux qui étaient déjà dans les rangs de la garde nationale, et tous ensemble nous nous joindrons aux compagnies de guerre pour prendre part à la bataille et encourager de notre exemple les courageux et glorieux défenseurs de notre ville..... Maintenant, citoyens, plus de paroles; à l'action ! »

Je ne sais si je m'exagère la portée de la démarche faite par la F.·. M°.·.. Je la regarde comme d'un immense intérêt. La secte ne pouvait prouver plus éloquemment au monde entier ce qu'elle est, ce qu'elle veut, ce qu'elle fait. Si elle accepte l'écrasante responsabilité de cette déclaration de principes, qu'elle ne vienne plus dire au monde qu'elle ne s'occupe pas de *politique*. Imposer la loi au lieu de la recevoir, flétrir et condamner les mesures rendues nécessaires par de lâches assassinats, les vols, les sacriléges et tous les crimes dont s'est rendue coupable la réunion des bandits qui se couvrent du nom de la *Commune;* menacer la France de la vengeance des *F.·. MM.·.*, et ne pas craindre d'affirmer que sur tous les points du territoire les F.·. MM.·. sont animés des mêmes sentiments: il y a là un solennel défi jeté à tout le pays. Le pays

Digitized by Google

saura désormais que la *Franc-Maçonnerie* n'est pas *française*, qu'elle n'est pas *nationale*, que la *patrie* n'est plus rien pour elle. Nous le savions déjà; déjà nous l'avons dit et prouvé; mais si quelque chose eût manqué à notre démonstration, elle serait désormais complète et la preuve est aussi éclatante que le soleil.

Il est vrai, et nous l'avions prévu, des réclamations prudentes se sont fait entendre; le *Grand Orateur* du Gr.·. Or.·. s'est empressé de protester. Selon lui, la F.·. M^e^.·. *ne combat d'autre ennemi que l'étranger*; mais nous sommes faits au langage des Loges et nous connaissons le tactique de la secte. Nous savons quels sont ses principes et s'il ne lui est pas toujours utile de les manifester hautement, elle ne les renie pas pour cela. Nous croyons donc le F.·. Térifocq bien renseigné sur les sentiments de la M^e^.·.: ce qui ne nous empêche pas de rendre hommage à la prudente réserve du G.·. Orateur. Voici ce que dit sur ce sujet l'*Univers* à la date du 8 mai 1871:

« Le *Journal officiel* a reproduit avec complaisance diverses protestations de dignitaires des loges, contre la grande manifestation *F.·. M.·.* de Paris; il se peut que certains chefs nominaux aient intérêt à décliner toute responsabilité en cette affaire; il va de soi également que quantité de bons bourgeois F.·. MM.·., qui se bornent à payer la cotisation des dîners et des bals annuels, ne sont pour rien dans une sédition qui leur fait autant de tort qu'aux autres... Mais *les dix mille F.·. MM.·. qui ont pris part à la manifestation de Paris n'étaient pas quelques individus sans aveu, sans mandat, sans titre.* La vrai F.·. M^e^.·., *la F.·. M^e^.·. occulte, conspiratrice, agissante, était bien représentée par eux. Elle est en ce moment à Paris*, AVEC LA COMMUNE, *pour la* RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE. Pourquoi fermer les

Digitized by Google

yeux à la lumière? Au lieu d'entretenir les illusions de la bourgeoisie sur le compte d'une association aussi dangereuse qu'elle paraît inoffensive aux *bonasses*, ceux qui gouvernent la France devraient bien plutôt, *à la lueur des incendies de la guerre civile, faire le jour dans l'opinion sur cette* abominable secte. Mais il faudrait pour cela que la *Révolution ne fût plus assise dans les conseils des gouvernements modernes.*» (V. note XVI, le récit de la scène reproduite dans le *Figaro.*)

Quelle sera l'issue de la lutte gigantesque dont les excès de la Commune de Paris n'ont été que le prélude? nous l'ignorons.

Ce que nous savons, c'est que le triomphe de l'ordre sur l'anarchie n'est ni définitif, ni complet; c'est que l'armée des travailleurs ne se regarde pas comme vaincue, et qu'au jour où elle se croira plus assurée du succès, elle entrera en campagne.

L'*Internationale* le dit hautement: son succès lui paraît si certain, qu'elle semble défier les gouvernements par les menaces qu'elle leur fait entendre et les plans audacieux qu'elle ne craint pas de dévoiler.

Voici comment l'*Indépendance de la Savoie* apprécie la mort des chefs de la révolte de Paris:

« Ta mort, Longuet, et la mort des nôtres ne seront pas perdues. Votre sang fécondera l'idée pour laquelle vous avez lutté.

« Cette idée, jeune encore, et trop incomprise, a pour elle l'avenir. En cinq ans, elle a conquis Paris; avant dix ans, elle aura conquis la France. »

« L'Internationale compte dans le monde environ deux millions cinq cent mille membres.

« L'échec qu'elle vient d'essuyer à Paris ne lui ôte en rien sa confiance dans l'avenir.

Digitized by Google

« Nous serons bannis de France pendant cinq à six ans, disait devant nous un futur déporté, et dans dix ans, nous serons plus nombreux, plus forts et mieux organisés. »

« L'Internationale ne menace pas seulement la France, elle menace le monde entier. » (Paris-Journal. V. *Décentralisation* de Lyon, 6 juin 71).

Quoi qu'il en soit de l'*avenir*, nous savons maintenant la part qui revient à la M^e^.·. de nos révolutions et de nos malheurs, et ce qu'elle a opéré en France depuis moins d'un siècle. A-t-elle été moins turbulente dans les autres pays de l'Europe? Y est-elle restée étrangère à la politique? Il y aurait là une étude historique à faire, d'un grand intérêt; mais elle n'est pas absolument nécessaire au but que je me propose et je ne l'entreprendrai pas. Après avoir indiqué sa fatale influence sur la *société* tout entière, je signalerai brièvement celle qu'elle exerce sur les *individus*. Je l'avoue, j'ai hâte de finir et je crains de lasser votre patience.

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-SIXIÈME LETTRE.

Progrès effrayants de l'immoralité. — C'est la conséquence des principe de la F.·. M$^{e}$.·.

Monsieur,

Ce n'est pas assez, ce me semble, pour apprécier exactement les funestes effets de l'action M:·., de vous avoir montré cette association préparant et accomplissant les révolutions qui, depuis près d'un siècle, ont couvert l'Europe de ruines et fait couler des fleuves de sang; il faudrait pouvoir se rendre compte des atteintes mortelles portées aux intelligences et aux cœurs des individus par le *virus* M$^{e}$.·. Nous aurions besoin qu'une savante autopsie découvrît à nos yeux effrayés les ravages opérés dans les membres de la société par les mauvaises doctrines, et spécialement dans la jeunesse par l'éducation. Cette tâche est évidemment au-dessus de nos forces. Dieu seul peut connaître toute la profondeur et toute l'étendue du mal. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de constater la puissance de la cause par les terribles effets qu'elle a produits et de juger de l'arbre par les fruits qu'il a portés. L'indication que nous allons donner est essentiellement incomplète; elle n'accuse qu'une très petite partie du mal. Cependant ce rayon de lumière, quelque faible qu'il soit, suffira pour

Digitized by Google

nous faire apercevoir un abîme sans fond, et nous permettra de deviner ce que nous ne pouvons voir. Si la F.·. Me.·. est, comme elle le prétend, une institution *philanthropique* et *progressive*, son apparition sur la terre doit avoir été le signal, et son développement la condition et la mesure, d'une amélioration croissante dans le sort de l'humanité. Cette amélioration existe-t-elle? La France en particulier vaut-elle mieux qu'elle ne valait il y a cent ans ou 150 ans? Sommes-nous vraiment en progrès? Je ne demande pas si la France est depuis le règne de la F.·. Me.·., plus religieuse : mais est-elle plus morale, plus honnête, plus fidèle aux lois éternelles de la justice et de l'équité? Le niveau intellectuel s'est-il élevé, les caractères sont-ils plus forts, plus nobles, plus généreux? La nation est-elle plus grande, plus prospère et plus heureuse?

Ah! Monsieur, quels enseignements ne trouverions-nous pas dans la connaissance exacte de l'état moral des sociétés européennes depuis 50 ans, ou mieux encore, depuis un siècle! quelle écrasante démonstration de notre abaissement progressif ne nous fournirait pas la statistique comparée des crimes et des délits annuels depuis ce temps! Quel solennel démenti serait donné aux ridicules prétentions d'une génération frivole qui, confondant les perfectionnements matériels de l'industrie avec la véritable prospérité et la grandeur réelle des peuples, se targue follement d'un *progrès* indéfini, alors que nous descendons tous les jours plus bas dans les profondeurs du vice et les abîmes de la corruption !

Sommes-nous véritablement dans le progrès moral? Les chiffres vont répondre à cette question.

Voici ce qui résulte d'un travail lu à l'académie des sciences morales et politiques par M. Guerry.

Digitized by Google

« En France, le nombre total des crimes et délits s'est élevé de 1825 à 1836, de 52,669 à 79,930.

Durant cet intervalle de 11 ans, le nombre des crimes de *faux témoignages et subornation de témoins* a augmenté *du quart*.

Le nombre des *assassinats* ou tentatives d'assassinats a augmenté *du tiers*.

Celui des *faux* a augmenté de près *de moitié*.

Celui des *attentats à la pudeur* sur des enfants au-dessous de 16 ans, a augmenté *du double*.

Celui des *parricides* a plus *que triplé*. »

Le nombre des *infanticides* de 1828 à 1839 s'élevait au chiffre de..... 1,431

De 1840 à 1851, il s'est élevé à..... 2,036

De 1852 à 1863..... 2,824

(*Univ*. 30 juin 1868).

Joignez à cela le nombre incalculable des *avortements*.

D'après une des revues les plus célèbres de l'Amérique, le *Quaterly Review* (1848), dans la seule ville de New-Yorck on ne compte pas moins de 70 personnes (hommes ou femmes) dont la profession plus ou moins avouée est de procurer l'avortement. La France est-elle étrangère à cette monstrueuse industrie?

Que dirons-nous d'un autre désordre infiniment plus répandu et qui, semblable à un chancre hideux, ronge notre patrie?

D'après M. le ministre Forcade, on comptait au commencement du siècle plus de naissances sur une population de 27 millions d'habitants qu'en 1860 sur une population de 36 millions 1/2. Et d'après le *Moniteur*, l'accroissement annuel de la population, *sous la Restauration*, s'élevait au chiffre de..... 186,257

Sous *Lonis-Philippe*..... 142,716

Sous la *République*, en 48..... 116,956

Digitized by Google

Sous l'*Empire* (non compris la Savoie).. 99.993

Hier encore nous lisions dans la *Décentralisation* (journal de Lyon), les conclusions d'un travail fait par M. le *docteur Brochard*, sur le mouvement des naissances et des décès dans cette grande ville, pendant 6 années, de 1865 à 1870 inclusivement. Il résulte de ce travail: 1° Qu'il y a un bâtard sur trois naissances: c'est la même proportion qu'à Paris; 2° Que les naissances vont en diminuant et les décès en augmentant; 3° Que pendant ces 6 années, le chiffre des décès surpasse celui des naissances de *12,000*. (*Décentral.* 24 avr. 1872).

Je n'ai rien dit du *divorce*, cet autre fléau de nos sociétés modernes qui porte le trouble dans les familles et les décompose dans leurs premiers et essentiels éléments. Combien ne devient-il pas fréquent en France, favorisé qu'il est par une législation athée! Ce désordre, sous l'influence des mêmes principes, a pris en Amérique, dit une feuille de ce pays, « des proportions si colossales qu'on doit le regarder comme l'un des symptômes les plus caractéristiques de l'état réel de l'existence domestique. Ce mal redoutable projette des ombres noires sur la physionomie de notre population; il menace sourdement la société, et il exerce une influence très-marquée sur l'opinion publique qui peut facilement en être complétement dépravée. » (*Quaterly Review* 1868). Poursuivons ce travail de comparaison.

Le nombre des *attentats à la pudeur* était, de 1828 à 1839, de ..... 4,083

Il a été de 1840 à 1851 de..... 7,492

— de 1852 à 1863 de ..... 10,798

Qu'en pensez-vous, Monsieur, et vous attendiez-vous à ce progrès? Nous dirons bientôt à qui en revient la gloire et la part qu'il faut faire à la M.·.

Digitized by Google

Cependant il est un autre crime plus horrible encore et dont l'augmentation rapide remplit le cœur d'une tristesse mêlée de stupeur et d'effroi: je veux parler du *suicide.* « Aujourd'hui, disait M. Ch. Dupin, ouvrant un cours pour les ouvriers, le crime de suicide est descendu jusqu'à la classe ouvrière; la contagion passe du sexe fort au sexe faible. De l'âge viril, où les passions bouillonnent, il remonte jusqu'à l'adolescence et descend jusqu'à la vieillesse, que n'arrêtent plus les glaces de l'âge et le frein de l'expérience. Hélas! en apprenant ainsi à se jouer de sa propre vie, on apprend à se jouer également de celle de ses semblables »

(V. *Univers*, 30 juin 1868. — *Moniteur*, 3 fév. 1867).

Or, selon le même écrivain, le nombre des suicides en 1830 s'élevait à ..... 1,756

| | | | |
|---|---|---|---|
| Il s'est élevé graduellement, | | en 1831..... à | 2,081 |
| — | — | en 1832..... à | 2,156 |
| — | — | en 1833..... à | 2,225 |
| — | — | en 1835..... à | 2,305 |
| — | — | en 1836..... à | 2,340 |
| — | — | en 1845..... à | 3,084 |

On en a compté en 1865..... 4,946

Et d'après le *Mon.* du 18 m. 1867, de 1851 à 1855, c'est-à-dire en 5 ans, ce chiffre s'est élevé ..à 18,197

| | | | |
|---|---|---|---|
| De 1856 à 1860, | — | — | ...à 20,008 |
| De 1860 à 1865, | — | — | ...à 23,364 |

Le département de la Seine, à lui seul, pendant ces 5 années, en a fourni plus de 4,000. (*Monit.* ib.)

Homme du *progrès,* qu'en pensez-vous?

Et pour qu'on ne puisse pas se faire illusion sur les causes de ces crimes, et l'attribuer au défaut d'instruction, le *Journal des Débats* disait (le 8 octobre 1842): « Nous sommes obligés d'avouer que la *complète igno-*

Digitized by Google

*rance* s'allie à la moindre proportion des crimes contre les personnes, et l'*instruction supérieure* l'emporte sur toutes les autres pour la multiplicité des crimes. »

Je n'ai rien dit *du vol*. Est-il besoin en effet, de faire observer que la *propriété* n'est plus respectée, que les lois de la justice sont généralement oubliées, que la probité devient de plus en plus rare, et que dans le commerce surtout, on ne se fait presque plus aucun scrupule d'altérer les marchandises, d'en exagérer le prix, de s'enrichir aux dépens des autres et au mépris de l'équité, par tous les moyens.

Que produisent tous ces désordres ? Ah ! Monsieur, le châtiment du crime ne se fait pas attendre. On cherche la vie dans le vice, on y trouve la mort ; on croit y saisir le bonheur et l'on y rencontre des chagrins amers et l'affreux désespoir. D'où viennent, en effet, la plupart des *suicides* dont nous parlions tout à l'heure, sinon des remords déchirants qui sont la première punition du mal? Pourquoi l'*aliénation mentale* est-elle si commune de nos jours, que malgré la multiplication toujours croissante des maisons de santé, ces établissements ne suffisent pas aux besoins?

C'est là, ce me semble, un des caractères les plus particuliers de notre époque et le signe le plus propre à nous éclairer sur la nature du progrès si vanté de nos jours et de la civilisation dont notre siècle se montre si fier.

Trouverons-nous du moins quelque compensation à ces désordres moraux dans le bien-être physique ? Mais n'est-il pas évident que le nombre des malheureux et des indigents croît tous les jours; et que si nous voyons quelques favoris de la fortune acquérir en peu de temps des richesses colossales, nous sommes journellement attristés par le spectacle navrant de

Digitized by Google

ceux en grand nombre, que des revers inattendus, et souvent aussi le jeu, l'imprudence, l'inconduite, ont précipités des hauteurs sociales et des positions les plus brillantes dans l'indigence la plus extrême?

Le tableau que je viens de crayonner pour la France peut s'appliquer avec plus de raison encore à l'Angleterre, ce pays natal de la Franc-Maçonnerie.

Voici comment s'exprime un anglais (Henri Matthew Lond. 1857) sur la moralité en Angleterre :

« En dépit du grand nombre de nos écoles et des chapelains de prison, et du système raffiné de discipline qui y règne, et de l'innombrable armée des agents de police, et de la grande augmentation d'églises et de chapelles, notre population criminelle se multiplie comme les champignons dans une atmosphère fétide. » (V. M. Margotti, *Rome et Londres*, p. 317-318). De 1836 à 1843, les arrestations ont augmenté de 50 pour cent, en moyenne... Sur une population de 115,000, il résulte qu'il y a un coupable sur 60 habitants. D'après la statistique criminelle de Londres, publiée en 1857, par la police de la métropole, le nombre des personnes arrêtées pour crimes, dans l'année 1856, s'élève au chiffre énorme de 73,000. (Ibid. p. 326).

Nous lisons dans le même ouvrage (p. 328): Naguère, l'officier public d'une grande ville manufacturière (Leed) déclarait publiquement qu'il est convaincu qu'il se commet *annuellement* dans le district de sa jurisdiction, 300 infanticides, soit avant, soit après la naissance.

En tenant compte du nombre des habitants, la proportion serait, entre Londres et Paris, de 3 à 2 pour les crimes commis contre les personnes, et presque de 3 à 1 dans les délits contre la propriété. C'est M. Léon Faucher qui arrive à cette conclusion à l'avantage de Paris (ib. p. 335). Le travail de comparaison s'est fait

Digitized by Google

sur les comptes-rendus de la police à Londres en 1842, et de Paris en 1841. (Ib.) Je ne sais si Paris ne pourra pas bientôt rivaliser avec Londres.

« Dans quelques parties de l'Angleterre, dit Alison (ch. VIII), le progrès de l'immoralité a été si extraordinaire et si épouvantable que, d'après les rapports présentés au Parlement, le nombre des délits s'est accru de 1810 à 1837, de 89 à 3,176. Augmentation sans exemple en Europe jusqu'à ce jour. Il ajoute (ch. X) que sur cinq ans l'augmentation des délits a été dans le *Meddlessex* et le *Devonshire* de 17 pour cent, et dans le *Surrey* de 18 pour cent. »

Le crime engendre la misère, et *c'est le péché*, dit l'Esprit-Saint, *qui rend les peuples malheureux*. Voulez-vous vous faire quelque idée du paupérisme en Angleterre? Voici ce qui se lit dans l'*Univers* du 9 octobre 1836; il cite la lettre d'un Anglais au *Bien public de Gand*:

« En Angleterre et dans le pays de Galles, sur 16 ou 17 millions d'habitants, deux millions d'individus sont enfermés dans les *Work-Houses;* sans compter ceux qui recoivent des secours à domicile.

De 1748 à 1848, dit M. Robert Pashley, la population de l'Angleterre s'est triplée; mais durant ce même laps de temps, le paupérisme, officiellement constaté, est devenu 8 fois plus nombreux. (V. Margotti, p. 458). Londres a *officiellement* un pauvre sur 8 habitants; mais il en a *réellement un* sur *quatre* (id. ib.). A Paris, il y a *un* pauvre sur *16*; à Rome *un* sur *80* habitants (ib. p. 458).

Vous me demanderez peut-être, Monsieur, quelle est la relation que j'établis entre ce mouvement progressif de la corruption, et la F.·. M.·.? Il me sera facile de vous le dire.

Digitized by Google

Vous n'avez pas oublié, je l'espère, le rapport intime qui existe entre les idées, l'esprit d'une société et ses actes, entre les principes de l'homme et sa conduite; ce rapport est celui qui rattache comme naturellement la cause à l'effet. (Lettre 37).

Il n'est pas nécessaire non plus de vous rappeler quelles sont les doctrines religieuses, morales et sociales de la F.·. Me.·.. Je les ai exposées ci-dessus. (Lettres 8-20.)

Cela étant, je le demande, Monsieur, pouvons-nous nous étonner de voir la fraude et l'injustice pénétrer dans tous les rangs de la société, et devenir la loi générale qui préside à toutes les relations d'intérêt, à toutes les transactions, lorsque les principes MM.·. ont ébranlé dans tous les esprits les fondements de la propriété, et que, d'après les enseignements de la secte, la *propriété est un vol*? (V. lettr. 19.)

Peut-on trouver étrange que les *attentats à la pudeur* se multiplient d'une manière si effrayante, quand nous voyons, d'une part, la Me.·. justifier toutes les passions et consacrer les penchants les plus mauvais, et de l'autre, effacer de son symbole la croyance à une autre vie et renverser toutes les barrières qui pourraient s'opposer aux penchants déréglés de l'homme? (Lett. 14.)

Qu'est-ce qui arrêtera la main de l'*assassin*, quand, grâce à la Me.·. il ne croit ni à l'existence de Dieu, ni aux récompenses futures? Que trouvera-t-on de si monstrueux dans le crime du *parricide*, quand le fils ne découvre plus dans son père qu'un animal perfectionné, auquel il ne doit ni reconnaissance, ni amour?

Pourquoi traiter si sévèrement la malheureuse qui tue dans son sein l'enfant qu'elle a conçu, ou le détruit après l'avoir mis au monde? Pourquoi ferait-elle une distinction entre le fruit de ses entrailles et les petits

Digitized by Google

des animaux que l'on jette à l'eau sans façon et sans pitié. (V. lettr. 11.)

La M^e^.·. en n'assignant à l'homme d'autre destinée que cette vie mortelle, et en l'abandonnant sans consolation et sans espérance, aux prises avec la douleur et l'infortune, ne l'invite-t-elle pas à mettre fin par le *suicide* à des souffrances, pour lesquelles, selon elle, il n'y a pour lui ni remède, ni adoucissements possibles ?

Vous vous rappelez, Monsieur, que selon la doctrine M.·. le divorce est *dans nos mœurs, en attendant qu'il soit dans nos lois.* Quoi de plus naturel alors et de plus innocent, pour des époux MM.·. surtout, que de s'appliquer des principes qui les mettent à l'aise, et s'accordent si bien avec l'inconstance du cœur et les désirs capricieux d'une vie légère et licencieuse ?

Il est inutile de poursuivre plus loin ces réflexions; elles se sont présentées à votre esprit, et le peu que je viens de dire suffirait pour montrer aux moins clairvoyants l'union intime et la relation nécessaire qui existent entre les doctrines MM.·. et la dégradation morale dans laquelle la France est tombée; nous pouvons apercevoir dès lors l'abîme épouvantable où toutes les nations, comme frappées d'aveuglement, se précipitent fatalement sous la conduite de celui qui est l'ennemi de Dieu et des hommes.

Ne cherchez plus, dans ces sociétés, ces vertus héroïques nées de la pensée et de l'inspiration catholiques. Se sacrifier pour Dieu, pour la patrie, pour le prochain, d'après les doctrines de la F.·. M^e^.·. ce n'est pas, ce ne peut être une vertu : la suprême sagesse, dans ses principes, n'est autre que le suprême égoïsme.

Je le sais : les passions sont de tous les temps; partout et toujours il y a eu des désordres. Avant la M^e^.·. et indépendamment d'elle et de son action, dans



Digitized by Google

tous les siècles, la France a renfermé dans son sein bien des chrétiens indignes de ce nom. Il n'en est pas moins vrai que, depuis un siècle surtout, la Mᵉ.·. marche à la tête des rebelles qui veulent secouer le joug de Dieu et se soustraire à son empire. C'est elle qui a solennellement arboré, au milieu du monde, l'étendard de la *liberté*, et ce cri de l'orgue il révolté estson cri de guerre, sa devise ; elle enfin qui, secrètement dans ses loges, et publiquement par la voix de la presse, enseigne au monde ces doctrines impies et soulève contre Dieu toutes les passions de l'homme.

En niant la vie future, l'immortalité de l'âme, l'existence d'un Dieu, rémunérateur équitable de la vertu et juste vengeur du crime, la Mᵉ.·. a desséché les cœurs et tari dans leur source toutes les vertus, tous les dévouements, toutes les nobles aspirations ; elle a circonscrit l'homme dans le cercle étroit de cette vie misérable ; elle a rendu impossible le respect et l'amour du prochain. Comment, en effet, respecter, aimer des êtres en qui on ne voit plus rien de grand et d'immortel, rien de céleste et de divin, et qui sont incapables de vertus et de mérites? En faisant disparaître la raison dernière du respect et de l'amour des hommes les uns pour les autres, vous les avez relégués dans leur mesquine individualité. Qu'avez-vous obtenu? *L'anarchie des esprits, des cœurs et des volontés.*

La *diminution des vérités* entraîne la *diminution de l'intelligence;* avec les principes, la science disparaît.

*L'affaiblissement des volontés, l'abaissement des caractères*, marchent du même pas que l'oubli de la morale et la négation de la vertu.

*Les constitutions physiques* s'étiolent et perdent journellement de leur vigueur et de leur beauté.

Enfin les *relations sociales* sont empreintes de je ne

Digitized by Google

sais quelle froideur glaciale, et quelle morne indifférence qui contraste tristement avec la politesse et l'amabilité proverbiale qui distinguaient notre patrie ; heureux encore quand le mépris, l'envie et la haine ne se trahissent pas dans les regards menaçants et sur les figures sinistres de ces hommes en qui on ne trouve plus rien du *Français*.

Ce tableau vous paraît-il exagéré, Monsieur? Je ne le crois pas ; et ce qu'il y a de plus affligeant, c'est que l'on ne paraît pas disposé à s'arrêter sur cette pente rapide de la dégradation morale que nous descendons depuis un siècle ; nous allons droit, nous nous précipitons à la barbarie.

Or, je le répète, voilà l'ouvrage de la F.·. M$^{e}$.·.. Tel est le progrès dont elle a doté nos sociétés modernes. C'est en ce sens seulement qu'elle est vraiment *progressive*.

Je n'ai pu dans cette lettre qu'effleurer la matière: la question qui en fait l'objet, pour être sérieusement traitée, demanderait à elle seule un ouvrage. Ce serait la preuve la plus péremptoire que nos sociétés font fausse route, et que les guides du genre humain sont des aveugles et des insensés avec lesquels nous tomberons infailliblement dans la fosse. Puisse-t-on le reconnaître, quand il en est temps encore, et pour éviter l'abîme ouvert devant nous, se hâter de changer la direction que l'on suit.

Je suis, comme toujours, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-SEPTIÈME LETTRE.

Caractère général de la F.·. M.·.·. c'est la *synagogue de Satan* et la caricature de l'Église de Jésus-Christ.

Monsieur,

C'est maintenant que nous pouvons nous faire de la F.·. M.·.·. une idée juste et en donner une définition exacte. Cette définition, je la résume dans un mot : La F.·. M.·.·., c'est la *synagogue de Satan*.

Jésus-Christ, avant de monter au ciel, institua son Église qu'il chargea de continuer son œuvre réparatrice jusqu'à la fin des siècles. En restant son chef invisible mais réel, il la constitua comme un gouvernement régulier, mit à sa tête, en qualité de son vicaire, un de ses apôtres qu'il investit de ses pleins pouvoirs; à cette Église il confia son évangile et ses sacrements, le trésor infini de ses mérites et de ses satisfactions et la fit la distributrice de ses grâces et la dispensatrice de la vie surnaturelle. Mère de tous les fidèles, c'est par elle que nous devenons les enfants de Dieu; c'est elle qui nous instruit, nous dirige, nous soutient dans le combat, nous relève après nos chutes, guérit nos blessures et les maladies de nos âmes, nous assiste et nous fortifie à nos derniers moments, nous conduit à la gloire éternelle par la pratique des vertus chrétien-

Digitized by Google

nes et nous fait atteindre, par la médiation de Jésus-Christ, notre Sauveur, la fin dernière de notre création qui est la gloire de l'adorable Trinité.

Eh bien, Monsieur, en face de cette Église, et dans un but diamétralement opposé, l'*ennemi* de Dieu et des hommes, Satan, a fondé la F.·. M$^{e}$.·. qui n'est qu'une odieuse caricature de l'Église.

Voulez-vous vous en convaincre ?

Les caractères essentiels de l'Église sont sa *catholicité, son unité, son apostolicité*, sa sainteté. Ces caractères, la F.·. M$^{e}$.·. se les attribue.

Elle est *universelle*, elle nous l'a dit ; elle nous l'a prouvé. (Lettr. 3 et notes.)

Elle est *une* dans ses *dogmes* ; non qu'elle professe les mêmes doctrines positives, mais elle possède *l'unité dans l'incrédulité*, son principe fondamental, qui est *la liberté de la pensée*, étant la négation équivalente de toute vérité. Elle est *une* dans sa *haine* contre Jésus-Christ et son Église ; une dans son *but final*, la destruction du christianisme et des monarchies ; une dans ses *secrets et ses initiations*, une dans ses *serments*.

Si elle ne vient pas des apôtres, c'est qu'elle remonte encore plus haut, car elle descend en droite ligne de celui qui le premier arbora l'étendard de la *liberté*, et qui, dans tous les âges, comme dans tous les pays, dès le commencement et toujours, a trouvé des complices répétant avec lui le cri audacieux de la révolte: *Non serviam*. Elle prétend bien durer autant que les siècles, et se recruter jusqu'à la fin des temps. Elle commence avec le commencement et ne finit qu'avec la fin. Les deux cités dont parle saint Augustin datent de l'origine du monde et leurs premiers chefs parmi les hommes furent *Caïn* et *Abel*.

Si l'Église a sa *hiérarchie*, la F.·. M$^{e}$.·. a la sienne;

Digitized by Google

elle a même, dans certains rites, ses *lévites*, *ses prêtres et ses grands-prêtres*. La Me.·. s'appelle un *ordre*, une *religion*. Ses membres se donnent le nom de *frères*.

Si l'église tend essentiellement à s'étendre et si son amour pour Dieu et pour les hommes lui fait désirer de soumettre l'univers tout entier au joug de l'évangile, de faire connaître à tous les enseignements du salut, la F.·. Me.·. exerce le zèle à sa façon, et, dans sa haine instinctive du bien, elle s'efforce de ravir à Dieu la gloire qui lui est due, et aux hommes la vérité et la vertu qui seules peuvent les rendre heureux.

Si l'Église a pour but de rétablir l'ordre dans la société, la famille et l'individu ; si tous ses soins ont pour objet de sanctifier l'homme, de faire régner la paix et le bonheur sur la terre, de consacrer l'autorité du prince, la soumission des sujets, la F.·. Me.·., nous l'avons vu, s'est donné la triste mission de porter le trouble et la division dans les familles, de fomenter la révolution dans les États, et de détruire dans tous les cœurs les bases mêmes de la morale et les premières idées de la vertu.

Si dans l'Église, tous, par les promesses du baptême, ont contracté l'obligation de travailler à leur sanctification et d'observer les commandements de Dieu, si tous ont renoncé formellement et solennellement à Satan, à ses pompes et à ses œuvres; dans la Me.·., tous également, par leurs premiers serments, se sont engagés à suivre la direction de l'Ordre, à exécuter ce qui leur serait demandé, à garder inviolablement ses secrets, et tous, implicitement du moins, ont renoncé à la religion catholique, à Jésus-Christ.

Si dans le sein de l'Église la carrière est ouverte aux plus nobles ambitions, aux vertus les plus héroïques, aux dévouements les plus sublimes, pour la gloire de

Digitized by Google

Dieu et le bonheur de l'humanité; dans la Me.·., grâce aux initiations et à la série ascendante des grades, on peut aspirer et arriver au plus haut degré de l'impiété. Témoins les grades de *Rose-Croix* et de *Chevalier Kadoche,* dont nous avons parlé. (Lettr. 26.)

Enfin, si l'Église a son culte, ses cérémonies, ses sacrements, la F.·. Me.·. tout en traitant les cérémonies religieuses en usage dans l'Église, de *fantasmagories ridicules*, la F.·. Me.·., dis-je, a son culte, ses cérémonies, ses sacrements. Oui, Monsieur, c'est en cette matière surtout que se révèlent plus clairement l'esprit qui l'anime, le chef invisible qui la dirige, la haine infe r nale dont elle est possédée contre l'Église. Rien ne peut nous la rendre plus méprisable et plus odieuse que cette sacrilége parodie de ce que la religion renferme de plus saint et de plus respectable. Ne nous en étonnons cependant pas trop : ce procédé n'est pas nouveau; l'histoire nous montre ces manœuvres impies pratiquées fort anciennement. Le démon, chef invisible de la F.·. Me.·. n'en est pas à son coup d'essai.

Dès le IIe siècle, au rapport de Tertullien, « il imitait dans les antres de ses temples les cérémonies de nos divins sacrements : Il baptise, dit-il, ceux qui croient en lui; il leur promet la rémission de leurs péchés; il leur confère les fonctions sacerdotales; il imprime sur leur front le signe de la confirmation : il célèbre l'offrande du pain. De plus, en pontife suprême, il administre le mariage. *Diabolus ipsas quoque res divinorum sacramentorum in idolorum mysteriis æmulatur; tingit et ipse quosdam utique credentes. Expiationem delictorum repromittit, et sic adhuc initiat... Signat illic in frontibus milites suos; celebrat panis oblationem... Quid quod et summum pontificem in unis nuptiis statuit.* (De Præscript., c. 40.)

Digitized by Google

Laissez-moi, Monsieur, reproduire ici la relation exacte et authentique de ce qui se passe dans ces burlesques cérémonies non moins proprcs à faire rougir le Maçon qui se respecte, qu'à révolter la piété du chrétien. Mais rappelez-vous, pour saisir tout l'odieux de ces actes M.·. quelles sont les doctrines de la secte sur *l'existence de Dieu, la spirituatité et l'immortalité de l'âme, le péché originel*, etc. Vous comprendrez alors que si ces momeries indignes n'avaient pas pour but de tourner en dérision les sacrements de l'Église, elles n'auraient aucune raison d'être, et qu'elles ne sont établies que pour cela.

Ce que nous allons en dire est extrait de l'*Hist. de la F.·. M$^{e}$.·.* par Dubreuil, t. II, p. 139 et suiv.

### *A.* Baptême Maçonnique.

Le Vénérable, après avoir fait prendre note des noms du père, de l'enfant, du jour de la naissance de celui-ci, et du désir que le père manifeste de faire reconnaître son fils pour enfant de la loge, et de lui faire donner une éducation propre à le rendre digne de figurer un jour parmi les frères Maçons, lorsqu'il aura atteint l'âge requis, fait apporter les premiers emblèmes des Maçons, c'est-à-dire, la pierre brute, le ciseau et le maillet; ensuite il s'adresse au père et lui fait appuyer le ciseau sur la pierre brute et y frapper les trois coups mystérieux, à l'aide du maillet. Le Frère ayant frappé les trois coups, le Vénérable lui dit: « Re-
« prenez votre lowton, mon Frère. Le travail que vous
« venez de faire symbolise celui que vous aurez à faire
« pour lui; l'enfant, dans l'état d'innocence, ressemble
« à la pierre brute; il sort des mains de la nature
« avec le germe de toutes les qualités propres à lui

Digitized by Google

« faire acquérir la perfection à laquelle il peut aspirer « sur cette terre (1). »

Ensuite, le parrain tient de la main droite le fil d'un aplomb de manière que l'extrémité inférieure de l'aplomb soit en face du cœur du lowton et dit: « Que « la ligne verticale de l'aplomb t'enseigne à marcher « droit dans le chemin de la vertu et de la vérité, « etc. »

Le premier Surveillant soutient de la main droite un côté du niveau, tandis que le parrain soutient le côté opposé, en sorte que la base du niveau soit horizontale et qu'elle se trouve à la hauteur de la poitrine du lowton.

Enfin, le Vénérable et le parrain prennent l'équerre, et la tiennent élevée au-dessus du lowton, de manière que les deux côtés de l'instrument soient dirigés vers la terre. Après une courte allocution du Vénérable, les deux Surveillants et le parrain se munissent chacun d'un flambeau. Le lowton est porté par son père près du candelabre de l'angle sud-est du tableau.

Le Vénérable prend le flambeau du premier Surveillant, il allume celui du candelabre, et en le rendant il dit: « *Amen.* »

Ensuite, ils s'approchent du candelabre de l'angle sud-ouest; le Vénérable dit:

« Mes Frères, promettez-moi que vous ferez tous vos « efforts pour faire marcher ce lowton dans le chemin « de la vertu et de la vérité, et pour préserver sa raison et sa conscience des préjugés et de l'erreur. »

(1) Dans les *Statuts* de la loge de la *Parfaite Intelligence*, se trouve le § suivant: « Le F.·. à qui il naît un Lowton, est tenu d'en prévenir l'Atelier. La naissance de l'enfant est consignée au registre sous noms et prénoms. Une députation est envoyée quelques jours après, pour présenter à la mère les félicitations de la loge, et à l'enfant une petite truelle d'argent suspendue à un nœud de ruban bleu-moiré. »

Digitized by Google

Les Frères répondent: « Nous le jurons. »

Le Vénérable allume, comme la première fois, le flambeau du candelabre, et dit: « *Amen.* »

Enfin ils se rendent près du candelabre nord-ouest et le Vénérable dit:

« Mes Frères, promettez-moi que vous allumerez « dans le cœur de ce lowton l'amour de ses semblables, « l'ardeur et le désir de travailler un jour au bien de « l'humanité. »

Les Frères répondent: « Nous le jurons. »

Le Vénérable allume le flambeau du troisième candelabre, et dit: *Amen.* »

Ensuite le Vénérable fait apporter de l'eau, se lave les mains, les essuie; puis il prend le vase déposé sur l'autel, qui contient du vin, le remet au parrain, il y trempe l'index et le porte sur la bouche du lowton, en disant: « N.·. N.·., que ta bouche manifeste les principes de la sagesse! »

Il trempe une seconde fois l'index dans le vin, le porte à l'oreille droite et à l'oreille gauche du luwton, en disant: « Sois toujours attentif aux leçons de la sagesse, etc. »

Il trempe une troisième fois l'index dans le vin, et le passe sur les yeux du lowton, en disant: « Que tes yeux t'apprennent à lire dans le grand livre de la nature, etc. »

Le Vénérable fait ensuite éteindre les flambeaux, adresse une invocation au Grand Architecte de l'Univers et il termine les travaux en disant: « Mes Frères, « retirez-vous en paix, et emportez avec vous les vœux « ardents que nous formons pour la prospérité de ceux « qui vous appartiennent. »

Digitized by Google

*B.* et *C.* **Confirmation et Confession maçonniques.**

Le lowton qui a demandé sa confirmation, est conduit en silence dans la chambre de réflexion (1). Le préparateur lui dit:

« Ce local obscur vous représente un de ces antres « que la nature a creusés dans la terre... Les emblè- « mes de la mort vous disent que vous devez bien vi- « vre... L'emblème du coq vous prescrit la vigilance... « Le sablier est l'image du temps... Lisez toutes les « inscriptions que vous trouverez ici, et réfléchissez-y, « afin de bien répondre aux questions qui pourront « vous être adressées.

Lorsque le lowton est introduit dans la loge et qu'on lui a demandé l'explication des emblêmes qu'il a dû observer dans la chambre de réflexion, on lui fait connaître les épreuves auxquelles on va le soumettre, et les devoirs qu'il aura à remplir. Après que le postulant a répondu à différentes questions que le Vénérable lui a adressées, on le prépare aux épreuves.

La première doit être la confession de ses défauts. Le Vénérable lui dit à ce sujet: « Donnez-nous une « preuve de la résolution que vous nous marquez de « faire partie de notre société, en avouant franchement « quelques-uns de vos principaux défauts dont vous « désirez vous corriger. Ne vous abusez point en vous « imaginant que ces défauts nous sont cachés, et que « nous ne cherchons qu'à satisfaire notre curiosité;

(1) « La chambre de réflexion représente une espèce de cimetière ou le sépulcre de Jésus. Elle est parée des mêmes emblèmes que les temples chrétiens dans le jour de la commémoration des trépassés; on y voit tracés des os en sautoir, des squelettes, des coqs sur des colonnes. qui rappellent l'infidélité du premier des apôtres; des sabliers, etc., des inscriptions analogues aux doctrines maçonniques. etc. »

Digitized by Google

« croyez, au contraire, que je ne vous en demande l'a-
« veu que pour vous donner occasion de nous prouver
« votre franchise et votre sincérité, et vous faire faire
« un pas de plus vers la perfection morale à laquelle
« vous devez aspirer. »

Lorsque, pour la première épreuve, le frère préparateur présente au lowton le calice d'amertume, en lui enjoignant d'avaler jusqu'à la dernière goutte, le Vénérable continue à lui parler en ces termes: « L'amer-
« tume de ce breuvage symbolise la répugnance qu'on
« éprouve lorsqu'il s'agit d'avouer ses fautes, et la dif-
« ficulté qu'on a de quitter les mauvaises habitudes
« qu'on a contractées, etc. »

Alors on réclame du lowton la promesse de ne point révéler aux profanes la doctrine de l'Ordre ni rien de ce qu'il pourra connaître par la suite, de ses devoirs.

Puis on fait subir au lowton d'autres épreuves, dont le Vénérable explique la morale en ces termes: « Le
« bruit et le fracas (1) que vous avez entendus, accom-
« pagnent ordinairement les premiers pas de ceux qui
« commencent à marcher dans la carrière maçonnique.
« Ils figurent la lutte des passions, la véhémence des
« effets du vice, les troubles du préjugé et de l'erreur,
« et l'absurdité de l'ignorance. »

Un cliquetis d'armes et des détonations d'armes à feu se font entendre de loin au lowton. Le Vénérable continue ainsi: « Le bruit d'armes que vous avez entendu,
« vous indique que vous devez chercher à acquérir la
« force morale qui vous est nécessaire, pour figurer
« dignement dans le combat que les hommes vertueux
« et éclairés ont à livrer pour triompher du vice, du
« préjugé et de l'ignorance. »

(1) On entend le bruit du tonnerre précédé d'éclairs, et on croit aussi entendre des murs s'écrouler avec fracas.

Digitized by Google

Le préparateur fait ensuite marcher le lowton à reculons, pour qu'il apprenne par là, qu'on n'a rien sans peine, et que ce n'est pas dans sa première marche qu'on arrive au sanctuaire de la vérité. »

Nous faisons grâce au lecteur du reste des cérémonies, ainsi que de l'explication des emblèmes.

### *D.* Cène maçonnique.

Le premier dimanche qui suit l'équinoxe du printemps, les maçons célèbrent, de la manière suivante, la *fête du réveil de la nature.*

Au fond de la loge, vers l'Orient, sous le trône ou au-dessus, est un triangle en forme de gloire, avec le nom de *Jéhova*, en caractères hébraïques; du côté du midi, dans un transparent, un soleil élevé au-dessus d'un tombeau; à son côté, un autre transparent, représentant la constellation du Bélier. Près de ce transparent, on place une table, sur laquelle il y a un agneau en pâtisserie, un couteau, une coupe et un vase de vin. Au nord, la lune dans un transparent; et, en face du Bélier, il y a un oranger chargé de fleurs et de fruits verts. Sur une table, se trouve un encensoir et un vase contenant des parfums. Un chandelier à trois branches est sur l'autel; ces branches sont sur une ligne, avec l'inscription: *Sagesse, Justice*, *Bonté*; et, sur les trois candelabres se trouvent les inscriptions suivantes: sur celui près de l'Orateur, *Au grand Architecte de l'Univers*; sur celui du premier Surveillant, *à la Vertu*; sur celui du deuxième Surveillant, *à l'Humanité.* Sur le tapis, les différents instruments maçonniques.

Le Vénérable fait connaître le but de la fête du jour, qui est la célébration de la nouvelle année maçonnique et le retour du soleil à l'équinoxe du printemps. Après

Digitized by Google

avoir encensé différentes fois le chandelier à trois branches et le candelabre, il en allume, avec une petite bougie, les flambeaux ainsi que les douze étoiles qui représentent les douze mois de l'année. Puis il invite ses Frères à se joindre à lui pour saluer le retour du soleil sur notre hémisphère par une triple batterie, c'est-à-dire par de triples applaudissements.

Alors le Maître des cérémonies découpe l'agneau. L'harmonie se fait entendre, et le Vénérable dit: « Frères premier et second Surveillants, invitez les « Frères à se réunir à moi, ponr terminer les travaux « de cette journée solennelle, en resserrant les nœuds « du lien sacré de l'amitié sincère qui nous unit, et en « consommant à cet effet les aliments que la divine « Providence a mis à notre disposition. Rassemblez-« vous autour de la table, mes Frères. »

Le Vénérable étend la main droite au-dessus, en disant: « Grand Architecte de l'Univers, bénis les aliments « que nous allons consommer à ta gloire. Conserve « dans nos cœurs l'amitié fraternelle qui nous unit, et « fais que son but et ses effets soient toujours salu-« taires pour l'humanité. *Amen!* »

Le Vénérable présente le plat au Frère qui est à sa droite, en disant: « Prenez, et partagez entre vous le « même aliment, en témoignage de la sincérité des « sentiments fraternels dont vous êtes animés l'un « pour l'autre. »

Ensuite il prend la coupe, il boit, et la présente au Frère qui est à droite en disant: « Prenez et buvez « dans la même coupe avec vos Frères, et que cette « liqueur fortifie l'attachement que vous leur avez voué! »

La coupe passée, le Vénérable donne le baiser de paix au Frère qui est à sa droite, etc.

Je n'entreprendrai pas ici de relever tout ce que cette

Digitized by Google

parodie sacrilége présente de ridicule et de burlesque. Mais il y a autre chose. Évidemment le but de la M^e^.·. est de vouer au mépris ce qu'il y a de plus saint et de plus auguste dans la Religion. La haine de Satan contre l'Église et contre Jésus-Christ, se trahit dans ces pratiques infernales; il s'en exhale une forte ordeur d'impiété et de blasphême. Terminons cette matière.

### *E.* Parodie du Mariage chrétien.

« Le F.·. M.·. et la F.·. Maçonne se présentent à la Loge et le *Vénérable* leur demande: *Que venez-vous chercher?* Le F.·. M.·. répond pour sa compagne et pour lui: « *Très-Vén.*·. ayant satisfait à la loi civile, nous serons heureux de recevoir la consécration M.·. de notre union, et la sanction fraternelle de *notre Loge.* »

« Le Vénérable. — *Levez-vous*, debout, glaive en main, mes Frères — F.·. N.·., vous déclarez avoir pris pour votre légitime épouse notre S.·. N.·....?

« Le Frère. — Oui, Vénérable.

« Le Vénérable. — Chère S.·. N.·., vous déclarez avoir accepté pour légitime époux notre F.·. N.·.?

« La Sœur. — Oui, Vénérable.

« Le Vénérable. — F.·. N.·. jurez-vous à votre épouse amour, fidélité, dévoûment et protection?

« Le Frère. — Je le jure.

« Le Vénérable. — Chère S.·. N.·., jurez-vous à votre mari amour, fidélité, dévouement et confiance?

« La Sœur. — Je le jure.

« Le Vénérable (jetant de l'encens sur le feu d'une cassolette). — Que vos serments et vos vœux pour votre bonheur et votre prospérité montent, comme la fumée de cet encens, jusqu'au trône de l'Eternel ! Que le feu sacré éprouve votre âme, embrase vos cœurs et

Digitized by Google

y grave ces paroles sacramentelles: *Amour réciproque, unité, communauté.* Donnez-vous mutuellement la main droite: ce doux symbole d'affection et d'unité est l'image de l'identité de principes, de pensées, de sentiments et de volonté qui doivent faire le charme de votre union. S'il s'élevait dans son cours un faible nuage, qu'aussitôt le plus sage et le moins irrité le dissipe. Une pression de main, un embrassement doivent suffire pour rétablir l'harmonie et avec d'autant plus de facilité que le cœur n'est pour rien dans ces écarts de l'esprit. »

« F.·. N.·., donnez et posez au doigt de notre S.·. N.·. cette alliance symbolique.

« Chère S.·. N.·., donnez à votre mari cette alliance dont la forme est l'emblème de la perpétuité.

« Votre union, comme chacune de ces alliances, se compose de deux moitiés, qui séparées sont sans valeur pour la société qu'elles attristent, mais qui intimement unies, se rendent propices à elles-mêmes et au monde que cette union édifie par son bon exemple. »

« Inclinez-vous.

« Le F.·. et la S.·. s'inclinent et le Vénérable étendant ses mains au-dessus de leurs têtes, prononce les paroles de la consécration conjugale M.·. :

« A la G.·. du G.·. A.·. de l'U.·., au nom et sous les auspices du G.·. Or.·. de France, et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés par cette Resp.·. Loge, je vous confirme dans le lien sacré du mariage, et vous donne la consécration M.·. que méritent vos vertus. Puisse l'Éternel, bénissant votre union, vous rendre réciproquement fidèles à vos serments, et vous serez constamment heureux!

« Redressez-vous. »

« La M.·. se réjouit de voir deux êtres contractant

Digitized by Google

union, jurer de s'aimer et de s'aider toute la vie, et croire de bonne foi à la perpétuité de leur serment. Nous allons applaudir à cet engagement cordial, qui est non-seulement honorable mais qui a une grande valeur morale. Heureux ceux qui peuvent l'accomplir! » Conduits à l'orient de la loge, les deux époux entendent le dialogue suivant:

« LE VÉNÉRABLE.—F.·. premier surveillant, que pensez-vous de l'indissolubilité du mariage?

« LE F.·. PREMIER SURVEILLANT.— Qu'elle est *contraire aux lois de la nature et de la raison;* aux *lois de la nature*, parce que les convenances sociales ont souvent uni des êtres que la nature avait séparés par des antipathies qui ne se dévoilent que dans le mariage; aux *lois de la raison*, parce que l'indissolubilité fait une loi de l'amour et prétend asservir le plus capricieux et le plus involontaire des sentiments.

« LE VÉNÉRABLE.— Quel doit en être le correctif?

« LE F.·. PREMIER SURVEILLANT. — *Le divorce.* Il est *dans nos mœurs*, en attendant qu'il soit *dans nos lois* et devienne légal. » (V. M. de St-Albin, p. 211, etc.)

### *F.* Funérailles maçonniques.

La F.·. Me.·. qui ne croit guère à l'immortalité de l'âme, n'a pas dédaigné de recourir à certaines cérémonies pour donner de l'éclat aux honneurs funèbres rendus à ses membres les plus distingués.

Nous extrayons le passage suivant du compte-rendu de la cérémonie qui eut lieu pour le F.·. St-Martin en 1819.

« Au pied du monument s'élevait un cyprès; en avant de l'estrade, sur un autel de forme cubique, se trouvaient des vases d'argent et de cristal renfermant



Digitized by Google

le feu, les parfums et l'eau lustrale: une branche d'acacia y était aussi déposée.

« Tous les FF.·. ayant pris place dans cette lugubre enceinte, le Vénérable et les deux surveillants sont montés sur l'estrade par les escaliers pratiqués à l'orient, au midi et au nord. Ils se sont tous trois approchés du cénotaphe et tous trois ont purifié successivement par l'eau, le feu et les parfums, l'urne funéraire... La purification achevée, le Vénérable a chanté avec l'expression de la plus profonde sensibilité, des stances qui ont excité une émotion générale.

« Le Vénérable et les deux surveillants étant remontés sur l'estrade ont enlevé les crêpes funèbres et le cyprès qui couvraient l'urne mystique, et les ont remplacés par une couronne d'immortelles. » (Ann. maç. des Pays-Bas t. III, p. 507-557.)

Je renvoie *aux notes* ce qui se pratiqua au Gr.·. Or.·. de Bruxelles, à l'occasion de la mort de Léopold, roi des Belges, que la F.·. M^e^.·. veut compter parmi ses membres. (Not. XVII.)

Vous y trouverez également la description de ce qui se pratique à l'*inauguration d'un Temple M.*·., (Note XVIII.) Il ne serait pas difficile, ce me semble, d'y reconnaître bien des emprunts faits aux magnifiques cérémonies de l'Eglise, particulièrement le *Samedi-Saint*. Mais je ne veux pas insister d'avantage sur ce sujet. Que la F.·. M^e^.·. ait indignement parodié les sacrements de l'Eglise, c'est ce qu'elle même ne niera pas. Mais autant les rites sacrés qui sont en usage dans l'administration des sacrements sont remarquables par la sublimité des idées qu'ils réveillent, et la beauté des sentiments qu'ils excitent, autant les grotesques cérémonies usitées dans les loges sont puériles et méprisables. Séparés de la *foi*, qui seule peut les vivifier,

Digitized by Google

ces rites, ces cérémonies ne sont plus que des momeries sacrilèges qui paraîtraient souverainement ridicules, s'ils n'étaient pas grossièrement criminels. Le rire grimaçant du singe dépasse ici la plaisanterie et ne laisse plus apercevoir que sa méchanceté.

Je l'ai dit et je crois l'avoir démontré, l'idée vraie et la définition la plus complète et la plus exacte de la F.·. M^e^.·., se trouve résumée dans ce mot : c'est la *synagogue de Satan* ; c'est la contrefaçon de l'Église. Si vous souhaitez le comprendre mieux encore, vous n'aurez, Monsieur, qu'à considérer les principaux traits qui caractérisent la F.·. M.·. et forment pour ainsi dire sa physionomie. Si dans l'Eglise nous retrouvons Jésus-Christ, ses vertus, ses sentiments, ses traits divins ; dans la M^e^.·. nous découvrirons facilement les traits principaux du démon et son véritable esprit. C'est le tableau que je vais mettre sous vos yeux ; vous serez, je n'en doute pas, frappé de la ressemblance qui existe entre la fille et le père.

Je suis, avec les sentiments d'un respectueux dévoûment, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## QUARANTE-HUITIÈME LETTRE.

Principaux traits de la physionomie M.·. 1° Le *mystère* — 2° La *fourberie*

Monsieur,

J'ai promis d'exquisser à grands traits le tableau de la F.·. M$^{e}$.·.; je vais essayer de remplir ma promesse.

Le type du chrétien, vous le savez, c'est Jésus-Christ. C'est sur ce modèle que nous devons être formés. Or, le caractère essentiel de Jésus-Christ est d'être *lumière: Ego sum lux mundi.* Ses apôtres sont choisis pour refléter cette divine lumière: *Vos estis lux mundi.* Son Église, placée sur le faîte de la montagne, ne peut échapper aux regards: *Non potest abscondi civitas supra montem posita.* Ses enfants sont les enfants du jour et de la lumière: *Filii lucis.* La doctrine de l'évangile doit être prêchée, non *dans le secret, mais en public et sur les toits;* elle doit être enseignée non à une classe de personnes seulement, *mais à tous*, sans exception. Voulez-vous savoir maintenant quel est le caractère du démon? C'est le mystère, ce sont les ténèbres. C'est dans les ténèbres qu'il exerce son empire, *rectores tenebrarum.* C'est là que se déploie sa puissance, *potestas tenebrarum.* C'est pour cela qu'on l'appelle si souvent le prince des *ténèbres.* Or, Mon-

Digitized by Google

sieur, dites-le moi, quelle est la première idée que fait naître en vous le mot de F.·. Me.·. ? N'est-ce pas l'idée de quelque chose de ténébreux, d'occulte ? Ne pouvons-nous pas lui appliquer ce qui est dit dans l'Apocalypse de cette femme portée par la bête, et sur le front de laquelle était écrit ce mot: *Mystère*? Ne semble-t-il pas que l'apôtre ait voulu parler de cette société qui se fait gloire d'être appelée *société secrète,* et qui s'enveloppe tout entière dans le mystère? *In fronte ejus, nomen scriptum: mysterium.* (Apoc. 16.)

Elle est née dans les ténèbres, elle vit dans les ténèbres, elle agit dans les ténèbres : *mystérieuse* dans son *but* final qu'elle n'ose avouer publiquement et *dont le monde n'est pas capable de porter la révélation; mystérieuse*, dans sa *doctrine* et son enseignement, qui est essentiellement double, et dont une partie doit rester cachée; *mystérieuse* dans les *engagements* qu'elle fait prendre à ses membres, car ils ne savent à quoi ils s'obligent; *mystérieuse* dans ses *chefs* réels, qui restent inconnus; *mystérieuse* dans ses *initiations* progressives, où l'on n'avance que pas à pas et successivement, où l'on ignore toujours plus qu'on ne sait, parce qu'elle sait plus qu'elle ne dit; *mystérieuse* dans son *action et son travail*, la plupart des MM.·. n'étant que de simples manœuvres, et si je puis m'exprimer ainsi, des goujats, qui n'ont pas la première idée de l'édifice auquel ils travaillent: *Ecce jam mysterium operatur iniquitatis* (II Thess. 2.); *mystérieuse* par le *secret* qu'elle exige, et le *serment* qui le garantit: c'est le sceau placé sur le *puits de l'abîme*, et qui le tient inexorablement fermé. Ses membres doivent rester inconnus aux *profanes*; ses réunions se font dans le secret et le plus souvent pendant la nuit. Nul autre que la maçon ne peut pénétrer dans la Loge. Ses déter-

Digitized by Google

minations et le résultat de ses réunions restent enveloppés de ténèbres. Qu'en pensez-vous, Monsieur, et n'est-il pas vrai qu'il était difficile de mieux caractériser la F.·. M$^{e}$.·. et en même temps de lui assigner un trait de ressemblance mieux mérité avec celui qui est le prince et la puissance des ténèbres?

Mais de ce premier caractère que résulte-t-il? Celui qui fait le mal, dit la Vérité éternelle, a le jour en horreur. *Qui male agit odit lucem.* (Joann. 3.)

Cet axiome est justifié par l'expérience, et la raison est ici d'accord avec la foi. Celui qui cherche à se cacher, qui, comme les oiseaux nocturnes ou les bêtes féroces, attend que les ombres de la nuit soient descendues sur la terre pour sortir de sa retraite, celui-là est pour le moins suspect. C'est ce qui a fait dire à Mgr Ketteler ces remarquables paroles:

« Il me semble que les sociétés secrètes sont, à tous égards, incompatibles avec un État, régulièrement constitué et qu'elles sont empreintes d'un caractère d'immoralité... Ce sourd *et mystérieux travail* qui s'opère sous le sol et détruit tout sentiment de sécurité dans les relations sociales (car on ne sait jamais si l'on n'a pas à faire à des frères liés par quelque serment inconnu) sera toujours à craindre, tant que la F.·. M$^{e}$.·. sera une société occulte, abritée sous de hautes protections. La F.·. M$^{e}$.·., aussi bien que toutes les autres sociétés secrètes, qui se flattent de représenter les idées du temps dans ce qu'elles ont de plus élevé, est en contradiction permanente avec ce que l'esprit du siècle réclame dans tous les domaines, la *publicité*. Et voilà pourquoi on serait tout à fait en droit de réclamer universellement, au nom même des exigences de notre époque, qu'il fût mis un terme à des *menaces souterraines.* » (Consid. sur les grands problèmes de notre époque, p. 287, 219.)

Digitized by Google

Voilà, Monsieur, ce que suggère naturellement à l'esprit ce premier caractère de la F.·. Me.·.. Passons à un autre trait de cet intéressant tableau.

2. Jésus-Christ est la vérité: *Ego sum veritas.* Il est le *véritable*, celui qui ne trompe pas: *Scimus quia verax es.* Sa parole est essentiellement vraie. Il est venu *pour rendre témoignage à la vérité;* il désire que tous *arrivent à la connaissance de la vérité.* Son Église est établie pour être la colonne et le fondement de la vérité: *Columna et firmamentum veritatis* (I Rom. 3.); et pour cela il lui a donné son esprit qui est l'esprit de vérité, *spiritum veritatis*; pour cela il a voulu que son vicaire fût infaillible lorsqu'il enseigne l'Église comme docteur et pasteur universel. Et c'est dans la vérité que nous trouvons la sanctification de nos âmes, *sanctificati in veritate;* c'est dans la vérité que se rencontre la charité, *charitatem veritatis.* La vérité, nous l'avons remarqué plus haut, est le premier besoin des individus et des sociétés, et le don le plus précieux que Dieu ait accordé aux hommes; car la volonté suit et suppose l'entendement, et la charité repose sur la vérité.

Mais si Jésus-Christ est la *vérité,* s'il est le *vrai,* par antonomase, qu'est-ce que le démon? Chose remarquable! il n'est devenu démon, d'ange qu'il était, que parce qu'il n'est pas *resté dans la vérité*: *In veritate non stetit.* Lorsqu'il ment, il parle selon sa nature pervertie: *Cum loquitur mendacium, ex propriis loquitur.* (Jo. 8.) La vérité n'est pas en lui: *Non est veritas in eo*; il est menteur et le père du mensonge: *Mendax est et pater ejus.* (Ib.)

Maintenant, Monsieur, nous sera-t-il bien difficile de reconnaître ce caractère dans la F.·. Me.·. ? Ne l'avons-nous pas surprise cachant sa véritable figure sous un masque trompeur, ayant à sa disposition deux langues,

Digitized by Google

une doctrine ostensible et une autre occulte; des Loges et des arrière-Loges? Que dis-je? combien de fois ne l'avons-nous pas déjà convaincue de mensonge et d'imposture?

Oui, la Me.·. ment impudemment au monde, quand elle met à la tête de son règlement qu'elle ne s'occupe pas de religion (art. 1.), tandis que dans ses initiations elle ne craint pas de montrer au chevalier Kadoche la religion et l'Église comme le premier ennemi à combattre, et qu'elle ne cesse de faire la guerre à ce qu'il lui plaît d'appeler *fanatisme et superstition.*

Elle ment effrontément au monde quand elle proteste de son *respect pour le pouvoir et le gouvernement du pays* (art. 2), tandis que la royauté qu'elle appelle *tyrannie*, est l'objet constant de sa haine et de ses perfides complots.

Elle ment au monde quand elle fait de la *bienfaisance* l'enseigne de l'Ordre, et qu'elle l'indique comme son but principal et sa grande occupation, tandis qu'elle n'est pour elle qu'un objet très-secondaire, comme nous l'avons établi précédemment.

Elle ment au monde, quand elle proteste qu'elle ne s'occupe pas de *politique*, tandis que, de son aveu, elle n'aurait pas de raison d'être, si elle ne s'occupait pas des questions politiques.

Elle ment au *peuple et à l'ouvrier*, en faisant miroiter à leurs yeux le partage des biens, le pillage des riches, et je ne sais quelle *Égalité* chimérique, impossible à réaliser, et dont elle ne voudrait pas elle-même.

Elle ment à ses *adeptes* qui, sur sa parole, croient posséder son secret, tandis que la plupart ne sont réellement que ses dupes.

Elle se moque des *Princes* et des personnages marquants qui veulent bien accepter l'honneur de présider

Digitized by Google

les Loges ou le Grand-Orient, tandis qu'en réalité il arrive souvent qu'ils ne connaissent ni ses desseins, ni ses symboles, ni son véritable esprit. C'est ce que reconnaît le journal *le F.·. M.·.* (févr. 1852, p. 117) en parlant du *Prince Murat;* — ce qu'atteste le F.·. Viennet (Gr.·. Comm. Grand-Maître du rit écossais), du maréchal Magnan, qui avait reçu le même jour les trente-trois grades (Répons. à la circul. de M. Magnan, p. 22); — ce que le F.·. Reboid applique au Gr.·. Or.·. et au suprême Conseil, qui, dit-il, ne connaissent ni l'origine, ni le but, ni la signification des *Fêtes solsticiales* (Hist. des 3 grand. Log., p. 489); — ce que le F.·. Ragon disait de l'empereur : l'empereur, dit-il, passait pour être le chef de l'Ordre; cependant il était défendu de lui révéler ce qui se passait dans le tribunal des *Francs-Juges* (Cours interprétat. p. 118); — ce que suppose le serment du F.·. Maître Écossais, ou chevalier de St-André, qui renferme ces paroles : *Je jure de ne jamais dévoiler la moindre chose des secrets à personne, pas même au Maître de tout l'Ordre, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une haute loge écossaise.*

Elle ment avec impudence aux souverains et aux gouvernements et compte pour rien ses serments de fidélité.

La conduite de la Maçonnerie en France, à l'égard de Louis XVIII et de Charles X, est devenue proverbiale sous le nom de *Comédie de quinze ans*. Un journal de Paris, *le Globe,* organe des loges, a admirablement dépeint cette conduite dans son numéro du 25 novembre 1830. C'est un tableau fait de main de maître. Le voici tel qu'il est sorti de l'atelier du journal maçonnique.

M. de Kergolay, pair de France sous Charles X, ve-

Digitized by Google

nait d'être condamné le 22 novembre 1830 par la Chambres des Pairs, à la suite de la publication d'une lettre dans laquelle il avait maintenu le serment de fidélité qu'il avait prêté à la branche aînée des Bourbons et motivé son refus d'en prêter un autre à la branche cadette. Trois jours après, le *Globe* fit les réflexions suivantes sur son procès: « M. de Kergolay, dit le Journaliste, a eu le malheur de croire définitif et sérieux un des engagements supposés entre les Bourbons et la France; il a pris au mot la Charte de 1814... Il ne veut pas comprendre que le régime légal et les protestations d'amour à la Charte n'étaient, de la part des libéraux de toute nuance, qu'une ruse de guerre.... Lorsque *nous avons juré fidélité à Charles X et obéissance à la Charte*, lorsque nous avons étourdi ce monarque de nos protestations d'amour, lorsque nous couvrions pour lui nos routes d'arcs de triomphe, lorsque nous rassemblions les populations sur son passage pour le saluer de mille acclamations, lorsque nous semions l'adulation sur ses pas, lorsque les temples, les académies, les écoles retentissaient d'un concert parfumé d'éloges, de bénédictions pour lui et pour sa race, lorsque nos poëtes chantaient ses vertus, lorsqu'ils s'épanchaient en allusions louangeuses sur la bravouve de ce nouvel Henri IV, sur la grâce de cet autre François I, tout cela n'était qu'une feinte, à l'aide de laquelle nous tâchions de nous dérober aux chaînes dans lesquelles il s'efforçait de nous enlacer. Vous avez été comme un de ces spectateurs novices qui, assis au parterre pour la première fois, prennent pour des réalités la scène que l'on joue devant eux. Détrompez-vous: Pairs, Députés, Magistrats, simples Citoyens, *nous avons tous joué une comédie de quinze ans*. »

A la fourberie et à la trahison, elle sait, si son inté-

Digitized by Google

rêt l'exige, joindre l'hypocrisie et le sacrilége. C'est ce que recommande sans détour la *Haute Vente* dans l'instruction adressée aux *Ventes particulières*, et que nous avons citée plus haut.

Vous le voyez, Monsieur, si le père est *menteur*, la fille n'a pas dégénéré. Elle sait son métier. Le mensonge est son élément et sa vie: *Cum mendacium loquitur, ex propriis loquitur*. Le vieux serpent, *serpens antiquus* (c'est le nom donné à Satan) n'est pas mort. Il vit, il agit dans la M∴.

Je ne puis aujourd'hui compléter ce portrait; permettez-moi de renvoyer à une autre fois ce qui me reste à dire, et croyez-moi toujours, Monsieur, etc.

Digitized by Google

## QUARANTE-NEUVIÈME LETTRE.

3° Trait : l'*orgueil*. — 4° L'*immoralité*. — 5° La *cruauté*.

Monsieur,

Il est un autre trait de ressemblance entre la Me.·. et celui que nous regardons justement comme son fondateur, son père et son premier chef.

Vous savez, Monsieur, que nos premiers parents se sont perdus, séduits par le fol espoir qu'ils avaient conçu, et la trompeuse promesse qui leur avait été faite, de devenir comme des dieux : *Eritis sicut dii* (Gen. 3). C'est pour *expier* cette faute et réparer cet orgueil sacrilége que le Fils de Dieu s'est abaissé jusqu'à prendre notre nature. Le Verbe, dit saint Jean, s'est fait chair : *Verbum caro factum est;* celui, dit saint Paul, qui *est égal à son Père par sa nature divine s'est anéanti*, afin de nous relever. Vous n'ignorez pas à quelles humiliations s'est condamné le Sauveur du monde pour guérir la blessure faite à notre humanité par l'orgueil, et avec quelle insistance il nous a recommandé l'humilité, cette vertu si nécessaire à l'homme. Il veut que son Église se regarde comme un petit troupeau qui n'a d'espérance qu'en Dieu, que chacun de ses membres *apprenne de lui cette humilité de cœur* à laquelle est promise la grâce et qui a le privilége de mériter les prédilections divines.

Digitized by Google

Est-il besoin de vous dire que le caractère distinctif de Satan, c'est l'*orgueil?*

C'est l'orgueil qui l'a précipité des hauteurs du ciel; c'est par l'orgueil qu'il est parvenu à faire déchoir Adam et Ève de la justice originelle; c'est encore par l'orgueil qu'il s'efforce de nous séduire et de nous entraîner dans sa chute. *Je m'élèverai*, s'est-il écrié, *par-dessus les hauteurs du ciel et je serai semblable au Très-Haut.* Régner et commander, ce fut toujours et c'est encore le rêve de son ambition. Il parvint avant l'avènement du Fils de Dieu à se faire rendre les honneurs divins: *Omnes dii gentium dæmonia*, dit le prophète; et de nos jours encore, combien d'aveugles mortels qui croiraient s'abaisser en se soumettant à Dieu, sont les vils esclaves du démon et s'en glorifient. Or, Monsieur, voyez si la F.·. Me.·. n'a pas bien profité de sa leçon, si elle n'est pas animée de son esprit, si elle n'a pas hérité de son orgueil et de sa suffisance. Laissons-la parler et nous dire ce qu'elle pense d'elle-même.

Qu'est-ce que la Me.·.? C'est, dit le *Globe, un vénérable débris de l'antiquité, source cachée de tous les progrès qui se sont opérés dans le monde depuis cent ans.* (Tom IV, p. 135.) Nous avons pu indiquer quelques-uns de ces progrès.

Vous n'avez pas oublié qu'elle s'appelle elle-même *la lumière*, et que c'est d'elle que tout *profane* doit la recevoir. On donne aussi le nom de *Lumière* aux trois premiers dignitaires d'une L.·. c'est-à-dire au Vénérable et aux deux Surveillants. Le Vénérable représentant la lumière dans son *essence*, le premier Surveillant représentant *le soleil*, et le second *la lune*. (Vocab. M.·. au mot *lumière*. M. de St-Albin.)

Qu'est-ce que la Me.·.?

Digitized by Google

Ecoutons ce que pensent d'elle ses plus fidèles enfants.

« Plus on approfondit la science et la morale Me.·., dit le F.·. de Wargny, plus on doit se convaincre que l'*ordre Me.·.*, est la société la *plus noble*, *la plus sublime, la plus pure et la plus belle* qui ait jamais existé, ou qui *puisse jamais exister* dans l'univers. » (23 avr. 1820, disc. à la Log. *Espérance* de Bruxelles.)

« La Me.·., selon le F.·. Ragon, c'est le résumé de la sagesse divine et humaine, la morale universelle qui ne *reçoit pas la loi*, mais *qui la donne*, et qui affranchit tous *ses religionnaires des préjugés de leur pays* ou des erreurs *de la religion de leurs pères.* » (Glob. t. III, p. 175.)

« C'est, dit le F.·. Gayette, un *phare* où brûle *un feu divin*, d'où s'échappe la vraie lumière qui doit un jour éclairer et moraliser le monde. » (*Le F.·. M.·.* mars 1857, p. 22.)

« C'est, dit le F.·. Gérin, un *flambeau lumineux* placé au milieu des populations profanes pour les éclairer. » (Glob. I, 105.)

« C'est, dit le F.·. Pinet, une *étoile flamboyante*, qui, resplendissante de feux, au faîte du temple éternel, verse des torrents de lumière sur la société.» (Ib. 104.)

« C'est, dit le F.·. Boubée, une *institution céleste* que Dieu créa, comme un *soleil moral*, pour éclairer les mortels assez heureux pour s'abriter sous elle. » (Le *F.·. M.·.* sept. 1857, p. 177.)

« C'est, dit le F.·. Frantz-Faider, Le *code abrégé de la morale universelle*, dont les doctrines sont *si pures* qu'on ne peut les *faire filtrer que petit à petit*, dans le cloaque impur où croupissent tant d'intelligences. » (Disc. 2 juillet 1866.)

« C'est, dit le F.·. Grisar, « *un phare lumineux*, un

Digitized by Google

signe d'*appel et de ralliement*, qui saisira l'idée *démocratique de notre époque* pour *emporter l'humanité vers ses sublimes destinées.* » (Disc. 13 déc. 1845.)

Et pour terminer le panégyrique et tout dire en un mot, la F.·. Me.·., dit le F.·. Lemaître, *c'est notre Dieu, notre religion, notre autel, c'est notre Gr.·. Orient. Gloire à la divine Maçonnerie !* » (Glob. IV 363.)

*Qu'est-ce que le Franc-Maçon?* « Les FF.·. qui par l'investigation et les recherches parviennent à *l'innocence maçonnique* et agissent d'une manière *conforme à l'essence de notre Ordre*, sont dignes d'*être appelés les dieux de la terre.* » (Revue M.·.. Manuel pour les FF.·.. Juillet 1850, p. 216.)

« Le véritable M.·., dit le F.·. Esdoceca, *scrute la nature, porte ses investigations jusque dans les secrets les plus intimes*, et, d'une main hardie, *il écarte à force de travail le voile qui la couvre* et la dérobe au *vulgaire ignorant. Il commande à la nature, anime ou crée à son tour, et remplit sa glorieuse mission. Initié aux sublimes mystères,* rien *ne résiste plus à sa volonté.* » (Glob. III, p. 3, 11 juin 1837.)

Comprenez-vous, Monsieur, et ces incomparables MM.·. se comprennent-ils eux-mêmes? Si nous ne savions que l'orgueil est une folie, ces messieurs nous l'apprendraient.

Voulez-vous savoir les leçons que la Me.·. donne à ses adeptes? écoutez : « *Surtout, professez pour vous-mêmes une profonde estime; respectez-vous*, non-seulement comme un *membre utile*, mais même *nécessaire* dans le *grand travail.* » (F.·. Frantz-Faider, 2 juillet 1846 à la loge la *Fidélité de Gand.*)

Voilà, certes, d'étranges recommandations, et qui sont peu d'accord avec celles de l'Evangile; mais elles

Digitized by Google

sont, par contre, parfaitement conformes à la doctrine de Lucifer, et le langage des enfants se rapproche tellement de celui du père qu'on ne peut se méprendre sur l'esprit qui l'a dicté. Il nous semble entendre sortir encore de la bouche du serpent cette parole : *Vous serez comme des dieux*; ou ces autres de l'ange déchu: *Je monterai, je m'élèverai et je serai semblable au Très-Haut.* Une présomption insensée, des prétentions ridicules, un orgueil satanique : voilà le troisième trait caractéristique de la F.·. M$^{e}$.·..

En voici le quatrième.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, qu'une des notes de l'Église, l'une des propriétés qui la distinguent et qui ne conviennent qu'à elle, c'est la *sainteté* : son divin fondateur est appelé le *Saint, la sainteté* même ; il a consacré toutes les vertus par ses exemples et par ses enseignements; il en a recommandé la pratique, il en a indiqué la perfection et l'héroïsme comme l'objet de nos légitimes aspirations. Il a voulu en particulier, que l'homme travaillât à dégager son âme de la servitude des sens et des passions charnelles, qui la dépriment et la rabaissent. La *pureté* a toujours été en honneur dans le catholicisme; et pour assurer le triomphe de l'esprit sur la chair, la pénitence et la mortification sont non-seulement recommandées comme utiles, mais exigées comme nécessaires. Eh bien, ici encore, Monsieur, admirez avec quelle exactitude nous retrouvons dans l'*ennemi de Dieu et des hommes* le caractère diamétralement opposé et le stigmate odieux du vice le plus honteux.

Quel est le nom que l'Évangile donne de préférence au démon? Treize ou quatorze fois dans le Nouveau Testament, nous le trouvons désigné sous le nom d'*esprit immonde*. Telle est sa propriété distinctive; sans doute

Digitized by Google

parce que connaissant la faiblesse de l'homme, c'est dans ces liens criminels qu'il cherche ordinairement à l'enchaîner; ennemi de la nature humaine, il prend un singulier plaisir à la rabaisser et à la dégrader. C'est aussi parce que les pécheurs, esclaves de cette passion brutale, sont bien plus facilement soumis à sa tyrannie et qu'il exerce sur eux un empire plus absolu, comme nous l'enseigne le Saint-Esprit au livre de *Tobie*. Quoi qu'il en soit, voilà sa dénomination la plus ordinaire dans la sainte Écriture. Me sera-t-il bien difficile maintenant de prouver que la F.·. M$^{e}$.·. ne s'éloigne pas, en cette matière, de l'esprit de son père, et qu'elle semble prendre à tâche de mériter elle-même le nom qu'il a reçu ?

Nous l'avons déjà dit: en niant l'existence d'une autre vie, elle renverse le fondement de toute morale. En déclarant les *passions* non seulement *innocentes* mais *utiles*, elle encourage tous les désordres et justifie à l'avance *tous les excès*. (V. lett. 13.)

Mais, de plus, elle se donne l'infernale mission de *réhabiliter la chair*, c'est-à-dire d'élever ses instincts grossiers au-dessus de la loi de l'esprit et des aspirations de l'âme raisonnable.

Dans la pensée des F.·. MM.·., l'homme n'est doué d'intelligence que pour se livrer sans réserve et sans frein aux désirs de son cœur, et aux instincts qui lui sont communs avec la bête.

Elle nous a dit ce qu'elle pensait de la *chasteté*: « Prise dans un sens absolu, elle est contre le vœu de la nature, et cesse d'être *une vertu sociale*. » (Rite de la M$^{e}$.·. d'adopt. p. 23.) Nous savons ce qu'elle pense du *mariage et du divorce*. L'institution de la F.·. M$^{e}$.·. d'adoption a paru si suspecte aux F.·. MM.·. eux-mêmes qu'ils croient prudent d'en cacher l'existence



Digitized by Google

aux *apprentis*. La Me.·. *Androgine* l'est bien davantage encore. Enfin nous savons assez ce que pensent de la *pénitence et de la mortification*, des hommes pour qui la vie présente est tout, puisqu'ils n'admettent pas l'immortalité de l'âme.

« Les ordres religieux, selon la F.·. Me.·., furent établis dans le but *anti-social* de perfectionner la vertu par le *renoncement à soi-même*... Mais l'*Ordre Me.·.* seul fut institué pour rendre les *hommes sociaux et vertueux* pour l'*unique plaisir de l'être*. » (Rituel du nouv. grad. de Rose-Croix p. 9-18.)

Passons à un autre caractère non moins essentiel.

Le divin Rédempteur des hommes se nomme Jésus, c'est-à-dire Sauveur ; il a été appelé *Agneau*, à cause de sa douceur ; il n'est *pas venu pour perdre*, *mais pour sauver*. Il a passé *en faisant le bien*, dit l'Évangéliste; et saint Paul résume toute sa vie dans ces deux mots: *il a aimé et il s'est sacrifié*. Tel est aussi l'esprit de l'Église; autant elle a en horreur le péché, autant elle aime le pécheur. Les apôtres ont été envoyés dans l'univers, comme *des brebis au milieu des loups;* s'ils ont triomphé, ce n'est point par la force; mais par la patience et la douceur. Ici encore admirez le contraste.

Le mot de *Satan* en hébreu signifie *adversaire*, *ennemi* ; celui de *diable* veut dire *accusateur, calomniateur*. Ce nom d'*ennemi* est celui que Notre-Seigneur donne au démon dans l'Évangile ; mais cet ennemi dangereux nous est représenté dans la sainte Ecriture tantôt sous la figure du *dragon*, tantôt sous celle d'un *lion rugissant*; tantôt on l'appelle simplement un esprit méchant, *spiritus nequam*. La passion qui le domine, c'est la haine. Aussi Notre-Seigneur nous enseigne-t-il qu'il est *homicide depuis le com-*

Digitized by Google

*mencement* : *Ille erat homicida ab initio.* Pas de maître plus indulgent, en apparence, que le démon, car il encourage toutes les passions; en réalité, par de tyran plus cruel, plus implacable.

Oserai-je le dire, et puis-je espérer d'être cru? La F.·. Me.·. est, sous ce rapport, marquée à l'effigie de Satan, elle est *ennemie* comme lui; comme lui *calomniatrice.* Tantôt *serpent*, tantôt *lion*, toujours sans cœur, toujours *cruelle.*

Je sais bien qu'elle parle beaucoup de *fraternité*; qu'elle fait retentir bien haut les mots de bienfaisance et de philanthropie. *La bienfaisance*, dit la sœur F.·. Maçonne Jauze, *cette douce émanation du Gr.·. Arch.·. de l'Un.·., est l'âme de la Maçonnerie.* (Le Glob. I, p. 307). « La Maçonnerie, dit le F·.. Dupin, c'est la *philanthropie universelle*; » et le F.·. Garon, voulant nous en donner une idée plus complète et plus exacte encore, l'appelle *une sœur de charité.* Nous avons déjà dit qu'il fallait singulièrement rabattre de ces pompeux éloges. « Enfants de la grande famille M.·., s'écrie douloureusement le F.·. Lamouroux, où sont les abris que vous avez construits? Où sont les asiles de vos vieillards malheureux, les établissements destinés au soulagement de vos malades et de vos affligés? Rien, rien. Le sol M.·. de France est partout en friche : les *vieillards* souffrent, et les *veuves* sont dans l'indigence, et les *orphelins* de vos frères sont obligés d'aller frapper à la porte de l'institut des *Ignorantins* pour apprendre à lire, et de demander à l'assistance publique un secours de quelque valeur. » (*F.·. Maçon.*, 21 juin 1862.)

La F.·. Me.·. n'a pas de cœur, nous a dit équivalemment un autre F.·. M.·..

Mais j'ajoute qu'elle est tyrannique, violente et *cruelle.*

Digitized by Google

Elle l'est pour ses propres enfants ; car c'est avec le poignard qu'elle forme ses disciplies les plus dévoués; c'est à l'assassinat qu'elle semble vouloir les préparer par les épreuves qu'elle leur fait subir : ils ne sont dignes d'elle qu'autant qu'ils se déclareront prêts à tremper leurs mains dans le sang d'un inconnu, si la F.·. M.·. le leur ordonne ; et leurs serments sacriléges signés de leur propre sang, sont encore confirmés par des imprécations horribles : « Si je suis infidèle à ce serment, *je consens à avoir la gorge coupée, le cœur et les entrailles arrachés, le corps brûlé et réduit en cendres, les cendres jetées au vent, et à laisser une mémoire en exécration à tous les Maçons.* »

Oui, la F.·. M.·. est *cruelle.* Elle ne reculera devant aucun sacrifice pour réaliser ses plans révolutionnaires. « Il faut, dit Gust. Struve (Alliance du peuple, journ. de Neuchâtel), il faut que *l'extermination s'étende du Tage à l'Oural, de l'Océan à la mer Noire*; *et qu'elle soit assez complète pour anéantir* non-seulement ce qu'il appelle *les fléaux de l'humanité, mais jusqu'aux éléments dont ils se composent.* »

Le temps doit venir, dit à son tour Ch. Heinzen, partisan de l'*alliance humanitaire*, où le peuple devra rejeter cette conscience qui se trahit elle-même, lorsqu'il fouillera *avec le glaive de l'extermination tous les recoins qui cachent ses ennemis mortels, et célèbrera la fête de la vengeance sur des montagnes de cadavres.* » (Gazette allem. de Londres 1849.)

« Quand même, dit-il encore (ibid. 16 nov.), il faudrait donner la chasse aux chefs des réactionnaires *jusque sur les sommets du Chimboraço ou de l'Himalaya,* ils ne doivent *trouver d'autre repos sur la terre que celui du tombeau.* »

Oui, la M.·. est *cruelle* et sanguinaire non-seule-

Digitized by Google

ment pour les *profanes*, mais encore pour les *siens* Écoutez Mazzini: « Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète, ou qui en dévoileront les mystères seront poignardés sans rémission; même châtiment pour les traîtres.

« ...Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu, et il devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le *sein de sa mère,* ou dans le *tabernacle du Christ.* » (Organis. de la Jeune Italie. Art. 30, 33.)

Ne croyez pas, Monsieur, que ces menaces ne soient qu'un vain épouvantail; non, la secte ne recule pas devant les derniers excès.

Voici ce que nous lisons dans l'*Histoire des sociétés secrètes de 1830 à 1848*, par Lucien de la Hodde. (Bruxelles 1850, p. 79-82):

« La plupart des Italiens qui s'étaient abattus sur la France, après leurs tentatives révolutionnaires dans leur patrie, étaient dans le midi et se signalèrent par des actes d'un caractère détestable. Une association existait parmi eux sous le nom de *Jeune Italie,* ayant pour chef un homme que ses antécédents démagogiques et ler derniers événements de Rome ont marqué d'un cachet sinistre: je parle de M. Joseph Mazzini. Tout membre de l'association était tenu de se procurer des armes, d'être à la discrétion des chefs et de travailler sans relâche à l'extermination des rois; en outre, il faisait serment d'assassiner quiconque lui serait désigné par le comité. Et ce n'était pas là un de ces vains engagements, comme il s'en prend dans toutes les sociétés secrètes. Les réceptions n'avaient lieu qu'après un examen rigoureux, qui garantissait un dévouement fanatique et une détermination farouche. Au reste, un fait va montrer ces hommes à l'œuvre.

Digitized by Google

« Quatre réfugiés, MM. Emiliani, Scuriatti, Lazzoreschi et Andriani, qui voulaient bien combattre les *tyrans* de l'Italie, n'acceptaient pas les doctrines sanguinaires de la société *Mazzinienne*, et s'en étaient expliqués ouvertement : ce fut un crime de haute trahison dont la connaissance fut portée aux assises secrètes. M. Mazzini vint de Genève exprès pour présider au jugement, qui eut lieu à Marseille, dans les formes arrêtées par les statuts. Un nommé La Cecilia était secrétaire; plusieurs chefs siégeaient comme membres du sombre tribunal. Les francs juges se réunirent la nuit, dans la maison de l'un d'entre eux, constituèrent gravement leur cour de justice souveraine, et procédèrent sur pièces, sans accusés et sans défenseurs, à l'examen de la cause. Sur l'ordre de M. Mazzini, le secrétaire donna lecture des faits de l'accusation. Il en résultait l'inculpation contre les prévenus: 1° d'avoir propagé des écrits contre la société *sainte;* 2° d'être partisans de l'infâme gouvernement papal; 3° de chercher à paralyser les projets de l'association en faveur de la cause sacrée de la liberté.

« Les preuves résultant de plusieurs témoignages écrits furent produites; on les discuta, et, en l'absence de contradicteurs, on tomba promptement d'accord sur leur énormité. En conséquence, le tribunal, faisant application des statuts, condamna MM. Emiliani et Scuriatti à la peine de mort. Quant à Lazzoreschi et Andriani, les charges contre eux étant moins fortes, l'arrêt ne les condamnait qu'à être frappés à coups de verges, « sauf à subir, à leur retour dans leur patrie, « un nouveau jugement qui les envoie aux galères, « *ad vitam,* comme traîtres et brigands insignes. »

« Avaient signé: Mazzini, président, et La Cecilia, secrétaire. Copie de ce jugement fut saisie, et existe.

Digitized by Google

Les condamnés étant domiciliés à Rodez, la pièce portait comme chapitre additionnel: « Le président de « Rodez fera choix de quatre exécuteurs de la présente « sentence, qui en demeureront chargés dans le délai « de rigueur de vingt jours; celui qui s'y refuserait « encourrait la peine de mort *ipso facto*. »

« Voilà bien la procédure sommaire, la pénalité farouche et le caractère impitoyable de certains tribunaux des époques barbares ; cette fantasmagorie a été souvent renouvelée pour effrayer les conspirateurs crédules, mais ici il s'agissait d'un drame trop réel. M. Mazzini, ce type de l'italien froid, perfide et sanguinaire, aspirait dès cette époque à la domination qu'il a fini par imposer à son pays....

« Peu de jours après le jugement, Emiliani, passant par les rues de Rodez, est attaqué par six de ses compatriotes, qui lui portent des coups de poignard et se sauvent; la victime parvient à échapper à la mort, et les assassins sont arrêtés. On instruit l'affaire, qui ne tarde pas à se dénouer devant la cour d'assises. Les exécuteurs de M. Mazzini sont condamnés à cinq ans de réclusion.

« M. Emiliani, tout maladif encore, avait assisté au procès. accompagné de sa femme qui l'entourait des soins réclamés par son état. En sortant, il était fatigué, et il entre dans un café avec sa compagne; son ami, M. Lazzoreschi, était avec eux. A peine assis, un nommé Gavioli paraît, va à M. Emiliani, et, sans prononcer une parole, lui plonge son poignard dans la poitrine ; d'un second coup il renverse M. Lazzoreschi; puis, comme madame Emiliani se précipite au secours de son mari, il la renverse à son tour en la frappant deux fois de son couteau ; alors il prend la fuite, et n'est saisi qu'avec peine par des jeunes gens à qui il oppose une résistance désespérée.

Digitized by Google

« L'effroi du terrible tribunal était si grand, que, deux jours après, aux funérailles des victimes, pas un seul italien n'osa se montrer.

« L'assassin, jugé et condamné, porta la peine de son crime. Quant à M. Mazzini, rentré en Suisse, comme le tigre rentre dans sa caverne après une scène de carnage, il se remit froidement à son œuvre de destruction sociale. »

Que signifie donc le mot *Fraternité* dans la bouche de la F.·. Me.·. ? Aide et secours *aux F.·. MM.·., aux vrais F.·. MM.·..* Quant aux profanes, aux réfractaires, à quiconque est étranger ou hostile à la secte, on ne leur doit rien, si ce n'est le mépris, la haine et, au besoin, la mort.

Je renvoie à ma prochaine lettre ce qui me reste à dire sur cette matière, et je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## CINQUANTIÈME LETTRE.

6e Trait: la *servitude* et l'abaissement. — 7e la *destruction* et la mort.

Monsieur,

A l'en croire, il n'y a rien de plus sacré pour la Me.·. que la *liberté*. Elle en fait sa devise favorite, et c'est l'amorce séduisante dont elle se sert pour attirer à elle et ranger sous ses drapeaux les insensés dont elle se joue. La Me.·.. dit un de ses enfants, veut la *liberté de conscience* pour combattre la superstition et le fanatisme; la *liberté d'examen*, parce que Dieu lui a donné pour guide la raison; *la liberté de parole et d'action*, parce que le *sentiment de sa dignité suffit à régler sa conduite* !! (F.·. Brémond, install. de la Loge de Digne, 2 juillet 1868.)

Et cependant de tous les mensonges qu'elle débite, c'est le plus solennel; ce n'est pas la *liberté* qu'elle donne, c'est la plus odieuse *tyrannie* qu'elle impose.

Quand le premier des rebelles leva l'étendard de la révolte, et fit entendre jusque parmi les esprits célestes le cri fatal de l'*indépendance*, il crut sans aucun doute s'affranchir, mais il se trompa; il devint *esclave*; esclave du péché, esclave de la justice divine qui s'appesantit sur lui, esclave de la peine et du châtiment qui suivit sa prévarication. Celui qui n'avait pas voulu se sou-

Digitized by Google

mettre à la loi de l'amour subit forcément celle de la sainteté et de la puissance irritée qu'il avait osé braver; il n'avait pas voulu rester l'enfant, il devint l'esclave et l'ennemi de son Dieu; il avait cru s'élever, il se dégrada; il avait ambitionné la grandeur, il trouva la bassesse; en cherchant la vie et le bonheur hors de Dieu, il rencontra la mort et le malheur éternel.

Tel est, Monsieur, le sort des membres de la F.·. Me.·.. On leur parle beaucoup de *liberté*; ils s'imaginent être indépendants, parce qu'ils ont secoué le joug de Dieu, méprisé l'autorité de l'Église, brisé le frein de la religion, mais en réalité ils n'ont fait que changer de maître: s'ils refusent de servir Dieu, c'est pour se constituer les esclaves de Satan; s'ils foulent aux pieds les lois sacrées de la justice et de la vertu, c'est pour subir la dure tyrannie des plus honteuses passions. *Celui qui commet le péché est l'esclave du péché*, a dit la vérité éternelle. Il y a donc cette différence entre les enfants de Dieu et ceux du démon, que les premiers, en se constituant ici bas les serviteurs volontaires de celui qui les a créés et qui se déclare leur père, règnent glorieusement sur leurs passions et jouissent de la véritable liberté; tandis que les seconds, en se révoltant contre leur maître légitime, tombent sous l'odieuse domination du plus cruel des tyrans, en attendant qu'ils subissent le juste châtiment que leur réserve le maître légitime qu'ils ont méprisé.

Non, Monsieur, le F.·. M.·. n'est pas un homme libre; laissez-moi le dire, c'est *l'esclave* par excellence, Vous allez en juger par vous-même.

Iº La F.·. Me.·. proclame bien haut la *liberté de la presse*; mais le M.·. peut-il en jouir impunément? Non; il est soumis à la *censure*. Écoutez le Gr.·. O.·. belge :

« Considérant qu'il importe à la dignité et aux prin-

Digitized by Google

cipes constitutifs de l'Ordre maçonnique de ne pas placer le Gr.·. Or.·. ou les loges dans la pénible nécessité de devoir désavouer des principes qui seraient en opposition avec ceux professés par l'Ordre,

« Le Gr.·. O.·. arrête:

« Art. 1er. Toute publication par la voie de la presse, ou tout discours à prononcer par des FF.·. délégués au nom du Gr.·. Or.·., devront être préalablement soumis à l'*examen et à l'approbation du Grand Comité.*

« Art. 2. Les loges de l'Obédience sont invitées à faire soumettre à leur *approbation les discours et publications* que des FF.·. appartenant à leur atelier, pourraient faire. »

(Décision du 5 juin 1841. Extrait de l'Ann. du Gr.·. Or.·. de Belgique pour l'ann. de la V.·. L.·., 1848, p. 41.)

IIe Le Maçon est-il libre dans les *élections*? Non; il devient l'instrument de la secte à laquelle il doit sacrifier même sa conscience.

Nous en avons reproduit la preuve incontestable. (Lettre 15.)

IIIe Le maçon est-il libre dans ses *opinions politiques*? Non, il devient l'instrument docile et obligé de la F.·. Me.·. et doit lui sacrifier sa liberté, sa pensée, sa religion; il lui appartient entièrement.

Écoutons le Gr.·. O.·. de Belgique.

« Vu les décisions du Gr.·. Comité, en date du 5e J.·. 11e M.·. 5855;

« Ouï le rapport présenté au nom du Gr.·. Com. par l'organe de son Rapporteur, le T.·. C.·. Fr.·. Bourlard, Gr.·. Orat.·.;

« Les colonnes consultées, et le Gr.·. Orat.·. entendu dans ses conclusions;

« Le Gr.·. Orient répond:

Digitized by Google

« La Franc-Maç.·. est une association d'une espèce toute particulière. Si son but actuel n'a pas été défini d'une manière assez précise jusqu'à ce moment; s'il doit l'être par l'initiative du G.·. Orient lui-même, et si enfin le programme à suivre pour l'atteindre n'est pas rigoureusement déterminé, on peut dire, dès à présent, en termes généraux, que ce but est de faire succéder la vérité démontrée par la raison, aux erreurs que l'ignorance entretient dans la société. Pour obtenir ce résultat, la Mᵉ.·. a compris et constaté qu'elle avait besoin de l'unité de vue et d'action qu'elle cherche à établir, et à la conservation de laquelle son existence même se trouve attachée.

« Lorsqu'un profane se présente dans la Maçonn.·., il doit connaître, au moins dans son ensemble, la fin que cette institution se propose. Sa démarche signifie qu'il en approuve le but; il vient se joindre à ceux qui combattent pour la cause de la vérité et de la justice; enfin après avoir déclaré qu'il se présente par sa libre volonté, le profane promet de se consacrer et de se dévouer à l'œuvre Maçonnique.

« L'obligation contractée par le M.·. *donne à celui-ci un caractère indélébile* aux yeux de tout homme scrupuleux sur les questions de loyauté et d'honneur. En promettant de remplir son obligation, le *Maç.·. aliène sans doute une partie de la liberté absolue de ses actions;* mais cet abandon volontaire est légitime comme tout engagement que l'on prend, dans la vie civile, de faire ou de ne pas faire une chose, et de remplir des obligations. En s'engageant dans les liens de l'institution Maç.·., le *Franc-Maçon s'oblige à combattre partout l'ignorance; il s'interdit de nuire à la vérité*, que cette institution s'efforce de faire éclore, et il *promet de contribuer à la répandre pour le bien-*

Digitized by Google

*être de l'humanité*. Nulle association d'ailleurs ne peut se concevoir sans une idée commune qui relie les membres qui la composent, et sans une obligation de faire, chacun, ce qui est nécessaire pour que cette idée passe dans l'ordre des faits.

« On ne doit donc pas se dissimuler que le Franc-Maç.·., en entrant dans la famille maçonnique, aliène la liberté qu'il aurait eue de rester indifférent au travail auquel l'institution se livre, ou de nuire même à l'efficacité de ce travail.

« La Mᵉ.·. doit tenir les yeux ouverts sur ses soldats, dans les combats contre l'erreur, pour applaudir les forts, encourager les faibles, flétrir et condamner les lâches ou les déserteurs. Sans cette action, exercée par la maçonnerie sur ses membres livrés à la vie publique, le travail Maçonnique serait stérile, le dévouement de nos FF.·. une duperie, et nos espérances en l'avenir ne seraient que des chimères.

« Par ces considérations principales, le Gr.·. Orient résout sans hésitation, la question qui lui a été posée, et il décide que, non-seulement les Loges ont le *droit*, mais le *devoir* de surveiller les actes de la vie publique de ceux de leurs membres qu'elles ont fait entrer dans les fonctions politiques ; le devoir de demander des explications, lorsqu'il paraît qu'un ou plusieurs de ces actes ne tendent pas à éclairer la société du flambeau de la vérité ; le devoir d'accepter ces explications avec bienveillance quand elles sont satisfaisantes, de réprimander si elles laissent à désirer, et même de retrancher du Corps Maçonnique les membres qui ont manqué sciemment et volontairement aux devoirs que leur qualité de M.·. leur impose, surtout dans leur vie publique.

« La sagesse des Loges fera résoudre chaque cas particulier, pour lesquels, d'ailleurs, le recours au Gr.·.

Digitized by Google

Orient reste ouvert, avant que la décision, si elle comporte une peine sévère, reçoive une exécution définitive.

« Ainsi arrêté en Tenue du Gr.·. Orient, le 1er J.·. du 1er M.·. 5856.

Le 1er Gr.·. surv.·, pour le Gr.·. Maît.·. Nat.·.
VERHAEGEN, aîné.

Par Mandement:
Le Gr.·. Exp.·. pour le Gr.·. Secr.·.
HENRI SAMUEL.

L'arrêté qui précède fut communiqué aux RR.·. Loges de l'Obédience par la circulaire dont voici le texte:

« En vous adressant 25 exemplaires de l'arrêté n° 703, veuillez, je vous prie, dans une de vos prochaines Ten.·., appeler l'attention sérieuse des FFFr.·. de votre R.·. Loge sur les devoirs que tout Maçon a contractés envers l'Ordre, le jour même de son Initiation à nos Mystères ; devoirs formulés, en termes généraux, à l'art. 1er § 2, de nos Statuts Généraux et que nul F.·. M.·. ne peut méconnaître en aucune circonstance de sa vie Maç.·. ou profane.

Cette circulaire est signée comme suit:

« Par mandement;
Le Gr.·. Exp.·. pour le G.·. Secr.·.
HENRI SAMUEL.

Concluons. Le M.·. se soumet à la *censure*. Il abdique sa liberté dans *les élections*. Il n'est pas libre de suivre ses *opinions politiques*, car il doit penser *comme la Me.·. et agir selon la direction qu'il reçoit. Il aliène une partie de la liberté absolue de ses actions*; il s'oblige à *combattre partout l'ignorance* (c'est-à-dire la religion); il *s'interdit de nuire à la vérité M.·., il s'oblige à la répandre;* il doit *être prêt à mourir pour la*

Digitized by Google

*M*e.·.; il promet *de se consacrer et dévouer à l'œuvre M.*·., il est lié par des serments solennels, et il s'expose à des châtiments affreux, s'il est infidèle. *Son engagement* dans l'Ordre lui donne un *caractère indélébile.*

Et la Me.·. *nous parle de liberté!!* Elle prétend affranchir ses membres de l'esclavage !! Pouvait-elle imaginer une contradiction plus manifeste, et afficher plus de mépris pour ses membres, se jouer plus effrontement de leur crédulité? Mais voici quelque chose de plus fort encore s'il se peut.

Veut-on savoir de quelle liberté jouissent ces hommes qui déclament contre l'obéissance religieuse? Écoutez l'engagement que prennent les adeptes de la *J. Italie*:

« Je promet d'obéir aveuglément aux supérieurs de l'*Association italienne*, de me conformer en tout et pour tout à leurs ordres, sans jamais prendre sur moi de hâter ou de retarder les événements, le progrès et le service de la société; de mettre ma confiance sans limites dans *la Jeune Italie*, de même que je la mets en toi, mon frère convertisseur, sans réserve et sans limites... Dans ce but, à partir de cet instant jusqu'à ma mort, je m'oblige volontairement et pour toujours à suivre en tous lieux les chefs et les supérieurs *de la Jeune Italie*, et à observer scrupuleusement *tous les devoirs prescrits par le catéchisme de la Jeune Italie.* » A ces mots il brandit un poignard, et le candidat après l'avoir présenté à son convertisseur lui dit: « *Si j'étais assez vil, assez misérable pour oublier ces serments sacrés et ces augustes promesses, frappe-moi alors, frappe sans pitié le parjure.* » (Formul. adopté par la société dite *la Jeune Italie.*)

Achevons notre tâche et donnons le dernier coup de pinceau qui complète la ressemblance de la Me.·. avec Satan. Il promit la vie à nos premiers parents. Non,

Digitized by Google

*vous ne mourrez pas,* leur disait-il : *Nequaquam moriemini;* mais vous deviendrez comme des Dieux; et cependant c'est lui qui a introduit la mort dans le monde : *Invidiâ diaboli mors introivit in orbem.* (Sap. 2-24.)

Il en a obtenu l'empire, il est le prince de la mort : *Eum qui habebat mortis imperium, id est diabolum.* (Heb.) Et c'est en quoi il diffère essentiellement de celui qui *est venu nous donner la vie*, et qui la possède dans sa plénitude. Eh bien, Monsieur, la F.·. Me.·. a le génie de la destruction et de la mort. En dépit de son nom, elle ne sait pas *bâtir*; mais elle sait parfaitement *démolir*. Qu'a-t-elle fait depuis qu'elle s'est implantée dans notre malheureuse patrie? Qu'a-t-elle accompli pour le bien de l'humanité depuis cent ans? Ruine des sociétés, ruine des gouvernements, ruines intellectuelles et morales, ruine dans la famille, ruine dans les individus. Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit, et toute démonstration serait ici superflue. Le grand instrument de la révolution est entre ses mains, rien n'a résisté jusqu'à présent à sa puissance. Admirant la force illimitée du levier pour remuer les masses, Archimède se faisait fort de soulever la terre, pourvu qu'on lui donnât un point d'appui convenable et un levier suffisant. Ce qui est impossible dans l'ordre physique, la F.·. Me.·. l'a réalisé dans le monde moral. Son levier c'est le grand mot, c'est l'éblouissante, mais trompeuse idée de *liberté*. Son point d'appui, ce sont *les passions aveugles* des masses ignorantes et séduites. Avec ces deux choses, elle a bouleversé l'univers et dans ce moment elle soulève, par une formidable coalition sans exemple depuis la création, une partie de la société contre l'autre. Nous allons assister, si Dieu ne daigne intervenir, à l'agonie

Digitized by Google

du monde et aux dernières convulsions des sociétés mourantes.

Satan triomphe et son œil contemple avec une infernale satisfaction l'œuvre de sa haine. Déjà l'édifice social s'affaisse ; on entend le craquement fatal avant-coureur de la ruine définitive ; et l'homme abusé, ne voit pas qu'il est *dupe* et *victime*. Levez-vous, Seigneur, et que vos ennemis soient dissipés ! Que ceux qui vous haïssent soient confondus. Qu'ils disparaissent comme la fumée que le vent emporte, et que les pécheurs soient anéantis devant Dieu, comme la cire en présence du feu ! (Ps. 67.)

En voilà bien assez, trop peut-être sur ce sujet, Monsieur ; mais je touche à la fin de mon travail et je n'abuserai pas longtemps de votre patience.

Je suis, etc.

---



Digitized by Google

## CINQUANTE-UNIÈME LETTRE.

La F.·. M$^{e}$.·. jugée par quelques-uns de ses membres.

Monsieur,

Mon travail serait incomplet et vous ne seriez pas satisfait si, après avoir examiné la F.·. M$^{e}$.·. en elle-même, et l'avoir appréciée dans ses doctrines, ses principes et ses actes, je me taisais sur les jugements qu'en ont portés les personnes les plus compétentes et les mieux placées pour la connaître parfaitement, pour la juger impartialement.

Cette dernière démonstration, tirée du témoignage des hommes sages et du jugement de l'autorité légitime, complétera les charges déjà si nombreuses et si accablantes qui pèsent sur l'accusée.

Je ferai d'abord parler quelques-uns de ses enfants initiés à ses secrets les plus intimes.

Je mettrai ensuite sous vos yeux les condamnations si nombreuses des gouvernements.

Enfin, je vous ferai entendre la grande voix de l'Église, flétrissant et proscrivant la Maçonnerie.

Digitized by Google

**1° Mémoire présenté au congrès de Vérone (1822) par le comte de Haugwitz, ministre d'état et représentant du roi de Prusse à ce congrès.**

(Ce mémoire se trouve dans l'ouvrage intitulé: *Dorow's Denkschriften und Briefen zur Charakteristik der Welt und Literatur*. Berlin 1840, t. IV, p. 211-221.)

(1) « Arrivé à la fin de ma carrière, je crois qu'il est de mon devoir de jeter un coup d'œil sur les menées des sociétés secrètes, dont le poison menace l'humanité, aujourd'hui plus que jamais. Leur histoire est tellement liée à celle de ma vie, que je ne puis m'empêcher de la publier encore une fois, et de vous en donner quelques détails.

« Mes dispositions naturelles et mon éducation avaient excité en moi un tel désir de la science, que je ne pouvais me contenter des connaissances ordinaires; je voulus pénétrer dans l'essence même des choses. Mais l'ombre suit la lumière; ainsi une curiosité insatiable se développe en raison des nobles efforts que l'on déploie pour pénétrer plus avant dans le sanctuaire de la science. Ces deux stimulants me poussèrent dans la société des Francs-Maçons.

« On sait combien le premier pas que l'on fait dans l'Ordre est peu de nature à satisfaire l'esprit: c'est là

(1) Le comte de Haugwitz naquit en Silésie en 1752, et mourut à Venise en 1832. Envoyé en 1791 par le roi de Prusse comme ministre plénipotentiaire à Vienne, il fut ensuite, pendant plusieurs années, ministre et membre du cabinet à Berlin. Initié à la Maçonnerie dès 1775, il adopta le système templier, où il porta le nom de Chevalier de la Sainte Montagne *(Eques à monte sancto)*. Il créa ensuite un nouveau système, dit des Pieux de la Croix *(Kreuzfrommen)*, et publia plusieurs écrits maçonniques, parmi lesquels on distingue sa Lettre pastorale aux Vrais Maçons de l'ancien système *(Hirtembrief an die Wahren-Freimauren alten Systems)*. Plus tard, il renonça aux sociétés secrètes et les combattit même vigoureusement, comme on le voit ci-dessus.

Digitized by Google

précisément le danger qui est à redouter pour l'imagination si inflammable de la jeunesse.

« A peine avais-je atteint ma majorité, que déjà, non-seulement je me trouvais à la tête de la Franc-Maçonnerie, mais encore j'occupais une place distinguée au *Chapitre des hauts grades*. Avant de pouvoir me connaître moi-même, avant de comprendre la situation où je m'étais témérairement engagé, je me trouvais chargé de la direction supérieure des réunions maçonniques d'une partie de la Prusse, de la Pologne et de la Russie. La Maçonnerie était alors divisée en deux partis dans ses travaux secrets. Le premier plaçait dans ses emblèmes l'explication de la pierre philosophale ; le *déisme* et même l'*athéisme* était la religion de ses sectaires. Le siége central des travaux était à Berlin, sous la direction du docteur Zinndorf.

« Il n'en était pas de même de l'autre parti, dont le prince Frédéric de Brunswick était le chef *apparent*. En lutte ouverte entre eux, les deux partis se donnaient la main pour parvenir à la domination du monde. Conquérir les trônes, se servir des rois comme administrateurs, tel était leur but.

« Il serait superflu de vous indiquer de quelle manière, dans mon ardente curiosité, je parvins à devenir maître du secret de l'un et de l'autre parti. La vérité est que le secret des deux sectes n'est plus un mystère pour moi. Ce secret me révolta. Dans la position élevée où je me trouvais alors, il ne me restait que l'alternative (du moins telle était alors mon opinion,) ou de me retirer avec éclat ou de me frayer un chemin particulier. J'optai pour le dernier parti. Mes amis et moi nous eûmes le bonheur de découvrir, dans les hiéroglyphes des grades supérieurs, ce que mon âme cherchait avec tant d'avidité. J'y trouvai la nature de l'homme dans sa pureté originelle.

Digitized by Google

« Ce fut en 1777 que je me chargeai de la direction d'une partie des Loges prussiennes; mon action s'étendit même sur les frères dispersés dans la Pologne et dans la Russie. Si je n'en avais pas fait moi-même l'expérience, je ne pourrais donner l'explication plausible de l'insouciance avec laquelle les gouvernements ont pu fermer les yeux sur un tel désordre, un véritable *status in statu*. Non-seulement les chefs étaient en correspondance assidue et employaient des chiffres particuliers, mais encore ils s'envoyaient réciproquement des émissaires. Exercer une influence dominante sur les trônes et les souverains, tel était notre but, comme il avait été celui des Chevaliers Templiers.

« Il parut un écrit portant pour titre : *Erreurs et vérités*. Cet ouvrage fit grande sensation, et produisit sur moi la plus vive impression. Je crus d'abord y trouver ce qui, d'après ma première opinion, était caché sous les emblèmes de l'Ordre; mais à mesure que je pénétrai plus avant dans la signification de ce tissu ténébreux, plus profonde devint ma conviction, que quelque chose de tout autre nature devait se trouver dans l'arrière-fond. La lumière devint plus frappante, lorsque j'appris que St-Martin, auteur de cette publication, devait être et était réellement l'un des coryphées du *Chapitre de Sion*. Là se rattachaient tous les fils qui devaient se développer plus tard, pour préparer et tisser le manteau des mystères religieux dont on s'affublait pour donner le change au profane.

« J'acquis alors la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, la révolution française, le régicide avec toutes ses horreurs, non-seulement y avaient été résolus alors, mais encore étaient le résultat des associations et des serments, etc.

« De tous les contemporains de cette époque, il ne

Digitized by Google

me reste qu'un seul, le Nestor de tous les cœurs généreux. — Mon premier soin fut de communiquer à Guillaume III toutes mes découvertes. Nous acquîmes la conviction que toutes les associations maçonniques, depuis la plus modeste jusqu'aux grades les plus élevés, ne peuvent se proposer que *d'exploiter les sentiments religieux*, *d'exécuter les plans les plus criminels*, et *de se servir des premiers comme manteaux pour couvrir les seconds*.

« Cette conviction, que S. A. le prince Guillaume partagea avec moi, me fit prendre la ferme résolution de renoncer absolument à la Maçonnerie. Mais le prince opina qu'il serait préférable de ne pas rompre complétement: la présence d'honnêtes gens dans les loges lui parut un moyen très-efficace pour paralyser l'influence des traîtres, et pour transformer les réunions actuellement existantes en associations inoffensives. Devenu roi, le prince royal n'a cessé de suivre la même ligne de conduite.

« Cette manière d'agir peut-elle encore se justifier à l'époque où nous nous trouvons? Ces raisons ont-elles encore aujourd'hui la même valeur? C'est ce que je ne puis prendre sur moi de décider. »

Ce mémoire produisit un très-grand effet sur les souverains réunis au congrès : il en détermina plusieurs, et en particulier, l'empereur de Russie, à proscrire sévèrement la F.·. M.·. de leurs États. Mais la secte, grâce à ses puissants amis, sut amortir le coup qu'elle n'avait pu prévenir, et de nouveau chloroformer les rois, un instant éveillés par la peur.

### 2° Manifeste du duc de Brunswick.

Ce *manifeste* est une circulaire des chefs de la F.·. M.·. allemande et signée du Grand Maître, aux arrière-

Digitized by Google

Loges de leur obédience, en 1794. Il contient des révélations de la plus haute importance et il convient parfaitement à notre époque où la F.·. M.·. paraît, comme alors épouvantée de son succès et semble craindre de périr elle-même dans le cataclysme qu'elle a préparé, et de rester ensevelie sous les ruines de l'édifice qu'elle travaille à renverser avec un acharnement diabolique. Nous abrégeons la citation, mais sans l'altérer en rien.

« Dans la tempête générale produite par les révolutions actuelles dans le monde politique et moral, à cette *époque de suprême illumination et de profond aveuglement*, ce serait un crime contre *la vérité et l'humanité*, de laisser plus *longtemps enveloppées d'un voile, des choses qui doivent donner l'unique clef des événements passés et futurs, des choses qui doivent montrer à des milliers d'hommes si la voie qu'on leur a fait suivre est la voie de la folie ou celle de la sagesse. Il s'agit de vous, VV.·. FF.·., de tous les grades et de tous les systèmes secrets.* Le rideau doit être enfin écarté, *afin qu'à vos yeux aveuglés* reparaisse cette *lumière* que vous avez cherchée en vain, mais dont vous n'avez saisi que *des rayons trompeurs et une sainte obscurité* faiblement éclairée par une lampe magique. *Le temps de l'accomplissement* est proche; mais, sachez-le, *cet accomplissement, c'est la destruction.* Nous avons élevé notre construction sous les ailes des ténèbres, pour atteindre le sommet, d'où nous pourrions enfin plonger librement nos regards sur toutes les régions de la lumière. Mais *ce sommet est devenu inaccessible*; *l'obscurité se dissipe, et une lumière plus effrayante que l'obscurité même, vient soudainement frapper nos regards. Nous voyons notre édifice s'écrouler et couvrir la terre de ruines. Nous voyons une destruction que nos mains ne peuvent plus ar-*

Digitized by Google

*rêter*. Et voilà pourquoi *nous renvoyons les constructeurs de leur ateliers. Du dernier coup de marteau nous renversons les colonnes des salaires*. Nous laissons *désert le temple détruit* et nous le léguons comme un grand œuvre à la postérité chargée de le relever de ses ruines et de l'amener à un complet achèvement. *Les ouvriers actuels l'ont détruit*, parce qu'ils ont hâté *leur travail avec trop de précipitation*, et qu'ils n'ont pas écouté la voix de leur maître qui leur criait d'en haut: *La précipitation n'est pas la sagesse, et la folie n'est pas la vertu*. Nous pourrions dire beaucoup si nous l'osions, mais il faut pourtant que vous appreniez les causes qui ont *amené la destruction*. Ce n'est pas le langage des hiéroglyphes et des allégories que nous emploierons en nous adressant à vous; il faut aussi que les profanes nous comprennent. Et combien n'en rencontre-t-on pas parmi vous qui ont aussi peu de notions, qui ont même des notions plus inexactes sur l'esprit, le but et le secret de l'Ordre que les profanes eux-mêmes! *Une seule chaîne embrasse tout le réseau, aujourd'hui* si étendu, *de tous les grands secrets et de tous les systèmes de l'Univers. Tous se réunissent dans le point central de la toute science*. Il n'y a *qu'un seul Ordre. Son but est son premier secret. Son existence et ses moyens, son second.* »

La première cause indiquée dans le manifeste du duc de Brunswick comme ayant amené la destruction et le mal que l'on déplore, c'est « l'intempérante curiosité des FF.·, qui tous ont voulu connaître les *secrets* de l'Ordre, *secrets que les hommes n'étaient ni assez forts ni assez préparés pour supporter, comprendre et sentir*. Une *orgueilleuse présomption commença à se communiquer à toutes les têtes: on nia l'existence d'un secret qu'on ne pouvait* connaître. On chercha

Digitized by Google

à deviner, on s'imagina avoir trouvé ce secret, on *établit des systèmes*, on voulut *avoir des adhérents. Les folies les plus grossières, le dévergondage le plus coupable de l'intelligence humaine furent* assignés *comme le secret et le but de l'Ordre.*

La seconde cause vient du sens exagéré et faux donné au mot, à l'idée de *Fraternité;* « On en est venu à soutenir et à proclamer que le but unique de l'Ordre est d'amener tous les hommes à une *fraternité universelle,* et de supprimer les *rapports entre les gouvernements et les sujets,* de rendre aux hommes *la liberté naturelle*, de faire disparaître dans la société toute *différence de condition, de considération, de dignité et de prééminence.*

« L'amour sentimental de ces fanatiques touchait *à la férocité,* au point qu'ils furent capables *de faire périr inquisitorialement, par le poignard où par le bûcher, quiconque avait osé s'opposer à leurs tentatives* philanthropiques, ou les troubler dans l'*édification de leur fraternité universelle.* Cette doctrine, comme une *étincelle jetée dans une poudrière, enflamma tous les cœurs, et souleva partout les passions les plus effrénées. Le tort que ce prétendu bienfait causa à l'humanité*, c'est ce que chacun comprendra facilement.

« Le *prétendu secret* de ces fanatiques *pour le bien-être de l'homme, dégénéra bientôt en une véritable conjuration contre le bonheur de l'humanité.* Une grande secte surgit qui, *tout en prenant pour enseigne le bien et le bonheur* de l'homme, travailla, *dans les ténèbres de la conjuration*, à faire *de l'humanité* une pâture pour elle-même. Cette secte a sapé les *fondements de l'ordre* jusqu'à ce qu'il fut complètement renversé. *C'est par elle que l'humanité a été empoi-*

Digitized by Google

*sonnée et égarée pour plusieurs générations. La fermentation qui* règne *parmi les peuples est son ouvrage.* Elle a fondé les projets de son insatiable ambition sur l'orgueil politique des nations. Ses fondateurs s'entendaient à introduire cet orgueil dans la tête des peuples. Ils *commencèrent par verser l'odieux sur la religion. Raillerie et dédain,* telles furent les armes de cette secte, d'abord contre la *religion elle-même*, ensuite contre *ses ministres.* Si elle s'était contentée de contenir ce mépris dans son sein, elle n'aurait été digne que de pitié, mais elle ne cessait d'exercer ses compagnons *au maniement de ces armes.* On prêcha du haut des toits les maximes *de la licence la plus effrénée*, et cette *licence on l'appela Liberté.*

« On inventa des *droits de l'homme* qu'il est impossible de découvrir dans le livre même de la nature, et l'on invita les peuples à arracher à leur prince la reconnaissance de ces droits supposés. Le plan que l'on avait *formé de briser tous les liens sociaux*, *et de détruire tout ordre,* se révéla dans *tous les discours et dans tous les actes.* On inonda *le monde d'une multitude de publications.* On recruta des compagnons de tout rang et de toute puissance ; *on trompa les hommes les plus perspicaces en alléguant faussement d'autres intentions. On répandit dans le cœur de la jeunesse la semence de la convoitise, et on l'excita par l'amour des passions les plus insatiables.* Fierté indomptable, soif du pouvoir, tels furent les principaux mobiles de cette secte. Leurs maîtres n'avaient rien moins en perspective que les trônes de la terre, *et le gouvernement des peuples devait être dirigé par leurs clubs nocturnes.* »

« Voilà ce qui s'est fait et se fait encore. Mais on remarque que les princes et le peuple ignorent *comment et par quels moyens cela s'accomplit.* C'est pour-

Digitized by Google

quoi nous leur disons en toute liberté : *L'abus de notre Ordre, la méprise sur notre secret* a produit *tous les troubles politiques et moraux dont la terre est aujourd'hui remplie.* Vous qui avez été initiés, il faut que vous vous joigniez à nous pour élever la voix et apprendre aux peuples et aux princes, *que les sectaires, les apostats de notre Ordre ont seuls été, et seront les auteurs des révolutions présentes et futures.* Nous devons assurer aux princes et aux peuples sur notre honneur et sur notre devoir que notre association n'est nullement coupable de ces maux. Mais pour que notre attestation ait de la force et mérite croyance, nous devons faire pour les princes et pour les peuples un sacrifice complet; *pour couper jusqu'à la racine l'abus et la méprise, nous devons, dès ce moment, dissoudre l'Ordre entier.* C'est *pourquoi nous le détruisons et anéantissons complétement pour cette époque;* nous en conserverons les fondements pour la postérité qui les déblaiera, au jour où l'humanité, dans des temps meilleurs, pourra retirer quelque utilité de notre sainte alliance. »

« Il y eut des sectaires qui comme individus et par leur conduite, *furent l'honneur de l'Ordre;* mais *leur passion effrenée nuisit à notre association.....* Des sectaires se sont mépris sur le but, et, à cause de cette méprise, l'ont bientôt trahi. Ils ont employé les *moyens les plus pervers et les plus nuisibles pour réaliser ce but* si mal compris.... *L'égarement et la démence sortent des cercles secrets pour envahir le monde.* On n'écoute plus la voix des maîtres et des anciens. *Les passions les plus viles envahissent les associations particulières* et en formeront bientôt *un monstre dont les générations futures abattront la tête hideuse. Nous nous retirons, nous détruisons l'édifice..... C'est le*

Digitized by Google

*dernier coup de marteau que nous donnons maintenant; avec lui s'écroulent les piliers et les murs de l'édifice. Qu'une impénétrable obscurité règne sur les ruines, les dérobe aux regards d'investigateurs sacriléges et d'imposteurs criminels* jusque dans *de lointaines générations.* » (S.-Alb. 405 et suiv.)

J'ai dit que ce document curieux renferme des révélations de la plus haute importance; je pourrais ajouter qu'il contient une justifieation à peu près complète de tout ce qui est avancé dans ces lettres. Nous y voyons indiqué : 1° *Le but de la M^e^.·.. Le plan de briser tous les liens sociaux et de détruire tout ordre, se révéla.., Leurs maîtres avaient en perspective les trônes, et le gouvernement des peuples devait être dirigé par leurs clubs nocturnes.* Cette secte a sapé les *fondements de l'ordre, jusqu'à ce qu'il fût complétement renversé. Son secret dégénéra en une véritable conjuration contre le bonheur de l'humanité.* 2° *Son Esprit : Rendre aux hommes la liberté naturelle, faire disparaître dans la société toute différence de condition, de considération, de dignité et de prééminence; prêcher les maximes de la licence la plus effrénée; supprimer les rapports entre les gouvernements et les sujets.* C'est là sa devise et ce qu'elle entend par ces mots : *Liberté, Fraternité, Égalité.*

3° *Comme moyens, on inonda le monde d'une multitude de publications; on trompa les hommes les plus perspicaces en alléguant faussement d'autres intentions; on répandit dans le cœur de la jeunesse* les semences de la convoitise, *et on l'excita par l'amour des passions les plus insatiables. On versa l'odieux sur la religion; on se servit de la raillerie et du dédain contre l'Église et ses ministres.*

4° Les *effets* de la M^e^.·, ne sont pas moins clairement

Digitized by Google

indiqués. *L'accomplissement* de l'œuvre, *c'est la destruction... Nous voyons l'édifice s'écrouler et couvrir la terre de ruines; nous voyons une destruction que nos mains ne peuvent arrêter. Les passions les plus viles envahissent les associations particulières et en formeront bientôt un monstre dont les générations futures abattront la tête hideuse.*

Vous me direz peut-être, Monsieur, que d'après le *manifeste*, ces désordres doivent être attribués, non à la M^e^.·., mais à ceux qu'il flétrit du nom de *sectaires* et d'*apostats* de l'Ordre; c'est vrai; mais vous aurez sans doute remarqué ces paroles: *Une seule chaîne* embrasse tout *le réseau* de tous les grands secrets et de tous les systèmes de l'univers. Il n'y a qu'un *seul Ordre... L'abus de notre Ordre, la méprise sur notre secret a produit tous les troubles politiques et moraux dont la terre est remplie. Les ouvriers actuels ont détruit* l'œuvre, PARCE QU'ILS ONT HATÉ LEUR TRAVAIL *avec trop de précipitation. Nous pourrions dire beaucoup si nous l'osions.* La postérité est chargée de relever le temple dont on a soin de conserver les fondement. Ce n'est pas *l'œuvre* en elle-même qui est blâmée, c'est la *précipitation* avec laquelle on l'a conduite. En d'autres termes, l'édifice social s'écroule; lavons-nous de l'accusation si grave de l'avoir renversé, mettons-nous en sommeil et faisons les morts, afin de ne paraître pas coupables. Voilà bien encore le double langage usité dans la M^e^.·..

Tels sont les précieux aveux échappés de la bouche de ses enfants; voyons ce qu'ont pensé de la M^e^.·. les princes et les rois.

Ce sera le sujet de ma prochaine lettre, etc.

---

Digitized by Google

## CINQUANTE-DEUXIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. reprouvée et proscrite par les gouvernements.

Monsieur,

Si, comme je l'ai prouvé dans les lettres 16 et 23, la F.·. M.·. est l'ennemie déclarée des rois, si elle sape les fondements de tous les trônes, et travaille à renverser toutes les monarchies pour leur substituer une République universelle, vous me demanderez peut-être comment il se fait que beaucoup de princes la protégent. Ne devraient-ils pas s'unir contre un ennemi commun?

Il y a certainement dans la conduite des gouvernements quelque chose d'incompréhensible, un aveuglement inqualifiable, ou une connivence plus inexplicable encore. N'oublions pas cependant que la secte a toujours excité la défiance des gouvernements, et qu'elle a été proscrite par un grand nombre.

La Franc-Maçonnerie moderne, née en Angleterre en 1717, n'y resta pas oisive. Elle franchit la mer en 1721, et entre toutes les villes du continent, Mons en Hainaut avait eu le triste honneur d'être la première dotée d'une loge, même avant que la France en possédât. Alors, comme aujourd'hui, cette société affectait de paraître une réunion d'amis, qui n'avaient d'autre but que d'y trouver un simple passe-temps et une inof-

Digitized by Google

fensive gaieté. Néanmoins « dès l'année 1729, le chevalier de Folard, cédant à la voix des remords, de disciple zélé de la Franc-Maçonnerie, devint son dénonciateur courageux; il signala la Franc-Maçonnerie comme une secte d'autant plus digne de fixer l'attention des souverains, que c'était à l'ombre du mystère qu'elle couvait une révolution qui devait frapper du même coup toutes les puissances légitimes. Mais, comme le remarque l'abbé Proyard, la conspiration, quelque réelle qu'elle fût, était encore enveloppée de tant d'invraisemblances et elle fut si effrontément qualifiée de chimère par ses hypocrites artisans, qu'on refusa généralement d'y croire (1). »

Cependant si l'on put d'abord se faire illusion, cette illusion ne fut que passagère, et bien des princes ouvrirent les yeux, comme le prouve le catalogue suivant.

Nous donnons ici la liste des proscriptions, poursuites et condamnations que la Franc-Maçonnerie eut à subir de la part des gouvernements, de 1755 à 1814. Cette liste est littéralement extraite des *Acta Latomorum ou Chronologie de la F.·. M.·.*, par Thory, (Paris, 1815, t. I. p. 29-263), avec indication de la page d'où chaque citation est tirée (1).

Dans l'année 1735, 30 *Nov.* « Les États Généraux de Hollande rendent un édit qui interdit pour toujours les

(1) *Louis XVI détroné avant d'être roi.* Paris, 1819, p. 96.

(1) Cet auteur jouit d'une si grande réputation parmi les Maçons belges surtout, que, par une distinction qu'aucun écrivain ne partage avec lui, *l'Annuaire maçonnique du G.·. O.·. de Belgique pour* 1846, marque dans son calendrier, le jour de sa mort (le 27 oct. 1827.) Les *Annales maçonniques des P-B.* disent que « l'illustre Frère Thory a mérité (par ses écrits) un titre éternel à la reconnaissance de tous les Maçons de l'univers, » (t. VI, p. 120) et le journal le *Franc-Maçon*, affirme qu'on ne peut rien dire, rien lire et rien écrire sur la F.·. M.·. sans la *Chronologie de la F.·. M.·.* du F.·. Thory (22e année, p. 120). — La *Chronologie* du F.·. Thory s'arrête à l'année 1814.

Digitized by Google

réunions maçonniques dans les Provinces-Unies. » (T. I, p. 39.)

En 1737, 14 *Septemb.* « La chambre de police du Châtelet de Paris rend une sentence qui défend les réunions des Franc-Maçons, et condamne le nommé Chapelot à mille livres d'amende pour avoir reçu une assemblée dans son cabaret à la Rapée. La même sentence ordonne que la porte de sa maison sera murée pendant six mois. » (34)

— « Louis XV interdit la Cour aux seigneurs qui se font recevoir Francs-Maçons. » (34)

— « Les États-Généraux de Hollande renouvellent leur édit de 1735. Une loge s'étant assemblée à Amsterdam, le magistrat fait arrêter les contrevenants. » (34)

— « L'électeur palatin donne un édit contre les réunions des Francs-Maçons. Le 24 juin, tous les membres d'une loge assemblée à Manheim sont arrêtés. » (35)

— « Le grand-duc de Toscane, Jean Gaston, publie un édit contre les Francs-Maçons. » (35)

En 1738, 27 *Décemb.* « Des Francs-Maçons, assemblés dans une loge de Paris, pour célébrer la fête de l'Ordre, sont conduits à la prison. » (38)

(28 *Avril.*) « Le Pape Clément XII lance une bulle d'excommunication contre les Francs-Maçons. » (30)

— « Edit de l'empereur Charles VI qui interdit la Franc-Maçonnerie dans les Pays-Bas autrichiens, et en bannit tous les Francs-Maçons. » (39)

— « Les magistrats de Hambourg suppriment les assemblées maçonniques. » (39)

(21 *Octobre.*) « Frédéric I, roi de Suède, interdit toutes les réunions maçonniques sous peine de mort. » (39)

Digitized by Google

En 1739, 14 *Janv.* « Le cardinal Farro publie, au nom du Pape, pour les États Romains, un édit qui défend de s'agréger aux sociétés des Françs-Maçons, sous peine de mort et de confiscation des biens. (45)

— « Le Maçon *Crudeli* est arrêté à Florence et condamné à une longue détention. Les loges de l'Angleterre parviennent à lui faire obtenir la liberté, et lui font remettre une somme de 20 liv. » (44)

— « Auguste II, roi de Pologne, électeur de Saxe, ordonne la fermeture des loges des Francs-Maçons, et fait afficher la bulle de Clément XII dans toutes les églises. » (44)

En 1740. « Philippe V, roi d'Espagne, rend un édit contre les Francs-Maçons. » (46)

— « Le Grand-Maître de l'ordre de Malte fait publier dans l'île la bulle de Clément XII et interdit les réunions des Francs-Maçons.» (47)... « Il proscrit leurs assemblées sous des peines sévères, et six chevaliers sont exilés de l'île à perpétuité pour avoir assisté à une réunion. » (49)

En 1742. « La F.·. Me.·. est persécutée à Lisbonne. Le nommé *Custos*, lapidaire anglais, est condamné à quatre ans de galères. En 1744, le roi d'Angleterre, à la sollicitation du Grand-Maître de l'Ordre, réclame *Custos*, comme l'un de ses sujets, par lord Campton, son ambassadeur à Lisbonne. » (51)

En 1743, 7 *Mars*. « En Allemagne, trente Maçons, assemblés à Vienne au mépris des ordres du gouvernement, sont arrêtés et emprisonnés. » (55)

— « Jean V, roi de Portugal, persécute les Francs-Maçons et les fait emprisonner. Depuis cette époque la Franc-Maçonnerie ne fit plus de progrès dans ce royaume. Les puissances civiles et ecclésiastiques se déchaînèrent contre elle, et les assemblées cessèrent.» (53)



Digitized by Google

— « Les magistrats du canton de Berne interdisent les réunions des Francs Maçons, et ordonnent la fermeture des loges. » (54)

En 1744, 5 *Juin*. « La Chambre de police du Châtelet renouvelle les défenses faites aux Francs-Maçons de s'assembler en loge, et interdit aux propriétaires des maisons et aux cabaretiers de les recevoir, sous peine de 3000 francs d'amende. » (55)

En 1745, *Juin*. Renouvellement de cette défense. Le nommé *Le Roy*, traiteur à Paris, est condamné à 3000 francs d'amende. (57)

— 3 *Mars*. Sentence de l'avoyer du petit et du grand Conseil de Berne obligeant les frères d'abjurer par serment les engagements qu'ils ont pris comme Francs-Maçons ; on défend l'exercice de la Franc-Maçonnerie, et on ordonne que les contrevenants seront punis d'une amende de cent écus blancs, et privés, si le cas y échoit, de leurs bénéfices, emplois et charges. » (58)

En 1748. « La Porte Ottomane donne ordre au capitan-pacha de cerner une maison de Constantinople dans laquelle les Francs-Maçons étaient assemblés, et de la démolir. Les Francs-Maçons, instruits à temps, se séparent. Par l'intervention de l'ambassadeur anglais, cette affaire n'a pas de suite ; mais le gouvernement fait intimer aux envoyés des cours étrangères l'ordre de ne point chercher à introduire de nouvelles sectes dans les États du Grand Seigneur, et surtout la Franc-Maçonnerie. » (62)

En 1751. « Le Pape Benoît XIV renouvelle la bulle d'excommunication de Clément XII. » (53)

— 2 *Juillet*. « Charles, roi de Naples et de Sicile, proscrit la Franc-Maçonnerie dans ses États, comme dangereuse et suspecte. (61)

— 2 *Juillet*. « Ferdinand VI, roi d'Espagne, rend un

Digitized by Google

édit qui défend les assemblées des Francs-Maçons, sous peine, pour les contrevenants, d'être déclarés criminels d'État au premier chef, et jugés comme tels. » (65)

En 1763, 3 *Oct.* « Les magistrats de Dantzig rendent un édit qui défend les réunions des Francs-Maçons. » (82) — (1)

En 1764. « L'Impératrice Marie-Thérère proscrit la Franc-Maçonnerie. « (84)

En 1766. « Édit de l'empereur d'Allemagne Joseph II,

(1) Voici un extrait de l'édit que la ville de Dantzick, où la religion luthérienne était dominante, publia contre les Francs-Maçons:

« Vu qu'il est devenu notoire, à notre grand mécontentement, que plusieurs de nos citoyens et habitants, occupant des places, ont établi une société portant le nom de *Franc-Maçonnerie*, sous prétexte de s'exercer entre eux aux actes d'humanité et de charité envers les indigents, et qu'ils tiennent fréquemment des assemblres secrètes et suspectes, tant dans la ville que dehors; qu'ils osent augmenter leur nombre de temps en temps, en séduisant des personnes légères et sans expérience, mais surtout des jeunes gens;

« Vu que nous avons appris que ces soi-disant Francs-Maçons, en recommandant certaines vertus, cherchent à miner les fondements du christianisme, à introduire l'esprit d'indifférence contre cette doctrine, et ce, pour la remplacer par la religion naturelle; qu'ils ont établi, pour parvenir à ce but pernicieux, des statuts cachés qu'ils communiquent sous un serment qu'ils font prêter à leurs candidats, serment plus terrible qu'aucun autre exigé par un souverain à l'égard de ses sujets; qu'ils ont une caisse expressément destinée au but pernicieux de leurs intentions dangereuses, laquelle ils augmentent continuellement par des cotisations qu'ils exigent de leurs membres; qu'ils entretiennent une correspondance intime et suspecte avec les sociétés étrangères de la même espèce, et qu'ils observent dans leurs assemblées des cérémonies ridicules et qui conviennent peu aux personnes raisonnables;

« Nous regardons cette société comme un attentat contre la religion. contre les lois de la ville, contre les prérogatives du magistrat, contre la bonne conduite et la sûreté intérieure. En conséquence. nous déclarons par ces présentes la dite société des Francs-Maçons et tout ce qui peut lui appartenir dans cette ville, comme supprimés et abolis. C'est pourquoi nous ordonnons sévèrement, par notre présent édit, à tout citoyen, aubergiste, cabaretier et autres habitants, tant de cette ville que du dehors, de ne tolérer dorénavant, en aucune manière, les assemblées de cette société que nous avons déclaré supprimée, ni de permettre qu'aucune soi-disante Loge s'établisse par la suite, non plus de contrevenir à notre présent édit, sous peine de punition et d'emprisonnement. » (Voir Thory, *Acta Latomorum*, t. II, p. 81 etc.)

Digitized by Google

qui déclare que ceux qui feront partie de l'association des soi-disant *Rose-Croix,* seront, *ipso facto*, privés de leur emploi. « (89)

En 1767, 24 *juin.* « Le gouvernement donne ordre à la Grande-Loge de Paris (à la suite de voies de fait qui y avaient eu lieu), de cesser ses assemblées, qui ne furent reprises qu'en 1771. » (90)

En 1770. « Les sociétés maçonniques sont de nouveau persécutées dans les Cantons suisses ; les magistrats en interdisent les réunions. » (97)

En 1775, 12 *sept.* « Le Roi de Naples défend les réunions des Francs-Maçons, sous des peines capitales. » (117) — (1)

— Le prince-Evêque de Hildesheim défend à son clergé et à ses fonctionnaires de fréquenter les loges.» (118)

En 1776. « Des Maçons de Naples sont arrêtés et emprisonnés ; quelques-uns sont bannis. » (123)

— « Le major d'Alincourt et Dom Oyres de Ornelles de Paracao, noble Portugais, sont arrêtés à Lisbonne comme Francs-Maçons. » (123)

En 1779, 26 *Mars.* « Le Magistrat d'Aix-la-Chapelle interdit les réunions des Francs-Maçons, et inflige une amende de 100 florins d'or pour la première contravention, de 200 pour la seconde, et de 300, ainsi que le bannissement, pour la troisième. » (141)

En 1781. « Ferdinand, roi de Naples, renouvelle l'édit qui défend aux Francs-Maçons de s'assembler. » (150)

En 1782. *Novembre.* « Le conseil de Berne interdit l'exercice de la Franc-Maçonnerie dans les États de sa domination. » (133)

(1) Des Francs-Maçons avaient initié le 1er septembre une jeune dame qui, le lendemain de sa réception, éprouva tous les symptômes d'une maladie grave, à laquelle elle succomba en peu de jours, circonstance qu'on attribua aux trop rigoureuses épreuves qu'on lui avait fait subir. La cour en fut instruite, et le roi rendit l'édit du 12 septembre. (Thory, p. 117.)

Digitized by Google

En 1784, 22 *Juin*. « L'électeur Charles-Théodore de Bavière fait publier dans ses États la défense absolue de toute communauté, société ou confraternité secrètes, non approuvées par les lois. » (161)

— « Cette année la Franc-Maçonnerie est proscrite dans les États du prince de Monaco par une ordonnance qui fut renouvelée l'année suivante. » (162)

En 1785, 27 *Avril*. « Édit de l'électeur de Bavière qui prohibe les sociétés secrètes, et notamment celles connues sous les noms d'*Illuminés* ou de *Francs-Maçons*.» (166)

— 16 *Août*. « Ordonnance de S. A. électorale de Bavière, contenant injonction à tous les employés civils et militaires de déclarer s'ils font partie de la secte des Illuminés, et à ceux qui en seraient membres, de l'abandonner, sous peine de prison et de perte de leurs emplois. » (167)

— 1 *Décembre*. « L'empereur Joseph II réduit le nombre des loges pour chaque ville à deux ou trois au plus, et ordonne que la liste des membres ainsi que la note explicative des jours d'assemblée seront données annuellement aux magistrats civils. » (167)

— « Le grand-duc de Bade publie, cette année, à Mannheim un rescrit qui interdit toutes les assemblées secrètes. Il enjoint à tous employés civils et militaires de s'obliger par serment à ne plus, à l'avenir, faire partie d'aucune réunion de ce genre, sous peine de punition. » (167)

— « Dans le cours de cette année, le sénat de Venise prohibe les réunions maçonniques. Les Grands-Maîtres et Vénérables des loges sont bannis de la république ainsi que leurs familles. » (168)

— Le F.·. Clavel dit que la mesure qui avait été prise à Berne en 1782, fut adoptée aussi par les auto-

Digitized by Google

rités de Bâle en 1785. (*Hist. pitt. de la F.·. M.·.*, p. 142.)

En 1786, 11 *et* 12 *Octob.* « L'électeur de Bavière fait saisir les papiers des Illuminés et leurs écrits, au domicile de M. Zwack, conseiller de la régence à Landshut: il ordonne leur impression. Par suite des informations et procédures, Weishaupt est condamné à mort. Il prend la fuite et trouve un asile à Ratisbonne: on le réclame. La régence facilite son évasion. Il se réfugie à la cour du prince de Saxe-Gotha, qui le nomme son conseiller intime. « (172)

En 1787. « Le roi de Sardaigne donne ordre au Directoire maçonnique de la Lombardie de se dissoudre. » (172)

En 1789. « Rescrit de l'empereur d'Allemagne Joseph II, qui ordonne la fermeture de toutes les loges dans ses États sans distinction, enjoint à tous les anciens fonctionnaires civils ou militaires de s'en séparer sous peine de suppression, et aux nouveaux de prêter serment de ne jamais faire partie d'aucune réunion secrète, à peine de destitution et de punition exemplaire. » (185)

— 27 *Décembre.* « Descente dans une maison du quartier de la Trinité-du-Mont à Rome, où s'assemblait la loge de la *Réunion des Amis sincères.* Les Francs-Maçons trouvent moyen de s'échapper ; mais les archives, grades, registres et la correspondance sont saisis. (183)

En 1792. « Dans le courant du mois de mai, la reine Élisabeth de Portugal, ayant conçu des inquiétudes contre les assemblées des loges, donna ordre au gouverneur de Madère de faire arrêter tous les Francs-Maçons. » (190)

En 1794. « François II, empereur d'Allemagne, fait

Digitized by Google

proposer à la Diète de Ratisbonne la suppression des sociétés secrètes de Maçons, *Rose-Croix* et *Illuminés*. La diète s'y refuse sur les remontrances des agents de Prusse, de Brunswick et de Hanovre. » (194)

— « Cette année, les assemblées des Francs-Maçons devinrent suspectes à l'impératrice Catherine de Russie. On lui persuada que, dans les loges particulières de Moscou, on intriguait contre la cour et les ministres. Cette circonstance, les malheurs de la révolutien française et les grands attentats commis en Europe à cette époque, crimes qu'on disait être l'ouvrage des sociétés, furent cause qu'elle cessa de protéger les loges. Les loges qui restèrent furent soumises aux recherches de la police. (195)

— 20 *mai*. « Victor-Amédée-Marie de Savoie, roi de Sardaigne, rend un édit par lequel il supprime la Franc-Maçonnerie dans les États soumis à sa domination. » (195)

En 1797. « Au commencement de cette année, Paul I interdit toutes les associations secrètes et notamment la Franc-Maçonnerie, dans l'empire de Russie. » (199)

En 1798, 12 *Juillet*. « Bill du parlement anglais concernant l'abolition des sociétés secrètes. Celle des Francs-Maçons est exceptée : toutes les loges sont conservées (sous certaines conditions) ; mais ce bill défend d'en établir d'autres. » (202)

— 20 *Octobre*. « Toute loge, en dehors des trois Mères-loges de Berlin et de celles qui leur sont affiliées, sont regardées comme illicites et ne seront tolérées sous aucun prétexte. » Les contrevenants qui établiront ou protégeront une loge, seront punis par une détention de dix ans dans une forteresse ou maison de force, et les simples sociétaires, d'une détention de six ans, aussi dans une forteresse ou maison de force. Quant

Digitized by Google

aux loges tolérées, les chefs des trois Mères-loges sont tenus de présenter annuellement le tableau de leurs Filles-loges, avec la liste de tous leurs membres, contenant leur qualité et âge. Puis, chaque loge est obligée d'indiquer à la police le lieu de ses assemblées. Enfin les trois Mères-loges doivent se surveiller mutuellement. (Thory, II, 75.)

En 1801, 23 *Avril*. « L'empereur François II renouvelle les anciennes défenses concernant les sociétés secrètes et particulièrement les loges des Francs-Maçons. Tous les fonctionnaires civils, militaires et ecclésiastiques sont soumis à signer l'engagement de n'en point faire partie, sous peine de la perte de leurs emplois.... » — « Les défenses sont encore aujourd'hui, (en 1814) rigoureusement maintenues.» (Thory, I, 209)

— « Cette année, l'empereur de Russie, Alexandre I, renouvelle les défenses de Paul I contre les sociétés secrètes et particulièrement contre la Franc-Maçonnerie. » (210)

En 1803, 26 *Mars*. « Promulgation, à Gênes, d'un sénatus-consulte qui interdit toute réunion de sociétés dont les membres ne seraient pas munis d'une patente expresse du gouvernement, à peine pour les contrevenants d'être déclarés séditieux, jugés comme perturbateurs du repos public et conspirateurs contre l'État... Plusieurs Francs-Maçons sont emprisonnés et privés de leurs emplois. » (217)

— « Cette année, la police de Vienne découvre une association de Francs-Maçons. Tous les membres de la loge qu'on peut saisir sont emprisonnés; les fonctionnaires publics sont destitués et cassés pour avoir violé leurs serments. Un personnage important qui faisait partie de l'association, est obligé de remettre la clef de chambellan dont il était décoré. » (255)

Digitized by Google

En 1813, 7 *Mars*. « Charles-Louis-Frédéric Ier, grand-duc de Bade, rend une ordonnance par laquelle il défend toute espèce d'associations et d'ordres secrets dans ses États. L'ordonnance enjoint à tous fonctionnaires et employés civils et militaires de remettre à l'autorité supérieure une déclaration dans laquelle ils promettront d'y renoncer pour toujours. » (257)

En 1814, 5 *Mars*. « Maximilien-Joseph Ier, roi de Bavière, renouvelle l'ordonnance par lui rendue le 4 novembre 1799, dès son avènement au trône, prohibitive des réunions clandestines. Il défend de nouveau toutes assemblées secrètes, politiques, scientifiques et religieuses, dont le but serait inconnu et déguisé au gouvernement. Ces ordonnances ayant été mal interprétées, même enfreintes, le roi les fit de nouveau publier au mois de septembre, et y ajouta l'interdiction des sociétés secrètes qui pourraient s'introduire, sous quelque forme que ce soit, dans les lycées, les universités et les différents établissements d'instruction publique. » (262)

En 1814, *Avril* « Le roi de Naples rend un édit qui défend aux membres de la coterie des *Charbonniers* de se réunir, sous des peines sévères. » (264)

— 20 *Mai*. « Victor-Émmanuel, roi de Sardaigne, rend un édit dans lequel il renouvelle les anciennes défenses contre les sociétés secrètes et prohibe particulièrement la société des Francs-Maçons, sous peine, contre les délinquants, s'ils sont fonctionnaires publics, d'être privés de leur emploi et déclarés incapables d'en posséder à l'avenir, et, en outre, d'être condamnés à deux années de prison, et s'ils n'occupent aucune charge, d'être soumis à cinq ans de détention. » (264)

— 15 *Août*. « Le cardinal Consalvi, secrétaire d'État,

Digitized by Google

publie à Rome un édit qui interdit les assemblées des Francs-Maçons et toutes autres réunions semblables, sous peine de confiscation de biens. » (264)

— 26 *Août*. « Conformément aux ordres de l'empereur, la régence provisoire publie à Milan un édit qui prohibe toutes corporations, réunions, confréries, sociétés secrètes, telles que les loges dites des *Francs-Maçons*, sous peine de prison, de confiscation des meubles appartenant à ces associations, et d'une amende de 200 à 1000 livres. « (263)

— 14 *Septembre*. « Cet édit est publié à Venise et affiché dans toutes les églises. » (265)

— *Mai*. « Ferdinand VII, roi d'Espagne, prohibe l'exercice de la Franc-Maçonnerie et prescrit la fermeture des loges. L'édit de ce prince ordonne que les contrevenants seront poursuivis comme criminels d'État au premier chef. » (265)

— 13 *Septembre*. « Le roi de Bavière rend un édit contre toutes les réunions secrètes. » (T. II, p. 236.)

Le F.·. Thory, que nous avons copié littéralement, termine ici sa chronologie. Mais là ne s'arrêtent pas les proscriptions. Les écrivains et les journaux de la secte avouent que depuis 1814, elle a été condamnée encore une quarantaine de fois.

Elle le fut particulièrement en Russie. De même que Catherine, son aïeule, Alexandre cessa, vers la fin de sa vie, de protéger les Maçons. D'après l'aveu explicite du Fr.·. Clavel, « les menées des sociétés secrètes russes et polonaises, et particulièrement de la *Franc-Maçonnerie nationale*, déterminèrent en 1822 l'empereur Alexandre à prohiber l'exercice de la Maçonnerie dans ses États. »

« Le 12 août 1822, disent les *Annales Maçonniques des Pays-Bas*, parut un ukase d'Alexandre, qui défen-

Digitized by Google

dit dans tous ses États les assemblées des sociétés secrètes et spécialement celles des Francs-Maçons. Tout *fonctionnaire public* devait déclarer officiellement qu'il renonçait à sa qualité de Maçon, s'il faisait partie de l'Ordre, ou quitter le service public. *Tout étranger*, en mettant le pied sur le territoire russe, devait s'obliger à ne lier aucune relation avec des sociétés semblables; *les consuls étrangers eux-mêmes* n'étaient pas affranchis de cette obligation. Ces dispositions furent exécutées avec une grande rigueur et ponctuellement. » L'empereur Alexandre ne s'arrêta pas à ces mesures: au dire des *Annales maçonniques*, en octobre 1822, un ukase impérial vint compléter et étendre celui du 12 août. « Ce nouvel édit frappait *toutes les universités* de l'empire, *professeurs et étudiants*, qui, avant d'y être admis, devaient jurer qu'ils n'appartenaient à aucune société secrète, et surtout à une loge Maçonnique. Enfin *tout fonctionnaire public* quelconque salarié, était astreint au même serment. »

Je termine cet article par le jugement qu'à porté de la F.·. M.·. et des dangers dont elle menace les États, l'ancien ministre de Pie VII, le cardinal Consalvi.

Le nom du *cardinal Consalvi* réveille l'idée d'un des hommes d'État les plus distingués qu'ait produit la cour romaine; l'élévation de ses sentiments, et sa conduite courageuse et noble dans les circonstances les plus délicates, lui ont valu l'estime générale.

Or, voici ce qu'il écrivait au prince Metternich en 1818:

« Les choses ne vont bien nulle part, et je trouve, cher prince, que nous nous croyons beaucoup trop dispensés de la plus simple précaution. Ici j'entretiens chaque jour les ambassadeurs de l'Europe des dangers futurs que les sociétés secrètes préparent à l'ordre à peine reconstitué, et je m'aperçois qu'on ne me répond

Digitized by Google

que par la plus belle de toutes les indifférences. On s'imagine que le Saint-Siége est trop prompt à prendre frayeur; l'on s'étonne des avis que la prudence nous suggère. C'est une erreur manifeste que je serais bien heureux ne ne pas voir partager par Votre Altesse. Vous avez trop d'expérience pour ne pas vouloir mettre en pratique le conseil, qu'il vaut mieux *prévenir* que *réprimer*. Or, le moment est venu de prévenir; il faut en profiter, à moins de se résoudre d'avance à une répression qui ne fera qu'augmenter le mal. Les éléments qui composent les sociétés secrètes, ceux surtout qui servent à former le noyau du Carbonarisme, sont encore dispersés, mal fondus ou *in ovo*; mais nous vivons dans un temps si facile aux conspirations et si rebelle au sentiment dn devoir, que la circonstance la plus vulgaire peut très-aisément faire une redoutable agrégation de ses conciliabules épars.....

« Un jour, les plus vieilles monarchies, abandonnées de leurs défenseurs, se trouveront à la merci de quelques intrigants de bas étage auxquels personne ne daigne accorder un regard d'attention préventive. Vous semblez penser que, dans ces craintes manifestées par moi (mais toujours d'ordre verbal du Saint-Père), il y a un système préconçu et des idées qui ne peuvent naître qu'à Rome. Je jure à Votre Altesse qu'en fui écrivant et qu'en m'adressant aux hautes Puissances, je me dépouille complétement de tout intérêt personnel, et que c'est d'un point beaucoup plus élevé que j'envisage la question. Ne pas s'y arrêter maintenant, parce qu'elle n'est pas encore entrée, pour ainsi dire, dans le domaine public, c'est se condamner à de tardifs regrets. » (Lettre du c. Consalvi. 14 janv. 1818.)

J'en ai dit assez pour prouver que si la F.·. M$^{e}$.·. a trouvé des *protecteurs* parmi les princes et les souve-

Digitized by Google

rains, elle a trouvé aussi parmi eux bien des *ennemis;* j'ose même dire que si elle n'a pas été proscrite partout, elle a été partout un sujet de *défiance* pour le pouvoir. Il ne me reste plus qu'à mettre sous vos yeux la solennelle condamnation qu'en a faite maintes fois, la plus haute et la plus respectable autorité.

Ce sera le sujet de ma prochaine lettre.

Je suis, Monsieur, etc.

---

Digitized by Google

## CINQUANTE-TROISIÈME LETTRE.

La F.·. M.·. solennellement et authentiquement condamnée par l'Église.

Monsieur,

Je termine cette partie de mon travail en mettant sous vos yeux les graves enseignements de l'Église touchant la Franc-Maçonnerie et les anathèmes dont elle a cru devoir frapper les sociétés secrètes. Après tout ce que nous avons dit sur ce sujet, il ne vous sera pas difficile d'apprécier la sagesse de ces mesures et même d'en comprendre la nécessité.

Nous ne rapporterons pas ici les nombreuses condamnations émanées de l'Épiscopat. En Belgique, en Angleterre et en Irlande, dans les État-Unis d'Amérique, en France et ailleurs les évêques, tantôt séparés, tantôt réunis en conciles provinciaux et nationaux, ont souvent réprouvé ces sectes pernicieuses. Il y aurait dans ces précieux documents bien des pages éloquentes à reproduire. Toutefois nous nous bornerons ici à faire entendre la voix des souverains pontifes qui, préposés au gouvernement de toute l'Église, ont à différentes époques prémuni les fidèles contre le danger des sociétés secrètes, éveillé l'attention des gouvernements, flétri et condamné la Franc-Maçonnerie.

Digitized by Google

Je suivrai l'ordre chronologique, et nous verrons les Pontifes qui se sont succédés sur le siége de Pierre, depuis l'apparition de la Maçonnerie, animés d'un même esprit, tenir le même langage, et, gardiens vigilants de la vérité religieuse et de la pureté de la morale, proscrire d'une même voix les sociétés secrètes.

C'est le Pape Clément XII, qui en 1738, signala le premier au monde catholique ce redoutable ennemi. (Bull. *In eminenti*.)

Voici comment il s'exprime :

« CLÉMENT, *Évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les fidèles de J.-C., salut et bénédiction apostolique.*

« Élevé par la Providence divine au plus haut degré de l'Apostolat, tout indigne que nous en sommes, selon le devoir de la surveillance pastorale qui nous est confiée, nous avons constamment, aidé de la grâce divine, porté notre attention, et le zèle de notre sollicitude, sur ce qui est propre, en fermant l'entrée aux erreurs et aux vices, à conserver inviolable l'intégrité de la religion orthodoxe, et à bannir du monde catholique, dans ces temps si difficiles, les dangers des troubles.

« Or, Nous avons appris, et la rumeur publique nous a transmis les nouveaux et rapides progrès que font chaque jour, certaines sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, nommés vulgairement de Francs-Maçons, ou sous toute autre dénomination (selon la variété des langues) dans lesquels des hommes de toute religion et de toute secte, affectant une apparence d'honnêteté naturelle, se lient l'un à l'autre par un pacte aussi rigoureux qu'impénétrable, d'après des lois et des statuts qu'il se sont imposés, et s'engagent par serment prêté sur la Bible, et sous des peines

Digitized by Google

graves, à couvrir d'un silence inviolable tout ce qu'ils font dansl'obscurité du secret.

Mais comme telle est la nature du crime, qu'il se trahit lui-même, et qu'en voulant se cacher, il se fait mieux remarquer, de là les sociétés ou conventicules susdits ont fait naître de si fort soupçons dans les esprits des fidèles, que s'enrôler dans ces sociétés, c'est, chez les personnes de probité et de prudence, s'entacher de la marque de perversion et de méchanceté; car s'ils ne faisaient point de mal, ils ne haïraient pas ainsi la lumière; et ce soupçon s'est tellement accru que, dans plusieurs États, ces dites sociétés ont été déjà depuis longtemps proscrites et bannies comme contraires à la sûreté des royaumes.

C'est pourquoi, Nous, réfléchissant sur les grands maux qui résultent ordinairement de ces sortes de sociétés ou conventicules, non-seulement pour la tranquillité des États temporels, mais encore pour le salut des âmes, et que par là elles ne peuvent nullement s'accorder avec les lois civiles et canoniques; et comme la parole divine nous apprend qu'en serviteur fidèle et prudent chargé de la famille du Maître, il nous faut veiller jour et nuit, de peur que de tels hommes, pareils à des voleurs, ne pénètrent dans la maison, ou comme des renards ne travaillent à dévaster la vigne, c'est-à-dire de peur qu'ils ne pervertissent les cœurs des simples, ou qu'ils ne percent les innocents de leurs traits dans l'obscurité; pour fermer la voie très-large qui de là pourrait s'ouvrir aux iniquités qui se commettraient impunément, et pour d'autres causes justes et raisonnables à Nous connues, de l'avis de plusieurs de nos vénérables Frères, cardinaux de la sainte Église Romaine, et de notre propre mouvement, de science certaine, après mure délibération, de notre plein pou-

Digitized by Google

voir apostolique, avons conclu et décrété de condamner et de proscrire ces dites sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules appelés de Francs-Maçons, ou connus sous toute autre dénomination, comme Nous les condamnons et les proscrivons par Notre présente Constitution valable à perpétuité.

« C'est pourquoi, Nous défendons sévérement et en vertu de la sainte Obéissance, à tous et à chacun des fidèles de J.-C., de quelque état, grade, condition, rang, dignité et prééminence qu'ils soient, laïcs ou clercs, séculiers ou réguliers, méritant même une mention particulière, d'oser et de présumer, sous quelque prétexte, pour quelque raison que ce soit, entrer dans lesdites sociétés de Francs-Maçons ou autrement appelées, de les propager, les entretenir, les recevoir chez soi, ou leur donner asile ailleurs et les cacher, s'y faire inscrire, agréger, assister aux réunions ou leur faciliter les moyens de s'assembler, leur fournir quelque chose, leur donner conseil, secours ou faveur, ouvertement ou secrètement, directement ou indirectement, par soi ou par d'autres, de quelque manière que ce soit, comme aussi d'exhorter les autres, les provoquer, les engager à se faire initier à ces sortes de sociétés, à s'en faire membres, à s'y adjoindre, les aider et entretenir de quelque manière que ce soit, ou le leur conseiller; mais Nous leur ordonnons absolument de s'abstenir tout à fait de ces sortes de sociétés, assemblées, réunions, agrégations ou conventicules, et cela sous peine d'excommunication à encourir par tous les contrevenants, par le seul fait et sans autre déclaration, de laquelle personne ne peut être absous par autre que par Nous, ou le Pontife romain existant pour lors, si ce n'est à l'article de la mort.

« Voulons de plus et ordonnons que, tant les Evêques et



Digitized by Google

Prélats supérieurs et autres Ordinaires des lieux, que tous les Inquisiteurs de l'hérésie, fassent des informations et procèdent contre les transgresseurs, de quelque état, grade, condition, rang, dignité ou prééminence qu'ils soient, les répriment et les punissent des peines méritées, comme fortement suspects d'hérésie; car Nous leur donnons, et à chacun d'eux, la libre faculté d'informer et de procéder contre les dits transgresseurs, de les réprimer et punir des peines méritées. »

*(Les deux derniers paragraphes sont la conclusion ordinaire des bulles.)*

« Donné à Rome, près Sainte Marie Majeure, l'année de l'Incarnation de N. S. 1738, le 4e des calendes de mai (28 avril), de notre pontificat le 8e.»

*A. card. prodataire.*

Après Clément XII, Benoit XIV crut devoir élever aussi la voix. Voici ses paroles :

BENOIT, *Évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. A perpétuité.*

« Des raisons justes et graves Nous engagent à user de notre autorité pour fortifier de nouveau et confirmer les sages lois et sanctions des Pontifes romains, nos prédécesseurs, non-seulement celles que Nous craignons pouvoir être affaiblies ou anéanties par le laps du temps ou la négligence des hommes; mais encore celles qui sont en fraîche vigueur et en pleine force.

«Clément VII, d'heureuse mémoire, notre prédécesseur, a, (par sa Lettre apostolique, datée du IV des calendes de mai, l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1738, de son pontificat le 8e, et adressée à tous les fidèles de J.-C., qui commence par ces mots : *In Eminenti*), condamné et défendu à perpétuité certaines sociétés,

Digitized by Google

assemblées, réunions, conventicules ou agrégations appelés vulgairement de *Francs-Maçons* ou autrement, répandus alors dans certains pays, et se multipliant de jour en jour davantage; défendant à tous les fidèles de J.-C. et à chacun en particulier, sous peine d'excommunication à encourir par le fait et sans autre déclaration (de laquelle personne autre que le Souverain Pontife pour lors existant ne puisse absoudre, excepté à l'article de la mort), de fréquenter les dites sociétés, de les propager, de les favoriser, de leur donner asile, de les cacher ou de s'y faire inscrire, agréger d'y assister ou autrement, comme il est exprimé plus amplement dans la dite Lettre.

« Mais ainsi que nous l'apprenons, il s'est trouvé des hommes qui osent assurer et divulguer que la dite peine d'excommunication portée par notre prédécesseur cesse à cause que la Constitution précitée n'a pas été confirmée par Nous, comme si la confirmation expresse du pape successeur était requise, pour que des Constitutions apostoliques, données par un pape prédécesseur, continuassent à subsister; aussi quelques hommes pieux et craignant Dieu, nous ont insinué que, pour ôter tous les subterfuges des calomniateurs et pour déclarer la conformité de notre intention avec la volonté de notre prédécesseur, il serait fort expédient d'ajouter notre confirmation à la Constitution de notre susdit prédécesseur.

« C'est pourquoi, pour qu'on ne puisse pas dire que nous avons omis imprudemment quelque chose de ce qui peut fermer la bouche au mensonge et à la calomnie, Nous, de l'avis de plusieurs de nos vénérables Frères, les cardinaux de la Sainte Eglise romaine, avons décidé de confirmer, par les présentes, la susdite Constitution de notre prédécesseur, insérée ci-des-

Digitized by Google

sus mot à mot, dans la forme spécifique, qui est la plus ample et la plus efficace de toutes; comme en effet nous la confirmons, corroborons, renouvelons, de science certaine et de la plénitude de notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, en tout et sans réserve, comme si elle était publiée de notre propre mouvement, de notre propre autorité, en notre propre nom, pour la première fois, et nous voulons et statuons qu'elle ait force et efficacité à perpétuité.

« Or, parmi les causes très-graves de la susdite prohibition et condamnation, exprimées dans la Constitution rapportée ci-dessus, la première est que, dans ces sortes de société ou conventicules, il se réunit des hommes de toute religion et de toute secte, d'où il est évident quel mal peut en résulter pour la pureté de la religion catholique. La seconde est le pacte étroit et impénétrable du secret, en vertu duquel se cache tout ce qui se fait dans ces conventicules, auxquels on peut avec raison appliquer la sentence de Cæcilius Natalis, rapportée par Minucius Félix, dans une cause bien différente: « *Les bonnes choses aiment toujours la publicité, les crimes se couvrent de secret.* » La troisième est le serment qu'ils font de garder inviolablement ce secret, comme s'il était permis à quelqu'un de s'appuyer sur le prétexte d'une promesse ou d'un serment, pour ne pas être tenu, s'il est interrogé par la puissance légitime, d'avouer tout ce qu'on lui demande pour connaître s'il ne se fait rien dans ces conventicules qui soit contre l'État et les lois de la religion et du gouvernement. La quatrième est, que ces sociétés ne sont pas moins reconnues contraires aux lois tant civiles que canoniques, puisque tous colléges, toutes sociétés, rassemblés sans l'autorité publique, sont défendus par le droit civil, comme on voit au liv. XLVII

Digitized by Google

des *Pandectes* tit. 22 : *(De collegiis ac corporibus illicitis)*, et dans la fameuse lettre de C. Plinius Cæcilius Secundus, qui est la XCVII, liv. X, où il dit que, selon les ordonnances de l'empereur, il est défendu qu'il se forme et existe des sociétés et des rassemblements sans l'autorité du prince. La cinquième que déjà, dans plusieurs pays, les dites sociétés et agrégations ont été proscrites et bannies par les lois des princes séculiers. La dernière enfin est que ces sociétés étaient en mauvaise réputation chez les personnes prudentes et probes, et qu'à leurs yeux s'y enrôler, c'était se souiller de la tache de perversité et de méchanceté.

« Enfin, notre prédécesseur engage dans la Constitution, rapportée ci-dessus, les évêques, les prélats supérieurs, et autres ordinaires des lieux, à ne pas omettre d'invoquer le secours du bras séculier, s'il le faut, pour la mettre à exécution.

« Ce que non-seulement Nous approuvons, confirmons, recommandons et enseignons aux mêmes supérieurs ecclésiastiques, mais encore, Nous personnellement, mu par notre sollicitude apostolique, invoquons par nos présentes lettres et requérons de tout notre zèle, à l'effet de ce qui précède, l'assistance et le secours de tous les princes et de toutes les puissances séculières catholiques; les souverains et les puissances étant choisis de Dieu pour être les défenseurs de la foi et les protecteurs de l'Église ; et par conséquent, leur devoir étant d'employer tous les moyens pour faire rendre l'obéissance et l'observation dues aux Constitutions apostoliques; comme le leur ont rappelé les Pères du concile de Trente (*sess. 25, chap. 20*), et leur avait déclaré l'empereur Charlemagne dans ses capitulaires (tit. I, chap. 2), où, après avoir prescrit à tous ses sujets l'observation des ordonnances ecclésiastiques, il

Digitized by Google

ajouta : « Nous ne pouvons concevoir comment peu-
« vent être fidèles à nous ceux qui se sont montrés in-
« fidèles à Dieu et à ses prêtres. » C'est pourquoi, en-joignant aux présidents et ministres de tous ses domaines d'obliger tous et chacun en particulier à rendre aux lois de l'Église l'obéissance qui leur est due, l'empereur décerna des peines très-sévères contre ceux qui y manqueraient. « Ceux, dit il, qui en ceci (ce qu'à Dieu
« ne plaise !) seront trouvés négligents et désobéissants,
« qu'ils sachent qu'il n'y a plus d'honneurs à attendre
« pour eux dans notre empire, fussent-ils même nos
« enfants ; qu'il n'y a pour eux plus de place dans notre
« palais ; plus de société ni de communication avec
« nous ni les nôtres ; mais pour leur punition, ils seront
« traités sans égards et sans faveurs. »

*(Les deux derniers paragraphes sont la conclusion ordinaire des bulles.)*

« Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, l'année de l'Incarnation 1751, le 15 des calendes de juin (18 mai), de notre pontificat l'an II. »

*Signé* D. Card. PASSIONNEUS.

Ecoutons maintenant Pie VII :

PIE VII, *Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu. A perpétuité.*

« L'Église que Jésus-Christ, notre Sauveur, a fondée sur la pierre ferme, et contre laquelle, selon sa promesse divine, les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, a été si souvent attaquée et par des ennemis si terribles, que, sans cette divine et immuable promesse, on aurait pu craindre qu'elle ne succombât entièrement, circonvenue, soit par la force, soit par les artifices de ses persécuteurs. Ce qui est arrivé dans les temps déjà reculés, se renouvelle encore, et surtout à

Digitized by Google

la déplorable époque où nous vivons, époque qui semble être ces *derniers temps*, annoncés tant de fois par les Apôtres, où viendront des imposteurs marchant d'impiété en impiété, en suivant leurs désirs. Personne n'ignore quel nombre prodigieux d'hommes coupables s'est ligué dans ces temps si difficiles contre le Seigneur et contre son Christ, et a mis tout en œuvre pour tromper les fidèles par les subtilités d'une fausse et vaine philosophie, et pour les arracher du sein de l'Église, dans la folle espérance de ruiner et de renverser cette même Église. Pour atteindre plus facilement ce but, la plupart d'entr'eux ont formé des sociétés occultes, des sectes clandestines, se flattant par ce moyen d'en attirer plus librement un plus grand nombre à leurs complots et à leurs desseins pervers.

Il y a déjà longtemps que ce Saint Siége, ayant découvert ces sectes, s'est élevé contre elles avec force et courage et a mis au grand jour les ténébreux desseins qu'elles formaient contre la religion et contre la société civile. Il y a déjà longtemps qu'il a excité l'attention générale sur ce point, et provoqué la vigilance nécessaire pour que ces sectes ne pussent tenter l'exécution de leurs coupables projets. Mais il faut gémir de ce que le zèle du Saint Siége n'ait pas obtenu les effets qu'il attendait, et de ce que ces hommes pervers ne se soient pas désistés de leur entreprise, de laquelle sont enfin résultés tous les malheurs que nous avons vus. Bien plus, ces hommes, dont l'orgueil s'enfle sans cesse, ont osé former de nouvelles sociétés secrètes.

« Dans le nombre, il faut indiquer ici une société récemment formée, qui s'est propagée au loin dans toute l'Italie et dans d'autres contrées, et qui, bien que divisée en plusieurs branches et portant différents noms, suivant les circonstances, est cependant réellement une,

Digitized by Google

tant par la communauté d'opinions et de vues que par sa constitution. Elle est le plus souvent désignée sous le nom de *Société des Carbonari*. Ils affectent un singulier respect et un zèle tout merveilleux pour la religion catholique et pour la doctrine et la personne de notre Sauveur Jésus-Christ, qu'ils ont quelquefois la coupable audace de nommer leur grand-maître et le chef de leur société. Mais ces discours qui paraissent plus doux que l'huile, ne sont autre chose que des traits dont se servent ces hommes perfides pour blesser plus sûrement ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. Ils viennent à vous, semblables à des brebis, mais ils ne sont au fond que des loups dévorants.

« Sans doute, ce serment si sévère par lequel, à l'exemple des anciens Priscillianistes, ils jurent qu'en aucun temps et en aucune circonstance, ils ne révéleront quoi que ce soit qui puisse concerner la société à des hommes qui n'y seraient point admis, ou qu'ils ne s'entretiendront jamais avec ceux des derniers grades de choses relatives aux grades supérieurs ; de plus, les réunions clandestines et illégitimes qu'ils forment à l'instar de plusieurs hérétiques, et cette agrégation de gens de toutes les religions et de toutes les sectes dans leur société, montrent assez, quand même il ne s'y joindrait pas d'autres indices, qu'il ne faut avoir aucune confiance dans leurs discours.

« Mais il n'est besoin ni de conjectures ni de preuves pour porter sur leurs discours le jugement que nous venons d'énoncer. Leurs livres imprimés, dans lesquels on trouve ce qui s'observe dans leurs réunions et surtout dans celles des grades supérieurs, leur catéchisme, leurs statuts, d'autres documents authentiques et très-dignes de foi, et les témoignages de ceux qui, après avoir abandonné cette société, en ont révélé aux

Digitized by Google

magistrats les artifices et les erreurs, tout prouve que les *Carbonari* ont principalement pour but de propager l'indifférence en matière de religion, le plus dangereux de tous les systèmes; de donner à chacun la liberté absolue de se faire une religion suivant ses penchants et ses idées; de profaner et de souiller la passion du Sauveur par quelques-unes de leurs coupables cérémonies; de mépriser les sacrements de l'Église (auxquels ils paraissent en substituer quelques-uns inventés par eux), et même les mystères de la religion catholique; enfin, de renverser ce Siége Apostolique contre lequel, animés d'une haine toute particulière, ils trament les complots les plus noirs et les plus détestables.

« Les préceptes de morale que donne la société des *Carbonari* ne sont pas moins coupables, comme le prouvent ces mêmes documents, quoiqu'elle se vante hautement d'exiger de ses sectateurs qu'ils aiment et pratiquent la charité et les autres vertus, et s'abtiennent de tout vice. Ainsi elle favorise ouvertement les plaisirs des sens; ainsi elle enseigne qu'il est permis de tuer ceux qui révéleraient le secret dont nous avons parlé plus haut; et quoique Pierre, le prince des Apôtres, recommande aux chrétiens de se soumettre, pour Dieu, à toute créature humaine qu'il a établie au-dessus d'eux, soit au roi, comme étant le premier dans l'État, soit aux magistrats, comme étant les envoyés du roi, etc etc.; et quoique l'Apôtre Paul ordonne que tout homme soit soumis aux puissances plus élevées, cependant cette société enseigne qu'il est permis d'exciter des révoltes pour dépouiller de leur puissance les rois et tous ceux qui commandent, auxquels elle donne le nom injurieux de tyrans.

« Tels sont les dogmes et les préceptes de cette so-

Digitized by Google

ciété, ainsi que tant d'autres qui y sont conformes. De là ces attentats commis dernièrement en Italie par les Carbonari, attentats qui ont tant affligé les hommes honnêtes et pieux. Nous donc qui sommes constitué le gardien de la maison d'Israël, qui est la sainte Église; Nous qui, par notre charge pastorale, devons veiller à ce que le troupeau du Seigneur, qui Nous a été divinement confié, n'éprouve aucun dommage, Nous pensons que, dans une cause si grave, il nous est impossible de Nous abstenir de réprimer les efforts sacriléges de cette société. Nous sommes aussi frappé de l'exemple de nos prédécesseurs d'heureuse mémoire, Clément XII et Benoît XIV, dont l'un par sa Constitution *In Eminenti*, de 28 avril 1738, et l'autre, par sa Constitution *Providas*, du 18 mai 1751, condamnèrent et prohibèrent la société *dei liberi muratori* ou des *Francs-Maçons*, ou bien les sociétés désignées par d'autres noms, suivant la différence des langues et des pays, sociétés qui ont peut-être été l'origine de celle des Carbonari, ou qui certainement lui ont servi de modèle; et quoique Nous ayons déjà expressément prohibé cette société par deux édits sortis de notre secrétairerie d'État, nous pensons, à l'exemple de nos prédécesseurs, que des peines sévères doivent être solennellement décrétées contre la dite société, surtout puisque les Carbonari prétendent qu'ils ne peuvent être compris dans les deux Constitutions de Clément XII et de Benoît XIV, ni être soumis aux peines qui y sont portées.

« En conséquence, après avoir entendu une Congrégation choisie parmi nos vénérables frères les Cardinaux, et sur l'avis de cette Congrégation, ainsi que de notre propre mouvement, et d'après une connaissance certaine des choses et une mûre délibération, et par la

Digitized by Google

plénitude du pouvoir apostolique, Nous arrêtons et décrétons que la susdite société des Carbonari, ou de quelque autre nom qu'elle soit appelée, doit être condamnée et prohibée, ainsi que ses réunions, affiliations et conventicules, et Nous la condamnons et prohibons, par notre présente Constitution, qui doit rester toujours en vigueur.

C'est pourquoi Nous recommandons très-sévèrement, et en vertu de l'obéissance due au Saint-Siége, à tous les chrétiens en général, et à chacun en particulier, quel que soit leur état, leur grade, leur condition, leur ordre, leur dignité et leur prééminence, tant aux laïques qu'aux ecclésiastiques, séculiers et réguliers; Nous leur recommandons, dis-je, de s'abstenir de fréquenter, sous quelque prétexte que ce soit, la société des Carbonari, ou de la propager, de la favoriser, de la recevoir ou de la cacher chez soi ou ailleurs, de s'y affilier, d'y prendre quelque grade, de lui fournir le pouvoir et les moyens de se réunir quelque part, de lui donner des avis et des secours, de la favoriser ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, par soi ou par d'autres, ou de quelque manière que ce soit, ou d'insinuer, de conseiller, de persuader à d'autres de se faire recevoir dans cette société, de l'aider et de la favoriser; enfin, Nous leur recommandons de s'abstenir entièrement de tout ce qui concerne cette société, de ses réunions, affiliations et conventicules, sous peine de l'excommunication, qu'encoureront tous ceux qui contreviendront à la présente Constitution, et dont personne ne pourra recevoir l'absolution que de Nous, ou du Pontife romain alors existant, à moins que ce ne soit à l'article de la mort.

« Nous leur ordonnons, en outre, sous la même peine de l'excommunication réservée à Nous et aux Pontifes

Digitized by Google

romains, nos successeurs, de dénoncer aux évêques, ou à qui de droit, tous ceux qu'ils connaîtraient pour être membres de cette société, ou pour avoir trempé dans quelques-uns des complots dont Nous avons parlé.

Enfin, pour repousser plus efficacement tout danger d'erreur, Nous condamnons et Nous proscrivons ce que les Carbonari nomment leurs catéchismes, leurs livres où est décrit ce qui se passe dans leurs assemblées, leurs statuts, leurs codes, tous les livres écrits pour leur défense, soit imprimés, soit manuscrits, et Nous défendons à tous les fidèles, sous la même peine d'excommunication, de lire ou de garder aucun de ces livres, leur ordonnant en même temps de les livrer tous aux autorités ordinaires et aux autres qui ont le droit de les recevoir.

*(Les deux derniers paragraphes de la bulle sont la conclusion ordinaire des bulles.)*

« Donné à Rome, près Sainte-Marie-Majeure, le 13 septembre de l'année de l'incarnation 1811, de notre pontificat l'an 22. »

H. *Cardinal* CONSALVI.

Mais cette condamnation fut plus solennelle encore dans les lettres apostoliques *Quo Graviora* de Léon XII, renouvelant les condamnations prononcées par ses prédécesseurs (1).

LÉON, *Évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. — A perpétuité.*

« Plus sont grands les désastres qui menacent le

(1) La Revue de Florence, intitulée *Archivio dell' ecclesiastico,* dit avec raison que cette constitution apostolique de Léon XII. est un des plus beaux monuments de l'histoire ecclésiastique. A la fermeté du juge et à la sagesse du maître s'y joint l'aimable charité d'un père affectueux qui, dans son langage émouvant, exhorte ses fils égarés à se jeter de nouveau dans ses bras et leur facilite le retour par une patience condescendante.

Digitized by Google

troupeau de Jésus-Christ, notre Dieu et Sauveur, plus doit redoubler, pour les détourner, la sollicitude des pontifes romains auxquels, dans la personne de saint Pierre, prince des Apôtres, ont été conférés le pouvoir et le soin de conduire ce même troupeau. C'est à eux, en effet, comme étant placés au poste le plus élevé de l'Église, qu'il appartient de découvrir de loin les embûches préparées par les ennemis du nom chrétien pour exterminer l'Église de Jésus-Christ (ce à quoi ils ne parviendront jamais); c'est à eux qu'il appartient, tantôt de signaler aux fidèles les embûches afin qu'ils s'en gardent, tantôt de les détourner et de les dissiper de leur propre autorité.

« Les pontifes romains, nos prédécesseurs, ayant compris qu'ils avaient cette grande tâche à remplir, veillèrent toujours comme de bons pasteurs, et s'efforcèrent, par des exhortations, des enseignements, des décrets, et en exposant même leur vie pour le bien de leurs brebis, de réprimer et de détruire entièrement les sectes qui menaçaient l'Église d'une ruine complète. Le souvenir de cette sollicitude pontificale ne se découvre pas seulement dans les anciennes annales ecclésiastiques, on en trouve d'éclatantes preuves dans ce qui a été fait de nos jours et du temps de nos pères par les pontifes romains, pour s'opposer aux associations secrètes des ennemis de Jésus-Christ; car Clément XII, notre prédécesseur, ayant vu que la secte dite des *francs-maçons*, ou appelée d'un autre nom, acquérait chaque jour une nouvelle force, et ayant appris avec certitude, par de nombreuses preuves, que cette secte était non-seulement *suspecte, mais ouvertement ennemie de l'Église catholique*, la condamna par une excellente Constitution qui commençe par ces mots: *In Eminenti*, et qui fut publiée le 28 avril 1738.

Digitized by Google

« Cette bulle ne parut pas suffisante à notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Benoît XIV; car le bruit s'était répandu que Clément XII étant mort, la peine d'excommunication portée dans sa bulle, était sans effet, puisque cette bulle n'avait pas été expressément confirmée par son successeur. Sans doute il était absurde de prétendre que les bulles des anciens pontifes dussent tomber en désuétude, si elles n'étaient pas approuvées expressément par leurs successeurs, et il était évident que Benoît XIV avait ratifié la bulle publiée par Clément XII. Cependant, pour ôter aux sectaires jusqu'à la moindre chicane, Benoît XIV publia une nouvelle bulle commençant ainsi: *Providas*, et datée du 18 mars 1751. Dans cette bulle, il rapporta et confirma textuellement et de la manière la plus expresse celle de son prédécesseur.

« Plût à Dieu que ceux qui avaient alors le pouvoir en main, eussent su apprécier ces décrets autant que l'exigeait le salut de la religion et de l'État! Plût à Dieu qu'ils eussent été convaincus qu'ils devaient voir dans les pontifes romains, successeurs de Saint-Pierre, non seulement les pasteurs et les chefs de l'Église catholique, mais encore les plus fermes appuis des gouvernements et les sentinelles les plus vigilantes pour découvrir les périls de la société! Plût à Dieu qu'ils eussent employé leur puissance à combattre et à détruire les sectes dont le siége apostolique leur avait découvert la perfidie! Ils y auraient réussi dès lors ; mais soit que ces sectaires aient eu l'adresse de cacher leurs complots, soit que, par une négligence ou une imprudence coupable, on eut présenté la chose comme peu importante et devant être négligée, les Francs-Maçons ont donné naissance à des réunions plus dangereuses encore et plus audacieuses.

Digitized by Google

« On doit placer à leur tête celle des *carbonari*, qui paraîtrait les renfermer toutes dans son sein, et qui est la plus considérable en Italie et dans quelques pays. Divisée en différentes branches et sous des noms divers, elle a osé entreprendre de combattre la religion catholique et de lutter contre l'autorité légitime. Ce fut pour délivrer l'Italie, et spécialement les États du Souverain Pontife de ce fléau, qui avait été apporté par des étrangers, dans le temps où l'autorité pontificale était entravée par l'invasion, que Pie VII, notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, publia une bulle le 13 septembre 1821, commençant par ces mots: *Ecclesiam a Jesu Christo*. Elle condamne la secte dite des *Carbonari* sous les peines les plus graves, sous quelque dénomination et dans quelque pays qu'elle existe.

« Il y avait peu de temps que cette bulle avait été publiée par Pie VII, lorsque Nous avons été appelé, malgré la faiblesse de nos mérites, à lui succéder au Saint Siége. Nous nous sommes aussitôt appliqué à examiner l'état, le nombre et la force de ces associations secrètes, et Nous avons reconnu facilement que leur audace s'était accrue par les nouvelles sectes qui y sont rattachées. Celle que l'on désigne sous le nom d'*Universitaire*, a surtout fixé notre attention; elle a établi son siége dans plusieurs universités, où des jeunes gens sont pervertis, au lieu d'être instruits, par quelques maîtres, initiés à des mystères qu'on pourrait appeler des mystères d'iniquité, et formés à tous les crimes.

« De là vient que, si longtemps après que la torche de la révolte a été allumée pour la première fois en Europe par les sociétés secrètes et portée au loin par ses agents et quoique les plus puissants princes aient remporté

Digitized by Google

d'éclatantes victoires qui nous faisaient espérer la répression de ces sociétés, leurs coupables efforts n'ont cependant pas encore cessé. Car, dans les mêmes contrées où les anciennes tempêtes paraissaient apaisées, n'a-t-on pas à craindre de nouveaux troubles et de nouvelles séditions que ces sociétés trament sans cesse? N'y redoute-t-on pas les poignards impies dont ils frappent en secret ceux qu'ils ont désignés à la mort? Combien de luttes terribles l'autorité n'a-t-elle pas eu à soutenir malgré elle, pour maintenir la tranquillité publique?

« On doit encore attribuer à ces associations les affreuses calamités qui désolent l'Église et que nous ne pouvons rappeler sans une profonde douleur; on attaque avec audace ses dogmes et ses préceptes les plus sacrés; on cherche à avilir son autorité, et la paix dont elle aurait le droit de jouir, est non-seulement troublée, mais on pourrait dire qu'elle est détruite.

On ne doit pas s'imaginer que Nous attribuons faussement et par calomnie à ces associations secrètes tous ces maux et d'autres que nous ne signalons pas. Les ouvrages que leurs membres ont osé publier sur la religion et sur la chose publique, leur mépris pour l'autorité, leur haine pour la souveraineté, leurs attaques contre la divinité de J.-C. et l'existence même d'un Dieu, le matérialisme qu'ils professent, leurs codes et leurs statuts qui démontrent leurs projets et leurs vues, prouvent ce que Nous avons rapporté de leurs efforts pour renverser les princes légitimes et pour ébranler les fondements de l'Église; et ce qui est également certain, c'est que ces différentes associations, quoique portant diverses dénominations, sont alliées entre elles pour leurs infâmes projets.

« D'après cet exposé, Nous pensons qu'il est de notre

Digitized by Google

devoir de condamner de nouveau ces associations secrètes, pour *qu'aucune d'elles ne puisse prétendre qu'elle n'est pas comprise dans notre sentence apostolique, et se servir de ce prétexte pour induire en erreur des hommes faciles à tromper*. Ainsi, après avoir pris l'avis de nos vénérables frères les Cardinaux de la sainte Église romaine, de notre propre mouvement, de notre science certaine, et après de mûres réflexions, Nous défendons pour toujours et sous les peines infligées dans les bulles de nos prédécesseurs, reproduites ci-dessus et que nous confirmons, nous défendons, dis-je, toutes associations secrètes, tant celles qui sont formées maintenant, que celles qui pourront se former à l'avenir, et celles qui concevraient contre l'Église et toute autorité légitime les projets que nous venons de signaler.

« C'est pourquoi nous ordonnons à tous et à chaque chrétien, quel que soit leur état, leur rang, leur dignité ou leur profession, laïcs ou prêtres, réguliers ou séculiers, sans qu'il soit nécessaire de les nommer ici en particulier, et, en vertu de la sainte obéissance, de ne jamais se permettre, sous quelque prétexte que ce soit, d'entrer dans les susdites sociétés, de les propager, de les favoriser ou de les recevoir ou cacher dans sa demeure ou autre part, de se faire initier à ces sociétés dans quelque grade que ce soit, de souffrir qu'elles se rassemblent ou de leur donner des conseils ou des secours, ouvertement ou en secret, directement ou indirectement, ou bien d'engager d'autres personnes par séduction ou persuasion, à se faire recevoir ou initier dans ces sociétés, dans quelque grade que ce soit, ou d'assister à leurs réunions, ou de les aider ou favoriser de quelque manière que ce soit; au contraire, qu'ils se tiennent soigneusement éloignés de ces sociétés,



Digitized by Google

de leurs associations, réunions ou assemblées, sous peine d'excommunication, dans laquelle ceux qui auront contrevenu à cette défense tomberont par le fait même, sans qu'ils puissent jamais en être relevés que par Nous ou nos successeurs, si ce n'est en danger de mort.

« Nous ordonnons en outre, à tous et à chacun, sous peine d'excommunication réservée à Nous et à nos successeurs, de déclarer à l'évêque et aux autres personnes que cela concerne, dès qu'ils en auront connaissance, si quelqu'un appartient à ces sociétés ou s'est rendu coupable de quelques-uns des délits susmentionnés.

« Nous condamnons surtout, et nous déclarons nul le serment impie et coupable par lequel ceux qui entrent dans ces associations, s'engagent à ne révéler à personne ce qui regarde ces sectes, et à frapper de mort les membres de ses associations qui feraient des révélations à des supérieurs ecclésiastiques ou laïcs. N'est-ce pas, en effet, un crime que de regarder, comme un lien obligatoire, un serment, (c'est-à-dire, un acte qui doit se faire en toute justice), où l'on s'engage à commettre un assassinat, et à mépriser l'autorité de ceux qui, étant chargés du pouvoir ecclésiastique ou civil, doivent connaître tout ce qui intéresse gravement la religion et la société et ce qui peut porter atteinte à leur tranquillité? N'est-il pas indigne et inique de prendre Dieu à témoin de semblables attentats? Les Pères du concile de Latran ont dit, avec beaucoup de sagesse, « qu'il ne faut pas considérer comme serment, mais plutôt comme parjure, tout ce qui a été promis au détriment de l'Église et contre les règles de sa tradition » Peut-on tolérer l'audace ou plutôt la démence de ces hommes qui, disant non-seulement en secret,

Digitized by Google

mais hautement, qu'il n'y a point de Dieu, et le publiant dans leurs écrits, osent cependant exiger en son nom un serment de ceux qu'ils admettent dans leur secte?

« Voilà ce que Nous avons arrêté pour réprimer et condamner toutes les sectes odieuses et criminelles. Maintenant, Vénérables Frères, patriarches, primats, archevêques et évêques, Nous demandons, ou plutôt, Nous implorons votre secours; donnez tous vos soins au troupeau que le Saint-Esprit vous a confié en vous nommant évêques de son Église. Des loups dévorants se précipiteront sur vous et n'épargneront pas vos brebis. Soyez sans crainte, et n'estimez pas votre vie temporelle plus précieuse que leurs âmes. Soyez convaincus que la constance de vos troupeaux dans la religion et dans le bien dépend surtout de vous. Car quoique nous vivions dans des jours mauvais et où plusieurs ne supportent pas la saine doctrine, cependant beaucoup de fidèles respectent encore leurs pasteurs et les regardent avec raison comme les ministres de Jésus-Christ et les dispensateurs de ses mystères. Servez-vous donc, pour l'avantage de votre troupeau, de cette autorité que Dieu vous a donnée sur leurs âmes par une grâce signalée. Découvrez-leur les ruses des sectaires et les moyens qu'ils doivent employer pour s'en préserver. Inspirez-leur de l'horreur pour la doctrine perverse que professent ceux qui tournent en dérision les mystères de notre religion et les préceptes si purs de Jésus-Christ, et qui attaquent les puissances légitimes. Enfin, pour nous servir des paroles de notre prédécesseur Clément XII, dans sa lettre encyclique aux patriarches, primats, archevêques et à tous les évêques de l'Église catholique, en date du 14 septembre 1738: « Pénétrons-« nous, je vous en conjure, de la force de l'esprit du « Seigneur, de l'intelligence et du courage qui en sont

Digitized by Google

« le fruit, afin de ne pas ressembler à ces chiens qui « ne peuvent aboyer, laissant nos troupeaux exposés à « la rapacité des bêtes des champs. Que rien ne nous « arrête dans l'obligation où nous sommes de souffrir « toutes sortes de combats pour la gloire de Dieu et le « salut des âmes. Ayons sans cesse devant les yeux « celui qui fut aussi, pendant sa vie, en butte à la con- « tradiction des pécheurs; car si nous nous laissons « ébranler par l'audace des méchants, c'en est fait de « la force de l'épiscopat, de l'autorité sublime et divine « de l'Eglise. Il ne faut plus songer à être chrétiens, « si nous en sommes venus au point de trembler de- « vant les menaces ou les embûches de nos ennemis.»

« Princes catholiques, nos très-chers fils en Jésus-Christ, pour qui Nous avons une affection particulière, Nous vous demandons avec instance de venir à notre secours. Nous vous rappellerons ces paroles que Léon le Grand, notre prédécesseur, et dont Nous portons le nom, quoique indigne de lui être comparé, adressait à l'empereur Léon: « Vous devez sans cesse vous rap- « peler que la puissance royale ne vous a pas seule- « ment été conférée pour gouverner le monde, mais « encore et principalement pour prêter main-forte à « l'Eglise, en comprimant les méchants avec courage, « en protégeant les bonnes lois, en rétablissant l'ordre « dans toutes les choses où il a été troublé. »

« Les circonstances actuelles sont telles que vous avez à réprimer ces sociétés secrètes, non-seulement pour défendre la religion catholique, mais encore pour votre sûreté et pour celle de vos sujets. La cause de la religion est aujourd'hui tellement liée à celle de la société, qu'on ne peut plus les séparer; car ceux qui font partie de ces associations ne sont pas moins ennemis de votre puissance que de la religion. Ils attaquent l'une

Digitized by Google

et l'autre et désirent les voir également renversées, et s'ils le pouvaient, ils ne laisseraient subsister ni la religion ni l'autorité royale.

« Telle est la perfidie de ces hommes astucieux que, lorsqu'ils forment des vœux secrets pour renverser votre puissance, ils feignent de vouloir l'étendre. Ils essaient de persuader que notre pouvoir et celui des Évêques doit être restreint et affaibli par les princes, et qu'il faut transférer à ceux-ci les droits, tant de cette chaire apostolique et de cette église principale, que des évêques appelés à partager notre sollicitude.

« Ce n'est pas la haine seule de la religion qui anime leur zèle, mais l'espoir que les peuples soumis à votre empire, en voyant renverser les bornes posées dans les choses saintes par Jésus-Christ et son Église, seront amenés facilement, par cet exemple, à changer ou détruire aussi la forme du gouvernement.

« Vous aussi, fils chéris, qui professez la religion catholique, nous vous adressons particulièrement nos exhortations. Évitez avec soin ceux qui appellent la *lumière ténèbres*, et les *ténèbres lumière*. En effet, quel avantage auriez-vous à vous lier avec des hommes qui ne tiennent aucun compte ni de Dieu, ni des puissances, qui leur déclarent la guerre par des intrigues et des assemblées secrètes, et qui, tout en publiant tout haut qu'ils ne veulent que le bien de l'Église et de la société, prouvent, par toutes leurs actions, qu'ils cherchent à porter le trouble partout et à tout renverser? Ces hommes sont semblables à ceux à qui l'apôtre saint Jean ordonne de ne pas donner l'hospitalité, et qu'il ne veut pas qu'on salue; (II *Ep. S. Joan.* 10.) ce sont les mêmes que nos pères appelaient les premiers-nés du démon.

« Gardez-vous donc de leurs séductions et des discours

Digitized by Google

flatteurs qu'ils emploieront pour vous faire entrer dans les associations dont ils font partie. Soyez convaincus que personne ne peut être lié à ces sociétés sans se rendre coupable d'un péché très-grave; fermez l'oreille aux paroles de ceux qui, pour vous attirer dans leurs assemblées, vous affirmeront qu'il ne s'y commet rien de contraire à la raison et à la religion, et que l'on n'y voit et n'y entend rien que de pur, de droit et d'honnête. D'abord, ce serment coupable dont nous avons parlé et qu'on prête même dans les grades inférieurs, suffit pour que vous compreniez qu'il est défendu d'entrer dans ces premiers grades et d'y rester; ensuite, quoique l'on n'ait pas coutume de confier ce qu'il y a de plus blâmable à ceux qui ne sont pas parvenus à des grades éminents, il est cependant manifeste que la force et l'audace de ces sociétés pernicieuses s'accroissent à raison du nombre et de l'accord de ceux qui en font partie. Ainsi ceux qui n'ont point dépassé les rangs inférieurs, doivent être considérés comme les complices du même crime, et cette sentence de l'Apôtre tombe sur eux: « Ceux qui font ces choses sont dignes de « mort, et non-seulement ceux qui les font, mais aussi « les protecteurs de ceux qui s'en rendent coupables. » (*Ep. ad Rom.* I, 32.)

« Enfin, Nous nous adressons avec affection à ceux qui, malgré les lumières qu'ils avaient reçues, et, quoiqu'ils aient eu part au don céleste et qu'ils aient reçu l'Esprit-Saint, ont eu le malheur de se laisser séduire et d'entrer dans ces associations, soit dans des rangs inférieurs, soit dans des degrés plus élevés. Nous, qui tenons la place de Celui qui a déclaré qu'il n'était pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, et qui s'est comparé au pasteur qui, abandonnant le reste de son troupeau, cherche avec inquiétude la brebis qu'il a per-

Digitized by Google

due, Nous les pressons et Nous les conjurons de revenir à J.-C. Sans doute, ils ont commis un grand crime; cependant ils ne doivent point désespérer de la miséricorde et de la clémence de Dieu et de son fils Jésus-Christ. Qu'ils rentrent dans les voies du Seigneur; il ne les repoussera pas; mais semblable au père de l'enfant prodigue, il ouvrira ses bras pour les recevoir avec tendresse. Pour faire tout ce qui est en notre pouvoir, et pour leur rendre plus facile le chemin de la pénitence, Nous suspendons, pendant l'espace d'un an, après la publication des Lettres apostoliques dans les pays qu'ils habitent, l'obligation de dénoncer leurs frères, et l'effet de la censure qu'ils ont encourue en entrant dans ces associations; et Nous déclarons qu'ils peuvent être relevés de ces censures, même en ne dénonçant pas leurs complices, par tout confesseur approuvé par les Ordinaires des lieux qu'ils habitent.

« Nous usons également de la même indulgence à l'égard de ceux qui demeurent à Rome. Si quelqu'un, sourd à la voix du Père de miséricorde, était assez endurci pour ne pas abandonner ces sociétés dans le temps que nous avons prescrit, il sera tenu de dénoncer ses complices, et il sera sous le poids des censures, s'il revient à résipiscence après cette époque; et il ne pourra obtenir l'absolution qu'après avoir dénoncé ses complices ou, au moins, juré de les dénoncer à l'avenir. Cette absolution ne pourra être donnée que par Nous, nos successeurs, ou ceux qui auront obtenu du Saint-Siége la faculté de relever de ces censures.

« Nous voulons que les exemplaires imprimés du présent Bref apostolique, lorsqu'ils seront signés de la main d'un notaire public ou munis du sceau d'un dignitaire de l'Église, obtiennent la même foi que l'original.

Que personne ne se permette d'enfreindre ou de con-

Digitized by Google

tredire notre présente déclaration, condamnation, ordre, défense, etc. Si néanmoins, quelqu'un se le permettait, qu'il sache qu'il s'attire par là la colère du Dieu tout-puissant et des saints Apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'année de l'Incarnation de N.-S. 1825, le 3 des ides de mars (13 mars) de notre pontificat l'an 2.

B. (BARTHELEMI PACCA), *card. prodataire.*

*Visa D. Testa* Pour le cardinal ALBANI,
Lieu du plomb. CAPACCINI, *substitut.*

Dans un pontificat de très-courte durée Pie VIII sut trouver l'occasion d'unir sa voix à celle de ces prédécesseurs. Voici ce qu'il écrivit aux évêques catholiques.

*Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique..*

«..... Il est de votre devoir de tourner vos regards vers ces sociétés secrètes d'hommes factieux, ennemis déclarés de Dieu et des princes, qui s'appliquent tout entiers à désoler l'Église, à perdre les États, à troubler tout l'univers, et qui, en brisant le frein de la foi véritable, ouvrent le chemin à tous les crimes. En s'efforçant de cacher, sous la religion d'un serment ténébreux, et l'iniquité de leurs assemblées, et les desseins qu'ils y forment, ils ont par cela seul, justifié les soupçons de ces attentats qui, par le malheur des temps, sont sortis comme du puits de l'abîme et ont éclaté au grand dommage de la religion et des empires. Aussi les Souverains Pontifes, nos prédécesseurs, Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Léon XII, auxquels Nous avons succédé malgré notre indignité, frappèrent successivement d'anathème ces sociétés, quel que fût leur nom, par des Lettres apostoliques, dont Nous confirmons les dispositions de toute la plénitude de notre puissance,

Digitized by Google

voulant qu'elles soient entièrement observées. Nous travaillerons de tout notre pouvoir à ce que l'Église et la chose publique ne souffrent pas des complots de ces sectes, et Nous appellerons pour ce grand ouvrage votre concours quotidien, afin que, revêtus de l'armure du zèle et unis par les liens de l'esprit, nous soutenions vaillamment notre cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, pour détruire ces remparts derrière lesquels se retranchent l'impiété et la corruption des hommes pervers.

« Entre toutes ces sociétés secrètes, Nous avons surtout résolu de vous en signaler une récemment formée, et dont le but est de corrompre la jeunesse élevée dans les gymnases et les lycées. Comme on sait que les préceptes des maîtres sont tout-puissants pour former le cœur et l'esprit de leurs jeunes élèves, on apporte toute sorte de soins et de ruses à donner à la jeunesse des maîtres dépravés qui la conduisent dans les sentiers de Baal, par des doctrines qui ne sont pas selon Dieu. De là vient que nous voyons en gémissant ces jeunes gens parvenus à une telle licence, qu'ayant secoué toute crainte de la religion, banni la règle des mœurs, méprisé les saines doctrines, foulé aux pieds les droits de l'une et de l'autre puissance, ils ne rougissent plus d'aucun désordre, d'aucune erreur, d'aucun attentat, en sorte qu'on peut dire d'eux avec saint Léon-le-Grand : « Leur loi, c'est le mensonge; leur dieu, c'est le démon, et leur culte, ce qu'il y a de plus honteux. » Éloignez, vénérables Frères, tous ces maux de vos diocèses, et employez tous les moyens qui sont en votre pouvoir, l'autorité et la douceur, afin que des hommes distingués, non-seulement dans les sciences et les lettres, mais encore par la pureté de la vie et par la piété, soient chargés de l'éducation de la jeu-

Digitized by Google

nesse. » (Extrait de l'encyclique de Pie VIII, du 24 mars 1829, à tous les Partriarches, Évêques, etc.)

Nous avons cité précédemment le jugement de *Grégoire XVI,* conforme à celui de son prédécesseur.

Il ne nous reste plus qu'à entendre le S. P. Pie IX, dont le pontificat, plus long que tous ceux qui l'on précédé, ne le cède à aucun, soit pour les grandes choses accomplies, soit pour les grandes persécutions endurées pendant son règne, soit pour la sollicitude avec laquelle il n'a cessé de combattre les erreurs de notre siècle.

**Allocution condamnant la Franc-Maçonnerie, prononcée dans le consistoire secret du 25 septembre 1865 par Sa Sainteté Pie IX.**

Vénérables Frères,

« Parmi les nombreuses machinations et les moyens les ennemis du nom chrétien se sont servi par s'attaquer l'Église de Dieu et ont essayé, quoiqu'en vain, de l'abattre et de la détruire, il faut, sans nul doute, compter cette société perverse d'hommes, vulgairement appelée *maçonnique,* qui, contenue d'abord dans les ténèbres et l'obscurité, a fini par se faire jour ensuite, pour la ruine commune de la religion et de la société humaine. Dès que nos prédécesseurs les Pontifes romains eurent découvert ses embûches et ses fraudes, fidèles à leur office pastoral, ils ont cru qu'il était de leur devoir d'employer sans nul délai leur autorité pour réprimer, frapper de censures, comme d'un glaive spirituel et exterminer cette secte respirant le crime et s'attaquant aux choses saintes et publiques. C'est pourquoi Notre prédécesseur Clément XII, par ses lettres apostoliques, proscrivit et réprouva

Digitized by Google

cette secte, et détourna tous les fidèles non-seulement de s'y associer, mais encore de la propager et l'encourager de quelque manière que ce fût, sous peine d'excommunication réservée au souverain Pontife. Benoît XIV confirma, par sa Constitution, cette juste et légitime sentence de condamnation, et il ne manqua pas d'exhorter les souverains catholiques à consacrer toutes leurs forces et toute leurs sollicitude à réprimer cette secte profondément perverse et à défendre la société contre le péril commun.

« Plût au Ciel que ces monarques eussent prêté l'oreille aux paroles de Notre prédécesseur! Plût au Ciel que, dans une affaire aussi grave, ils eussent agi avec moins de mollesse! Certes, nous n'aurions jamais eu, ni nos pères non plus, à déplorer tant de mouvements séditieux, tant de guerres incendiaires qui mirent l'Europe entière en feu, ni tant de maux amers qui ont affligé et qui affligent encore aujourd'hui l'Église. Mais la fureur des méchants ayant été loin de s'apaiser, Pie VII, Notre prédécesseur, frappa d'anathème une secte d'origine récente, le *Carbonarisme,* qui s'était propagée surtout en Italie, où elle avait fait un grand nombre d'adeptes; et, enflammé du même zèle pour les âmes, Léon XII condamna, par ses lettres apostoliques, non-seulement les sociétés secrètes que nous venons de mentionner, mais encore toutes les autres, de quelque nom qu'elles fussent appelées, conspirant contre l'Église et le pouvoir civil, et il les interdit sévèrement à tous les fidèles, sous peine d'excommunication.

Toutefois, ces efforts du siége apostolique n'ont pas eu le succès que l'on eût dû espérer. La secte maçonnique dont nous parlons, n'a été ni vaincue ni terrassée; au contraire, elle s'est tellement développée, qu'en ces jours si difficiles elle se montre partout avec im-

Digitized by Google

punité, et lève le front plus audacieusement que jamais. Nous avons dès lors jugé nécessaire de revenir sur ce sujet, attendu que, par suite de l'ignorance où l'on est peut-être des coupables desseins qui s'agitent dans ces réunions clandestines, on pourrait croire faussement que la nature de cette société est inoffensive, que cette institution n'a d'autre but que de secourir les hommes et de leur venir en aide dans l'adversité ; qu'enfin, il n'y a rien à en craindre pour l'Église de Dieu.

« Qui, cependant, ne voit combien une telle idée s'éloigne de la vérité? Que prétend donc cette association d'hommes de toute religion et de toute croyance? A quoi bon ces réunions clandestines et ce serment si rigoureux exigé des initiés, qui s'engagent à ne jamais rien dévoiler de ce qui peut y avoir trait? Et pourquoi cette effrayante sévérité de châtiments auxquels se vouent les initiés, dans le cas où ils viendraient à manquer à la foi du serment? A coup sûr, elle doit être impie et criminelle, une société qui fuit ainsi le jour et la lumière; car celui qui *fait le mal*, a dit l'Apotre, *hait la lumière*. Combien diffèrent d'une telle association les pieuses sociétés des fidèles qui fleurissent dans l'Église catholique! Chez elles, rien de caché; pas de secret. Les règles qui les régissent sont sous les yeux de tous; et tous peuvent voir aussi les œuvres de charité pratiquées selon la doctrine de l'Évangile.

« Aussi n'avons-nous pas vu sans douleur des sociétés catholiques de ce genre, si salutaires et si bien faites pour exciter la piété et venir en aide aux pauvres, être attaquées et même détruites en certains lieux : tandis qu'au contraire on encourage, ou tout au moins, on tolère la ténébreuse société *maçonnique*, si ennemie de l'Église et de Dieu, si dangereuse même pour la sûreté des royaumes.

Digitized by Google

« Nous éprouvons, Vénérables Frères, de l'amertume et de la douleur en voyant que lorsqu'il s'agit de réprouver cette secte conformément aux Constitutions de nos prédécesseurs, plusieurs de ceux que leurs fonctions et le devoir de leur charge devraient rendre pleins de vigilance et d'ardeur en un sujet si grave, se montrent indifférents et, en quelque sorte, endormis. Si quelques-uns pensent que les Constitutions apostoliques, publiées sous peine d'anathème contre les sectes occultes et leurs adeptes et fauteurs, n'ont aucune force dans les pays où ces sectes sont tolérées par l'autorité civile, assurément ils sont dans une bien grande erreur. Ainsi que vous le savez, Vénérables Frères, nous avons déjà réprouvé cette fausse et mauvaise doctrine, et aujourd'hui nous la réprouvons et condamnons de nouveau. En effet, est-ce que ce souverain pouvoir de paître et de diriger le troupeau universel que les Pontifes romains ont reçu de Jésus-Christ en la personne du bienheureux Pierre, cette autorité suprême qu'ils ont à exercer dans l'Église, doit dépendre du pouvoir civil, et celui-ci peut-il l'arrêter et la restreindre en quoi que ce soit ?

« Dans cette situation, de peur que des hommes imprudents, et surtout la jeunesse, ne se laissent égarer, et pour que Notre silence ne donne lieu à personne de protéger l'erreur, Nous avons résolu, Vénérables Frères, d'élever notre voix apostolique. Nous réprouvons et condamnons cette société maçonnique et les autres sociétés du même genre, qui, tout en différant en apparence, se forment tous les jours dans le même but, et conspirent, soit ouvertement, soit clandestinement, contre l'Église ou les pouvoirs légitimes; et Nous ordonnons, sous les mêmes peines que celles qui sont spécifiées dans les Constitutions antérieures;

Digitized by Google

et, confirmant ici, devant vous, les Constitutions de Nos prédécesseurs, de Notre autorité apostolique, de Nos prédécesseurs, à tous les chrétiens de toute condition, de tout rang, de toute dignité et de tout pays, de tenir ces mêmes sociétés comme proscrites et réprouvées par Nous.

« Maintenant, il ne Nous reste plus, pour satisfaire aux vœux et à la sollicitude de Notre cœur paternel, qu'à avertir et exhorter les fidèles qui se seraient associés à des sectes de ce genre, d'avoir à obéir à de plus sages inspirations et à abandonner ces funestes conciliabules, afin qu'ils ne soient pas entraînés dans l'abîme de la ruine éternelle; quant à tous les autres fidèles, plein de sollicitude pour les âmes, Nous les exhortons fortement à se tenir en garde contre les discours perfides des sectaires, qui, sous un extérieur honnête, sont enflammés d'une haine ardente contre la religion du Christ et l'autorité légitime, et qui n'ont qu'une pensée unique comme ils n'ont qu'un but unique, anéantir tous les droits divins et humains. Qu'ils sachent bien que les affiliés de ces sectes sont comme les loups que le Christ Notre Seigneur a prédit devoir venir, couverts de peaux de brebis, pour dévorer le troupeau; qu'ils sachent qu'il faut les mettre au nombre de ceux dont l'Apôtre nous a tellement interdit la société et l'accès, qu'il a expressément défendu de leur dire même : *Ave* (salut).

« Que Dieu, qui est riche en miséricordes, exauçant les prières de nous tous, fasse qu'avec le secours de sa grâce, les insensés reviennent à la raison, et que les hommes égarés rentrent dans le sentier de la justice ! Que Dieu, réprimant les fureurs des hommes dépravés qui, à l'aide des sociétés ci-dessus mentionnées, préparent des actes impies et criminels, l'Église et la société humaine puissent se reposer un peu de tant de

Digitized by Google

maux si nombreux et si invétérés! Et afin que Nos vœux soient exaucés, prions aussi Notre Avocate auprès du Dieu très-clément, la sainte Vierge, sa Mère Immaculée dès son origine, à qui il a été donné de terrasser les ennemis de l'Église et les monstres des erreurs. Implorons également la protection des bienheureux apôtres Pierre et Paul, par le glorieux sang desquels cette noble ville a été consacrée. Nous avons la confiance qu'avec leur aide et assistance, Nous obtiendrons plus facilement ce que Nous demandons à la bonté divine. » (V. Note XIX.)

Vous n'attendez pas de moi, Monsieur, la justification de ces condamnations émanées d'une autorité souveraine et qu'il n'est pas permis au catholique de contrôler. Pour savoir si la Franc-Maçonnerie est digne de réprobation, il nous eut suffit de connaître la pensée de l'Église; mais, j'en ai la confiance, quiconque aura lu ces lettres saura à quoi s'en tenir sur le compte de cette société impie ; j'arrive donc aux conclusions de nos études, c'est par où je dois finir.

Veuillez agréer, etc.

---

Digitized by Google

## CINQUANTE-QUATRIÈME LETTRE.

Conclusion. — Accusations nombreuses et graves qui pèsent sur la Maçonnerie.

Monsieur,

Arrivé au termes des études que j'avais entreprises sur la Franc-Maçonnerie, permettez-moi de revenir un instant sur le chemin que nous avons parcouru.

Après avoir, dans nos premières Lettres, envisagé le corps de cette Société, décliné son nom, recherché ses origines, considéré ses formes multiples et sa puissante organisation, nous avons pénétré jusqu'à l'intérieur, et nous avons successivement étudié *le principe constitutif* qui est, pour ainsi dire, l'âme de cette Société, *ses doctrines religieuses*, *ses doctrines sociales et le but final* auquel elle tend. (Lettres 7-23.) Nous avons ensuite cherché à nous rendre compte de ses *mystérieuses initiations, et du travail de formation* qu'elle fait subir à ses membres. (Lettres 24-26.) La *Franc-Maçonnerie d'adoption*, et la *famille nombreuse* des Sociétés secrètes dont la Franc-Maçonnerie est la mère et la nourrice, ont ensuite attiré notre attention (Lettres 28-32.) La *puissance* dont elle dispose, *et les armes* redoutables dont elle se sert pour assurer son triomphe, ont été successivement l'objet de notre examen. (Lettres 33-41). L'histoire nous a

Digitized by Google

révélé les *résultats de son action si fatale* à l'Église et à la France, depuis un siècle surtout. (Lettres 42-45.) C'était le moment de la saisir sous son vrai point de vue et de photographier, si je puis me servir de cette expression, cette figure que nous avons trouvée ressemblante, trait pour trait, à celle de Satan. (Lett. 46-49) Enfin, nous l'avons vue tour à tour l'objet des *accusations* de ses propres enfants, de la *proscription* des gouvernements et des *anathèmes* de l'Église. (Lettres 50-52.) Chaque pas fait dans ces études est venu ajouter un nouveau grief à ceux qui pesaient déjà sur elle. Que nous reste-t-il à faire pour compléter notre tâche ?

Citer cette grande criminelle à la barre des sociétés, dénoncer à la France, à l'Europe, au monde entier, l'infernale conjuration qui menace d'abîmer la France, l'Europe, le monde entier dans un cataclysme général et d'ensevelir tous les gouvernements sous des monceaux de ruines. Notre accusation ne peut être suspecte, puisque la F.·. M^e^.·. elle-même nous a fait sa confession, et que tous les crimes mis à sa charge sont avoués par ses membres et ses enfants : *habemus confitentem reum.*

Je signale donc à la réprobation universelle *son but infernal et ses tendances* diaboliques. Elle n'a pas craint de le dire : son but c'est l'*anéantissement de la religion chrétienne* et le renversement *de tous les trônes;* c'est le rétablissement du paganisme sur la terre ; tel est l'objet constant de son travail, de ses désirs, et de ses efforts.

Je signale à tout l'univers la *devise* fatale inscrite sur son drapeau : *Liberté, Fraternité, Egalité.* Cette devise menteuse est celle de la révolution. C'est au nom de ce principe erroné que la M^e^.·. a bouleversé la terre ; c'est à l'aide de ce levier qu'elle travaille à démolir, à



Digitized by Google

renverser, à ruiner de fond en comble tous les gouvernements légitimes.

Je signale à la conscience chrétienne ses *initiations diaboliques* et la *sacrilége parodie* qu'elle a faite de nos sacrements. Sa bouche impure a vomi le blasphème sur tout ce que la religion a de plus sacré; elle a audacieusement nié nos plus augustes mystères; l'adorable Trinité, la divinité de Jésus-Christ, l'œuvre de la Rédemption, la révélation : elle n'a rien respecté.

Je l'accuse en présence du ciel et de la terre et devant toutes les créatures, d'avoir porté sa *main sacrilége* sur *Dieu lui-même*. Oui, elle a osé rejeter l'existence du Dieu trois fois saint qui a créé le ciel et la terre et qui conserve par sa providence les êtres que sa puissance a formés.

Je l'accuse devant l'humanité tout entière, les générations passées, présentes et futures, d'avoir *rabaissé l'homme jusqu'à la condition des bêtes*, en rejetant l'immortalité de l'âme et l'existence de la vie future, elle a nié sa divine origine, sa grandeur et sa dignité, ses espérances et ses sublimes destinées.

Je l'accuse d'avoir étouffé dans les cœurs les *premiers germes de la vertu*, en niant la justice de Dieu, la responsabilité de l'homme, et anéantissant toute distinction entre le bien et le mal, le vice et la vertu.

Je l'accuse d'avoir *justifié toutes les passions*, consacré tous les déréglements, encouragé tous les crimes, en supprimant l'espérance et la crainte ainsi que les récompenses promises aux bons et les peines réservées aux méchants.

Je l'accuse d'avoir *altéré tous les principes*, propagé toutes les erreurs et faussé les esprits. Ennemie de la vérité et du bien, elle a perverti le sens moral, égaré

Digitized by Google

les consciences, fait disparaître jusqu'à l'idée de la justice et du droit.

Je la dénonce aux *gouvernements* contre lesquels elle ne cesse de conspirer : son rêve est de se substituer aux princes et aux rois, et de régenter le monde. Toute autorité, en dehors de la sienne, lui est suspecte. Elle veut, à la place des monarchies, établir une république universelle, mais une république maçonnique. (Lettr. 16-23.)

Je la dénonce *au clergé*. Elle nous a révélé son plan satanique; elle a compris toute la puissance du prêtre pour le bien; elle sait aussi quelle serait son influence pour le mal: démolir par la calomnie ou dominer par la violence les membres du clergé qu'elle redoute le plus; envelopper les autres dans ses filets, et surtout se rendre maître du jeune clergé par la séduction et l'hypocrisie, voilà son désir.

Je la dénonce *aux familles*. La Franc-Maçonnerie est l'ennemie de la famille (Lett. 18). Elle travaille à dégoûter le mari de sa femme et de ses enfants; elle s'efforce de corrompre et démoraliser l'épouse et la mère. Elle cherche à s'emparer des enfants pour leur inoculer son poison. Elle détruit les liens sacrés du mariage; elle anéantit l'idée même de la famille qui n'est plus à ses yeux qu'une réunion matérielle et fortuite d'êtres qu'aucun lien moral ne rattache ensemble.

Je la dénonce *aux magistrats*. Ce sont des ennemis pour la F.·. Me.·. parce qu'ils sont les interprètes et les gardiens de la loi, et que la Franc-Maçonnerie tend à s'affranchir de toute loi, de toute autorité, de toute pénalité et de tout jugement.

Je la dénonce *aux riches et aux nobles*; car, d'après les principes de la Me.·., la richesse est une injustice (Lett. 19). L'*Egalité* doit réduire *au même ni-*

Digitized by Google

*veau toutes les fortunes* et *toutes les conditions. La propriété est un vol.*

Je la dénonce *aux ouvriers et aux travailleurs* qu'elle égare, méprise et sacrifie. Elle les *égare* par des systèmes creux et irréalisables; par des promesses et des espérances chimériques, par la perspective éblouissante d'un bonheur qu'ils n'obtiendront jamais. Elle *les méprise*, car elle les traite comme des brutes en leur assignant pour origine le hasard, pour terme le néant et pour carrière un voyage pénible du berceau à la tombe, dans lequel les passions se disputent les quelques instants d'existence que la souffrance et la douleur n'ont pas empoisonnés. Elle les *sacrifie*, car, après avoir ourdi la trame, tracé le plan, préparé les complots, c'est sur eux qu'elle se repose du soin de l'exécution; à eux qu'il incombe d'aller se faire mitrailler au profit des meneurs qui ont soin de mettre leurs jours en sûreté.

Je la dénonce enfin à ses *propres membres*. Ils sont tous *dupes*. Ceux qui trompent les autres sont joués les premiers. Le chef suprême lui-même qui imprime le mouvement à tous les membres, le reçoit du chef invisible qui n'est autre que Satan. Qu'il porte un titre distingué, qu'il soit couvert de bijoux et d'insignes et l'objet du respect des frères, il n'en est pas moins le très-humble serviteur du démon, et c'est pour lui qu'il travaille.

Mais à quoi doit aboutir cette dénonciation? Le mal qui nous apparaît si grave, si redoutable, est-il susceptible de guérison; et par quels moyens pourrait-on espérer encore de sauver la société? C'est ce que je vais examiner avec vous, et c'est par là que je terminerai ce travail.

Je suis avec respect, Monsieur, etc.

Digitized by Google

## CINQUANTE-CINQUIÈME LETTRE.

Remèdes à opposer au mal. Ce que doit faire le pouvoir civil. La part qui revient à l'Église.

Monsieur,

Nous avons suffisamment, ce me semble, sondé la profondeur de la plaie faite à la société par la Franc-Maçonnerie. Telle est la grandeur du mal, tels sont les ravages effrayants qu'a faits, depuis un siècle surtout, le chancre qui ronge les nations catholiques, que nos hommes d'État après avoir longtemps refusé de croire au danger, en sont eux-mêmes épouvantés. Ils commencent à comprendre la sagesse de l'avertissement que leur donnait le cardinal Consalvi en 1818; la raison et la portée des recommandations plus graves encore sorties de la bouche de Léon XII en 1825; les plaintes légitimes que leur faisait entendre, il y a quelques années, le glorieux pontife assis sur la chaire de saint Pierre, l'immortel Pie IX. Est-il temps encore d'arrêter la marche du fléau dévastateur qui menace de tout envahir et de tout perdre? C'est la question que s'adresse avec anxiété tout homme réfléchi, qui comprend la situation de l'Europe. Le mal est immense, cela est vrai ; mais Dieu a fait les *nations guérissables*. La cure est difficile, elle n'est pas impossible. Deux puissances doivent

Digitized by Google

s'unir et combiner leur action pour résoudre le problème: l'Église et l'État. Quel est le *devoir de l'État? Quelle part l'Église* peut avoir dans cette œuvre de régénération? c'est ce que j'essaierai de dire brièvement.

I. — Que doit faire l'Etat? 1° J'ai prouvé jusqu'à l'évidence que les sociétés secrètes, et la Maçonnerie à leur tête, étaient le foyer incandescent, d'où s'échappe la lave dévorante du volcan, qui, placé au cœur des nations européennes, les menace à chaque instant d'une ruine totale. Le principe constitutif de ces sociétés, leur raison d'être, le but final qu'elles se proposent, l'esprit qui les anime, les serments qui relient les membres entre eux, le secret qui les couvre, les ravages qu'elles ont faits depuis cent ans, leurs projets affreux, les anathèmes si bien justifiés de l'Église, tout se réunit pour provoquer contre elles une sentence *de dissolution et de mort.* Non, la Franc-Maçonnerie n'est pas digne de vivre puisqu'elle est un danger toujours présent pour les sociétés, un principe de division et de trouble, la révolution incarnée et vivante. Elle n'est pas digne de vivre puisqu'elle n'existe que pour le malheur de qu'elle trompe et qu'elle séduit, qu'elle corrompt et l'homme qu'elle pervertit. Non elle n'est pas digne de vivre puisqu'elle n'a pas craint d'avilir et de dégrader l'humanité et qu'elle a osé lever sa main sacrilége et parricide contre Dieu lui-même. Qu'elle soit donc proscrite et condamnée, c'est le devoir du gouvernement.

Cependant, là ne doit pas se borner sa juste sévérité: une société secrète, précisément parce qu'elle est secrète, peut échapper à la connaissance et aux poursuites du gouvernement. Il se prémunira contre elle, s'il exige de toutes les personnes appelées à exercer quelque fonction, ou faisant partie de quelque admi-

Digitized by Google

nistration, le serment qu'elles ne font partie d'aucune de ces sociétés par lui *condamnées*.

La magistrature, les corps enseignants, l'armée, devraient être soumises à ce serment. Nous avons vu cette mesure établie par plusieurs princes (Lett. 52). Le maréchal Soult l'appliqua à l'armée en 1845 (v. not. XX). Ce serment est exigé des *zouaves pontificaux* (not XXI.) Il pourrait également être mis en honneur dans les différents *établissements* où se forme la jeunesse chrétienne. Des essais louables ont été, ce me semble, déjà faits dans quelques maison d'éducation (not. XXII).

L'arme la plus terrible dont la Franc-Maçonnerie dispose pour atteindre son but, c'est sans contredit la *presse libre*. Par la presse, elle infiltre au cœur des sociétés le poison qui les tue; elle obscurcit et altère les vérités les plus certaines; elle propage et met en honneur les plus grossières erreurs, elle verse sur la Religion et sur l'autorité le ridicule et l'odieux. Par la presse, elle flatte et surexcite toutes les passions; elle égare et soulève les masses; la presse, on peut le dire sans exagération, est la puissance qui domine le monde et qui imprime aux sociétés la direction à laquelle elles obéissent. Il n'est pas de gouvernement qui ne puisse être démoli et renversé par la presse. C'est donc un devoir pour lui d'en régler l'action et de mettre des bornes à cette fatale liberté; le soin de sa propre conservation, la paix et la tranquillité de la société, le bien des individus, le respect dû à la religion, tout se réunit pour imposer au prince l'obligation rigoureuse de réprimer les excès de la presse. La laisser libre de répandre l'erreur et d'encourager le vice, c'est autoriser la propagation du poison qui donne la mort aux intelligences et aux cœurs, aux individus et aux sociétés. (Lettr. 38,39.)

Digitized by Google

*L'éducation de la jeunesse* dont la Franc-Maçonnerie cherche à s'emparer, est entre ses mains une arme perfide. Nous avons dit avec quel zèle diabolique elle s'efforce d'écarter l'action sanctifiante de l'Église pour exercer, dans le ministère de l'enseignement et le travail de formation des générations, son odieux monopole. Il n'est pas difficile d'indiquer quel est en cette matière le devoir d'un gouvernement sage et éclairé. La Franc-Maçonnerie qui, dans l'enfant, ne voit rien de grand, rien de divin, rien d'immortel, mais seulement un animal perfectionné, n'a que faire de la religion et même de la morale dans la formation qu'elle donne; mais il en est tout autrement pour celui qui, dans l'homme, découvre l'image de Dieu et qui sait que, par le baptême, le chrétien est élevé à la dignité de son enfant. Cette distinction suffit pour apprécier le caractère essentiel de toute éducation chrétienne, et ce qui la relève infiniment au-dessus de l'éducation dans laquelle on met la religion de côté. Et voilà, Monsieur, pourquoi l'Église catholique seule a le secret de faire les grands hommes et les grands saints; son enseignement est essentiellement propre à élever les âmes, à les moraliser, à les sanctifier. Mais si vous confiez les générations naissantes à des matérialistes, à des athées, à des hommes qui n'ont ni religion, ni mœurs, que pourrez-vous en attendre? Quelque fertile que soit une terre, si l'on n'y sème que de l'ivraie, peut-on y recueillir du froment? J'en ai dit assez pour être compris de vous, Monsieur. L'enfant appartient à Dieu, avant d'appartenir à l'État. Et c'est à l'Église que Jésus-Christ a confié le soin de former les générations naissantes, de faire l'éducation du monde: *Euntes, docete omnes gentes;* et nous pouvons dire, qu'ordinairement du moins, l'homme sera d'autant meilleur citoyen qu'il sera meilleur chrétien.

Digitized by Google

Nous sera-t-il permis, dans une question si grave, d'appeler encore l'attention des parents sur l'alliance que leurs enfants contracteraient avec des affiliés aux loges maçonniques? Le F.·. M.·. étant, tel que ces lettres nous l'ont démontré, l'ennemi de Jésus-Christ et de la religion, et frappé des anathèmes de l'Église, des parents chrétiens pourraient-ils lui abandonner ce qu'ils ont de plus cher ? et une jeune fille bien élevée consentirait-elle à unir ici bas son sort à celui qui, sans foi et sans espérance, ne voit dans le mariage qu'un lien purement humain et temporel, rien de sacré, rien de religieux, rien d'éternel?

La *Franc-Maçonnerie dissoute*, la *liberté* de la *presse* réprimée et réglée, *l'éducation de l'enfant* confiée à l'Église: voilà les principaux moyens qu'un bon gouvernement doit nécessairement employer, s'il veut refaire la société, ramener les esprits dans la voie de la vérité et réconcilier les âmes avec la vertu. Ce n'est pas tout: le gouvernement doit s'occuper plus directement de l'ouvrier, de son éducation, de son sort, de sa sanctification. Le premier besoin de l'ouvrier, comme de tout homme ici-bas, c'est d'atteindre le but de sa création, et par la sanctification de sa vie, de s'assurer le bonheur pour lequel il a été fait; pour cela il est nécessaire qu'il soit instruit dans la doctrine chrétienne et qu'il s'exerce à la pratique des vertus de son état. Que l'ouvrier soit donc élevé chrétiennement, qu'on lui garantisse la facilité de *sanctifier le dimanche*. Mais ce n'est pas tout : il faut s'occuper aussi de son sort matériel. Que l'Etat le protége contre l'injustice de certains spéculateurs intéressés, qu'il lui fournisse les moyens de gagner honnêtement sa vie, d'élever convenablement sa famille ; qu'il cherche à le soustraire aux dangers sans nombre dont il est environné; enfin, qu'on lui apprenne

Digitized by Google

à puiser dans la religion la consolation et le bonheur de sa vie, et vous aurez adouci ses maux, répandu sur sa vie un charme qu'il ne connaissait plus, assuré son bonheur pour le temps et pour l'éternité.

II. — Un mot maintenant sur la part que doit avoir l'Église dans ce travail de régénération sociale. Ma tâche ici devient extrêmement facile. Ah! Monsieur, qu'on laisse faire l'Église, qu'au lieu de contrarier son action, le gouvernement l'encourage et l'appuie, et je ne crains pas de le dire, les plaies de la société seront bientôt cicatrisées; la paix se rétablira entre les riches et les pauvres, les propriétaires et les prolétaires. Les sujets seront soumis à leur princes, l'autorité sera respectée, l'ordre sera maintenu dans *la société*. Qu'on laisse faire l'Église, et *la famille* redeviendra bientôt le foyer du bonheur et de la piété, et *l'individu*, rendu à sa conscience à son devoir, retrouvera la paix et la vie dans la pratique de la vertu.

Si vous vous étonniez de m'entendre attribuer une si grande influence à l'Église, je me bornerai à vous rappeler, ce que je crois avoir suffisamment prouvé en son lieu, que la Franc-Maçonnerie est une ignoble caricature de l'Église; qu'elle n'a été établie et ne subsiste que pour combattre et détruire, si elle le pouvait, la religion catholique. Or si, comme je crois l'avoir, dans ces lettres, démontré jusqu'à l'évidence, la Franc-Maçonnerie est la source empoisonnée d'où découlent, comme autant de ruisseaux infectés, les doctrines perverses qui ont égaré les intelligences et bouleversé le monde; si elle est le *laboratoire* où se préparent les révolutions qui désolent la terre; l'Eglise, dans le dessein de Jésus-Christ, a, nous le savons, une mission directement contraire; elle annonce, elle propage la vérité, elle prêche, elle inculque la vertu; elle confère

Digitized by Google

la grâce, elle donne la paix, elle établit l'ordre. Je le sais, aujourd'hui on repousse l'Église, on s'en défie, on en a peur, on la persécute; mais le jour viendra, nous en avons la confiance, où les hommes désabusés de leurs chimères, lui rendront justice et viendront chercher dans son sein ce qu'ils demanderaient inutilement à la Maçonnerie. Là seulement se trouve la solution complète et satisfaisante des problèmes qui intéressent l'humanité. Voilà pourquoi, Monsieur, après vous avoir parlé si longuement de la Franc-Maçonnerie, je vous remets entre les mains de l'Eglise. Le salut ne peut nous venir que de Dieu, et, d'après les règles de sa Providence, c'est par l'Église qu'il doit nous être dispensé.

Permettez-moi de terminer les *études* que nous venons de faire ensemble, par cet acte de confiance en Dieu et dans la sainte Église. Le spectacle que nous avons sous les yeux est extraordinairement triste; le présent est affreux; dans un avenir très-prochain se dressent devant nous d'effrayantes perspectives. Ne pouvant nous appuyer sur la créature, c'est pour nous non-seulement un devoir, mais une nécessité, de lever les yeux au ciel et de compter sur Dieu seul. Puissent les prières et les sacrifices de ses fidèles serviteurs apaiser sa justice si justement irritée par des crimes et des excès si révoltants! Qu'il daigne pardonner à tant d'infortunés que la passion aveugle et bénir encore cette France si malheureuse et si coupable, et qui nous est oujours si chère!

Je suis, etc.

---

Digitized by Google

## CINQUANTE-SIXIÈME LETTRE.

Qu'avons-nous à craindre, qu'avons-nous à espérer pour la France?

Monsieur,

Je croyais avoir achevé ma tâche et obtenu mon congé, et voici que vous me rappelez: c'est pour me demander si j'ai confiance dans l'avenir et si je crois à la résurrection de la France. Je comprends votre désir, je partage vos appréhensions; mais pourrai-je dissiper vos incertitudes?

Ce grand arbre qu'on appelle la France et qui jadis étendait au loin ses branches tutélaires et se couvrait de si beaux fruits, frappé maintenant dans ses racines et privé des sucs nourriciers qui le fécondaient, doit-il reverdir encore, ou, désormais stérile et desséché, est-il condamné à périr?

Le corps social dont toutes les parties sont atteintes par le poison maçonnique et qui recèle dans ses veines un sang gâté et corrompu, est-il susceptible de guérison, ou serait-il irrémissiblement voué à une mort honteuse et à la hideuse décompositiou du tombeau?

Cette nation qui si longtemps marcha à la tête des nations européennes, et qui, malgré ses fautes, a tracé dans l'histoire un sillon si large et si glorieux, est-elle au bout de sa carrière, et après avoir été si longtemps

Digitized by Google

l'appui et la consolation de l'Église, dont elle se disait avec amour la *fille aînée*, la France, infidèle à sa mission, doit-elle comme un astre déchu s'éclipser et disparaître dans l'espace?

Telle est le problème redoutable que vous me posez, et qui préoccupe justement tous les cœurs français en qui la perte de la foi n'a pas éteint le sens patriotique.

Mais ce problème, qui le résoudra? Je ne crains pas de le dire: *personne*. Il est pour tous une énigme, et cela, par une raison bien simple: l'avenir dépend de *Dieu* et de *l'homme*. Or, que fera Dieu et que voudra l'homme? c'est ce que nul ne peut savoir d'une manière certaine.

Je respecterai le secret de Dieu; je n'essaierai pas de soulever le voile qui recouvre l'avenir: mais nous pouvons considérer ici le point de vue pratique, et c'est à quoi je me borne en ce moment.

Avons-nous des *raisons graves et sérieuses de craindre que ce n'en soit fait de la France?* Pouvons-nous raisonnablement *espérer encore de beaux jours pour notre patrie?*

C'est à ces deux questions que je réduis ce que je puis dire sur ce sujet. A l'une et à l'autre, je réponds *affirmativement*. Et d'abord:

I. *Oui, nous avons de graves raisons de craindre.*

En effet, Monsieur, la France peut-elle être refaite et renouvelée aussi longtemps que les *générations* seront confiées à des maîtres sans principes et sans religion, qui les élèveront dans le mépris des choses saintes et dans une haine aveugle pour toute autorité? Évidemment *non*; et vous l'avez compris.

La France peut-elle se relever et reprendre son rang parmi les nations catholiques, aussi longtemps qu'une

Digitized by Google

presse sceptique et révolutionnaire propagera dans toutes les classes de la société, avec la négation de Dieu et de l'immortalité de l'âme, les erreurs les plus monstrueuses et la plus complète anarchie des intelligences? Évidemment, *non*.

La France peut-elle recouvrer sa gloire et sa prospérité, aussi longtemps que la corruption des mœurs, facilitée, encouragée, récompensée, et je dirais volontiers *officiellement patronée*, courbera les âmes sous le joug des plus basses passions, énervera les caractères par les vices les plus dégradants?

La France peut-elle être renouvelée aussi longtemps que l'athéisme de la loi civile frappera d'impuissance la loi divine, et que la société religieuse sera mise au ban de la société profane, qui veut en faire son esclave?

Enfin, la France peut-elle reprendre une vie nouvelle aussi longtemps que, dans son sein, des sociétés secrètes, ennemies de son bonheur, de ses institutions, de sa foi, travailleront activement à saper les fondements de l'ordre, à renverser les bases de la morale, à tarir la source de toutes les vertus, pour y substituer le règne tyrannique de toutes les passions? Encore une fois, *non*; cela est impossible.

Ainsi, vices inhérents à l'éducation, funestes effets de la presse, mépris de toute autorité divine et humaine, dissolution des mœurs, enfin organisation du mal par les sociétés secrètes : tels sont les fléaux redoutables qui désolent notre patrie et la menacent d'une ruine inévitable et prochaine.

Or, Monsieur, je le demande, quelle est la puissance humaine qui osera tenter de rompre le filet si habilement et si solidement tissu, qui enveloppe dans ses mailles les générations naissantes, s'en empare à leur premier début dans la vie pour en faire hommage à

Digitized by Google

des maîtres sans foi chargés de leur donner la consécration de l'impiété et de les marquer du sceau de l'incrédulité?

Quel sera le prince, je ne dis pas assez éclairé, assez sage, mais assez fort pour porter une main hardie sur la plus chère et la plus funeste de nos libertés; *la liberté de la presse?*

Quel est le gouvernement assez convaincu des désordres terribles qu'engendre la corruption des mœurs, assez moral lui-même, pour éteindre ou du moins concentrer et restreindre les foyers dangereux qui l'alimentent et mettre un frein à la licence des théâtres, au dévergondage du luxe, à la sordide spéculation des écrivains immoraux?

Quel pouvoir, enfin, aura l'œil assez pénétrant et la main assez ferme pour poursuivre jusque dans leurs ténébreux souterrains, ces sociétés ennemies de la lumière, qui, pour arriver plus sûrement à leurs fins, s'enveloppent d'un mystère impénétrable?

Ne l'oublions pas, en effet, Monsieur, le mal n'est pas circonscrit dans une province, un État; il est *général*: tous les peuples en sont atteints; tous sont plus ou moins brûlés par cette fièvre ardente de liberté et d'indépendance et la soif insatiable de posséder et de jouir. Prétendre guérir le mal, n'est-ce pas vouloir arrêter l'incendie qui se produit de temps à autre dans les vastes prairies de l'Amérique, alors que les flammes dévorantes envahissent les savannes desséchées par les ardeurs du soleil, et semblables à une mer de feu, promènent leurs ravages sur tous les points de l'horizon?

Le mal est *contagieux et épidémique*: il existe dans les idées et dans les mœurs; il égare les esprits et gâte les cœurs, il se retrouve dans le langage, il se reproduit dans les livres; nous le respirons avec l'air qui nous

Digitized by Google

fait vivre; il forme autour de nous comme une atmosphère empestée qui nous enveloppe; espérez-vous l'arrêter par un cordon sanitaire?

Ce mal si redoutable par son caractère d'universalité, trouve dans les passions humaines un nouvel aliment qui le développe encore et lui assure une puissance incalculable: ce n'est plus simplement un torrent qui désole la campagne, mais qui passe et disparaît bientôt; c'est l'océan franchissant ses limites et envahissant le continent. Qui commandera à ses vagues menaçantes, et quelle digue assez forte opposer à ses flots déchaînés?

Ainsi donc, qu'on le veuille ou non, malgré les réclamations des sages, malgré la conviction des esprits sérieux, malgré les velléités impuissantes des gouvernements eux-mêmes, en dépit de l'expérience du passé el de l'évidence des faits, si nous nous en rapportons au sens pratique et aux prévisions les plus probables, *le seul remède efficace ne sera pas appliqué*, le mal ne sera pas conjuré; au lieu de décroître, il s'augmentera.

Les campagnes continueront à venir dans les grands centres puiser, comme dans une source empoisonnée, le mépris de la religion et l'amour de la licence; et les grands centres continueront à renvoyer aux campagnes l'écume de leur population après les avoir préalablement infectées.

Un luxe insensé et ridicule dans ses capricieuses inventions offrira sans cesse un nouvel appas aux plus dangereuses passions et captivera les cœurs par les charmes trompeurs d'une criminelle volupté. On continuera à boire chaque jour dans les journaux la liqueur énivrante d'une fausse liberté, et le mépris calculé de l'Église et de la religion.

Or, s'il en est ainsi, Monsieur, je le demande, pou-

Digitized by Google

vons-nous nous relever? La France peut-elle guérir ses blessures? N'est-il pas vrai que les mêmes causes doivent produire les mêmes effets et que le mal ne peut que s'aggraver avec les principes qui l'ont amené?

Peut-on enlever au poison sa force, et préserver ceux qui s'en abreuvent de ses mortelles atteintes?

Est-il une puissance humaine capable de comprimer les éruptions de ce volcan à cent milles bouches, que nous appelons la *presse*, mille fois plus terrible que le Vésuve, et qui puisse commander aux flots impurs de cette lave brûlante de s'arrêter? Peut-on même s'étonner de ses ravages, quand on conserve et qu'on entretient le foyer où elle se forme et d'où elle s'échappe?

Concluons. Autant que la sagesse humaine peut le conjecturer en prenant pour base de nos conjectures sur l'avenir les causes qui ont amené nos malheurs passés et notre abaissement présent, nous arrivons à cette triste et lamentable conséquence: Nous descendrons encore plus bas; nous roulerons jusqu'au fond du précipice. Non, rien ne peut nous arrêter sur cette pente rapide ; tout nous le dit: *Andremo al fondo*.

Le vaisseau depuis si longtemps battu par la tempête, après avoir perdu son gouvernail et ses mâts, son pilote et sa boussole, livré sans défense à la fureur des vagues et à la violence des vents doit inévitablement sombrer, englouti pour jamais dans les abîmes.

Telle est la conclusion que tire l'*homme* grave et sérieux qui ne considère les choses qu'au point de vue naturel; elle est logique autant que désolante, et, quoi qu'il en coûte de se l'avouer, le cri douloureux qui s'échappe du cœur attristé est bien celui-ci :

*Dixi, perii*... nous sommes perdus...

II. Il est temps d'aborder la seconde proposition. Nous venons d'entendre l'*homme ;* consultons *le chrétien*.



Digitized by Google

Avons-nous *des motifs sérieux d'espérer ?* J'ai dit oui; et je vais le prouver. Mais pour justifier les motifs de cette espérance, en faire apprécier la valeur, j'ai besoin d'établir d'abord une vérité capitale en cette matière.

La vie des sociétés *chrétiennes*, Monsieur, ne doit pas être confondue avec celle des sociétés *purement humaines*. Dans celles-ci, nous ne trouvons que l'homme avec ses ressources naturelles, toujours bien restreintes; dans celles-là, nous découvrons de plus Jésus-Christ, sa grâce et son action. Les sociétés humaines se développent et fonctionnent dans le cercle étroit de l'ordre naturel; leur puissance n'excède pas celle des facultés de l'homme, et l'action de Dieu se résume dans l'exercice de sa providence qui conserve les êtres créés et les dirige dans l'ordre de la nature. Mais la condition des sociétés chrétiennes nous met en présence de l'élément divin qui les pénètre de toutes parts, les élève à un ordre bien supérieur, et, par la grâce, leur communique une lumière, une puissance, une grandeur, une dignité incomparables. D'où vient, en effet, aux nations chrétienne l'incontestable supériorité qu'elles possèdent sur les nations païennes, sous le rapport de la science et de la vertu, au point de vue des connaissances théologiques, philosophiques et morales, et des faits merveilleux qui signalent leur histoire ? Qui a formé dans leur sein cette foule innombrable d'esprits éminents en tout genre, et ces légions de héros qui ont élevé la grandeur morale à des proportions inconnues en dehors du christianisme, et inexplicables sans les lumières de la foi et la puissance indéfinie de la grâce ? Qui, sinon le Dieu fait homme pour relever l'humanité, ce Dieu sauveur et rédempteur, descendu du ciel pour nous y conduire à sa suite ; qui puisant la vie dans le sein de son Père, est *venu sur la terre pour nous la com-*

Digitized by Google

*muniquer*, Jésus-Christ, le chef de l'humanité régénérée, le fondateur, le père et le maître de toutes les sociétés chrétiennes et leur véritable Roi? C'est lui qui répare et refait, élève, ennoblit, sanctifie et, en quelque sorte, divinise la nature humaine que le péché avait dégradée. Il est la source infinie, il est le principe immortel de cette vie nouvelle, de cette vie venue d'en haut et appelée pour cela *surnaturelle*, céleste écoulement de la vie de Dieu dans l'homme ; tel est le véritable fondement de la grandeur du chrétien, de la grandeur des sociétés chrétiennes: en leur donnant la vie, il leur donne en quelque sorte son immortalité.

Cette distinction établie, je ne crains pas d'avancer que *les sociétés humaines*, quand elles sont dégénérées, sont impuissantes à se refaire et à se renouveler. N'ayant d'autres ressources que celles qu'elles trouvent en elles, d'autres forces que celles d'une nature dégradée et amoindrie, elles peuvent descendre, mais elles ne peuvent remonter ; leur dégradation est sans remède, ou si ce remède existe, elles sont incapables de se l'appliquer ; l'histoire est là pour le prouver. Que sont devenus ces empires de l'Orient jadis si florissants? Des ruines, des ruines, voilà ce qui en reste, si tant est que le souvenir même ne soit pas effacé. Mais il n'en est pas de même des *sociétés chrétiennes* : l'élément surnaturel et divin qui est en elles le principe de leur vie, de leur grandeur, en tant qu'elles sont chrétiennes, peut bien être contrarié dans son action ; il peut être plus ou moins entravé dans son influence, mais il ne peut être ni atteint en lui-même, ni altéré dans sa nature, et moins encore détruit. Les eaux vivifiantes de la grâce peuvent rencontrer un obstacle qui les empêche de produire leurs effets salutaires et de sanctifier l'humanité, mais elles n'en existent pas moins

Digitized by Google

toujours prêtes à couler dans les âmes, et toujours propres à les féconder. Que ces sociétés, par suite de cette répudiation de la grâce, s'appauvrissent, s'abaissent, languissent; il n'en est pas moins vrai, quelque malades qu'elles puissent être, qu'elles ont à leur disposition la santé et la vie, et leur condition sous ce rapport ne peut jamais être désespérée.

Que faut-il, en effet, au chrétien prévaricateur, que faut-il aux sociétés dévoyées et mourantes pour recouvrer la vie et la prospérité? Se mettre en rapport avec celui qui la possède et qui veut la leur communiquer; écarter l'obstacle qui s'oppose aux divines effusions de la grâce; ne plus fermer obstinément les yeux à la lumière qui les inonde, et les cœurs aux douces influences de l'amour de Dieu qui les environne de ses bienfaits. Dans ces conditions, le malade, quand il serait humainement désespéré, peut toujours recouvrer la santé, et fût-il mort deux fois, il peut revivre, et des profondeurs du tombeau monter encore jusqu'aux sommets les plus élevés de la sainteté.

Vous le comprenez, Monsieur, et vous saisissez, j'en ai la confiance, la raison de la distinction que j'établis et la force de mon raisonnement. La lumière, la puissance, la richesse, la sainteté, la vie, le bonheur du chrétien, et par conséquent des sociétés chrétiennes, tout cela est en Jésus-Christ comme dans sa source, et leur vient de lui comme de leur chef. Ces précieux avantages ne sont pas détruits et anéantis par suite de nos ingratitudes et de nos infidélités; nous en jouirons de nouveau quand nous voudrons. L'état des sociétés chrétiennes même dégénérées, comme celui du plus grand pécheur, n'est donc jamais *sans remède,* ni leur maladie sans espoir de guérison.

Non, non, il n'est pas impossible que cette société,

Digitized by Google

que la France, par exemple, recouvre son ancienne splendeur. Ou si la chose considérée au point de vue naturel et humain est impossible, elle ne l'est plus au point de vue surnaturel et divin.

Supposons, en effet, que la France soit gouvernée par un Roi franchement catholique.

Supposons que l'Église jouisse de sa pleine et parfaite liberté d'action dans l'éducation de la jeunesse;

Que la presse soit soumise à un contrôle éclairé;

Que les mœurs soient respectées ;

Que les lois divines et ecclésiastiques soient remises en honneur, le dimanche observé;

Pour tout dire en un mot, supposons que les principaux obstacles qui empêchent la vie divine de pénétrer dans la société soient enlevés: nous verrons bientôt la France reconquérir la place qu'elle occupait, et la nation, retrempée dans la foi et dans le sacrifice, s'élèverait rapidement à la hauteur de ses plus belles époques ; car le caractère français ne supporte guère la médiocrité, et quand il est dans le vrai et dans le bien, il n'est pas de merveilles que la grâce ne puisse réaliser en lui, pas de vertus et de dévoûment qu'elle ne puisse enfanter, pas d'héroïsme enfin auquel elle ne puisse le porter.

J'ajoute que, malgré le malheur des temps et l'affaiblissement général des caractères et des vertus, l'Église catholique est loin d'être à bout de ressources, et compte dans son sein un grand nombre d'âmes généreuses et dévouées. Ces âmes ne font point défaut en France; or, ces membres vivants du corps de Jésus-Christ sont les instruments de sa grâce et les moyens de salut pour les membres malades.

Nous avons distingué, vous vous le rappelez, Monsieur, dans l'armée maçonnique, différents corps spé-

Digitized by Google

ciaux, différentes catégories de membres. Il en est qui, dans le secret et le mystère, s'occupent de tracer les plans que d'autres doivent réaliser et de mûrir les projets que les loges doivent accomplir. Ce sont *les chefs et les meneurs* : inconnus du vulgaire, ils tiennent néanmoins tous les fils entre leurs mains. D'autres, comme autant d'ouvriers, sont chargés d'exécuter les plans : c'est la partie active de la M∴. La plume, la parole sont les armes de *ces apôtres*. Enfin, nous trouvons dans la secte ceux que nous pouvons appeler les *Chevaliers du poignard* : ils doivent, au besoin, exposer leur vie pour obéir aux volontés de leurs chefs, et tout Maçon, en vertu de ses serments, doit être disposé à verser son sang pour les intérêts de l'Ordre.

Il était difficile de mieux singer l'Église. En effet, de quoi se compose principalement la milice sacrée qui combat pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et quels sont ses véritables soldats? Elle renferme dans son sein des hommes *voués à la prière*; elle a *ses apôtres* qui se dépensent chaque jour pour le triomphe de la vérité; elle a de plus des *hommes de sacrifice* qui, victimes volontaires, ne vivent que pour s'immoler et mourir, complétant par leur sacrifice, en qualité de membres de Jésus-Christ, ce *qui manque aux souffrances endurées par leur chef*: voilà la véritable force de l'Église; telles sont les armes dont elle se sert; voilà quels sont ses guerriers.

Que ces phalanges sacrées se multiplient, qu'elles redoublent de courage et d'ardeur, qu'elles s'unissent, et la France sera sauvée. Dieu exaucera la *prière*, il bénira les efforts *du zèle*, il ne refusera rien *au sacrifice*.

Telle est l'espérance du chrétien; elle s'élève dans nos cœurs jusqu'à une inébranlable confiance. Oui, la

Digitized by Google

*France sera sauvée*; Dieu en considération des justes fera grâce aux coupables.

La *France sera sauvée*, car elle rachètera ses péchés par ses aumônes et sa générosité lui obtiendra son pardon.

La *France se relèvera*, ses enfants disséminés sur tous les points du globe pour y prêcher l'Évangile lui mériteront la grâce de renaître à son antique foi.

La *France se relèvera;* Dieu, n'oubliera pas les services qu'elle a rendus à l'Eglise, et pour récompense il lui accordera l'honneur de la servir encore.

Oui, la *France sera sauvée*, parce que *Dieu le veut* et que *nous le voulons avec lui*. Coupables, mais repentants, nous prierons, nous nous dévouerons, nous nous immolerons.

Oui, enfin, la France sera sauvée parce qu'elle *reviendra à Jésus-Christ* et que, fidèle à son invitation, elle ira chercher *la vie dans son cœur adorable*. Là se trouve pour nous le salut et là seulement; car il est écrit : *Non est in alio aliquo salus*. (Act. ap. 4.)

Telle est notre espérance ; nous la garderons ferme, inébranlable jusqu'à la fin, et nous mourrons avec elle. *Reposita est hœc spes mea in sinu meo*. (Job. 19-27.)

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

## NOTE I (Introduction).

M. de St-Albin fait très bien ressortir l'autorité M.·, des ouvrages du F.·. Ragon.

Les Rituels du F.·. Ragon, dit-il, son *Cours philosophique* et *interprétatif des initiations anciennes et modernes*, son livre de l'*Orthodoxie maçonnique*, m'ont été d'un grand secours. Mais le F.·. Ragon, c'est *l'Auteur Sacré* de la Franc-Maçonnerie. Ce n'est pas seulement le F.·. Louis Blanc qui lui donne ce nom-là, c'est toute la Franc-Maçonnerie avec le F.·. Louis Blanc. Il a revisé, il a corrigé, selon les besoins des temps nouveaux, toute la liturgie, comme le Souverain Pontife seul pourrait le faire dans l'Eglise. Il a fait agréer au Grand Orient son livre de l'*Orthodoxie maçonnique*. Avant de faire imprimer son *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes*, il avait obtenu l'assentiment du Grand-Orient, qui dit bien en autorisant l'impression : « La présente autorisation « est accordée sans approuver ni improuver le système interprétatif « suivi par l'auteur pour expliquer les grades et les symboles ma- « çonniques (1); » mais, qui pourrait être dupe de cette précaution? Dit-on d'un livre sans l'approuver, surtout en de telles matières, « qu'il est écrit avec profondeur et sagesse (2) ? Mais quelques mois plus tard, le Grand-Orient prenait soin d'effacer lui-même, par l'adoption d'un nouveau rapport, cette parole trop prudente qui pouvait alarmer la confiance des Francs-Maçons dans l'œuvre du F.·. Ragon : « Le G.·. O.·. n'ayant pas à juger les systèmes particuliers « avancés par les auteurs, a dû se renfermer dans un examen con- « sciencieux de l'ouvrage sous le rapport moral ; il a dû aussi s'assurer « s'il ne contenait aucun précepte, aucune maxime en contradiction « avec les principes qui dirigent l'association maçonnique. Ce n'est « donc qu'après une délibération sagement mûrie, qu'il a été reconnu « que l'ouvrage du F.·. Ragon était écrit dans un but louable et émi- « nemment philosophique ; qu'il était l'œuvre d'un frère profondé- « ment instruit, digne en touts points des suffrages unanimes qu'il ve- « nait d'obtenir, par le fait même de votre décision. » (3)

(1) Procès-verbal du G.·. O.·., en comité central, du 25e jour du 12 mois 5837 (25 février 1840, ère vulgaire.)

(2) Rapport adressé au G.·. O.·. et adopté par lui.

(3) Procès-verbal de la fête d'ordre célébrée au Grand-Orient de France le 24 juin 1840 (ère vulgaire).

Digitized by Google

Un an plus tard (1), ayant reçu le livre imprimé, le G.·. O.·. faisait écrire par son secrétaire général au F.·. Ragon :

T.·. C.·. F.·.

« Le G.·. O.·. de France a reçu, en sa chambre de correspondance, « l'envoi que vous lui avez fait d'un exemplaire de votre *Cours inter-* « *prétatif des initiations anciennes et modernes*, et, convaincu de l'uti- « lité et du mérite de cet ouvrage, en a agréé l'hommage et a ordonné « qu'il serait déposé dans sa bibliothèque.

« Déjà, T.·. C.·. F.·., et à l'époque où vous vous adressâtes au « G.·. O.·. pour lui demander l'autorisation voulue par les statuts, « afin de faire imprimer cette œuvre philosophique, il avait pu juger, en « entendant le rapport qui lui fut fait à ce sujet, combien votre tra- « vail contenait de pensées profondes, de recherches savantes et « d'érudition ; aussi n'avait-il pas hésité à reconnaître sa haute mo- « ralité, les précieux enseignements qui en résulteraient pour les « Maçons, et, par suite, de vous donner l'autorisation que vous « aviez sollicitée.

« Aujourd'hui, T.·. C.·. F.·., il nous a chargé de vous réitérer com- « bien il avait vu, avec bonheur, la plume savante d'un Maçon tel « que vous, se livrer à un aussi honorable travail, et de vous prier « de recevoir, avec ses félicitations, l'expression de sa gratitude pour « le nouveau service que vous venez de rendre à la Maçonnerie ; en « effet, initier nos frères aux lumières que nous possédons, c'est, « T.·. C.·. F.·., accomplir la plus belle partie de la mission qui nous est « dévolue et à ce titre comme à bien d'autres, vous vous êtes acquis « des droits certains à la reconnaissance de tous les Maçons. »

La courtoisie toute seule n'inspirerait point de telles paroles, même dans une lettre privée. Mais c'est le Grand-Orient qui écrit à l'auteur du *Cours philosophique et interprétatif des initiations anciennes et modernes* ! Il semble qu'une œuvre Maçonnique ne puisse jamais recevoir une approbation plus magnifique. Cependant une Loge chapitrale, c'est-à-dire une haute Loge, a su faire pour le livre du F.·. Ragon encore plus que n'avait fait le Grand-Orient : elle en a fait un *livre sacré*.

Il faut ici que je cesse de raconter ; le document lui-même doit être mis sous les yeux de mes lecteurs :

A la Gl.·. du Gr.·. Arch.·. de l'Un.·. O.·. de Nancy (Meurthe) 1er août 1842 (ère vulgaire.·.)

LA L.·. CHAPITRALE

Régulièrement constituée sous le titre distinctif

de

*Saint-Jean de Jérusalem.*

AUX RR. . LL.·. DES DEUX HÉMISPHÈRES

S.·. S.·. S.·.

TT.·. CC.·. et TT.·. RR.·. FF.·.,

« Le succès qu'a obtenu, dans les At.·. de l'Ordre et chez les

(1) Le 4 juin 1841.

Digitized by Google

« Mac.·., le *Cours philosophique et interprétatif des initiations an-*
« *ciennes et modernes* du F.·. Ragon, 33e degré, Vén.·. fondateur des
« trois ateliers des *Trinosophes*, à l'O.·. de Paris, constatant la bonté,
« la moralité et l'utilité de cet ouvrage, nous a porté, avec l'agré-
« ment de l'auteur, a prendre l'initiative pour annoncer et recom-
« mander à nos FF.·. une RÉIMPRESSION *toute Maçon.*·., dite EDITION
« SACRÉE, à *l'usage* des LL.·. et des Maç.·. SEULEMENT. (1)

« Beaucoup de Vén.·. de LL.·. et d'autres FF.·., qui ont apprécié
« le mérite de cette œuvre philosophique, ont regretté de ne la point
« voir exclusivement consacrée aux At.·. et aux membres de l'Ordre.
« Cependant il fallait qu'une *édition* préalable, dans laquelle *tout*
« *n'a pu être dit*, présentât l'ouvrage à l'assentiment Maçon.·., et
« prouvât, en même temps, aux prof.·. et aux Maç.·. peu instruits,
« que la Maçonnerie est une science qui ne s'acquiert que par la ré-
« flexion et l'étude, et que si, dans quelques At.·., les tra.·. ont la
« futilité que des prof.·. et même des FF.·. reprochent à l'Ordre,
« c'est qu'ils n'en ont pas médité les principes ni les symboles, et
« que, pour eux, la lumière est restée sous le boisseau.

« Aujourd'hui que l'approbation pour l'ouvrage est unanime, parce-
« qu'il renferme pour chaque degré *tout ce que le Maç.·. peut désirer*
« *de connaître*, l'auteur encouragé par des suffrages éclairés, a per-
« fectionné et complété son travail, encore augmenté de notes cu-
« rieuses et instructives. Des FF.·. lui ont dit : *Votre livre sera le*
« *livre de toute ma vie* ; d'autres lui ont écrit : *Toutes les interpré-*
« *tations, et généralement toutes les explications sont touchées de*
« *main de maître ; — Votre livre est le meilleur qui puisse être fait*
« *dans l'ordre d'idées auquel il appartient* : — *Votre but, et vous*
« *devez l'atteindre, est d'appeler l'attention de tous les Mac.·. sur la*
« *partie morale et scientifique de la Maçonnerie, et de* RECONSTITUER
« L'UNITÉ DE VUES ET DE PENSÉES D'OU NAÎTRA PLUS TARD L'UNITÉ DE
« POUVOIR ET D'ACTION. »

Enfin, après avoir cité le passage flatteur de la pl.·. (2) du secrétaire général, tracée PAR MANDEMENT DU G.·. O.·., et adressé à l'auteur le 4 juin 1841, on continue ainsi :

« .....
« .....

« Partageant, avec conviction, les sentiments du G.·. O.·. sur les
« services que peut rendre aux loges la propagation de cet ouvrage,
« surtout par l'unité de vues et d'instruction que le monde Maçon-
« nique en retirera, nous n'hésitons pas à souscrire à ce *Cours*, avec
« l'intention d'en remplacer les cahiers, à mesure de leur épuisement
« par les *réceptions* et *affiliations*, et nous vous invitons avec confiance,
« TT.·. CC.·. FF.·., dans l'intérêt de l'Ordre et le vôtre, à souscrire
« également à cette œuvre initiatique, qui ne doit être répandue que
« par l'entremise des LL.·.

« Pour que les cahiers ou volumes ne tombent point entre les
« mains qui ne doivent pas les posséder, le T.·. C.·. F.·. Guérard,
« notre Trésorier, s'est chargé d'en être sous l'inspection de la loge,
« le SEUL distributeur.

(1) Elle est confiée aux soins du F.·. Dard, imprimeur de la loge. »
(Note de l'Edition *Sacrée*.)

(1) La planche.

Digitized by Google

« C'est à lui (1) que devront être adressés, francs de port, les pl.·. et les métaux.

« Nous sommes avec la plus tendre fraternité,

« TT.·. CC ·. et TT.·. RR.·. FF.·.,

« Vos dévoués et affectionnés FF.·.,

« Le président d'honneur *ad vitam* des At.·. Maç.·. de Nancy, « Vén.·. en exercice de la loge symbolique, Maillet d'honneur, etc.

« Ch. Mardel, avocat, R.·. †.·.

« *Le premier surveil.·.* « CHARON, R.·. †.·.

*Le second surveil.·.* GASTALDY, R.·. †.·.

« *L'Orateur*,

« Eug. LORENTZ, R.·.

« Scellé et timbré par nous,

« Archiviste de la R.·. L.·.

« BARTHELEMY aîné.

« *Le premier Expert*,

« J. B. TOUSSAINT, R.·. †.·.

Par mandement :

« *Le Secrétaire général*,

« A. DUMAS, M.·. »

---

## NOTE II (2e Lettre.)

### Réglement extrait de la Charte M.·. de Cologne.

« I. Les auteurs de notre association furent nommés *Frères consa-* « *crés à Jean*, comme suivant l'exemple de *Jean-Baptiste*, précurseur « de la *Lumière* qui allait paraître et dont il fut le premier apôtre et « le premier martyr ; ses docteurs et ses écrivains furent ensuite ap- « pelés *Maîtres*, selon la coutume de ce temps ; ils se choisirent en- « suite des collaborateurs parmi les plus habiles de leurs disciples « et les réunirent ; c'est de là que prit naissance le nom de *Compa-* « *gnons* ; tandis que le reste des frères *réunis* mais non *choisis* (élus) « était désigné, selon l'usage des philosophes hébreux, grecs et romains, « par le nom d'Apprentis (disciples).

« II. Notre association se compose encore aujourd'hui, comme « autrefois, de ces trois grades symboliques appelés *Apprentis*, *Com-* « *pagnons* et *Maîtres* ; et, au delà de la Maîtrise, des *Maîtres Elus* et « des *suprêmes Maîtres Elus*. Toute association ou confraternité « ainsi appelée, qui admet d'autres dénominations et subdivisions, ou « qui revendique une autre origine, qui tend à se mêler des affaires « politiques ou ecclésiastiques, qui se dévoue à la haine et à l'envie « contre qui que ce puisse être et quels qu'ils soient, ceux qui sou-

(1) M. Guérard, caissier de la caisse d'Epargne et du mont-de-piété, à Nancy, (Meurthe). *On ne peut pas souscrire pour un grade détaché ; c'est-à-dire qu'un Maçon devra prouver qu'il est* MAITRE, *pour avoir les trois grades symboliques, séparés ou réunis* ! Prix des trois cahiers : 7 fr. et 8 fr. 4 *fr. de port*. Il y a des cahiers imprimés sans la partie secrète ou *Tuileur*, avec une diminution de 50 c. par cahier. »

(Note de l'Edition Sacrée.)

Digitized by Google

« tiennent de leur puissance de telles réunions d'hommes, quoiqu'ils « s'arrogent le titre de F.·. M.·. de F.·. admis à l'ordre de *Jean* ou « tout autre semblable, n'appartiennent pas à notre Ordre, mais ils « en sont rejetés et expulsés comme *Schismatiques*.

« III. Parmi les docteurs et les Maîtres de cet Ordre exerçant « les mathématiques, l'astronomie ou les autres sciences, il s'établit, « après qu'ils furent dispersés sur la terre, un commerce réciproque « de doctrine et de Lum.·.; c'est de là qu'est venu l'usage de choisir « parmi ces Maîtres Elus l'un d'entre eux comme plus parfait que les « autres, et qui vénéré comme *Grand Maître Elu* ou *Patriarche* et « connu seulement des *Maîtres Elus*, visible et invisible à la fois, « doit être considéré comme le prince et le chef de toute l'association ; « de c'est ainsi que le *Grand Maître* ou *Patriarche*, quoique connu « et très-peu de Frères, existe encore réellement aujourd'hui. Et ces « principes, puisés dans les plus anciens manuscrits et chartes de « l'Ordre, comparés avec soin, par l'autorité du Patriarche, avec des « documents sacrés confiés au président et à ses successeurs. étant « fixés, nous, munis de l'autorité de notre susdit illustre Patriarche, « nous avons statué et posé en préceptes les articles suivants.

« IV. Le régime de notre société, la manière et les moyens par « lesquels les rayons de Lum.·. ignée parviennent aux FF.·. éclairés « et s'étendent dans le monde profane, sont en la puissance des « *suprêmes Maîtres Elus* ; c'est à eux de veiller et de voir que rien ne « se trame contre les vrais principes de notre société ou l'état d'aucun « de ses membres ; ce sont aussi ces Maîtres suprêmes de l'Ordre qui « sont chargés de le défendre, de conserver et de protéger les droits « et les libertés de son état, et de les maintenir, le cas arrivant, au « risque de leur fortune et au péril de leur vie, en quelque lieu et en « quelque temps que ce puisse être, contre tous ceux qui voudraient « y porter atteinte.

« V. Rien ne nous indique que notre association ait été connue « avant l'an 1440, après la naissance du Christ, sous d'autres dénomi- « nations que celle de *Frères de Jean* ; c'est alors, d'après ce qu'il « nous a paru, qu'elle commença de prendre le nom de *confraternité* « *des Francs-Maçons*, spécialement à Valenciennes en Flandre, parce- « qu'à cette époque on commença, par les soins et les secours des « FF.·. de cet Ordre, à bâtir dans quelques parties du Hainaut, des « hospices pour y guérir les pauvres qui étaient alors attaqués de « l'inflammation dartreuse dite *mal de Saint-Antoine*.

« VI. Quoiqu'en accordant nos bienfaits nous ne devions nullement « nous inquiéter de religion ni de patrie, il nous a paru cependant « nécessaire et prudent de ne recevoir jusqu'à présent dans notre Ordre « que ceux qui, dans le monde profane ou non éclairé, professent la « religion chrétienne.

« Il ne faut employer, pour éprouver et pour sonder ceux qui se « présentent à l'initiation du premier grade. qui est celui d'App.·.: « aucun tourment corporel. mais seulement les épreuves qui peuvent « aider à découvrir l'esprit, les volontés du novice.

« VII. Parmi les devoirs prescrits et dont la pratique doit être jurée « par un serment solennel, sont la fidélité et l'obéissance aux Princes « séculiers et à tout ceux qui sont légitiment revêtus du pouvoir.

« VIII. Les principes qui guident toutes nos actions et le but où « tendent tous nos efforts sont énoncés dans ces deux préceptes ;

Digitized by Google

« Aime et chéris tous les hommes comme tes frères et tes parents;
« Rends à Dieu ce qui appartient à Dieu et à l'Empereur ce qui appar-
« tient à l'Empereur.

« IX. Le secret et les mystères qui cachent nos Trav.·. ne servent
« qu'à cette seule fin de nous laisser répandre nos bienfaits sans os-
« tentation et à conduire sans trouble jusqu'à sa perfection l'ouvrage
« que nous nous sommes proposé.

« X. Nous célébrons tous les ans la mémoire de Saint-Jean, précur-
« seur du Christ et patron de notre communauté.

« XI Cette coutume et toutes les *autres cérémonies du même genre,*
« lorsqu'elles ont lieu, soit en réalité, soit en discours, soit de toute
« autre manière dans les réunions des FF.·., n'ont *néanmoins aucun*
« *rapport avec les rites de l'Eglise.*

« XII. N'est réputé Frère de la société de Jean ou Franc-Maçon que
« celui seulement qui, légitiment initié à nos mystères par un *Maître*
« *Elu*, aidé au moins de sept FF.·., est capable de donner la preuve
« de sa réception par les signes et paroles dont se servent les autres
« FF.·. ; parmi ces signes et paroles cependant sont aussi admis ceux
« qui sont en usage dans la loge d'Edimbourg et de Venise, qui lui
« sont affiliées et dont les occupations et les Trav.·., quoique réglés
« selon la manière des Ecossais, ne s'écartent pourtant pas des nôtres
« en ce qui concerne *l'origine*, le *but* et *l'institution.*

« XIII. Notre société étant gouvernée par un chef unique et uni-
« versel. et les différents magistères qui la composent, par plusieurs
« G.·. M.·., selon la position et les besoins des pays et des royaumes
« divers, rien n'est plus nécessaire qu'une parfaite uniformité entre
« tous ceux qui, répandus sur la surface de la terre, forment comme
« les membres séparés d'un seul corps; rien n'est plus utile encore
« qu'une correspondance de députés et de lettres, conforme partout à
« elle-même et à sa propre doctrine; et à cet effet, les présentes
« lettres attestant quelle est la nature et le caractère de notre société,
« seront envoyées à tous et à chacun des colléges de notre Ordre ac-
« tuellement existants.

« Et, à ces causes, nous avons souscrit et confirmé par nos signa-
« tures, dix-neuf exemplaires originaux entièrement conformes et de
« la même teneur que les présentes, ainsi rédigées et données à Co-
« logne sur le Rhin, l'an 1535 et le vingt-quatrième jour de juin de
l'ère appelée chrétienne.

« HERMANUS. — CARLTON. — JO. BRUCE.
« FR. V. UPNA. — CORNELIS BANNING.
« DE COLIGNI. — VIRIEUX. — JOHAN
« SCHRODER. — HOSMAN 1535. — JACOBUS
« PRÆPOSITUS. — A. NOBEL. — IGNATIUS
« DE LA TORRE. — DORIA. — JACOB UTTENHOVE.
« FALCK. — NICLAES VN NOOT. — PHILIPPUS
« MELANTHON.— HUYSSEN.
« WORMER ABEL.
*Ne Varietur.*
« G. WOSMAER. — W. VAN VREDENBURCH. »

Digitized by Google

## NOTE III (4e LETTRE).

### Origine païenne de la Maçonnerie.

Réflexions du F. Juge, rédacteur du *Globe*, sur une dissertation insérée dans la Revue Trimestrielle des Francs-Maçons (Thee Free-Maçons quaterly Review) sous le titre de : *Preuves que l'origine de la Franc-Maçonnerie ne doit être cherchée que dans les mystères de l'antiquité*, par le F. Nasch. (Extrait du *Globe*, T. III, p. 307-310).

§ I. « La thèse que le F. Nasch soutient, il l'a, selon nous, parfaitement développée. Nul doute, en effet, que la Franc-Maçonnerie, telle qu'elle est pratiquée de nos jours, ne remonte, par les Juifs et les Tyriens, jusqu'aux mystères si célèbres d'Isis et d Osiris en Egypte. C'est un point d'histoire sur lequel, je crois, l'immense majorité des Francs-Maçons n'a qu'une seule et même manière de voir, si toutefois l'on ne comprend sous ce nom que les trois degrés fondamentaux de notre institution, comme le fait ici le F. Nasch, et comme il nous paraît avoir parfaitement raison de le faire.

« Une question immense reste cependant encore à décider : c'est celle-ci : Etant admis que les mystères anciens ont été transplantés en Judée par les Tyriens, constructeurs du Temple, et modifiés dans ce pays pour être appropriés au génie particulier du peuple hébreu, comment ces mêmes mystères se sont-ils modifiés de nouveau pour se prêter au génie des peuples modernes? Quand ont-ils pris ce nom de Franc-Maçonnerie? Quelle a été la marche suivie par elle dans sa migration jusqu'à nous ? En un mot, quels hommes, quelles sectes ou quelles sociétés nous en ont transmis les principes et les cérémonies? Quand, comment et pourquoi a-t-elle subi les additions que nous y rencontrons aujourd'hui et que nous appelons les hauts grades? Ce sujet est vaste, sans doute, et mérite à un haut point de fixer l'attention des Maçons instruits de tous les pays où fleurit notre institution. Si on n'avait pas trouvé jusqu'à ce jour le fil conducteur qu'il faut suivre pour remonter à son origine, c'est peut-être, selon nous, parce qu'on n'a pas osé regarder assez haut, parce qu'on n'a pas suffisamment étudié cette matière ; parce que, négligeant, faute de les avoir bien approfondis, ou d'avoir voulu se les avouer à soi-même, les documents que l'on rencontrait sur son passage, on s'est replié sur soi-même, au lieu d'aller chercher à la source elle-même les éléments de sa conviction. Trompé par le nom plus que modeste qu'a dû revêtir l'initiation dans les temps modernes, on a prétendu trouver chez les tailleurs de pierre et les gâcheurs de plâtre une naissance honorable sans doute, puisque ses pères étaient utiles, mais qu'avec un peu de travail et une investigation plus soutenue, on eût fixée beaucoup plus loin et beaucoup plus haut.

§ II. « Nous avons publié, il y a deux ans (le *Globe*, tom 1er, 1839, page 294), un discours qui doit donner, selon nous, profondément à réfléchir.

« Le frère de Branville s'y efforce de justifier cette allégation, que l'origine de la Maçonnerie ne doit être cherchée que dans l'ordre du Temple ; et il s'appuie de certains faits qu'il serait bon, selon nous,

Digitized by Google

de soumettre à un examen d'autant plus sérieux et d'autant plus approfondi, qu'organe, sinon avoué, du moins fort goûté de cet ordre, le Frère de Branville est à même de justifier, preuves en mains, ce que, dans l'état où se trouve encore le débat, nous devons appeler des allégations, bien que nous soyons avec lui dans un accord parfait sur ce qu'elles renferment.

« L'origine de la Maçonnerie, dit-il, reste enveloppée d'un voile « épais, à travers lequel, jusqu'à ce jour, les divers orateurs qui ont « traité cette question, se sont vainement efforcés d'entrevoir quel- « ques faibles rayons de lumière, sans qu'il leur soit jamais venu à « la pensée de soulever un peu le voile, afin de savoir par ce moyen « à quoi s'en tenir sur la nature des vérités qu'il cache à nos yeux. « Néanmoins tous sont tombés d'accord que cette origine se perd « dans la nuit des temps, et que les anciens mystères d'Isis ont bien « pu donner naissance aux mystères de la Maçonnerie, qui en se- « raient la continuation modifiée, décolorée par la succession des « siècles...

« Je pense avec conviction qu'ils ont frappé juste, qu'ils ont, en « effet, indiqué le véritable foyer de lumière d'où ces brillants rayons « se sont échappés. . Mais le fil de la transmission est échappé de « leurs mains. »

« C'est aussi ce que nous dirons à ceux qui se livrent à ces investigations. Le Frère de Branville établit plus loin que la Maçonnerie a pris naissance en Ecosse, au commencement du quatorzième siècle, et qu'elle ne fut dans l'origine qu'une forme prudente et habilement combinée que les chevaliers du Temple de ce pays imaginèrent pour dérober la continuation de leur Ordre aux yeux clairvoyants de leurs proscripteurs.

« Nous ne le suivrons pas dans les réflexions probantes qu'il apporte à l'appui ; mais ce que nous regretterons, c'est que, s'il a bien, selon nous, indiqué l'origine et la marche de notre association à partir de la funeste catastrophe du Temple, il n'ait pas, reportant aussi plus loin ses savantes investigations, renoué les temps modernes aux temps anciens, et rétabli la chaîne brisée qui lie à l'Ordre du Temple lui-même les mystérieuses pratiques des souterrains de Memphis.

« Les analogies ne lui manquaient pas, et tout en instruisant les Templiers ses frères, il n'eût pas manqué, nous en sommes assurés, de donner beaucoup à réfléchir à ceux qui, envers et contre tous, veulent trouver à toute force partout ailleurs l'origine des institutions et des pratiques mystérieuses de la Franc-Maçonnerie.

§ III. « Peut-être (nous le croyons du moins) ne s'égarerait-on pas trop, peut-être même serait-on bien près de la vérité, si l'on traçait, par les dernières sectes juives et les premières sectes chrétiennes, la route qu'a suivie l'initiation égyptienne (1), tyrienne et hébraïque, pour passer de la Judée à notre Europe régénérée par le Christianisme ; si l'on faisait apparaître sur la scène les gnostiques, et si l'on relevait en passant cette circonstance qu'ils se maintinrent jus-

(1) Le F. Clavel, dans son *Histoire pittoresque de la F.-M.* (à la fin de la 1re partie), énonce, d'une manière positive, son sentiment sur l'origine des sociétés secrètes : « Toutes les associations secrètes et mystérieuses, dit-il, qui se sont manifestées par des actes publics depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, quels qu'aient été leurs dénominations et leurs objets divers, dérivaient toutes, comme l'indiquent leurs mythes et leurs formes, d'une source unique, des MYSTÈRES ÉGYPTIENS. »

Digitized by Google

qu'au temps des croisades, qui virent fondre sur l'Orient la vieille intolérance de l'Occident, à l'époque des onzième, douzième et treizième siècles, c'est-à-dire, à une époque contemporaine de l'Ordre du Temple, seule institution chrétienne que l'histoire nous représente comme ayant possédé dès lors un système d'initiations et qu'elle nous montre aussi comme ayant alors puisé en Orient et introduit chez elle plusieurs des opinions religieuses les plus hardies du gnosticisme.

« On sait, en effet, que de nombreuses sectes gnostiques subsistaient encore, à cette époque reculée, dans la Syrie, la Phénicie, l'Egypte, la Palestine et jusque dans l'Asie-Mineure, qu'elles y avaient des écoles célèbres. des cérémonies anologues à celles des mystères, et de véritables initiations, que dans quelques-unes on appelait même *le baptême de la sagesse*. Les unes s'éloignaient plus du christianisme que du judaïsme, les autres de la foi de Moïse que de celle de Jésus ; parmi les unes et les autres, les Basilidiens, les Marcionites, les Valentiniens, les Ophites, les Séthiens, les Caïnites, les Carpocratiens, les Agapètes, les Ebionites, les Manichéens, procédant plus ou moins de la science des anciens mystères d'Isis et de Cérès, des doctrines de Zoroastre, de Pythagore et de Platon, formaient le véritable point de jonction entre la vieille école philosophique de la Grèce et l'Egypte, les doctrines judaïques et la loi nouvelle développée par le Christ.

§ IV. « C'est sur cette scène élevée qu'il faut, selon nous, se placer. si l'on veut remonter à l'origine des institutions qui, plus tard, ont formé ce que nous appelons la Franc-Maçonnerie. C'est de là qu'il faut venir contempler le spectacle le plus imposant que puisse embrasser l'esprit humain.

« Là des siècles sont en présence aussi bien que les institutions ; là l'*ancien Orient*, l'*ancien Occident*, d'une part, et le christianisme, de l'autre, vont se disputer le terrain. « Là, comme le dit Matter (1), « nous apparaissent les plus hautes spéculations de l'Asie, de l'E- « gypte et de la Grèce, attaquées et renversées par le christia- « nisme ; ces doctrines ressuscitées, luttant contre leur vainqueur « de toutes leurs forces, s'alliant même avec lui pour mieux réussir « à l'abattre, voilà ce spectacle.., Ce qui le prépare, c'est le zoroas- « trisme se communiquant au judaïsme... le judaïsme s'associant avec « les doctrines platoniques et produisant la philosophie gréco-philo- « nienne ; enfin, les élèves de ce système entrant dans le christia- « nisme et lui apportant une partie de leur langage.

« Bientôt si l'on suivait cette route, on ne tarderait pas à s'aperce- « voir qu'on assiste ainsi « à la dernière apparition du monde an- « cien, venant lutter encore une fois avec son successeur avant que « de lui céder l'avenir. »

§ V. « On comprendrait dès lors. quand on viendrait à découvrir que, malgré cette lutte acharnée, les vieilles institutions, ou du moins les principes qui les guidaient dans leurs mystères, se sont maintenus en Orient jusque dans les treize premiers siècles de l'ère chrétienne, et quand on acquerrait notamment la preuve que les idées gnosticiennes s'y maintenaient avec honneur à l'époque des premières croisades, on comprendrait, disons-nous, dès-lors, qu en contact avec ces chrétiens gnosticiens, ou chrétiens d'Orient, les chrétiens de l'Oc-

(1) *Histoire critique du gnosticisme*, 2 vol. in-4° Paris, 1821.



Digitized by Google

cident, en un mot, les chevaliers croisés, aient bien pu embrasser quelques-uns de leurs dogmes, quelques-unes de leurs pratiques secrètes, et dans ce nombre les initiations progressives.

« Mais si l'on venait à découvrir toutes ces choses, que deviendrait notre supposition, s'il surgissait ainsi tout-à-coup, au milieu de ces soldats de l'Occident, une association qui s'avisât, contrairement à la croyance de Rome et de l'Europe entière à cette époque, d'admettre l'existence *d'un seul Dieu, coéternel à ce qui est, ne pouvant se diviser en plusieurs personnes, non sujet aux misères humaines, et par conséquent n'étant pas mort et ne pouvant mourir*? Que deviendrait encore cette supposition, si on la voyait ajouter à cette première croyance cette seconde, que le Christ ne saurait être un Dieu, mais un être seulement d'un génie supérieur, un philosophe, un sage, un bienfaiteur du genre humain ; si on la voyait repousser les miracles comme la violation impossible des lois éternelles et immuables, et prétendre que Dieu n'a pas besoin de semblables moyens pour se faire obéir?

« Or, ces dogmes puisés tout entiers dans le gnosticisme, sont-ils ou non, les dogmes fondamentaux de la Maçonnerie ? Le Maçon divise-t-il l'Être incompréhensible qu'il appelle *Grand Architecte de l'Univers*? Pense-t-il qu'il ait pu ou qu'il puisse jamais mourir, et que sa seule volonté ne fasse pas loi pour tous les hommes...? Eh bien ! ce qui n'est pas moins remarquable, ce qui est bien fait pour le faire réfléchir, et qui aurait dû depuis longtemps le mettre sur la trace de sa véritable origine, l'Ordre du Temple est, dans ces temps reculés, ainsi que nous l'avons déjà dit, la seule institution chrétienne qui nous apparaisse joignant aux initiations progressives cette croyance qui, pourtant, s'éloignait considérablement des dogmes admis alors par le reste de la chrétienté.

§ VI. « Et qu'on ne croie pas que nous nous amusons à bâtir sur le sable un échafaudage que le moindre souffle viendra détruire : ces faits que nous alléguons, le procès fait au commencement du quatorzième siècle à cet Ordre en démontre la vérité, et s'il se taisait, nous aurions un autre document à produire ; car, en effet, dans cette discussion :

*Habemus confitentem reum ! ! !*

« Un manuscrit existe entre les mains des Templiers de Paris ; son authenticité ne saurait être l'objet d'un doute : il a été vérifié par le célèbre abbé Grégoire, ancien évêque de Blois, par le savant Dupuis, par le profond évêque de Copenhague, M. de Münter ; il a été vu, examiné, rigoureusement compulsé par les paléologues les plus expérimentés. Ce manuscrit appartient à une époque voisine du martyre (1) ; ses indications prouvent qu'il a été fait pour l'Ordre du Temple dont il renferme la doctrine religieuse secrète ; eh bien ! ce manuscrit ne présente pas une autre philosophie que celle que nous venons d'analyser et d'indiquer comme étant celle aussi de la Franc-Maçonnerie.

« Or, si ce n'est pas là que l'institution qui nous occupe a pris naissance, si mettant sans cesse l'effet au-dessus de la cause occasionnelle ; vous voulez à toute force trouver votre point de départ dans une association de manœuvres, dirons-nous aux Maçons qui ne veulent pas comprendre l'erreur dans laquelle ils persistent,

(1) C'est-à-dire du supplice de Jacques Molay.

Digitized by Google

dites-nous donc où vous avez pris cette doctrine si opposée à celles qui régnaient dans toute l'Europe à l'époque où vous placez votre naissance ? Dites-nous donc pourquoi vous admettez à vos mystères d'autres sectateurs que les seuls catholiques romains (1) ? Pourquoi et depuis quand vous êtes devenus si tolérants en matière religieuse ? Car, encore un coup, nous ne pensons pas que vous tenez tout cela des corporations d'architectes qui florissaient au moyen-âge, qui florissaient même avant la catastrophe de l'Ordre du Temple, et dans lesquelles, ou du moins sous le manteau et le nom desquelles *seulement*, cet Ordre proscrit est venu se cacher.

§ VII. « Ainsi, résumant en peu de mots notre opinion, nous croyons que les initiations modernes aux mystères dérivent, par les Juifs et les Tyriens, non seulement des Egyptiens, mais nous ajouterons encore les gymnosophistes de l'Inde, ou, si l'on veut, du zoroastrisme ; puis nous disons qu'il est démontré pour nous que, des Juifs, ils sont parvenus aux Templiers par les chrétiens d'Orient, imbus des principes du gnosticisme ; qu'à l'époque du procès des Templiers, l'initiation et ses adeptes sont venus se réfugier dans une société d'artisans, alors plus ou moins ancienne, mais qui n'avait aucun point de contact avec les anciens mystères, et surtout qui n'avaient point de doctrine particulière ; qu'ils ne l'ont fait que parce que, traqués de toutes parts comme des bêtes fauves par l'avidité royale et la rage ultramontaine, il leur a fallu se cacher pour échapper aux persécutions de leurs oppresseurs, à l'anathème des évêques orthodoxes, et que c'est précisément à cause de ces circonstances et des doctrines qu'ils ont importées de l'Orient, que cet esprit de tolérance s'est propagé dans ce que, aujourd'hui que sans inconvénient les choses peuvent s'appeler par leurs noms, nous cachons encore sous le titre modeste de Franc-Maçonnerie et d'Ordre du Temple, et qu'il serait beaucoup plus juste et beaucoup plus rationnel d'appeler du nom collectif d'*Initiation aux mystères*.

§ VIII. « De nouvelles probabilités à l'appui de cette opinion surgiraient encore, si on voulait couler à fond cette question des enseignements de la plupart des grades de la haute Maçonnerie. Le plus grand nombre, en effet, commémore la fin tragique des Templiers. Nous dira-t-on que cela ne prouve rien, que les Maçons n'ont voulu que rappeler et honorer une grande infortune ? Mais, dans ce cas, nous leur répondrions, nous, par cette simple question : La catastrophe qui atteignit le Temple au quatorzième siècle, est-elle la seule qui ait frappé les institutions et les hommes dans ces temps d'obscurantisme et de servage ? Et dès qu'on nous aurait répondu par la négative, nous ajouterions : Mais si elle ne fut pas la seule, par quelle considération toute-puissante, si aucun lien ne nous attache à ceux qui en furent les victimes, s'est-il donc fait qu'ils soient les

(1) « On me dira, je le sais, que l'Ordre du Temple n'admet aujourd'hui encore dans son sein que des chrétiens, que les juifs et les mahométans n'y ont point accès. J'avouerais que cela me semble une anomalie ; j'ajouterais que la haute initiation de cet Ordre n'est pas seulement chrétienne, qu'elle n'est autre que le pur déisme, et que si dans les grades équestres on n'admet que des chrétiens je ne vois rien ni dans ces grades, ni dans les grades lévitiques, pas même *l'emblème sacré du Temple*, LA CROIX, qui puisse faire obstacle à l'admission de tout homme de bien, qui n'appartiendrait pas à l'une des communions chrétiennes. Chacun sait, en effet, que la croix n'est pas un emblème tellement inhérent à la foi du Christ, qu'on ne la retrouve jusque dans les mains du Sphinx des Pyramides, qu'elle n'ait été l'un des attributs d'Anubis, et qu'elle ne fût chez les anciens Egyptiens l'instrument qui servait à constater l'élévation des inondations périodiques du Nil. » (*Note du F. Juge.*)

Digitized by Google

seuls dont vous ayez conservé la mémoire, et que leurs doctrines, toutes gnosticiennes, soient celles précisément que vous avez adoptées?

« Ce sujet est grave; il mérite certainement de fixer l'attention de nos frères. Ceux qui voudront le faire, consulteront avec fruit le *Levitikon*, qui contient la doctrine religieuse des Templiers, et l'ouvrage de Nicolaï intitulé : *Essai sur les crimes qui ont été imputés aux Templiers, et sur leurs mystères, avec un appendice sur l'origine de la Franc-Maçonnerie.*

« Seulement, et pour ceux qui voudront lire le *Levitikon*, nous devons les prévenir que celui qu'a fait imprimer l'ex-grand-maître du Temple, feu Bernard-Raymond, Fabré-Palaprat (Paris, 1831. 1 vol. in-8°), a été pollué par lui de ses élucubrations, et qu'il ne contient qu'une doctrine fausse et mensongère que le Temple désavoue. Une édition nouvelle en paraîtra bientôt, en tout conforme au texte grec original, et par cela seule toute différente du volume dont nous venons de parler. Jusque-là, l'Ordre du Temple et le rédacteur en chef du *Globe*, se feront un devoir de mettre entre les mains de qui la voudra connaître (mais sans déplacement) la traduction de ce précieux document.

« † *Le B^i de l'Ordre,*
« L.-Th. Juge. (1). »

(1) Il est donc avéré, et par les aveux les plus explicites et par la démonstration la plus incontestable, que la Franc-Maçonnerie dérive du paganisme et qu'elle a pour but de le rétablir sur les ruines de la religion chrétienne. Le *Document* que nous venons d'insérer, en dehors des preuves qu'il renferme, tire une grande autorité des connaissances que possède et de l'estime dont jouit son auteur. Le F. Juge, fondateur et, pendant trois ans, rédacteur en chef du journal le *Globe*, fut investi des plus hautes dignités de l'Ordre. Il en énumère lui-même une partie à la tête du 3^me volume de son journal, dont nous transcrivons ici le titre : Le Globe, *archives des initiations anciennes et modernes, publiées par une société de Francs-Maçons et de Templiers, sous la rédaction principale du Fr. Juge, Grand-Inspecteur général, 33^e degré ; officier du Grand-Orient de France en son Conseil des rites ; Grand-Maître du Conseil philosophique des Kadosch de la Clémente-Amitié, Vallée de Paris ; Bailli Grand-Croix de l'Ordre du Temple, etc., etc., etc.*

Le F. Juge nous apprend encore qu'en 1836 il était connu dans l'Ordre des *Chevaliers du Temple*, sous les titres et noms de *Commandeur Grand'Croix Louis-Théodore de Tulle, vénérable doyen de la grande maison métropolitaine d'initiation, ministre grand-chancelier de l'Ordre.* (Le *Globe*, t. I. p. 431).

En outre, la Maçonnerie accordait au journal du F. Juge l'approbation la plus haute, la plus universelle. A peine la première livraison en avait-elle paru, que le F. Bouilly, représentant particulier du Grand-Maître de l'Ordre Maçonnique en France, écrivait au rédacteur du journal : « J'ai lu avec un vif intérêt le premier numéro du *Globe*. Je ne connais rien qui puisse donner une idée plus vraie du lien maçonnique qui nous unit. Recevez mes félicitations bien sincères, et veuillez m'inscrire parmi vos souscripteurs dont le nombre, je n'en fais aucun doute, répondra à votre noble et utile entreprise. Il n'est pas un seul Franc-Maçon, sentaat bien toute la dignité de son initiation, qui ne s'empresse de concourir à l'œuvre philanthropique dont le début offre tant d'intérêt et d'utilité. Continuez donc avec zèle et persévérance l'honorable tâche que vous vous êtes imposée, et croyez qu'elle vous donnera des droits à la haute estime des trente-cinq mille Frères qui sont en France, et d'un plus grand nombre encore qui sont répandus sur la surface du globe. — Agréez, etc.,

« Paris, le 7 Mars 1839. Bouilly. »

Le Fr. Bouilly, le plus haut dignitaire qu'il y eût alors dans le Grand-Orient de France, ne parlait ici qu'en son propre et privé nom. Mais, après la publication du cinquième numéro du *Globe*, ses administrateurs reçurent du Grand-Orient lui-même la *planche* suivante :

« Très-Chers Frères,

« Le Grand-Orient voyait avec regret que la Maçonnerie était privée d'une publicité recommandable, mais que l'on ne peut tenter pour la gloire de l'institution et le bien de l'humanité, que lorsqu'on réunit la sagesse des principes à la prudence, et le goût à la discrétion. La Maçonnerie a droit d'être connue, mais seulement dans sa morale ;

Digitized by Google

## NOTE IV (6e LETTRE.)

### Variétés sans fin et noms bizarres adoptés par la Maçonnerie

« Ce fut à cette époque, en 1756, sous la Grande-Maîtrise du comte de Clermont, que la manie des cordons, des bijoux, des distinctions oiseuses, des grades et des titres inconnus, s'empara d'une partie des esprits... Tout fut exploité pour tirer parti de la crédulité et des faiblesses humaines ; les plus élevés en science y furent pris comme les autres, tant l'homme a des dispositions à s'aveugler, lorsque ses penchants à la domination, aux priviléges, à la science infuse sont mis en jeu. Les dogmes les plus divergents, les origines les plus hasardeuses, les mensonges les plus flagrants trouvèrent une créance dont la facilité peut vraiment stupéfier un esprit de sang-froid. Chacun dédaigna le modeste tablier, emblème de l'ouvrier producteur, pour se pavaner sous les oripeaux les plus bizarres, pour adopter les titres les plus pompeux, pour afficher l'aristocratie la plus répugnante dans un Ordre de fraternité universelle.

« On eut alors une Maçonnerie des plus variées, des plus incohérentes et des moins compréhensibles. On eut alors la Maçonnerie alchimique, cabalistique, croisadique, druidique, égyptienne, éclectique, hermétique, hiramique, stratique, misraïmique, memphistique, gauthéistique, philosophique, pythagoricienne, théosophique et mille autres conceptions hétérogènes qu'il serait trop long de dénommer ici.

« Il y eût des Maçons d'Hérédon, soi-disant montagne d'Ecosse, dont il reste encore à faire la découverte ; des Maçons de Killwinning, d'Ecosse, d'Irlande, d'Asie, d'Afrique, de Prusse et d'Amérique, qui ne ressemblaient en rien à ceux qu'on pouvait rencontrer dans les diverses contrées d'où ils tiraient leurs noms. La Chevalerie compta de nombreux adeptes : *Chevaliers* d'Orient, d'Occident, du Soleil, du Croissant, du Sépulcre, de l'Eléphant, du Dragon renversé, de Saint-Etienne, de Notre-Dame-de-Lorette, du Précieux Sang, de

car tout ce qui est mystère, usages et formes, doit rester dans le secret du temple. Ce sont là les conditions de sa fondation et la garantie de son existence.

« Nul doute qu'en persévérant dans la voie que ses auteurs et administrateurs lui ont tracée, en veillant sans cesse à ce que rien ne s'en écarte, cette excellente publication n'obtienne la confiance de tous, comme elle l'a déjà obtenue d'un grand nombre, et qu'elle ne compte un succès que le temps consolidera et augmentera de plus en plus.

« L'hommage de votre publication a été agréable au Grand-Orient et accueilli avec l'expression d'une satisfaction des plus flatteuses.

« La chambre de correspondance et des finances a accepté vos cinq premières livraisons, en a ordonné le dépôt dans la bibliothèque de l'Ordre, nous a chargé d'en faire une mention honorable dans le compte-rendu des travaux sémestriels et de vous adresser ses remercîments fraternels.

« Par mandement du Grand-Orient,
« VASSAL. »

Ce ne fut pas le Grand-Orient de France seul qui donna sa haute approbation au *Globe* : la Grande-Loge nationale Suisse, dans le *Rapport pour* 1839, qu'elle adressait le 15 juin 1848 aux ateliers de l'Association, parle de ce journal dans les termes les plus flatteurs et engage vivement les loges qui ne s'y sont pas encore abonnées, à le faire au plus tôt. (Voir le *Globe*, t. II, p 389).

Enfin le Fr. Juge affirmait, en décembre 1839, que les principes de son journal étaient formellement approuvés par les loges de France et de l'étranger. (Ibid., t. II, p. 53). Et en effet, à l'étranger, on décernait au *Globe* la qualification de *Journal officiel de la Maçonnerie française*. (A. NEUT.)

Digitized by Google

Saint-Michel, de la Lampe inextinguible, du Charbon, du Lys, des sept Sages, de la Table ronde, des Hajids des Haraïms, des Parfums des Parvis, de Paracels, du Minotaure, de la Lance d'Or, de la triple période, du Serpent d'Airain. Les Favoris y trouvèrent leurs places : *Favoris* de Salomon, de Saint-André, de Clermont. Les princes ne firent point faute : *Princes* des Lévites, des sept Planètes, du Tabernacle, de Jérusalem, du royal Secret, de Marie. d'Osiris, des Adeptes. Les Illuminés eurent leur série : *Illuminés* Mineurs, Majeurs, du Zodiaque, de la Palestine, Théosophes, des sept Epées, de Bavière, de Stockholm, d'Avignon, de Montpellier. Les Ecossais étaient les plus multipliés, quoique pas un ne vint d'Ecosse : *Ecossais* d'Hérédon, de Killwinning, d'Edimbourg, d'Albion, d'Angleterre, de Copenhague, de Valachie, de Messine, de Naples, de Paris, de Lyon, de Marseille, de Toulouse, d'Avignon, de Montpellier, de Dunkerque, d'Angers, de Lille, de Prusse, d'Alcidonie, du Triangle, des trois I. I. I., de la Purification, de la Passion, de la Sainte-Trinité, de Saint-Janvier, de Saint-André de Russie, de l'Aigle noir, de l'Aigle blanc, de l'Aigle rouge, du Trône, de l'Autel, de la Voûte sacrée, d'Hiram, de Saint-Georges, de Saint-Jean d'Ecosse, des grands Appartements, des petits Appartements, de l'Etoile Polaire, des Croisades, des Martyrs de la Passion. Enfin il fut créé des Souverains Maçons, des Souverains des Souverains, des Rois du Monde, des Empereurs de tous les Maçons ! ! !

(Chaîne d'Union, 45 mai 1867, Londres.)

---

## NOTE V (11e LETTRE.)

### Sentiment d'un F.·. M.·. sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme.

Voici comment s'exprime un F.·. M.·. sur l'immortalité et la spiritualité de l'âme :

« Un grand philosophe, Voltaire, a dit : *Comment sommes-nous « assez hardis pour affirmer ce que c'est que l'âme, comment avons « nous la folle témérité de disputer si cette âme, dont nous n'avons « pas la moindre idée, est faite avant nous ou avec nous, si elle « est périssable ou immortelle ?* On a exigé de moi de transgresser « cette quasi défense. J'obéis.

« L'antiquité soutient par tous les écrivains que l'âme est corpo- « relle.,. L'âme subit toutes les modifications du corps...; cette « substance, cette partie de notre être subit la même révolution que « notre corps.

« On a *supposé* que, quoique le corps fût périssable, l'âme ne périt « point, et que cette portion de l'homme jouissait du privilège d'être « immortelle et exempte de la dissolution et des changements de « forme que nous voyons subir à tous les corps que la nature a « composés. Cette immortalité de l'âme paraît surtout hors de doute « à ceux qui la *supposaient spirituelle*, et cette opinion fut celle des « Chaldéens, des Hébreux, surtout du chef de ces derniers.

« Bien que le législateur des Hébreux ait dit dans la Genèse : *Dieu « forma l'homme et répandit sur son visage un souffle de vie*, aucun

Digitized by Google

« autre des livres qu'on lui attribue ne parle du dogme de l'immor-
« talité de l'âme ; il paraît, au contraire, que ce fut durant la cap-
« tivité de Babylone que les Juifs apprirent cette théorie des peines
« et récompenses, enseignée déjà par Zoroastre aux Perses, mais
« que Moïse laissa ignorer aux Juifs.

« Si, dégagés des préjugés, nous voulons envisager notre âme ou
« le mobile qui agit en nous-mêmes, nous demeurerons convaincus
« qu'elle fait partie de notre corps, qu'elle n'est que le corps lui-
« même, considéré relativement à quelques-unes des fonctions et
« facultés dont la nature le rend susceptible.

« Si nous remarquons les causes de l'établissement de la doctrine
« de la spiritualité, nous verrons qu'elles ne sont qu'un effet de la
« politique très-intéressée des prêtres. Ils imaginèrent ce moyen
« pour soustraire une portion de l'homme à la dissolution, afin de
« la soumettre aux peines et aux récompenses d'une vie future. C'est
« que ce dogme leur était très-utile pour intimider et gouverner les
« ignorants. » (Cité par M. Gyr.)

---

## NOTE VI (12e LETTRE.)

### Lettre de Napoléon Ier à M. de Champagny, contre l'athéisme du F. Jérome Lalande. (1)

« Schœnbrunn, 22 frimaire an XIV. (13 décembre 1805.)

« C'est avec un sentiment de douleur que j'apprends qu'un membre de l'Institut, célèbre par ses connaissances, mais tombé aujourd'hui en enfance, n'a pas la sagesse de se taire et cherche à faire parler de lui, tantôt par des annonces indignes de son ancienne réputation et du corps auquel il appartient, tantôt en professant hautement l'athéisme, principe destructeur de toute organisation sociale qui ôte à l'homme toutes ses consolations et toutes ses espérances.

« Mon intention est que vous appeliez auprès de vous les présidents et les secrétaires de l'Institut, et que vous les chargiez de faire connaître à ce corps illustre, dont je m'honore de faire partie, qu'il ait à mander M. de Lalande et à lui enjoindre, au nom du corps, de ne plus rien imprimer et de ne pas obscurcir dans ses vieux jours ce qu'il a fait dans ses jours de force pour obtenir l'estime des savants ; et, si ces invitations fraternelles étaient insuffisantes, je serais obligé de me rappeler aussi que mon premier devoir est d'empêcher que l'on empoisonne la morale de mon peuple, car l'athéisme est destructeur de toute morale, sinon dans les individus, du moins dans les nations. « NAPOLÉON. »

Les ordres de Napoléon furent exécutés sans délai, et le billet suivant, daté de Munich et adressé également à M. de Champagny, fait connaître le résultat de la démarche prescrite près du savant athée :

(1) Le F. Lalande était déjà Vénérable de la loge des *Neufs-Sœurs*, quand Voltaire y ceignit le tablier maçonnique le 7 avril 1778. Il y tenait derechef le premier maillet, quand il mourut en 1807. Ce haut dignitaire de la loge fut l'inventeur du système décadaire et s'efforçait de propager l'athéisme par ses écrits et ses discours.

Digitized by Google

« Munich, 3 janvier 1806.

« J'ai vu avec plaisir la promesse qu'a faite M. de Lalande et ce qui s'est passé à cette occasion. « NAPOLÉON. »

Le *Moniteur universel* de Paris, en reproduisant ces documents, fait la remarque qu'à l'époque où Napoléon écrivit sa lettre pour arrêter l'athéisme de Lalande, de graves négociations s'entamèrent. « C'était, dit le *Moniteur universel*, le traité de Presbourg qui s'élaborait, c'est-à-dire l'agrandissement du royaume d'Italie, l'agrandissement de la Bavière et celui du Wurtemberg, érigés l'un et l'autre en royaumes, l'agrandissement de Bade, la formation de la Confédération du Rhin, etc., toute une reconstruction de l'Europe continentale. C'est à ce moment que Napoléon apprend qu'il vient de paraître à Paris un supplément au *Dictionnaire des Athées*, par S. M. (Sylvain Maréchal) et que ce supplément qui donne une autorité de scandale à un livre depuis longtemps tombé dans le ridicule, a pour auteur un astronome, un membre de l'Institut. Ce fait, probablement presque inaperçu à Paris, prend pour l'Empereur, alors à Schœnbrunn, les proportions d'un désastre public, et il écrit à son ministre de l'intérieur cette lettre d'une si haute souveraineté. »

On rapporte que Protagoras ayant osé écrire en tête d'un de ses livres qu'il *doutait de l'existence de Dieu*, les Athéniens le bannirent et brulèrent tous ses écrits sur la place publique.

*Proudhon*, en 1858, fut condamné à 3 mois de prison pour un blasphème contre la religion, et ses outrages à la morale et à la société. C'est lui qui a prononcé cette parole satanique : *Dieu, c'est le mal. Cet autre*, (c'est ainsi que l'effronté blasphémateur ose nommer Dieu !) doit, selon lui, *disparaître* ; *il veut l'expulser des affaires* du monde. — *Aux Etats-Unis*, remarque à ce sujet M. Granier de Cassagnac, *on n'a pas levé des écrivains contre les Mormons, on a levé des soldats. Un individu qui s'attaque à la societé, ne relève pas de l'institut; mais de la gendarmerie.*— Hélas ! nous sommes bien plus tolérants. Sommes-nous plus éclairés et plus raisonnables ?

---

## NOTE VII (20e Lettre.)

### La fraternité maçonnique et les lois de la guerre.

Voici comment s'exprime un autre F.·. M.·., le F.·. Duplaix (Glob, t. IV, p. 216.) « Parmi nos frères qui suivent les bannières de Mars, je vois deux guerriers entraînés par leur aveugle fureur, se menacer de loin, agiter en leur main un glaive meurtrier. Leur acharnement est au comble, la rage se peint dans leurs farouches regards, ils sont prêts de s'atteindre. Cependant un sentiment secret les arrête ; un signe, un cri partant de l'un des combattants anéantissent la fureur qui les animait ; on les voit s'élancer l'un vers l'autre ; mais c'est pour se donner le baiser fraternel. »

Mais la pratique est-elle conforme à la théorie, me demandez-vous ? Je ne prétends pas ici que les réglements M.·. obtiennent toujours un plein et parfait accomplissement, mais ils ne sont pas non plus une lettre morte. « Les dernières guerres européennes contre la France

Digitized by Google

(c'est un M.·. qui parle ainsi) sont riches en exemples où l'assaillant baissa les armes, où l'officier arrêta sa troupe pour sauver un Frère qu'il aperçut sous l'uniforme.» Je ne veux pas traiter à fond cette question, mais l'accusation intentée ici contre la F.·. M°.·. est tellement grave, elle révolte si profondément le sentiment patriotique, une pareille forfaiture introduirait de tels bouleversements, dans le système du droit des nations et des lois de la guerre, qu'il me semble nécessaire d'apporter ici des preuves suffisantes d'une assertion qui paraîtrait incroyable: ces preuves nous les tirerons des écrivains MM.·. eux-mêmes.

Voici ce que nous lisons dans les Annales MM.·. des Pays-Bas (t. II, p. 52,54).

« A la bataille de Waterloo, le 18 juin, au milieu d'une furieuse charge de cavalerie, un officier belge reconnaît devant lui un de ses frères d'armes avec lequel il s'était autrefois trouvé dans la Loge. Il s'applaudissait de se trouver assez loin de lui pour ne devoir pas l'attaquer, lorsqu'il le voit entouré et blessé. Il oublie tout alors, il se précipite vers lui et le dégage au risque de passer pour traitre. »

« Le même jour, deux officiers anglais commandaient une escorte qui conduisait plusieurs centaines de prisonniers français dont les officiers se firent reconnaître pour Maçons. Pour être fidèles à leur parole, M.·., les officiers anglais se préparèrent à les défendre contre les Prussiens ; et, on aura de la peine à le croire, mais il est de toute vérité que le combat s'engageait entre les vainqueurs (Anglais et Prussiens), quand la voix d'un général prussien le fit cesser. »

La revue M.·. *Latomia* (t II, p. 180) rapporte également le fait suivant, arrivé en Espagne, lors de la guerre qu'y firent les Français sous Napoléon I.

« Les deux armées (française et espagnole) se trouvaient en face de Salamanque. Un régiment français avait formé un carré ; mais a peine cette évolution avait-elle été exécutée que des balles et des boulets de canon vinrent assaillir le carré. Le chef Dupuy est blessé mortellement, mais ponr sauver le reste du régiment, il fit le signe de détresse. Le chef ennemi l'aperçoit, et le carnage cesse aussitôt. Ceux qui peuvent se faire connaître comme MM.·. sont internés dans la ville voisine sur leur parole d'honneur ; des vêtements, de l'argent, toutes les provisions nécessaires leur sont procurés ; et ces braves doivent tout cela à la générosité d'un homme qui n'avait avec eux d'autre lien que celui du serment Maçonnique. »

Mais qu'avons nous besoin, remarque à ce sujet M. Neut (t.I,250), de recourir à des faits d'une date si reculée? N'avons nous pas vu dans la dernière guerre entre le *Piémont et les Deux-Siciles*, une série d'évènements qui ne peuvent s'expliquer que par la trahison et le parjure d'hommes, qui, pour être fidèles à d'autres serments, violent ceux qu'ils ont prêtés à leur souverain et à leur patrie? « Qu'avons-nous vu en Italie? disait M. Rogier, ministre des affaires étrangères en Belgique. Une poignée d'hommes audacieux déclarent un jour que dans quelques semaines ils se seront rendus maîtres de l'Italie, et ce qu'ils disent, ils le font. Et nulle part ils ne rencontrent de résistance sérieuse ; les murailles tombent, les villes s'ouvrent, les trônes s'écroulent devant eux. » (Annal. parlem. 21 décembre 1861.)

*Nunziante* livre ses régiments au Piémont, *Persano* sa flotte, *et Liborio Romano* la capitale. Ah! c'est qu'ainsi que le dit M. Barruel, en parlant des Français devant Malte, en 1798, *ils n'avaient là que des frères à embrasser et non des ennemis à vaincre.* Il en était de même pour les Garibaldiens et les Piémontais, lors de leur facile

Digitized by Google

conquête du royaume des Deux-Siciles. La *fraternité* qui régnait entre les membres des sociétés secrètes des deux camps avait tout réglé d'avance, au point qu'un jour on annonça par méprise la victoire avant le combat. Ainsi une dépêche télégraphique de Turin, datée du 3 novembre 1860, faisait connaître l'entrée des Piémontais dans *Mola di Gaeta*, entrée qui ne se fit que le lendemain à cause d'un empêchement imprévu dont on n'avait pas été averti à Turin. « J'ai voulu, disait au Sénat le 4 mai 1861, M. le lieutenant général Chazal, ministre de la guerre en Belgique, j'ai voulu savoir ce qui s'était passé à Gaëte ; j'y ai envoyé des officiers et nous avons appris que la place s'étaient rendue à la suite des désastres causés par l'*infamie et la trahison*. Il paraît avéré que l'officier qui avait construit le principal magasin à poudre de la forteresse, avait toléré des fraudes et des malfaçons dans l'exécution de la maçonnerie. Pendant le siège, cet officier a passé à l'ennemi, et c'est sur ses indications, et sur celle d'autres transfuges, que les assiégeants ont dirigé leur feu sur le magasin et sont parvenus à le faire sauter. » (Ib.)

Le *Freemason's Magazine*, cité par le *Monde maçonnique* du mois de décembre 1865 (page 495), rapporte le fait suivant : Dans la dernière guerre d'Amérique, un Franc-Maçon, enrôlé dans l'armée du Nord, fut fait prisonnier par les Sudistes, et allait subir, après avoir été dévalisé, le sort de ses compagnons d'armes qui venaient d'être fusillés, lorsque les symboles maçonniques gravés sur sa montre le firent reconnaître pour appartenir à la loge, par un officier du Sud, Franc-Maçon comme lui. Immédiatement celui-ci s'armant de son revolver, déclara qu'on n'attenterait à la vie du prisonnier qu'après lui avoir pris la sienne. « Après m'avoir vivement recommandé, « ajoute le prisonnier, à une escorte qu'il chargea de me conduire « sain et sauf au quartier général, auquel il allait m'annoncer, il s'é- « loigna au galop.

« A peine était-il hors de vue, qu'un commandant survient et « donna l'ordre à un officier qui l'accompagnait, de me faire conduire « dans le bois voisin pour y être fusillé.

« Par bonheur, l'officier auquel il s'adressait, put reconnaître sur « l'anneau que je portais au doigt certains emblèmes maçonniques. Il « me fit plusieurs questions ; j'y répondis exactement. Comme il était « Maçon lui-même, il ne pouvait se résoudre à remplir la mission « fratricide dont on venait de le charger, sans au moins avoir tenté « de me sauver. Après quelques instants d'entretien avec le com- « mandant, auquel il apprit que j'étais de la grande famille, ils revin- « rent tous deux vers moi : non seulement j'eus la vie sauve, mais « je fus comblé de soins et d'égards.

« Bientôt, grâce à l'influence de ces nobles Frères, je fus renvoyé « dans nos lignes, et, dans les villes et villages où nous nous arrê- » tions, toujours quelques Frères étaient là, s'ingéniant à savoir s'il « ne se trouvait point, parmi les prisonniers, quelques-uns des leurs. « J'étais le seul, et je fus véritablement l'objet des soins les plus fra- « ternels et des faveurs les plus insignes. »

« C'est dommage, dit Mirabeau (tome III de son *Histoire de la mo- « narchie prussienne*, publiée en 1788), que Frédéric II n'ait pas poussé sa ferveur jusqu'à devenir Grand-Maître de toutes les loges allemandes, ou du moins prussiennes ; sa puissance en aurait acquis un accroissement considérable..., et BIEN DES ENTREPRISES MILITAIRES AURAIENT PRIS UNE AUTRE TOURNURE S'IL NE S'ÉTAIT JAMAIS BROUILLÉ AVEC LES CHEFS DE CETTE ASSOCIATION. » (A. Neut.)

Digitized by Google

Les signes de détresse M.·. n'ont rien perdu de leur puissance pour sauver la vie à des FF.·. que la guerre peut armer les uns contre les autres.

Dans la dernière campagne du Mexique, le F.·. Périn, membre de la Loge *La bonne foi*, O.·. de St-Germain-en-Laye, capitaine commandant au 12 régiment de chasseurs, a eu le bonheur de sauver un F.·. mexicain qui, sans son intervention, allait être passé par les armes; il arrêta les bras levés pour frapper l'ennemi vaincu dans lequel il avait reconnu un F.·. M.·. (Bullet. du Gr.·. O.·. janv. 1867 25 ann. p. 501.)

---

## NOTE VIII (22e LETTRE.)

### Extrait de la circulaire de M. de Persigny.

Le 16 octobre 1861, M. de Persigny adressa aux préfets une circulaire relative aux sociétés religieuses de charité et aux loges de Francs-Maçons. En voici quelques passages :

« Etablie en France depuis 1725, la Franc-Maçonnerie n'a pas cessé de maintenir sa réputation de bienfaisance, et tout en accomplissant avec zèle sa mission de bienfaisance, elle se montre animée d'un patriotisme qui n'a jamais fait défaut aux grandes circonstances (1). Les divers groupes dont elle se compose, au nombre d'environ 470, fonctionnent avec calme dans le pays, et n'ont depuis longtemps donné lieu à aucune plainte sérieuse à l'autorité. Tel est l'ordre et l'esprit qui règne dans cette association, qu'à l'exception de son organisation centrale, dont le mode d'élection, de nature à exciter des rivalités entre les diverses loges et à troubler leur bonne harmonie, réclamerait quelques modifications, il ne peut qu'être avantageux d'autoriser et de reconnaître son existence.

« S'il existe dans votre département des sociétés de bienfaisance non autorisées, sous quelque titre ou dénomination qu'elles soient établies, conférences de Saint-Vincent-de-Paul, sociétés de Saint-François-Régis ou de Saint-François de Sales, et loges de Franc-Maçonnerie, je vous invite à les autoriser sans délai, suivant les formes légales, et à les admettre, ainsi que toutes les sociétés déjà reconnues, au partage des faveurs du gouvernement comme à la protection de l'Etat.

« En outre, si les présidents ou délégués, directement nommés

(1) Le *Moniteur Français*, en parlant de la dissolution de l'Assemblée maçonnique prononcé par le prince Murat le 23 mai, s'énonce de la manière suivante : « Nous avons manqué d'assister à une parodie du serment du Jeu-de-Paume. Tout y était : un roi qui veut imposer sa volonté, une assemblée qui refuse de se soumettre. Plus heureux que Louis XVI, le prince Murat a eu raison des factieux, et quelques agents de police ont rétabli l'ordre dans le temple de la rue Cadet. Il n'en fallait pas davantage pour renvoyer dans leurs foyers respectifs *les constituants de 89 qui appartenaient en grande majorité aux loges maçonniques. L'art de manier les assemblées était encore dans l'enfance, et la Maçonnerie était dans toute sa gloire, quand ses principaux membres, les Mirabeau, les Sieyès, les Talleyrand, pétrissaient la France dans le moule maçonnique.* Les échauffourées de la rue Cadet sont de moindres événements. »

Quoique ces vérités soient généralement connues, on aime à entendre la feuille officielle du gouvernement français avouer et constater que les constituants de 89 appartenaient en grande majorité aux loges maçonniques; que, à cette époque, la Maçonnerie était dans toute sa gloire, et que les principaux membres de l'Assemblée constituante de 89 pétrissaient la France dans le moule maçonnique. *(Note de M. Neut.)*

Digitized by Google

par les sociétés isolées d'une même ville, jugent utile de se concerter dans l'intérêt de leur mission, vous les autoriserez à se réunir et à former un comité. » (p. 367.)

---

## NOTE IX (26e LETTRE.)

### Merveilles de l'électricité. Par elle la Me.·. explique tout.

Le Vénérable demande : « Mon F.·., quelles sont vos idées sur l'électricité (1) ? » Le *Rituel* ajoute : *Il répond...* Que peut répondre l'Apprenti qui veut passer Compagnon et qui s'entend faire cette question-là ? Le *Rituel* ne le dit point, mais il dit la réponse du Vénérable, qui demeure fidèle à son habitude de répondre après le postulant, encore que ce soit lui-même qui interroge. Cette réponse mérite d'être connue : elle permet d'apprécier la science et la doctrine de ces sages qui montrent tant de mépris pour la société profane :

« Ce mot *électricité* rappelle à l'esprit une série de phénomènes « que présentent certaines substances, comme l'ambre jaune, le « succin, nommé en grec *électron*, et qui ont la propriété d'attirer « les corps légers, propriété qui fut découverte dans le succin par « un ancien initié, Thalès de Milet. Ces phénomènes paraissent dus « à un agent fluidique (l'électricité), répandu partout, ayant des « grands rapports avec le calorique, avec la lumière et avec le « magnétisme. Cet agent, qui paraît dénué de pesanteur, ne peut être « renfermé dans un vase, parce que ce vase en est pénétré ; il n'est « pas perceptible à la vue, ne possède aucune des propriétés aux- « quelles on reconnaît les corps proprement dits, soit solides, liquides « ou gazeux, et n'est appréciable que par ses effets physiques, chi- « miques et physiologiques. Le rôle que joue l'électricité dans la « nature est immense ; elle est l'unique cause de l'attraction et de la « gravitation ; elle opère les combinaisons et les décompositions chi- « miques ; elle monte avec la vapeur dans l'atmosphère, y forme « l'éclair, le tonnerre, la pluie, la neige et la grêle ; elle fait monter « la sève dans les arbres et fait circuler le sang dans nos veines. « Accumulée dans des circonstances particulières, elle se porte avec « rapidité d'un lieu à un autre, frappe et détruit les arbres, les édi- « fices, les tours, foudroie les animaux. Sa vitesse n'est pas moins « prodigieuse que sa force ; elle se meut avec une rapidité plus grande « que celle de la lumière, car elle parcourt cent quinze mille lieues « par seconde. Sa lumière est comparable à celle du soleil par l'éclat « du rayonnement comme par la chaleur qu'elle répand : cette cha- « leur est la plus considérable que l'homme puisse produire ; rien ne « lui résiste : sous son influence dévorante, les métaux se volatili- « sent à l'instant, et les pierres se fondent comme la neige dans un « ardent foyer.

« Seule avec son action positive et son action négative, l'électri- « cité peut aussi bien tenir les mondes à distance fixe les uns des « autres en les leur distribuant inégalement.

(1) Rituel du grade de Compagnon, p. 8.

Digitized by Google

## NOTE X (28e LETTRE.)

### Premières idées des Loges maçonniques de femmes.

Des pièces compromettantes pour la secte des illuminés tombèrent entre les mains du gouvernement bavarois et des recherches faites par son ordre, amenèrent la découverte de beaucoup d'écrits de Weishaupt et de ses principaux adeptes. Quelques mois après, l'on fit une nouvelle découverte de pièces du même genre. L'Electeur fit imprimer ces écrits. Le premier Recueil est intitulé : *Einige originale schriften des Illuminatenordens*, etc. Il en envoya deux exemplaires à toutes les cours de l'Europe.

1re *Remarque*. — Dans l'extrait que nous donnons ici, il est fait mention de *Minos*, de *Philon*, de *Caton*, d'*Hercule* et de *Ptolomée-Lagus*. *Minos* est le nom de guerre du baron Dittfuhrth, conseiller de la Chambre impériale de Wetzlar ; *Philon* est celui du baron Knigge, et *Caton* celui du conseiller aulique Zwark. On ignore quels sont les personnages cachés sous les noms d'*Hercule* et de *Ptolomée-Lagus*.

2e *Remarque*. — *Minos*, faisant la fonction de provincial, expose au corps central de son Ordre l'état de sa province et mentionne, à cette occasion, le projet d'*Hercule* dans les termes suivants :

« *Hercule* a en tête le projet d'ériger une école MINERVALE. Ce projet mérite la plus sérieuse considération. J'ai souvent eu cette pensée, et j'en ai parlé plusieurs fois à *Philon*. Les femmes exercent une trop grande influence sur les hommes, pour que nous puissions réformer le monde si nous ne réformons les femmes. Mais comment l'entreprendre ? Là est toute la difficulté. Les dames adultes, les mères surtout, qui sont imbues de préjugés, souffriront-elles que d'autres s'occupent de l'éducation de leurs filles ? Il faut donc commencer par des demoiselles et par des dames d'un certain âge. *Hercule* propose d'y employer l'épouse de *Ptolomée-Lagus*, et je n'ai pas d'objection à y faire. Moi, je propose mes quatre belles-filles. Ce sont de bonnes demoiselles. L'aînée surtout a tout ce qu'il faut : elle a vingt-quatre ans, a beaucoup lu et est bien au-dessus de tous les préjugés. En fait de religion, elle pense comme moi (1). » — Puis, après avoir fait l'éloge de ses deux aînées, *Minos* continue : « Mes quatre belles-filles ont beaucoup de connaissances parmi les jeunes demoiselles de leur âge, et une petite société, sous la direction de l'épouse de *Ptolomée-Lagus*, serait bien vite formée. Mais il leur faut quelque chose qui les dirige et qui les stimule : un Ordre, une réception, des mystères, etc. Cela devrait être adapté au but et attrayant ; il faudrait cinq ou six grades. Les hommes ne devraient pas être admis à leurs réunions. L'épouse de *Ptolomée-Lagus* correspondrait seule avec son époux, mais à l'insu des autres ; l'aînée de mes filles serait régente et correspondrait avec moi. Ce serait à nous de veiller en cachette à ce qu'aucune indigne ne fût admise ; à nous aussi de leur suggérer quelques compositions. Mais qui arrangera ces grades pour la Maçonnerie des dames ? Il existe un recueil intitulé *Dames-maçonnerie* ; on pourrait se modeler là-dessus... Si l'on me procure

(1) Minos était complètement incrédule. Ses collègues ne lui connaissaient qu'un défaut, celui d'être trop ardent et trop porté à faire parade de son incrédulité.

Digitized by Google

un cahier de grades, convenablement confectionné, je vous garantis que tout sera organisé en peu de temps. »

II Recueil. — p. 169.

**Autre projet d'ériger un ordre de femmes illuminées.**

« Cet Ordre aura deux classes, formant chacune leur société, ayant même chacune leurs secrets à part. La première classe sera composée de femmes vertueuses ; la seconde de femmes volages, légères, voluptueuses *(ausschweifenden)*.

« Les unes et les autres doivent ignorer qu'elles sont dirigées par des hommes.

« Les Frères, chargés de les diriger, leur feront parvenir leurs leçons, sans se laisser connaître. Ils conduiront les premières par la lecture de bons livres, et les autres en les formant à l'art de satisfaire secrètement leurs passions (*durch Begnügung ihrer Leidenschaften im Verborgenen.*) »

A ce projet est joint un préliminaire, désignant en ces termes l'objet et l'utilité des Sœurs illuminées : « L'avantage que l'on peut se promettre de cet Ordre, serait de procurer au véritable Ordre, d'abord, tout l'argent que les Sœurs commenceraient par payer, et ensuite tout ce qu'elles promettraient de payer pour les secrets qu'on aurait à leur apprendre. Cet établissement servirait encore à arriver à la connaissance de certains secrets, à trouver des protections, à *satisfaire ceux des Frères qui ont du penchant pour les plaisirs* (den characteren der wollüstigen Freimauren Genügen zu leisten) (1). »

A ce plan de *Caton* est annexé le portrait caractéristique de quatre-vingt-quinze demoiselles ou dames de Mannheim, parmi lesquelles devaient sans doute être choisies les fondatrices de la double classe.

---

NOTE XI (30e lettre.)

**Réfutation des *Solidaires* et *Libres-Penseurs*, par le F.·. d'Hestal.**

« Nous croyons, dit le F. d'Hestal, qu'il importe d'examiner cette nouvelle manifestation des solidaires français et d'en faire justice.

« Elle a été condamnée par le Grand-Maître, comme atteinte portée à la liberté individuelle et à la liberté de conscience, comme un danger pour l'Ordre et une violation de la constitution, des lois et des principes maçonniques, Cependant la suspension prononcée contre la loge l'*Avenir* n'est que provisoire et limitée à six mois. Les mêmes idées ne tarderont pas, sans doute, à se reproduire; arrêtons-y donc un moment notre attention.

« D'abord, les prétendus « libres-penseurs » ne sont ni libres, ni penseurs. Ils ne sont plus libres, mais esclaves de quelques hommes dont ils répètent servilement les leçons sans les comprendre. Ils ne

(1) L'extrême immoralité de Weishaupt et de ses principaux adeptes perce dans bien des endroits de leur correspondance. (*Note de M. A. Neut.*)

Extraits de recueils allemands que l'électeur de Bavière fit imprimer en 1786-87.

Digitized by Google

sont point libres même de mourir à leur gré, puisqu'ils s'enchaînent d'avance par un engagement en triple ampliation. Ils ne sont rien moins que penseurs, car les quelques lignes de leur profession de foi sont un tissu d'absurdités et de contradictions qui supposent la plus profonde ignorance.

« Ainsi, « ils déclarent respecter la liberté de chacun sur toutes les questions de la Divinité, » et en même temps « ils repoussent les religions dogmatiques et révélées comme étant aujourd'hui la négation de la conscience et de la raison. » *Aujourd'hui* est précieux! Apparemment si les religions dogmatiques et révélées sont *aujourd'hui* la négation de la conscience et de la raison, elles l'ont été de tout temps. Or, l'humanité vivant depuis deux mille ans bientôt, du christianisme, religion dogmatique et révélée, et ayant toujours suivi depuis sa naissance des religions dogmatiques, il en résulte que le genre humain, depuis deux mille ans, ou plutôt depuis le premier jour de sa naissance, est sans conscience et sans raison, et qu'il n'est arrivé à recouvrer tout à coup l'une et l'autre que par la révélation dogmatique des *Solidaires* de la loge *l'Avenir*. Il est difficile, on en conviendra, de porter une plus rude atteinte, je ne dis pas seulement au bon sens, mais à la conscience et à la raison de l'humanité.

« Ensuite, personne n'ignore que toute religion est nécessairement dogmatique et révélée. Autrement, ce peut être une philosophie, mais à coup sûr ce n'est pas une religion. Il y a plus, toute croyance, toute idée sur la Divinité, fût-elle purement rationnelle et philosophique, est forcément dogmatique.

» Enfin, si l'on « respecte la liberté de chacun sur toutes les questions de la Divinité, » pourquoi ne pas respecter celle des hommes qui, par conscience et par raison, croient devoir professer une religion révélée, le catholicisme par exemple?

« Mais, prétendus Libres-Penseurs, vous êtes vous-mêmes d'un dogmatisme monstrueusement exclusif. « Vous n'admettez, dites-vous, d'autres vérités que celles qui sont démontrées par la raison, d'autre loi morale que celle qui est sanctionnée par la conscience. » Eh! que croyez-vous donc que fassent les catholiques, les chrétiens, tous ceux qui suivent des religions révélées? Ils les adoptent parce que la vérité de ces religions leur paraît démontrée par la raison, et leur morale sanctionnée par la conscience. Entre eux et vous, qui vous a créés juges, dogmatiques intolérants? Pourquoi vous instituez-vous les seuls révélateurs de la raison et de la morale? Qu'avez-vous donc trouvé de nouveau! Nous ne cessons de vous le demander : ne nous le direz-vous jamais?

« La révélation est fondée sur une science positive : l'histoire. Ses résultats sont démontrés par dix-neuf siècles de pratique expérimentale. Vous connaissez donc à la fois la science et l'expérience. Dans tous les temps et dans tous les lieux, l'humanité a cru aux religions dogmatiques et révélées. Vous vous placez donc en dehors du consentement universel du genre humain, comme en dehors de la science et des faits? Nulle morale n'est obligatoire si elle n'a dans la religion son principe et sa sanction. Vous êtes donc en opposition avec la conscience humaine comme avec le consentement universel de l'humanité, avec l'expérience comme avec la raison.

« Et tout cela pour ne pas savoir mourir seul, à votre guise, sans avoir besoin de vous lier d'avance par un engagement; tout cela pour éviter qu'une prière ne soit dite sur votre cadavre, qu'un rayon d'immortelle espérance ne descende jusqu'à votre tombe; tout cela

Digitized by Google

pour qu'on jette à la terre votre dépouille mortelle, comme celle d'un animal qui ne connaît ni Dieu, ni l'éternité. Pour arriver à ce noble résultat, ce n'est pas la peine, en vérité, de donner douze francs par an et d'instituer un comité ; il suffisait de signifier votre volonté en mourant. Vous craignez d'être influencé, et, pour l'éviter, non-seulement vous vous laissez influencer d'avance, mais vous vous liez par un engagement qui vous enlève votre liberté.

« Mais pourquoi discuter sérieusement de semblables aberrations? Nous l'avouons, nous sommes profondément affligés à la vue d'un tel abaissement de la conscience et de la raison humaine. Nous restons confondus en songeant qu'il est possible qu'en France, au dix-neuvième siècle, de telles absurdités, de telles monstruosités puissent trouver créance, ne fût-ce qu'auprès de quelques hommes. Comme M. le général Mellinet l'a fort bien dit, c'est, en outre, « une atteinte portée à la liberté individuelle et à la liberté de conscience, » et un fait « de nature à jeter le trouble dans les familles. »

« C'est, en même temps, un renversement complet de tous les principes sur lesquels repose l'ordre social ; aussi ne pouvons-nous croire qu'une pareille manifestation ait eu lieu sous la présidence d'un membre du Corps législatif, qui représente au parlement non des solidaires, mais des citoyens catholiques chrétiens, ou tout au moins fort éloignés des idées de ces entrepreneurs d'enterrements civils.

« J. D'HESTAL, 30e.·. »

---

## NOTE XII (32e LETTRE).

### Projet de réunir un congrès d'ouvriers maçonnisés.

Voir le *Monde maçonnique*, tome VIII, page 9, mai 1865.

Ce Congrès, disait la *Patrie* de Bruges, du 29 juin 1865, se réunirait à Bruxelles, au mois d'août prochain, et se composerait d'ouvriers anglais, français, allemands, italiens, belges, etc.

La loge parisienne le *Temple des Familles*, dirigée par le F.·. Garnier, a adopté la proposition suivante qui lui était faite par le F.·. Fribourg, membre de *l'Avenir* et correspondant parisien de l'*Association internationale des travailleurs :*

« La Franc-Maçonnerie étant une confédération universelle, philo-« sophique et humanitaire, doit essentiellement par ces causes en-« courager, protéger et propager les œuvres de bien, dont le but est « l'amélioration du sort de la famille des travailleurs. C'est à cet « effet, très dignes FF.·., que j'ai l'honneur de solliciter la faveur « de votre concours moral et pécuniaire pour la *grande œuvre d'éman-« cipation* qui va s'accomplir dans quelque temps à Bruxelles. C'est « dans cette cité que le congrès international des travailleurs doit se « réunir, et c'est pour les frais que nécessitera la réunion de tous les « ouvriers, nos frères, que cette obole sera utile; ils sont pauvres, « donc il faut les aider.

« Les discussions et documents qui naîtront de ce congrès, con-« tribueront sans doute à donner un certain contingent de lumière « qui devra éclairer la marche du progrès social. Puisque les der-« niers traités internationaux ont rapproché les peuples par les sti-

Digitized by Google

« mulants de l'industrie. les grandes assemblées d'hommes de tous « les pays devront les unir par les grands principes de la fraternité. « Il appartient donc aux Francs-Maçons de travailler à cette belle « œuvre, car c'est un premier pas vers la solidarité universelle du « travail. »

Plusieurs loges ont imité celle du *Temple des Familles*, en répondant à l'appel du F.·. Fribourg, entre autres pour le rite écossais, *la Ligne droite*, *les Hospitaliers de St-Ouen*, la *L.*·. N° 133, et pour le rite français, la *Rose du Parfait silence*, *l'Avenir* et *la Renaissance*.

La Franc-Maçonnerie ne cesse de déployer d'incroyables efforts pour faire pénétrer, dans toutes les classes de la société, l'esprit délétère et subversif qui l'anime. Quoique divisée entre elle sur un grand nombre de questions, elle s'accorde du moment qu'il s'agit de faire la propagande du mal dont elle est l'agent le plus actif et le plus ardent. Tantôt c'est sur la jeunesse qu'elle jette son dévolu, tantôt elle essaie de s'emparer de la femme et de lui inculquer cette singulière morale ou plutôt l'absence de toute morale que préconisait le congrès de Gand; tantôt encore elle prend l'enfant au berceau, comme si elle voulait marquer toute une génération de son sceau et la jeter de force dans son moule. Dans ces derniers temps, elle a résolu de s'emparer de l'ouvrier et de lui inspirer les principes hostiles à toute croyance, à tout devoir, à tout frein.

Il lui faut un Congrès d'ouvriers. L'idée en a surgi dans les loges maçonniques de Londres : des ouvriers anglais, à l'instigation de la Franc-Maçonnerie, se sont réunis et ont rédigé un règlement provisoire.

---

## NOTE XIII (33e LETTRE.)

**Tableau général des Grandes Loges maçonniques sur les deux hémisphères, avec le nombre des Loges qu'elles dirigeaient en 1865. (D'après divers documents maçonniques.)**

| NOMS DES PAYS. | NOMS DES GRANDES LOGES. | NOMBRE des Loges intérieures en 1865. |
|---|---|---|
| | EUROPE. | |
| Angleterre. | G. L. Unie d'Angleterre (Londres) avec 63 Gr. Loges provinciales (1). | 983 |
| Écosse. | » d'Écosse (Edimbourg) av. 38 G. L. prov. | 340 |
| Irlande. | » d'Irlande (Dublin) avec 10 G. L. prov. | 307 |
| France. | Grand Orient de France (Paris). | 418 |
| » | Suprême Conseil. | 81 |

(1) Il y a, en outre, quelques loges dépendantes du Suprême Conseil en Angleterre, Écosse et Irlande, au Mexique, au Brésil, dans les républiques du Pérou, d'Uruguay et de Haïti. Leur nombre n'est par connu.



Digitized by Google

| NOMS DES PAYS. | NOMS DES GRANDES LOGES. | NOMBRE des Loges inférieures en 1865. |
|---|---|---|
| France. | Mère Loge du rit de Misraïm. | 4 |
| Suisse. | G. L. Alpina. | 27 |
| Prusse. | » aux Trois-Globes (Berlin). | 99 |
| » | » Royal-York à l'Amitié (Berlin) avec 1 G. L. prov. | 27 |
| » | » Nationale d'Allemagne (Berlin) avec 3 G. L. prov. | 67 |
| Saxe. | » de Saxe (Dresde). | 15 |
| Bavière. | » (Bayreuth). | 10 |
| Hesse-Darmstadt. | » (Darmstadt). | 7 |
| Hanovre. | » (Hanovre). | 21 |
| Francfort s/-l.-Mein | » (Francfort). | 10 |
| Luxembourg. | Supr. Conseil (Luxembourg). | 2 |
| Hambourg. | G. L. (Hambourg) avec 1 G. L. prov. | 21 |
| Pays-Bas. | » (La Haye). | 67 |
| Suède. | » (Stockholm) avec 3 G. L. prov. | 24 |
| Danemark. | (Copenhague). | 5 |
| Belgique. | G. O. Belge (Bruxelles). | 13 |
| Portugal. | » Lusitanien (Lisbonne) avec 1 G. L. pr. | ? |
| » | G. L. prov. d'Irlande (Lisbonne). | 4 |
| » | » de Pattos Manuel (Porto). | ? |
| Grèce. | » d'Angleterre (Corfou). | 3 |
| Italie. | G. O. d'Italie (Turin). | 67 |
| » | G. L. *Dante-Alighieri* (Turin). | 3 |
| » | Suprême Conseil (Palerme.) | 12 |
| Turquie. | G. L. prov. d'Angleterre (C-P.) | 4 |
| Russie-Pologne. | (Prohibé). | ? |
| Espagne. | 1 L. à Cadix et 4 à Gibraltar dépendantes de la G. L. d'Angleterre. | 5 |
| Autriche. | (Prohibé). | ? |
| | AMÉRIQUE (septentrionale.) | |
| États-Unis. | G. L. de New-York). | 413 |
| » | » de la Louisiane (Nouv.-Orléans). | 113 |
| » | » de Massachusetts (Boston). | 99 |
| » | » de la Pensylvanie (Philadephie). | 159 |
| » | » de la Virginie (Richmond). | 162 |
| » | » du Maryland (Baltimore). | 37 |
| » | » de la Caroline du Nord (Raleigh). | 127 |
| » | » de la Caroline du Sud (Charleston). | 90 |
| » | » de Kentucky (Louisville). | 311 |
| » | » de Columbia (Washington). | 22 |
| » | » du Missouri (Saint-Louis). | 180 |
| » | » de l'Ohio (Lancastre). | 298 |
| » | » du Maine (Augusta). | 93 |
| » | » du Mississipi (Natchez). | 239 |
| » | » du Connecticut (New-Haven). | 57 |

Digitized by Google

| NOMS DES PAYS. | NOMS DES GRANDES LOGES. | NOMBRE des Loges inférieures en 1865. |
|---|---|---|
| État-Unis | G. L. de la Géorgie (Milledgeville). | 226 |
| » | » de la Floride (Tallahassee). | 40 |
| » | » de New-Hampshire (Concord). | 39 |
| » | » du Rhode-Island (Providence). | 16 |
| » | » de New-Jersey (Trenton). | 52 |
| » | » de l'Indiana (Indianopolis). | 250 |
| » | » de Tennessee (Nashville). | 213 |
| » | » du Delaware (Douvres). | 12 |
| » | » de l'Alabama (Tuscaloosa) | 235 |
| » | » des Illinois (Rushville). | 290 |
| » | » de Iowa (Bloomington). | 138 |
| » | » de Vermont (Montpellier). | 44 |
| » | » de l'Arkansas (Littlerock), | 128 |
| » | » du Michigan (Détroit). | 104 |
| » | » du Wisconsin (Mineral-Point). | 106 |
| » | » du Texas (Austin). | 215 |
| » | » de la Californie (San-Francisco). | 134 |
| » | » du Kansas (Leavenworth). | 23 |
| » | » du Minnesota (Saint-Paul). | 35 |
| » | » du Nebraska (Omaha). | 6 |
| » | » de Washington, Territ. (Washington). | 7 |
| Colonies anglaises. | » du Haut-Canada (Kingston). | 118 |
| » | » du Bas-Canada (Quebec. Montréal, Niag.) | 42 |
| » | » du Nouv.-Brunswick (Frederiktown). | 22 |
| » | » de la Nouv.-Écosse (Yarmouth). | 27 |
| Mexique. | » du Mexique (Mexico). | 10 |
| Terre-Neuve. | Loge dép. de la G. L. de Londres (Vera-Cruz). | |
| Ile du Pr^ce-Édouard | » (Charlottetown, Georgetown), | 4 |
| Cap-Breton. | Loge (Sydney). | 1 |
| Ile de Vancouver. | » (Victoria). | 2 |
| | AMÉRIQUE (Méridionale). | |
| Venezuela. | G. L. (Caracas). | 15 |
| N.-Grenade. | » (Carthagène). | 254 |
| Pérou. | » (Lima). | 7 |
| Chili. | » (Valparaiso). | ? |
| Républ. Argentine. | » (Buenos-Ayres). | 12 |
| Uruguay. | » (Montevideo). | 17 |
| Brésil. | » (Rio Janeiro). | 95 |
| | AMÉRIQUE (Antilles). | |
| Haïti. | G. L. (Port-au-Prince). | 18 |
| Jamaïque. | » prov. d'Angleterre (Kingston). | 13 |
| Martinique. | L. L. dép. de (?) (Fort-Royal et St-Pierre). | 5 |
| Guadeloupe. | L. dép. du G.-O. de Fr. (Basse-T., Pointe-à-Pitre). | 3 |

Digitized by Google

| NOMS. DES PAYS. | NOMS DES GRANDES LOGES. | NOMBRE des Loges inférieures en 1865. |
|---|---|---|
| Bermudez. | L. dép. de la G. L. de Londres (St-George). | 3 |
| Barbade. | » » (Bridgetown). | 3 |
| Berbice. | » » (New-Amsterdam). | 1 |
| Dominique. | » » (Roseau). | 1 |
| Antique. | » » (Saint-Jean). | 2 |
| La Trinité. | » » (Port-Espagne). | 3 |
| St-Vincent. | » » (Kingston). | 1 |
| Ste-Lucie. | » » (Caret). | 1 |
| St-Thomas. | » » (St-Thomas). | 2 |
| Curacao. | » » (Willemstadt). | 2 |
| St-Christophe. | » » (Basse-Terre). | 2 |
| Cuba. | » des G. L. d'Amérique (La Havane). | 2 |
| Porto-Rico. | » » (San-Juan), | 1 |
| Grenade. | » » (S. George). | 2 |
| St-Barthélemy. | » » (Le Carenage). | 1 |
| Ste-Croix. | » » (Christianstadt). | 1 |
| St-Martin. | » dép. du G. O. de Holl. (Philisbourg). | 1 |
| St-Eustache. | » » (St-Eustache). | 1 |
| Bahamas. | L. dép. de la G. L. de de Londres (St-Salvador et New-Providence.) | 2 |
| | **ASIE.** | |
| Indes. | G. L. d'Angl. pour le Bengale (Calcutta, Agra) | 37 |
| » | » pour l'Inde occid. (Bombay). | 8 |
| » | » pour l'Inde orient. (Madras). | 20 |
| Ile de Singapore. | L. dép. de la G. L. d'Angl. (Singapore.) | 2 |
| Ile de Ceylan. | L. dép. de la G. L. d'Angl. (Candy, Colombo). | 2 |
| Chine. | » (Canton, Shanghaï, Hong-Kong). | 3 |
| Perse. | » (Ispahan, Téhéran). | 3 |
| | **AFRIQUE.** | |
| Sénégambie. | L. Dép. de la G L. d'Angl. (Bathurst), | 2 |
| Cap-Bonne-Espér^ce^. | » (Cap et villes diverses). | 15 |
| Ile de Ste-Hélène. | » (Jamestown). | 1 |
| Ile du Pr^ce^-de-Gall^es^ | » (Georgetown). | 2 |
| Ile Maurice. | » du G. O. de Fr. et de la G. L. d'Angl. (Port-Louis). | 4 |
| Ile de la Réunion. | » (St-Den., St-Pierre, St-And.) | 4 |
| Sénégal. | » de diff. G. O. (St-Louis). | 4 |
| Iles Canaries. | » (Ténériffe). | 3 |
| Algérie. | » du G. O. de France (Alger, Bone, Constantine, Batna, Philippeville, Sétif, Oran, Mostaganem, Tlemcen). | 9 |
| » | » du Sup. Cons. de France (Orléansville). | 1 |
| États Barbaresques | » du G. O. de Fr. (Tunis). | 1 |
| Égypte. | » (Alexandrie). | 1 |

Digitized by Google

| NOMS DES PAYS. | NOMS DES GRANDES LOGES. | NOMBRE des Loges inférieures en 1865. |
|---|---|---|
| | OCÉANIE. | |
| Australie. | G. L. d'Australie (Sydney). | 87 |
| Australie(m.et occ.) | » (diff. Loges.) | 13 |
| Nouv.-Galles du S. | » (Item.) | 20 |
| Victoria. | » (Item.) | 38 |
| Nouv.-Zélande. | » (Item.) | 9 |
| Tasmanie. | » (Item.) | 7 |
| Ile de Java. | L. dép. de la G. L. de Holl. (Batavia, Amarang). | 4 |
| Ile de Sumatra. | » de la G. L. de Holl., d'Angl. (Bencoul, Palemb., Malb). | 3 |
| Iles Marquises. | » du G. O. de Fr. (Papiiti). | 1 |
| Iles Sandwich | » du Sup. Cons. de France (Honolulu). | 1 |

*Récapitulation.*

| | |
|---|---|
| 79 Gr. Loges, avec 119 G. L. prov., dirigent environ.. | 7900 Loges |
| 12 Suprêmes Conseils dirigent environ..... | 350 » |
| 8 Loges isolées ou indépendantes ..... | 8 » |
| TOTAL GÉNÉRAL : | 8258 Loges |

Le nombre des membres actifs peut être évalué de 5 à 800.000; celui des membres non actifs ou retirés, d'après le calcul du F.·. Rebold qui ne compte pas plus d'un membre actif, sur 16 admis dans le corps de de la F.·. M°.·. s'éleverait à 7 ou 8 millions.

## Appendice au Tableau général de toutes les Loges.

TABLEAU SPÉCIAL DES LOGES ALLEMANDES CLASSÉES D'APRÈS LES DIFFÉRENTS ÉTATS QUI JUSQU'EN 1866 FORMAIENT LA CONFÉDÉRATION GERMANIQUE.

N. B. La colonne A indique les nombre de Loges existantes en 1852, ainsi que celui es Francs-Maçons, selon la Revue *Latomia* (t. XIV, p. 211 et 241 suiv.). La colonne B indique le nombre des loges tel qu'il était en 1864, selon l'*Histoire des trois Grandes Loges de France*, par le F. Rebold. (Paris 1864, p. 640 et p. 683.)

| | A (1852). | | B (1864) |
|---|---|---|---|
| | *Loges.* | *Maçons.* | *Loges.* |
| Royaume de Prusse ..... | 148 | 13130 | 193 |
| — Hanovre ..... | 16 | 1240 | 20 |
| — Saxe..... | 14 | 2055 | 46 |
| Hambourg et dépendances..... | 13 | 1117 | 21 |
| Grand-Duché de Mecklembonrg-Schwerin | 10 | 975 | 9 |
| Royaume de Bavière..... | 7 | 417 | 10 |
| *A reporter*..... | 208 | 18934 | 299 |

Digitized by Google

| | A 1853). | | B 1864). |
|---|---|---|---|
| | *Loges.* | *Maçons.* | *Loges.* |
| *Report* | 208 | 18934 | 299 |
| Grand-Duché de Hesse | 6 | 433 | 7 |
| Francfort-sur-Mein | 6 | 725 | 10 |
| Grand-Duché de Mecklembourg-Strélitz | 4 | 206 | 2 |
| Royaume dè Wurtemberg | 3 | 267 | 6 |
| Grand-Duché de Bade | 3 | 122 | 5 |
| Duché de Brunswick | 3 | 282 | 3 |
| Grand-Duché de Oldembourg | 2 | 98 | 2 |
| Duché de Saxe-Meiningen | 2 | 168 | 1 |
| Duché de Saxe-Cobourg-Gotha | 2 | 147 | 2 |
| Lubeck | 2 | 175 | 2 |
| Électorat de Hesse | 1 | 103 | 2 |
| Grand-Duché de Luxembourg | 1 | 68 | 2 |
| Grand-Duché de Saxe-Weimar | 1 | 138 | 2 |
| Duché de Anhalt-Dessau | 1 | 33 | 2 |
| Duché de Anhalt-Bernbourg | 1 | 108 | 1 |
| Duché de Holstein | 1 | 171 | 1 |
| Duché de Saxe-Altenbourg | 1 | 179 | 1 |
| Principauté de Lippe-Detmold | 1 | 40 | 1 |
| Principauté de Beuss, branche aînée | 1 | 97 | 1 |
| Principauté de Waldeck | 1 | 30 | 1 |
| Brème | 1 | 145 | 2 |
| | 252 | 21675 | 323 |

Le nombre des Loges allemandes, dans l'espace de 11 ans, a été de 71.

---

## NOTE XIV (38e LETTRE).

Les Fêtes et les banquets tiennent une large place dans les réunions maçonniques.

### Description d'un banquet Maçonnique dans une loge de Provins en 1845.

(Extrait du journal *Le Franc-Maçon*, 1re année, p. 121).

« La salle du festin était tout fraîchement peinte à neuf. Aussi tout était pimpant, coquet, charmant, fleuri ; tout enfin avait un air de fête. Le service actif, silencieux, attentif, sérieux, bien organisé, circulait largement autour d'une immense *Planche à traces* (table), disposée en fer-à-cheval. Le *filet* (nappe) et les *drapeaux* (serviettes) étaient éclatants de blancheur ; la *pierre brute* (pain) du froment le plus pur, le *sable blanc* (sel) et le *ciment jaune* (poivre) du grain le plus fin. *Pelles* (cueillers à soupe), *pioches* (fourchettes), et *truelles* (cueillers), du métal le plus précieux, reluisaient. Les *canons* (verres), de couleur transparente, faits exprès de formes triangulaires, et les *barriques* (bouteilles) étaient *alignées* sur un ruban bleu posé circulairement tout le long du *filet* (nappe) : chose qui était répétée en dedans comme en dehors de l'*Atelier* (table). Cent petits candélabres, portant cha-

Digitized by Google

cun une *étoile* (bougie), étaient placés vis-à-vis chacun d'eux. Les *glaives* (couteaux), *tridents* (grandes fourchettes), *tuiles* (assiettes), et *plateaux* (plats) faisaient entendre un petit cliquetis qui n'était pas sans charme, et chacun rapprochait son *canon* (verre) et sa *stalle* (chaise) de la *stalle* et du *canon* du voisin, pour échanger de douces causeries. Les *poudres rouges et blanches* (vins) étaient dans les mains de joyeux Frères, la *poudre faible* (eau) dans celles des Officiers qui avaient charge de veiller à tout, diriger les travaux, faire *dégrossir* (découper) la *pierre brute* (pain) et autres *matériaux* (aliments), item de jeter le coup d'œil du maître sur la *planche à traces* (table), de veiller aux distributions des *poudres fortes* (vins) et des *poudres fulminantes* (liqueurs), aux *barriques* (bouteilles) partant comme des capsules, a la *poudre noire* (café) et à cette *pierre blanche* (sucre) que nos frères de couleur nous envoient, aux *canonnées* (santés) d'usage....

« Rien n'était plus dans le règlement maçonnique que ce beau banquet de Provins. Le *Vénérable* (1) était au sommet de l'*Atelier*, les deux *Surveillants* aux extrémités, l'*Orateur* en tête de la *colonne* du *midi*... etc., etc.

## Banquet et toasts Maçonniques.

(Extrait de l'*Histoire pittoresque de la Fr.-M.*, par Clavel. *Introduction*, p. 30-32)

« La fête de l'Ordre se célèbre deux fois par an: la première à la Saint-Jean d'hiver; la seconde à la Saint-Jean d'été. Chacune de ces réunions se termine par un banquet, auquel tous les Maçons sans exception, sont obligés de prendre part.

« La salle où se fait le banquet doit être, comme la loge, à l'abri des regards profanes. On la décore habituellement de guirlandes de fleurs, et l'on suspend aux murs la *bannière* de la loge et celles de tous les ateliers qui ont envoyé des députations. La table a la forme d'un fer à cheval. Le Vénérable en occupe le sommet; les Surveillants. les deux extrémités. Les différents objets qui couvrent la table, sont disposés sur quatre lignes parallèles. La première ligne, à partir du bord extérieur, se compose des assiettes; la seconde, des verres; la troisième, des bouteilles; la quatrième, des plats.

« La *loge de table* a son vocabulaire particulier. Manger, c'est *mastiquer; tirer une canonnée*, c'est boire. On est tenu d'employer ce langage; et tout *lapsus linguæ* est puni d'une *canonnée de poudre faible*, d'un verre d'eau. La même peine est infligée pour toute autre faute commise à la table. L'instrument du supplice est présenté au coupable par le maître des cérémonies.... »

« Pendant le repas, on tire sept *toasts* ou santés d'*obligation*... Lorsqu'on tire les santés, la *mastication* cesse. Les Frères se lèvent, se mettent à l'ordre et jettent leur *drapeau* sur l'épaule gauche. Sur l'invitation du Vénérable, ils *chargent leurs canons*; et, quand tout cela est fait, le Vénérable dit: « Mes Frères. nous allons porter une santé qui nous est infiniment précieuse; c'est celle de... Nous y ferons feu, bon feu, le feu le plus vif et le plus pétillant de tous les feux. Mes Frères, la main droite au glaive! (couteau). — Haut le glaive! — Salut du glaive! — Le glaive dans la main gauche! La main droite aux armes! (verre). — Haut les armes! — En joue! (ici les Frères approchent le verre de leur bouche.) — Feu! (on boit une

(1) Le journal *le Franc-Maçon* (livraison de juillet 1851) remarque que ce Vénérable était le fils de feu M. Mocquard, « secrétaire du président de la République, » aujourd'hui Napoléon III.

Digitized by Google

partie de ce qu'il y a dans le verre). — Bon feu ! (On boit encore une partie). — Le plus vif et le plus pétillant de tous les feux ! (on vide le verre). — L'arme au repos ! (on approche le verre de l'épaule droite). — En avant les armes ! — Signalons nos armes ! — Un ! (à ce commandement on approche le canon de l'épaule gauche). — Deux ! (on le ramène à l'épaule droite). — Trois ! (on le reporte en avant). — Posons nos armes ! Un ! Deux ! Trois ! (à chacun de ces temps, les Frères font un mouvement par lequel ils descendent graduellement le canon vers la table. Au troisième, ils le posent avec bruit et avec ensemble, de manière qu'on n'entende qu'un seul coup). — Le glaive à la main droite ! — Haut le glaive ! — Salut du glaive ! — Le glaive au repos (on repose doucement le verre sur sa table). A moi, mes frères ! (Tous les frères font, à l'exemple du Vénérable, le signe, la batterie et l'acclamation)..

« Il est assez généralement d'usage de faire précéder chaque *feu* de l'expression de quelque sentiment où de quelque vœu pour le Frère qui est l'objet de la santé. On répond à tous les toasts. Le Maître des cérémonies parle au nom des absents et des nouveaux initiés. Aussitôt qu'on a tiré la santé du Roi, le Maître des cérémonies se place entre les deux surveillants, demande la parole, et se rend l'interprète du monarque. Son remercîment achevé, il *tire une canonnée* dans la forme qu'on a vue ; et ensuite il brise le *canon*, afin qu'il ne puisse désormais servir pour une occasion moins solennelle.

« La septième santé se confond avec la clôture des *travaux de table* (1). Les armes chargées et alignées, les Frères debout à l'ordre et rangés en cercle, chacun donne un bout de son *drapeau* à ses voisins de droite et de gauche, et reçoit en échange un des bouts du leur ; ce qui s'appelle *former la chaîne d'union.* »

## Tenue des loges dites d'adoption, ou des loges de femmes.

(Extrait de l'*Hist. pitt. de la F.-M.*, par Clavel. *Introduction*, p. 33.)

« La salle où se tient le banquet est partagée en quatre *climats*. L'orient s'apelle *Asie* ; l'occident, *Europe ;* le sud, *Afrique ;* le nord. *Amérique.* La table est en fer-à-cheval. Tout s'y trouve rangé comme dans les banquets d'hommes. La présidente a le titre de *Grande-Maîtresse*; elle est assistée par un grand-maître, et siége au climat d'Asie. La *Sœur inspectrice*, assistée du Frère inspecteur, et la *Sœur dépositaire* secondée du Frère dépositaire, occupent les deux extrémités du fer-à-cheval : la première, dans la région d'Amérique l'autre dans la région africaine.

« Les loges d'adoption ont aussi une langue à part. On y appelle le temple, *Eden ;* les portes, *barrières ;* le procès-verbal, *échelle*. On nomme *lampe*, le verre ; *huile rouge*, le vin ; *huile blanche*, l'eau ; les bouteilles et les carafes, *cruches*. *Garnir la lampe*, c'est verser du vin dans son verre ; *souffler la lampe*, c'est boire ; *exalter par cinq*,

(1) Seps santés ! En buvant tant à la santé des autres, les Frères ne s'exposent-ils pas à perdre la leur ? Et tant de *canonnées*, au milieu de tant de simagrées, ne pourraient-elles pas leur faire perdre la tête ? Ce n'est pas sans raison que le couplet final d'une chanson bacchique, composée et chantée par le 1er *surveillant* d'une loge de Paris, donne le conseil suivant :

Frères, buvons, mais buvons sagement.
Sachez-le bien, le vin parfois est traitre ;
Et nous pourrions joindre un pas chancelant
A la douleur de ne plus nous connaitre.
(*Le Globe*, journal maçonnique, t. p. 316),

Digitized by Google

les Frères approchent le verre de leur bouche). — Feu ! (on boit une ou *faire son devoir par cinq*, c'est exécuter la batterie manuelle).

« L'*ordre* consiste à placer les deux mains sur la poitrine, la droite sur la gauche, les deux pouces réunis et formant le triangle. L'acclamation est *Eva !* répété cinq fois.

« On porte les santés à peu près de la même façon que dans les loges d'hommes. La Grande-Maîtresse se sert également du maillet pour appeler l'attention de l'assemblée. Les annonces se transmettent aussi par l'entremise des officiers et des *officières* qui tiennent la place des surveillants. On fait garnir les lampes, on les fait aligner ; et, quand tout est convenablement disposé, la Grande-Maîtresse s'exprime comme il suit : «Mes Frères et mes Sœurs, la santé que je vous propose « est celle de. .. En l'honneur d'une santé qui nous est aussi chère, « soufflons nos lampes par cinq. La main droite à la lampe! — « Soufflez la lampe! — En avant la lampe! — Posez la lampe! — « Une, deux, trois quatre — cinq ! » La Grande-Maîtresse et tous les assistants, à son exemple, portent quatre fois la lampe sur le cœur, et au temps cinq, la posent avec bruit sur la table. Ensuite, on *exalte par cinq*, c'est-à-dire qu'on frappe cinq coups dans ses mains, en poussant chaque fois l'acclamation *Eva !* » etc., etc.

---

## NOTE XV (42e LETTRE.)

Voici comment le F.·. Goupil, appelant à son secours la poésie (si poésie il y a), célèbre le glorieux enfantement de la révolution de 89.

Frères, en ce temps-là notre sainte doctrine
Réparait tous les maux et soutenait la ruine
D'un monde agonisant.
De l'humaine raison ce fut *le seul asile*;
*Hiram* alors gardait les droits du plus débile
Contre le plus puissant.
Oui, tandis que partout le mal régnait en maître,
Les *nôtres* s'en allaient disant à tous: peut-être
Demain sera meilleur.
Peuple, espère toujours, le bien seul est solide.
. . . . . .
Supporte encor la nuit, bientôt luira l'aurore;
Sur ces débris honteux le temps peut faire éclore
Un monde jeune et neuf.
Et le peuple espérait, car sa vue éblouie
Lisait écrit au mur comme un prophétie
Ces mots : *quatre-vingt-neuf*.
Et ce jour vint enfin : alors, meurtre, esclavage,
Rien ne resta debout, après ce grand orage,
Du vieux monde emporté.
L'homme, levant ses mains libres vers la *lumière*
Jeta ce cri puissant aux confins de la terre :
*Liberté, liberté.*

(Monde M.·., janvier 1867, p. 533.)

Digitized by Google

## NOTE XVI (45e LETTRE.)

### Les Religions de la Démocratie

Je viens de lire deux brochures fort curieuses sur le rôle que la franc-maçonnerie a joué pendant la Commune. Ces brochures ne disent pas tout, mais elles donnent certains détails absolument inconnus jusqu'ici.

Contrairement à ce qui a été dit, c'est le 26 avril seulement que la première loge *tenait sa tenue* extraordinaire en son temple de X. Et, dès le lendemain, une députation était envoyée aux membres de la Commune :

Le frére Thirifoque prenait la parole, et annonçait « que tous les « moyens de conciliation ayant été épuisés, les franc-maçons étaient « résolus à planter leur bannière sur les remparts, et que si l'armée « continuait le feu, le Grand-Orient déclarerait la guerre au gouver- « nement de Versailles. — Citoyens dit-il. la *Commune est la plus « grande révolution qu'il aît été donné au monde de contempler. « C'est le nouveau temple de Salomon* que les francs-maçons ont le « devoir de défendre. »

Là-dessus le citoyen Jules Vallès, dénouant l'écharpe qu'il avait au côté, la remit au frère Thirifoque, et la députation se retira après avoir enguirlandé sa bannière de l'écharpe rouge et fait entendre les triples batteries aux rites écossais et français.

Le surlendemain, 29 avril, jour à jamais mémorable, la grande manifestation traversait les rues de Paris dans l'ordre, et suivant les usages prescrits :

D'abord, les chevaliers Rose-Croix, ayant au cou le cordon d'azur,

Puis les chevaliers Cadoche, portant en sautoir l'écharpe frangée d'argent ;

Ensuite le Royal Arche ;

Le Frère Terrible ;

Le Prince du Liban :

Le Chevalier du Serpent d'airain ;

Le sublime maître de l'Anneau lumineux ;

Les Grands Ecossais de la Voûte sacrée de Jacques VI ;

Et enfin, les citoyens Félix Pyat, Lefrançais, Frankel, Clément et Potier.

« Tous graves, tous convaincus », dit la brochure.

Arrivés à l'avenue Friedland, n° 59, le Grand-Orient tient une nouvelle tenue, et des estafettes sont envoyés au gouvernement de Versailles pour lui signifier d'avoir à cesser immédiatement le feu.

Puis, la colonne se remet en carche, bannières déployées et maillets battants, suivie par une foule immense, aux cris de : « Vive la Commune ! vive le Grand-Orient ! »

Parvenus au rempart, les deux Tuileurs s'avancent les premiers, suivis des Neuf sœurs et des Chevaliers de l'Iris. L'Elémosinaire, escorté de ses deux acolytes, dresse l'Equerre vers l'Orient, et les princes du Tabernacle s'étant placés dans la posture consacrée, on voit bientôt les étendadrs d'azur flotter sur les bastions, mêlés aux drapeaux de la Commune.

L'armée de Versailles a-t-elle été prévenue de cette imposante ma-

Digitized by Google

nifestation ? Ce qu'il y a de certain, c'est que l'Elémosinaire avait déjà dressé trois fois son équerre vers le ciel que des coups de feu se faisaient encore entendre !

— Puisqu'il en est ainsi, s'écrie le vénérable, que toute la tribu de Misraïm s'avance et que l'on commence de suite le grand ordre !

Et, lentement, la tribu sacrée s'achemine vers les remparts au milieu de l'admiration universelle ; le Frère terrible, tenant l'épée et la canne croisés, se place à l'Orient ; le prince de Merci se tourne vers l'Occident ; et alors le frère Thirifoque, saisissant de la main gauche l'épée flamboyante, s'écrie trois fois : « Que l'armée de Versailles pose à l'instant les armes ! car si jamais un de nos étendards était atteint, nous jurons par le grand Architecte de la nature... »

Mais il n'avait pas fini son discours qu'une balle homicide venait frapper l'équerre que tenait le trinosophe, et jetait une certaine confusion dans les rangs.

La foule muette d'horreur, recule jusqu'à l'avenue de la Grande-Armée.

— Ils résistent encore, s'écrie le vénérable ! Faites donc avancer les frères Cadoches !

Et alors, à la vue des frères Cadoches qui marchent graves et terribles vers les remparts, la foule, convaincue cette fois que la guerre est terminée, pousse des acclamations enthousiastes, et déjà des *ballons aux armes maçonniques s'élèvent dans les airs pour annoncer à la province la fin de la lutte*, quand une fusillade terrible les fait rétrograder de nouveau.

— Horreur ! s'écrie le Vénérable.... Eh bien ! puisqu'il en est ainsi, puisque la réaction ne cède pas, que les chevaliers de la voûte sacrée de Jacques VI montrent leur bannière à l'armée sacrilége !

A cette nouvelle, une émotion indicible se répand dans Paris ! Un religieux silence règne à travers la foule et chacun sent qu'enfin il va arriver là une puissance à laquelle aucune force humaine n'oserait jamais résister.

Lentement, la colonne des chevaliers de Jacques VI s'avance vers les bastions en déployant la grande bannière de Useda. Arrivés au sommet, les porteurs de glaives et d'étoiles joignent leurs épées et font la grande voûte d'acier, tandis que la colonne d'harmonie joue l'air de triomphe et que les frères Thirifoque et Fabreguette, mêlés aux citoyens Félix Pyat et Jules Vallès commencent la Chaîne d'union...

— Houzzé ! houzzé ! crient les frères Cadoches !

— Mirra ! répondent les chevaliers !

— Vivat ! crie la foule ! Vive la Commune ! vive le Grand-Orient !..,

Au moment où le Vénérable, abaissant trois fois sa baguette, annonçait que la paix était faite, voilà un obus qui éclate tout à coup au beau milieu de la voûte d'acier et bouleverse toute la chaîne d'onion !

Le frère terrible, pris d'une véritable panique, laisse tomber l'épée flamboyante et s'avançant trop vivement vers l'Orient entraîne dans sa fuite le serpent d'airain qui, suivi du prince du Liban et de l'Anneau lumineux, jettent l'alarme chez les frères Cadoches... Et bientôt la confusion devient telle que tous les chevaliers de la Voûte sacrée de Jacques VI dégringolant des remparts, déclarent que c'est l'heure d'aller tenir une nouvelle tenue.

Ce qu'a été cette tenue, aucune brochure ne l'explique bien. Mais, après une heure de délibération, la foule apprenait qu'une bien grave mesure avait été prise :

Digitized by Google

Le Vénérable, considérant le péril extrême de la France, avait décidé que le suprême grand conseil des souverains grands maîtres absolus du 90e degré viendraient eux-mêmes sur le rempart; et que cette fois, si une balle frappait la bannière, le Grand-Orient condamnerait M. Thiers à la peine capitale, ainsi qu'il avait été fait pour le roi Guillaume, six mois auparavant.

C'est alors que l'on vit ce que dans aucun temps le peuple de Paris n'avait encore contemplé...

« Spectacle à jamais mémorable! dit la brochure, et bien digne d'une éternelle admiration! »

Toute la colonne de la puissance suprême du 90e degré, ayant à sa tête le sublime chevalier élu, passa muette et grave à travers la foule émerveillée.

Arrivé aux pieds des remparts, le Vénérable lui-même allume les trois étoiles du grand chandelier d'or, et, saisissant le candélabre d'Orient, le tourne vers l'Occident.

La colonne d'harmonie fait entendre les sons du noachite, pendant que des estafettes vont prévenir à la hâte les troupes d'avant-garde que les bannières qu'elles voient sur les remparts sont celles du suprête grand conseil des souverains grands maîtres du 90e degré.

Mais, au moment le plus solennel, alors que le sublime chevalier élu venait de saisir le maillet d'or et de l'attacher au cordon d'azur, voilà une colonne de religieux chassés d'un couvent voisin qui arrive tout à coup et jette un certain désordre dans les rangs!

Il serait difficile d'exprimer les sentiments de mépris que ces hommes de superstition inspiraient à la foule. Plusieurs d'entre enx tenaient encore à la main ce crucifix, emblème de leur idolâtrie; et, pour quiconque venait de contempler les grandes solennités de la démocratie, il voyait une sorte de provocation de la part de ces hommes à venir ainsi se jeter entre les frères Cadoches ei les Ecossais de la voûte sacrée de Jacques VI!

La foule justement irritée, des scènes regrettables étaient à craindre. Pour l'apaiser, on lui rappelle qu'une grande quantité d'otages ont été pris parmi ces hommes, et qu'ils seront mis à mort si les Versaillais entrent jamais à Paris. — Eh bien! qu'ils s'en aillent! s'écrie la foule. Arrière, hommes de ténèbres! votre temps est à jamais passé! Aujourd'hui, le peuple est trop instruit, trop éclairé!... Il ne veut plus de vos mystères et de vos ridicules cérémonies!...

Et, là-dessus, tandis que les prêtres chassés ignominieusement s'enfuient chargés des malédictions de la foule, la colonne du suprême grand conseil du 90e degré reprend sa marche triomphale, maillets battants, avec les sept épées croisées sous la voûte d'acier, le frère Thirifoque tournant trois fois le compas vers l'orient et répétant: Abza! abza! abza! pendant que la colonne d'Harmonie joue l'air du grand Architecte de la nature.

Enfin, la nouvelle se répand que l'armée se déclare vaincue; un F.·. qui se trouve parmi les officiers de l'avant-garde demande à parlementer de suite avec les membres du Grand-Orient!

Aucun détail ne nous est donné sur ce qui s'est passé, mais il paraît que rien ne saurait peindre l'attendrissement de la foule et la stupéfaction des soldats en voyant tout à coup leur officier se placer dans la posture consacrée, tandis que le parlementaire s'approchait un bras tendu vers l'Orient et l'autre armé de la baguette d'airain!

En apprenant que ce sont les membres suprêmes du 90e degré qui viennent de planter leur étendard, « une suspension d'armes est im-

Digitized by Google

« médiatement accordée, et une députation envoyée auprès du chef « de la République. »

Ici encore la brochure se tait sur cette étrange entrevue.

Que s'est-il passé entre les F.·. et le sceptique vieillard?... Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les efforts ont été inutiles : en vain le frère terrible a-t-il frappé trois coups sur la baguette blanche; en vain, les frères Cadoches se sont-ils avancés vers l'Orient, en formant, sur la tête de M. Thiers, la grande voûte d'acier; en vain, le serpent d'airain lui a-t-il présenté le maillet de direction, répétant toujours : « Houzzé! houzzé! »

Vingt-quatre heures après, la guerre recommençait plus terrible que jamais.

Maintenant, que d'autres s'étonnent de cette alliance du Grand-Orient avec MM. Jules Vallès et Félix Pyat. Que d'autres s'indignent en apprenant que le lendemain de l'assassinat de nos généraux et la veille des incendies de Paris, il se soit trouvé dix mille francs-maçons, pour déclarer que la « Commune était le nouveau Temple de Salomon. » Pour moi, tout ce qui vient de la démocratie ne me surprend plus, et ne me surprendra jamais.

Mais, il y a une chose que j'affirme: c'est que, plus tard, quand on racontera qu'en plein dix-neuvième siècle, au milieu de cette société railleuse et sceptique qui ne croit plus au Christ et qui croit à peine en Dieu, alors que l'ennemi nous regardait du haut de nos forteresses, la plus sérieuse et la plus lamentable guerre a été interrompue tout à coup, notre armée laissée l'arme au pied, et toute la France mise en émoi parce que le frère Thirifoque, escorté de deux chevaliers Cadoches, allait présenter à M. Thiers le Maillet de direction..., eh bien, dis-je, quand l'histoire dira cela, je jure qu'on ne le croira pas!

(*Figaro*). SAINT-GENEST.

---

## NOTE XVII (45e LETTRE)

### Cérémonie funèbre en l'honneur du roi Léopold de Saxe-Cobourg.

(Bruxell. 1866.)

« La salle du tombeau est tendue de noir. Au fond, la draperie est relevée par des guirlandes blanches, des larmes et des franges d'argent ; sur les côtés sont attachés des écussons portant des devises funèbres tracées en lettres d'argent.

« Au centre s'élève, sur trois degrés, le mausolée. Il est gardé, à droite et à gauche, par quatre officiers dignitaires, glaive en main, portant le cordon noir d'élus des IX. A la voûte est suspendue la lampe sépulcrale.

« Tout le vaisseau du Temple n'est éclairé que d'une demi-lumière. L'autel, drapé de noir, est dans l'angle gauche, à côté du tombeau. Dans l'angle droit la statue en pied du défunt, voilée de crêpe. En avant du tombeau est un trépied antique où brûle une flamme. De chaque côté une cassolette d'encens et de parfums. Sur une table, une corbeille pleine de fleurs effeuillées, un vase de vin, un vase de lait et un vase d'eau lustrale. »

Digitized by Google

Le F.·. Van Schow, Gr.·. M.·., se rend à l'autel où brûle le feu sacré et dit :

« Ombre vénérée de notre auguste Frère, entends ma voix ! Au nom « de tous les Maçons réunis dans ce temple, je t'offre *l'Eau*, que la « nature renouvelle sans cesse et qui, dans ses transformations suc- « cessives, se dépouillant de toute souillure, est l'emblème de la « pureté !

« Je t'offre le *Vin*, que l'homme a dérobé à la vigne. Il est l'em- « blème de la force.

« Je t'offre le *Lait*, première nourriture de l'homme. Il est l'em- « blème de la franchise.

« La mort, pareille à la flamme qui consume cet assemblage, la « mort t'a fait disparaître. Mais elle ne nous enlève pas ton souvenir. « Ce souvenir semblable à ce parfum qui se répand dans l'air, rani- « mera notre courage, stimulera notre zèle et nous dirigera dans l'ac- « complissement de la tâche qui nous est imposée.

« Frère bien-aimé ! nous te suivrons tous dans l'ordre prescrit par « la nature. Puissions-nous un jour mériter d'être pleurés comme toi ! »

Le Grand-Maître s'avance après le discours de l'Orateur, « brûle trois fois des parfums devant l'autel, » en disant : « Que l'âme de notre Frère remonte vers sa céleste origine comme la fumée de cet encens s'élève vers les cieux ! »

« Revenu au trône, (nous copions la planche), il reprend : « Mes « Frères de l'Orient, veuillez vous joindre à moi, nous allons jeter « sur la tombe de notre vénéré Frère, des fleurs, emblème de notre « amitié, symbole de notre douleur. »

« Le Grand-Maître et les Frères qui siégent à l'Orient, se dirigent vers le mausolée et font sur la tombe trois jets de fleurs effeuillées. Aux Frères de l'Orient succèdent les Frères Grands Surveillants, suivis de leurs colonnes.

« Quand l'offrande est terminée, le sérénissime Grand-Maître convie l'assemblée à se mettre debout et à l'ordre et prononce l'invocation. (Suit l'invocation.)

« Le sérénissime Grand-Maître appelle les Frères Grands-Surveillants, pour l'aider à la fermeture du tombeau.

« Arrivé au pied du sarcophage, le Grand-Maître frappe trois fois de son maillet l'angle du tombeau et dit : Adieu ! adieu ! adieu !

« Il reprend sa place sur le trône : « Mes Frères, debout et à l'or- « dre ! Notre vénéré Frère Léopold de Saxe-Cobourg n'est plus ! cet « illustre Maçon ne paraîtra plus parmi nous ! Mais l'âme de notre « bien-aimé Frère est rendue à sa céleste origine. Espérons ! Espérons ! »

La décoration change et la cérémonie se termine.

« Le Temple de l'immortalité resplendit de lumières. Au centre, le buste du Frère Léopold de Saxe-Cobourg ; autour, des statues allégoriques décernant la couronne et offrant les palmes immortelles ; au fond, à droite et à gauche, des panneaux peints par le Frère Wilbrandt complètent l'image de l'Elysée.

« Quand les derniers accents de la fanfare ont retenti, le sérénissime Grand-Maître dit : « Mes Frères, nos espérances se sont réali- « sées. Notre Frère a pris rang parmi les bienfaiteurs de l'humanité. « Il brille à tout jamais dans le temple de l'immortalité. »

---

Digitized by Google

## NOTE XVIII (47e LETTRE.)

### Inauguration du temple de la loge du Travail, à Bruxelles, en 1842.

(Extrait du *Globe* T. IV, p. 339 et suiv.)

L'an de la Vraie Lumière 5842, le 16e jour du 4e moi (16 juin 1842) la respectable loge le *Travail*, régulièrement constituée à l'Orient de Bruxelles, dûment convoquée et fraternellement réunie, a ouvert les travaux d'apprenti sous le maillet du très-illustre E. De Wargny, Vénérable, à l'Orient : Van Jeun et Alexandre, premier et deuxième surveillants, à l'Occident. Les FF.·. Heetveld, orateur et Peeters fils, secrétaire, sont à leurs bureaux...

Le Vénérable fait donner sortie à la députation de trois Frères, chargés d'aller prendre à leurs demeures et de ramener en voiture les illustres Frères invités à la fête au nom de la Loge....

La députation fait annoncer qu'elle est de retour, accompagnée de l'illustre Frère...

Le Vénérable leur députe à l'instant sept Frères, munis d'étoiles et de glaives, et invite tous les Maîtres de cérémonies à les précéder, pour introduire ensuite avec les grands honneurs les illustres Frères annoncés.

Bientôt on voit entrer en cortège dans le temple, sous la voûte d'acier et maillets battants, précédés des Maîtres de cérémonies des sept Frères porteurs d'étoiles et de la députation qui est allée les prendre à leurs domiciles, les très-illustres, très-honorés et très-parfaits Frères : 1° Th. Verhaegen, Grand-Maître national *ad intérim* : 2° Stevens. Souverain Grand Commandeur ; 3° De Facqz, ex-Maître de la loge le *Progrès* ; 4° F.·. Verhaegen. Très-Sage du Chapitre du *Progrès*; 5° Schuermans, 6° Freichman, 7° Artot.

Le Vénérable descend du trône, s'avance à leur rencontre jusqu'au milieu du Temple et, au nom de l'atelier, leur adresse un compliment.. Les FF.·. Verhaegen et Stevens y répondent successivement avec ce ton d'aménité de langage et cette solidité d'idées qui leur sont si naturels.. Le F.·. Verhaegen ajoute qu'ayant reçu, il y a près d'un quart de siècle, la lumière des mains mêmes du Vénérable en chaire du *Travail*, il vient chercher des leçons et des exemples plutôt que de prétendre en donner.

La triple acclamation étant couverte, les honorables sont conduits à l'Orient par le Vénérable lui-même, qui place sur le trône et à ses côtés les illustres Frères Verhaegen et Stevens, le premier à sa droite, le second à sa gauche.

Les colonnes se reposent sur leur bases ; le Vénérable dit :

« Les illustres Frères invités et visiteurs, dont la présence nous honore aujourd'hui, voudront bien nous permettre. avant les travaux de la fête de l'Ordre, de nous acquitter d'un premier devoir en suivant l'ordre du jour prescrit par notre programme et en inaugurant notre nouveau Temple suivant les antiques usages et rituels. Leur assistance à cet acte tout à la fois religieux, moral et maçonnique, ajoutera à son importance, à sa solennité, à son prestige. »

Il descend alors du trône, se place sur la dernière marche devant

Digitized by Google

l'autel et se fait apporter l'urne des parfums où brûlent des charbons ardents.

« Frères du Travail, levez-vous ; à l'ordre. Ecoutez-moi, répondez-moi !

« Vous avez fondé cette loge, depuis bientôt trois révolutions annuelles accomplies, dans un local provisoire et tellement insuffisant que, lors de notre installation, vous avez dû consacrer, pour un jour seul, un local spécial, celui du Wauxhall. Depuis, votre nombre s'est accru, vos travaux ont prospéré, sans doute parce que vous avez eu foi au Grand-Architecte et confiance en vous-mêmes, et vous avez décidé de prendre et d'occuper un local permanent plus convenable; vous avez fait choix de celui où vous êtes maintenant réunis (salons dit de la Louve, Grande-Place n° 5 bis) ; persistez-vous dans cette résolution à l'unanimité ? Dites le moi, y persistez-vous ? »

Tous les Frères du Travail lèvent la main droite et répondent à haute voix et ensemble : « Oui, nous y persistons ! »

Le Vénérable continue :

« Promettez-vous de n'entrer dans ce temple qu'avec un cœur et des intentions pures.... de marcher toujours d'un pas ferme et assuré dans la ligne de vos devoirs, de la vérité et de la justice, vers le but que nous voulons atteindre, au moyen d'une progression lente, éclairée, modérée, mais infaillible, basée sur les lumières et les principes de la Maçonnerie qui, elle-même, doit céder à l'impulsion irrésistible des lumières, des idées et de la marche des temps et du siècle ? Dites-moi, le promettez-vous ? »

Réponse unanime des Frères du Travail : « Oui, nous le promettons. »

Le Vénérable continue encore :

« Jurez-vous enfin de nouveau d'observer strictement et fidèlement tous les serments que vous avez prêtés jusqu'à ce jour dans l'Ordre maçonnique ?... Jurez-vous respect et obéissance au Grand-Orient de Belgique ? Répondez-moi, le jurez-vous ? »

Tous les Frères : « Oui, nous le jurons ! »

Le Vénérable alors jette de l'encens sur le feu. Après quelques instants de silence, il dit d'un ton grave :

« Puissent ces vœux, ces promesses, ces serments s'élever jusqu'au pied du trône de l'Eternel, comme la fumée de cet encens allégorique s'élève vers le ciel ! Puissent-ils lui être agréables ! Puisse-t-il les trouver dignes de lui et dignes de vous ! »

Le Vénérable remonte au trône, frappe et dit :

« Mes frères, le nouveau Temple du Travail est inauguré et consacré ! »

Le premier surveillant frappe et répète.

Le deuxième surveillant frappe et répète.

Une triple, vive et parfaite acclamation de tous les Maçons présents couvre et consacre à toujours l'inauguration du nouveau temple du Travail.

Le Vénérable dit :

« Mes Frères, il existe une loi secrète, inconnue, qui dirige invinciblement le gouvernement de l'univers ; elle se manifeste quequefois par des circonstances imprévues, étonnantes, dont le concours forme ce qu'en désespoir de cause l'homme a nommé le hasard, sans pouvoir le définir, ni même le concevoir, mais c'est un fait et l'on est souvent tenté de s'écrier, avec je ne sais plus quel sage, que le hasard seul gouverne le monde. Quant à nous, mes Frères du Travail, nous avons été favorisés par lui ; oui, nous avons plusieurs fois éprouvé l'influence

Digitized by Google

favorable du bonheur des hasards, si je puis m'exprimer ainsi, et aujourd'hui même encore, notre nouveau Temple vient à peine d'être ouvert, inauguré, et les premières paroles qui vont retentir sous sa voûte sacrée, sont des paroles graves. profondes, dignes de votre plus sérieuse attention ; je la réclame tout entière. Mais, mes Frères, un banquet fraternel nous attend, le Frère économe me fait prévenir qu'il est servi, je me réserve de prier notre Frère orateur de prendre la parole plus tard. — Nous allons donc nous transporter dans la salle des banquets. »

Il ajoute :

« Frère deuxième Surveillant, conduisez-y la colonne du nord ! et vous, Frère couvreur, remettez-moi la clef du temple. »

Aussitôt toutes les portes du Temple, tant intérieures qu'extérieures, s'ouvrent dans leur plus grande dimension, le parvis tout entier est à découvert et au fond, dans le lointain, paraît la salle du festin, brillamment décorée et éclairée. On y remarque des écussons portant les noms des loges affiliées. en tête desquelles se trouve la *Clémente Amitié,* Orient de Paris. — Tous les Frères approuvent ce coup d'œil; la clef du Temple est remise au Vénérable.

Le deuxième Surveillant exécutant l'ordre qu'il vient de recevoir, se lève, ordonne à sa colonne de le suivre et de s'armer de glaives, se met à sa tête et va se placer à l'extrémité du parvis, à l'entrée de la salle des banquets; du côté gauche. tous les Frères de cette colonne se rangent du même côté, le long du parvis. par les soins des Maîtres des cérémonies, qui vont annoncer au Vénérable que la colonne du nord est à son poste.

Le Vénérable alors dit :

« Frère premier Surveillant, conduisez également votre colonne à la salle du festin. »

Le premier Surveillant obéit. et suivi de toute sa colonne aussi armée de glaives, va se placer en face du deuxième Surveillant à l'entrée de la salle ; la colonne du midi se place également le long du parvis du côté droit en face de la colonne du nord ; les Surveillants croisent leurs glaives; les Frères des deux colonnes en font autant.

Le Vénérable, prévenu par les Maîtres des cérémonies que tout est ainsi disposé, se lève, et s'adressant aux Frères de l'Orient les prie de se former en cortége et de se transporter ainsi dans la salle des banquets.

Aussitôt l'harmonie fait entendre une marche brillante. Les Maîtres des cérémonies se mettent à la tête du cortége, ouvert par les Frères *orateur et secrétaire*, et qui, marchant lentement, passent sous la longue voûte d'acier formée par les colonnes dans tout le prolongement du parvis, et parvient ainsi à la salle des banquets ; la marche est fermée par le Vénérable qui fait porter devant lui, par le plus jeune apprentis la clef du temple posée sur un coussin.

Le corlége ainsi parvenu et placé à l'Orient, l'harmonie cesse de se faire entendre.

Le Vénérable dit alors aux deux Surveillants d'introduire leurs colonnes dans la salle, ce qui s'exécute à l'instant avec le plus grand ordre et sans la moindre confusion.

Le Vénérable frappe et dit :

« Frère deuxième Surveillant, je vous euvoie la clef de ce Temple qui vient d'être consacré à la Maçonnerie, remettez-la au Frère *couvreur*, et recommandez-lui bien d'être fidèle à son poste, afin que nous puissions toujours travailler en paix et en sécurité sous l'égide de sa surveillance. »



Digitized by Google

Cet ordre est exécuté, et le Vénérable, après avoir invoqué les bénédictions du Tout-Puissant et recommandé aux Frères de la Loge (recommandation inutile, ajoute-t-il) tous les égards, toutes les prévenances envers les Frères présents, étrangers à l'atelier, met enfin les travaux en récréation.

Dans les intervalles des santés, l'harmonie ne cesse de faire entendre des morceaux choisis et variés, dont l'exécution, sous la direction du Frère Simon, ne laisse rien à désirer et obtient l'approbation visible de tous les Frères.

Dans un moment donné le Vénérable remet la loge en vigueur *(suivent les toasts et les discours)*.

Tous les ouvriers présents ayant ensuite témoigné être satisfaits de leur salaire du jour, le Vénérable, après avoir invoqué le Grand-Architecte et le patron révéré de la Maçonnerie, dont on vient de célébrer la commémoration et la fête annuelle. ferme les travaux à la onzième heure du soir, et chaque Frère se retire en paix.

Par mandement et pour extrait conforme,

PEETERS fils, *secrétaire*.

---

## NOTE XIX (53e LETTRE.)

### Conséquences de la condamnation de la F.·. Me.·. par l'Eglise et des peines portées contre ceux qui en font partie.

Il résulte deux condamnations :

1° Que le Franc-Maçon ayant encouru l'excommunication, cesse d'être membre de l'Eglise; il n'a plus aucun droit à ses biens spirituels, il ne fait plus partie de la famille chrétienne. Dans cet état, il ne peut donc recevoir les sacrements;

2° Hors le danger de mort, il ne peut être absous qu'en vertu des pouvoirs spéciaux accordés par le S. Pontife;

3° Dans ce cas, l'absolution sacramentelle ne peut être donnée validement qu'à la condition de rompre entièrement avec cette société et de détruire les livres, manuscrits, insignes qui s'y rapportent;

4° On peut, dit Mgr William, évêque de Port-Louis, accorder au Franc-Maçon le sacrement de mariage par égard pour l'autre partie qui, étant restée membre de l'Eglise, n'a pas perdu ses droits aux sacrements. Mais tout Franc-Maçon, ou membre d'une autre société condamnée, qui ne serait pas réconcilié préalablement avec l'Eglise, se rendrait malheureusement coupable de la profanation du sacrement, profanation qui ne pourrait qu'éloigner de son union la bénédiction du ciel et dont il aurait à rendre compte, devant le tribunal de Dieu, à l'heure de sa mort.

5° La sépulture ecclésiastique sera accordée à toute personne qui aura demandé l'assistance d'un prêtre, à l'heure de sa mort; cette demande étant considérée comme une preuve du désir sincère de se réconcilier avec l'Eglise. Il y aura cependant exception à cette règle toutes les fois que les restes mortels du défunt seront portés à une Loge maçonnique. Dans ce cas, nous ne pouvons, pour aucune considération, permettre que les prières et cérémonies religieuses aient

Digitized by Google

lieu à l'église. Nous avons donné déjà à tous nos ecclésiastiques des ordres formels à cet égard, et nous leur intimons de nouveau, par ces présentes, la même défense. (id.)

6° Nous défendons expressément, dit Mgr l'Evêque d'Autun, de placer sur le catafalque, soit dans l'Eglise, soit en allant au cimetière, les insignes des sociétés secrètes. Dans le cas où où refuserait de se soumettre à cette ordonnance, le clergé annoncerait à la famille du défunt que l'inhumation ne peut avoir lieu avec les cérémonies et les prières de l'Eglise (1).

Nous défendons aussi d'admettre comme parrain un Franc-Maçon publiquement connu comme tel, à moins qu'il ne déclare qu'il veut rompre avec cette société (2).

---

## NOTE XX (55e LETTRE).

### Lettre du maréchal Soult, défendant à tous les militaires de s'affilier aux Loges.

(Extrait de *l'Orient, Revue univ, de la F.-M.* Paris, 1845, p. 225).

« Colonel, il a été rendu compte à M. le ministre de la guerre que des militaires en activité de service, cédant à des sollicitations venues quelquefois de leurs anciens camarades, se sont fait recevoir Francs-Maçons.

« Sans jeter aucun blâme sur une institution tolérée par le gouvernement, le ministre croit devoir rappeler que les règles de la discipline s'opposent à ce que les militaires entrent dans une association, quel qu'en soit le but, et que ce sont ces principes qui ont motivé la circulaire du 5 juillet dernier, relative à la *Société de Saint-Maurice*, à laquelle il invite à se reporter. Conformément aux instructions du Ministre, vous donnerez, avec la réserve convenable, des instructions aux officiers placés sous vos ordres; vous leur recommanderez de prémunir leurs subordonnés contre les tentatives qui pourraient être faites pour les entraîner dans une association quelconque et de prescrire à ceux qui sont déjà liés de ne se rendre, sous

(1) Le *Monde maçonnique* dit que l'Evêque d'Autun a parfaitement raison de ne pas vouloir que les insignes maçonniques soient portés dans les églises de son diocèse. « Permettrions-nous, dit cette revue, qu'un Evêque, ou un simple Prêtre, vint officier « dans nos loges, accompagné de ses assesseurs ou de son clergé ? Quelle loge en France « tolérerait, dans une fête funèbre ou solsticiale, l'exposition des emblèmes spéciaux « du catholicisme? En demandant l'assistance et le concours des ministres d'un culte « quel qu'il soit, on doit être resigné à subir toutes les conséquences d'une pareille dé« marche; comment se plaindre des prétentions même exagérées d'un homme dont on « a imploré le ministère, qu'on a reconnu et accepté implicitement, par cette soumis« sion involontaire, comme le représentant de Dieu sur la terre, celui qui peut ouvrir « ou fermer les portes du paradis ? » (Livraison de mai 1866, p. 1 et 2.)

(2) « Le Prélat, dit le *Monde maçonnique*, répète avec raison, après tous les docteurs orthodoxes, que, « si l'on veut rester franchement catholique, on ne saurait être, en même temps, Franc-Maçon; » il y a donc le droit et le devoir d'exiger des Francs-Maçons qui veulent profiter de l'indult apostolique qui lui a été octroyé, « le renoncement entier à leur société, et la destruction des livres, manuscrits, insignes, qui s'y rapportent. » Ceux qui protesteraient contre ces paroles et ces ordres, formulés au nom d'une tolérance repoussée par l'Eglise catholique et en contradiction avec ses doctrines fondamentales, montreraient qu'ils ne connaissent bien ni la Franc-Maçonnerie, ni le Catholicisme. » (Livraison de mai 1866, p. 2 et 3.)

Digitized by Google

quelque prétexte que ce soit, aux loges et aux réunions maçonniques.

« Vous m'informerez immédiatement de tout ce qui vous parviendrait de contraire à ces prescriptions, et vous m'accuserez réception de la présente circulaire, qui devra conserver un caractère confidentiel. »

Cette défense fit une vive sensation sur les autorités maçonniques. Elles se mirent en devoir d'obtenir du maréchal la révocation de sa circulaire. Le duc Decazes, Grand-Maître du rit écossais, fut le premier à faire une démarche dans ce but. Les chefs du Grand-Orient nommèrent une commission, composée des FF.·. Desanlis, Faultrier, Tardien, Bertrand et de Las Cases. Le 17 avril, ces Frères adressèrent au maréchal une lettre collective (1). dans laquelle ils se plaignirent vivement que la Franc-Maçonnerie fût mise en état de suspicion auprès de l'autorité. Ils rappelèrent au maréchal que lui-même avait été, sous l'Empire, un des dignitaires du Grand-Orient. Parmi beaucoup d'autres arguments qu'ils alléguèrent en faveur de leur ordre, ils firent valoir son dévouement au Roi, son attachement au pays, etc., etc. (p. 323.)

La commission se flattait d'obtenir la révocation de la circulaire, et elle avait d'autant plus d'espoir qu'elle avait reçu, aux bureaux du ministère, l'invitation de rédiger elle-même un projet de réponse à la lettre qu'elle adressait au ministre. Mais, dit le journal *l'Orient*, « quand cet écrit fût placé sous les yeux du maréchal et qu'il fut sollicité de lui donner sa sanction, il répondit par un refus formel. » (p. 293), et la circulaire ne fut pas retirée.

---

## NOTE XXI. (55e LETTRE).

### Serment des zouaves pontificaux de ne jamais faire partie d'une société secrète.

Les tirailleurs belges et français, qui venaient d'être organisés en zouaves pontificaux par le général Lamoricière, furent réunis dans la basilique de St-Jean de Latran, où, debout, la main levée, ils prêtèrent, devant le Saint-Evangile ouvert sur l'autel, le serment suivant: « Je jure à Dieu Tout-Puissant d'être fidèle et obéissant au Souverain-Pontife Notre Très-Saint-Père, Pie IX, et à ses légitimes successeurs.

(1) La lettre de la commission au ministre était, dit le journal *l'Orient* (p. 292), conçue en ces termes qui, pleins de convenance et de mesure, ne manquaient ni de dignité, ni d'énergie; il n'y avait rien à reprendre qu'une banale protestation de fidélité au gouvernement, qui était parfaitement inutile, et qui d'ailleurs pourrait prêter au ridicule, puisque le Grand-Orient ne l'a épargnée à rucun des gouvernements qui se sont succédé en France depuis soixante ans, (c'est-à-dire depuis 1785).

Nous signalons ici un autre motif qui, d'après le journal *l'Orient*, aurait dû détourner le maréchal d'interdire à l'armée la fréquentation des loges, mais que la commission n'a pas jugé à propos de faire valoir. Cet homme d'Etat, (dit ce journal, en parlant du maréchal Soult), formé à l'école impériale, pouvait-il avoir oublié tout le parti qu'avait tiré Napoléon des ateliers réglementaires ? Il savait bien qu'à peine nos soldats s'établissaient-ils dans une ville soumise à nos arme, chaque régiment s'empressait de tenir loge, convoquait à ses assemblées les Maçons de la localité, multipliait autant qu'il pouvait les initiations, instituait des loges, et, à la faveur des relations intimes qu'il liait ainsi avec les adeptes, asseyait d'une manière stable et puissante l'influence du vainqueur sur le vaincu. » (p. 226).

Digitized by Google

Je jure de le servir avec honneur et fidélité et de sacrifier même ma vie pour la défense de Sa Personne auguste et sacrée, pour le soutien de sa souveraineté et de ses droits. *Je jure de n'appartenir à aucune secte, ni civile ni religieuse, ni à aucune société secrète ou à quelque corps que ce soit, ayant pour but directement ou indirectement l'offense à la religion catholique romaine et le renversement de la société. Je jure que même dans l'avenir, je ne ferai partie d'aucune secte ou société condamnée par les décrets des Pontifes Romains.... Ainsi Dieu me soit en aide et son Saint-Evangile, par Jésus-Christ Notre Seigneur. Amen.* »

---

## NOTE XXII (55e LETTRE).

Un des passages de l'Allocution papale, du 25 septembre 1866, contre lesquels la Franc-Maçonnerie s'est le plus récriée, est celui où Pie IX avertit les fidèles de fuir les sociétés secrètes. Mais le Saint-Père, sans égard pour leurs déclamations, insista de nouveau sur ce point dans une allocution qu'il prononça l'année suivante dans l'église des Stigmates. Il y rapporta un trait frappant, que tous les journaux, hormis ceux qui appartiennent au parti clubiste, ont reproduit d'après l'*Osservatore romano* : « O mes fils ! s'écria le Pontife (en s'adressant « aux jeunes gens qui se trouvaient dans l'auditoire), considérez les « périls qui vous entourent, et attachez-vous au précieux trésor de « la foi. Les pervers vous feront des avances, rejetez-les ; ils vous « offriront des conseils, fuyez-les ; ils vous entraîneront, arrachez-« vous de leurs mains. Combien n'y en a-t-il pas qui, jeunes comme « vous, croyaient et pratiquaient la foi, et qu'on a vu depuis, séduits « par les méchants, tomber dans l'erreur et dans le vice ! Moi-même, « j'ai connu une de ces tristes célébrités de nos jours, un jeune homme « qui, il y a vingt ans, s'entretenait avec moi de perfection et de « sainteté, et méditait de se faire religieux dans un cloître ; je l'ai vu « ensuite, entraîné par ses compagnons, se précipiter d'abîme en « abîme, laisser en définitive une renommée d'Erostrate dans l'Europe « et dans le monde, et porter sa tête sur l'échafaud.

« Gardez, ajouta le Pape, cet exemple devant vos yeux, et priez « pour vous maintenir dans le bien. »

La victime des mauvaises compagnies et des sociétés secrètes, dont parle Pie IX, était Félix Orsini, l'auteur de l'attentat contre la vie de Napoléon III.

Digitized by Google

Digitized by Google

# VOCABULAIRE MAÇONNIQUE

**Abréviations**. Elles s'emploient en écrivant maçonniquement : ainsi pour le mot *Loge*, on se sert du signe ▭. On écrit : T.·. C.·. F.·., pour *Très-Chers Frères*... La R.·. L.·. pour la *Respectable Loge*... J'ai la faveur d'être A.·. L.·. N.·. M.·. Q.·. V.·. S.·. C.·. pour *avec les nombres mystérieux qui vous sont connus*. A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. L.·., pour *à la gloire du Grand Architecte de l'Univers*.

**Age**. Grade d'un M.·. Le Compagnon est plus âgé que l'Apprenti, et le Maître plus âgé que le Compagon.

**Amusements mystérieux**. Premier nom de la Maçonnerie d'Adoption.

**Apprenti, — ie**. Frère ou Sœur du premier grade.

**Architecte**. L'.

**Le Grand Architecte de l'Univers**. Nom maçonnique de Dieu. — Si les FF.·. MM.·. ne croient pas à l'éternité de la matière, il est difficile de comprendre pourquoi ils appellent Dieu d'un nom qui semble lui dénier le nom de Créateur et réduire l'œuvre des six jours à Un simple agencement de matériaux préexistants.

**Atelier. Loge**.

**Art Royal**. L'un des noms de la Franc-Maçonnerie.

**Batterie**. Applaudissements suivi de *vivat* ou de *houzé*. Le nombre et la règle des batteries varient suivant les grades.

**Bijou**. Nom donné à tous les objets mobiliers symboliques en usage dans la F.·. M.·.·.. Il y a les *bijoux de l'Ordre*, qui sont l'équerre, le niveau et la perpendiculaire; les *bijoux des grades* qui varient suivant les grades, et *les bijoux de Loge*, qui sont tantôt les signes distinctifs des LL.·., tantôt des récompenses accordées aux FF.·. qui les ont méritées.

**Calice**. Verre à boire, au banquet des souverains Princes Rose-Croix.

**Canon**. Verre à boire.— **Mettre de la poudre dans le canon**, remplir le verre.

**Canonnée**. Action de boire tous ensemble à un signal donné : *Tirer une canonnée*. — **Canonnée d'une poudre faible**. Verre d'eau bu entre les deux Surveillants et en punition d'une faute commise en L.·. de table.

**Chaîne d'union**. Cercle de FF.·. se tenant par la main.

**Chambre des Réflexion**. Lieu souterrain, entièrement peint en noir, avec quelques figures de dépouilles humaines Ce lieu est faiblement éclairé par une lanterne inscrustée dans le mur. On lit sur les

Digitized by Google

murailles des inscriptions dans le genre de celles-ci : « Si tu es capable de dissimulation, tremble ; on te pénétrera. » — « Si tu tiens aux distinctions humaines, sors ; on n'en connaît pas ici. » — Si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin. » — « On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, même celui de ta vie ; y es-tu résigné ? » Le candidat doit y rédiger son testament et répondre par écrit à ces trois questions : « Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu?... envers ses semblables ?... envers lui-même ? »

**Charbonnerie.**. Nom de la M^e^.·. Forestière.

**Compagnon**, Franc-Maçon du second grade. — **Bons Compagnons**. Noms de *Charboniers*, *Fendeurs*.

**Compas**. Bijou symbolique, emblème de la justice. C'est du moins l'explication donnée par le vocabulaire maçonnique placé à la suite du *Rituel du Grade de Maître. Mais le Rituel de l'Apprenti Maçon* donne (p. 65) une explication différente : « *La pointe du compas* « *sur la poitrine nue*, siége de la conscience, doit lui rappeler sa vie « passée, pendant laquelle ses vues et ses démarches n'ont peut-être « pas été toujours réglées d'après ce *symbole d'exactitude* qui doit « désormais régler ses pensées et ses actions. — Le *compas* est encore « un symbole des rapports du M.·. avec ses FF.·. et les autres « hommes : une de ses branches étant fixée, forme un point central, « autour duquel l'autre branche peut en variant son écartement, dé- « crire des *cercles* sans nombre, image de nos LL.·. et de la M^e^.·. dont « l'étendue peut être indéfinie. »

**Correspondance. (Loges de La)**. Loges régies par le G.·. O.·.

**Couvreur.** *Frère terrible*. C'est le Frère qui est chargé de garder les portes extérieures et les avenues de la loge, pour en écarter les profanes.

**Couvrir.** Fermer, se dit en parlant du Temple.

**Couvrir la Loge**, c'est s'assurer si la loge est à l'abri de la curiosité des profanes. Dans la cérémonie de l'ouverture de la loge, le Vénérable demande si elle est parfaitement *couverte*, et ce n'est qu'après l'assurance que lui en donne le Frère *couvreur* par l'intermédiaire de deux Surveillants, que le Vénérable ouvre la loge avec les rites accoutumés

**Couvrir le Temple**, signifie encore sortir de la Loge.—A la réception d'un compagnon, le Vénérable invite les Apprentis à *couvrir le Temple*, les trav.·. allant s'ouvrir au 2^e^ gr.·. — **Couvrir une Batterie. (Voir Batterie.)**

**Delta**. Triangle lumineux, image de la puissance suprême : Dieu ou la nature.

**Enfants de la veuve.** Noms des FF.·. MM.·.

**Epée flamboyante.** Bijou symbolique, qui « signifie », dit le *Rituel de l'Apprenti* Maçon (p 68), « que l'insubordination, le vice « et le crime doivent être repoussés de nos temples. »

**Feu**. Vin. — **Beau feu rouge**, vin rouge. — **Le feu le plus pur**, vin blanc. — **Faire feu**, boire. — **Le feu le plur ardent**, liqueurs fortes. — **Feu jaune**, huile. — **Feu piquant**, vinaigre.

**Fêtes de l'Ordre**. Les Frères des trois premiers grades célèbrent la Saint-Jean-Baptiste, le 24 juin, et la St-Jean-l'Evangéliste, le 27 décembre. Les *Chevaliers Rose-Croix* (18^e^ degré) ont leur fête particulière le *Jeudi-Saint*.

**Grand-Orient.** La plus haute autorité dans la hiérarchie visible de la F.·. M^e^.·.

Digitized by Google

**Grades.** Ce sont les diverses classes dont l'ensemble forme la Franc-Maçonnerie. Il n'y a que trois grades essentiels, celui d'*Apprenti*, de *Compagnon* et de *Maître*. L'initiation à ce dernier grade suffit pour aspirer à la dignité de Vénérable.

**Lampe.** Verre à boire. (Mᵉ d'Adoption). *Garnir sa lampe*, remplir son verre. — *Souffler sa lampe*, boire.

**Levier.** Bijou symbolique, emblème de la force.

**Loge.** Local dans lequel se réunissent les Francs-Maçons, ou leur assemblée même. On l'écrit en abrégé ▭.

**Loge de la correspondance** Loges régulières dépendantes du Grand-Orient ou de la Loge-Mère.

**Loge-Mère, Grande Loge, Loge Nationale.** Loge qui a le droit d'en instituer d'autres.

**Loge irrégulière.** Assemblée de Maçons qui ne sont pas réguliers et avec lesquels on ne doit pas fraterniser.

**Lowton, Louflot, Louveteau ou Louveton.** Fils de Maçon.

**Lumière.** Nom de la Franc-Maçonnerie. Il n'est guère usité que pour marquer l'ère maçonnique. Les FF.·. MM.·. disent *l'année de la lumière* 5867, comme nous disons : L'an 1867 de J.-C. — **Vraie Lumière.** « La Maçonnerie, l'esprit de sagesse. » (*Vocabulaire maçonnique*, à la suite du *Rituel du grade de Maître.*) On donne encore le nom de **Lumières** aux trois premiers dignitaires d'une L.·., c'est-à-dire au Vénérable et aux deux Surveillants. le Vénérable représentant la Lumière dans son essence, le premier Surveillant représentant le soleil et le second la lune.

**Maçon.** Les FF.·. MM.·., quand ils ne font pas précéder leur nom de Maçons de cette syllabe qui témoigne de leur prétention à l'indépendance, le font suivre quelque fois d'un autre mot qui les empêche d'être confondus avec ces ouvriers grossiers pour qui la truelle, l'équerre et le compas ne sont point des *bijoux* symboliques mais des instruments de travail sérieux. Ceux-ci ne sont que des **Maçons de pratique** tandis que les initiés de tous les grades sont **Maçons de théorie**, « *ouvriers* de l'intelligence », dit le *Vocabulaire maçonnique* placé à la suite du *Rituel du grade de Maître.*

**Maçonnerie.** Nom commun à tous les Rites et à tous les grades.

**Maçonnerie Chapitrale.** Nom donné à la réunion de tous les grades supérieurs à celui de Maître.

**Maçonnerie symbolique.** Nom donné à la réunion des trois grades d'Apprenti, de Compagnon et de Maître. — **Maçonnerie d'Adoption.** Maçonnerie de femmes. — **Maçonnerie Forestière,** Maçonnerie qui comprend les Charbonniers (*Carbonari*) ou Bons Compagnons Fendeurs, les Prodigues convertis, les Moins Diables que noirs, les Scieurs, les Charpentiers, les Amis du peuple, les Travailleurs égalitaires, les Francs-juges, les Invisibles, les Vengadores d'Alibaud, etc.

**Maillet.** Bijou symbolique, emblême de la puissance maçonnique : rien ne doit résister à son action.

**Mot de Passe.** Mot qu'il faut connaître pour avoir entrée dans la loge.

**Mot de Semestre.** Mot d'Ordre que le Grand-Orient envoie tous les six mois aux loges de la correspondance pour les faire reconnaître entre elles et les distinguer des loges non constituées.

**Niveau.** Bijou symbolique, emblème de l'égalité sociale, « base du droit naturel. » (Rituel de l'Apprenti Maçon, p. 68.)

Digitized by Google

**Nuit.** C'est le mot employé dans la M°.·. Scandinave pour signale la présence d'un profane: *Il fait nuit.*

**Obédience.** Juridiction d'une autorité maçonnique.

**Orient.** Côté de la L.·. opposé à l'entrée, et ou se tient le V.·. La lumière vient de l'Orient; elle vient aussi du V.·. et il en porte même le nom. C'est pour cela que la partie de la L.·. où il a son trône est appelée Orient, fut-elle en réalité du côté de l'Occident.

**Ouvrier.** « Nom figuré d'un F.·. M.·. qui doit être *l'ouvrier* de la pensée. » (*Vocabulaire maçonnique* à la suite du *Rituel du grade de Maître.*)

**Perpendiculaire.** Bijou symbolique, emblème de la rectitude de « jugement du F.·. M.·., rectitude qu'aucune affection d'intérêt ou de « famille ne doit détourner. » (*Rituel* de l'Apprenti Maçon, p. 68.)

**Pierre Brute.** Bijou symbolique, emblème de l'Apprenti. qui représente l'état imparfait où il est avant que la F.·. M°.·. en ait fait un autre homme.

**Planche.** Discours, lettre, missive. Ecrit quelconque. — **Planche de convocation.** Lettre adressée à chaque F.·. M.·. d'une L.·., pour l'appeler aux séances. **Planche tracée.** Lettre adressée à une L.·..

**Planche à tracer.** Papier blanc.

**Pleuvoir.** Mot employé pour signaler la présence d'un profane dans la L.·.. *Il pleut.* disent les Surveillants. quand ils ont trouvé parmi les assistants un intrus qui n'a pu leur faire le signe maçonnique.

**Poignard.** Couteau de table, au banquet des Elus.

**Poignard.** Couteau à manger. (M° Scandinave.)

**Poudre Faible.** Eau.

**Poudre Forte.** Vin. — **Poudre rouge ou blanche,** vin rouge ou blanc.

**Poudre Fulminante.** Liqueur forte.

**Poudre Jaune.** Cidre. Bière.

**Poudre du Liban.** Tabac.

**Profane.** « Celui qui n'est pas Maçon. » (*Vocabulaire maçonnique* à la suite du *Rituet du grade de Maître*).

**Règle.** Bijou symbolique, emblème du progrès de la philosophie.

**Sœur.** Nom que les Maçonnes se donnent entre elles et qu'elles reçoivent des Francs-Maçons, leurs Frères.

**Sphynx.** « Symbole égyptien et emblème du secret maçonnique.» (*Vocabulairee maçonnique* à la suite du *Rituel du grade de Maître.*)

**Tablier.** Bijou symbolique, emblème du travail. — Serviette. M°.·. d'Adoption.)

**Tenue d'obligation.** Jour fixé pour les assemblées de la Loge.

**Tenues extraordinaires.** Les fêtes d'adoption, les pompes funèbres et les réceptions qui réclament l'urgence, occasionnent les *tenues extraordinaires.*

**Testament.** Acte que l'aspirant à l'initiation maçonnique écrit dans le cabinet des Réflexions et où il consigne ses dernières volontés avant de quitter la vie profane.

**Travaux.** Nom donné indistinctement à toutes les occupations des Maçons ou des Maçonnes en Loge ou en banquet.

**Trône.** Siége élevé de trois marches et placé à l'Orient de la L.·. pour le Vénérable.

Digitized by Google

**Truelle.** Bijou symbolique, emblème de l'indulgence. — Cuillère à manger.

**Tuiler.** S'assurer de la qualité de Maçon et du grade d'un visiteur,

**Tuileur.** Livre qui, traitant de la partie secrète des grades, forme en quelque sorte le manuel de l'officier chargé de tuiler les visiteurs.

**Vénérable.** Président de Loge. En abrégé, V.·.

**Vente.** Lieu de réunion des Cousins, Bons Compagnons, Fendeurs. (M.·. Forestière.)

**Voûte d'acier.** Cérémonial usité lorsqu'on rend les honneurs à un Frère visiteur décoré des hauts grades. Il consiste à tenir élevé la pointe du glaive que chaque Frère joint à celle du Frère qui se trouve vis-à-vis de lui. Sous cette espèce de voûte passe aussi le Vénérable le jour de son installation, et au moment qu'il prête serment chaque Frère agite légèrement la pointe de son épée contre celle de son voisin.

**Voyages.** Epreuves imposées au récipiendaire pour tous les grades. Ces voyages sont l'emblème « des difficultés et des tribulations « de la vie, » dit le F.·. Expert, à la réception de l'Apprenti.

(Nous avons emprunté une bonne partie de ce vocabulaire à M. de de Saint-Albin.)

Digitized by Google

Digitized by Google

# TABLE DES MATIÈRES.

pages.

INTRODUCTION ..... V

1e Lettre. — Etat de la France. *Cause principale* de nos maux. *Sociétés secrètes.* 1

2e Lettre. — *Définition* de la *Franc-Maçonnerie*. D'après elle, d'après nous..... 8

3e Lettre. — *Noms* de la F.·. M.·. et pourquoi elle s'appelle Franc-Maçonnerie,— *Société secrète*..... 15

4e Lettre. — Origine de la F.·. M.·.. Selon les uns, elle est *ancienne*; selon les autres, *nouvelle*. — Elle est tout à la fois *ancienne et nouvelle*... 24

5e Lettre. — La F.·. M. *multiple dans les formes* qu'elle prend, est *une* dans son *esprit* et dans son *but*..... 39

6e Lettre. — *Organisation* de la F.·. M.·.. *Subordination* des membres aux dignitaires,— des différents grades entre eux,— des ateliers au Grand-Orient, etc. ..... 46

7e Lettre. — Principe générateur de la F.·. M.·., *Indépendance entière* et absolue 60

8e Lettre. — La F.·. M.·. *rejette le surnaturel* et la Religion chrétienne ..... 68

9e Lettre. — La F.·. M.·. *blasphème Jésus-Christ*, sa doctrine, ses sacrements.. . 73

10e Lettre. — La F.·. M.·. *abjure toute religion, même naturelle* ..... 80

11e Lettre. — La F.·. M.·. ne reconnaît ni la *spiritualité*, ni l'*immortalité* de l'âme 85

12e Lettre. — La F.·. M.·. nie l'*existence de Dieu*, ou, ce qui revient au même, en détruit l'*idée véritable* et la nature intime ..... 91

13e Lettre. — La F.·. M.·. renverse les bases essentielles de *toute morale*..... 99

14e Lettre. — La F.·. M.·. quoi qu'elle en dise, est essentiellement *politique*. 104

15e Lettre. — Dans *quel sens et quelle mesure* la F.·. M.·. s'occupe de *politique*.. 112

16e Lettre. — La F.·. M.·. rejette toute *autorité*. Elle a en horreur *la royauté*.. 122

17e Lettre. — La F.·. M.·. ne veut pas d'*armées permanentes*. Elle déteste la *magistrature*..... 132

18e Lettre. — La F.·. M.·. est l'ennemie déclarée de la *famille* ..... 138

Digitized by Google

19e Lettre. — La F.·. Me.·. nie le droit de *propriété* et d'*hérédité*..... 145

20e Lettre. — La F.·. Me.·. est *anti-patriotique* et *anti-nationale* ..... 155

21e Lettre. — La F.·. Me.·., malgré ses prétentions, n'a pas pour but la *bienfaisance* ..... 166

22e Lettre. — La F.·. Me.·. a pour but d'anéantir la *Religion chrétienne*.... .... 175

23e Lettre. — La F.·. Me.·., pour arriver à son but, veut renverser les *monarchies* et leur substituer une *République universelle* ..... 183

24e Lettre. — *Initiations maçonniques*. Réception au grade d'*Apprenti*..... 195

25e Lettre. — La F.·. Me.·. dès le premier pas, sacrifie *sa dignité, sa liberté, sa conscience*, et s'il est chrétien, *sa religion*..... 215

26e Lettre. — Réception aux grades de *Compagnon, de Maître*, de l'*Élu des neuf*, de *Rose-Croix*, de *chevalier Kadoche*..... 226

27e Lettre. — Maçonnerie d'*adoption ou des Femmes*, complément de la F.·. Maçonnerie..... 239

28e Lettre. — *Famille* de la F.·. Maçonnerie. Caractère essentiel et commun des sectes qu'elle a enfantées..... 250

29e Lettre. — Parenté de la F.·. Me.·. avec les *Chevaliers du Temple*, — la *Philosophie* du 18e siècle, — le *Libéralisme* ..... 256

30e Lettre. Parenté de la F.·. Me.·. avec le *Communisme*, le *Socialisme*, le *Carbonarisme*, les *Solidaires*, les *Libres-Penseurs*..... 267

31e Lettre. — Parenté de la F.·. Me.·. avec l'*Internationale*. Organisation, but, moyens d'action, doctrine de l'Internationale ..... 280

32e Lettre. — *Vices* intrinsèques de l'*Internationale*. Son sort présumé et probable..... 292

33e Lettre. — *Puissance* de la F.·. Me.·. . *Nombre* des affiliés. *Moyens de recrutement. Unité* de but et d'action. *Serments* qui les lient. *Passions* mises en jeu; *secret* qui couvre tout..... 301

34e Lettre. — Moyens employés par la F.·. Me.·. pour arriver à son but. L'*Education*. Elle veut soustraire l'enfant *à l'Eglise* et l'élever *dans ses principes, malgré les parents* ..... 314

35e Lettre. — La F.·. Me.·. veut s'emparer de l'*éducation de la jeune fille*. Elle veut rendre l'*instruction obligatoire*..... 325

36e Lettre. — La F.·. Me.·. et l'*Université*. *Identité de principes et de doctrines*.. 333

37e Lettre. — La *Presse*. *Puissance des doctrines* dans le monde..... 346

38e Lettre. — *Funestes effets* de la Liberté de la Presse. *Vices essentiels de cette Liberté* ..... 355

39e Lettre. — *Comment* la F.·. Me.·. se sert *de la Presse* pour accomplir son œuvre 363

40e Lettre. — La F.·. Me.·. pour détruire la religion, cherche à *dominer l'Église*.. 372

41e Lettre. — La F.·. Me.·. s'efforce de pousser *ses adeptes aux places importantes* et d'en exclure les autres..... 387

Digitized by Google

42e Lettre. — Ce que la F.·. M.·. a fait en France depuis cent ans. *Sa part dans la révolution de* 1789 ..... 395

43e Lettre. — *La part* de la F.·. M.·. dans *la révolution de* 1830 ..... 405

44e Lettre. — *La part* de la F.·. M.·. dans *la révolution de* 1848 ..... 414

45e Lettre. — *La part* de la F.·. M.·. dans *le révolution de* 1870. Guerre, — République. — Commune ..... 426

46e Lettre. — *Progrès effrayants de l'immoralité.* C'est la conséquence des principes de la F.·. M.·. ..... 440

47e Lettre. — *Caractère général* de la F.·. M.·. : c'est la *synagogue de Satan* et une caricature de l'Eglise de Jésus-Christ ..... 452

48e Lettre. — Principaux traits de la M.·. : 1° Le *mystère*. 2° La *fourberie*... 468

49e Lettre. — 3° Trait. L'*orgueil*. 4° L'*immoralité*. 5° La *cruauté* ..... 476

50e Lettre. — 6° Trait. La *servitude* et l'abaissement. 7° La *destruction* et la mort 489

51e Lettre. — La F.·. M.·. *jugée* par quelques-uns de *ses membres* ..... 498

52e Lettre. — La F.·. M.·. *proscrite* par les *gouvernements* ..... 510

53e Lettre. — La F.·. M.·. solennellement et authentiquement *condamnée* par *l'Eglise* ..... 526

54e Lettre. — Conclusion. *Accusations nombreuses* et *graves* qui pèsent sur la M.·. 560

55e Lettre. — *Remèdes à opposer* au mal. Ce que doit faire le pouvoir civil. La part qui revient à l'Eglise ..... 565

56e Lettre. — Qu'avons-nous à *craindre*, que pouvons-nous *espérer* pour la France? 572

---

Note I. (Introduction.) Autorité des livres du F.·. Ragon ..... 585

Note II. (2e Lettre.) Règlement extrait de la Charte M.·. de Cologne ..... 588

Note III. (4e Lettre.) Origine païenne de la Maçonnerie ..... 591

Note IV. (6e Lettre.) Variétés sans fin et noms bizarres adoptés par la Maçonnerie ..... 597

Note V. (11e Lettre.) Sentiment d'un F.·. M.·. sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme ..... 598

Note VI. (12e Lettre.) Lettre de Napoléon Ier à M. de Champagny, contre l'athéisme du F.·. Jérôme Lalande ..... 599

Note VII. (20e Lettre.) La fraternité maçonnique et les lois de la guerre ..... 600

Note VIII. (22e Lettre.) Extrait de la circulaire de M. de Persigny ..... 603

Note IX. (26e Lettre.) Merveilles de l'électricité. Par elle, la M.·. explique tout 604

Note X. (28e Lettre.) Première idée des Loges *maçoniques de femmes* ..... 605

Note XI. (30e Lettre.) Réfutation des *Solidaires* et *Libres-penseurs*, par le F.·. d'Hestal ..... 606

Digitized by Google

Note XII. (32e Lettre.) Projet de réunir un *congrès d'ouvriers* maçonnisés ..... 608

Note XIII. (33e Lettre.) Tableau général des Grandes Loges maçonniques..... 609

Note XIV. (38e Lettre.) Fêtes et banquets maçonniques..... 614

Note XV. (42e Lettre.) Poésie maçonnique..... ... ..... 617

Note XVI. (45e Lettre.) Les Religions de la démocratie ..... 618

Note XVII. (45e Lettre.) Cérémonies funèbres en l'honneur du roi Léopold de Saxe-Cobourg..... 621

Note XVIII. (47e Lettre.)Inauguration du temple de la loge du *Travail*, à Bruxelles, en 1842. ..... 623

Note XIX. (53e Lettre.) Conséquences de la condamnation de la F.·. M.·. par l'Eglise et des peines portées contre ceux qui en font partie ..... 626

Note XX. (55e Lettre.) Lettre du maréchal Soult, défendant à tous les militaires de s'affilier à la F.·. M.·..... 627

Note XXI. (56e Lettre.) Serment des zouaves pontificaux de ne jamais faire partie d'une société secrète ..... ..... 629

Note XXII. (56e Lettre.) Avis de Pie IX aux jeunes gens..... 629

Vocabulaire maçonnique ..... ..... 631

Imp. H. Damelet, à Lons-le-Saunier (Jura).

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

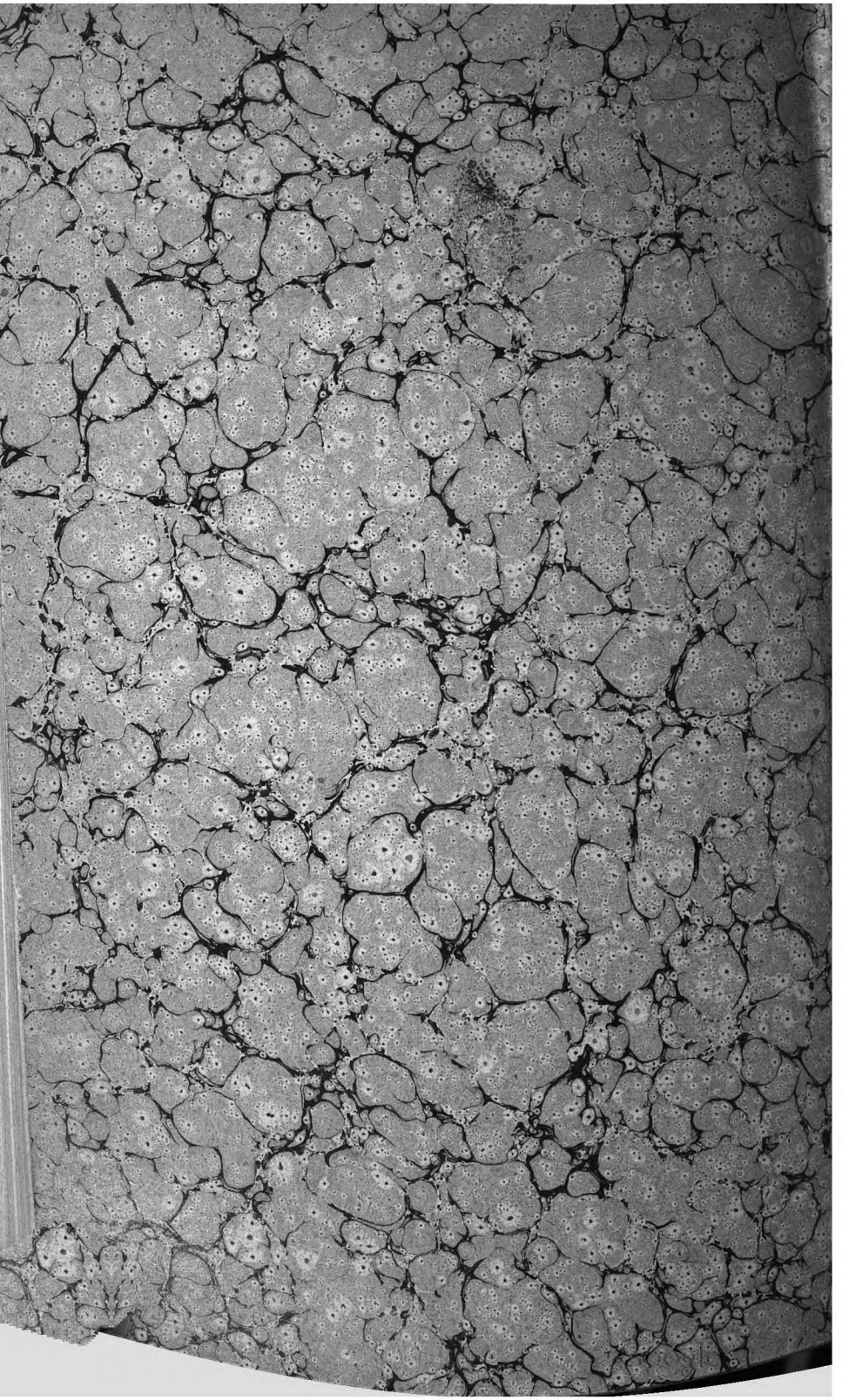

Digitized by Google